



HAL
open science

”(Re)conquêtes sauvages : trajectoires, spatialités et récits”

Régis Barraud

► **To cite this version:**

Régis Barraud. ”(Re)conquêtes sauvages : trajectoires, spatialités et récits”. Géographie. Université de Bordeaux Montaigne, 2021. tel-03562246

HAL Id: tel-03562246

<https://hal.science/tel-03562246>

Submitted on 8 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"(Re)conquêtes sauvages : trajectoires, spatialités et récits"

HDR – Volume 1 – mémoire inédit

REGIS BARRAUD
Université de Poitiers
Laboratoire MIMMOC – FE2C

Dossier présenté devant le jury le 15 octobre 2021

Composition du Jury

Rapporteurs :

Mme Sylvie Clarimont, Pr, Université de Pau
Mme Nathalie Lewis, Pr, UQAR – campus de Rimouski (CA)
M. Stéphane Héritier, Pr, Université de Grenoble

Examineurs :

Mme Corinne Beck, Pr émérite, Université de Valenciennes
M. Laurent Couderchet, Pr, Université de Bordeaux Montaigne
M. Yves-François Le Lay, Pr, Ecole Normale Supérieure (ENS) de Lyon

Parrain de l'HDR, Sylvain Guyot, Pr, Université de Bordeaux Montaigne

"(Re)conquêtes sauvages : trajectoires, spatialités et récits"

HDR – Volume 1 – mémoire inédit

REGIS BARRAUD
Université de Poitiers
Laboratoire MIMMOC – FE2C

Dossier présenté devant le jury le 15 octobre 2021

Composition du Jury

Rapporteurs :

Mme Sylvie Clarimont, Pr, Université de Pau
Mme Nathalie Lewis, Pr, UQAR – campus de Rimouski (CA)
M. Stéphane Héritier, Pr, Université de Grenoble

Examineurs :

Mme Corinne Beck, Pr émérite, Université de Valenciennes
M. Laurent Couderchet, Pr, Université de Bordeaux Montaigne
M. Yves-François Le Lay, Pr, Ecole Normale Supérieure (ENS) de Lyon

Parrain de l'HDR, Sylvain Guyot, Pr, Université de Bordeaux Montaigne

Avant-propos

Ce mémoire inédit a été préparé et rédigé entre décembre 2019 et juin 2021. La réflexion présentée sous une forme d'essai propose un bilan des travaux engagés sur le sauvage depuis la fin de ma thèse soutenue en juin 2007. Ce travail vise également à établir les bases d'un projet de recherche pour les prochaines années. Les enjeux de l'ensauvagement (déprise) et du ré-ensauvagement des vallées fluviales (restauration écologique, démantèlement de barrages) déjà appréhendés dans ce contexte doctoral, ont été développées par la suite. À partir de 2012, l'articulation sauvage – ensauvagement – ré-ensauvagement a constitué le fil conducteur des recherches personnelles et collectives. Ces deux dimensions s'alimentent l'une et l'autre : l'écriture de ce mémoire a largement bénéficié des collaborations tissées avec des collègues universitaires et des acteurs de la gestion de l'environnement depuis le début de mon parcours universitaire.

Afin de rédiger ce mémoire, j'ai pris en considération les recommandations formulées par la section 23 du CNU (objets de recherche, positionnements, problématisation et inflexions, apports, perspectives et projet de recherche). Cependant, le format de ce mémoire est un peu plus étendu : j'ai souhaité exploiter l'opportunité d'une écriture relativement libre afin de m'exprimer au mieux. Par ailleurs, la situation sanitaire a compromis la réalisation de deux missions collectives de terrain sur la thématique traitée ici. Ces missions initialement prévues, avec Claire Portal et Sylvain Guyot, sont en cours de reprogrammation (Projet *Wild Europe*, RFI – Alliance Europe et Réseau Coimbra fin 2021 – printemps 2022).

Remerciements

La rédaction d'un mémoire de HDR constitue un temps d'écriture rare compte tenu des évolutions qui affectent l'Université et le métier d'enseignant-chercheur. Le CRCT accordé par mon établissement (premier semestre 2020) a été décisif dans la mise en place de la réflexion et le démarrage de l'écriture. C'est pourquoi, je remercie vivement l'Université de Poitiers pour la confiance accordée et tous les collègues du département de géographie qui m'ont soutenu dans cette démarche. Je n'ai pas renoncé à la responsabilité du pilotage du Master GAED durant cette période. Mais à l'évidence, l'équipe pédagogique s'est efforcée, chaque fois que possible d'alléger la charge de travail. Je remercie également les membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce mémoire en contribuant ainsi à faire progresser la réflexion engagée. Ce travail a été supervisé avec enthousiasme et exigence par Sylvain Guyot. Ce mémoire doit beaucoup à ses relectures critiques, à nos échanges réguliers et passionnants. La promesse de repartir sur le terrain ensemble pour prolonger ce travail sera tenue ! Je tiens également à remercier Mme Béatrice Collignon, Directrice de l'UMR Passages et tous les membres de son laboratoire pour le soutien logistique et financier apporté dans l'organisation de la soutenance.

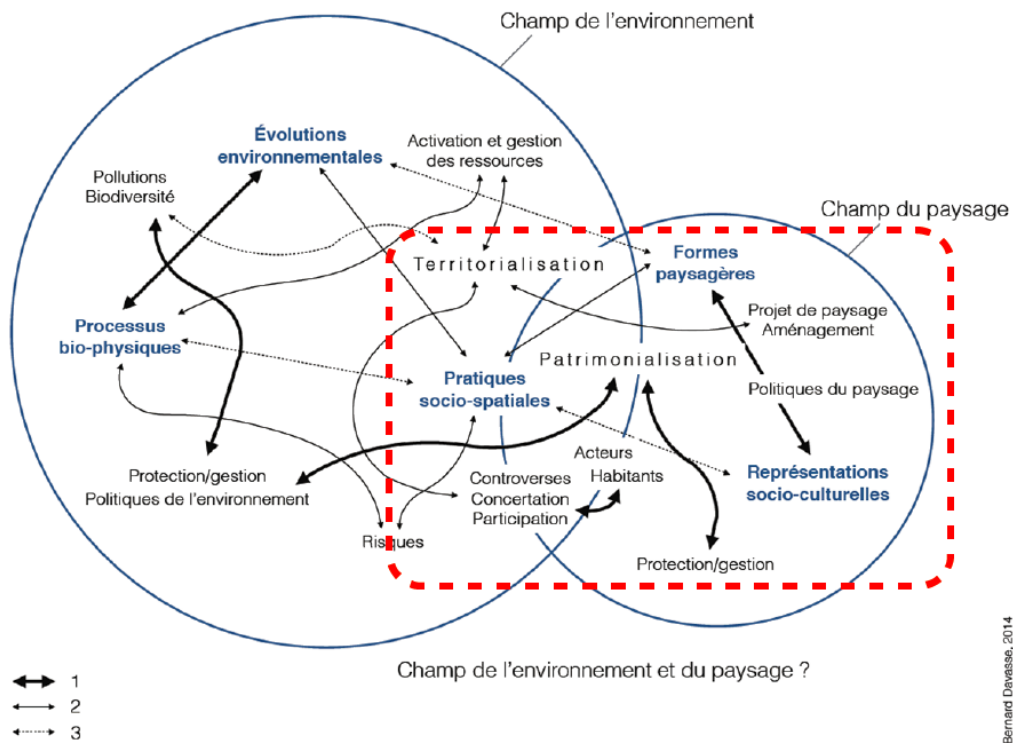
Depuis septembre 2020, j'évolue dans un nouveau laboratoire de recherche interdisciplinaire. Comme d'autres collègues poitevins, dans un contexte de recomposition des équipes et de la préparation des programmes quadriennaux de laboratoire, j'ai souhaité donner un nouveau tournant à mon propre parcours. Je remercie Elvire Diaz, directrice du MIMMOC, ainsi que tous mes nouveaux collègues qui m'ont accueilli chaleureusement et avec une grande délicatesse.

Ce temps d'écriture est un luxe, beaucoup de collègues sont contraints d'y renoncer. C'est aussi une exigence au quotidien. La réalisation d'un tel travail nécessite parfois une immersion au-delà du raisonnable. Il faut alors pour tenir en équilibre un soutien indéfectible et une bienveillance de la part de ses proches : merci à Claire, à toute la famille et aux amis d'avoir été toujours présents, c'est inestimable.

Introduction générale

Dans le cadre de mes recherches, j'ai d'abord abordé la question de la nature sauvage par le biais d'une approche géohistorique de l'aménagement des paysages et de la gestion des cours d'eau. Plus précisément, les vallées de modestes dimensions de l'Ouest de la France, parfois qualifiées d'ordinaires (Germaine, 2009), ont constitué un point d'entrée dans ma réflexion sur la construction sociale du sauvage. À première vue, il y a ici comme un paradoxe dans cet itinéraire de recherche qui, partant de l'étude d'un objet artificialisé, conduit à un questionnement sur le sauvage. Dans un premier temps, la recherche géohistorique s'est focalisée sur un objet, le fond de vallée, et son organisation paysagère structurée par un motif récurrent articulant le moulin – ses ouvrages hydrauliques – et le bief. Cette recherche initiale a été développée à partir d'une série de questions issues de la sphère opérationnelle : comment gérer l'héritage des ouvrages hydrauliques transversaux qui révèlent l'empreinte majeure de l'usage hydromécanique de ces rivières ? Comment définir une méthode de diagnostic multicritère permettant d'établir un programme d'intervention assurant à la fois la prise en charge de la patrimonialité de ces ouvrages, le maintien des usages et la prise en compte des injonctions de réduction de l'impact écologique de ces aménagements ?

Ces interrogations révèlent un changement de regard et de paradigme en matière de gestion des cours d'eau. L'héritage paysager, constitué par les moulins et les seuils, déprécié suite à la déprise puis pris dans les filets d'une revalorisation patrimoniale, fait désormais « problème d'environnement ». Ce qui était vécu et institué comme une mise en ordre de la nature, ancrée dans des temps immémoriaux par les gens du lieu, se trouve réinterprété par l'expertise écologique, à partir du milieu des années 1990, comme la perpétuation obstinée d'une production paysagère contre nature. Il me semble important de rappeler le contexte de formulation initiale des questions de recherche sur les paysages de rivière. Cette problématisation est située géographiquement, historiquement, institutionnellement et bien sûr scientifiquement. Sur le plan géographique, le travail s'est d'abord construit à partir de terrains localisés dans l'Ouest de la France (Thouet, Sèvre nantaise, Èvre, Layon, Aubance). Mais la recherche - à partir de ces terrains - a été déployée à diverses échelles spatiales, depuis celle du site jusqu'à celle de l'Europe dans un premier temps. Dans un second temps, l'analyse de la circulation des idées en matière de restauration écologique et l'ouverture vers la comparaison internationale (démantèlement de barrages) ont encore élargi le spectre des échelles spatiales et des spatialités prises en compte. La recherche est historiquement située. Précisément, le questionnement émerge d'un moment de crise dans la manière de gérer les cours d'eau. Au début des années 2000, le cycle de l'aménagement des eaux semble s'affaiblir pour laisser le champ libre à l'émergence à un desserrement de l'intervention gestionnaire voire de désaménagement. Cette période, en particulier dans le contexte français, constitue un jalon important sur la trajectoire du régime de réparation des cours d'eau qui s'ouvre à l'échelle internationale à partir des années 1960 (Brierley, 2021). Cette transition n'est pas strictement spécifique à la gestion des cours d'eau, elle traduit une mutation des conceptions scientifiques qui sous-tendent les pratiques de gestion et de restauration de la nature (Blandin, 2009). Par ailleurs, le travail sur les vallées aménagées a été développé dans deux contextes institutionnels. Le premier relève de la formation et de la recherche (Université de Nantes, *UMR LETG CNRS*) et le second est d'ordre appliqué. Il est constitué de stratégies, de mesures et de projets portés par les acteurs de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Dans ce contexte, j'ai contribué à animer des démarches opérationnelles autour de la question du devenir des sites hydrauliques au sein ou en collaboration avec des organismes et collectivités en charge de la gestion de bassin. Enfin, sur le plan scientifique, il convient de préciser à partir de quels positionnements théoriques et méthodologiques j'ai pu développer une approche du problème d'environnement (le devenir des seuils en rivière) et décrypter l'affrontement de conceptions normatives du paysage et la production de siconatures.



Bernard Davasse, 2014

Figure 1 - Ce schéma emprunté à B. Davasse me permet de situer mon propre positionnement de recherche à l'interface des champs de l'environnement et du paysage (pointillés rouge).
 Source : B. Davasse, 2014, modifiée Barraud, 2021.

© r. barraud, 2021

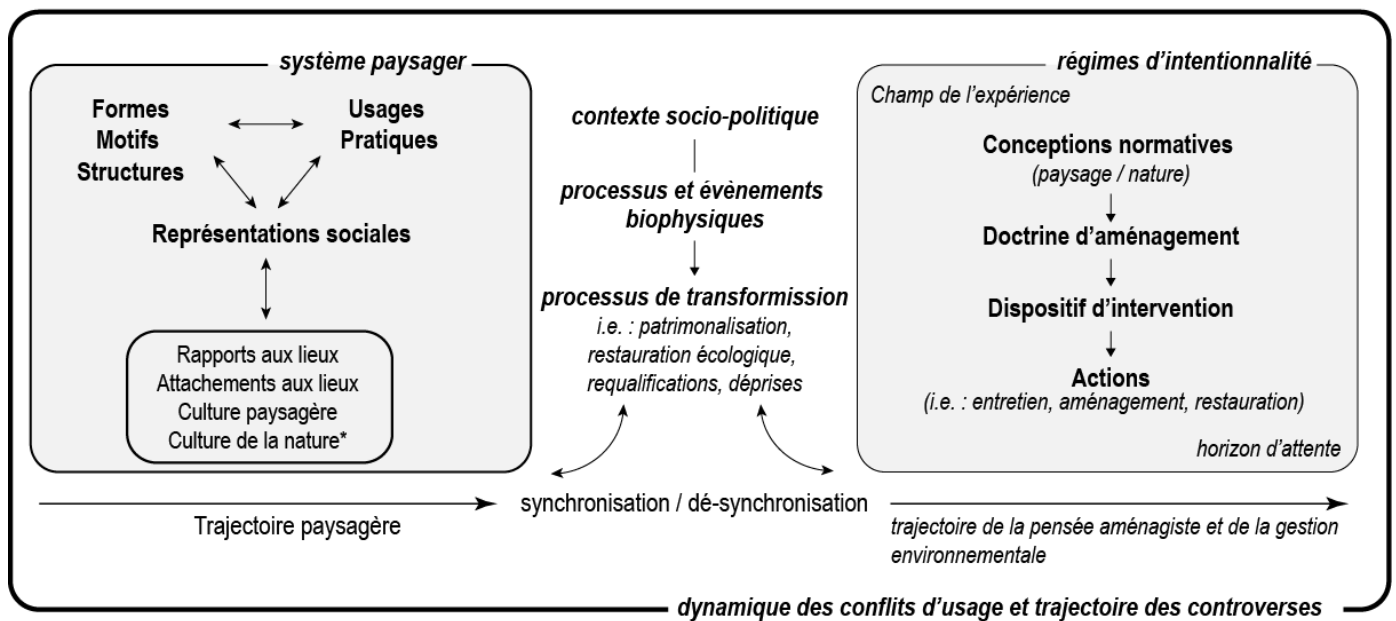


Figure 2- Ce deuxième schéma de positionnement décrit plus précisément la manière dont j'ai développé ma propre approche de géographie sociale de l'environnement en solidarissant, dans une forme de géohistoire, l'analyse des systèmes paysagers et des régimes d'intentionnalité.

Planche 1- Positionnement disciplinaire.

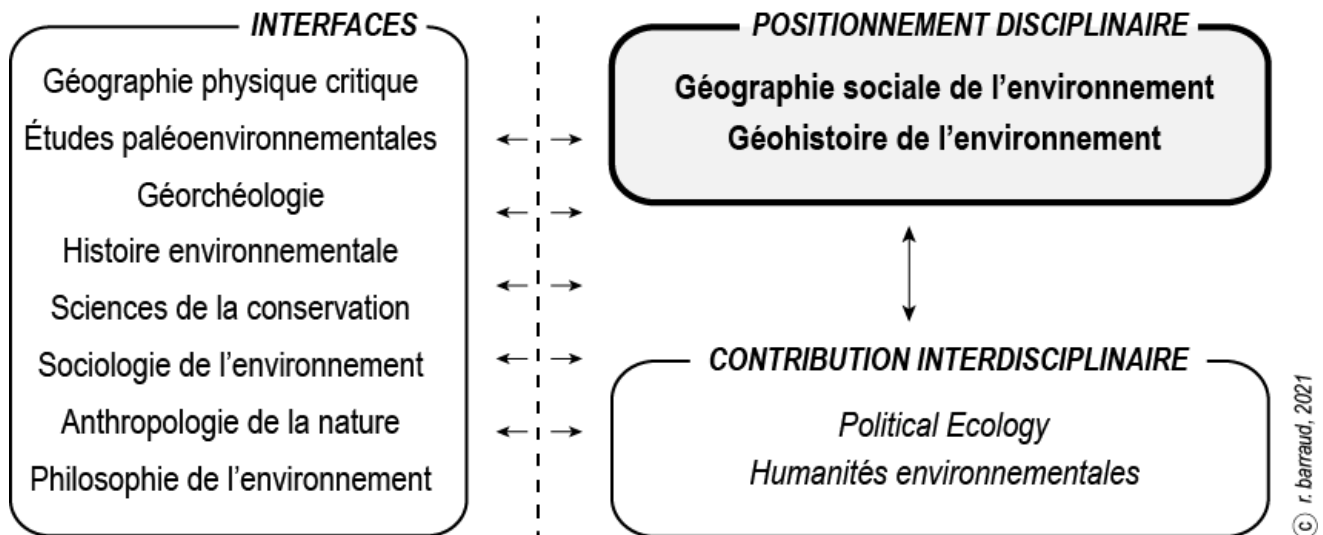


Figure 3- Caractérisation générale du positionnement scientifique, disciplinaire et interdisciplinaire.

Sur le plan disciplinaire, la recherche relève de la géographie sociale de l'environnement et de la géohistoire. Elle est nourrie d'influences variées issues d'un braconnage régulier aux marges de la discipline (histoire environnementale, histoire des techniques, sciences politiques, sociologie et philosophie de l'environnement). Ces apports me permettent d'envisager l'interdisciplinarité et une inscription de certaines de mes contributions dans les champs composites de la *political ecology* et des humanités environnementales (planche 1 et figure 3). Je n'ai pas la prétention de couvrir avec une maîtrise parfaite tous ces champs qu'une vie entière ne permettrait pas d'embrasser. Je ne défends pas une posture rigide et je ne revendique pas davantage l'appartenance à une chapelle. Je naviguerai donc, en géographe, guidé par ces balises et en empruntant des détours, espérant ainsi faire un voyage agréable et, je l'espère, utile à cette expérience de recherche du « sauvagement » au fil du temps et menée, au début de mon parcours, au fil de l'eau.

Le contexte de développement de la recherche initiale

Premièrement, ma formation doctorale s'est déroulée dans un contexte favorable à une réflexion critique portant sur les interactions nature-société en envisageant des temporalités variées (temps long – temps court). Ce contexte traduit, à l'échelle nationale, la concrétisation des efforts d'interdisciplinarité en matière de recherche sur l'environnement, ou plus précisément de recherche engageant une approche critique des interactions nature-société et une déconstruction des problèmes d'environnement. L'ouvrage collectif dirigé par le sociologue M. Jollivet (1992) *Sciences de la nature, sciences de la société – Les passeurs de frontières* est un jalon essentiel dans la construction française de cette interdisciplinarité environnementale. À la suite du Programme de Recherche sur l'eau et l'environnement (PIREN), le Programme environnement, vie et société du CNRS (PEVS), initié en 1994 et malheureusement non reconduit après 2003 (Muxart, 2004), a favorisé l'approfondissement de ces approches. L'une des priorités retenues alors « a été de promouvoir les recherches portant sur l'histoire des interactions des sociétés avec leurs milieux » (Burnouf et al., 2003). Plus précisément, le PEVS-2 (1999-2003) a permis de consolider la notion d'anthroposystème à partir des travaux développés à l'échelle de zones ateliers. Sur le plan thématique, quatre principaux axes – parfois associés à des appels à projet - ont structuré la production scientifique. Le premier portait sur l'histoire des interactions sociétés-milieux ; le

deuxième invitait à interroger les temps et espaces des crises de l'environnement (Beck, Luginbühl et Muxart, 2006) ; le troisième axe visait à appliquer la réflexion sur l'histoire des interactions nature-société aux hydrosystèmes (*Les fleuves aussi ont une histoire*, Bravard et Magny, 2002 ; Burnouf et Leveau, 2004). Enfin, le quatrième axe de travail, de nature transversale, invitait les chercheurs à une réflexion de fond sur la biodiversité et la nature en tant qu'idées, objets de gestion et sujets de controverses socio-environnementales (cf. *Quelles natures voulons-nous ?* Lévêque et Van des Leeuw, 2003). Les résultats de ces recherches interdisciplinaires sur l'environnement, fondées sur des démarches systémiques et intégrant la complexité des temporalités et spatialités environnementales, ont été décisifs dans l'orientation de mon parcours de recherche. D'une manière à chaque fois spécifique, ce contexte a nourri d'une manière très riche de nombreuses recherches en géohistoire environnementale appliquées aux systèmes fluviaux et aux zones humides (Carcaud *et al.*, 2002 ; Le Lay, 2007 ; Franchomme et Dubois, 2010 ; Dournel, Franchomme et Sajaloli, 2011 ; Comby, 2015 ; Jacob-Rousseau, 2015 ; Sajaloli, 2017 ; Carcaud, Caillault et Paysant, 2019 ; Valette, 2019).

Deuxièmement, le contexte local de réalisation de la thèse a également contribué à consolider l'assise théorique interactionnelle. Premièrement, mon laboratoire d'accueil (*LETG-Nantes UMR CNRS Littoral – Environnement – Télédétection et Géomatique*) avait placé au cœur de ses programmes quadriennaux la question des interactions et interfaces entre natures et sociétés. De plus, sur le plan thématique, bien que l'unité soit d'abord tournée vers la mer et le littoral, un axe thématique portant sur les hydrosystèmes a favorisé les échanges et projets collectifs au-delà du strict cadre de la réalisation de la thèse. En particulier, mes recherches sur la géohistoire des paysages de fond de vallée de l'Ouest de la France faisaient écho aux thématiques travaillées par les collègues rennais (Laurence Le Du, Nadia Dupont) et caennais (Laurent Lespez, Jean-Michel Cadot). Ces derniers avaient commencé à investir la question de la reconstitution des trajectoires paysagères de petits cours d'eau côtiers normands. Ces recherches ont été largement animées par Laurent Lespez à partir d'une approche couplant études paléoenvironnementales, (géo)archéologie, hydromorphologie et géohistoire des paysages (Lespez et Ballouche, 2009 ; Lespez, 2012). La forte dynamique caennaise s'est également concrétisée par la réalisation de la thèse de Marie-Anne Germaine (2009), portant sur la caractérisation des paysages de ces vallées ordinaires (quels indicateurs ?), l'analyse des représentations sociales et des politiques publiques environnementales.

Enfin, troisièmement, le lieu de préparation de la thèse a été très important. En effet, durant cette période (2002-2007), j'ai eu la chance d'évoluer dans un contexte humain très riche. Installés au sous-sol du château du Tertre, les doctorant(e)s des deux laboratoires de géographie de l'université de Nantes (*LETG* et *ESO*¹) se côtoyaient alors quotidiennement en partageant et discutant leurs approches théoriques et méthodologiques. Mon ancrage actuel dans le champ de la géographie sociale de la nature (et/ou de l'environnement) doit sans doute beaucoup à ce contexte local de départ. Par ailleurs, l'accompagnement de mon directeur de thèse, Bernard Bousquet, travaillant également sur les interactions nature-société sur le temps long, a bien sûr été essentiel dans la structuration de mon approche géohistorique. Enfin, la (re)définition et la compréhension du problème d'environnement traité dans la thèse (Barraud, 2007) a bénéficié de

¹ L'Unité Mixte de Recherche Espaces et Sociétés (*ESO*) est un des acteurs historiques du développement de la géographie sociale française. Pour plus d'information : <http://eso.cnrs.fr/fr/index/presentation.html>

² Notons, que l'histoire de l'environnement, dans le cas français, tend à évoluer sur la forme d'une histoire environnementale. Ce changement d'expression n'est pas fortuit, il révèle l'influence des travaux américains, l'internationalisation du champ mais également des mutations sur le plan des positionnements scientifiques et peut-être une évolution du sens politique de cette recherche (et des engagements associés). On pourrait faire le parallèle entre cette évolution et celle récemment appelée en géographie par l'ouvrage de Denis Chartier et Etienne Rodary (2015). Ces derniers invitent à une requalification radicale du projet « surplombant » de la géographie de l'environnement classique afin d'envisager une géographie environnementale prenant davantage au sérieux la réalité

la recherche-action conduite avec les acteurs de la gestion de l'eau. À la suite de plusieurs stages durant mon cursus universitaire, j'ai pu intégrer l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre nantaise en tant que chargé de mission (2002-2004). Par la suite, j'ai travaillé d'une manière plus distanciée avec le Syndicat mixte de la vallée du Thouet (conventions de recherche, 2005-2009). Sur le plan de la démarche géohistorique, cette relation avec les gestionnaires et les différents acteurs et usagers de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques a été très bénéfique. C'est dans ce contexte que s'est forgé mon rapport au terrain permettant d'identifier les paysages en jeu. Cette proximité avec les acteurs institutionnels et associatifs a favorisé l'accès aux sources documentaires et aux personnes ressources. De plus, elle a facilité le décryptage des informations collectées. Elle m'a également permis de considérer les difficultés inhérentes à la recherche-action. À cet égard, il m'a semblé utile de maintenir une distance critique avec les acteurs de terrain afin d'éviter l'installation dans une posture de l'expert accompagnant la mise en œuvre des politiques publiques. Les premiers résultats de mon enquête ont été utilisés et questionnés dans le cadre de démarches d'évaluation participative des paysages que je contribuais à animer avec les techniciens médiateurs de rivière. Ces démarches appliquées ont favorisé l'identification des représentations sociales et des conceptions normatives des paysages et de la nature.

Quelle géohistoire ?

-Considérer la trajectoire et la mise en délibération politique d'objets hybrides

« Les approches géohistoriques caractérisent divers courants de la géographie mais aussi de disciplines connexes qui prennent en considération l'espace : l'archéologie, l'écologie du paysage, l'aménagement. Il est possible de les définir dans un premier temps comme une tentative de restituer à la fois la dynamique et la structuration des milieux ou des territoires sur le temps longs » (Jacob, 2009, § 1).

Comme le souligne ici Nicolas Jacob, il existe plusieurs approches géohistoriques. À la suite de Christian Grataloup (2005), en première analyse, N. Jacob distingue la géohistoire – dans laquelle ma propre recherche s'inscrit le mieux – et la géographie historique : *« À la première revient de montrer les permanences, l'inertie ou les trajectoires imposées par des configurations spatiales, d'en faire un récit, bref, d'en montrer le sens dont le temps actuel est le terme. On note une prédilection pour une petite échelle d'analyse (région, territoires nationaux, civilisations). La seconde applique ses méthodes géographiques à des époques révolues » (Jacob, 2009, § 4).* Toutefois, dans cette brève synthèse, N. Jacob précise d'emblée que, dans les faits, les pratiques scientifiques brouillent cette catégorisation aux limites bien plus poreuses qu'envisagées initialement par C. Grataloup. Par ailleurs, l'approche géohistorique s'inscrit souvent elle-même dans des projets de reconstitution de trajectoires écologique, paysagère ou territoriale impliquant une interdisciplinarité. Le travail épistémologique sur l'histoire des formes paysagères, les structures spatiales et sur leurs interprétations ne peut être réduit au champ disciplinaire de la géographie. Bien sûr, les travaux pionniers de Fernand Braudel sur « la longue durée » (1958) constituent un témoignage évident de cela.

Plus récemment, les contributions de Gérard Chouquer, consubstantielles de la mise en place du nouveau sous-champ disciplinaire de l'archéogéographie, ont été décisives pour penser la dynamique des paysages de l'eau. En effet, G. Chouquer (2007a et b, 2008) a mis en évidence les biais induits par la projection dans le passé d'objets fixés par les modèles scientifiques du présent. Ceux-ci sont souvent intégrés en tant que postulat en vue d'interpréter les paysages du passé et les rapports entretenus entre ces paysages et les sociétés. Parmi ces formes momifiées par la raison scientifique, G. Chouquer évoque celles qui composent la grille de lecture des paysages agraires (bocage, openfield, etc.). En plaquant ainsi des formes fixes sur les périodes passées, sans réinterroger leur processus de production et sans considérer leur hybridité, nous produirions des récits géohistoriques idéalisés et idéologisés. Les formes héritées qui passionnent les géohistoriens

fonctionneraient alors comme des pièges à illusions. G. Chouquer développe une théorie et une méthode de production de scénarios d'histoire du paysage (2007 b), en mobilisant notamment l'approche ontologique et relationnelle du paysage développée par A. Berque en géographie (1990, 1995, 2000). La démarche géohistorique est bien nourrie par les allers et retours entre des contributions géographiques et celles issues d'autres champs disciplinaires. Sans prétendre à contribuer dans le champ de l'archéogéographie, j'en partage bien certains objectifs généraux :

« Il [G. Chouquer] *explique comment délibérer et créer les objets du paysage, comment associer l'espace et le temps, comment faire interférer la nature et les sociétés et, enfin, comment faire interagir les périodes entre elles. Il démontre combien nos attaches à une conception unique du temps sont déjouées et suggère des objets qui créent leurs espaces et leurs temps* » (Chouquer, 2007b – résumé de l'ouvrage).

Ainsi, les travaux de G. Chouquer invitent à une intégration d'une conception relationnelle du paysage en même temps qu'elle encourage à un (ré)examen minutieux des formes héritées et de leur *transmission* (processus de transmission transformative). D'autre part, la considération de formes et de natures hybrides au cœur de cette contribution archéogéographique traduit sans conteste l'influence des travaux d'Isabelle Stengers et de Bruno Latour (1999) dans leur manière de penser des objets hybrides (tissés de natures et de cultures) et d'envisager leur mise en délibération politique.

De manière progressive, j'ai essayé d'intégrer à ma démarche de géohistorien les apports issus de l'histoire environnementale. Deux domaines de contributions scientifiques ont retenu mon intérêt. Premièrement, je suis venu à l'histoire environnementale de manière indirecte, à partir de la lecture des productions interdisciplinaires françaises. Ce premier « bain » d'histoire environnementale a participé au contexte de développement de ma recherche doctorale. J'ai trouvé, au-delà du contexte scientifique de l'UMR LETG, d'autres lieux de rencontres et de productions de cette histoire environnementale. Par exemple, la commission « hydrosystèmes » du Comité National Français de Géographie (CNFG) a régulièrement démontré les possibilités offertes par l'articulation de la géographie et de l'histoire environnementale. Les fondements et la dynamique de ce champ, depuis les premières initiatives états-uniennes des années 1970, ont été utilement synthétisés par Grégory Quenet (2014). Dans cet ouvrage, l'auteur rappelle la structuration très récente de ce courant en France. Les expériences de recherches interdisciplinaires sur l'environnement ont été l'un des creusets d'une première forme d'histoire de l'environnement ou d'une « éco-histoire » en France (Beck et Delort, 1991). Une approche plus disciplinaire, mais aux bases théoriques encore fragiles, a donné lieu à une synthèse de l'histoire de l'environnement européen (Delort et Walter, 2001). L'histoire environnementale, tardivement identifiée en France, s'est considérablement développée tout en mutant et en intégrant différents courants préexistants (histoire de paysages, histoire des sensibilités, histoire sociale, histoire des techniques). Cet élargissement a permis de dépasser le cadre réducteur d'une éco-histoire dont l'écriture reposait essentiellement sur des chronologies préétablies en science de la nature. L'ouverture et la structuration de l'histoire environnementale française s'inscrit également dans le mouvement d'internationalisation du champ activé, notamment, par la diffusion des travaux pionniers nord-américains initiés dans les années 1970 (Quenet, *ibid.*). J'ai donc puisé au fil de mes recherches dans les contributions de ces différentes formes d'histoire environnementale à la française. Deuxièmement, de manière plus directe mais plus tardive, je me suis intéressé à l'histoire environnementale telle qu'initialement élaborée aux États-Unis, puis développée à l'échelle internationale².

² Notons, que l'histoire de l'environnement, dans le cas français, tend à évoluer sur la forme d'une histoire environnementale. Ce changement d'expression n'est pas fortuit, il révèle l'influence des travaux américains, l'internationalisation du champ mais également des mutations sur le plan des positionnements scientifiques et peut-être une évolution du sens politique de cette recherche (et des engagements associés). On pourrait faire le parallèle entre cette évolution et celle récemment appelée en géographie par l'ouvrage de Denis Chartier et Etienne Rodary

La lecture des travaux de William Cronon a été très importante sur le plan formel. Cet auteur propose une écriture de l'histoire environnementale qui mobilise et produit des récits : « *nous habitons un monde toujours raconté* » souligne l'historien américain (Cronon, 2016). Sur le fond, l'arrimage des échelles spatiales et temporelles permet un rapprochement avec les pratiques de la géohistoire. Plus fondamentalement, c'est bien le contenu des travaux de W. Cronon, et plus précisément sa posture critique visant une déconstruction de l'idée de *wilderness*, qui a retenu mon attention. Comme le souligne Grégory Quenet, cette posture a d'abord été formalisée dans un article intensément commenté par la suite intitulé *The Trouble With Wilderness ; or Getting Back to the Wrong Nature* (Cronon, 1995). La mise à l'épreuve du déconstructionnisme historique de cette notion clé de l'identité états-unienne suscite, encore aujourd'hui, de vives réactions de la part de certains acteurs de la préservation de la nature et des débats de fond en matière d'éthique de l'environnement. On considère donc ici à la fois le contenu de l'article, ses effets épistémologiques et opérationnels. L'article de W. Cronon inaugure la discussion quasi-ininterrompue de la *wilderness* dont rendent parfaitement compte les deux ouvrages coordonnés par Paul Nelson et John Baird Callicott (1998 et 2008). Sur le fond, l'article de W. Cronon pose les jalons d'une critique des soubassements idéologiques et religieux de la *wilderness*. Il contribue à la mise en évidence des risques liés à son recours pour gérer l'espace et régler les rapports à une nature pensée comme séparée de la société, aux États-Unis et potentiellement partout ailleurs dans le monde. Dans cette perspective, la critique en impérialisme de la *wilderness* donne prise au développement des études postcoloniales et décoloniales.

D'autres textes de W. Cronon (2016, 2021), traduits en français, réactualisent les questionnements sur les frontières invisibles qui concourent à opposer plutôt qu'à accorder le sauvage et l'artifice, l'homme et la nature, etc. Par ailleurs, la lecture de W. Cronon donne accès à bien d'autres contributions utiles à la recherche engagée. À titre d'exemple, les travaux de Ted Steinberg sur l'industrialisation des rivières de la Nouvelle-Angleterre (1991) et plus largement ceux portant sur l'agentivité de la nature dans l'histoire des États-Unis (2002) ont été mobilisés. Cette rapide présentation n'épuise pas les différentes manières dont j'ai pu recourir à l'histoire environnementale au fil de mes recherches. Toutefois, les orientations et références introduites ci-dessus sont bien celles qui ont participées à la définition du cadre d'analyse géohistorique des rivières aménagées. Je reviendrai plus loin dans le développement sur d'autres apports spécifiques à la recherche conduite sur le sauvage (récits / méta-récits ; arrimage histoire environnementale – *political ecology*).

-Sources et méthodes d'une géohistoire des paysages

Le paysage a constitué le point d'entrée initial pour développer l'approche géohistorique dans mes recherches. Plus précisément, la déconstruction du problème d'environnement (gestion des ouvrages hydrauliques hérités) a été abordée via une analyse synchronique et diachronique du paysage de fond de vallée, caractérisé par la récurrence du motif « moulin à eau » mettant en jeu le triptyque bief-moulin-chaussée. Sur le plan méthodologique, j'ai adopté une stratégie multi-sources sur laquelle je fais le choix de ne pas revenir en détail ici. De manière générale, l'enquête géohistorique a été fondée sur la réalisation d'inventaires de terrain, de recherches documentaires (archives administratives, bibliographie, iconographie) et d'entretiens semi-directifs. Une partie des données a été exploitée à l'aide de systèmes d'informations géographiques sans que mon travail ne relève véritablement de la géomatique. La profondeur historique prise en compte est celle de la mise en place du paysage productif en fond de vallée fondée sur l'utilisation de l'énergie hydromécanique. Plus précisément, la recherche archivistique à proprement parler

(2015). Ces derniers invitent à une requalification radicale du projet « surplombant » de la géographie de l'environnement classique afin d'envisager une géographie environnementale prenant davantage au sérieux la réalité et les conséquences de la crise environnementale planétaire.

couvre une période débutant à la fin du XVIII^e siècle et qui se prolonge jusqu'à nos jours. Cette approche par l'objet traduit donc d'emblée le choix de commencer l'analyse par l'étude de la dimension matérielle du paysage. À partir de ce travail sur les formes, dans un deuxième temps, j'ai étudié le plus finement possible les usages impliquant leur production et leurs modalités de gestion. Dans un troisième temps, la dimension idéale du paysage a été approfondie selon la perspective des représentations sociales. Celles-ci ont été traitées en mobilisant les recherches opérationnelles utilisant le paysage en tant qu'outil de médiation et de concertation³. Plus fondamentalement, j'ai eu principalement recours aux propositions théoriques formulées par Yves Luginbühl (2012) sur les modèles paysagers et à celles des regards paysagers défendue par Catherine Larrère et Raphaël Larrère (1997).

L'affrontement des représentations sociales, qui contribuent à activer des logiques et projets d'aménagement, a également été travaillé à partir de la notion de conception normative du paysage telle que mise en œuvre par Jacques Lepart, Pascal Marty et Olivier Rousset (2000) à partir de l'étude de cas des Grands Causses. Cette étude démontre, entre autres, comment l'expertise et l'action sur les paysages sont informées par les représentations véhiculées par les savoirs savants. Ces conceptions normatives témoignent, d'une certaine manière, des essais – souvent inconscients ou pas toujours assumés – d'articulation de préférences d'ordre esthétique (le beau), moral (le bien, le sain) et utilitaire (le bon usage). Cela renvoie aux tentatives situées de « recomposition d'une totalité de la nature » mises en évidence par Y. Luginbühl (1992). Dans ma recherche sur les rivières aménagées, j'ai cherché à identifier la dynamique des conceptions normatives et des états de références mobilisés pour agir sur les paysages (les gérer, les restaurer). Cela m'a permis d'explorer, par le détour du paysage, les nature(s) sous-tendues par les conceptions normatives dominantes, concurrentes voire complémentaires pour une période donnée.

Le moulin à eau et la vallée aménagée : agencement des milieux et des paysages, rapports à la nature et politique de la nature

Afin de reconstituer les trajectoires paysagères des paysages de rivière, d'abord dans le cadre géographique de l'ouest de la France, j'ai centré mon attention sur le motif « moulin à eau ». Cet objet était lui-même au cœur du questionnement opérationnel et semblait décisif dans l'organisation des paysages, mais aussi dans la configuration du rapport que les habitants et les usagers entretenaient avec la rivière. Il ne s'agissait pas seulement d'inventorier les héritages matériels et d'évaluer leur influence sur le fonctionnement de la rivière en tant que milieu et objet de gestion. Ce choix d'entrée dans l'analyse des paysages de rivière par l'objet « moulin à eau » était guidé par plusieurs raisons : les petites rivières et les entités « vallées » associées étaient très peu documentées par comparaison avec l'importance de travaux portant, en géographie, en histoire et archéologie et en écologie, sur les grands fleuves ou les zones humides. On trouvait bien au début des années 2000, dans le contexte francophone, des monographies sur tel ou tel petit cours d'eau, mais elles adoptaient le plus souvent des angles d'approches très techniques (ex : la gestion des berges, l'aménagement hydraulique, l'amélioration de la qualité de l'eau) et sans profondeur historique. La lecture de ces documents ne permettait en aucun cas de comprendre le paysage, ses processus de production et d'évolution. Les monographies techniques n'étaient d'aucun secours pour saisir les rapports entretenus entre les habitants et la rivière et l'espace de fond de vallée où se joue l'essentiel « des prises » (Berque, 1995) avec le monde aquatique. *A contrario*, le moulin à eau avait fait l'objet de très nombreuses études conduites par des historiens, des archéologues et plus récemment par des ethnologues. Aux sources

³ Sur ce plan les auteurs mobilisés sont très nombreux : Michelin, 1998 et 2000 ; Michelin et Joliveau, 2005 ; Donadieu, 2007 ; Paradis et Lelli, 2010 ; GuisePELLI, 2005 ; Bigando et Bercowitz, 2021 ; Bigando, 2013 ; Montembault *et al.*, 2015 ; Derioz, Davodeau et Toublanc, 2013, etc.

académiques s'ajoutait la profusion de textes techniques, juridiques, administratifs, statistiques. Ces archives permettaient bien de reconstituer les grands traits de la trajectoire d'aménagement des cours d'eau. De plus, la préservation du patrimoine molinologique fournissait aussi de nombreuses ressources. Les associations, composées de propriétaires de moulins à vent et à eau, disposaient depuis le niveau national jusqu'au niveau local d'une riche documentation spécialisée. Les membres de ces associations avaient souvent exploré par eux-mêmes (pour eux-mêmes) les strates d'archives rendant compte de l'histoire de leur bien.

Enfin, à travers une démarche d'inventaire et d'évaluation de l'héritage hydraulique conduit sur la Sèvre nantaise puis le Thouet (rivières du sud du Massif armoricain, bassin de la Loire), j'ai eu l'opportunité de confronter les approches documentaires et bibliographiques aux réalités du terrain. Plus précisément, cette démarche opérationnelle m'a permis de mieux comprendre la manière dont les différents acteurs de la gestion des vallées appréhendaient l'héritage : y reconnaissaient-ils tous du patrimoine ? Et si oui, quels éléments constituaient la patrimonialité des aménagements hydrauliques et des paysages qu'ils structuraient ? Pouvait-on identifier, dans ce contexte de rivière aménagée sur le temps long, des rapports à la nature ? La richesse de l'objet « moulin à eau » et de ses interactions avec les objets « rivière » et « vallée » a conduit à envisager ce motif comme un géogramme ou écosymbole tel que défini par A. Berque (1999, 2006). Ainsi, j'ai tenté d'appréhender le moulin à eau comme un lieu « de l'étendue terrestre étant à la fois de nature écologique, technique et symbolique » (Berque, 1999, p. 321). Cette approche a inspiré mon étude géohistorique des paysages de vallées aménagées sans que je ne m'engage totalement dans la voie de la mésologie. En revanche, ma prise en compte de cette dimension relationnelle a eu une incidence dans la manière dont j'ai envisagé – avec les acteurs de la gestion des cours d'eau – la reformulation du problème d'environnement portant sur la gestion de l'héritage hydraulique (le triptyque bief-moulin-chaussée et ses déclinaisons). Ainsi, tel que présenté dans la sphère de la gestion de l'eau, le problème d'environnement était réduit à un problème technique de gestion des ouvrages transversaux (seuils et barrages) appréhendés strictement en tant qu'artéfacts. Ceux-ci paraissaient comme isolés de leurs contextes historiques de production, d'utilisation et d'appropriation ou encore dépourvus d'affectation de valeurs et de représentations sociales. D'une certaine manière, cette approche technicienne pouvait conduire à nier l'existence des lieux, de leur histoire et de leurs habitants. L'inventaire cartographique des ouvrages, qui échappe difficilement à la représentation réductrice de ces artéfacts par le point, renforçait encore le processus de désenchantement. L'image d'Épinal du moulin à eau et de sa chute d'eau se trouvait asséchée par l'expertise technique motivée par une volonté d'améliorer l'état écologique des cours d'eau. Dans cette perspective, l'ouvrage est un obstacle – plus ou moins impactant pour le milieu ; seul le diagnostic expert peut permettre d'évaluer cet impact et de définir le mode de remédiation. Ce n'est donc pas seulement le rapport aux lieux qui est évacué dans cette perspective : ce qui est en jeu, c'est aussi la capacité et la légitimité des « profanes » à participer au processus de décision à l'échelle des arènes locales.

À l'inverse, les défenseurs du patrimoine molinologique – souvent propriétaires et titulaires de droits d'eau directement intéressés par la préservation de leur bien – tendent à recomposer et médiatiser un récit unifié, lissé et idéalisé de l'histoire de l'exploitation hydromécanique des rivières, des lieux et des paysages produits. Le moulin à eau « cœur de vallée » (Bergeron, 1984) fait l'objet d'investissements de valeurs culturelles et humaines fortes. Dans ce récit, le moulin à eau et les modes de gestion codifiées dans les règlements d'eau prennent parfois la forme d'une métaphore mécaniste (le moulin tourne comme une horloge et cadence les flux). Dans d'autres cas, la mise en scène confine à la personnification comme cela est aussi le cas pour d'autres éléments du paysage vernaculaire : les moulins à vent bien sûr, mais aussi des éléments vivants comme les arbres émondés par exemple. Les moulins à eau et les ouvrages qui permettent de les activer sont parfois naturalisés dans ce récit patrimonial, ils sont consubstantiels de la rivière en

tant que milieu naturel. Ils deviennent des rouages essentiels d'un agencement écologique constituant ainsi un objet hybride parfait (Chouquer, 2007). De plus, garants de la préservation du patrimoine, les acteurs de la sauvegarde des moulins mobilisent quelque fois à l'excès le registre de la filiation avec le meunier et l'usinier ; cette filiation revendiquée renforcerait leur légitimité à gérer la rivière et en creux, à contraindre celles revendiquée par d'autres acteurs (les collectivités locales, les techniciens de rivières, les garde-pêches, les pêcheurs eux-mêmes, etc.).

Ce récit du paysage-patrimoine sous-tend, comme la conception experte écologisante, une vision de la nature utile, belle et saine. Le paysage vernaculaire posséderait des qualités écologiques acquises sur le temps long issues de coévolutions entre nature et société. Cette interprétation a été clairement formulée par Claude Rivals (2000), l'un des plus grands spécialistes du couple moulin-meunier à l'échelle européenne⁴. Le discours patrimonial rejoint en certains points les analyses proposées sur le temps long dans les études paléoenvironnementales et géoarchéologiques portant sur les cours d'eau de grande dimension (Burnouf, 2013 ; Carcaud et Arnaud-Fassetta, 2019) ou sur les petites rivières (Lespez, 2012 ; Beauchamp *et al.*, 2017 ; Brown *et al.*, 2018). Elle est également en adéquation avec les travaux académiques portant sur la haute valeur patrimoniale des paysages agro-sylvo-pastoraux européens (Poux et Pointereau, 2014 ; Agnoletti et Rotherham, 2015). Notons que selon ces auteurs, l'une des causes d'érosion de la biodiversité en Europe résulterait précisément de l'abandon progressif des pratiques de gestion traditionnelle de ces paysages (cf. la notion de *cultural severance*⁵ proposée par Ian Rotherham, 2013).

Des trajectoires paysagères à la généalogie de la pensée aménagiste

Proposition méthodologique

La réflexion sur la mise en forme d'une grille d'interprétation géohistorique des trajectoires paysagère et patrimoniale des paysages de l'eau a été engagée en fin de thèse, une première formalisation est proposée dans la conclusion du manuscrit (Barraud, 2007, p. 343-353). Je proposais alors d'articuler quatre registres d'interprétation. Le premier que j'avais intitulé sans doute improprement « géohistorique » était centré sur la restitution chronologique de la matérialité du paysage de rivière aménagée et de ses usages. La dimension matérielle du paysage servait de support à un deuxième niveau d'interprétation portant sur les caractéristiques idéelles de ce paysage. Ce deuxième niveau de lecture mobilisait l'approche mésologique d'une manière relativement rudimentaire. Il s'agissait à ce stade de reprendre le récit établi en première analyse afin d'identifier, pour les paysages de rivières aménagées, ce qu'Augustin Berque définit comme des prédicats dans sa théorie écoumène. Ainsi, selon A. Berque (1999, p. 60) la « *trajectivité des choses dans l'écoumène peut s'ordonner selon quatre modes d'existence : en tant que ressources, contraintes, risques ou agréments* » (*prises*). Le recours au géogramme « moulin à eau » permet d'étendre le repérage de ces prédicats à l'échelle du paysage de rivière. Toutefois, comme indiqué précédemment, dans les recherches conduites depuis la thèse je n'ai pas fortement investi cette perspective ontologique. Celle-ci demeure en toile de fond mais n'occupe pas une place centrale en raison de ses lourdes implications théoriques et méthodologiques.

⁴ La recension de l'œuvre majeure de C. Rivals (2000), *Le moulin et le meunier. Mille ans de meunerie en France et en Europe* (préfacée par J. Le Goff) proposée par Cyrille Megdiche (2002) dans la revue *Études Rurales* nous semble parfaitement retranscrire la portée de ce travail : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/103>

⁵ Je définis précisément et discute cette notion dans le chapitre 5 portant sur la notion d'ensauvagement.

Mon parcours de recherche et en particulier la contribution à des programmes de recherche interdisciplinaires⁶ ont conduit à privilégier l'utilisation des notions de représentations sociales et de modèles paysagers afin de travailler la dimension idéale des paysages et de la nature. Le troisième niveau d'interprétation est d'ordre épistémique, il considère l'articulation de la science, de la technique et des représentations de la nature en vue de définir ce que j'ai appelé des régimes d'intentionnalité. Il s'agit ici de définir des périodes durant lesquelles s'établissent des doctrines d'aménagement à partir de paradigmes scientifiques, de motivations et de représentations spécifiques. Les conceptions normatives du paysage (et de la nature) sont formalisées et consolidées sous forme de doctrines d'aménagement, traduisant pour un temps donné, une pensée de l'action. Celle-ci associe les dimensions esthétiques, éthiques et socio-économiques qui orientent la définition de l'intérêt général. Ces doctrines sont elles-mêmes intégrées à des dispositifs d'intervention articulant le droit, les politiques publiques et leurs modalités de mise en œuvre concrètes. Enfin, la quatrième entrée de cette grille de lecture porte sur la dimension politique de l'intégration des prédicats et des doctrines d'aménagement sous la forme d'arrangements opérés à l'échelle locale. Il s'agit là de comprendre selon quelles modalités sont conduites les délibérations politiques au sujet du devenir des paysages et des natures désirées. Ce dernier volet permet d'introduire, dans la démarche méthodologique, les réflexions sur les cosmopolitiques (Lolive et Soubeyran, 2007) et la capacité de ces collectifs à prendre en charge des objets hybrides donnant prise à des controverses.

Suite à la thèse, les différents aspects de cette grille ont été remobilisés et retravaillés de manières variées en fonction des objets et problématiques traités et de la configuration des équipes constituées. Parallèlement à l'application de cette grille d'interprétation géohistorique aux paysages de rivières « à moulins » (Barraud, 2009 ; Barraud et Ménanteau, 2009), d'autres objets ont été saisis selon des perspectives relativement proches. La recherche réalisée sur les épis de la Loire armoricaine a constitué un cadre très favorable à l'avancée de cette réflexion géohistorique appliquée à l'analyse de la patrimonialisation des paysages et de la nature (Barraud *et al.*, 2013 ; Davodeau *et al.*, 2013 ; Davodeau et Barraud, 2018). Alors que je travaillais avec les collègues angevins impliqués dans le programme *PATRA* (2010-2012), j'ai pris connaissance de la proposition de la grille de lecture généalogique de la pensée de l'eau en France élaborée par Jean-Paul Haghe (2010). Comme j'avais essayé de le faire à la fin de la thèse, J.-P. Haghe tentait d'articuler l'analyse des temporalités à la valeur sociale de l'eau « [...] considérée ici selon le point de vue *écouménil*... » (Haghe, 2010, p. 48). Toutefois, afin de proposer non-plus une simple périodisation révélant des prédicats dominants, concurrents ou complémentaires, J.-P. Haghe mobilisait les notions de régimes d'historicité (Hartog, 2003), de champs d'expérience et d'horizon d'attente (Kosseleck, 1990) afin de mettre au jour les figures temporelles contenues dans les discours savants sur l'aménagement des eaux. Sans reprendre l'intégralité de l'assise théorique des régimes d'historicité, j'utiliserai ici une définition simplifiée : « *un régime d'historicité peut donc être envisagé comme la façon dont une société articule le passé, le présent et le futur* » (Hartog, 2003).

Dans sa généalogie de la pensée de l'eau, établie sur la base des travaux de François Hartog et de Reinhart Kosseleck (1990), J.-P. Haghe mobilise trois régimes d'historicité différents. Le premier est celui de l'*historia magistra* au sein duquel le passé alimente un « *réservoir d'exemples susceptibles de venir informer l'action* » (Haghe, 2010, p. 50). Ce régime de l'*historia magistra* s'ouvre avec l'Antiquité et s'affaiblit à partir de la fin du XVIII^e siècle. Il laisse alors progressivement la place à un deuxième régime d'historicité, le *régime moderne*. Dès lors, le progrès guide l'action. Il ne s'agit plus de reproduire le passé duquel on cherche à s'arracher, mais de se projeter vers le futur à conquérir par la maîtrise technique. La montée en puissance de ce régime moderne domine une grande

⁶ Cf. volume 2, programme interrégional Patrimoine et trajectoires paysagères des vallées ligériennes (*PATRA*, 2010-2012) et programme ANR Représentations de la nature et des paysages dans les petites vallées de l'ouest de la France face aux projets de restauration écologique (*REPPAVAL*, 2012-2015).

partie du XX^e siècle avant de subir la concurrence d'un nouveau régime d'historicité que F. Hartog désigne par le terme de *présentisme*, soit l'ère contemporaine du « présent omniprésent » et règne de l'immédiateté.

La figure 4, ci-après (page suivante), offre une présentation synthétique de la grille d'analyse élaborée suite à la thèse et après intégrations des lectures présentées ci-dessus. L'interprétation est appliquée à quatre régimes d'intentionnalité qui correspondent à des séquences historiques, mais dont la portée dépasse celle des bornes temporelles établies. Celles-ci permettent simplement d'identifier, pour chaque régime, la période durant laquelle il se structure et joue à plein. Cette recherche est documentée par des articles publiés et intégrés dans le volume 2 de l'HDR. La dernière colonne du tableau précise les rapports possibles au sauvage pour chacun des régimes.

RÉGIME D'INTENTIONNALITÉ	RÉGIME D'HISTORICITÉ	MISE EN ORDRE	DOCTRINE	DISPOSITIF	RAPPORT AU SAUVAGE
HYDRAULIQUE 1 (1750-1950)	<i>Historia Magistra</i> puis régime moderne	Hydraulique et halieutique	Le bon usage des eaux Les eaux « productives » Pacifier et optimiser Réguler les flux Favoriser la circulation	Administrer les eaux Réglementer / normer Expertise des Ponts et chaussées puis du service hydraulique agricole (fin XIX ^e) Repeupler (poissons) Aménager	Rejet du sauvage improductif Discriminer le sauvage utile et nuisible Introduire et acclimater le sauvage utile Valorisation du sauvage Ressources et des pratiques élitaires (<i>i.e.</i> : <i>pêche du saumon</i>)
HYDRAULIQUE 2 (1950-1980)	Moderne	Hydraulique	Moderniser l'infrastructure Réduire les risques Priorisation des « eaux agricoles » Evacuer les eaux de crue Conserver les eaux d'étiage	Déconcentration de l'hydraulique agricole Développement agricole : approche sectorielle Syndicats hydrauliques de bassin	Réduire le sauvage
RESTAURATION 1 (1980-1995)	Transition modernisme / Présentisme	Hydraulique puis et paysagère	Retrouver des rivières propres Valoriser des paysages de rivière (ressource territoriale) Rétablir et patrimonialiser les héritages paysagers	Contrat de rivière Contrat entretien restauration Plan de paysage Site classé Gestion intégrée	Lutter contre l'ensauvagement / (dé)valorisation esthétique
RESTAURATION 2 (à partir de 1995)	Pluralisme des régimes Dominance du présentisme Néo-futurisme ?	Piscicole et écologique	Retrouver des rivières vivantes Restaurer des infrastructures naturelles Rétablir les continuités écologiques Rétablir le bon état des eaux Identifier, évaluer et valoriser les services écosystémiques Distinguer des rivières sauvages	Contrat territorial milieux aquatiques contrat de milieux Programme de démantèlement de barrage Labellisation (<i>i.e.</i> : <i>rivières sauvages</i>) Les ONG comme partenaires de l'état et des collectivités	Ré-introduction du sauvage Ré-ensauvagements Desserrement des cycles d'intervention (Re)valorisation esthétique

© F. Barraud, 2021

Figure 4- Les régimes d'intentionnalité : grille de lecture synthétique.

Inflexions

Je peux identifier plusieurs inflexions dans cet itinéraire de recherche « au fil de l'eau ». J'ai expliqué précédemment comment l'entrée par « l'objet » (ie : moulin, seuil, barrage, épis, etc.) m'avait conduit à mettre au jour des trajectoires paysagères en cherchant à articuler les dimensions matérielles et idéelles des paysages. Dans cette perspective, l'étude des différentes formes de patrimonialisation (Di Meo, 2007 ; Dério, 2010 ; Bouisset et Degrémont, 2010 et 2013) a permis d'identifier les mises en concurrence et tentatives d'articulation entre différents héritages et registres de valeur (Germaine et Barraud, 2013a et b ; Barraud et Germaine, 2013). Progressivement, mon intérêt s'est déplacé de l'objet (le site hydraulique, la vallée, la rivière) vers la relation sociale et culturelle à l'objet. Dans le même temps, l'étude localisée des conflits d'usages, influencée au début de mon parcours par les apports de l'économie de la proximité (Torre, 2010) a peu à peu été complétée par l'étude des controverses socio-environnementales (Mounet, 2007 ; Venturini, 2010 ; Clarimont, 2005 et 2015 ; Barraud, 2017a et Barraud et Germaine, 2017). Cela m'a permis d'explorer les interactions entre les conflits localisés et les controverses socio-techniques.

En m'engageant dans l'analyse de la controverse du démantèlement de barrages, j'ai élargi la focale de l'analyse à l'étude des socionatures dans la perspective de la *political ecology* (Gautier et Benjaminsen, 2012 ; Blot et Besteiro, 2017). En particulier, je me suis intéressé à la restauration écologique comme mode de construction sociale de la nature et du sauvage. Dans cette perspective, j'ai essayé d'appliquer l'approche géohistorique non plus seulement à des objets mais à des idées qui, elles aussi, créent leurs spatialités et leurs temporalités. Finalement, à travers les tentatives de reconstitution de trajectoires paysagères ou patrimoniales, j'ai utilisé l'analyse des processus (ex : patrimonialisation, restauration, etc.) afin de mettre en tension les objets et les idées. J'ai essayé, en faisant cela, d'identifier les évolutions synchrones et a-synchrones entre ces deux pôles. D'une certaine manière, j'ai appliqué la même démarche pour étudier la controverse socio-technique du démantèlement de barrages.

Je ne me suis pas totalement détourné de l'approche paysagère mais elle n'est plus systématiquement privilégiée (en particulier par l'étude des formes, des objets). Pour moi, le paysage constitue essentiellement un révélateur, un mode de médiation de problèmes relatifs à la dynamique des rapports à l'espace et à la nature, ou encore à l'évolution des modes d'habiter. Les paysages fixent des controverses socio-environnementales, mais celles-ci ne peuvent pas être expliquées par le paysage en tant que tel. Par ailleurs, si je considère toujours comme très fructueux l'identification de modèles paysagers qui permettent de rendre compte de la dynamique des représentations sociales du paysage, je me suis peu à peu familiarisé avec d'autres approches relationnelles, notamment celles qui mettent en avant les attachements aux lieux (Sébastien, 2016), les agencements et l'agentivité. Cette évolution traduit un intérêt grandissant pour les apports de l'anthropologie à l'étude des relations à la nature et à l'espace (Ingold, 1993 ; Dalla Bernardina, 1996 ; 2012 et 2014 ; Tsing, 2017a).

Ces approches socio-anthropologiques contribuent à tracer les contours de l'appréhension des mondes plus qu'humains. Elles favorisent sans conteste le dépassement du dualisme nature-culture et des autres couples d'opposition qui caractérisent la Modernité (Maris, 2018). Les notions d'agentivité, d'assemblage, d'agencement, d'objet hybrides sont séduisantes et stimulantes car elles semblent offrir de nouvelles clés de lecture pour comprendre les relations entre humains et non-humains dans le contexte de l'Anthropocène. Par ailleurs, leur complexité n'est plus seulement rendue par l'étude des interactions systémiques, elle est parfois décryptée et restituée selon la rhétorique et les procédés formels de la théorie de l'acteur-réseau. Il est possible de reconnaître les apports de cette approche spécifique mais également de procéder à sa mise à

distance critique (Lespez et Dufour, 2021). L'approche latourienne n'est pas calibrée pour une approche spatiale et elle (re)connaît peu les apports de la géographie dans l'étude des socio-natures et des modes d'habiter en général. Comme le démontre Yves Le Lay (2020), la théorie de l'acteur-réseau tend à niveler « *les compétences* » des agents considérés. Je suis sensible à cet argument car il met en cause la possibilité de bien saisir les rapports de pouvoir qui sont à l'œuvre dans la production des socio-natures et dans l'inégal accès aux ressources. De plus, toujours selon Y. Le Lay (2020, p. 273) :

« *Mettre en valeur l'hybridité incline à invisibiliser la nature au profit de l'humain qui se construit ainsi un environnement répondant à toutes ses aspirations* ».

On retrouve une critique plus définitive chez le philosophe de l'environnement Baptiste Morizot (2017) qui associe la notion d'hybride à un discours post-nature qui exprimerait la fin du sauvage en tant qu'altérité radicale. L. Lespez et Simon Dufour (*ibid.*), proposent de développer une forme de géographie environnementale critique des socio-natures en reconnaissant tout à la fois la nature hybridée dans leur construction historique et la spontanéité du vivant. Le sauvage, l'ensauvagement et le ré-ensauvagement qui sont au cœur de ce mémoire de HDR sont donc considérés comme des aiguillons d'une réflexion sur l'hybridité et l'altérité dans le champ de la géographie sociale de l'environnement. Cependant, la démarche de recherche que je propose n'est pas formatée selon les principes de la théorie de l'acteur-réseau.

Présentation du mémoire de recherche

-Sauvage, ensauvagement, ré-ensauvagement

Dans mes recherches précédentes, le sauvage est apparu de multiples manières et toujours selon des formes problématiques. Le sauvage est perçu dans l'exubérance végétale d'une rivière « abandonnée à elle-même » ou encore dans les flux redevenus tumultueux suite à la ruine ou au démantèlement d'un barrage. Le sauvage est artialisé *in situ* et *de visu* dans le cadre de mises en scène pittoresques. Mais il est également esthétisé dans le cadre d'actions de restauration écologique. Les projets de paysage comme les opérations d'ingénierie écologique jouent avec l'imaginaire, l'esthétique et les valeurs associées au sauvage. Dans une certaine mesure, il se trouve pris dans une logique de *design* spatial, ce qui peut conduire à contredire ses qualités intrinsèques (spontanéité, autonomie). Enfin, j'ai vu à l'œuvre des hiérarchisations naturalistes et culturelles du sauvage, j'ai pu prendre conscience de l'instabilité temporelle et géographique de ces classements. Dans le cadre de ces recherches sur les eaux courantes et stagnantes, chaque rencontre avec le sauvage a ouvert de nouvelles perspectives pour interroger les objets et les idées placés au cœur de ma réflexion. Au fil du temps, le sauvage apparaît comme un référent pour définir l'intérêt général et orienter l'action publique. La norme semble se construire par opposition avec le sauvage ou au contraire, le sauvage paraît saturer positivement l'horizon d'attente : il faut l'imiter, le laisser faire ou faire avec (Larrère, 2017, Fabiani, 1995 et 2000 ; Crist, 2019, Heyd, 2005). Le sauvage, à travers l'autonomie radicale qu'il sous-tend, constitue un vecteur pour interroger les stratégies de contrôle de la nature. Toutefois, le sauvage se trouve aussi hors du champ de ces diverses tentatives de mises en ordre ; il est là, dans les replis de l'action publique ou plus généralement dans ce qui échappe aux régimes d'intentionnalité. Il s'épanouit dans des interstices spatiaux ou sous forme de Tiers paysage (Clément, 2004). Il nous échappe, son étrangeté suscite des postures ambivalentes et des disputes. Substance, processus, force de vie, caractère d'un paysage ou catégorie spatiale : le sauvage peut fixer une très grande diversité d'interprétations. Il circule entre différents mondes et au sein de différents champs de savoirs. Il n'est pas seulement un passeur de frontières, il rend celles-ci floues, il révèle leur porosité. Le sauvage déjoue l'imposition de limites.

M'intéresser plus frontalement au sauvage se traduit dans mon travail par une réflexion approfondie sur deux processus distincts mais qui peuvent être articulés. Premièrement, dans le prolongement de l'étude de la déprise paysagère appréhendée dans les vallées fluviales, j'ai exploré d'une manière plus générale les différentes formes d'ensauvagement (ou d'*auto-rewilding* pour reprendre la formule d'Anna Lowenhaupt Tsing (2017b)). Celles-ci caractérisent ce qui devient sauvage sans projet intentionnel (Barraud, 2020c et d). Deuxièmement, dans la continuité des recherches menées sur la restauration écologique des cours d'eau, j'ai investi l'analyse des ré-ensauvagements qui expriment la mise en œuvre de stratégies de conservation de la nature. Ces orientations de recherche me permettent de valoriser au mieux mon parcours et les inflexions présentées ci-dessus. Elles appellent le développement d'un cadre d'analyse multiscalaire approprié. En ce sens, le mémoire que je présente ici s'inscrit dans la continuité des recherches que j'avais menées sur la « production » de socio-nature via l'ingénierie écologique de rivières sauvages sur la base d'une comparaison entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Ce travail m'a permis de me familiariser avec le champ de force des pratiques et initiatives de *rewilding* qui a connu une forte montée en puissance en Europe depuis une vingtaine d'années, après avoir été initialement structuré aux Etats-Unis (Barraud et Périgord, 2013 ; Jorgensen, 2015 ; Barraud et Portal, 2018 ; Barraud *et al.*, 2019).

-(Re)conquêtes sauvages : trajectoires, spatialités et récits

Ce mémoire inédit explore, pour fonder un projet de recherche, les différentes formes de (re)conquêtes sauvages. Celles-ci sont interrogées selon trois perspectives croisées : les trajectoires géohistoriques, les spatialités et les mises en récit. Le mémoire est organisé en trois parties (Figure 5). La première partie, composée de deux chapitres, rend compte à partir de l'objet « rivière » et selon une approche inductive, du développement de la réflexion sur les processus d'ensauvagement, de ré-ensauvagement et de préservation du sauvage. Le premier chapitre constitue une relecture et un approfondissement des recherches sur les déprises paysagères et les restaurations écologiques via le démantèlement de barrages. Le deuxième chapitre est centré sur l'analyse de l'essor du mouvement international de préservation des rivières sauvages. Ces deux chapitres permettent de travailler l'hypothèse d'une importation-adaptation des registres de prise en charge et de reconnaissance du sauvage depuis le foyer émetteur des États-Unis. La deuxième partie du mémoire propose, dans trois chapitres spécifiques, une discussion épistémologique sur les trois notions centrales dans l'élaboration du projet de recherche : le sauvage (chapitre 3), l'ensauvagement (chapitre 4) et le ré-ensauvagement / le *rewilding* (chapitre 5). La troisième partie expose les trois orientations du projet de recherche sur les reconquêtes sauvages qui se déploient selon une logique scalaire. Le chapitre 6 présente une réflexion généalogique à l'échelle française sur l'idée et les pratiques associées au *laisser-faire* (la nature), en considérant ses différentes formulations historiques (la nature « abandonnée à elle-même », la non-intervention, la libre évolution, etc.). Le chapitre suivant (7), offre un décryptage du mouvement de promotion de la nature sauvage à l'échelle européenne. Ici, les différentes formes, initiatives, réseaux et mises en récit du *rewilding* sont appréhendés selon une approche de type « *political ecology* » et à l'aide de la grille de lecture des fronts écologiques (Guyot, 2015 et 2017). Ce chapitre intègre une présentation plus robuste du positionnement théorique qui fonde le projet de recherche. J'y précise les éléments de la *political ecology* que je mobilise dans le cadre d'une géographie sociale environnementale et comme vecteur d'un dialogue interdisciplinaire. Enfin, le dernier chapitre de cet essai (8) constitue une ouverture sur les dimensions planétaires qui caractérisent les discours, stratégies et initiatives concrètes de reconquêtes du sauvage qui orientent d'une manière significative la conservation de la nature à l'échelle internationale.

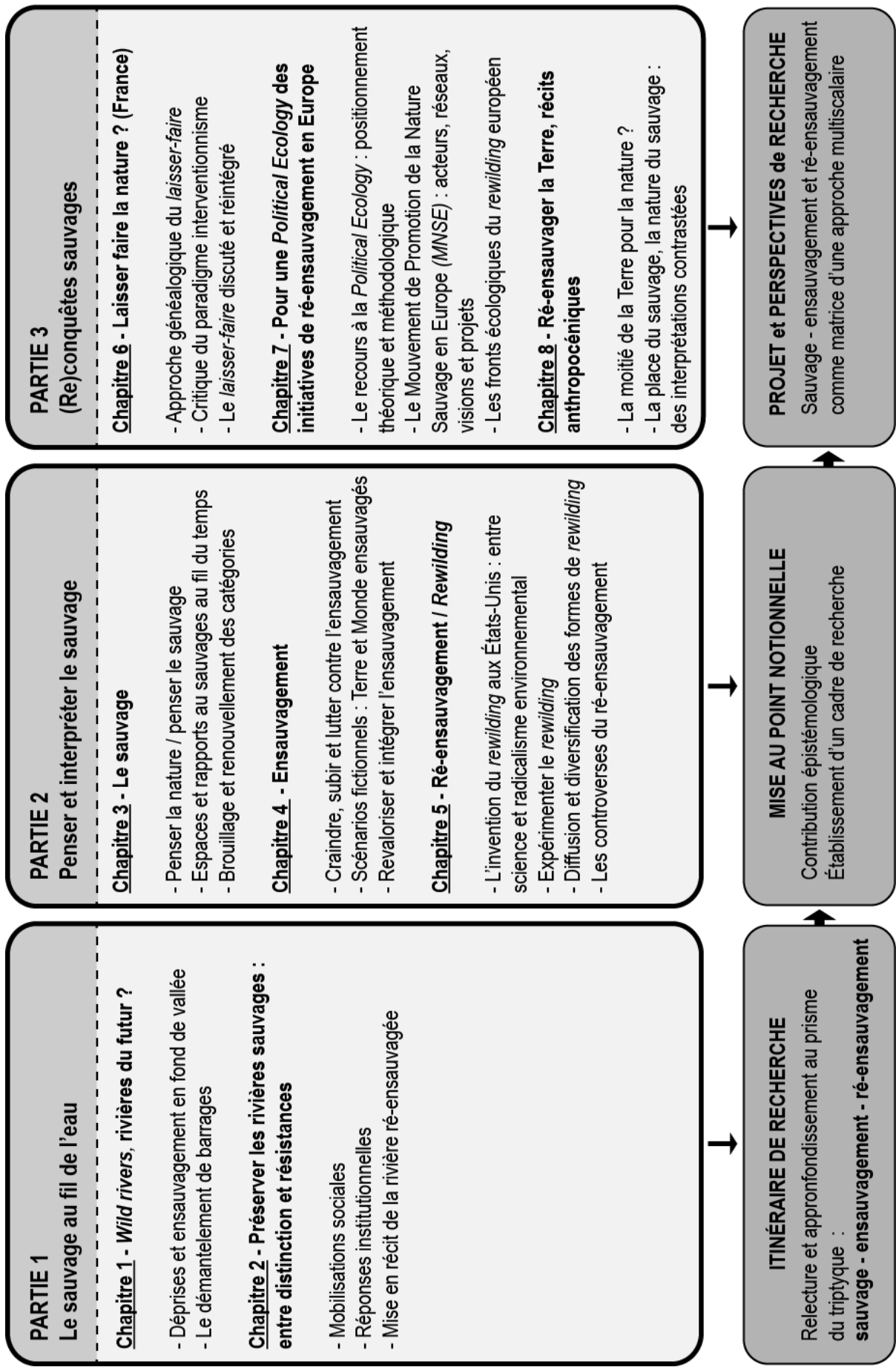


Figure 5- Plan du mémoire.

PARTIE I

Le sauvage au fil de l'eau

Chapitre 1 : « Rivières du futur, *wild rivers* ? »⁷

Introduction

« D'une manière générale la renaturation ouvre sur la question du sauvage. Afin de préserver la qualité des milieux et d'assurer le maintien d'un bon niveau de leur résilience, les écologues envisagent d'en améliorer la fonctionnalité et la biodiversité en réintroduisant de la naturalité. De quelles significations vont se charger les paysages de l'ensauvagement⁸ créés par l'effacement d'ouvrages ou la préservation des sections déjà marquées par la déprise ? Le sens et la valeur que l'on saura attribuer à ces espaces conditionneront leur maintien dans le temps et les modalités de leur appropriation. Cet enjeu rappelle celui de la reconnaissance et de l'intégration de ce que Gilles Clément (2003) désigne sous le terme de Tiers-Paysage » (Barraud, 2007, p. 354).

Cet extrait de la thèse illustre bien la manière dont la question du sauvage a été travaillée dès le début de mon parcours de recherche. Je souhaite ici revenir sur deux modalités de (re)considération du sauvage à travers les mobilisations environnementales et les politiques publiques relatives à la gestion des cours d'eau. Le premier temps permet de questionner l'évolution des interprétations des paysages de l'ensauvagement résultant de processus de déprise. De manière plus développée, le deuxième temps de ce chapitre traite d'une approche intentionnelle de réinstauration d'un ordre sauvage, par le biais du démantèlement des barrages. L'analyse généalogique de cette idée nous conduira à faire un premier détour par l'histoire de la lutte contre la construction des grands barrages.

1.1-Ensauvagement des paysages fluviaux et Tiers-Paysages

L'enfrichement des vallées (et plus spécifiquement des fonds de vallée) a été abordé dans le cadre de ma thèse de géographie portant sur la trajectoire paysagère des rivières de l'Ouest de la France (2007). J'ai examiné comment le processus de déprise, à travers ses perceptions et ses interprétations idéologiques, avait permis de légitimer des projets d'aménagement fondés sur des doctrines et des dispositifs d'intervention bien définis (hydraulique, paysage, écologie). De manière générale, à l'abandon perçu et mis en récit répond la remise en ordre. Celle-ci peut prendre différentes formes en fonction des régimes d'intentionnalités⁹ et des contextes locaux. Historiquement, depuis la période post-révolutionnaire, cette mise en ordre a d'abord induit une lutte et un contrôle strict de l'expression du sauvage. Le changement de paradigme de la gestion des cours d'eau, qui est désormais fondé sur les connaissances et les expériences de restauration écologique, modifie - en théorie - le sens de cette logique de mise en ordre. En effet, l'ordre considéré à présent est précisément celui d'une nature la moins contrainte possible par les artéfacts, la plus libre, spontanée... et donc sauvage ? Toutefois, j'ai également discuté précédemment les paradoxes et contradictions de la mise en œuvre de l'ingénierie écologique (Barraud, 2009 ; Germaine et Barraud, 2013). Les moyens techniques mobilisés, les niveaux variables de maintenance « post-opératoire » exigés, ou encore les chausse-trappes constituées par les états de références (Dufour, 2018) conduisent à nuancer cette mise en ordre écologique qui favoriserait une meilleure expression et valorisation du caractère sauvage des rivières.

⁷ Je reprends ici le titre d'un article que j'ai publié dans la revue *Vertigo* en 2011 (Barraud, 2011a) qui interrogeait les représentations et conceptions normatives en jeu dans la mise en œuvre des opérations de démantèlement de barrages de part et d'autre de l'Atlantique. L'article est intégré au vol. 2 de l'HDR, il est également accessible ici : <https://journals.openedition.org/vertigo/11411>

⁸ Aujourd'hui, je préfère distinguer l'ensauvagement (en tant que processus non intentionnel) du ré-ensauvagement qui relève d'une action stratégique et motivée. C'est pourquoi, le démantèlement de barrages serait selon moi davantage à considérer comme une modalité de ré-ensauvagement.

⁹ Cf. vol 2 de l'HDR.

Malgré la généralisation des programmes d'intervention, les recherches de terrain réalisées depuis vingt ans m'ont permis d'identifier des sections de vallée où – indépendamment d'une stratégie de conservation explicitement assumée – on peut observer le développement de ce que Gilles Clément appelle des Tiers-Paysages (cf. exergue). Ainsi, alors que le maillage d'acteurs et de structures d'interventions sur les cours d'eau n'a jamais été aussi dense, il semblerait que certains espaces se trouvent hors champ du régime d'intentionnalité et de toute forme de mise en ordre. Hervé Davodeau (2004) a mis en évidence comment les politiques publiques de paysage parvenaient à partir d'interventions ponctuelles à produire un discours à plus large échelle spatiale alimentant un processus de patrimonialisation. A l'échelle des vallées aménagées étudiées, quelques restaurations de seuils, de moulins et de traversées urbaines peuvent suffire à modifier la perception des rivières. La combinaison (voire l'intégration) de l'action paysagère et de la restauration écologique, parfois adossée à des dispositifs de protection ou de reconnaissance du patrimoine naturel, tend à instituer les vallées en tant que conservatoires de nature et de culture.

Toutefois, l'entretien et la restauration des ripisylves engagent une intervention linéaire et donc moins ponctuelle que les actions issues des politiques de paysages ou de patrimoine. La mise en œuvre des contrats de rivière et de leurs déclinaisons passe par la réalisation préalable d'un diagnostic très fin qui - en principe – ne laisse pas la moindre section de berges de côté. Le terrain est intensivement parcouru à pieds ou en canot et désormais, les drones viennent assister la réalisation de ces états de lieux des lits fluviaux, des berges et des boisements. Cette démarche systématique était constitutive des premiers programmes d'intervention au début des années 1980, elle le demeure encore aujourd'hui dans le cadre d'une approche plus écologique. Cette démarche initiale de connaissance exhaustive, qui semble toujours relever d'une logique de maîtrise totale, laisse pourtant place à des « blancs » dans la mise en œuvre concrète des travaux en fond de vallée. Pendant longtemps, la non-domanialité¹⁰ de ces cours d'eau a constitué un frein à la continuité de l'action publique mais la possibilité de recourir à la déclaration d'utilité publique conduit à relativiser ce facteur. Alors comment expliquer l'extension de ces Tiers-Paysages qui ne traduisent pas (encore) nécessairement les effets du desserrement de l'intervention gestionnaire mais plutôt ses angles morts ?

Ces paysages évoluant hors du champ des projets de mise en ordre peuvent être localisés dans deux grands types d'espace. Premièrement, on les retrouve de manière conforme à une approche intuitive, dans les sections de vallées difficiles d'accès, isolées, peu fréquentées. On pourrait donc associer le développement de la déprise paysagère au couplage de deux facteurs : l'un, d'ordre déterministe, relèverait de la géographie physique au sens littéral du terme. C'est la raideur des versants, et l'étroitesse des fonds de vallée qui favoriseraient l'enfrichement. Le second facteur serait d'ordre socio-économique : les secteurs de déprise seraient incompatibles avec les exigences des systèmes de production agricoles et forestiers productivistes. Ces espaces considérés comme abandonnés s'inscrivent parfois dans des héritages plus anciens de mise en valeur des terroirs. En effet, ces sections en déprises caractérisent les anciens *saltus*, ces terroirs marginaux mais complémentaires de l'*ager* et de l'*hortus*, en particulier dans les régions méditerranéenne (Poux *et al.*, 2009). Enfin, ces zones de laisser-faire¹¹ seraient à l'écart des flux majeurs de population. La

¹⁰ Régime d'appropriation complexe qui, d'une manière simplifiée, combine la propriété privée (fonds) et droits d'usages (eau) et alimente ainsi le droit de riveraineté. Les cours d'eau non-domaniaux qui constituent l'essentiel du réseau hydrographique français sont définis négativement par rapport au cours d'eau domaniaux, c'est-à-dire ceux qui sont intégrés au domaine public (Goliard, 2010). La tension entre propriété privée et droit d'usage de l'eau (*res communis*) a fait l'objet de très nombreuses controverses (Barraqué, 2008 ; Ingold, 2011). Les droits d'usages codifiés sont eux-mêmes tissés d'héritages d'idées et de pratiques issues de l'Ancien Régime, dont certains font encore l'objet d'intenses discussions aujourd'hui (cf. le cas des droits d'usages associés aux moulins à eau).

¹¹ J'introduis ici cette expression *laisser-faire* sans la définir plus précisément : ce travail sera effectué dans le chapitre 6 de ce mémoire. Il faut donc ici considérer le terme dans son acception littérale.

haute vallée du Thouet semble correspondre à ce schéma, le processus de déprise est historiquement « installé » depuis le dernier tiers du XIX^e siècle du fait de l'abandon précoce des usines hydrauliques associant meunerie et foulonnage. L'absence d'industrialisation en haute vallée du Thouet, contrairement à la trajectoire mise au jour pour la vallée de la Sèvre nantaise, aurait engagé très tôt le délitement du paysage productif issu de l'usage de la force motrice de l'eau. La ruine des artefacts, dans une vallée encaissée et donc peu exploitable sur le plan agricole s'est accompagnée d'un épaississement des boisements.

Est-ce à dire que ces paysages de déprise sont déshumanisés et comme vidés d'usages, de valeurs et de significations ? La réponse est négative bien entendu. Ces Tiers-Paysages de rivière suscitent des représentations et discours ambivalents. Ainsi, j'ai souvent utilisé le propos d'un maire de la haute vallée du Thouet qui - dans le cadre de la participation à une enquête par photo-questionnaires (Barraud, 2011b) - avait exprimé sa définition d'une belle rivière, celle-ci devant être « sauvage mais pas trop ». On en déduit que, indépendamment des définitions académiques, le caractère sauvage peut être positionné sur un gradient par ceux qui y sont confrontés. Cette position sur le gradient des préférences individuelles déterminerait alors le niveau d'appréciation ou le rejet d'un lieu ou d'un paysage. Les paysages de déprise sont des lieux de cueillette et de glanage ou encore de braconnage (Larrère, 1982 ; Beau, 2017). On s'y ressource et on y expérimente la solitude. Mais on s'exprime peu sur ces lieux cachés dont on souhaite se réserver la fréquentation. Il s'agit là de contours qui permettent de considérer ces lieux de l'ensauvagement comme des antimondes (Brunet *et al.*, 1993 ; Lepart et Marty, 2006). Cette forme de Tiers-Paysages de rivière se développe sur des cycles longs (plusieurs dizaines d'années) mais il conserve le statut ambigu de la friche dont la trajectoire est caractérisée « *par des détours et des bifurcations imprévisibles*, comme le souligne Pierre Bachimon (2013, p. 17) dans son analyse de « *la vacance des lieux* ». La physionomie des paysages de la friche et leur caractère sauvage sont instables. Les lieux de l'ensauvagement en bord de l'eau contribuent à composer la palette des « Terres incertaines » étudiés par l'anthropologue de la nature Sergio Dalla Bernardina (2014). Ainsi, du jour au lendemain, un propriétaire ou un pêcheur peut décider, hors du champ des régimes d'intentionnalité institués, de défricher un versant ou un fond de vallée, de rétablir un vannage conduisant à la modification des écoulements, etc.

Il existe toutefois d'autres localisations de l'expression d'une nature spontanée qui révèlent des rythmes d'intervention plus courts. Je pense ici à des fragments plus isolés qui sont périodiquement rajeunis – ou pour reprendre une rhétorique ordinaire de la mise en ordre : ils sont « nettoyés » ou « rendus propres ». L'absence de mise à distance de cette nature qui « déborde » de ces enclaves, dans des contextes urbains ou du moins habités de manière permanente, est rarement tolérée. En bords de rivière, ces délaissés intégrés au tissu de l'espace urbanisé sont parfois associés au risque de désordre social, de marginalité : on retrouve ici d'autres traits de la figure spatiale de l'antimonde. En conséquence, le monde urbain a plutôt tendance à réduire la durée des cycles de friches, puis à tendre vers une normalisation (standardisation) des lieux qui évoluent en fonction de la mode du moment. En ces lieux, le sauvage peut réapparaître via le projet de jardin. On peut mettre en scène la nature spontanée et l'esthétique du sauvage dans de nouvelles formes de jardin, telles que celles proposées par exemple par Gilles Clément (jardins en mouvement). De manière moins élaborée, le sauvage peut aussi traduire la mise en œuvre de la gestion différenciée où la réduction du recours aux pesticides peut s'accommoder d'une maîtrise des coûts d'entretien. Il conviendrait de poursuivre l'examen de ces nouvelles stratégies en évaluant comment elles contribuent à faire évoluer le rapport culturel des habitants au sauvage (Agerri, 2004 ; Menozzi *et al.*, 2014).

Enfin, la dernière localisation de l'expression du sauvage en bord de rivière est sans doute la plus paradoxale dans la mesure où elle est le produit d'une très forte intervention réitérée sur des

cycles relativement courts (5 à 10 ans au maximum). Je pense ici à ces très petits cours d'eau situés en tête de bassin et qui sont parfois qualifiés d'émissaires (agricoles). Il s'agit d'objets bien particulier de l'hydrosystème en raison de leur artificialisation souvent extrême. Le processus de transformation est tel que le statut de cours d'eau leur est parfois contesté par certains acteurs du monde agricole¹². Dans ces contextes agricoles subsistent encore les logiques d'intervention relevant du régime d'intervention de l'Hydraulique 2 (cf. introduction, figure 4). Les « émissaires » sont les produits de ces pratiques de rectification / recalibrage de cours d'eau transformés en exutoires de drainage. L'arrachage complet de la végétation au moment des travaux conduit en retour à une explosion de boisements pionniers uniformes (saulaie par exemple). Ces boisements – qui très rapidement encombrant les émissaires selon l'interprétation agricole – sont de nouveaux supprimés engageant alors le démarrage d'un nouveau cycle. Ce mode de gestion tend à présent à être recyclé dans le cadre de la valorisation des bois de taillis à très courte valorisation (filière bois-énergie).

Ces vallées ensauvagées nous donnent à voir des paysages indéterminés et fruits de l'hésitation : elles offrent donc de précieux, mais fragiles, contrepoids aux paysages de la mise en ordre. L'ambiguïté du statut de la friche et sa trajectoire marquée par des rebondissements nombreux « [...] *laissent par essence libre place à de multiples prises de position à leur propos. Faut-il les conserver telles quelles, les faire disparaître, les transformer... ?* » (Bachimon, 2013, p. 17). L'ensauvagement et son association à l'idée d'enfrichement (voire à celle de fermeture du paysage) convoquent des imaginaires, des émotions et des représentations contradictoires. Les lieux « secrets » dans ces vallées ensauvagées motivent une relation intime aux paysages. Cette relation qui – d'une certaine mesure - intègre le sauvage dans le mode d'habiter, nécessite un travail très conséquent pour être décryptée. Cette difficulté s'explique par son caractère personnel et sa structuration au travers l'expérience d'espaces de l'antimonde et donc de ce qui relève de l'indicible. L'esthétique de la déprise a été historiquement référencée dans le modèle académique du pittoresque et de ses déclinaisons régionales (Luginbühl, 2012, p. 87-92). Dans ce cadre, ce qui est valorisé sur le plan de l'esthétique et des représentations, ce n'est pas le sauvage seul, mais le sauvage tel que mis en perspective avec le processus d'humanisation sur le temps long. Ce paysage qui combine le sauvage et le construit en voie de délitement, suscite des émotions et mobilise des modes d'appréciation bien spécifiques que le regard d'Élisée Reclus traduisait déjà en ces termes au milieu du XIX^e siècle : « *La beauté du site paraît complète lorsqu'une ruine revêtue de vigne sauvage, un moulin construit en travers de la rivière sur des arcades inégales ajoutent leur profil pittoresque à l'ensemble du tableau. Partout l'homme qui contemple cette scène voit des marques de l'industrie de ses semblables : la nature, façonnée par le travail, s'est humanisée pour ainsi dire, et le spectateur aime à se retrouver lui-même dans l'œuvre commune.* » (Reclus, E., « Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes », *La Revue des deux mondes*, 1866)¹³.

Au bord de l'eau, la friche peut aussi faire appel au registre de la peur d'une nature malfamée, notamment en milieu urbain. Laisser s'exprimer le sauvage au bord d'un cours d'eau traversant son parcellaire, cela peut être pour un agriculteur, se laisser aller, dégrader son image et celle de ses pères (et pairs). Plus classiquement, au contact de l'espace habité, la visibilité de la friche suscite des émotions et attitudes contrastées : celle du rejet scandalisé du laisser-faire produisant

¹²Le débat sur la définition des cours d'eau en tête de bassin a été réactivé suite à la promulgation de la Loi de 2016 relative à la reconquête de la biodiversité et des paysages. L'article 118 de cette loi considère juridiquement un cours d'eau s'il répond de manière simultanée aux trois critères suivants : 1-existence d'un lit naturel à l'origine, 2-alimentation par une source, 3-présence d'un débit suffisant une majeure partie de l'année. Afin de limiter les possibilités d'interprétation de cette définition, les services de l'état se sont donc engagés dans l'établissement de guides permettant de distinguer les cours d'eau des fossés par exemple. Pour plus d'information : http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_identification_cours_eau_cas_general-2.pdf

¹³ Cette citation, étendue au paragraphe intégral [« la nature... commune »] est utilisée par Y. Luginbühl (2001) dans son rapport au Conseil national du paysage intitulé « La demande sociale en paysage ». J'ai précédemment mobilisé cette citation afin de mettre au jour les ressorts de la patrimonialisation des paysages de rivières (Barraud, 2009a).

une nature « sale », ou au contraire celle associée à un accueil « bienveillant » du sauvage au sein du tissu urbain. Il s'agit là sans doute d'un regard plus marginal et métropolitain, mais celui-ci se traduit par des prises de position de plus en plus fréquentes dans le contexte de densification urbaine qui entraîne la suppression, de manière dogmatique, des dents creuses et d'autres formes de délaissés (Guillibert et Chesnais, 2019 ; Collectif PUMA, 2019). Par ailleurs, le sauvage peut aussi faire l'objet de nouvelles formes de mise en scène de la nature sauvage et de l'ensauvagement à travers des pratiques d'entretien des espaces publics ou des projets de jardins. Le jardin, lieu construit, devient alors le lieu d'interrogation de nos représentations et de notre rapport à la nature sauvage ; ils sont également des lieux de médiatisation de nouveaux codes esthétiques qui valorisent l'ordinaire, l'éphémère, le spontané. Enfin, ces nouvelles formes de médiation autour du sauvage via l'interprétation paysagiste peut aussi s'inscrire dans le grand paysage comme l'illustre l'exemple de l'installation, par Gilles Clément (2007), du belvédère des lichens dans la vallée ensauvagée ardéchoise de la Drobie (photo 1).



Photo 1- Point de vue sur la vallée de la Drobie – sentiers des Lauzes (Ardèche).

Le point de vue aménagé (Belvédère des Lichens) est une création paysagère de Gilles Clément mettant en scène l'idée de Tiers-paysage (2005-2007).

Source : G. Clément, *copyleft*.

1.2-Démanteler les barrages : une modalité de ré-ensauvagement des cours d'eau ?

1.2.1-La contestation de la construction des grands barrages, un facteur clé dans la structuration de l'environnementalisme

C'est avec l'essor de la construction des grands barrages, au début du XX^e siècle, qu'apparaît un véritable mouvement de contestation écologiste dans le sillage du naturaliste John Muir. Entre 1905 et 1913, l'opposition à la construction du barrage de *Hetch Hetchy* (*Tuolumne River*) dans le périmètre du *Yosemite National Park* constitue un combat fondateur pour le mouvement écologiste américain et international. La controverse créée par ce projet de barrage, qui sera finalement réalisé en 1913, est une étape déterminante dans l'évolution de l'écologisme. Cette bataille perdue par les préservationnistes (gagnée par les conversationnistes) est aussi considérée comme un moment structurant dans l'évolution du sentiment de *wilderness* nord-américain et de sa mobilisation par les écologistes (Nash, 2001). Par la suite, l'opposition à la construction de grands barrages est devenue, à l'échelle internationale, un des combats privilégiés des organisations de protection de la nature. Le grand barrage symbolise la dégradation environnementale d'origine anthropique et il cristallise la contestation d'un mode de développement industriel. Pourtant, F. Jimenez (1997), à partir d'une analyse cinématographique, comme S. Flaminio (2016 et 2018), sur la base du traitement d'un corpus d'articles de presse et d'entretiens, mettent plutôt en évidence un balancement entre une symbolique positive et négative. Le barrage est une atteinte à l'environnement, un coin enfoncé dans la *wilderness*, une cause de déstabilisation sociale, mais aussi un moyen de mise en valeur économique de la nature, un symbole du progrès et de la culture industrielle. Le grand barrage est aussi le symbole d'un modèle de développement exogène que l'on veut imposer à des sociétés locales fragilisées (Béthemont, 2008 ; Blanc et Chartier, 2008). En France, la contestation environnementale des grands barrages est récente au regard de la mobilisation nord-américaine. Malgré des oppositions dès les années 1930 contre les effets socio-économiques des ennoiements, la lutte écologiste contre la construction des grands barrages semble se structurer à partir du début des années 1980, dans les bassins du Rhône et de la Loire en particulier (Bravard, 1997).

Précisément, pour le cas français, Jean-Paul Bravard (1997, p. 288 *ibid.*) propose un décryptage du renforcement de l'opposition écologiste aux grands ouvrages hydrauliques :

« La force du concept biologique d'intégrité amont-aval, pertinent pour les poissons migrateurs, fusionne dans l'inconscient collectif avec la résurgence mythique du respect quasi-sacré que la société doit au fleuve. La Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe¹⁴, devient l'archétype d'un fleuve primitif qui aurait miraculeusement traversé les siècles »

J-P. Bravard signale ici comment l'opposition a été informée par les progrès scientifiques sur le plan de l'étude des milieux fluviaux en Europe et en Amérique du Nord. À ce titre, à la suite de Bravard (*ibid.*), Hervé Piégay rappelait dès 1996 le fort impact de la publication de l'ouvrage de C. Amoros et G-E. Petts (1993) intitulé *Hydrosystèmes fluviaux* dans le champ académique comme dans celui de la gestion de l'eau. Nous sommes alors dans une phase de maturation du nouveau paradigme de gestion physique et écologique des cours d'eau (Wasson, 1992). Ce renouvellement des savoirs qui percole dans le monde militant est arrimé à la rhétorique et à l'imagerie du sauvage. Malgré ce renouvellement de la pensée et de la mobilisation sociale, un nombre conséquent de grands barrages (78) sont construits sur les cours d'eau français entre 1985 et 1997 (Bravard, *ibid.*). C'est précisément au moment où J-P. Bravard publie son article comparatif sur la mobilisation anti-barrage que s'établit une double mutation : le mouvement de construction de

¹⁴ C'est moi qui souligne.

tels ouvrages s'enraye fortement de part et d'autre de l'Atlantique et dans le même temps, on commence à expérimenter leur démantèlement. Le premier barrage de grande dimension démantelé en France est celui de Kernansquillec dans la vallée du Léguer (Côte d'Armor). Nous avons souligné avec ma collègue Marie-Anne Germaine comment cette opération de sécurité publique avait été transformée en projet de renaturation par les pouvoirs publics (2013). Le démantèlement de barrages constitue désormais une opération clé de l'action publique en matière de restauration de cours d'eau. Il convient de revenir sur la généalogie de cette idée radicale.

1.2.2-Le démantèlement de barrages : une origine radicale et fictionnelle

La destruction de barrage est une idée née aux États-Unis et issue du terreau combinant la contre-culture, l'écologie profonde et des formes émergentes d'écocritique (Duban, 2001, Collomb, 2018). Dans le champ de la littérature engagée, Edward Abbey est sans doute le premier à avoir « joué » avec cette idée subversive en faisant de la destruction du barrage de *Glen Canyon*, barrant les eaux du Colorado dans l'Arizona, le ressort fictionnel d'un roman célèbre (Righter, 2005, p. 219 ; O'Connor, Duda et Grant, 2015). Précisément, les initiatives rocambolesques des héros du *Gang de la clé à Molette* (Abbey, 1975) sont motivées par la mise en œuvre de cette opération spectaculaire, réalisée à l'explosif et au combustible à haute intensité. La fiction permet en premier lieu l'expression de l'humour corrosif d'E. Abbey. Si l'auteur est particulièrement féroce avec les tenants de l'exploitation industrielle de l'Ouest américain, il n'épargne pas totalement - par le maniement subtil d'une tendre dérision - ses éco-guerriers. La poésie d'Abbey, comme dans ses autres écrits ayant pour toile de fond les paysages de l'Ouest américain, est bien entendue arrimée à une critique sévère de la mise en ordre capitalistique de ces espaces sauvages. Les commentateurs de l'écologisme américain révèrent E. Abbey pour lequel « l'idée de wilderness n'a pas besoin de défense, mais de plus de défenseurs » (Abbey, 1977, p. 223). E. Abbey est très considéré pour son œuvre littéraire (Suberchicot, 2012). Cependant, il est également très reconnu pour son engagement militant et pour son influence sur le développement de l'écologisme radical incarnés, par exemple par l'organisation *Earth First!*¹⁵. Il n'est donc pas étonnant de retrouver l'idée du démantèlement, appliquée au *Glen Canyon Dam*, dans une intervention militante associant *Earth First!* et E. Abbey. En effet, en 1981, une délégation de l'organisation radicale se rend sur le site du barrage afin de déployer le long de la paroi de l'édifice une fissure matérialisée par une bâche de plastique. La contestation du *Glen Canyon Dam* est historiquement associée au développement de l'esthétique éco-activiste (Standing, 2012). L'image de cette intervention influence toujours les mouvements actuels de promotion de l'effacement des barrages (planche n°2, voir également la courte vidéo¹⁶) comme nous le démontrerons plus loin.

¹⁵ Sur ce plan, le documentaire de M.L. Lincoln, *Wrenched* (2014) est très instructif : <https://wrenched-themovie.com/about>

¹⁶ <https://vimeo.com/208388075>



1.

© r.carson center



2. © jim stiles

Jim Stiles 1979



3.

© restaure hetch hetchy



4.

© restaure hetch hetchy



5.

© c. portal

1 : Le 21 mars 1981, *Earth First !* et l'écrivain Edward Abbey déploie le *Plastic Crack* le long du barrage de Glen Canyon.

2 : Sur le plan fictionnel, la destruction du barrage de Glen Canyon motivait déjà les héros du *Gang de la Clé à Molette* (Abbey, 1975). L'illustration est l'œuvre du dessinateur Jim Stiles, grand admirateur de l'écrivain activiste, elle a été utilisée en couverture de son livre *The Journey Home* (1979), on la retrouve encore comme impression de t-shirt.

3, 4, 5 : L'organisation *Restore Hetch Hetchy* milite depuis plus de vingt ans pour la remise en eau de la vallée barrée en 1913. La photographie 4 illustre un rassemblement de l'association sur le site du barrage en août 2012.

Sources : 1-The Rachel Carson Center's Environment & Society, photo original 1981; 2-Jim Stiles, 1979 ; 3 et 4, Restore Hetch Hetchy; 4- C. Portal, 2012

Planche 2- L'idée radicale du démantèlement de barrage aux États-Unis, de la fiction aux mobilisations environnementales.

Quelques années après la parution du *Gang de la Clé à Molette*, Christopher Swan et Chet Roaman publient, avec le soutien du *Sierra Club*, le livre « *YV88 : An eco-fiction of tomorrow* » (1977), dans laquelle ils avancent l'idée de la restauration de la vallée de *Hetch Hetchy* par le démantèlement du barrage d'*O'Shaughnessy*. Ce même barrage avait été l'objet de la défaite de John Muir opposé à sa construction et confronté à la puissance de la doctrine ressourciste. Pourtant, cette défaite a aussi constitué une première victoire pour le mouvement préservationniste en raison des effets médiatiques et structurels générés par ce premier grand combat. En 1987, le secrétaire de l'intérieur Donald Hodel (Républicain) met à l'étude la création d'un second *Yosemite* : l'option du démantèlement d'un barrage pour restaurer la nature semble alors passer du registre fictionnel à celui de la politique. D. Hodel était initialement peu connu pour ses prises de positions environnementales : ces motivations en faveur du démantèlement sont très discutées. Celles-ci relèvent peut-être autant de la stratégie politicienne que d'une réelle et soudaine expression de profondes convictions écologistes (Righter, 2005, p. 219-222¹⁷). À la fin des années 1990, le *Sierra Club* crée une ONG dédiée à la restauration de la vallée d'*Hetch Hetchy*. Depuis lors, l'association enchaîne les campagnes, études et initiatives politiques... en vain pour le moment. Alors que le démantèlement de barrages est introduit dans le champ des possibles de la gestion environnementale des cours d'eau, la littérature met toujours très régulièrement en scène son imagerie subversive comme l'illustre le roman *Stone Junction* de Jim Dodge (1990, p. 52) : « *Johnny Sept Lunes était un vieil indien Pomo qui croyait avec ferveur que l'un des plaisirs spirituels les plus élevés auxquels les humains avaient accès consistait à faire sauter des barrages* »

La comparaison des ressorts et de la dynamique du démantèlement de barrages a déjà été largement menée par ailleurs, dans mes propres recherches (Barraud, 2011 ; Barraud et Germaine, 2017 ; Barraud, Germaine et Sneddon, 2017) et dans celles de très nombreux auteurs qui contribuent au sous-champ scientifique du « *dam removal* » à l'échelle internationale (Drapier, Germaine, Lespez, 2018). Je fais donc ici le choix de rappeler uniquement des éléments permettant de fixer les grandes caractéristiques de ce processus.

1.2.3-La dynamique et les caractéristiques du processus de démantèlement de barrages (Amérique du Nord / Europe)

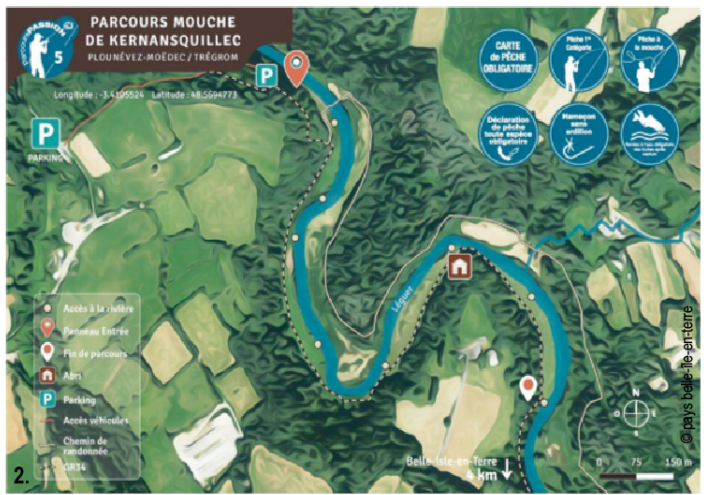
Il est établi que les États-Unis ont constitué le foyer principal de l'effacement de barrages comme modalité de restauration écologique des cours d'eau. En Amérique du Nord, de nombreuses recherches ont été lancées sur la question du *dam removal* depuis le milieu des années 1990, complétant les recherches menées dans les années 1980 sur l'impact écologique des barrages (Ward et Stanford, 1979 ; Petts, 1984). Les recherches les plus complètes fondées sur plusieurs études de cas mettent en perspective les effets sur l'ensemble des composantes physiques et biologiques des rivières, tout en intégrant des considérations sociales. Enfin, plusieurs articles insistent sur la nécessité de mettre au point des dispositifs d'aide à la décision destinés à faciliter les échanges entre les experts, les usagers et les gestionnaires (Doyle *et al.*, 2003). L'actualité de la problématique et toute sa complexité est bien rendue dans un numéro spécial de la revue *Bioscience* de 2002. Cette intensification de la recherche scientifique s'est également traduite par la rédaction de rapports de synthèse publiés par de grandes fondations comme l'*Aspen Institute* (2002) ou le *Heinz Center* (2002). De même, les travaux scientifiques et les expériences de terrain ont alimenté une très dense littérature grise. Enfin, certains états fédéraux ont produit leur propre guide montrant la marche à adopter pour mener à bien des effacements d'ouvrages hydrauliques.

¹⁷ Righter discute notamment l'hypothèse selon laquelle la proposition d'Hodel aurait aussi eu pour but de mettre sous tension les responsables politiques de San Francisco (démocrates) pour lesquels l'eau du réservoir de *Hetch Hetchy* était (et est toujours semble-t-il) nécessaire à la sécurisation de l'alimentation en eau de la baie. La proposition d'Hodel aurait également pu avoir pour objectif de détourner la pression des environnementalistes engagés dans l'opposition à la construction d'autres barrages.

Environ 1700 seuils et barrages ont été supprimés sur les cours d'eau américains, dont plus de 1100 depuis 1999 (American Rivers, 2020). Depuis 1998, le rythme des effacements a dépassé celui de la construction (Poff et Hart, 2002). La plupart des barrages effacés appartiennent à la catégorie des petits ouvrages, inférieurs à douze mètres de hauteur. Parmi eux, on retrouve un grand nombre d'anciennes chaussées de moulins dans la région de la Nouvelle-Angleterre (Mullens, 2003). L'intérêt des scientifiques, pour lesquels l'effacement des petits ouvrages ouvre d'importantes perspectives en matière de recherche théorique, rejoint celui de l'ingénierie (restauration écologique) et des gestionnaires soumis à une forte demande sociale (Grant, 2001 ; Doyle *et al.*, 2005 ; Hart *et al.*, 2002). De même, les ONG telles que *Trout Unlimited* ou *River Alliance* (dans le Wisconsin), ou encore *American Rivers*, s'adaptent en proposant des campagnes de promotion du « *small dam removal* » (Sarakinos et Johnson, 2002). Pour les grands barrages, les enjeux de sécurité publique liés à la vétusté des ouvrages, la restauration des axes de migrations piscicoles sont les raisons les plus invoquées pour justifier le démantèlement des ouvrages. Mais, selon Grant (2001), l'accélération du processus d'effacement révèle sa forte valeur symbolique, dans le contexte des représentations de la nature américaine. « Libérer », « débrancher » les rivières est perçu comme un acte de rédemption. Dans sa thèse de géographie, Ludovic Drapier (2019) propose une analyse comparative « France / États-Unis » des procédures et modalités de mise en œuvre de l'effacement de barrages. Il démontre l'ancrage communautaire des projets américains, ce qui ne se traduit pas pour autant par une absence d'opposition locale à ces projets de restauration écologique (Fox *et al.*, 2016). Le dénombrement et la description des barrages « effacés » en France sont moins précisément documentés qu'aux États-Unis. On relève, comme outre-Atlantique, la généralisation du « traitement » des seuils alors que les cas d'arasement de grands barrages sont encore très rares (Germaine et Lespez, 2017).

Si la renaturation de la vallée du Léguer a été d'abord légitimée par une action de sécurité publique, c'est l'argument de la restauration des routes migratoires piscicoles qui a réellement motivé les premiers démantèlements de grands barrages en France. En effet, la restauration du saumon atlantique sur l'axe Loire-Allier est devenue la raison opérationnelle et symbolique principale de la politique d'effacement de barrages dans le bassin de la Loire, menée dans cadre du Plan Loire à partir de 1994 (planche n°3). La stratégie de l'effacement fait alors suite, comme à l'échelle internationale, à celle de l'équipement (passes à poissons). Le saumon symbolise la Loire sauvage en même temps que la mise au premier plan de sa restauration traduit un tournant de l'action publique, passant de l'aménagement au ménagement du fleuve (Huygues-Despointes, 2009 ; Rode, 2010). Au total, cinq barrages ont été effacés dans le bassin de la Loire depuis 1998. Les barrages supprimés sont ceux de Maison Rouge et de Saint-Etienne-du-Vigan en 1998, de Brives-Charensac (Haute-Loire) en 2003, de Blois en 2005 (ouvrage mobile) et enfin celui de Fatou sur la Beaume (Haute-Loire) qui a été démoli en 2007. Parmi ces cinq barrages supprimés, l'ouvrage mobile de Blois, ceux de Maison Rouge et de Brive-Charensac, d'une hauteur comprise entre 3 et 4 mètres, se rapprochent de la dimension des seuils. L'opération en cours d'arasement partiel du barrage de Poutès Monistrol¹⁸, qui verrouille l'accès aux frayères à saumons du haut bassin de l'Allier depuis sa construction dans les années 1920, inaugure une nouvelle phase de recherche de compromis entre équipement et effacement alors que de nombreuses concessions hydroélectriques arrivent à échéance.

¹⁸ La concession attribuée à EDF a été renouvelée en 2015 sous réserve de la mise en œuvre de travaux permettant de réduire l'impact du barrage sur le plan de la continuité écologique. Les travaux sont actuellement en cours et devraient s'achever d'ici 2022. La mise au point du projet a été très chaotique. Les partisans de l'effacement total (ONGs) se sont heurtés aux intérêts économiques locaux de manière très vive. La situation de compromis ne semble toutefois plus remise en cause mais d'autres projets de valorisation du caractère sauvage du Haut-Allier ont été relancés en parallèle (Réserve régionale, réserve de Biosphère, etc.)



1, 2 : Le premier démantèlement de barrage en France, présenté en tant que restauration écologique, est celui de Kernansquillec, Léguer, Côtes-d'Armor, 1996. Le site, en première analyse, semble fait l'objet d'une patrimonialisation pluraliste. Le sauvage, incarné par le saumon, est valorisé par la pratique de la pêche sportive. L'histoire de l'ancien site papetier est présentée in situ, quelques éléments du site ont été conservés. Les acteurs du bassin versant ont depuis essentiellement capitalisé sur le sauvage en tant que ressource territoriale (labellisation, réserve de vie sauvage, etc.).

3, 4, 5 : En 1998, dans le cadre du *Plan Loire Grandeur Nature*, le barrage hydroélectrique de Saint-Etienne-du-Vigan implanté sur le Haut-Allier est démantelé par explosion. Dix semaines après la destruction (photo 5), les 30 hectares de frayères à saumons situés à l'amont sont de nouveau accessibles. Ce premier démantèlement ligérien symbolise le combat pour la défense du caractère sauvage du bassin de la Loire (WWF, *SOS Loire vivante*, *European River Network*).

Sources : 1- bassin de la Vallée du Léguer, plaquette 2001; 2-Pays de Belle-Île-en-Terre; 3,4,5- European River Network.

Planche 3- Les premières opérations de démantèlement de barrages en France : initier et mettre en scène une métamorphose écologique des cours d'eau.

Ces cas, peu nombreux, mais très médiatisés de démantèlement de grands barrages sont finalement restés essentiellement cantonnés au bassin de la Loire. Hormis l'opération atypique de Kernansquillec, les seuls projets d'ampleur à ce jour hors bassin de la Loire sont ceux de la Sélune, fleuve côtier normand barré par les deux grands ouvrages de Vézin et de la Roche-qui-Bois construits dans l'entre-deux guerres (respectivement, 36 m et 16 m de hauteurs, produisant à eux deux plus de 20 km de retenue). Les scènes de concertation autour de la construction et du désaménagement des deux barrages ont été reconstituées et discutées par Marie-Anne Germaine et Laurent Lespez (2014) à partir de l'outil méthodologique des itinéraires de concertation formulées par Jean-Eudes Beuret (2011). Les lignes qui suivent utilisent les résultats de ces recherches qui permettent de poursuivre la réflexion sur la manière dont les projets de démantèlement introduisent à l'échelle locale les enjeux du ré-ensauvagement.

La première scène de concertation liée à la phase de construction et d'exploitation des ouvrages hydroélectriques illustre un temps initial de confrontation dans la manière d'appréhender localement les barrages en tant que vecteur de progrès ou en tant que facteur de dégradation du patrimoine piscicole. Cette dégradation, en plus des incidences écologiques, affecte les pratiques de pêche aux salmonidés. Dans les années 1980, aux retombées économiques de l'exploitation de l'hydroélectricité s'ajoutent celles liées au développement du tourisme : les lacs de retenue s'installent dans le paysage local, esthétiquement et économiquement. Ils deviennent des ressources territoriales et donnent prises à des attachements multiples.

Une seconde scène de concertation s'ouvre au début des années 1990, elle met en jeu l'avenir des deux barrages. En effet, en 1993, la crise environnementale liée à la vidange d'entretien des retenues modifie le regard sur les lacs, puis celui porté sur les barrages. Cette crise engage une recomposition des jeux d'acteurs et induit une mise en débat des enjeux de qualité d'eau et des milieux (alimentation en eaux potable, écologie fragile de la Baie du Mont-Saint-Michel). Les élus locaux créent une association (BS2A) puis initient à partir de 1997 une procédure de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Dès la phase d'état des lieux du SAGE la question du devenir des barrages est mise en débat. La discussion est fondée sur la production de quatre scénarios dont trois envisagent le démantèlement des retenues à court ou moyen terme. Deux votes successifs en 2004 et 2005 effectués dans le cadre de la commission locale de l'eau semblent traduire une volonté locale de désaménagement à brève échéance en vue d'assurer l'atteinte du bon état des eaux. Cependant, on retrouve ici une limite classique des dispositifs de gestion intégrée : la représentativité de la Commission Locale de l'Eau (CLE¹⁹) est contestée et les modalités de vote également. La politique locale de nature est mise en échec. L'idée du démantèlement heurte une partie des habitants et usagers qui s'organisent en association pour défendre les barrages. La scène locale se trouve clairement déstabilisée alors que l'avenir des barrages demeure incertain.

Une décision d'État va venir porter l'estocade. En effet, en 2009, à l'issue du Grenelle de l'Environnement et après des négociations préalables avec la filière de l'hydroélectricité, le Ministre de l'Environnement Chantal Jouanno annonce, sans concertation préalable avec les acteurs locaux, la décision irrévocable de déconstruction des deux barrages. L'opposition devient alors plus musclée. En réponse à cette annonce, la constitution de l'association des Amis de la Sélune traduit la structuration du camp pro-démantèlement, largement renforcé par la participation d'acteurs extérieurs au territoire (ONGs environnementales). La position de l'État semble de nouveau s'infléchir en 2014 alors que Ségolène Royal en visite dans la Baie explique « qu'il y a de quoi se poser des questions sur des solutions alternatives », puis en 2017 Nicolas

¹⁹ Instance de délibération locale intégrée au dispositif de gestion concerté de bassin français à partir de la loi sur l'eau de 1992.

Hulot confirme la décision initiale : les barrages seront bien détruits... très rapidement. La déconstruction du barrage de Vezin a effectivement débuté en juin 2019 sous les yeux médusés des opposants et des partisans au projet.

Cet exemple, dont la richesse est parfaitement exploitée par Marie-Anne Germaine et ses collègues, démontre comment l'enjeu de la récréation de la nature et du ré-ensauvagement sont arrimés à des politiques de la nature qui peinent à entrer en démocratie (Latour, 1999). Les jeux d'acteurs locaux sont percutés par des décisions d'État qui ne respectent pas les temporalités et la légitimité des concertations préalablement engagées localement. Le retour de la nature (sauvage) est un enjeu qui suscite des mobilisations qui dépassent les frontières du local comme le démontre l'investissement des grandes ONGs environnementales (WWF, France Nature Environnement, LPO) ou celles ancrées sur d'autres territoires (SOS Loire Vivante et son partenaire *European River Network*). En première analyse, localement, ce n'est pas le retour du sauvage ou sa récréation qui avait motivé les acteurs locaux pour interroger l'avenir des retenues. Il s'agissait de prendre en charge de manière plus efficace l'amélioration de la qualité de l'eau. Il en va de même pour l'État qui a essentiellement mobilisé l'argument de la restauration de la continuité piscicole sans recourir au registre émotionnel et esthétique du sauvage. Ce sont des acteurs intermédiaires (Agence de l'Eau), en charge de la gestion du patrimoine piscicole (Office National de l'Eau et des Milieux aquatiques - Onema²⁰, fédération de pêche) ou encore les ONGs environnementales qui ont arrimé la question du démantèlement des barrages à celle du ré-ensauvagement :

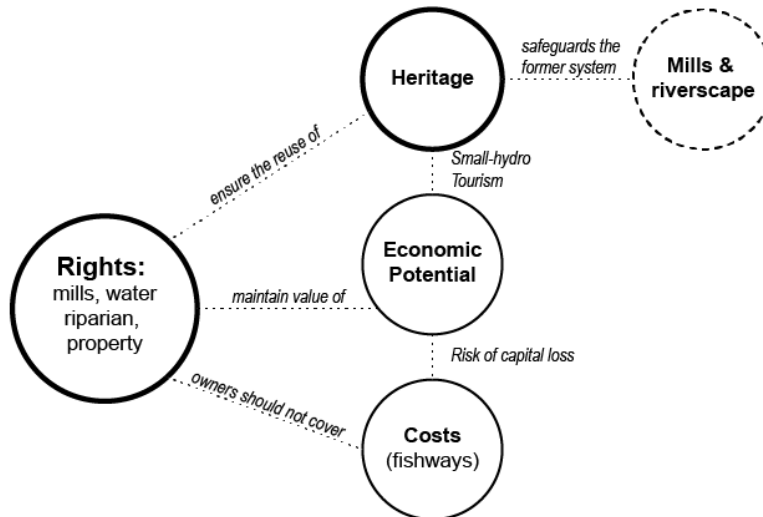
« Le retour à la rivière naturelle ne vise pas seulement à retrouver la rivière d'antan peuplée de saumons mais aussi un paysage passé : La vallée de la Sélune était encore il n'y a pas si longtemps un écrin de nature sauvage où le fleuve rejoignait sans obstacle la baie du Mont-Saint-Michel et la mer. Le collectif des Amis de la Sélune, créé en 2011 et regroupant des ONG environnementales, évoque quant à lui la possibilité de rendre à nouveau sauvage la rivière » (Germaine *et al.*, 2019).

Enfin, le cas de la Sélune invite à poursuivre l'examen approfondi de la mise en jeu du sauvage dans ces opérations de déconstruction de barrages. Nous y reviendrons, l'acte de démantèlement est souvent médiatisé comme un acte de libération de la nature. Toutefois, les situations « post-opératoires » laissent place à plusieurs possibilités d'intervention. Celles-ci sont en partie déterminées par la rencontre des enjeux humains et des caractéristiques hydromorphologiques. La réactivation de la dynamique fluviale peut induire des risques nouveaux (érosion, transferts de sédiments potentiellement pollués, diffusion d'espèces allochtones, etc.). Mais le choix d'interventions post-démantèlement relève aussi d'une politique de la nature : faut-il laisser faire les processus de nature ? Convient-il d'accompagner l'évolution des formes et la reprise de la végétation ? Faut-il mettre en scène et élaborer un projet de paysage pour ces vallées post-barrages ? Dans le cas de la Sélune, Germaine *et al.* (2019) indiquent que les acteurs locaux sont plutôt partisans d'un entretien du paysage, dont la physionomie sera durablement marquée par l'opération de vidange. Ici, le démantèlement du barrage n'est pas considéré comme un levier pour engager un ré-ensauvagement global de la vallée. On note que dans cette phase post-opératoire les acteurs locaux réactivent le débat à partir de l'expertise et de la médiation paysagiste (Bercowitz, 2015 ; Davodeau et Romain, 2017 ; Davodeau, 2020). L'approche paysagère est-elle plus inclusive que l'expertise hydraulique ou écologique ? Le paysage est convoqué pour assister la récupération d'une situation post-traumatique, il est un outil pour reconstruire comme le suggère Yves Le Lay et Marie-Anne Germaine (2017) :

²⁰ Cette structure succédait au Conseil Supérieur de la Pêche (1948-2006), puis l'Onema a été dissous en 2016 afin d'être intégré à l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

« Le projet de territoire varie selon que la priorité est donnée à la valeur biologique des poissons migrateurs, à la rente EDF ou au bien-être de la population locale. Dès lors, déconstruire n'est plus synonyme de détruire. Pour déconstruire au mieux, il importe de comprendre comment et dans quelle perspective le dispositif technique a été construit et intégré à un réseau mettant en relation des humains et des non humains. Il s'agit moins de déconstruire que de reconstruire ». (Le Lay et Germaine, 2017).

A- First configuration of the controversy (from 1970s to the mid-1990s) - migrating fish vs micro-hydro development



Interpretation :



B- Second configuration of the controversy (recent developments, 2004-2017) - the mill as living heritage vs small dam removal

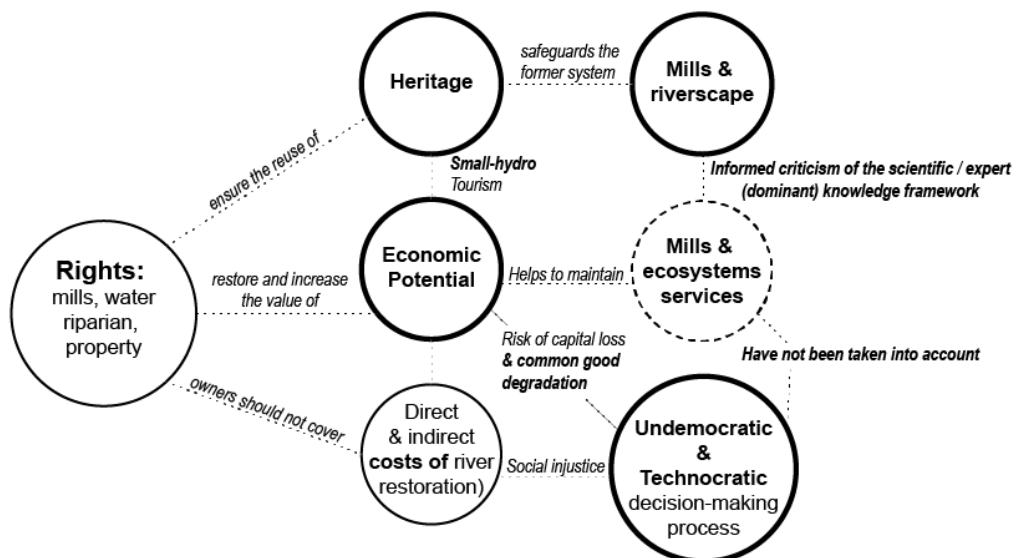


Figure 6- S'opposer au démantèlement des seuils de moulin à eau et défendre un projet alternatif de paysage de rivière : structuration et dynamique de la controverse.

Source : R. Barraud, 2017 (publiée dans la revue *Water Alternatives*).

La plupart des éléments d'interprétation présentés ici à partir de la relecture des recherches conduites sur la Sélune, au sujet de démantèlement de grands barrages, s'appliquent aux cas de démantèlement des seuils. La généralisation de ces opérations, présentées comme fer de lance de la stratégie de restauration écologique des cours d'eau, a des effets locaux et nationaux peut-être plus importants encore que les cas isolés de déconstruction de grands ouvrages. En effet, en raison de leur grand nombre et de leurs caractéristiques patrimoniales et paysagères, l'effacement des seuils est un vecteur puissant de diffusion de la controverse depuis l'échelle des scènes locales jusqu'à l'échelle nationale. Autrement dit, les conflits locaux, en particulier ceux portant sur les chaussées de moulins à eau, alimentent une mobilisation nationale. Celle-ci, depuis quelques années, emprunte les voies d'une riposte sur le fond en produisant une contre-expertise scientifique. Cet autre recours à l'expertise complexifie encore le statut et la circulation des savoirs scientifiques dans le développement de cette controverse socio-environnementale (Barraud, 2017 ; Barraud et Le Calvez, 2017 ; Perrin, 2018). L'argumentation des opposants à la suppression dogmatique des seuils combine des registres variés (figure 6). La remise en cause de l'expertise technoscientifique soutenant le démantèlement d'ouvrages conteste plus fondamentalement la pertinence et la possibilité d'un retour à des rivières plus sauvages. Au contraire, il s'agit pour ces militants de restaurer l'ordre des rivières aménagées afin de réinstaurer un paysage productif et de préserver un patrimoine.

1.2.4- Ce que l'effacement de barrages fait aux sciences sociales, ce que les sciences sociales apportent au traitement de la controverse

La dimension injonctive de la stratégie de démantèlement est calibrée par l'État, elle sous-tend une doctrine d'aménagement (en France en particulier, Drapier, Lespez et Germaine, 2017 ; Barraud, 2017a et b). D'une manière plus générale, les conflits de valeurs révélés et activés par l'effacement incitent la recherche en sciences humaines et sociales à examiner avec attention les rapports de forces à l'œuvre dans cette forme de ré-ensauvagement (Lejon *et al.*, 2009 ; Jorgensen et Renöfält, 2012 ; Brummer *et al.*, 2017 ; Jorgensen, 2017 ; Sherren *et al.*, 2017). Certaines recherches engagent la déconstruction de la controverse en articulant la théorie de l'acteur-réseau issue des propositions théoriques de Bruno Latour et des éléments de la *radical political ecology*. Cette articulation²¹ est particulièrement mobilisée afin de décrypter la circulation des savoirs et des enjeux de pouvoir associés à la formulation et la mise en œuvre des projets de démantèlement de barrages (Sneddon, Magilligan et Fox, 2017 ; Germaine et Lespez, 2017). La question de l'utilisation des savoirs scientifiques dans la chaîne de prise de décision politique est également abordée depuis le point de vue du champ émergent de la *critical physical geography*. Ici, les chercheurs explorent la manière dont les savoirs scientifiques portant sur les processus biophysiques introduisent de nouveaux acteurs humains et non-humains dans le débat environnemental (Dufour *et al.*, 2017).

De manière complémentaire, la question du démantèlement de barrages se prête à l'étude de l'agentivité des non-humains qui participe à la recomposition de la nature et du rapport au sauvage, en bousculant les visions et projets « gestionnaires ». L'agentivité exprime la capacité de prise de décision autonome ; son application aux animaux en sociologie et anthropologie de la nature (Mc Farland et Hediger, 2009 ; Manceron, 2015 ; Guillo, 2015) conduit à appréhender les non-humains non plus comme des objets mais selon une perspective relationnelle (Estebanez, Gouabault et Michalon, 2013). C'est précisément en ce sens que Kate Sherren et ses collègues (2017) envisagent le rôle de la truite brune dans le processus de démantèlement de barrages sur des fleuves côtiers de l'état de *Rhode Island* aux États-Unis :

²¹ Les enjeux épistémologiques de l'arrimage de la *radical political ecology* et de la théorie de l'acteur-réseau appliquée à la gestion de l'eau sont travaillés depuis le début des années 2000 comme l'illustrent les travaux initiés par E. Swingedouw, Jamie Linton et David Blanchon (2012).

« Trout work to shape, cut, and reshape boundaries, allowing for movement and porosity among species, rivers, and imaginaries. Trout-human relations can be employed to create, as Woelfle-Erskine and Cole (2015) describe, an 'affective ecology': agency and action that spur inland dam removals that are miles from anadromous fish access, playing a role in shaping decisions for a collective future. The recognition of trout as agents of transboundary relational practice can cut and reposition, refocus, and reconfigure relationships to human-fish-river in the context of dam removal » (Sherren et al., 2017)

1.2.5-Campagnes et réseaux environnementalistes de l'effacement de barrages

L'un des traits caractéristiques du processus de démantèlement des barrages de la Sélune est l'implication des ONGs. Les réseaux qui portent, de l'échelle régionale à l'échelle internationale, le *dam removal* sont des réseaux de promotion d'une nature plus sauvage. Leurs actions peuvent parfois s'inscrire dans la filiation de la radicalité originelle qui a fait naître l'idée de la destruction de barrages comme acte de contestation des politiques extractivistes. Ainsi, on repère bien une continuité dans l'action d'associations, telle que SOS Loire Vivante, implantées sur des bassins spécifiques. Plus précisément, je relève quatre tendances nettes dans l'évolution du mouvement de promotion du *dam removal*. Premièrement, ces associations ancrées territorialement projettent de plus en plus leurs revendications dans d'autres vallées (c'est le cas de la Sélune). Deuxièmement, ces associations locales trouvent des relais dans des ONGs agissant aux échelles nationale (France Nature Environnement), européenne (*European River Network*) ou internationale (WWF). Ce phénomène d'extension d'échelle spatiale de la mobilisation traduit donc le développement d'un réseau. Celui-ci se structure par l'ancrage local et par l'établissement de niveaux supérieurs. Ce double mouvement (ancrage local, montée en échelle) renforce les différents niveaux du réseau en même temps qu'il favorise son extension. Troisièmement, le mouvement est de plus en plus solidement informé par la science. Enfin, quatrièmement, il est efficacement animé par des campagnes de communication digitales puissantes qui mobilisent l'information géographique.

En France, le WWF s'est imposé très tôt comme un partenaire et relai de niveau supérieur aux associations locales engagées contre la construction de barrages, puis mobilisées pour leur déconstruction. L'association fédérative France Nature Environnement, bien que non spécialisée sur l'eau, participe à la consolidation des initiatives favorables aux suppressions d'ouvrages. À l'échelle européenne, le réseau *European River Network*²² (ERN), fondé par le charismatique Roberto Epple en 1994 avec le soutien de l'ONG *International River Network* (IRN), donne une visibilité forte aux campagnes de démantèlement de barrages tout en animant quatre grands axes d'intervention (protéger, restaurer, connecter, réapprendre). En complément, depuis 2017 une plateforme spécifique dénommée *Dam Removal Europe* (DRE)²³ a été spécifiquement créée afin de promouvoir, documenter et faciliter les projets d'effacement d'ouvrages à cette échelle européenne. L'un des outils phare de la plateforme DRE est la mise en ligne de deux cartographies interactives²⁴. La première inventorie de manière participative les ouvrages qui font obstacle aux migrations piscicoles à l'échelle européenne²⁵. La seconde cartographie, toujours à cette échelle, mutualise des inventaires institutionnels (agences nationales) des seuils et barrages

²² <https://www.ern.org/fr/>

²³ <https://damremoval.eu/about/>

²⁴ <https://damremoval.eu/dam-removal-map-europe/>

²⁵ Cette première cartographie a été initiée dans le cadre du projet de recherche européen *Adaptive Management of Barriers in European Rivers* (AMBER, Horizon 2020 : <https://amber.international/>) coordonné par l'hydrobiologiste de l'Université de Swansea, Carlos Garcia de Leaniz, spécialiste du comportement du saumon. Ce scientifique a joué un rôle clé dans l'expérimentation des premières expériences d'effacement de barrages en Espagne au début des années 1990.

effacés (4984 ouvrages démantelés sont cartographiés en mars 2020). Le partage de ces données spatialisées constitue un puissant levier de communication : cela permet de visualiser la généralisation et la dimension massive des effets de discontinuités écologiques. De plus, la carte des ouvrages effacés rend compte du dynamisme du mouvement de désaménagement des cours d'eau, elle vise à susciter l'enthousiasme et l'engagement de nouveaux projets.

L'équipe impliquée dans cette plateforme est basée aux Pays-Bas (hébergée à l'Université de Groningen) et est composée de spécialistes espagnols, américains et néerlandais. L'initiative est largement soutenue par la *World Fish Migration Foundation* (WFMF) créée par l'hydrobiologiste néerlandais Herman Wanningen spécialiste des dispositifs de franchissements piscicoles. H. Wanningen a d'abord développé une manifestation locale, la « journée de la migration piscicole » (*Fish Migration Day*) au début des années 2000 aux Pays-Bas. Cette journée a acquis par la suite un statut européen puis international à partir de 2014. Compte tenu du succès de cet événement, une fondation spécifique a alors été mise en place afin de « connecter les poissons, les cours d'eau et les gens » à travers différentes actions de promotion des rivières à écoulement libre (*free-flowing rivers*) et de leur restauration par le démantèlement de barrages. Ainsi, WFMF est l'un des six membres fondateurs de DRE et six des sept membres de l'équipe technique de DRE travaillent aussi pour la fondation. On retrouve parmi les autres membres fondateurs de DRE, WWF (Pays-Bas, Finlande, Suisse et France), *The River Trust* (Royaume Uni), *The Nature Conservancy*, ERN et *Rewilding Europe*. DRE illustre bien cette tendance à la spécialisation des initiatives environnementalistes à partir d'une mise en réseau associant des structures ancrées localement mais surtout via l'influence d'ONG puissantes. Ces initiatives impliquent des spécialistes de haut niveau dont les parcours académique et professionnel donnent à voir une géographie de la circulation des savoirs et des représentations. On note la présence dans le consortium de DRE de *Rewilding Europe* qui coordonne, comme son nom l'indique, une initiative de ré-ensauvagement à l'échelle européenne. À travers le démantèlement de barrages, il ne s'agit plus seulement pour ces acteurs environnementalistes de restaurer le bon état écologique des cours d'eau dans une perspective strictement utilitariste. Autrement dit, ce qui est en jeu, c'est bien intrinsèquement le retour du sauvage. Ces mobilisations visent à susciter une émotion et à développer une nouvelle culture de la nature afin de faire advenir une Europe plus sauvage. Nous sommes ici au cœur des enjeux qui seront abordés dans cette fin de chapitre et surtout, de manière plus précise, dans les chapitres 6, 7 et 8.

Aux États-Unis, la puissante ONG *American Rivers* s'est positionnée de manière précoce comme un acteur clé du *dam removal*. Cette association a été fondée à Denver (Colorado) en 1973 par un groupe de militants passionnés de descentes de rivière en canoë en eaux vives (*white waters*). L'association s'est formée dans un contexte de pression accrue sur les rivières de l'Ouest concernées par de nombreux projets de barrages. *American Rivers*²⁶ tient à jour une base de données spatialisées des ouvrages effacés aux États-Unis depuis 1912. Cette base de données donne lieu à la production actualisée d'une carte interactive permettant de suivre le processus de démantèlement. La base de données est aussi associée à un listing annuel présentant les opérations de démantèlement et fondant le matériau nécessaire à la production et à la diffusion de *success stories*. En outre, *American River* ne fait pas seulement campagne, elle revendique une implication directe dans plus de deux cents opérations d'effacement d'ouvrages (le plus souvent des seuils agricoles). Cette ONG initie et soutient de tels projets à travers tout le pays. Elle s'insère alors dans des scènes régionales et locales qui font plus de place qu'en France (et qu'en Europe) au registre associatif. Les actions de sauvegarde des rivières sont souvent coordonnées à l'échelle des états par des Alliances ou des Coalitions qui animent des réseaux denses constitués

²⁶ <https://www.americanrivers.org/>

d'associations locales (*River Groups*) fixées sur des bassins versants. Ce tissu associatif très actif est complété par les acteurs du monde de la pêche très investis dans la protection des rivières (à salmonidés en particulier), c'est le cas exemple de l'association nationale *Trout Unlimited*. Enfin ces acteurs issus de la société civile collaborent avec des agences fédérales (*National Oceanic and Atmospheric Administration* - NOAA, Environmental Protection Agency - EPA, etc.) ou des administrations d'états dédiées à la gestion des milieux, à la préservation du patrimoine ou encore à la maintenance des infrastructures et à la prévention des risques.

Cette organisation semble faire émerger des projets de démantèlement de barrages fondés sur *l'empowerment* des habitants et usagers locaux. Les promoteurs des opérations, qu'il s'agisse d'ONGs ou d'institutions publiques (à l'exemple de la NOAA, Lenhart, 2003) revendiquent souvent les bienfaits de ces *community based dam removal*. Toutefois, la réalité de cette dynamique de co-construction inspirée par les théories et expériences de *l'adaptive (co)-management* (Peters *et al.*, 2014 ; Pope *et al.*, 2016) est sans doute beaucoup plus nuancée. De nombreux projets d'effacements sont aussi pilotés « par le haut » aux États-Unis dans le cadre de procédures liées au risque générés par des ouvrages vieillissant ou en vue de ré-ouvrir de manière rapide des axes de migrations piscicoles, en particulier dans les cours d'eau côtiers à l'est comme à l'ouest du pays. Les projets d'effacement sont sans doute plus souvent intégrés et portés localement qu'en France. Toutefois ils demeurent régulièrement controversés et sont parfois vivement contestés comme le démontrent notamment Fox *et al.* (2016) dans leur article dont le titre mobilise une citation extraite d'un entretien réalisé avec un habitant riverain d'un barrage détruit : « *You Kill the dam, you're killing a part of me* ». Ces auteurs, dans une perspective de *political ecology*, nous invitent à examiner attentivement les interprétations divergentes (et concurrentes) des connaissances scientifiques mobilisées dans ces projets. Ils mettent au jour, pour la région de la Nouvelle-Angleterre, comment les oppositions au démantèlement d'ouvrages hydrauliques révèlent des attachements fondés sur l'intrication de références patrimoniales et esthétiques mais aussi sur des manières d'être-au-lieu. L'argumentaire de contestation, malgré ces fameuses initiatives de concertation, utilise la rhétorique de l'opposition classique entre les acteurs locaux (*insiders*, dominés) et les acteurs extérieurs (*outsiders*, dominants). Ainsi, les recherches menées sur la dimension conflictuelle des effacements, réalisées par Fox *et al.* (*ibid.*), convergent en de nombreux points avec celles conduites sur les terrains européens (Jorgensen, 2013 ; Barraud et Germaine, 2017 ; Drapier, 2019).

De part et d'autre de l'Atlantique, ces réseaux du *dam removal* sont donc fondés sur des ancrages locaux dont l'histoire est le plus souvent liée à des mobilisations précédentes. Mais ces ancrages ne traduisent pas nécessairement des positions souveraines et partagées localement. Si de grandes ONG généralistes soutiennent les initiatives locales et contribuent à formater les argumentaires, on observe aussi l'apparition d'initiatives spécialisées sur l'effacement. Enfin, le cas européen à travers l'implication de *WWF*, *Nature Conservancy* ou dans une certaine mesure d'*International River Network* et de *World Fish Migration Foundation*, traduit l'impact d'une mondialisation de la conservation de la nature. Leur rôle de soutien à des initiatives locales est clairement établi, mais il est encore plus décisif dans la mise en place de plateformes nationale et continentale. Les ONGs présentent le *dam removal* de manière différente des institutions qui mobilisent davantage une approche technique et utilitariste (ressourciste). Les ONGs activent davantage les registres émotionnels, esthétiques et les valeurs intrinsèques de cette nature qui serait de nouveau sauvage. Cette présentation de l'effacement de barrages en tant que vecteur du ré-ensauvagement se traduit par une mise en scène de l'esthétique des eaux libres (et libérées).

1.2.6-La mise en scène du sauvage et du ré-ensauvagement via le démantèlement de barrages

Les campagnes environnementalistes de promotion du *dam removal* donnent lieu à la production d'un flux d'images très intense. Le démantèlement est médiatisé via des supports iconographiques variés : documentaire, courte vidéo ou *time lapse*, montage photographique avant / après, création relevant du design et de l'art contemporain (cf. exemple de la *Elwha River*, planche 4). Les images produites participent à la mise au point de récits de vie de cours d'eau organisés selon quatre séquences récurrentes. La première donne à voir la rivière avant le barrage, la deuxième est celle de la construction et de l'exploitation du barrage, la troisième est celle de l'opération de déconstruction en tant que telle et enfin, la quatrième séquence célèbre la rivière restaurée et ré-ensauvagée. Les deux premières séquences proposent un récit du passé mettant en contraste un état de référence (la rivière libre) et l'acte de destruction de ce qui était alors sauvage. Puis, les séquences suivantes (3 et 4) scénarisent deux « spectacles », parfois condensés dans des *timelapses*.

Le premier de ces deux « spectacles » est celui de l'opération de démantèlement. On y voit l'énergie mise en jeu pour réparer la faute originelle. Aux États-Unis, G. Grant a mis en évidence dès 2001 l'importance de cette dimension rédemptionnelle, nous y reviendrons. Les experts interviennent dans ces séquences en mobilisant les outils nécessaires à des opérations d'ingénierie écologique très instrumentées. Les scènes documentent la préparation des chantiers : évacuation de sédiments, confortement de berges, etc. Le scénario intègre parfois les images issues des expérimentations *ex-situ* (modélisation informatique, maquette). Mais c'est bien l'ouverture du barrage à la pelleuse ou à l'explosif qui constitue le paroxysme de ce récit. Les spectateurs sont souvent les acteurs majeurs du projet. Ils peuvent être conviés *in situ* lors de cette séquence mais c'est le support vidéo qui assure un élargissement considérable de l'audience et une diffusion massive, via les réseaux sociaux, les plateformes de streaming, etc. Sur place, l'ouverture du barrage est précédée du « bip bip » qui accompagne le compte à rebours précédant l'explosion. Celle-ci est suivie du jaillissement d'une eau boueuse qui, immédiatement, refait son chemin, déblaie de nouvelles formes. Enfin, le second « spectacle » célèbre une nature sauvage retrouvée bouclant ainsi sur lui-même le récit. En fonction de la nature des supports et de leur format, cette matrice peut permettre l'intégration de témoignage d'acteurs clés. Aux États-Unis, on retrouve également dans ces récits des images des cérémonies qui consacrent à la fois le retour du sauvage et le travail de libération de la nature, fruit d'une mobilisation collective, qui sera parfois présenté comme une « production » communautaire. On retrouve cette matrice, par exemple, dans le documentaire intitulé « *DamNation* » (2014) réalisé par les américains Travis Rummel et Ben Knight et produit par l'entreprise internationale de prêt-à-porter (sports de nature) *Patagonia*.

Le *dam removal* illustre de manière caricaturale comment un projet de restauration écologique peut être arrimé à une mise en spectacle de la nature (Fabiani, 1995 et 2003). Cette mise en spectacle révèle une dynamique de production de nouveaux paysages du sauvage motivés par une volonté de rétablissement d'un ordre naturel. *In fine*, cet ordre de la nature doit exprimer l'effacement de l'artefact en tant que tel (barrage) et parfois, de manière plus absolue, de toutes les traces de l'activité humaine et donc de son historicité. Dans ce cas extrême d'effacement, nous pourrions dire, avec Jean-Louis Fabiani (2003, p. 4) que « *l'esthétisation de la nature exige à son principe quelque chose comme une désanthropisation effective ou fictionnelle* ». Cet effacement de ce qui est humain²⁷ doit, en retour, assurer la pérennisation de la part sauvage du monde, qui évoluera de manière autonome. Cet effacement de la trace de l'homme doit également assurer l'expérience d'une altérité authentique (Neyrat, 2016 ; Maris, 2018). Cela implique que la nature ainsi recréée puisse offrir les mêmes caractéristiques et fixer les mêmes valeurs que les espaces les plus sauvages et donc les moins marqués par l'anthropisation.

²⁷ Pour suivre l'analyse à l'aide des travaux de J-L. Fabiani (1995) : ce dernier qualifie cet effacement des traces humaines « d'anti-archéologie industrielle ».



I am the Elwha, wild and free.
 My valleys are wide, my canyons deep.
 My water shines turquoise and teal.
 In winter I charge over boulders, roaring like a mother bear.
 In summer I slosh and slide around stones,
 my song like a hundred voices laughing.
 The Klallam people and animals and birds live along my shores.
 I feed them all with my salmon.

The salmon hatch in my streams,
 When the babies grow bigger I carry them
 gently, down to the sea.
 When they're finally grown, they swim back upstream
 thousands of miles to come back to their home.
 They swish bowls for their nests in my clean gravel bed.
 They cover their eggs with pebbles and stones.
 When they finish this task, their lives are all done.
 Once again, I carry them to the edge of my shores
 when my fish become food for water bugs,
 which then become food for my newly hatched young,
 and the cycle starts over again.

Bears and bald eagles, coyotes and cougars,
 raccoons and otters, feast on my shores.
 Leftover fish feed my cedars and firs
 which shelter the nests of my thousands birds.
 In this way, I have cared for my family
 for as long as I can remember.

© r. elison, l. peelen 5.

1: Affiche du film documentaire *DamNation* (T. Rummel et B. Knight, 2014) produit par 3, 4, 5 : De plus, comme l'illustrent ces photographies, la restauration de l'Elwha participe au renouvellement du rapport au peuple autochtone, la tribu Klallam (inclusion, rôle politique). Elle réinstaure les Klallam ontologiquement et économiquement (le saumon comme ressource). D'une certaine manière, dans le contexte étatsunien, ce projet peut être interprété comme un acte de rédemption envers la communauté Klallam et la nature.

Sources : 1- T. Rummel et B. Knight, 2014; 2- National Park Service, 2012; 3- Affiche de la réunion publique (2015), Seattle; 4- Arwyn Rice / Peninsula Daily News, 2012; 5- R. Elatson et L. Peelen, l'm the Elwha, Klallam tribe, 2020.

Planche 4- Le démantèlement du Glines Canyon Dam en 2012. Elwha River, Olympic National Park (état de Washington, États-Unis)

Au milieu des années 1990, l'essor de la restauration écologique a fait l'objet de nombreuses recherches interdisciplinaires. Les sciences humaines et sociales ont largement contribué à animer une réflexion sur les dimensions éthiques et esthétiques de la restauration²⁸ (Blanc et Lolive, 2009 ; C. Larrère et R. Larrère, 2015). Les débats ont été largement influencés par des travaux combinant les deux dimensions autour de la question de l'authenticité de la nature ainsi produite. Celle-ci relève-t-elle de la pratique du faussaire (Elliot, 1982 ; Katz, 1992), de celle du copiste bien intentionné, de celle de l'artiste ou encore de celle du médecin (éthique du *care*) ? Selon le philosophe de l'environnement Andrew Light (2007), cité par Blanc et Lolive (2009), « [...] le meilleur design environnemental n'est pas forcément celui qui suivra le dessin de la nature, mais plutôt celui qui va intégrer la création de paysages durables incluant l'histoire de la relation des gens à l'environnement à l'échelon local ». Alors, dans ce cas, le démantèlement de barrages pourrait aussi intégrer à son *design* des traces de l'histoire industrielle permettant de prendre en charge les attachements et les dimensions sensibles des relations aux lieux. On trouve sur le terrain de telles tentatives dont l'ambition serait d'assumer le caractère hybride des paysages résultant de la restauration écologique. Toutefois, cette combinaison du sauvage (re)construit et de l'artifice (comme indicateur d'historicité) ne relève pas à proprement parler des théories scientifiques qui sous-tendent la restauration écologique, pas plus qu'elle ne procède de propositions issues de l'ingénierie. Elle traduit davantage une demande sociale de préservation de ces traces de l'activité humaine qui cristallisent des valeurs patrimoniales partagées ou des attachements aux lieux activant un processus d'individuation. Plus largement, cette orientation consistant à préserver la *wildness* sans rabaisser la valeur patrimoniale des traces laissées par les activités humaines passées est l'une des perspectives défendues par les historiens de l'environnement américains, William Cronon (2003) et James Feldman (2013)²⁹ en vue de dépasser une acception trop étroite de la *wilderness*.

Les « restaurateurs », notamment ceux impliqués dans le démantèlement de barrages concèdent souvent et revendiquent parfois l'existence d'une portée esthétique de leur pratique. On peut dire, à partir des travaux de C. Larrère et R. Larrère (1995 et 2015), que la nature restaurée, produisant du néo-sauvage, est influencée par les regards informés par la science écologique et formés par l'art (les modèles académiques bien décrits par Y. Luginbühl, 2012). De manière complémentaire, N. Blanc et J. Lolive (2009) nous invitent à appréhender les grilles de lecture proposées par l'esthétique environnementale. Ainsi, dans une perspective cognitive (Carlson, 2000), la science guiderait les modalités d'appréciation esthétique de la nature. Selon cette approche, ce qui serait fonctionnel écologiquement serait mécaniquement beau. En revanche, l'approche non-cognitive de l'esthétique environnementale (Berleant, 1992 ; Brady, 2003) impliquerait l'intégration des subjectivités liées à « une expérience perceptuelle immédiate », à la mobilisation de « l'imagination et de récits non scientifiques » dans ces modalités d'appréciation de la nature. Cette deuxième perspective permettrait d'articuler l'ingénierie écologique à d'autres savoirs vernaculaires et contributions créatrices (paysagisme, art).

Loïc Fel (2009) défend l'idée de l'émergence d'une *esthétique verte* qui serait la traduction d'une *présentation* de la nature (simulation, fonctionnement, processus) et non plus d'une *représentation* formatée par des codes artistiques. Cependant, le démantèlement de barrages, en tant que

²⁸ Dans le contexte français, on peut même avancer que la multiplication des projets de restauration écologique a contribué à l'introduction de deux nouveaux champs de recherche jusque-là bien plus développés dans le monde anglo-saxon : l'éthique environnementale d'une part et l'esthétique environnementale d'autre part. Le programme national de recherche « recréer la nature » (Ministère de l'Environnement, 1996-2003) rend parfaitement compte de ces orientations nouvelles (Baron-Yelles, 2000 ; voir également le n°HS de la revue d'écologie « Terre et Vie », supplément n°9 – restituant le colloque final du programme).

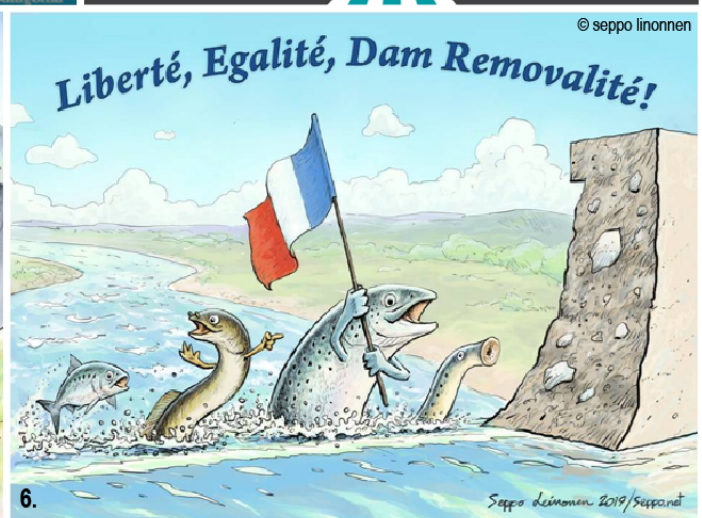
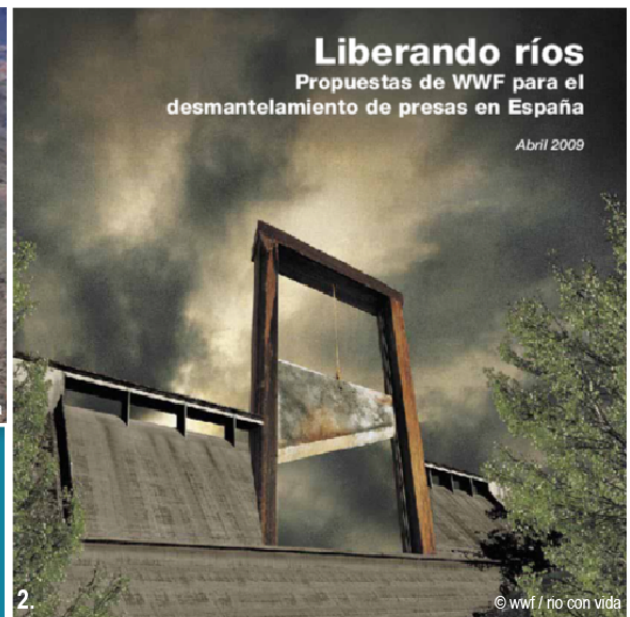
²⁹ Cette proposition est présentée par ces deux auteurs à partir de l'étude de cas développée sur les îles des Apôtres composant un petit archipel situé au sud-ouest du Lac Supérieur (Wisconsin).

pratique de ré-ensauvagement, véhicule des représentations qui imbriquent savoirs scientifiques et références culturelles. Il est vrai que la rivière libérée de son barrage donne à voir la diversification des écoulements, la création de formes nouvelles animées par la dynamique hydro-sédimentaire, le développement de la végétation rivulaire, le vol de l'oiseau et la chasse du saumon... Mais la rivière libre mobilise également le registre de la représentation. Nous y retrouvons les éléments du sublime consacrant une *wilderness* spectaculaire. Nous pouvons aussi y repérer, dans le cas d'effacement partiel de seuils anciens, des mises en scènes convoquant le modèle du pittoresque, etc. Enfin, en retour, si l'on poursuit avec l'exploration des modèles paysagers proposés par Y. Luginbühl, l'esthétique de l'effacement de barrages alimente le modèle émergent du pittoresque écologique³⁰. L'intrication, dans les regards et pratiques savantes, de ces références culturelles et scientifiques a été discutée préalablement au sujet de la définition des états de références. Ainsi, dans son Habilitation à diriger des recherches, Laurent Lespez (2012, p. 296-298) démontre comment les modèles théoriques qui président à la définition de conceptions normatives des cours d'eau ont été fortement orientés par des considérations d'ordre esthétique. Pour les rivières à faible énergie, les références dominantes, mobilisées et véhiculées par les promoteurs de la restauration écologique, sont celles d'une rivière à méandres sinueux présentant souvent dans les documents de communication une parfaite symétrie des formes et témoignant d'un fonctionnement en équilibre dynamique. Ce modèle relèverait davantage de la fiction que de la réalité historique comme le suggèrent les travaux effectués en Amérique du Nord (Walter et Merritts, 2008 ; Montgomery, 2008) et en Europe de l'Ouest (Lespez, 2012 ; Brown *et al.*, 2018).

Le flux d'images du *dam removal* est également alimenté par les productions promotionnelles dont l'esthétique joue avec la radicalité originelle de l'idée de la destruction des barrages comme acte contestataire et subversif. Ainsi, comme l'indique S.A. Standing (2012), la performance « *crack the dam* » réalisée par *Earth First!* et E. Abbey en 1981 à Glen Canyon est répliquée par les activistes sur d'autres scènes, comme celles du *Glines Canyon Dam* à Port Angeles en 1997 (*Ehwha River*, état de Washington). Les ONGs n'hésitent pas à recourir à ce registre comme l'illustre l'image célèbre de l'explosion du barrage de Saint-Etienne-du-Vigan toujours mobilisée comme point d'orgue du récit de la reconquête du caractère sauvage de la Loire par *European River Network*³¹. Autre exemple, le motif récurrent utilisé par *DRE* dans ses campagnes rénove le « crack » d'*Earth First!* présenté sous la forme de l'association d'une paire de ciseaux et de pointillés. Dans une mise en scène plus sombre, presque sublime, la campagne espagnole *Liberandos Rios* (2009), soutenue par *WWF*, est illustrée par un barrage au cœur duquel trouve place une guillotine, alors qu'un autre montage figure un barrage grimé en pierre tombale sur laquelle est gravée l'inscription *R.I.P.* L'appel au démantèlement se concrétise par des interventions *in situ* des activistes (graphes) qui sont ensuite médiatisées dans des documentaires vidéo (comme *DamNation*) ou dans des *flyers* (planche 5).

³⁰ Pour rappel, les modèles paysagers tels que présentés par Yves Luginbühl (2006, p. 64-65) sont « des schèmes culturels structurant les représentations sociales du paysage ». Le spectre des modèles académiques classiques (pastoral, bucolique, sublime, pittoresque) serait enrichi par le regard savant et donnerait naissance – pour la période récente – à l'émergence du pittoresque écologique : « Le paysage est alors celui où se contemple le cadre où se déroule une scène écologique, que la production scientifique a informé par des connaissances sur les processus permettant de comprendre comment ce paysage s'est formé et comment il fonctionne » (Luginbühl, 2006, p. 83-84).

³¹ <https://www.ern.org/fr/effacement-barrages/>



1, 2 : Montages utilisés dans le cadre de la campagne « Liberando Rios » conduite en Espagne par WWF et Rio Con Vida (2009-2010).

3, 4 : Créations artistiques élaborées pour soutenir les projets de démantèlement de barrages au nord-ouest des États-Unis (bassin de la Columbia, Snake river, 2017).

5, 6 : Illustrations de Seppo Linonen (2016 et 2019) produites pour soutenir la plateforme Dam Removal Europe.

7 : Image extraite de la page de garde du compte Facebook de l'ONG Sloboda Rijekama (pour des rivières libres), Bosnie-Herzégovine.

Sources : 1,2- WWF et Rio Con Vida, 2009-2010; 3,4- Always with honor/J. and S. Signs, 2017; 5,6- Seppo Linonen, 2016 et 2019; 7-ONG Sloboda Rijekama, 2021

Planche 5- Communication militante et art-activisme pour promouvoir l'effacement de barrages

Parallèlement à la production de ces images de la radicalité, on voit apparaître de nouvelles mises en scène d'*empowerment* et de constitution de collectifs cimentés par la prise en charge d'un monde plus qu'humain. C'est le cas par exemple de la dernière campagne de *WWF Finlande* soutenue par le Groupe Kesko (grande distribution). Le clip vidéo d'une minute produit à cette occasion fait endosser aux humains l'expérience violente de la discontinuité provoquée par un barrage³². Il s'agit alors de traduire par l'image de nouvelles formes d'ancrages éthiques et de mobilisations environnementales. Il ne s'agit plus seulement d'informer et d'assurer la participation des habitants et des usagers des rivières mais de les impliquer : ces derniers sont invités à participer à l'inventaire des obstacles et à contribuer au financement d'opérations de démantèlement par le biais de financements participatifs³³. Enfin, l'analyse du flux d'images généré par le *dam removal* révèle également une mise en art de la rivière barrée comme de la rivière libérée. Le dessinateur finlandais Seppo Leinonen, qui s'inscrit dans une veine humoristique, est particulièrement actif sur ce plan (cf. planche 5). Ce processus de mise en art est aussi une manière d'impliquer des acteurs spécifiques, telles que les communautés autochtones, comme c'est le cas aux États-Unis. Les démantèlements successifs du *Glines Canyon Dam* en 2011 et du *Elwha Dam* dans la vallée de la *Elwha* (état de Washington, *Olympic National Park*) ont donné lieu à cette (ré)intégration via l'art des communautés autochtones. En particulier, le projet de restauration de la rivière a associé la *Lower Elwha Klallam Tribe* (LEKT) dont le mode de vie et la culture sont étroitement liés au saumon et à son exploitation en tant que ressource (Crane, 2011). Ces formes inclusives, sans sombrer dans une analyse naïve, s'inscrivent dans une tendance fragile au rééquilibrage des pouvoirs au profit des populations natives (Gosnell et Kelly, 2010, p. 376-381). Sur un autre plan, dans son documentaire « *The Art of Dam Removal*³⁴ » (2012, 22 mn) l'art-activiste Daniel Dancer relate la manière dont la performance artistique impliquant des enfants a été mobilisée tout au long de la campagne conduisant au démantèlement du *Condit Dam* (1993-2011). Ce barrage hydroélectrique implanté sur la *White Salmon River*, affluent de la *Columbia*, interdisait la reproduction du saumon Coho depuis 1913. D. Dancer a animé la campagne pour l'effacement du barrage par le biais d'interventions créatives figurant les saumons-humains franchissant le barrage par une brèche. Dans son documentaire, les moments clés favorables à la mise en œuvre de la déconstruction du *Condit Dam* sont eux même identifiés comme des « brèches ». Ces interventions ont d'abord été interprétées par des enfants, puis vers la fin du processus, une approche multi-générationnelle a été adoptée par l'éco-activiste dans la mise en œuvre des performances.

Conclusion

Partant d'une enquête géohistorique menée sur les paysages de rivières aménagées, la recherche engagée depuis la thèse m'a conduit à examiner deux processus de production du sauvage (figure 7). Le premier, non chargé d'une intentionnalité stratégique et unifiée, est celui qui relève de l'ensauvagement. Ce processus reformate discrètement ou plus spectaculairement la physionomie des paysages de rivières aménagées, c'est-à-dire dont le cours est jalonné d'ouvrages hydrauliques transversaux (seuils et barrages). Le sauvage, toujours présent dans les fissures et les espaces de

³² <https://damremoval.eu/> ou <https://www.youtube.com/watch?v=dKb2JE11I0>

³³ Ainsi, en 2020, *WWF Netherlands* a mis en place une plateforme de collecte de fonds sur le net afin de financer la déconstruction de trois barrages, l'un en Ukraine (Delta du Danube) et deux autres en Angleterre (*Sunny Bank Dam*, *Croswaithe Dam*). Près de 30 000 euros ont été effectivement collectés en 2020 et d'autres opérations de ce type sont prévus par l'ONG et relayées par DRE.

³⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=sTwtXc4F6Rw>: ce documentaire témoigne de l'initiative artistique inclusive portée par Daniel Dancer lui-même. Elle montre également d'autres séquences essentielles de la mise en spectacle du ré-ensauvagement telles que décrites plus haut (le moment cathartique de l'explosion ouvrant le barrage et les différentes formes de cérémonies associées).

recomposition de ces paysages mis en ordre selon une logique d'usage et de régulation hydraulique, donne prise à des représentations et des pratiques intégrées à des modes d'habiter caractéristiques des fonds de vallées. Loger là dans des interstices d'un paysage de production, progressivement transformé en paysage d'aménités, le sauvage conditionne l'existence d'antimonde qui sont des sources d'attachement aux lieux souvent minorées et mal connues en raison de la puissance et de la domination des valeurs issues de la patrimonialisation des paysages hydrauliques hérités (seuils, moulins, etc.). L'ensauvagement, lorsque son intensité s'accroît et qu'il excède les limites floues de l'antimonde, suscite le désarroi, l'inquiétude et motive des actions de défense ou de reconquête de l'ordre ébranlé. Dans le contexte de l'objet d'étude, l'accentuation de la déprise tend – dans un premier temps – à susciter des formes variées de mobilisations et d'actions, qui ont souvent structuré les politiques publiques de restaurations paysagères dans les années 1980 et 1990 (cf. vol. 2).

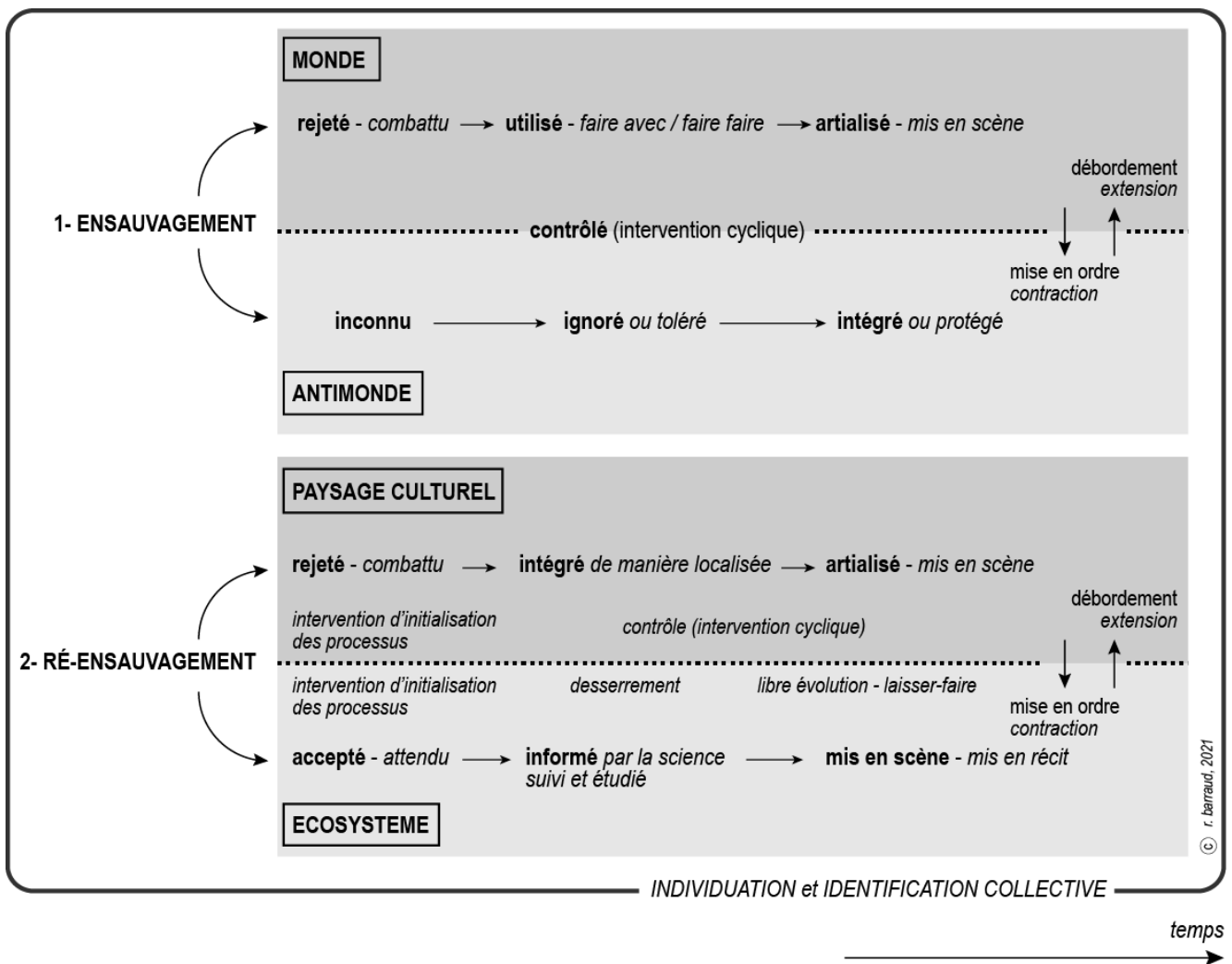


Figure 7- La production du sauvage par ensauvagement et ré-ensauvagement « au fil de l'eau ». Proposition d'interprétation.

Le second processus de production du sauvage identifié sous-tend une intentionnalité positive : il ne s'agit plus de lutter contre les débordements et les déstabilisations du sauvage, mais au contraire de faire en sorte de retrouver des rivières plus sauvages. Cette intention traduit l'émergence d'un nouveau paradigme de la gestion des cours d'eau qui achève la mutation conduisant du régime de l'hydraulique à celui de l'écologie, via celui, transitoire, du paysage. L'hydromorphologie et l'hydrobiologie informe une nouvelle doctrine d'intervention en rivière qui vise à rétablir les fonctions et processus écologiques. Dans certains cas, il s'agit alors de défaire ce qui a été construit et reconstruit au fil du temps, depuis le Moyen Âge. Cette nouvelle intention joue avec l'esthétique du sauvage qui se trouve revalorisée tout en fixant des perceptions très instables et ambivalentes. Dans les vallées aménagées, les formes de patrimonialisation centrée sur les paysages culturels ou bien sur la nature sauvage sont souvent mises en concurrence et quelques fois articulées (Germaine et Barraud, 2013 ; Barraud, 2017a ; Barraud, 2020a). Dans tous les cas, elles alimentent des logiques de reconquêtes qui, pour les promoteurs respectifs, visent davantage à reconstruire qu'à détruire (Le Lay et Germaine, 2017). Les reconquêtes du sauvage, plus spécifiquement étudiées dans ce mémoire, appellent l'ouverture d'imaginaires nouveaux ou recyclés, la structuration de discours et de mise en récits, de réseaux de mobilisation, de stratégies aux échelles emboîtées. Je poursuis dans le chapitre suivant l'exploration des répertoires spatiaux propres à la préservation et à la reconquête de rivières sauvages.

Chapitre 2 : Préserver et distinguer les rivières sauvages : mobilisations sociales, réponses institutionnelles

Introduction

Depuis la fin des années 1960, la préservation du caractère sauvage des cours d'eau constitue un motif intégré aux mobilisations environnementales. Cette préservation des rivières sauvages s'est traduite par la contestation des grands barrages (cf. chapitre 1). Dans certains pays, des dispositifs institutionnels de protection des rivières sauvages ont été mis en place de manière précoce mais, depuis une dizaine d'années et particulièrement en Europe, la dynamique de préservation et de distinction du sauvage donne lieu à de nouvelles campagnes et à de nouvelles formes de labellisation. Sur ce plan, les États-Unis constituent l'un des espaces majeurs de la configuration des mobilisations en faveur de la défense des rivières sauvages et de dispositions législatives permettant d'y répondre, au moins partiellement. L'expérience américaine est mobilisée à l'échelle internationale, elle inspire directement un certain nombre de projets institutionnels (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) et de stratégies coordonnées par des ONGs (France, Espagne, Balkans, etc.). Le chapitre proposé est structuré en cinq séquences. Dans la première partie, je m'attache à présenter cette expérience états-unienne en matière de préservation des rivières sauvages. Dans un deuxième temps, je poursuis l'analyse de la diffusion et de l'adaptation du modèle de préservation forgé aux États-Unis dans les contextes australiens, néo-zélandais et canadien. La troisième séquence du chapitre est dédiée à l'analyse du développement récent de ce mouvement en Europe. Pour cela, je discute d'abord le cas français afin de mieux décrypter la logique de constitution de réseaux à l'échelle européenne. La quatrième séquence me permet de développer une étude de cas sur les Balkans en introduisant, d'une manière simple, la notion de front écologique (Guyot, 2015, 2017, 2020 ; Héritier *et al.*, 2009) qui sera remobilisée, précisée et discutée dans la troisième partie de ce mémoire (chapitre 7 en particulier). Enfin, la cinquième et dernière séquence de ce chapitre est consacrée à une discussion portant sur l'interprétation des actions de préservation et de labellisation des rivières sauvages selon deux perspectives, celle de la distinction et celle de la résistance.

2.1-Les États-Unis, pionniers de la préservation des rivières sauvages

En 2018, les États-Unis célébraient le cinquantenaire de la promulgation par le Congrès du *National Wild and Scenic River Act* (1968). La portée de ce texte est souvent minorée car éclipsée par celle du *Wilderness Act* (1964) instituant la mise en place d'aires protégées fondées sur une idée centrale de la culture et de l'identité américaine. La défense de la *Tuolumne River* à proximité de la vallée de *Yosemite* a été l'un des ferments de la structuration du mouvement préservationniste au début du XX^e siècle : c'est le combat fondateur porté par John Muir contre la construction du barrage d'*O'Shaughnessy* (1913). Les cours d'eau sont, au cours de la première partie du XX^e siècle, intégrés à des projets d'aires protégées (Parcs Nationaux notamment). Cependant, ils ne sont pas des objets spécifiquement saisis par les premiers acteurs de la préservation tels ceux appartenant à la *Wilderness Society* créée en 1935. Les rivières sauvages ne sont pas davantage des supports de politiques de conservation de la nature. Tim Palmer (1986, 1993) retrace très précisément l'histoire de la préservation des rivières aux États-Unis, puis celle de l'élaboration et de la mise en œuvre du *National Wild and Scenic River Act*. Je reprends ci-après les éléments structurants de ces histoires mêlées. Selon Palmer, c'est la controverse créée par le projet de construction du barrage d'*Echo Park* (Colorado, *Dinosaur National Monument*) qui inaugure la structuration d'une mobilisation spécifique à la préservation des rivières sauvages. Cet ouvrage de stockage, barrant la *Green River*, devait être implanté dans le périmètre du *Dinosaur National Monument*. Pour l'administration américaine, qui l'a proposé dès 1941, ce barrage était présenté comme une pièce

centrale du système d'exploitation du bassin du Colorado. La mobilisation aura raison de ce projet qui est abandonné en 1955, mais l'alternative retenue sera celle du *Glen Canyon*...

A la fin des années 1950, on voit apparaître sur la scène environnementaliste américaine des « protecteurs de rivières », ils sont le plus souvent biologistes, spécialistes de la faune sauvage. Tim Palmer (1993, p. 1-48) détaille en particulier la trajectoire des frères John et Frank Craighead et celle de Paul Dowling. Ces trois personnages pionniers de l'engagement en faveur de la protection des rivières sauvages sont tous nés à l'est des États-Unis, dans les Appalaches. Leur regard savant est décisif dans cet engagement. Toutefois, dans le cas des frères Craighead, c'est la (re)découverte, au retour de leur parcours de formation dans l'Ouest et le Midwest, des rivières de leur enfance massacrées par l'industrialisation et les pollutions qui a motivé leur engagement. Dès 1957, J. et F. Craighead militent à travers leurs publications dans des revues naturalistes pour la préservation des rivières sauvages afin de pérenniser des valeurs paysagères, récréationnelles et scientifiques. On retrouve donc, en dernier lieu, l'un des critères classiques de justification des réserves intégrales. F. Craighead, propose dans « *The Naturalist* » une catégorisation des rivières selon un gradient d'artificialisation ou de naturalité, selon le sens de sa lecture : *wild, semi-wild, semi-harnessed, harnessed rivers*. Toujours en 1957, P. Dowling envisage, à la suite de la réalisation d'un inventaire naturaliste portant sur la végétation des rivières effectué pour le compte de l'ONG *Nature Conservancy*, de mettre en défens dix à vingt rivières d'exception à l'échelle nationale. En 1960, un rapport sur la protection des rivières à écoulement libre est adopté par le Sénat. Il convient de souligner la caractéristique essentielle de ces rivières à protéger : elles s'écoulent librement, sans contrainte latérale et transversale (*free-flowing rivers*). Plus précisément encore, cet écoulement libre est rapide (lotique) et souvent tumultueux. Il est esthétiquement et fonctionnellement associé aux « paysages » de *white waters* plutôt qu'aux milieux stagnants (lentiques). Ce sont donc les rivières recherchées par les passionnés de descentes en canoë et de pêche sportive aux salmonidés.

A partir de l'élection de Kennedy en 1961, on assiste à une fenêtre politique de relecture des effets environnementaux de la politique d'aménagement du New-Deal. Certains hommes politiques, tel le secrétaire de l'intérieur Stewart L. Udall, deviennent – au contact de militants et du terrain, plus sensibles à la question de la préservation des rivières sauvages, notamment dans la perspective de maintenir les usages récréatifs d'extérieur. De plus, l'action des pionniers de la protection des rivières, issus de la sphère scientifique, participe à l'évolution de la manière dont les acteurs de la préservation appréhendent les cours d'eau : ils deviennent des objets de campagnes spécifiques. Au-delà de la préservation du sauvage et des valeurs associées, il s'agit de contrebalancer la politique d'aménagement :

« It is hereby declared to be the policy of the United States that certain selected rivers of the Nation which, with their immediate environments, possess outstandingly remarkable scenic, recreational, geologic, fish and wildlife, historic, cultural or other similar values, shall be preserved in free-flowing condition, and that they and their immediate environments shall be protected for the benefit and enjoyment of present and future generations. The Congress declares that the established national policy of dams and other construction at appropriate sections of the rivers of the United States needs to be complemented by a policy that would preserve other selected rivers or sections thereof in their free-flowing condition to protect the water quality of such rivers and to fulfill other vital national conservation purposes. » (Wild & Scenic Rivers Act, October 2, 1968)

Le processus législatif initié au début des années 1960 abouti donc en 1968 et conduit à sélectionner vingt-deux cours d'eau qui intègrent le système national des *Wild and Scenic Rivers* (WSRC). La désignation, initialement pensée autour de la catégorie du sauvage est élargie par le Congrès à celles des valeurs paysagères (*Scenic*) et récréationnelles (pour une vue synthétique du dispositif : figure 8).

Étapes de la procédure de désignation

- 1 Identifier les rivières à écoulement libre - référentiel de l'inventaire national des rivières (NRI, 1982)
- 2 Établir un cadre comparatif régional - identifier et évaluer les spécificités des cours d'eau candidats
- 3 Évaluer les valeurs d'exception - *Outstandingly Remarkable Values (ORV's)*

TYPE de VALEUR (ORV)	DESCRIPTION
RÉCRÉATION	Opportunités d'usages : canotage, pêche, randonnée, photographie attractivité potentielle
HISTOIRE CULTURELLE	Sites liés à des événements historiques ou à des personnages historiques, Présence et culture des peuples amérindiens
GÉOLOGIE	Visibilité de structures ou processus rares : <i>ie : tressage, source géothermale</i>
PAYSAGE	Topographie, végétation, physionomie hydrologique (faciès d'écoulement), couleurs - type de paysage patrimonialisé
VIE SAUVAGE / ÉCOLOGIE	Espèces ou processus écologiques rares voire unique, <i>ie : moule d'eau douce, loutre, grue blanche, etc.</i>
PISCICOLE	Espèces et habitats : rareté, diversité, reproduction naturelle, patrimonialité

- 4 Classification - labellisation des cours d'eau

WILD RIVERS	SCENIC RIVERS	RECREATIONAL RIVERS
sans barrage / retenue	sans barrage / retenue	accessible (route, train)
accessibilité limitée (chemins, non motorisée)	rives non aménagées	rives partiellement aménagées
forte intégrité (bassins et rives)	accessibilité motorisée localisée	le cours d'eau a pu avoir été ponctuellement aménagé dans le passé
non polluée	non polluée	
<i>vestige of primitive America</i>	encore largement primitive	

© r. barraud, 2021

- 5 Les agences fédérales en charge de l'administration des rivières intégrées au *Wild and Scenic Rivers System* élaborent un **plan de gestion** pour chaque cours d'eau
(*Comprehensive River Management Plan*)

Figure 8- Présentation des principes et de la procédure de désignation des *Wild and Scenic Rivers* (États-Unis).
Sources : NPS, 2021; G. Marsh, 2014; R. Barraud, 2021.

L'intégration de nouveaux cours d'eau au dispositif rencontre des résistances sur le terrain alors que la logique d'aménagement ressourciste demeure puissante. Les acteurs historiques de la défense de la *wilderness*, bien que convaincus de la valeur des rivières sauvages, perçoivent également les risques d'enlèvement liés aux projets de désignation à l'échelle des scènes locales où les rapports de force entre aménageurs et protecteurs sont nettement en défaveur de ces derniers. Au début des années 1970, des groupes locaux spécifiquement dédiés à la protection des rivières sauvages se constituent. L'essaimage de ces groupes appelle la mise en place d'une coordination nationale qui se traduit par la création, en 1973, de *L'American Rivers Conservation Council (ARCC)*. Cette association est créée à la suite de l'appel lancé dans la revue spécialisée *Whitewater Journal*, par Jerry Meral, canoëiste et zoologiste. L'assemblée fondatrice de l'ARCC réunit une trentaine de militants en mars 1973, parmi lesquels on retrouve notamment Dave Foreman qui sera un acteur majeur de la défense radicale de la *wilderness* et un des pionniers de l'activisme centré sur le *rewilding* (cf. chapitres 5 et 7). L'association retient deux axes d'intervention : la lutte contre la construction de nouveaux barrages et la mobilisation de la loi de 1968 (et d'autres dispositifs législatifs) afin de préserver les rivières sauvages. L'activisme de l'ARCC porte ses fruits : le processus national de désignation de *Wild and Scenic Rivers* est relancé à partir de 1975 si bien qu'à la fin des années 1970, trente-et-une nouvelles rivières sont intégrées au réseau. En 1980, l'Alaska contribue fortement à son extension (33 rivières, 5000 km) ; de même, la Californie ajoute au réseau 5000 km de rivières. Cette fenêtre du mandat de J. Carter, favorable à l'extension du réseau se termine avec le début du premier mandat de R. Reagan³⁵.

Nous entrons alors dans une grande phase de rétrogradation environnementale très forte aux États-Unis mais qui s'exporte à l'échelle internationale avec le déploiement des politiques néolibérales. Cette entrée dans la phase *d'environmental backlash* (Feydel et Bonneuil, 2015) coïncide avec le retour des combats contre la construction des grands barrages et le développement de formes plus radicales de militantisme (cf. le cas de *Glen Canyon / Earth First!*, cf. chapitre 1). L'ARCC répond à ce contexte par une évolution structurelle. L'association devient *American Rivers (AR)*, son budget et son équipe s'étoffent de manière considérable. Depuis 1973, l'organisation a contribué à protéger 250 000 km de rivière. Elle a développée des campagnes fortes dont l'emblématique « *America's most endangered rivers*³⁶ » qui donne lieu depuis 1984 à la publication d'un rapport annuel listant les dix rivières les plus menacées à l'échelle du pays. La lutte contre la construction de grands barrages a progressivement muté en campagne en faveur du démantèlement de barrages. En 2019, la structure disposait d'un budget de 17 millions de dollars, dont 80% sont dédiés à des projets de restauration écologique. Son animation repose sur une équipe de plus de 70 salariés et elle est soutenue à travers le pays par plus de 350 000 membres, sympathisants et volontaires. Pour la seule année 2019, AR affiche un bilan impressionnant : 3000 km de rivières protégées, soit 15 nouvelles rivières ajoutées au *WSRC* mais aussi 11 barrages supprimés, etc. Son action est favorisée par les nombreuses collaborations avec des associations régionales et locales ou encore avec des acteurs institutionnels (*Forest Service*, *NOAA*, *National Park Service*). Sur le plan spatial, on peut toujours faire le même constat que celui effectué par Tim Palmer (1993) il y a près de trente ans. L'action et l'influence d'AR sont plus fortes au nord qu'au sud. La région de la Nouvelle-Angleterre et celles des Grands Lacs, les états de l'Ouest montagneux sont encore les bastions d'AR et de la préservation des rivières. On peut y voir une forme de déterminisme géographique (densité de drainage, abondance hydrologique, eaux froides et rapides) mais au moins deux autres facteurs sont à considérer. Le premier est celui

³⁵ Une cartographie dynamique de l'évolution du réseau des Wild and Scenic rivers aux États-Unis est accessible ici : <https://nps.maps.arcgis.com/apps/MapJournal/index.html?appid=ba6debd907c7431ea765071e9502d5ac>

³⁶ <https://endangeredrivers.americanrivers.org/>

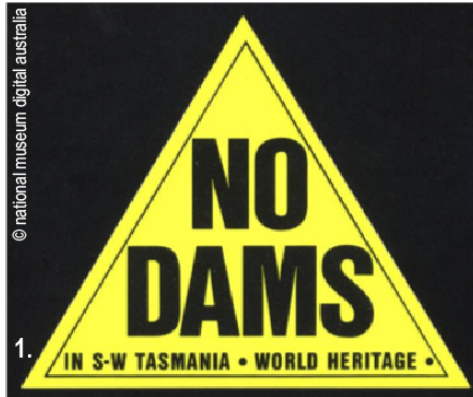
de la répartition des terres publiques plus favorable à la mise en œuvre de projets de préservation et de restauration et le second serait, selon Palmer (1993, p. 54), d'ordre culturel :

« Perhaps some of the regional discrepancy stems from an intangible factor – a philosophy of local caretaking that spread from New-England, in which community integrity was based partly on religious pursuits rather than on purely exploitive goals »

2.2-Premiers temps de la diffusion et adaptations du modèle américain (Australie, Nouvelle-Zélande, Canada)

2.2.1-Le cas australien : de la bataille de la Franklin river (Tasmanie) à l'affaire du Water River Act (Queensland)

Le modèle américain a suscité de l'intérêt dès la fin des années 1970 en Australie. La structuration du mouvement préservationniste en Australie doit beaucoup à la Tasmanie : un premier combat, dans les années 1960, contre le développement d'un programme hydroélectrique, impactant le lac naturel de *Pedder* a donné lieu à l'émergence de groupes de protection de l'environnement (Buckman, 2008, p. 14-36). En 1978, de nouveaux projets de barrages sur la rivière *Franklin*, renforcent cette dynamique environnementaliste, dans laquelle la *Tasmanian Wilderness Society* a joué un rôle majeur (Neale, 2012). La controverse et la campagne pour la défense de la *Franklin river*, comme celle de *Glen Canyon* aux États-Unis, sont des jalons majeurs dans l'histoire de la protection des rivières sauvages comme dans celle de l'environnementalisme. Cependant, la controverse du barrage de la *Franklin river* a révélé une forte division de la population sur le sujet. Pro et anti barrages se sont véritablement affrontés et cela de manière durable. Depuis ce conflit, la question de la protection des cours d'eau est un objet politique très sensible en Australie. L'un des points d'orgue de cette controverse s'est joué fin 1982 et début 1983 sur le site même du chantier de construction du barrage occupé par des opposants, rejoints par des partisans et... les forces de l'ordre : plus de 2500 personnes sont alors trouvées réunies sur le site dans un face-à-face tendu. Le leader environnementaliste Bob Brown sera arrêté (19 jours de prison) comme plus de 1200 autres personnes au cours de cette occupation. En février 1983, une manifestation anti-barrage rassemble plus de 20 000 personnes dans la ville d'*Hobart*. La mobilisation est soutenue par des contributions internationales (scientifiques, militants) alors que l'UNESCO intègre le site à la liste du Patrimoine Mondial. Ce conflit très documenté (Law, 2008 ; Hamilton, 2016) a aussi entraîné la production d'un intense flux d'images (photographies, films, cf. planche 6) et de récits. On peut citer sur ce dernier plan les créations du célèbre journaliste et écrivain originaire de Tasmanie, Richard Flanagan. Précisément, en 1994, Flanagan publie son premier roman qui s'inspire en partie de l'affaire de la rivière Franklin intitulé « *Death of a river Guide* ». Par ailleurs, en France, Silvia Flaminio (2018a, 2019 et 2021) a récemment exploité cette mobilisation, sous l'angle de la *political ecology* et avec une grande précision, afin de reconstituer la trajectoire de la controverse socio-technique qu'elle a révélée.



© national museum digital australia

1.



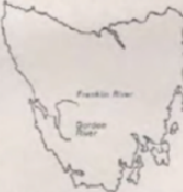
© national museum digital australia

2.



ation, um of local wild in Australia as their cause. This walk-er-view miss a currenavigat Northward comping David face completed 1 top in 2.3.4. about of the

Heritage listing along with the Great Barrier Reef". The Federal Government must become involved. But this will only happen if enough of us tell our Members of Parliament and the Prime Minister that all of the Southwest must become a National Park. The battle for Tasmania's remaining wilderness will be fought, and won or lost, in the early 1980s.



Ad placed by the TWS in WILD Issue #1, 1981

FRANKLIN FLOODED!

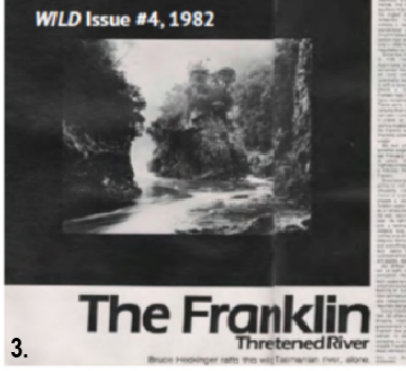


Unbelievable – yet highly possible!
Tasmania's Parliament is deadlocked on dams proposed for the magnificent Gordon and Franklin rivers. Ancient gorges, waterfalls, caves and rainforests — including Huon pines more than two thousand years old — would be flooded to meet just six years' growth in electricity demand.
The Tasmanian Wilderness Society is champion of this wild and scenic part of Australia's

Editorial, WILD Issue #4, 1982

The Franklin Wilderness Lost?

● THAT READERS OF WILD ARE, IN general, implacably opposed to further 'development', in South-west Tasmania, and particularly of the Franklin River, is certain. Indeed this view is surely shared by most informed and independent people.
The Franklin is the heritage of all mankind, present and future. The river is unique, awe inspiring and irreplaceable. The intrinsic value of this wilderness is enormous. We should not place any man in a position of casting the die for its destruction. It is simply 'not on' for its destruction.



ation, um of local wild in Australia as their cause. This walk-er-view miss a currenavigat Northward comping David face completed 1 top in 2.3.4. about of the

3.

© wild magazine/j. mccormack

Wild River, WILD Mag
No other subject dominated the early pages of *Wild* like the Franklin River. In fact, it's hard to believe that saving it wasn't at least partly the inspiration for the magazine's very birth in 1981, midway through the battle.

La bataille pour la défense de la rivière Franklin constitue un moment clé pour l'environnementalisme australien et international. Les modalités de la mobilisation (blocage du site) et le registre communicationnel inspirent encore de nombreux *river warriors* à travers le monde (cf. étude de cas sur la défense des rivières sauvages des Balkans).

Sources : 1, 2 - National Museum Australia, Digital Classroom, 2021 ; 3 - Wild Magazine, Australia ; J. McCormack, 2019

Planche 6- Le combat pour la préservation de la rivière Franklin, Tasmanie, Australie – 1981-1983

Ces conflits fondateurs en Tasmanie s'inscrivent dans le moment fort de la contestation des grands barrages à l'échelle internationale et ils donnent corps à un mouvement plus profond de préservation des rivières sauvages en Australie. En 1993, la commission du patrimoine d'Australie (au niveau fédéral) lance le *Wild River Project*. Ce programme a pour objectifs d'inventorier les rivières sauvages à l'échelle nationale, de développer des guides de gestion de ces cours d'eau et enfin de promouvoir les valeurs associées aux *Wild Rivers*. L'élaboration de ce programme s'appuie sur un forum réunissant des agents fédéraux, des ONGs, des agriculteurs, des scientifiques et des représentants des populations autochtones. Stein *et al.* (2001) indiquent que la définition retenue pour caractériser et inventorier les rivières sauvages met en jeu des critères qui relèveraient exclusivement d'une approche scientifique. Il s'agit donc de conduire une identification par objectivation des « rivières sauvages », en mobilisant les ressources nouvelles fournies par la géomorphologie fluviale et l'hydrobiologie. Ainsi, dans ce cadre précis, une rivière sauvage est une rivière non ou peu altérée par les activités et aménagements anthropiques. L'évaluation des cours d'eau selon cette expertise se traduit par un score compris entre 0 et 1 renseignant un index de perturbation des cours d'eau. Plus la note obtenue est proche du 0, plus le cours d'eau est sauvage (*near pristine*) et à l'inverse, une note proche de 1 exprime un fort niveau d'artificialisation. Cette démarche introduit donc l'idée d'une naturalité pensée comme un *continuum* et évaluée selon des méthodes d'objectivation scientifique utilisables dans d'autres contextes géographiques. Spatialement, le non recours au critère de l'isolement, qui constitue pourtant un élément central de la définition de la *wilderness* aux États-Unis comme en Australie, permet d'envisager qu'un cours d'eau très sauvage puisse se trouver à proximité d'un foyer urbain. Cette approche sera développée théoriquement et méthodologiquement afin d'être exploitée sur d'autres terrains à l'échelle internationale, y compris en Europe (Carver, 2016, p. 18-19 ; Carver, 2018, cf. figure 9). L'inventaire réalisé en Australie conduit à estimer à environ 20% du linéaire total les cours d'eau peu altérés et pouvant intégrer le registre des rivières sauvages. Près de 40% traversent des terres privées alors que seulement 13% sont incluses dans des aires protégées. Parmi les 13 000 rivières les plus sauvages identifiées, seules six drainent un bassin versant de plus de 10 000 km² (Stein *et al.*, 2001, p. 20-22).

L'inventaire réalisé entre 1993 et 1998 sert ensuite d'assise à la documentation des rivières sauvages, étape préalable à leur préservation. Le droit fédéral ne propose rien de véritablement précis afin de concrétiser cela. Il laisse place à la compétence et aux initiatives des états et des territoires. Dans les faits, peu de choses sont engagées à ces échelles jusqu'en 2004. À cette date, l'état du Queensland propose le *Wild River Act (WRA)* en vue de protéger les rivières *pristine* telles qu'objectivées par l'inventaire scientifique qui embarque, sans le dire, des fondements nord-américains et plus largement occidentaux (mondialisation de l'idée de *wilderness*) du rapport à la nature et au sauvage. Comme le souligne Slater (2013, p. 771), Beattie, le premier ministre du Queensland, fait appel à l'imagination afin de convaincre du bien-fondé de la préservation de rivières que l'on ne retrouve dans cet état écologique que d'une manière exceptionnelle à l'échelle internationale. Mais cette imagination intègre-t-elle la cosmologie des aborigènes et/ou les représentations de la *wilderness* importées depuis l'Amérique du Nord, véhiculées par de puissantes ONG internationales et intégrées dans la catégorisation des aires protégées établie par l'IUCN ? En 2009, les trois rivières Archer, Lockart et Stewart de la péninsule de *Cape York* sont désignées en tant que « *Wild Rivers* ». Cette annonce relance l'opposition au *WRA* principalement conduite jusqu'alors par l'intellectuel aborigène Noel Pearson, fondateur de l'influent *Cape York Institute for Policy and Leadership*. La controverse générée par ce dispositif de préservation sous-tend en réalité une recomposition des positionnements et des relations politiques dans la région de *Cape York* (Holmes, 2011 – cité par Slater, 2013).

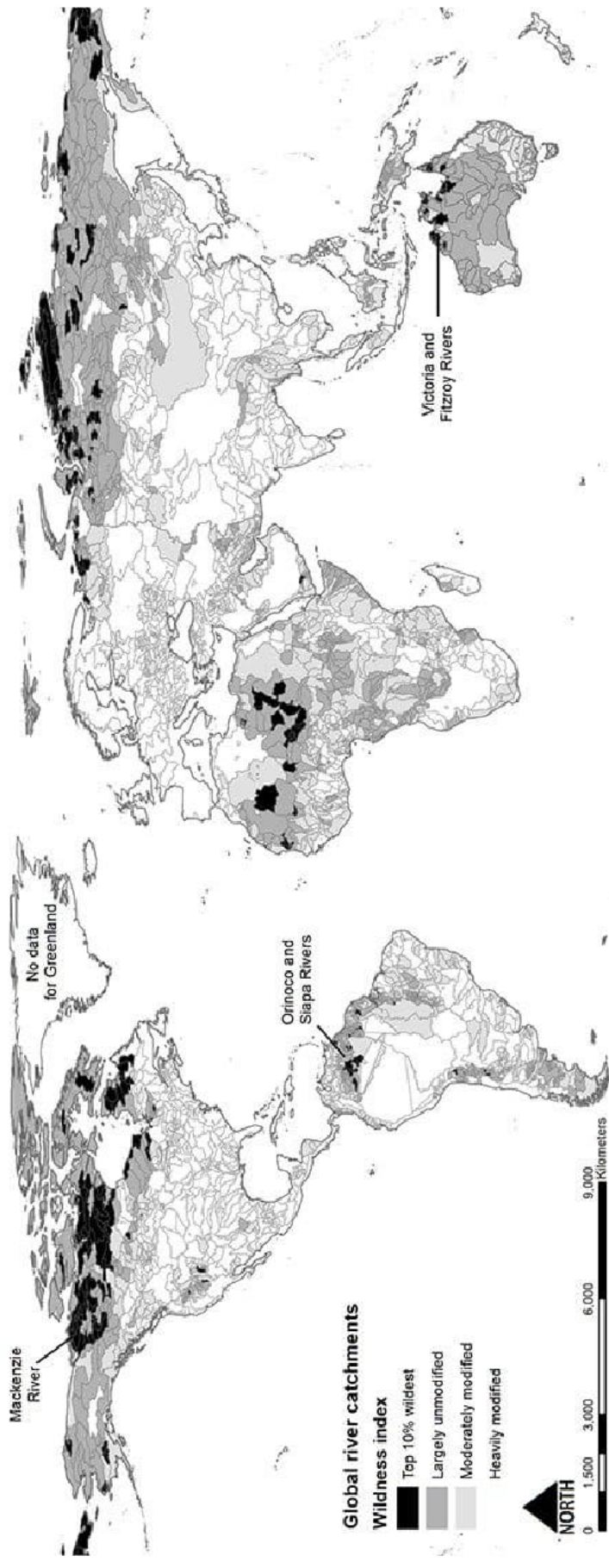


Figure 9- Cartographie des bassins fluviaux selon l'index de *wildness*, à l'échelle mondiale.
 Source : Carver, 2018 – *International Journal of Wilderness*

Ainsi, des clivages nouveaux apparaissent au sein des groupes de propriétaires traditionnels (aborigènes). Des alliances incongrues se forment entre les représentants conservateurs à l'échelle nationale, favorables au développement extractiviste (mines de bauxite) et des représentants aborigènes comme N. Pearson. Ce dernier utilise explicitement (et vertement) la rhétorique de la domination postcoloniale pour contester le texte de loi. Selon lui, le *WRA* traduit une nouvelle atteinte aux droits des aborigènes sur leurs terres et illustre une exclusion du jeu politique. Pourtant, d'autres groupes aborigènes contestent à la fois la posture des conservateurs, poussant le vice en mobilisant l'argument de la défense des droits des aborigènes pour remettre en cause le *WRA*, et l'attitude de N. Pearson. L'argumentation de ces groupes qui habitent les lieux concernés porte sur la reconnaissance des modes gestion des terres qui ont effectivement permis de maintenir des rivières en très bon état écologique sur le temps long. Cette argumentation est également fondée sur la défense d'une cosmologie qui s'accorde mal avec les définitions occidentales du sauvage. Finalement, le *WRA* a été abrogée en 2014. Suite à cette décision, les environnementalistes, via la *Wilderness Society* australienne, ont fait part de leurs craintes relatives aux risques de destruction des rivières. Au contraire, certains groupes aborigènes espèrent pouvoir bénéficier de l'annulation du texte afin de développer l'écotourisme. Dans le même temps, l'état du Queensland poursuit le processus de rétrocession des terres aux aborigènes initié depuis 1996. Cette affaire de *Cape York* s'inscrit donc, en première analyse, dans une forme de filiation des confrontations postcoloniales entre les aborigènes et les initiatives préservationnistes. Toutefois, cette intrusion des « rivières sauvages » en tant qu'objet politique confirme la nécessité d'intégrer à l'analyse la complexification des jeux d'acteurs (à différents niveaux d'échelle) et des rapports aux lieux de vie. Enfin, l'analyse de Slater (2013, p. 769) nous invite à envisager une approche inclusive et cosmopolitique (Stenger, Latour, Hinchliffe, 2005) des *Wild Rivers* qui deviendraient alors des acteurs du territoire à part entière. Il ne s'agirait plus seulement de représenter, depuis l'extérieur, les intérêts des rivières sauvages (ce que pourrait éventuellement faire - bien ou mal - le *WRA*) mais davantage d'assumer leur agentivité :

« *To ecologise politics is not to write up wild rivers - represent the rivers and the debate - but write around wild rivers: to form a complex of writing that is weaved from connections, intensities, attentiveness, affect, and entanglement, and produces them* ».

Reste à savoir de quelle manière une telle approche pourrait permettre de refonder concrètement une prise en charge opérationnelle de ces rivières et de *leurs-mondes-plus-qu'humains*.

2.2.2-Le cas Néo-Zélandais : une adaptation « faible » du modèle étatsunien ?

Le modèle américain des *Wild and Scenic Rivers* a également inspiré des initiatives en Nouvelle-Zélande et au Canada. Nous les présentons ici de manière synthétique. On y retrouve des motifs et réponses socio-politiques relativement comparables à ceux décrits pour le cas Australien. En Nouvelle-Zélande, les premières mobilisations significatives de défense des rivières sauvages remontent aux années 1960. Ici, les combats fondateurs se sont développés à partir de la défense de deux sites emblématiques, les rapides d'*Aratiatia* et le Lac de *Manapouri*, menacés par des développements d'aménagements hydroélectriques. Dans les deux cas, la mobilisation s'est d'abord fixée sur une argumentation paysagère comme l'illustre l'ouvrage influent de J. T. Salmon (1960) intitulé « *Heritage Destroyed: the crisis in scenery preservation in New Zealand* ». Cette approche prolongeait la défense des valeurs attribuées aux paysages par les colons et s'appuyait sur les dispositifs établis entre 1880 et 1920, dont le décisif « *Scenery Preservation Act* » (1903). Notons que le déploiement de cette première approche de préservation s'est accompagné, comme ailleurs dans le monde, de processus de dépossession des terres des populations autochtones (ici, les Maoris). Le site d'*Aratiatia* n'a pu être que partiellement sauvé par la mobilisation. Le barrage a bien été construit en 1964 mais une ouverture des vannes plusieurs fois par jour permet de

donner l'illusion iconique de la préservation du paysage de rapides. Le lac naturel de *Manapouri* a lui fait l'objet d'un projet d'élévation de niveau (30 m) afin de favoriser le développement de l'industrie de l'aluminium. La campagne « *Save the Manapouri* » (1969-1972) constitue une pierre angulaire dans l'évolution du mouvement environnementaliste en Nouvelle-Zélande, elle concrétise le basculement d'une approche esthétisante héritée de l'époque victorienne à des revendications écologiques. La mobilisation a connu un développement à l'échelle nationale avec notamment la signature d'une pétition pour sauver le lac qui a recueilli plus de 260 000 signatures, soit 10% de la population du pays. Le single publicitaire de John Henlon (1973) « *Damn the Dam* » a été détourné pour devenir un outil de médiatisation de l'opposition au barrage.

Ces combats fondateurs ont connu une réactivation à la fin des années 1970 alors qu'une loi favorable à l'exploitation des ressources (*Development Act*) était en discussion, exprimant l'interventionnisme politique du « *think big* ». En matière d'aménagement des cours d'eau, cette stratégie politique devait conduire à augmenter de 150% la capacité de production hydroélectrique du pays entre 1977 et 2002 (Oldham, 1989, p. 40). En réponse à la pression des ONGs, l'État propose une solution législative peu contraignante pour le développement, prenant assise sur le *Water and Soil Act* de 1967. Cette proposition liste trois conditions qui permettraient d'exclure les cours d'eau de la logique aménagiste et donc indirectement protéger des « *wild and scenic rivers* ». Premièrement, les cours d'eau qui traversent des zones de *wilderness* reconnues pourraient intégrer le dispositif de préservation. Deuxièmement, c'est la dépendance d'usages récréatifs (canoë, pêche, randonnées, rafting, etc.) à la présence d'un écoulement libre qui pourrait justifier la protection. Troisièmement, les caractéristiques exceptionnelles des cours d'eau en eux-mêmes sur le plan des valeurs paysagères et de *wilderness* seraient aussi à considérer pour le classement. Enfin, une combinaison de ces différents critères pourrait aussi satisfaire aux exigences de la mise en défens. Cette première proposition a fait l'objet de nombreux et longs débats : elle a été perçue par les partisans du développement de l'hydroélectricité comme trop favorable aux enjeux de conservation et à l'inverse comme un bien tiède compromis par les défenseurs des rivières sauvages.

En 1980, l'association nationale de canoë publie les résultats d'une enquête évaluant la valeur récréative des cours d'eau néo-zélandais en intégrant les valeurs paysagères et de *wilderness*. En annexe de cette enquête figure une version d'un projet de loi conforme aux attentes des écologistes. Cette proposition de loi est explicitement inspirée du texte promulgué en 1968 aux États-Unis, elle impliquerait la création d'une instance spécifique de gestion, la préservation des terres riveraines, etc. Six cours d'eau sont identifiés dans cette enquête comme devant faire l'objet d'une protection prioritaire et vingt-deux rivières sont également listées comme candidates potentielles à la protection. En 1981, la solution législative entérinée est bien celle d'un amendement au *Water and Soil Act* de 1967 et qui prend la forme d'une procédure spécifique appelée *Water Conservation Orders (WCO)* (Hughey et al., 2014). Ses ambitions sont moindres comparativement à celles du texte poussé par les militants écologistes. Le dispositif retenu ne permet pas de protéger les berges ni d'assurer la maîtrise foncière des terres riveraines et sa mise en œuvre demeure contrôlée par le ministre en charge de l'aménagement et du développement du territoire. L'amendement *WCO* s'inspire bien du texte mis en œuvre aux États-Unis, mais sa portée juridique est sensiblement plus faible. En 1985, les acteurs de la « *Save the river Campaign* » feront, en vain, du lobbying pour améliorer le texte. Cela sera effectivement fait en 1991 par le biais de la mise en œuvre du *Resource Management Act*. Ce nouveau texte étend de manière significative le registre des caractéristiques et valeurs permettant d'assurer la protection des rivières sauvages. On note en particulier l'adjonction des valeurs spirituelles, culturelles et des caractéristiques fondamentales de la cosmologie Maori. L'amendement *WCO* a permis de protéger une quinzaine de rivières, dont la plupart est située dans l'Île du sud. Selon l'analyse de Hughey et al. (2014, p. 28), les critères les plus décisifs dans le processus de désignation sont les

attributs « *Wild and Scenic* », la présence d'espèces d'oiseaux endémiques et l'existence de parcours de pêche sportive.

Enfin, en 2009, l'enjeu de la préservation des rivières sauvages en Nouvelle-Zélande est de nouveau saisi à travers le lancement de la « *Wild Rivers Campaign* ». Celle-ci est coordonnée par huit organisations issues du monde de la conservation et des activités récréatives. Cette mobilisation résulte de l'émergence de nouveaux projets d'aménagements hydrauliques concernant, en particulier, les rivières sauvages de la côte ouest. Elle traduit également les craintes des effets d'un détricotage des lois de protection de la nature au profit d'initiatives extractivistes. La *Federated Mountain Club* (FMC, créée en 1931) fait partie des membres fondateurs de cette nouvelle campagne, elle relaie la vision sous-tendue celle-ci :

« Wild rivers are not renewable. New Zealand's remaining wild rivers must be protected for future generations as national treasures. Wild rivers need the same protection as national parks. New Zealand's energy future does not need to sacrifice our remaining wild rivers. Wild rivers are free to be enjoyed by everyone. New Zealanders are passionate about wild rivers, which are central to our national identity and international reputation. »

2.2.3-L'approche patrimoniale canadienne : une intégration des valeurs naturelles et culturelles ?

Le Canada s'est doté d'un dispositif de reconnaissance et de protection des rivières dans une perspective patrimoniale élargie. Le Réseau des Rivières du Patrimoine Canadien (RRPC) est souvent comparé aux dispositifs dérivant du modèle forgé aux États-Unis. Toutefois, il nous semble que l'approche canadienne est relativement différente. Créé en 1984, ce réseau comprend aujourd'hui une quarantaine de rivières (10 000 km), seule la province du Québec³⁷ n'a pas souhaité contribuer à son extension et s'en est retiré officiellement en 2006. Selon le site officiel du RRPC, son objectif principal est de garantir la reconnaissance à l'échelle nationale des « rivières qui présentent un patrimoine naturel, culturel et récréatif exceptionnel ». Il s'agit d'une démarche de composition d'un récit national qui s'écrit au fil de l'eau en combinant de manière équilibrée les composantes écologiques, culturelles, voire ontologiques. Dans ce sens, les rapports aux lieux comme condition d'existence au monde semblent être intégrées à l'ambition du projet. La procédure de désignation est nécessairement inclusive, dans de nombreux cas, la candidature est initiée par des communautés locales. Toutefois, au moins dans les premiers temps du système, l'interprétation de critères d'intégrité appliqués aux trois valeurs fondant la désignation (naturalité, récréation, culture) a conduit à des déceptions pour certaines communautés locales. À l'est en particulier, certaines candidatures ont été rejetées en raison de poids des représentations sociales sous-tendues par l'évaluation de *Parks Canada* (PC). C'est, semble-t-il, ce qui s'est passé pour la rivière *Annapolis* (Nouvelle-Ecosse, baie de Fundy) au milieu des années 1980. À cette époque, PC défendait une sélection des dossiers fondée sur une approche qui appréhendait de manière solidaire la question de l'intégrité écosystémique et celle de la patrimonialité culturelle. L'expertise de PC était alors largement influencée par le modèle de référence de rivières de l'ouest, à l'apparence *pristine*, en comparaison des rivières de l'est, portant les marques des aménagements

³⁷ La province dispose de son propre dispositif, celui des réserves aquatiques. Elles ont été intégrées à la loi sur la conservation du patrimoine naturel promulguée en 2004, puis régulièrement modifiée (codification : RLRQ c C 61.01). La réserve aquatique y est définie comme « une aire, principalement composée d'eau douce, d'eau salée ou saumâtre, constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau, ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de la valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes ». Les plans de conservation des rivières désignées rendent mieux compte de l'esprit général du dispositif : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aquatique/index.htm>

Les activités permises et interdites sont détaillées ici : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aquatique/depInfoReserveBiodiversiteAquatique.pdf>

successifs depuis l'arrivée des premiers colons. Par ailleurs, *PC* arrimait de manière implicite ce critère d'intégrité naturelle à la valorisation de la figure culturelle du voyageur, renvoyant à l'histoire des migrations intérieures et révélant une forme d'expérience de la *wilderness* (Welchman, 2015, p. 122). Le système a évolué depuis lors avec un équilibre des expertises et des interprétations.

Il y a bien quelques points de comparaison possibles avec le système des *Wild and Scenic River* établi aux États-Unis, mais clairement la question de la préservation des rivières sauvages (sans doute plus défendue par certains acteurs, tel que *PC*) est en retrait et moins déterminante dans le système canadien. La construction d'un récit patrimonial et identitaire constitue de manière explicite l'objectif du dispositif, en même temps le RRPC promeut un modèle d'intendance de l'environnement et des territoires. Ainsi, le dernier document stratégique (2008-2018, p. 5) rappelle la vision qui sous-tend le RRPC (voir également l'illustration du rapport annuel, 1995-1996, photo 2) :

« We envision a system of canadian heritage rivers that serves as a model of stewardship – one that engages society in valuing the heritage of rivers and river communities as essential to identity, health and quality of life ».

L'analyse complète et diachronique du RRPC pourrait constituer un bon outil d'interprétation des stratégies politiques de l'état canadien pour fabriquer des identifications à une histoire commune (expurgée de ses « aspérités » ?).

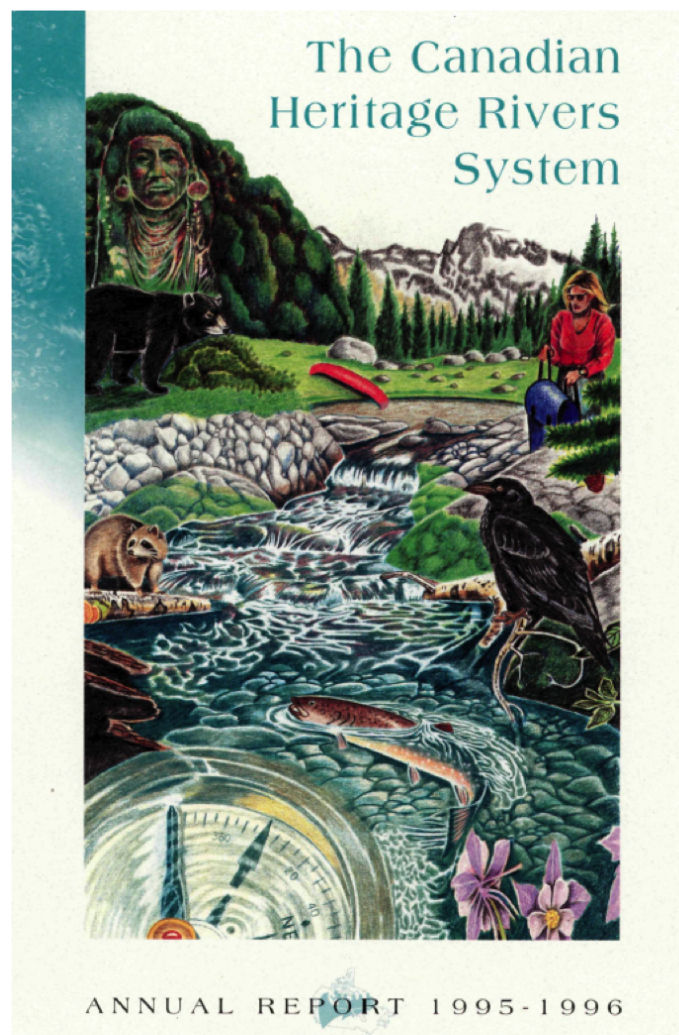


Photo 2- Le Réseau des Rivières du Patrimoine Canadien (RRPC), un dispositif d'inclusion et de réconciliation ?

Source : RRPC, 1996.

2.3-Les rivières sauvages européennes : nouvelles formes de labellisation et émergence de « lignes de front »³⁸

2.3.1-La défense de la Loire sauvage, préfiguration d'un mouvement de préservation

Nous l'avons vu précédemment, la structure et la chronologie de la mobilisation pour la préservation de rivières sauvages est comparable à ce que l'on peut observer par ailleurs à l'échelle internationale. La défense de rivières et de fleuves sauvages est indissociable de la lutte contre la mise en place des grands barrages, puis de celle qui appelle à leur démantèlement. En France, les mobilisations environnementales débutent en 1986 dans le bassin de la Loire avec la création de l'association *SOS Loire Vivante*. Cette association est destinée à lutter contre le projet de construction du barrage de Serre de la Fare (Haute-Loire) et plus largement contre le plan d'aménagement hydraulique porté par l'Établissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (*EPALA*) ciblant les sites de Naussac, Veurdre, Villerest et de Chambonchard. G. Hayes (2002, p. 132-154) propose une analyse très détaillée de la structuration et de la dynamique de cette mobilisation. Il met en évidence la manière dont les militants de *SOS Loire Vivante* se sont d'abord opposés à l'échelle régionale aux projets de l'*EPALA*, tenus par de « grands » élus urbains implantés sur l'axe de la Loire moyenne. Le premier temps de cette lutte permet de mettre au jour la domination géopolitique du corridor ligérien sur les marges du bassin. En effet, les projets de barrages implantés sur les marges sont essentiellement pensés pour le bénéfice du corridor et des parties aval du bassin versant. Cette structuration géopolitique explique en partie l'adhésion locale forte aux discours des opposants aux barrages. Certains militants historiques participent avec succès à la liste des Verts aux élections municipales de 1989³⁹. La mobilisation démarre véritablement quelques mois plus tôt alors que la déclaration d'utilité publique valide le commencement des travaux. Le site est alors occupé par les militants qui maintiendront une présence continue record durant près de cinq années. Les manifestations et les pétitions rencontrent également de d'importants succès (plus de 115 000 signatures en 1993) ; la campagne de *SOS Loire Vivante* stimule les contributions locales à l'enquête publique.

En 1990, Brice Lalonde alors Ministre de l'Environnement propose un référendum incluant l'alternative du non aménagement dont l'étude portée par *SOS Loire Vivante* a été financée par ce même Ministère. La géopolitique du conflit semble alors basculer. La scène locale se fracture. Certains élus et acteurs locaux favorables à l'aménagement contestent la légitimité de l'État à intervenir dans le processus de décision. Par ailleurs, alors que les environnementalistes, et en particulier le chef de file Roberto Epple (citoyen suisse), revendiquent le recours à la désobéissance civile, les élus de l'*EPALA* et certains partisans du barrage accusent les militants d'actes de vandalisme. La contribution de militants étrangers à la mobilisation autorise les partisans de l'aménagement à remettre en cause la légitimité des opposants. Hayes (2002) démontre parfaitement la dimension caricaturale de cette idée. Toutefois, si l'ancrage local de la mobilisation est incontestable, dès le départ elle s'inscrit dans une logique de mise en réseau qui, de fait, dépasse les frontières régionales et nationales. Le soutien de *WWF*, partenaire historique de *SOS Loire Vivante*, est un levier essentiel dans ce changement d'échelle qui se traduit par un accompagnement modeste lors des manifestations mais surtout par une mise à disposition de savoir-faire et d'expertises renforçant l'efficacité du combat.

³⁸ Je fais ici explicitement à la proposition théorique et méthodologique développée dans le champ de la géographie et de la *political ecology* par Sylvain Guyot (2015, mémoire de HDR, vol. 1, intitulé « L'art et la manière de protéger la nature ») et discutée dans le cadre de réflexions collectives (Guyot et Richard, 2009).

³⁹ Parmi ces militants engagés sur la liste des Verts au Puy-en-Velay en 1989, on retrouve notamment Martin Arnould, actuel chef de projet de la campagne « rivières vivantes, *European River Network – Loire Vivante – WWF*

Enfin, de manière quelque peu décalée, l'arrimage de la lutte anti-barrage et celle de la préservation de rivières / fleuves sauvage se trouve concrétisé dès 1988 par le Duc d'Edinburgh, alors président honoraire de *WWF*, scandant lors de l'une de ses prises de parole : « vive la Loire sauvage ! ». Cette expression deviendra un véritable slogan. Le saumon s'impose au cours de cette campagne comme le symbole de la défense de cette Loire sauvage. Le recours au roi des poissons migrateurs en tant que levier d'action engage la modification géographique des solidarités à l'œuvre à l'échelle du bassin versant. En effet, le caractère sauvage de l'amont comme les ressources d'ordre géosymbolique et économique (tourisme vert) associées au saumon, ne peuvent être préservées que par une restauration des routes migratoires de l'aval vers l'amont. La création de valeur, fondée sur le fleuve sauvage, se déplace du corridor vers les marges. Enfin, cette mobilisation va permettre un changement de statut des structures militantes telles que *SOS Loire Vivante*. Celle-ci, à partir de 1994 (mise en place du Plan Loire) devient un partenaire à part entière dans l'élaboration de la politique publique environnementale (Rode, 2010) ; elle acquiert le statut d'interlocuteur du Ministère de l'écologie et des services déconcentrés de l'État. C'est également au milieu des années 1990 que l'association intègre et co-fonde l'*European River Network (ERN)*, engageant un changement d'échelle de la mobilisation environnementale.

2.3.2-Le Réseau Rivières Sauvages : distinguer les cours d'eau français et européens via la labellisation

A partir de 2004, *WWF* cherche à prolonger la dynamique créée par les effacements de barrages en France. Pour cela, elle sollicite ses partenaires afin d'élaborer une nouvelle campagne militante. Plusieurs désignations sont alors évoquées : « corridors bleus », « rivières à sauver », « rivières vivantes » et « rivières sauvages ». Toujours à l'initiative de *WWF*, les acteurs historiques du combat pour une Loire sauvage sont de nouveaux mobilisés à partir de 2007. Ce nouvel élan aurait été déclenché, selon Martin Arnould (2017, p. 32) par le combat (perdu) pour sauver l'emblématique rivière corse du Rizzanese. Le chantier de construction d'un barrage, d'une conduite forcée et d'une centrale hydroélectrique sur ce cours d'eau reconnu internationalement pour son patrimoine paysager, sa richesse écologique et ses parcours sportifs (pêche, sports d'eaux vives), a été achevé en 2010. *WWF* sollicite alors ses partenaires historiques afin d'élaborer une stratégie permettant d'assurer la préservation des derniers « joyaux » du réseau hydrographique national. La notion de naturalité est mise en avant comme objet de l'action de préservation et en tant qu'objet de création de valeur. Il s'agit bien d'établir un contre-projet de développement local tout en assurant la continuité de la lutte contre les initiatives extractivistes. Les deux objectifs sont poursuivis à partir d'un soutien aux mobilisations locales. Il convient alors de proposer un dispositif suffisamment visible et attractif afin de susciter l'intérêt d'acteurs locaux. Précisément, le dispositif retenu est celui du label, permettant au « territoire – rivière » candidat d'accéder à une reconnaissance distinctive et favorisant, notamment, l'exploitation d'un capital naturel dont la valeur traduirait le niveau de « sauvageté » pour reprendre le néologisme utilisé dans les documents de ce nouveau « Réseau Rivières Sauvages » (RRS) ainsi constitué. *WWF* est le pilote de cette nouvelle initiative et cette organisation y insuffle ses positionnements stratégiques en matière de conservation. Ainsi, le recours à l'approche des services écosystémiques comme mode d'évaluation de la valeur économique des rivières sauvages est explicite et totalement assumé comme l'atteste l'étude de préfiguration (*WWF*, 2010, p. 7) :

« La monétarisation [des services écosystémiques] peut également permettre de mettre en place des systèmes de paiement pour services environnementaux (PSE) plus durables que les interventions institutionnelles pour récompenser des actions en faveur de l'environnement qui bénéficient à tous ».

La charge idéologique qui sous-tend la mise en place du RRS renvoie à la rhétorique des arrangements « gagnant – gagnant ». Le déploiement d'un nouveau label – associé à la commercialisation d'activité d'audit et à l'exploitation d'une marque (« Site Rivière Sauvage ») -

participe au modèle économique de l'ONG et au développement de ses initiatives en *joint venture* ! En retour, le rayonnement du label et l'extension du réseau doivent contribuer à faire advenir une culture positive du sauvage⁴⁰. Le lancement de cette nouvelle initiative repose sur quatre formes de justification : 1-l'intégrité ; 2-la rareté ; 3-la précarité (les menaces) ; 4-L'inadapation / l'inefficacité des politiques publiques. *WWF* impose également la prise en compte dans l'élaboration du dispositif des critères standards de la gestion intégrée des ressources en eau et la mise en avant des espèces emblématiques et « sympathiques pour le public » (*WWF*, 2010, p. 22), telles que le saumon, la loutre ou encore le castor.

Bien que très critiques au sujet de l'efficacité des politiques publiques de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, les porteurs du RRS reçoivent dès 2008 le soutien du Ministère de l'Écologie et le support d'expertises institutionnelles (Agence Française de la Biodiversité, DREAL, Agence de l'Eau, etc.). Il s'agit pour le Ministère de soutenir la mise en place de démonstrateurs dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, puis d'illustrer des pratiques d'excellence en matière de préservation / restauration du (très) bon état des eaux et ainsi de permettre une contribution aux objectifs de la Directive Cadre Européenne (DCE) sur l'eau. D'ailleurs, selon *WWF* (2010, p. 22) : « L'appellation « rivières sauvages » correspond à un écosystème aquatique au stade climacique. Elle est alors à rapprocher du très bon état écologique des cours d'eau défini par la DCE mais elle est encore plus exigeante ».

Tout se passe comme si l'État était également à la recherche d'alliances nouvelles et de dispositifs complémentaires pour assurer la diffusion et améliorer l'acceptabilité de la politique de restauration écologique des cours d'eau, objets de vives controverses. De manière indirecte, en soutenant le développement du label, l'État participe à la diffusion d'un modèle de rivière et contribue à favoriser son saisissement par les scènes locales. Le soutien d'acteurs environnementalistes – souvent plus faiblement représentés ou disposant de moins de pouvoir – dans les structures de gestion de bassin permettrait alors de corriger les biais observés dans la mise en œuvre de la gestion intégrée (Billé, Mermet et Salles, 2015).

Afin de permettre le financement des activités d'animation du dispositif et d'évaluation des rivières candidates, un fond pour la conservation des rivières sauvages est créé dès 2011. La même année, un colloque fondateur est organisé à Annecy réunissant 200 personnes. Les années suivantes (2012-2014) sont consacrées à la mise au point de la méthodologie d'évaluation du caractère sauvage des cours d'eau. Une grille multicritère est établie dans le cadre d'une commission spécifique et examinée par le conseil scientifique⁴¹ du réseau. La première tâche consiste alors à établir une définition de ce qui peut être considéré en France (et en Europe) comme une rivière sauvage. La difficulté de cette première tâche est bien traduite par M. Arnould (2017, p. 32) :

⁴⁰ Les porteurs de l'initiative « rivières sauvages » reprennent ici l'une des propositions clés de ce que j'analyserai en partie III, chapitre 7, en tant que « Mouvement de promotion de la Nature Sauvage en Europe » (MNSE), portée par des initiatives telles que *Rewilding Europe*. La mise en place du Réseau Rivières Sauvages est synchrone avec le début de l'intégration politique des idées du MNSE comme l'illustre l'adoption d'une résolution « *wilderness* » par le parlement européen en 2009.

⁴¹ La composition du conseil scientifique mériterait sans doute une analyse à part entière (trajectoire biographique, réseau, interfaces professionnelles). On relève par exemple la présence de Jean-René Malavoi, hydrogéomorphologue. Après un parcours académique (thèse sous la direction de Jean-Paul Bravard, Lyon III) préparé au sein du Laboratoire d'Hydrologie Quantitative (LHQ) du Cemagref / Irstea, ce dernier crée son propre bureau d'études, puis il a rejoint l'équipe mixte Onema / Irstea impliquée dans la diffusion de l'expertise hydromorphologique au service de la restauration écologique. J-R. Malavoi poursuit désormais sa carrière chez EDF. Héri Andriamahefa (Polytech Tours, IMACOF et Agence de l'Eau Seine-Normandie) compose également le bureau du Conseil Scientifique, il a lui aussi été formé au LHQ.

« Comment définir un cours d'eau sauvage dans un pays qui a autant aménagé ses fleuves, qui a autant de difficulté avec le terme « sauvage », immédiatement déprécié, presque un antonyme du terme civilisation ».

On sent poindre aussi dans cette perception une forme d'élitisme. Le sens commun et les représentations ordinaires n'accorderaient donc pas la valeur qu'un regard plus instruit saurait reconnaître ? Le parti pris retenu par RRS (la commission « critères » et le Conseil Scientifique) pour définir la « rivière sauvage » et évaluer sa patrimonialité renforce encore cette impression d'une construction « experte », « par le haut », à partir de références scientifiques. Ainsi, le document de synthèse présentant l'outil d'analyse multicritère des rivières candidates au label et son processus d'élaboration précise (Charrais *et al.*, 2013, p. 6) :

« *Sensu stricto, une rivière sauvage peut être définie comme un cours d'eau n'ayant subi aucune intervention humaine, dont la dynamique fluviale ne subit aucune contrainte et où les ressources trophiques sont utilisées à leur maximum (équilibre des peuplements biologiques) (USA Senate, 1964) ».*

La référence bibliographique signale bien l'influence des conceptions qui ont inspiré le *Wild and Scenic River Act* adopté aux États-Unis il y a plus de 50 ans. Cette définition synthétique sous-tend la prédominance de deux registres d'expertise, l'hydromorphologie d'une part et l'hydrobiologie d'autre part. Les experts réunis afin de construire l'outil d'évaluation du RRS s'entendent, dans un premier temps, sur cinq grandes familles de critères : 1-La qualité physique (hydromorphologie), 2-L'occupation du sol et les activités de fond de vallée, 3-La valeur paysagère et la fréquentation humaine, 4-La qualité de l'eau et enfin, 5-La biodiversité. Le groupe de travail valide l'idée de l'évaluation du caractère sauvage le long d'un gradient tout en reconnaissant que le sommet de l'échelle de valeur ne pourrait être représenté par des cours d'eau français qui ont tous connu à des degrés variés des formes d'artificialisation. Toutefois, trois catégories de cours d'eau semblent émerger de cette première réflexion. La première regroupe les cours d'eau (suffisamment) sauvages, la deuxième les rivières « naturelles » qui bien que modifiées conservent un haut niveau de résilience et enfin, la troisième catégorie est celle des cours d'eau (trop) artificialisés et qui ne peuvent intégrer le dispositif de labellisation. Le RRS revendique la contribution des sciences humaines et sociales à la réflexion, toutefois elle apparaît ici extrêmement limitée, du moins sur le plan de la construction de la grille d'analyse multicritère. Le groupe de travail insiste sur l'objectivation de la valeur du sauvage à partir de « critères scientifiques robustes ». La démarche de l'analyse multicritère et sa batterie de critères et d'indicateurs formaliserait alors un dévoilement scientifique de la valeur du sauvage. Les autres valeurs, qualifiées de subjectives, sont fixées sur un seul groupe de critères visant à rendre compte du sentiment de *sauvagitude* (fréquentation, activités humaines, ambiances sonore et visuelle). En revanche, l'outil n'intègre aucun critère qui permettrait d'évaluer les dimensions culturelles et historiques de ses rivières sauvages. Les modalités d'attachement aux lieux sont totalement absentes de cette approche.

Au final, l'outil d'abord mis en forme pour les rivières petites et moyennes comprend 47 critères évalués selon les principes du modèle État – Pressions – Réponses et conduisant *in fine* au calcul d'une note globale sur 100 points. Le seuil d'éligibilité est fixé à 70 points, puis au-delà de ce seuil, trois niveaux de labellisation⁴² sont proposés : le niveau 1 (jusqu'à 80 points) ; le niveau 2 (entre 80 et 90 points) et le niveau 3, constituant les rivières sauvages d'exception ayant obtenu un score supérieur à 90 points. L'hydromorphologie constitue la famille de critère la plus décisive puisqu'elle contribue à 53% de la note, viennent ensuite la qualité de l'eau (20%) et la biodiversité (15%). La famille de critères se rapportant au sentiment de *sauvagitude* ne représente que 7% de cette note globale. La procédure de labellisation est certifiée par l'Association Française de

⁴² Il a été question de symboliser ces niveaux de distinction par une déclinaison d'un logo. Le loutron (de 1 à 3) a été envisagé comme incarnation possible de ce niveau de distinction, mais finalement cette formalisation n'a pas été retenue.

NORMALISATION (AFNOR), ce qui permet tout à la fois de donner de la valeur au label, de rendre légitime la commercialisation de l'expertise (audit initial, évaluations régulières) et de favoriser l'exploitation de la marque « Site Rivière Sauvage ». La grille tarifaire établie en 2014, permet une première estimation des coûts du label. La phase d'audit et de rapportage nécessiterait environ quarante jours de travail pour une rivière d'une vingtaine de kilomètres. Si une seule personne est en charge de la réalisation de ce diagnostic, alors l'étude serait facturée au minimum 50 000 euros. Ensuite, l'adhésion au label et les droits d'exploitation de la marque impliquent des versements annuels compris entre 2000 et 4000 euros pour le porteur du projet (les partenaires peuvent aussi être spécifiquement facturés pour l'utilisation de la marque).

Durant la phase de test de l'outil d'évaluation, le RRS a expérimenté la procédure sur quatre rivières pilotes : Le Léguer (Côtes d'Armor), la Vis (Gard, Hérault, Cévennes), le Chéran (Savoie, Préalpes du Nord) et la Valserine (Ain, Jura). Cette dernière a été la première à recevoir le label (octobre 2014) et en 2020, RRS compte désormais 20 rivières labellisées, six rivières candidates et vingt-trois rivières potentielles. À l'échelle nationale, le réseau a pour ambition de labelliser au moins 10% du réseau hydrographique, soit entre 20 000 et 50 000 km de cours d'eau. Enfin, le réseau est enrichi par des sites pilotes situés sur six grandes rivières françaises et depuis 2015, par une dizaine de sites européens traduisant l'extension du réseau à cette échelle (figure 10). L'ONG ERN sert de vitrine pour le développement de cette européanisation du réseau, dont le nom apparaît dans sa version anglicisée (*Wild Rivers Europe*). Des audits expérimentaux ont été lancés pour quatre rivières de l'arc alpin en Allemagne, Autriche, Suisse, Slovénie et Italie. De plus, le développement du réseau est désormais testé dans les Balkans avec l'appui d'*EuroNatur*⁴³ ou encore en Irlande à l'initiative de propriétaires privés. Ce dernier cas est intéressant car il illustre bien une tendance forte de l'évolution du Mouvement de promotion de la Nature Sauvage en Europe (MNSE, cf. note infra 5 et introduction générale pour rappel) dont les acteurs n'hésitent plus, au-delà de l'intégration de fonds privés (mécénat), à faire appel sur le terrain à des partenaires privés (cf. chapitre 7). La rivière *Owenduff* se situe sur l'itinéraire touristique de la *Wild Atlantic Way* à l'ouest de l'Irlande et sur les marges du Parc National de *Wild Nephin-Ballycroy* (Comté de Mayo). La pêche est partagée sur ce cours d'eau à salmonidés entre trois propriétaires privés. L'un d'eux est Guy Geffroy, un français installé au *Rock House Estate* en tant qu'entrepreneur écotouristique. Il avait créé en France l'entreprise de voyages de chasse et de pêche (GP Chasse et Pêche) qu'il a revendu en 2011 afin de développer son projet en Irlande⁴⁴. Il est assisté par un guide de pêche également d'origine française (Denis Maurel) et installé en Irlande depuis une quinzaine d'années.

⁴³ La fondation *EuroNatur Stiftung* basée en Allemagne a été fondée en 1987 par la BUND (les Amis de la Terre), elle soutient de nombreux projets de conservation de la nature, souvent transfrontaliers, à l'échelle européenne. Elle défend une vision intégrative de la conservation synthétisée par le slogan « *connecting people to nature* ».

⁴⁴ G. Geffroy propose aussi l'organisation d'autres séjours écotouristiques en Mongolie, Sibérie, Guinée-Bissau et aux Îles Andaman.

A NETWORK IN FRANCE AND EUROPE

Since its creation, the certified sites network has gathered no less than 25 watercourses from all over France. From the Leguer River in the Brittany bocage, to the Alpine Cians River or the Grande Leyre River in the Landes forest, these are watersheds whose differences allow rich exchanges between their managers. And above all, their union also makes them stronger to fight against unsustainable policies and lobbies.

This network is now progressively expanding to Europe. Indeed, since 2016 we are proceeding to the translation of the "Wild Rivers Site" label with the support of the French Agency for Biodiversity. River managers have been contacted across a dozen of exceptional catchments, spread over 8 countries: the Owenduff River in Ireland, the upper Noguera Pallaresa in Spain, the Beverin, Veyron and Ova Chamuera Rivers in Switzerland... some of them are now promising pilot sites.

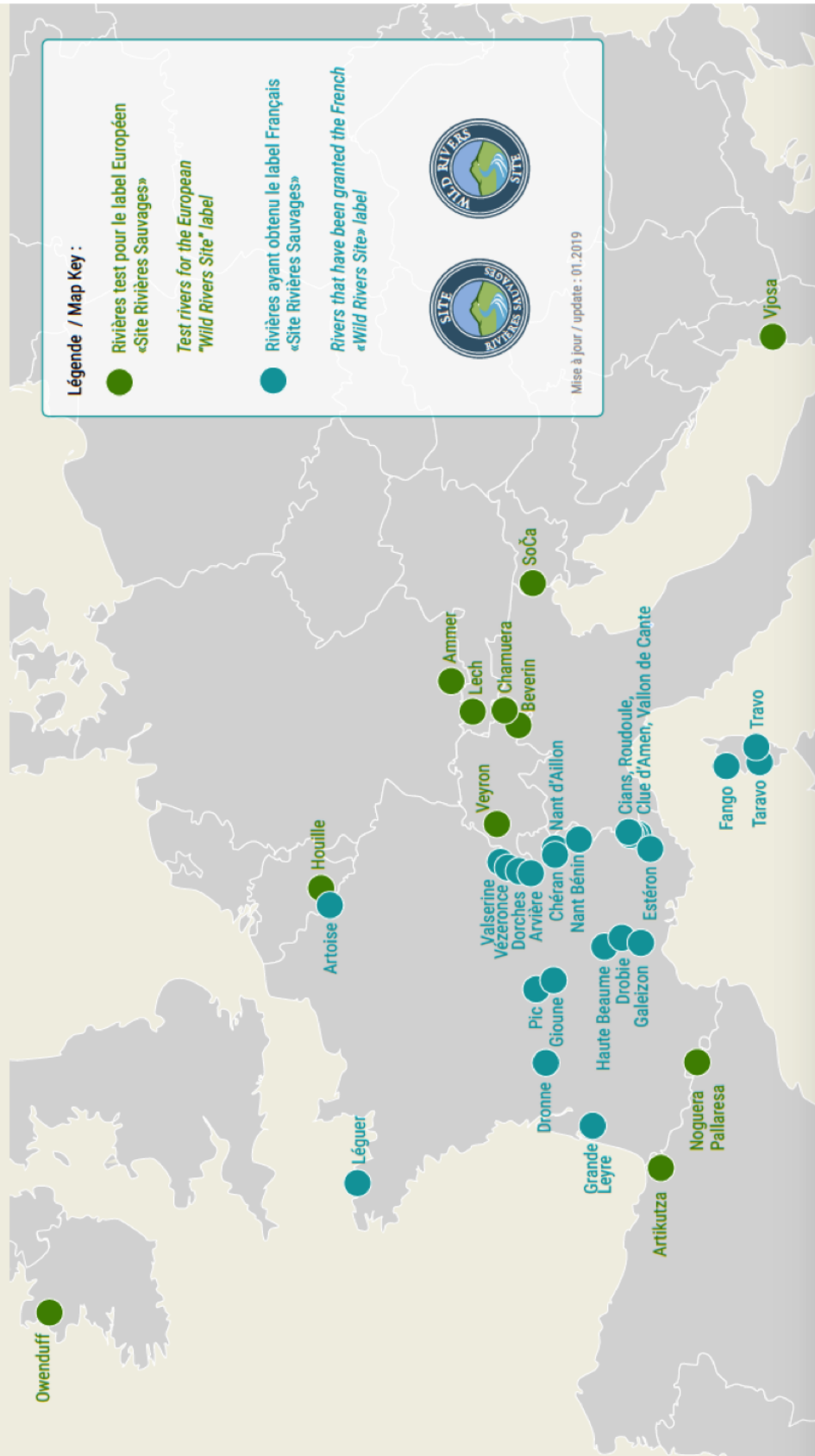


Figure 10- Carte du réseau « rivières sauvages – France et Europe ».

Source : Rivières sauvages, 2019.

2.4-Les campagnes de défense des rivières sauvages dans les Balkans : nouveaux renouvellements des réseaux et émergence de « lignes de front »

La dynamique récente de la préservation des rivières sauvages à l'échelle européenne signale l'émergence de véritables lignes de front, traduisant l'affrontement entre extractivisme et préservation. La région des Balkans est particulièrement concernée par ce processus. Les banques publiques européennes soutiennent de manière massive ce que les environnementalistes dénoncent comme un Tsunami de l'hydroélectricité (Vejnovic et Gallop, 2017). La campagne *Blue Heart Europe* dénombre depuis 2005 environ 2800 projets de centrales hydroélectriques dans les Balkans, dont plus de 500 sont déjà en fonction. Les ONGs dénoncent avec véhémence les financements publics européens dont bénéficient beaucoup de ces projets. Ainsi, entre 2005 et 2018, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont soutenu 81 projets, dont au moins 37 se trouvent dans des aires protégées, en injectant 570 millions d'euros (Vejnovic et Gallop, 2017, p. 5-6). Par ailleurs, si les projets de petites centrales sont majoritairement portés par des compagnies locales, un nombre significatif de barrages sont le produit d'investissements étrangers (Italie, Autriche, Allemagne).

Je reviendrai de manière plus détaillée sur les aspects politiques de la mise en place de la ligne de front des Balkans dans le chapitre 7. Ici, le propos restera ici centré sur le développement des réseaux de mobilisation environnementale pour la défense des rivières sauvages. L'initiative *Blue Heart of Europe (BHE)* a été lancée conjointement par *Euronatur* et *RiverWatch* afin de médiatiser la contestation du développement effréné de l'hydroélectricité (figure 11). La fondation *Euronatur*, dont le slogan est « *connecting nature and people* » a été créée à l'initiative de plusieurs ONGs allemandes dont la *BUND* (les Amis de la Terre), la *Nature and Biodiversity conservation Union (NABU)* et *Environmental Action Germany (DUH)*. L'approche inclusive et de soutien aux initiatives locales est revendiquée comme un principe d'action par *Euronatur*. *RiverWatch* (« *rivers unite, dams divide* ») est également une association allemande créée par l'écologiste reconnu Ulrich Eichelman. Ce spécialiste de la conservation et de la restauration des cours d'eau est aussi documentariste. Il a travaillé durant 17 ans chez *WWF* (Autriche). Le comité scientifique de la structure est composé de deux scientifiques de l'Université de Vienne en Autriche (hydrobiologie, écologie des eaux courantes). *Euronatur* et *RiverWatch* ont lancé la campagne « *Blue Heart of Europe* » en 2015 par l'organisation d'un colloque international (*European River Summit*) à Sarajevo. Puis en 2018, la campagne – soutenue par *Patagonia* et la fondation *Manfred-Hermesen*, a donné lieu à la publication d'une étude de diagnostic écologique approfondie. Cette étude met en évidence, par contraste avec le cas allemand, le grand niveau d'intégrité des cours d'eau des Balkans, depuis la Slovénie au nord et jusqu'à la Grèce au sud.

Ce niveau d'intégrité est avant tout considéré à partir du critère hydromorphologique. La biodiversité spécifique, en particulier celle se rapportant aux espèces de poissons est également prise en compte : 113 espèces sont listées pour leur valeur patrimoniale dont 69 sont endémiques. Le Huchon, soit le saumon du Danube, constitue ici l'espèce emblématique. Au-delà du simple diagnostic, le plan stratégique de *Blue Heart of Europe* permet de cartographier les *NO-GO rivers*, c'est-à-dire celles qu'il convient de préserver des aménagements hydroélectriques. Afin de réaliser cette identification, aux critères de l'hydromorphologie et de la biodiversité (piscicole et malacologique) sont adjoints ceux de l'intégration à des aires protégées ou à des zones humides (plaines d'inondation, estuaires, poljés). Selon cette grille d'analyse, 76% des cours d'eau évalués, soit 61 000 km / 80 523 km, seraient classés dans la catégorie des NO-GOs. Il ne s'agit plus de distinguer des territoires spécifiques à l'intérieur d'un pays ou d'un ensemble régional comme cela peut être le cas en France par exemple via le *Réseau Rivières Sauvages*. Ici, les rivières constituent l'armature d'une région sauvage : les Balkans (planche 7).

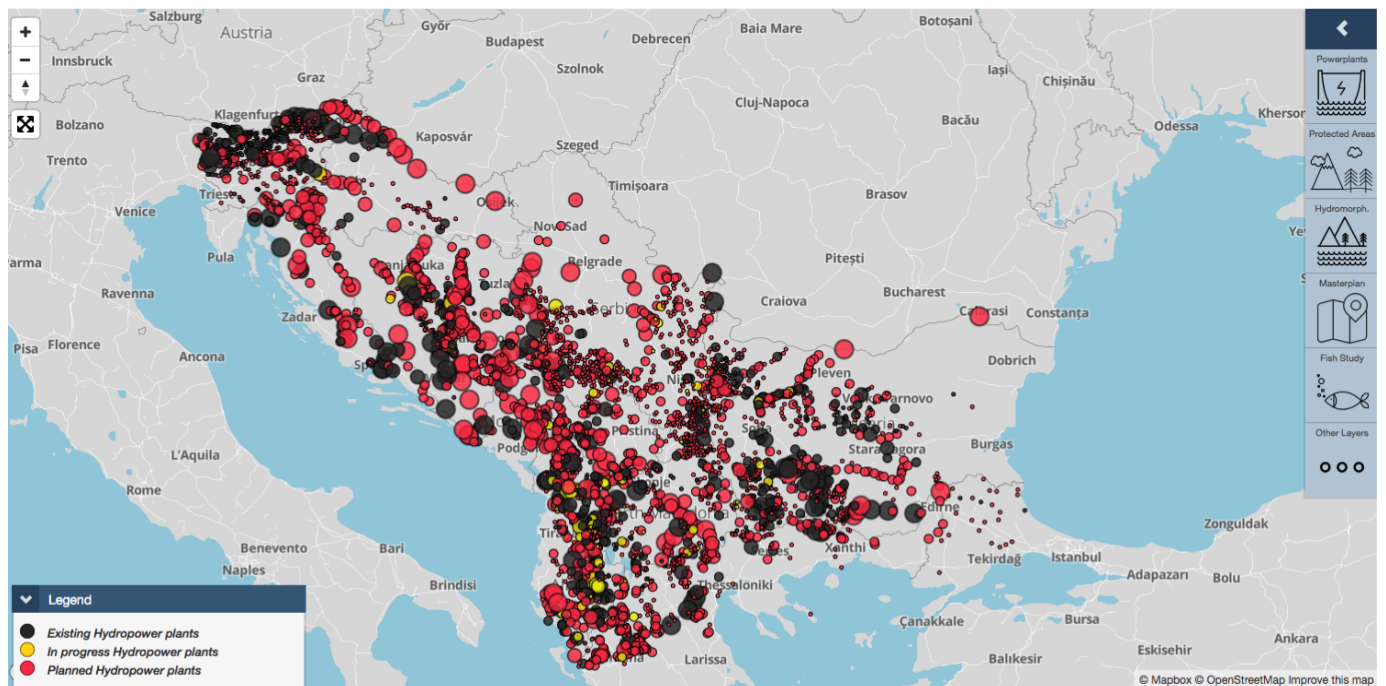


Figure 11- Cartographie interactive du développement de l'hydroélectricité dans les Balkans.
 © Save the Blue Heart of Europe, 2021, en ligne : <https://www.balkanrivers.net/en/map>

C'est à occasion du colloque inaugural de *Blue Heart of Europe* que le slovène Rok Rozman, qui représentait la vision des pratiquants de sports d'eaux vives lors de la conférence, s'est lancé dans la structuration d'un mouvement, tout à la fois local et transnational, de lutte contre la construction de barrages et pour la défense des rivières sauvages. Ce personnage charismatique est d'abord connu pour son parcours d'athlète (rameur olympique et kayakiste). Sa passion pour les eaux courantes s'exprime aussi par la pratique de la pêche à la mouche. Son engagement militant s'appuie sur sa pratique des eaux vives et sur sa formation académique en biologie. Il a créé l'ONG *Leemay collective* dédiée à la promotion et à la protection des écosystèmes aquatiques. Au retour du colloque de Sarajevo, il a immédiatement développé une première idée : *le Balkan Rivers Tour (BRT)*. Cette manifestation annuelle est un rallye kayak à travers les Balkans visant à populariser la mobilisation contre les projets hydroélectriques. En 2017, le *BRT* est complété par la mise en place d'une campagne permanente qui prend la forme du mouvement *Balkan River Defence (BRD)*. Les capacités de rayonnement de ce mouvement sont particulièrement spectaculaires. La connexion entre le niveau européen (*Blue Heart of Europe*), le niveau régional (*BRT / BRD*) et le niveau local conforte cette dynamique de résistance et favorise sa médiatisation internationale.

Sur ce plan, le front écologique des rivières sauvages des Balkans a bénéficié en 2018 et en 2019 de la réalisation de deux documentaires de haut niveau. Le premier (*Blue Heart*) a été initié par *BHE* et produit par *Patagonia*. Le second, *The Undamaged*, réalisé par le *BRD*, est une valorisation de l'expérience *BRT* coordonnée par R. Rozman. Au titre de l'analyse des réseaux et de la circulation des idées, c'est ce second documentaire qui retient mon attention. La trame du film *The Undamaged* correspond à celle du *Balkan River Tour* de l'année 2018 (troisième édition). Le documentaire nous invite à parcourir les dix-huit rivières sauvages visitées durant le *BRT* autant qu'à découvrir les scènes de lutte contre les projets hydroélectriques. À la rythmique imposée par le suivi du rallye kayak se surimpose la chronologie de la mobilisation. Ainsi, si cette chronologie combine celle qui est propre à la mobilisation dans les Balkans (*BRT / BRD*), elle comprend

également celle de l'engagement personnel de Rok Rozman et de ses compagnons de route. Enfin, ce récit est balisé par des jalons de l'histoire de la défense des rivières sauvages et de la lutte contre les barrages à l'échelle internationale. Ainsi, R. Rozman explique le commencement de son engagement (*The Undamaged*, 18'34") : « Mon histoire avec la protection des rivières a débuté il y a quelques années, lorsque j'ai fait une expédition en kayak en Amérique du Sud. J'ai alors rencontré Benny (Benjamin Webb), un australien qui a dédié sa vie à la protection du fleuve Marañon au Pérou. Lorsque je lui ai demandé quelle était sa source d'inspiration, il a immédiatement répondu : l'histoire de la sauvegarde de la rivière Franklin, en Tasmanie, dans les années 1980. On a convenu qu'un jour on paierait ensemble sur cette rivière incroyable et qu'on rencontrerait les gens qui se sont battus pour la protéger ».

Cette accroche biographique personnelle permet de reconnecter les Balkans à la lutte historique de la *Franklin river* (cf. ce chapitre, 2.2.1) mais aussi à d'autres scènes de mobilisation à l'échelle internationale. Les propos de R. Rozman retranscrits ci-dessus ouvrent une séquence d'environ cinq minutes consacrée à la bataille de la *Franklin* et à ses grands témoins. À la dimension collective de la lutte illustrée par l'occupation du chantier de construction du barrage de la *Franklin*, le récit militant ajoute la mise en scène de héros, de *river warriors*⁴⁵ charismatiques. À ce titre R. Rozman s'inscrit autant dans un réseau contemporain qu'il contribue à développer que dans une filiation⁴⁶. Les connexions spatiales et temporelles à l'œuvre dans le déploiement de ces réseaux sont le fait de stratégies d'ONG mais elles reflètent également des trajectoires personnelles faites d'engagements et d'émotions suscités par les rencontres amicales et les lieux découverts⁴⁷. Par ailleurs, comme démontré dans ce chapitre, les ramifications de ces réseaux impulsés « par le haut », à partir des nœuds et têtes de pont des grandes ONG (telle que *WWF*), sont complétées selon des modalités très variées et à tous les niveaux d'échelle (du micro-local au régional).

Les liens et degrés d'indépendance des éléments qui constituent ce qui apparaît comme un réseau devrait faire l'objet d'une étude à part entière, cela est incontestable. Si le travail proposé ici ne permet pas d'aller plus avant, je peux toutefois apporter un éclairage supplémentaire à la compréhension de la dynamique de ce réseau. Afin d'appuyer son combat, dans les Balkans mais aussi au-delà, R. Rozman a sollicité deux autres kayakistes internationaux, l'anglais Dan Yates et l'Autrichien Bernie Steidl pour établir le *Free River Fund (FRF)*. L'extension du réseau de défense des rivières sauvages est donc aussi activée par d'autres collectifs que ceux issus de la conservation *stricto-sensu*. Bien sûr, il existe ici des porosités évidentes entre la militance écologiste, la pratique de la pêche sportive ou encore les activités d'eaux vives. Pour rappel, *American Rivers (AR)*, la puissante ONG étatsunienne, a été créée à l'initiative de passionnés de canoë. La composante « sports d'eaux vives » du réseau de militants renforce l'implication, via le mécénat et le développement de l'écotourisme, d'opérateurs privés spécialistes des activités et équipement « *outdoors* ». Enfin, cette extension thématique ou spécialisée du réseau peut également se traduire par une extension spatiale. À titre d'exemple, le *Free River Fund*, au-delà de son soutien aux mobilisations des Balkans, a accompagné des campagnes de défense de rivières sauvages au Liban (vallée de la Bisri), au Népal, au Pérou ou encore au Pays de Galles.

⁴⁵ Je reprends ici le terme « warriors », utilisé par la revue éponyme de l'ONG *Waterkeeper*. Le magazine consacre un dossier spécial à ces « warriors » dans son n° de l'hiver 2020 : <https://waterkeeper.org/magazines/volume-15-issue-2/>

⁴⁶ Parmi les références citées, on retrouve notamment Edward Abbey. La citation « *Sentiment without action is the ruin of the soul* » (Extrait de son essai, *A voice Crying in the wilderness*, *Désert solitaire* en français, 1990) apparaît en introduction de la présentation des partenaires du fonds soutenant l'initiative portée par R. Rozman.

⁴⁷ Dans ce registre spécifique de la rencontre émouvante de lieux, le témoignage de la journaliste italienne Paola Lucchesi est exemplaire. Elle précise, dans le documentaire *The Undamaged*, avoir découvert les paysages de la *Zrmanja* (Croatie) durant la guerre et avoir été frappée par la beauté des lieux. Ce souvenir et la volonté de contribuer au renouveau de la région ont motivé son implication dans la défense de la rivière sauvage.



1.

© Rozman M. Avgustin R. Bregar



BALKAN RIVERS TOUR

SEPTEMBER 7TH – OCTOBER 8TH

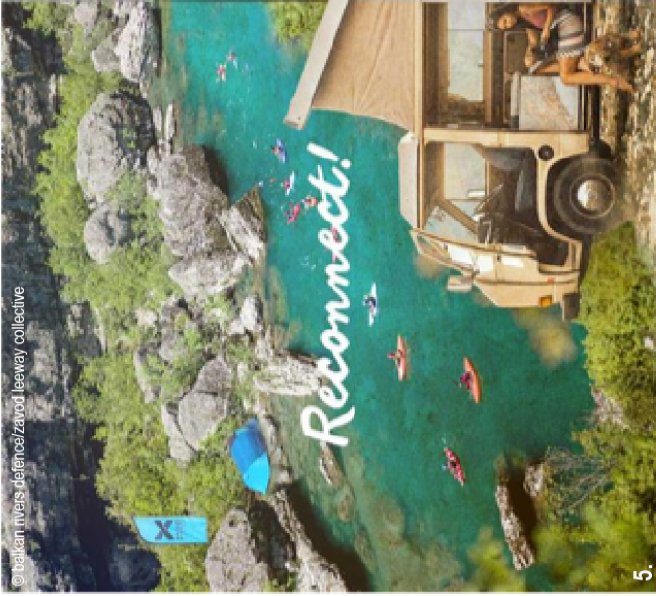
Albania, Macedonia, Montenegro, Bosnia and Herzegovina, Croatia, Slovenia

© balkan rivers defence/zavod leeway collective

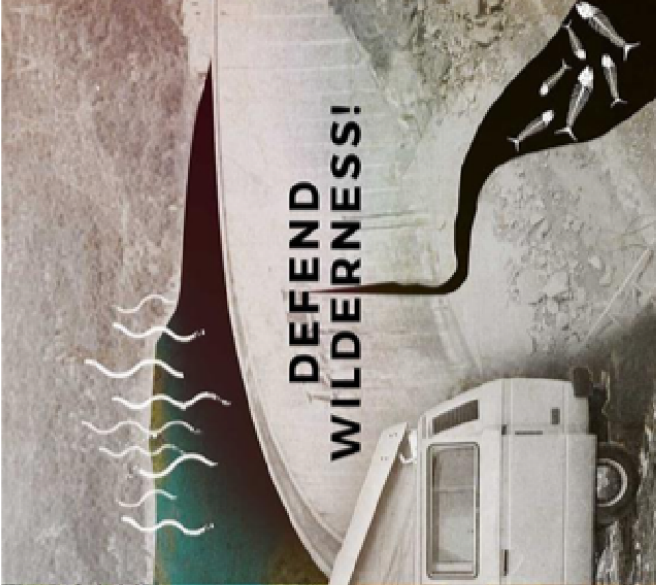


3.

© balkan rivers defence/zavod leeway collective



5.



1 : *The Undamaged*, film soutenu par la mobilisation *Balkan Rivers Defence*, écrit par R. Rozman et réalisé par M. Avgustin et R. Bregar (2018). Le film est construit sur la trame du premier *Balkan Rivers Tours* (2016).

2,3,4 : La quatrième édition de cette descente militante en kayak a donné lieu à de nouvelles manifestations pour la préservation des rivières sauvages et contre le développement de projets hydroélectriques.

5 : Ici encore, la lutte est médiatisée par de nombreuses productions artistiques.

Planche 7 - Sauver le « cœur bleu » de l'Europe – mobilisations pour les rivières sauvages dans les Balkans.

Sources: L'ensemble des illustrations est extrait des documents de communication de l'organisation Balkan Rivers Defence – Zavod Leeway Collective, 2021

2.5-Interpréter l'action des réseaux de défense des rivières sauvages : entre distinction et résistance

La « ligne de front » des Balkans révèle la sensibilité des fractures historiques qui caractérisent cette marge européenne. Les luttes qui s'expriment aux marges sud-est de l'Europe prennent un sens très différent de celui de la campagne Rivières Sauvages conduite en France. Nous proposons les deux idées suivantes à titre d'hypothèse. Premièrement, la labellisation de rivières sauvages en France et en Europe de l'Ouest s'apparente essentiellement à un processus de distinction. Deuxièmement, en Europe de l'Est la défense des rivières sauvages traduit en premier lieu un mouvement de résistance face à une dynamique extractiviste puissante.

2.5.1-La labellisation comme processus de distinction

Cette distinction s'applique à la rivière, au territoire et aux acteurs candidats au label. On pourrait ici considérer que la labellisation renforce des hauts-lieux du sauvage aquatique préexistants et peut sans doute en créer de nouveaux. Toutefois, il semble que le processus de distinction des rivières sauvages s'apparente davantage à la production de ce qu'André Micoud (1991a) appelle des « lieux exemplaires » qui traduisent en actes et en symboles une vision utopique. Dans cette perspective, « *le lieu exemplaire, construit pour signifier la possibilité d'un avenir différent, est là pour montrer, sur le mode de la préfiguration ou de la prophétie, que ce qui n'existe encore nulle part ailleurs a commencé à s'incarner ici* » (Micoud, op. ci., p. 12). S'appuyant sur les travaux de Lévinas, André Micoud démontre comment la production des lieux exemplaires peut se nourrir de préfigurations (continuité avec le passé) tout en faisant événement. La labellisation d'une rivière sauvage – formalisée par un événement (cérémonie) – révèle de manière fulgurante une forme que l'on associe à un modèle. La rivière ainsi distinguée demeure singulière mais accède à un registre de valorisation entendue comme universel, celui du sauvage. André Micoud approfondi sa réflexion sur la production des lieux exemplaires dans un second texte (1991b). Il y précise les trois significations que le terme « exemplaire » recouvre dans sa proposition. Premièrement, il prend le sens de paradigme. Dans cette acception, il s'agit d'illustrer une loi et surtout, souligne le sociologue, de faire comprendre (ou intégrer). Le deuxième sens pris par « exemplaire » est celui de spécimen, « qui permet de nous donner l'idée d'un tout » (la collection). Troisièmement, l'exemplarité est celle du modèle qui invite à l'imitation sans que celle-ci soit ne soit jamais parfaitement réalisable. La sélection d'une rivière sauvage permet donc de médiatiser le problème à résoudre (la perte du sauvage) tout en engageant la possibilité d'une autre manière de faire avec le sauvage. Des savoirs sont bien mobilisés pour consolider cette démonstration. La rivière élue est distinguée ; on lui reconnaît sa singularité en même temps qu'elle rejoint la collection instituée par le réseau. L'extension de ce dernier est, en théorie, limitée par les critères d'objectivation (ce qui peut être reconnu comme sauvage). La consécration de hauts-lieux comme de ces lieux exemplaires laissent indubitablement dans l'ombre les lieux ordinaires et des territoires disqualifiés⁴⁸ (De la Soudière, 1991).

Afin d'approfondir cette réflexion, nous pouvons à présent recourir, au moins partiellement, au cadre d'analyse proposé par Rémi Bénos et Johan Milian (2013). Ce cadre est destiné à « *traiter des dynamiques relationnelles entre le patrimoine naturel et l'action publique territorialisée* ». Cette grille d'analyse articule les notions de conservation, de valorisation et de labellisation. La labellisation qui s'applique au Réseau des Rivières Sauvages (RRS) relève d'une initiative d'ONGs (WWF, ERN). Cependant, son élaboration et sa mise en œuvre mobilisent bien, d'une certaine manière, les moyens de l'action publique. En effet, RRS a bénéficié dès son élaboration de contributions

⁴⁸ Et je pourrais ajouter ici : des habitants, usagers, et plus globalement des modes d'habiter et des cultures de la nature tels que définis par Nicole Mathieu (2016).

expertes issues de la sphère de la gestion publique et sa mise en œuvre est adossée à un accord cadre avec l'Agence Française de la Biodiversité et les Agences de l'Eau. Enfin, la labellisation est conditionnée par la mise en œuvre, par les collectivités ou les associations locales candidates, d'un programme d'actions formalisé au travers de politiques publiques contractuelles.

Ainsi, la rivière sauvage labellisée traduit un processus de patrimonialisation. Les cours d'eau distingués peuvent être considérés comme des objets patrimoniaux saisis en tant que ressource pour le développement territorial. Plus encore, la reconnaissance comme marque d'excellence participerait à la mise en concurrence des territoires. La co-production des rivières sauvages relève dans notre cas d'arrangements entre les ONG, l'État et les candidats sur le plan des intentions et des actes. Clairement, les ONGs sont à l'initiative en matière d'intention : ce sont elles qui chargent les cours d'eau de valeurs spécifiques à partir du répertoire sémantique du sauvage ; ce sont également elles qui définissent les objectifs et les principes qui guident la préservation des « joyaux » du réseau hydrographique. Toutefois, cette intention rejoint celle de la préservation du très bon état des eaux, objectif de la Directive Cadre européenne sur l'Eau. Les actes qui concrétisent l'opération sont là encore partagés entre les deux sphères : la distinction-labellisation est coordonnée par les ONGs coordinatrices du réseau. Cependant, les actions de restauration écologique et de valorisation du label relèvent directement des acteurs de terrain (les candidats et leurs partenaires) soutenus par des financements publics.

La production du sauvage distinctif se nourrit d'accroches et de reconnaissances parfois préexistantes. De manière générale, les rivières sauvages réinvestissent des catégorisations plus anciennes. Certaines relevaient de la stratégie défensive dans le contexte de fort développement de l'hydroélectricité française au début du XX^e siècle (rivières réservées et rivières classées). D'autres catégorisations procédaient déjà d'une entreprise de distinction et de hiérarchisation de valeurs. C'est clairement le cas pour la mise en place des deux catégories piscicoles durant le régime de Vichy. La première catégorie est celle des cours d'eau à salmonidés, favorable à la jouissance d'un public aisé et aux pratiques élitaires de la pêche sportive à la mouche. La seconde catégorie, celle des rivières à cyprinidés, est celle du pêcheur du dimanche et du « menu fretin » pour forcer le trait. De manière plus localisée, d'autres formes de distinction ont progressivement qualifié et fixé la réputation des rivières. Ainsi, la préservation du saumon atlantique (depuis le début du XX^e siècle) et le démantèlement préalable du barrage de Kernansquillec (1996) ont donné prise à des étapes préalables de construction du Léguer en tant que rivière sauvage. Autre exemple, le RRS n'a pas inventé la vallée de la Leyre (Landes / Gironde) en tant que rivière sauvage. Ce cours d'eau, et en particulier son paysage de forêt galerie, est réputé pour son caractère pittoresque, dont la reconnaissance l'avait déjà imposé comme la « colonne vertébrale » de la construction du Parc naturel régional des Landes de Gascogne (Pottier, 2010). Bien avant sa labellisation « Site Rivière Sauvage », la vallée de la Leyre était donc déjà un haut-lieu du sauvage aquitain, dans un contexte régional plutôt identifié par son niveau élevé d'artificialisation traduisant l'intensité des activités de foresterie industrielle (Bouisset, Degremont et Sevilla, 2010). La labellisation semble être un levier pour faire accéder certains lieux moins reconnus au statut de haut-lieu. Cela concerne le plus souvent les cours d'eau dont la sauvagerie résulte d'un processus contemporain de déprise (par exemple la Dronne ou la Drobie). Ce dernier cas est sans doute intermédiaire dans la mesure où le territoire interroge son caractère sauvage depuis plusieurs années comme l'atteste l'expérience d'interprétation paysagère du Belvédère des Lichens proposée par Gilles Clément (2007) et soutenue par le Pnr des Monts d'Ardèche. Cette création s'inscrivait dans le cadre d'une réflexion sur l'enfrichement, initiée par l'association locale du sentier des Lauzes depuis 2001.

2.5.2-Le recours au sauvage pour résister

Convoquons de nouveau un instant la figure d'Edward Abbey. En mars 1981, sur le site de *Glen Canyon*, l'écrivain contribue à la démonstration d'*Earth First!* en prenant la parole (*Plastic crack*, cf. début de ce chapitre). Son propos s'inscrit alors dans le registre d'une écologie de combat. Il n'est pas question d'une quelconque alliance avec les institutions. E. Abbey dénonce la mise en coupe réglée de l'Ouest américain, mais aussi du « *Global South* » qui affrontent les mêmes processus (industrialisation, urbanisation, militarisation) et les mêmes ennemis. Ces derniers sont les acteurs publics et privés de l'économie libérale toujours plus avides de profits à court terme générés par l'articulation de la domination de l'homme sur la nature et de la domination de l'homme sur l'homme. Les motifs de la résistance sont ici intimement liés à la radicalité idéologique défendue les militants d'*Earth First!*. Toutefois, l'opposition à la construction de barrages peut aussi donner lieu à des résistances ancrées dans d'autres registres de justification. Afin d'illustrer cela, traversons de nouveau l'Atlantique afin d'examiner une autre scène de résistance analysée par Françoise Clavairolle (2008, p. 125-140). Cette auteure démontre comment, entre 1978 et 1992, la résistance locale à la construction du barrage de la Borie dans la vallée du Gardon de Mialet (Lozère) a mobilisé quatre registres d'argumentation. Le premier est celui de la valeur écologique (et esthétique) de la vallée. Le deuxième est d'ordre économique, le barrage risquait de compromettre la renaissance néo-rurale en cours dans une région fragile. Le modèle de développement associé au barrage fondé sur l'agriculture maraîchère et fruitière paraissait inadapté aux yeux des opposants. À ce registre économique, F. Clavairolle ajoute la contestation de la légitimité de la Compagnie du Bas-Rhône Languedoc qui imposait – depuis l'extérieur – sa vision du développement en espérant bien en tirer un bénéfice direct. Le troisième champ d'argumentation est celui des risques technologiques. L'impact de la catastrophe de la rupture du barrage de Malpasset (1959, 423 morts) était significatif dans ce contexte méditerranéen. Enfin, la résistance locale mobilisait, surtout à la fin de la période et de manière décisive, la dimension mémorielle et identitaire. En effet, la vallée du Mialet est aussi connue sous l'appellation de « Vallée des Camisards ». La construction du barrage risquait de porter atteinte au patrimoine culturel protestant. Ce projet a donc réactivé une posture historique de résistance. Notons que les opposants à l'édification de ce barrage ont eu recours à des moyens qui auraient tout à fait pu satisfaire aux recommandations d'E. Abbey : « *oppose, resist, subvert, delay* ».

Au fil du temps, l'implication des ONGs environnementales a orienté le contenu des résistances aux projets de barrages, et plus largement, à des planifications d'aménagements hydrauliques. Nous l'avons vu précédemment, l'écologie de combat s'est en partie construite sur ces terrains de résistance aux constructions de barrages. Toutefois, il est rare que les oppositions soient strictement circonscrites aux registres de l'argumentation écologiste. Le cas de la défense des rivières sauvages des Balkans étudié plus haut le démontre notamment. Ainsi, dans le documentaire « *The Undamaged* » (7'. 46"), un habitant de la vallée de la *Sava Dolinka* (Slovénie) précise les enjeux de l'opposition au projet de barrage hydroélectrique :

« *Cela n'est pas seulement une question de protection de l'environnement, c'est une histoire de résistance contre l'envahisseur. Ici, dans les Balkans il y a toujours eu quelqu'un pour nous envahir. Malgré cela on a toujours su comment s'unir. On ne se parle pas en allemand, n'est-ce pas ? Alors continuons à nous battre ensemble* ».

Les campagnes contemporaines de promotion du sauvage et de sa préservation à l'échelle européenne peuvent être interrogées sur le plan de leur radicalité politique. Ces grandes ONGs, et dans le cas présent *WWF* et son partenaire « spécialisé » *European River Network* (*ERN*), sont-elles fidèles à cette écologie de combat ? Revendiquent-elles la résistance aux processus de domination qui affectent la nature et les sociétés locales comme un axe stratégique de leur action ? Je n'ai pas la prétention de répondre de manière définitive à ces questions, mais il s'agit

d'ouvrir une piste de discussion qui sera poursuivie dans la troisième partie de ce mémoire. Je peux toutefois ici relire, de manière synthétique et volontairement provocatrice, les positionnements stratégiques des ONGs sur le plan de la préservation des rivières sauvages. Il me semble que le registre de l'écologie de combat et la dimension radicale de l'action soient surtout revendiqués à travers la mise en récit historique de la mobilisation. *WWF*, nous l'avons vu, a recherché de manière précoce des alliances au sein des institutions publiques (cf. analyse de la campagne pour une Loire sauvage). Le *Réseau Rivières Sauvages* va plus loin encore, car d'une certaine manière, il traduit une co-production de l'action publique dédiée à la protection du caractère sauvage des cours d'eau. Il nous semble que ce positionnement, qui n'interdit pas le soutien à des luttes (exemple du Rizzanese), relève davantage d'une écologie du compromis. Enfin, une lecture plus critique de la rhétorique mobilisée pour fonder le réseau et le label de rivières sauvages (capital naturel, paiement des services écosystémiques) peut appeler la formulation d'une nouvelle question : les ONGs de la conservation peuvent-elles prendre le risque de fonder leur stratégie sur une écologie de la compromission ?

Conclusion

A la suite du premier chapitre, cette enquête « au fil de l'eau » me permet d'identifier des formes variées de constructions sociales et d'instrumentalisations du sauvage (figure 12). Il apparaît que le mouvement de préservation des rivières sauvages est marqué par le caractère situé, lié à origine géographique de son émergence. En Amérique du Nord, la défense des rivières sauvages s'inscrit et prend sens dans le contexte de la stabilisation normative de la *wilderness*, bien traduit par le *wilderness Act* (1964), puis par le *Wild and Scenic River Act* (1968). La protection des rivières sauvages donne lieu à la poursuite des démarches d'objectivation scientifique de la *wilderness*. Cette objectivation n'efface pas pour autant les critères historiques, culturels et spirituels qui rendent spécifiques les rapports entretenus entre les sociétés et la nature aux États-Unis. L'objectivation scientifique étoffe le champ des valeurs de la *wilderness* par un processus d'écologisation et elle contribue au renforcement de son opérationnalisation. En effet, la préservation des rivières sauvages mobilise des méthodes de diagnostic qui permettent des actions de classification, de sélection et de priorisation des cours d'eau, selon le mètre étalon du sauvage. Toutefois, dans les faits, les inventaires de terrain sont appuyés par des savoirs naturalistes (objectivation) mais ils sont également influencés par les représentations sociales du sauvage. Celles-ci sont liées, notamment, à une certaine culture des paysages et des *white waters* (eaux vives) et associées à des pratiques (i.e. : canotage, pêche sportive). L'essor de la préservation des rivières sauvages contribue à diversifier la spatialité du sauvage institué : la dimension aréolaire classique est complétée par l'approche réticulaire. L'articulation de ces deux spatialités constitue une forme de défi pour les acteurs de la protection de la nature car elle perturbe les stratégies fondées sur l'acquisition foncière. La préservation des rivières sauvages n'est pas seulement concrétisée par l'établissement de dispositifs institutionnels, elle motive des mobilisations environnementales. L'expérience états-unienne fait modèle selon ces deux perspectives, c'est-à-dire celle du dispositif (*Wild and Scenic River act*) et celle de la mobilisation environnementale. Sur ce plan, les eaux sauvages motivent la structuration d'associations spécialisées et intégrées au jeu politique (*American Rivers*). Toutefois, elles sont également saisies par l'environnementalisme radical bien illustré par les coups d'éclat d'*Earth First!*. La diffusion du mouvement de préservation de rivières sauvages donne lieu à la production de discours qui articulent différents registres : le scientifique, le culturel, l'émotionnel et le politique. Ce mouvement peut être considéré comme l'un des vecteurs de la mondialisation de la *wilderness*. La reconnaissance et la défense du sauvage au fil de l'eau mettent en jeu des logiques de distinction et de résistance : d'une certaine manière, on constate que le sauvage peut être choisi ou subi. De plus, la défense des eaux sauvages alimente des formes de réalisations individuelle et collective contrastées. Ainsi, la préservation des rivières sauvages fait naître des « héros » comme elle peut parfois donner du sens et du poids à des

initiatives collectives. Enfin, cette enquête exploratoire apporte un éclairage sur l'instrumentalisation ambivalente du sauvage dans le cadre de stratégies de territorialisation. Ici, le sauvage comme motif de distinction ou de résistance devient un enjeu politique majeur, en particulier dans les contextes post-coloniaux.

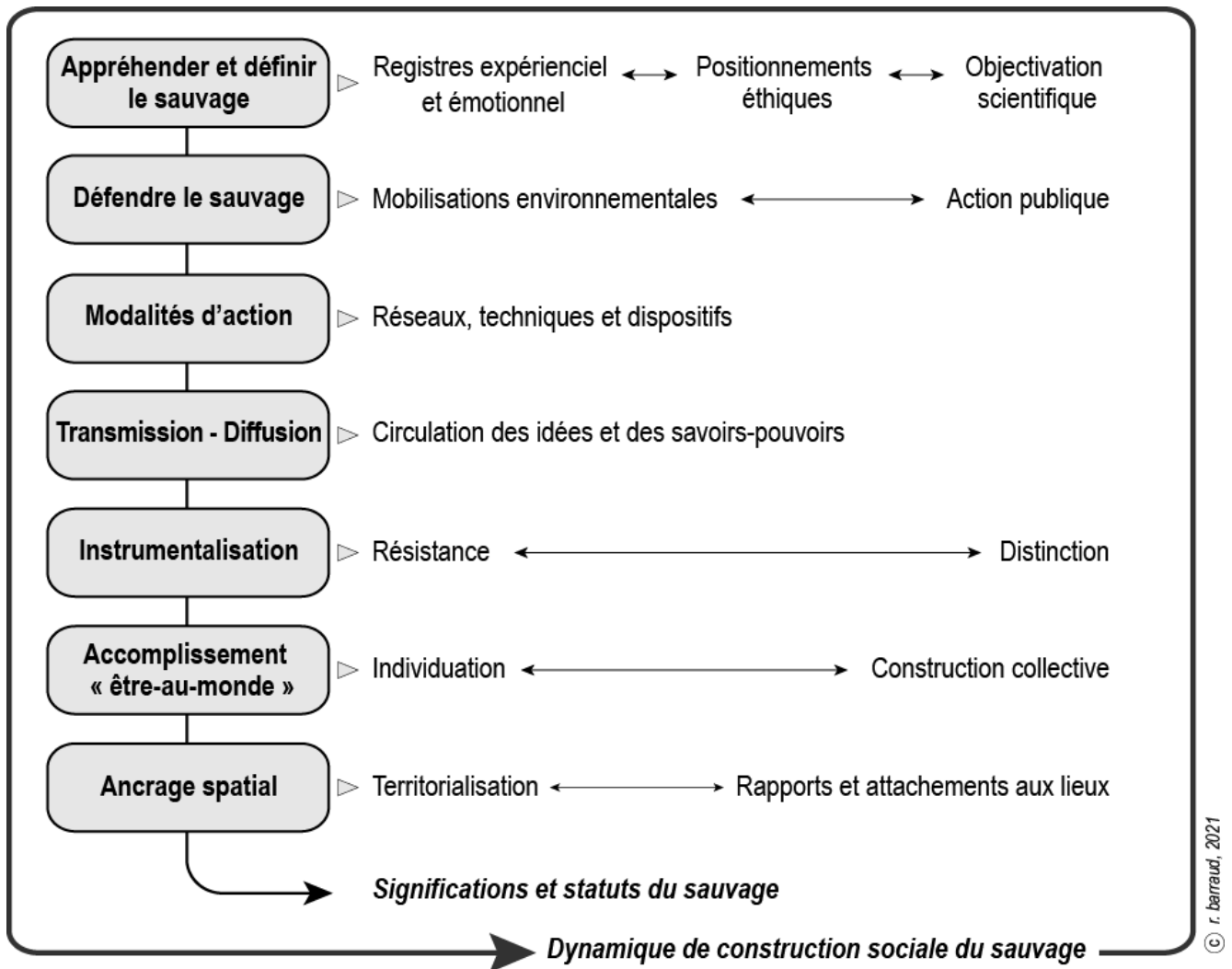


Figure 12- La dynamique de construction sociale du sauvage (mobilisations environnementales et action publique) – Proposition d'interprétation.

PARTIE II

Penser et interpréter le sauvage

Chapitre 3 – Le sauvage

Introduction

La lectrice ou le lecteur pourra sans doute s'inquiéter d'un tel titre de chapitre. « Le sauvage », adjectif substantivé, ouvre de si nombreuses pistes de recherche dont certaines ont été tellement parcourues que les emprunter de nouveau pourrait s'apparenter à une naïveté complète, à une inconscience totale ou encore, pire, à une prétention crasse. Il me semble pourtant indispensable de présenter de manière synthétique ce que recouvre la notion, ou tout au moins, ce qu'elle peut recouvrir dans le cadre de la recherche présentée dans le présent mémoire. Le sauvage et ses déclinaisons constituent une substance explosive (Arnould et Glon, 2006). Les aborder, même dans le cadre d'une démarche d'objectivation par la science et la technique, suscite d'emblée la controverse. Mais de la même manière, s'engager dans la voie de la déconstruction (post-structuralisme) peut rapidement conduire au peloton d'exécution scientifique ou médiatique. Le crime serait alors celui d'avoir exposé, sciemment ou inconsciemment, une approche trop critique portant sur les cadres de pensée, les représentations culturelles ou encore les dispositifs de la conservation. Ce faisant, ces chercheurs et leurs travaux affaibliraient la légitimité de la conservation et de ses acteurs investis dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité et la préservation des derniers lambeaux terrestres d'apparence sauvage. Le problème résulte notamment du fait que « le sauvage » embarque dans ses bagages le colis piégé de « la nature ». La nature et le sauvage sous-tendent des savoirs, des pratiques, des représentations et des jeux de pouvoirs qui fondent des postures. Le monde de la conservation, comme celui de ses commentateurs, projette avec passion ces assemblages dans l'espace des sociétés. Comment traiter de ces deux objets « chargés à bloc » (nature et sauvage), sans risquer la déroute, la colère de la lectrice ou du lecteur ou à tout le moins son incompréhension ?

Puisque la rédaction de l'Habilitation à diriger des recherches, comme la manipulation de ces objets l'imposent, je tâcherai d'être le plus délicat (prudent ?) et le plus précis possible afin de bien délimiter la réflexion développée ci-après. L'écriture de ce chapitre affronte l'impossible exhaustivité sur un tel sujet. Elle procède donc de la sélection d'éclairages spécifiques et d'un tamisage des lectures effectuées. Espérons que les choix retenus révéleront davantage d'éléments sur l'orientation et le fondement théorique de la recherche que de lacunes. L'ambition première de ce chapitre est bien, comme précisé dans l'introduction générale, de contribuer à un état de l'art permettant de donner une carte de lecture des analyses développées dans la partie 3, portant sur des initiatives de « (re)conquêtes sauvages » récentes et en cours. Levons une première ambiguïté : cette contribution traite essentiellement de l'idée du sauvage, de sa pensée et de ses dispositifs de gestion spatiale et très peu du sauvage en tant que matière et substance. Pourtant, son saisissement par l'écologie, ou plus précisément par les sciences de la conservation sera bien traité. Je ne contribue pas en écologie (que je ne suis pas), pour autant, mon approche prend en compte l'existence du sauvage dans sa matérialité même si, dans une perspective de déconstruction, j'aborde comme de nombreux autres auteur.e.s la question du sauvage en tant que construction sociale.

Afin de mener à bien ce premier temps du balisage notionnel, complété dans les deux chapitres suivants (ensauvagement, ré-ensauvagement), ce chapitre me permet en premier lieu de revenir sur le couple nature – sauvage, dans sa dimension idéale, telle que traitée en sciences humaines et sociales. Dans un deuxième temps, le propos sera centré sur les espaces du sauvage et les rapports sociaux associés. Nous faisons ici le choix de privilégier cette entrée spatiale et relationnelle à celle qui mettrait en avant la prise de l'espèce animale, au sens naturaliste du terme. La géographie animale en plein (re)développement constitue une spécialisation qui n'est pas la mienne. Toutefois, la question du caractère sauvage des espèces, agissant sur la perception et la

détermination de la qualité sauvage sera bien prise en compte. Dans une certaine mesure, on considérera l'agentivité plus globale de certaines espèces comme cela a pu être abordé dans les chapitres de la partie I ou dans le cadre de travaux de recherche précédents (exemple des poissons migrateurs, cf. volume 2). Enfin, dans un troisième temps, je reviendrai plus spécifiquement sur les modalités de préservation du sauvage au fil du temps. J'insisterai alors sur le processus récent de réimportation - adaptation de l'idée de *wilderness* sur le continent européen.

3.1-Penser la nature et le sauvage en sciences sociales

3.1.1-Le dualisme moderne sous le feu de la critique : tentatives de dépassements et de réinterprétations

-Les conceptions gréco-romaines de la nature et leur hiérarchisation issue du christianisme

Après avoir été pendant longtemps mise à distance, l'idée de nature a fait son retour au cœur des sciences sociales, depuis la fin des années 1960 à l'échelle internationale, quoique de manière plus nette, à partir des années 1980 dans le contexte français. Il s'est agi de réinterroger le sens de la nature au sein de la Modernité (Lenoble, 1969 ; Coates, 1998 ; Castree, 2005). Ainsi, c'est la critique du dualisme occidental Moderne, reposant sur l'opposition et la séparation Nature / Culture, qui a orienté de nombreux travaux. La puissance technique, bras armé de la Modernité, aurait conduit à une mise à mort de la nature dans sa matérialité et l'illusion de sa maîtrise complète a laissé croire à certains qu'un affranchissement total était possible et souhaitable. Mais c'est par la crise environnementale et son expression à l'échelle planétaire que ces prétentions modernes ont été soit froidement douchées, soit farouchement ravivées comme semble l'indiquer l'élaboration des thèses géo-constructivistes (Jarrige, 2014 ; Bonneuil et Fressoz, 2015 ; Neyrat, 2016) ou encore comme le suggère l'affirmation du point de vue des écomodernistes (Beau, 2017). Ainsi, le retour de Gaïa⁴⁹ comme l'interprètent Isabelle Stengers (2008) et Bruno Latour (2015), appelle à une invention de nouveaux collectifs. Ceux-ci représenteraient humains et non-humains dans le cadre de la mise en œuvre d'une écologie politique qui se serait défait de la vieille idée de nature afin de mieux faire advenir « un bon monde commun » (Latour, 1999).

De nombreux auteurs se sont attachés, en histoire et en philosophie essentiellement, à éclaircir l'histoire occidentale de l'idée de nature (C. Larrère et R. Larrère, 1999 ; Hadot, 2004 ou plus récemment, Merchant, 2016 ; Maris, 2017 ; Ducarme, 2019). Tous ces travaux retracent l'élaboration du concept de nature à partir de sa construction étymologique. Sans reprendre en détail la démonstration, il convient d'en extraire les éléments les plus saillants. Ainsi, selon F. Ducarme (ibid., p. 24-28), la nature des grecs est tirée de la *phusis* qui, d'emblée, est une notion polysémique. Elle est à la fois un principe d'action et de réalisation (apparaître, changer, naître), elle renvoie notamment à la « croissance spontanée » ou au « mouvement permanent ». Mais dans cette acception large, la *phusis* se rapporte aussi bien au monde animal qu'à la société qui tous deux sont conformes et soumis aux lois de la nature. Le chaos est l'antonyme de cette nature qui s'impose comme un ordre. F. Ducarme nous alerte : la *phusis*, qui relève du processus, ne peut être assimilée au sauvage ; en revanche, elle s'oppose au chaos et à l'artifice. Cependant, d'une manière plus analytique, selon V. Maris (2017, p. 41), les conceptions gréco-romaines de la nature

⁴⁹ Pour une présentation synthétique de l'hypothèse « Gaïa » telle que formulée par J. Lovelock et L. Margulis (1974) et de l'évolution de son interprétation dans le champ des sciences humaines et sociales, voir Hache, 2012 ; Chartier, 2020 ; Dutreuil, 2021. Ici, je fais explicitement référence à l'interprétation établie dans une perspective *cosmopolitique* par Isabelle Stengers (2009) et plus récemment par Bruno Latour (2015). Sans adhérer à une vision organiciste de la Terre (Chartier, 2020, p. 428), ces chercheurs nous invitent à considérer sérieusement les menaces qui pèsent sur un monde fini (changement climatique, crise de la biodiversité, etc.). Ces chocs, entendus comme des « intrusions de Gaïa » dans notre Monde qui aurait mis à distance la Terre, devraient permettre de repenser nos modes d'habiter, en prenant en compte l'échelle et les propriétés de la biosphère.

sont plus complexes et paradoxales, elles s'articulent autour de deux séries de couples dialectiques :

« [...] : le premier couple oppose une nature une, ordonnée, idéale d'une part, et une nature multiple, chaotique, incarnée dans la diversité des formes d'autre part ; le second couple oppose une nature comme processus de création, dynamique potentielle, à une nature considérée comme réalité matérielle, actualisation effective des possibles »

Le christianisme réarrange ces articulations et surtout, dans cette perspective, Dieu impose leur hiérarchisation. La nature processuelle, force de vie et principe de création est assimilée au divin (*natura naturans*). Elle se trouve donc hors de portée du commun des mortels. En revanche, la nature créée, « imparfaite », « inférieure », « diverse et désordonnée » (Maris, op. ci., p. 42) est celle qui compose le réel de l'homme (*natura naturata*). Cette nature réelle intègre les événements spontanés qui sont interprétés comme le fruit d'une volonté divine (mise à l'épreuve).

-La Modernité a-t-elle tué la nature ?

Catherine Larrère (2016, p. 31) situe la réouverture contemporaine du débat sur la nature en sciences sociales au moment de la publication de l'article de Lynn T. White, intitulé « *les racines historiques de notre crise écologique* » (1967). Dans ce texte très discuté, l'historien des techniques américain défendait la thèse de la responsabilité de la culture chrétienne dans la dégradation de la nature et la déplétion des ressources naturelles. À partir de cette proposition polémique, C. Larrère souligne que la philosophie de la nature a poursuivi deux axes d'étude : le premier portant sur l'attitude de l'homme (et par extension des sociétés) vis-à-vis de la nature et le second traitant du contenu donné à ce que l'on désigne ainsi communément. Le texte de L.T. White impliquait avant tout une réponse sur le premier axe de questionnement, à savoir l'attitude de l'homme envers la nature. On répondit alors à L.T. White que la posture de domination de l'homme sur la nature résultait d'une lecture incomplète des textes bibliques. À la domination, position marginale voire hérétique, il conviendrait de substituer la posture de l'intendance, laissant à Dieu le rôle de grand commandeur. C. Larrère, à la suite de Carolyn Merchant (1983), rappelle comment l'avènement des sciences modernes a conduit à une reprise de la figure de la domination. Les « maîtres et possesseurs » d'une nature pensée comme unifiée, engagent dans le même mouvement le passage d'une vision organiciste (héritée de la pensée grecque) à une vision mécaniste de la nature. Le désenchantement induit s'accompagnerait alors d'une libération globale des processus de domination de l'homme sur la nature mais aussi, selon une approche genrée, de l'homme sur les femmes (Merchant, *ibid.* ; Plumwood, 1998). Afin de revenir aux sources de la conception occidentale de l'idée de nature, C. Larrère mobilise les travaux de l'historien de l'Antiquité, Pierre Hadot (2004). Sans parvenir à proposer des modèles explicatifs, les études empiriques de tradition gréco-latine auraient initié deux modes de dévoilement de la nature. Le premier, prométhéen « force la nature par la technique à révéler ses secrets » alors que le second, orphique, invite à considérer l'homme comme faisant partie de la nature dont la dimension mystérieuse autorise une initiation progressive (Larrère, op. ci., p. 34).

Le texte de C. Larrère invoque ensuite la philosophie de Rousseau afin de nuancer l'arrimage inconditionnel de la vision mécaniste issue de la Modernité au principe de domination (dégradation). Cette nuance est fondée sur la distinction entre ce qui relève de la pensée de la nature d'une part et ce que recouvre la « science en action » d'autre part. Ainsi, Rousseau, dans *Émile ou l'Éducation* (1762) adopte la conception mécaniste de la nature propre à l'air du temps de son époque tout en contestant la posture prométhéenne dont la mise en actes serait perturbatrice de l'harmonie et des équilibres naturels. À la lecture de Rousseau, C. Larrère (op. ci., p. 35) affirme : « *L'homme n'est donc nullement fondé à intervenir dans une nature qui s'auto-entretient* ». Au-delà de l'intérêt de ce propos dans le cadre d'une synthèse ici trop rapide de l'histoire de l'idée de

nature, cela nous invite à formuler l'hypothèse d'un ancrage historique de « l'abstinence gestionnaire » qui – dans le registre technique – prend la forme de la non-intervention et de la libre évolution. J'y reviendrai d'une manière approfondie dans le chapitre 6.

Poursuivons avec notre guide, C. Larrère, la généalogie de l'idée de nature à travers son saisissement par la science et par la politique. La philosophe inscrit l'invention de la notion scientifique du climax dans la filiation de l'idée des équilibres naturels élaborée durant l'Antiquité puis retravaillée par les sciences modernes à partir du XVII^e siècle. L'argumentaire reprend ici celui développé par R. Larrère dès 1993 et étoffé dans l'ouvrage de référence « *Le bon usage de la nature* » (C. Larrère et R. Larrère, 1999, p. 176-182). Ainsi, le climax est le stade théorique ultime de la trajectoire de succession végétale. L'état de nature associé au climax ne prend pas en considération l'influence des activités humaines ; en cela, le climax s'apparente à une « *fiction rationnelle* ». La théorie du climax peut aider à cerner les scénarios d'évolution d'un peuplement végétal, en interaction avec la dynamique des populations animales (le rôle des grands herbivores est mis en avant). Toutefois, la qualité du climax laisse place à des interprétations différentes, voire antagonistes, comme le démontre R. Larrère (1993) pour le cas du Massif de l'Aigoual. Le climax conduit-il à une forêt mosaïque, partiellement ouverte et régulièrement rajeunie par l'action des herbivores et les événements hydro-climatiques comme le soutiennent les écologues du Parc National des Cévennes au début des années 1990 ? Auquel cas il conviendrait, comme le suggérait Rousseau, de ne pas intervenir. Ou bien, ce développement vers le climax engagerait-il un processus d'appauvrissement des milieux, résultant d'une homogénéisation et d'une banalisation des espèces et des habitats ? Dans ce cas, l'intervention des forestiers serait nécessaire et légitime. Selon R. Larrère, la dispute du climax met aux prises des conceptions divergentes de la nature : elle révèle une vision de la nature comme chaos pour les forestiers et au contraire, elle sous-tend « *une reprise savante du mythe du paradis perdu* » pour les écologues (R. Larrère, 1993, p. 30). La question du climax permet donc d'embrancher les deux questions initialement travaillées par les grecs : celle de l'attitude envers la nature et celle de son contenu. Le climax est le produit de processus mais sa théorisation et ses interprétations tendent à les laisser dans l'ombre. Cette première écologie climacique ne résout donc réellement « *l'occultation moderne de la natura naturans par la natura naturata* » (C. Larrère et R. Larrère, 1999, p. 81). L'ouvrage de l'écologue américain Daniel Botkin, *Discordant harmonies* (1990) constitue un témoin de la mise à distance de l'idée des équilibres de la nature et d'une meilleure prise en compte des effets des régimes de perturbations sur les trajectoires d'évolution des milieux et des espèces. Ce changement de paradigme dans le champ de l'écologie a eu un impact significatif sur les pratiques de conservation de la nature et sur la manière de penser les interactions nature-sociétés, depuis le point de vue des sciences humaines et sociales. Cependant, les représentations associées aux harmonies et équilibres de la nature résistent et jouent encore un rôle dans le développement de certaines initiatives de conservation.

3.1.2-L'idée du sauvage

Les termes « nature » et « sauvage » se trouvent parfois confondus ou mal distingués dans le langage courant comme dans la littérature scientifique. Certains auteurs contemporains, tels que C. Merchant (2016), V. Maris (2017) ou encore B. Morizot (2019) semblent, dans une certaine mesure, chercher à rééquilibrer le couple *natura naturans / natura naturata*. Ainsi, ils défendent la reconnaissance et la préservation d'une nature processuelle, chaotique et dont l'autonomie conditionne l'altérité. C'est cette nature que la Modernité aurait étouffée et mise au pas après que le christianisme l'eut exclu du réel en l'assimilant au Créateur. On pourrait alors déduire que le sauvage serait d'une part ce qui *est* et *apparaît* sans intervention finalisée de l'Homme et d'autre part ce qui *échappe* à la connaissance et au contrôle. L'étrangeté du sauvage sous-tend son ambivalence : il peut attiser la curiosité et s'imposer comme un attracteur ou bien susciter

angoisse, peur et rejet. Dans ce cas, il peut se trouver assigné à résidence dans le domaine de l'ignorance. Le propre du sauvage résiderait dans les principes de spontanéité et d'autonomie. Il s'agit là d'une vision positive du sauvage qui est appelée à la rescousse pour sauver l'idée de nature. Cependant, le terme sauvage et les déclinaisons fixées sur son lemme appellent bien sûr de nombreuses significations et interprétations dont nous proposons ci-après une lecture sélective.

Le dictionnaire historique de la langue française (Le Robert, A. Rey, 2^e édition, tome 3, 1998, p. 3399-3401) est ici mobilisé afin de dresser une cartographie sémantique et diachronique du mot « sauvage » et de ses nombreux dérivés. La notice d'A. Rey nous permet de situer au XII^e siècle l'apparition tardive de l'adjectif « sauvage » dans la langue française puis de sa forme substantivée. *Savolge* donne « sauvage » qui provient du bas latin classique *silvaticus* dont le sens est double « fait pour la forêt » et qui, appliqué aux végétaux, désigne ce « qui est à l'état de nature ». Beaucoup de commentateurs, sur cette base étymologique, insisteront sur le lien entre le sauvage et la forêt (*silva*, traduction partielle du grec *hulê*). De là à réduire le sauvage à la forêt, à ses bêtes – souvent féroces – et à son imaginaire ? La cartographie de l'itinéraire historique de la notion dans le seul cadre de la langue française suffit à contredire cette approche restrictive du sauvage. Cependant, la liaison forêt – sauvage demeure particulièrement robuste de part et d'autre de l'Atlantique (Schama, 1996 ; Glon, 2006) et constitue un l'un des tropismes toujours actifs en matière de préservation de la nature.

L'itinéraire sémantique du terme sauvage depuis le XII^e siècle permet d'identifier trois grandes catégories d'application. Premièrement, il peut être utilisé pour qualifier des comportements et des caractères humains. Dans ce cas, s'opposant au registre de la culture et de la civilisation, il est marqué par une connotation essentiellement péjorative. Être sauvage, c'est vivre à l'écart de la société ou faire preuve d'un comportement a-social, contre-indiqué et choquant. Les figures de l'homme sauvage ont été incarnées de manières contrastées par celle du brigand ou de l'ermite dans un premier temps. La brutalité, la rudesse, l'impolitesse ou encore l'indiscipline caractérisent celui qui est sauvage : autant de qualités qui le pousse hors de la société ou à ses marges. Étendu au groupe humain, l'emploi du terme dans sa forme substantivée, désigne l'étranger, le barbare, l'autre qui est sinon hostile pour le moins étrange. Toutefois, Rousseau et Montaigne entre autres, nous rappelle A. Rey, témoignent par leurs œuvres de possibles inversions de valeur (le « bon sauvage »). D'autres interprétations historiques sont par ailleurs ambiguës : l'enfant sauvage suscite la curiosité et le malaise alors que « le sauvage » des zoos humains est exposé de manière malsaine et durable⁵⁰ (Bancel *et al.*, 2004). Dans un autre registre, les robinsonnades souvent associées aux imaginaires de l'insularité élargissent encore le répertoire des hommes sauvages, qui suscitent l'effroi ou bien compassion et tendresse. Le marronnage constitue également un motif puissant dans la littérature contemporaine antillaise depuis Édouard Glissant (*Quatrième siècle*, 1964 ; *Tout-Monde*, 1995) jusqu'à Patrick Chamoiseau (*Texaco*, 1992 ; *L'esclave vieil homme et le molosse*, 1997). Dans cette perspective littéraire, ce sont les modalités de libération des colonisés qui sont interrogées (fuir ou faire face au monde pour résister). Le marronnage produit un espace-temps de la résistance et il constitue une fenêtre toujours ouverte permettant d'accéder à un refuge ; il est aussi une ressource mémorielle (Rajonarivelo, 2010 ; Malm, 2018).

Deuxièmement, « sauvage » se rapporte aux animaux et aux végétaux, c'est-à-dire aux vivants non-humains. Cela nous ramène au bois, à la forêt et plus spécialement à l'inculte. S'institue ici l'opposition entre le sauvage et le domestique dans la conception occidentale de la nature. Dans

⁵⁰ Voir également sur ce plan l'exposition qui a été accueillie au Musée du quai Branly : l'invention du sauvage – exhibitions (2011 et 2012) :

<https://www.achac.com/zoos-humains/exhibition-linvention-du-sauvage-2/>

les représentations dominantes, un jardin sauvage est un jardin à l'abandon ; il traduit davantage un retrait de l'humain condamnable qu'un retour du spontané souhaitable. La sauvagerie des bêtes de la forêt et l'association du sauvage à l'inculte confèrent au terme étudié des valeurs négatives. Cependant, la valorisation du rapport aux bêtes sauvages et de la qualité des espèces sauvages n'est pas absente de cette trajectoire sémantique. Les activités de chasse et de pêche activent en permanence la confrontation à certains traits de caractère du sauvage en vue d'éprouver la virilité et la ruse de ses pratiquants (Dalla Bernardina, 2001). Ainsi, les pêcheurs sont en quête, encore aujourd'hui, d'espèces combattives et affectionnent celles qui symbolisent, de différentes manières, le sauvage (le saumon par exemple). La qualité sauvage peut également alimenter les codes d'appréciation culinaires. Bien d'autres interprétations positives du même type peuvent être faites. Celles-ci semblent aller croissant depuis le XIX^e siècle, signalant – comme le relève A. Micoud dès 1993 – un mouvement contemporain d'inversion globale des valeurs affectées à la nature sauvage. D'une manière générale, il convient donc de souligner l'instabilité et l'ambivalence du sauvage qui fixe alternativement ou bien de manière synchrone des connotations soit péjoratives soit, au contraire, mélioratives. De même, il ressort de cette lecture de la définition historique du sauvage un autre trait majeur : la mise à distance entre ce qui relève du sauvage et du civilisé. Le sauvage est placé de manière récurrente en position d'extériorité par rapport au social, il est rejeté à ces marges. Cependant, cette mise à distance n'interdit pas tout rapport entre les deux mondes. Le sauvage peut ainsi être saisi par le symbole, éprouvé par l'expérience – le plus souvent solitaire – de la chasse et celle de la quête spirituelle ou encore via le brigandage.

Ces deux points, ambivalence et extériorité relative, se vérifient également pour la troisième catégorie d'application du terme sauvage, celle de l'espace. En première instance la racine *silva* associait le sauvage à la forêt. Cependant, la notion même de forêt évolue au fil du temps et recouvre des acceptions variées bien après la période Antique comme cela a été démontré Fabrice Guizard-Duchamp (2009) pour le monde franc ou encore par les recherches portant sur la reconstitution de l'histoire des boisements au Royaume-Uni (Smout, 2007 ; Rotherham, 2011). Néanmoins, les espaces sauvages ne sont pas *essentiellement* forestiers, ils recouvrent l'ensemble des lieux « où la présence humaine ne se manifeste pas »⁵¹ (Rey, op. cit, p. 3400), soit les déserts et les lieux inaccessibles.

3.1.3- *Wilderness et wildness : un forçage culturel et politique ?*

Cette application spatiale comprend donc des éléments structurels de l'idée de *wilderness* dont la charge culturelle et historique complexifie le sens. La dimension spatiale du sauvage, centrale dans le cadre du développement de ce mémoire, fait l'objet d'un développement spécifique ci-après. Toutefois, il est nécessaire de revenir dès à présent sur cette idée de *wilderness* sans nécessairement l'appréhender d'emblée sur le plan de sa préservation qui sera également traitée dans le point 3.3. La *wilderness* est souvent essentialisée en tant que principe culturel nord-américain selon deux perspectives différentes. La première est liée à l'importance du couplage de cette idée de *wilderness* à la notion de *frontier* dans la construction de l'identité étatsunienne (Turner, 1893 ; Nash, 1967). La seconde est celle de la puissante intégration spatiale et politique de la *wilderness* à travers la mise en œuvre – désormais mondialisée – de dispositifs de préservation de la nature qui la mobilise explicitement.

Cependant, la *wilderness* est tissée de nombreux allers et retours transatlantiques (Roué, 2006 ; Leduc, 2006). En effet, il n'est pas possible d'expliquer l'émergence de la notion sans recourir à la tradition biblique de la pensée du désert ou encore, sans faire référence aux renouvellement des

⁵¹ Ou plus précisément, de manière permanente et durable.

codes d'appréciation de la nature sauvage en Europe, entre la fin du XVIII^e siècle et 1840. Sur ce plan, bien qu'il soit difficile d'évaluer avec précision la perception sociale populaire des paysages à caractère sauvage, l'irruption du goût pour la nature sauvage en Europe, dans les couches sociales les plus favorisées, est un fait culturel majeur qui s'est déployé, en premier lieu, à partir de l'Angleterre dès la fin du XVIII^e siècle. K. Thomas (1985), a bien établi les facteurs d'un processus de retournement de la sensibilité à la nature au cours duquel le modèle valorisant la mise en ordre agricole du paysage perd de son attrait au profit de paysages à caractère sauvage. C.F. Mathis (2010) identifie les années 1830-1840 comme un tournant essentiel durant lequel la « conception sentimentale »⁵² de la nature participe à l'émergence d'un mouvement de préservation. Comme le littoral (Corbin, 1988) et la montagne, les vastes espaces désolés de landes anglaises se chargent alors de valeurs positives : la modernisation agricole, l'industrialisation, l'émergence du tourisme et l'amorce d'une culture naturaliste ont été les ferments principaux de ce changement. Les prémices de ce retournement sont repérables dans des débats d'ordre théologique au cours du XVIII^e siècle mais il s'exprime d'une manière spectaculaire avec l'innovation des jardins pittoresques. À l'échelle européenne, cette mutation de la sensibilité à la nature s'est traduite par l'apparition de deux modèles paysagers complémentaires : le sublime et le pittoresque (Luginbühl, 2012).

Le Romantisme et le modèle esthétique du sublime inaugurent une approche sensible de la nature dont l'expérience est pensée comme un remède aux bouleversements industriels et au monde de la ville. La perception par une élite urbaine bourgeoise, affranchie du travail de la terre, d'une dégradation de cette nature sauvage fait émerger une pensée réflexive de l'action de l'homme sur la Création. En réaction aux transformations de la campagne anglaise, perçues comme des enlaidissements, le pittoresque réactive des modèles pastoraux plus anciens afin d'établir ce qui est digne d'être peint, puis plus généralement ce qui peut susciter l'intérêt du voyageur (Luginbühl, *ibid.*). Durant ces deux siècles clés, on assiste à la construction progressive des connaissances scientifiques (i.e. Buffon, Linné, Humboldt, Darwin). Le sauvage est décrit et inventorié. Plus tard, l'écologie en tant que science poursuivra ce processus d'objectivation de la nature sauvage et de ses fonctionnements. Complémentairement aux apports de la science, apparaît dès le XVIII^e siècle un regard naturaliste un peu différent. Il porte sur un paysage de proximité, et notamment sur une campagne anglaise arcadienne encore à l'écart de l'industrialisation (Worster, 2009)⁵³.

Une première interprétation de l'origine du mot *wilderness* a été popularisée par l'ouvrage majeur de R. Nash « *Wilderness and American Mind* » (1967). Le vieil anglais *wildeer or ness* désignait le lieu où vivent les bêtes sauvages, et au XVIII^e siècle sa connotation négative traduisait une lecture biblique de l'expérience de la traversée du désert (lieu hostile inspirant la peur, lieu de mise à l'épreuve). Ainsi, Marie Roué (2006, p. 289) identifie trois spécificités du désert biblique qui ont contribué à structurer l'idée de *wilderness* aux États-Unis. Le désert y est pensé comme un « sanctuaire », « le lieu où l'on cherche sa voie et où l'on se trouve en rencontrant Dieu » et enfin, « le lieu où le peuple élu est purifié, rendu humble et préparé pour la Terre Promise ». Outre-Atlantique, l'évolution du terme est intimement liée au projet de vie des colons (fondé sur la foi en Dieu), à leur expérience de pionniers face à une nature hostile et à mettre en valeur. Au départ, cette *wilderness* est l'espace à conquérir qui, transformé par la main de l'homme, constitue une terre d'abondance. Elle est la matrice à partir de laquelle les colons bâtissent un modèle de société différent de celui qui prévaut alors en Europe. Cette nature sauvage fait l'objet de sentiments ambivalents, d'abord de crainte puis de fascination liée à sa puissance et sa beauté. Ce sentiment

⁵² C.F. Mathis (2010) met en avant dans son travail les écrits du poète Wordsworth pour caractériser cette conception sentimentale de la nature, qui s'inscrit dans le mouvement du romantisme.

⁵³ Sur ce plan, Worster analyse l'héritage et l'influence posthume de Gilbert White, vicaire de Selborne.

gagne à mesure que l'espace domestique est progressivement arraché à l'espace sauvage. La conquête de l'Ouest donne sens au mythe de la « frontière », fondateur de l'identité américaine (Turner, 1893 - pour une interprétation plus fine, voir Glon, 2006 ; Duban, 2001). Au XIX^e siècle, dans ce contexte, la réflexivité environnementale est adossée à une approche colonialiste qui charge les colonisés de la responsabilité des dégradations des ressources et « *le colonisateur en position de conservateur de la planète* » (Bonneuil, 2020, version française, p. 23).

La *wilderness* inspire les écrivains qui célèbrent une nature que les peintres du sublime européen ne pouvaient restituer. Au cours du XIX^e siècle, ces artistes ont renforcé l'idée d'une nature médiatrice de la puissance et de la bonté divine (*Hudson River School*). Cette école de peinture a aussi été marquée par le développement des travaux et réflexions des naturalistes. Ainsi, B. Debarbieux (2008) a bien mis en évidence l'influence de Humboldt sur Church, animé par la volonté d'un accès à la vérité par la représentation picturale (Périgord, Donadieu et Barraud, 2012). À partir des années 1830, les transcendentalistes (H.D. Thoreau, R.W. Emerson)⁵⁴ participent à l'évolution des valeurs conférées à la nature sauvage avant que les grands naturalistes tels que John Muir, pionnier du mouvement préservationniste, ne fassent totalement basculer les représentations de la *wilderness*. La fréquentation de la nature sauvage est à la fois une source d'émerveillement et d'effroi, elle seule autorise une spiritualité aboutie et elle offre un refuge permettant d'échapper à la société et à ses maux. Cette *wilderness* « espaces d'expériences » est digne d'être préservée. Marie Roué (2006) souligne que, davantage qu'une inversion rapide qui effacerait le sentiment d'effroi encore ressenti par les contemporains de Tocqueville dans les années 1830, cette évolution des regards et des valeurs attribuées à la *wilderness* procède d'un processus d'accumulation. Des éléments de la ferveur puritaine, que les transcendentalistes réorientent de la crainte à la fascination de la nature, se trouvent, bon gré mal gré, consciemment ou inconsciemment, embarqués dans les initiatives préservationnistes contemporaines. De la même manière, la *wilderness* d'aujourd'hui hérite de manière non exclusive des codes esthétiques du sublime, d'élan romantiques ou encore d'une motivation rédemptrice. Plus problématiquement, elle reste assimilée au processus de colonisation qui invisibilise les amérindiens et leur culture de la nature (Denevan, 1992). La diffusion des initiatives de conservation de la nature (mise en parc) exprime dans de nombreux cas la puissance d'une vision impérialiste.

Cette lecture de la construction de la notion de *wilderness* au fil du temps et de ses « voyages » transatlantiques doit cependant encore être complétée. Deux pistes méritent d'être considérées ici : la première relève de la distinction et du rapport entretenus entre *wildness* et *wilderness* ; la seconde est fondée sur un approfondissement et une réinterprétation de l'étymologie. La première piste qui interroge le couple *wildness* / *wilderness* a été bien synthétisée par C. Larrère et R. Larrère (2015, p. 28-29). La *wildness* est de nature substantielle, elle se rapporte à la qualité d'être sauvage. En complément, la *wilderness* appelle une conception extensive et spatiale. Cookson (2011), depuis le point de vue de l'éco-psychologie reprend ce registre distinctif et souligne que dans le langage courant, la *wildness* se rapporte à l'individu dont le comportement serait dominé et guidé de manière exclusive par ses désirs et instincts et conduisant à la violence et au trouble social. On retrouve ici l'une des acceptions du terme « sauvage » en langue française. Toutefois, la distinction intériorité (*wildness*) / extériorité (*wilderness*) prend une signification nouvelle à partir de la lecture de l'œuvre de Henri David Thoreau. La *wildness* intérieure, dans la pensée du philosophe américain, peut-être projetée dans les espaces fréquentés. Ainsi, selon Larrère et Larrère (*op. cit.*, p. 29) : « Cette affirmation de sauvagerie que l'on met soi-même suggère que la nature romantique est subjectivée (et pas seulement spiritualisée) ». Cette relecture de Thoreau contribue à nuancer les références

⁵⁴ Joël Cornuault (2013) revisite les apports des transcendentalistes et critique la caricature systématique de leur pensée, trop simplement associée et de manière anachronique, à une posture de grand défenseur de l'environnement.

bibliques évoquées plus haut et à considérer les assemblages complexes entre immanence et transcendance dans la pensée de la *wilderness*. À la suite de Jack Turner (1991), de Joël Cornuault (2013), de C. Larrère et R. Larrère (2015), il convient donc de ne pas conférer trop hâtivement une charge intentionnellement préservationniste à la fameuse maxime de Thoreau « *In wildness is the preservation of the world* ».

3.2-Espaces sauvages et rapports au sauvage au fil du temps

3.2.1-Le sauvage des populations indo-européennes de la protohistoire

Si les interprétations communément admises du vieil anglais *wild-deor-ness* en lieu où vivent les bêtes sauvages et par extension en lieu à l'écart du contrôle des hommes et de la civilisation peuvent se tenir, elles occultent une partie essentielle du rapport primitif des sociétés indo-européennes à la nature. Cette démonstration a été faite dès 1983 par le philosophe Jay Vest lors du premier colloque international sur la protection de la *wilderness* organisé en Ecosse par la *Wild Foundation*. Une version étoffée du texte de J. Vest publiée en 1986 dans la revue de philosophie de l'environnement canadienne « *The Trumpeter* » sera mobilisée ci-après. L'origine proto-germanique de *wild* est bien attestée (1500 BP) et dérive de la forme indo-européenne *ghwēlt*⁵⁵. J. Vest (1986) reprend l'analyse à partir du décryptage de l'expression *wild-deor-naes*. Il double son interprétation étymologique d'une proposition forte sur la filiation entre la culture celtique de la nature, la pensée de J. Muir, d'origine écossaise, et donc de celle qui sous-tend la phase d'émergence du préservationnisme. L'idée bouscule la représentation d'une ligne directe et exclusive entre les valeurs spirituelles de la *wilderness* et l'interprétation biblique du désert. En effet, la démonstration de J. Vest replace l'origine sémantique de *wilderness* dans une conception ontologique animiste de la nature et non pas dans celle qui s'ancre dans les cultures religieuses monothéistes abrahamiques. L'historien, dans son analyse de la filiation celtique, insiste sur deux dimensions encapsulées dans la forme du vieil anglais. La première précise la notion d'autonomie associée au sauvage. Elle est portée par *will* (volonté) arrangée en *self-willed* (auto-détermination).

La deuxième dimension est déduite de l'interprétation de *naes* (qui donne *ness*). Alors que Nash (1967) renvoyait le sens de ce suffixe à une qualité intérieure de l'être qui produit une certaine humeur ou un sentiment se rapprochant ainsi de la *wildness* de H. D. Thoreau, J. Vest l'associe à des lieux spécifiques (caps, promontoires) ou plus largement à une masse de terre importante (*a prominent mass of land*). La *wilderness* peut alors être comprise en tant que *self-willed-land* qui ramène la terre ou la nature à sa propre agentivité. Celle-ci est intégrée à une ontologie animiste au sein de laquelle la nature est sacralisée. Dans le monde celte, la nature est dotée de « ses propres sentiments, volontés et pensées » (Vest, op. cit., p. 4). L'adoration de la nature celte laisse place à des espaces non contrôlés et qui s'autodéterminent. Ceux-ci sont ponctués de lieux de culte non-construits contrairement à ce qui a pu être observé dans le monde grec ancien. Ces sanctuaires celtes souvent situés en forêt ou dans des espaces plus ouverts (landes) sont fixés sur des arbres ou des groupements d'arbres (*groves*). La dimension sacrée de la nature celte et les cultes païens associés sont également rappelés par l'étymologie des termes *heath* (bruyère, landes), *heathen* et *heathenism* (païen, paganisme). Dans cette perspective, les paysages ouverts de landes sont aussi les espaces incultes perçus par les romains et la chrétienté comme les espaces du paganisme. Le développement de la ville romaine et du christianisme engage un processus de délitement et de marginalisation de cette signification cosmologique des terres sauvages celtiques. Enfin, sur la base de cette analyse, J. Vest retrouve des héritages de cette culture animiste dans les écrits et le regard que J. Muir porte sur la nature de l'Ouest américain. On a souvent lu assez littéralement

⁵⁵ Cookson (2011) qui synthétise l'étymologie de *wild* dans sa discussion de la définition de *wildness*, précise que la langue galloise exprime bien la filiation indo-européenne de *ghwēlt* puisque le mot *wild* s'écrit aujourd'hui *gnyllt* en gallois.

l'assimilation faite par Muir des sommets de la *Sierra* à des temples comme une monumentalisation de la nature tirée du modèle de la protection du patrimoine culturel. Or, l'interprétation de J. Vest nous invite également à y percevoir les traces de l'ancienne adoration celte de la nature.

3.2.2-*Les espaces sauvages de l'Antiquité : frontières, agencements et circulations*

-Les interprétations historiennes

Les questions relatives aux espaces et aux frontières du sauvage durant l'Antiquité grecque puis romaine ont été régulièrement travaillées par les historiens. Dans le contexte français, les deux publications dirigées par Marie-Claude Charpentier (2004 et 2015) font référence. Le deuxième volume met en évidence l'apparition des couples d'opposition bien connus et qui seront encore « durcis » par la Modernité. Ainsi, M. C. Charpentier précise que dans le monde romain, l'affaiblissement de la portée géopolitique des frontières ouvre la voie à des oppositions entre deux altérités : romain / non romain, romain / barbare, puis domestique / sauvage ou encore sauvage / civilisé. Par ailleurs, le monde Antique semble mettre en jeu une sorte de porosité entre l'espace sauvage et celui qui le fréquente. M. C. Charpentier utilise le terme de « contamination » pour évoquer ce phénomène d'ensauvagement, temporaire ou pérenne, de celui qui fréquente l'espace sauvage ou une situation sauvage. Avant d'aller plus avant dans la présentation des espaces sauvages de l'Antiquité, il convient ici de considérer deux idées importantes. Premièrement, ce que les historiens antiquisants étudient en tant que catégories spatiales et rapports aux lieux n'est pas associé à une pensée du sauvage, puisque celle-ci n'existe pas encore. En effet, comme E. Wolff (2004, p. 21) le rappelle « la sauvagerie n'est ni un concept grec, ni romain. Les Anciens ne connaissent que la barbarie ». Deuxièmement, il est important de souligner que les espaces sauvages et les rapports humains associés se déploient à partir des spécificités géographiques, politiques et culturelles propres au monde méditerranéen. Le sauvage de l'Antiquité, imparfaitement rendu par le latin *ferus* (Conso, 1994) et le grec *agrios*, est donc appréhendé en tant que réinterprétation scientifique de l'organisation spatiale et des rapports à l'espace dans le monde méditerranéen.

G. Rougemont (1991), propose une analyse synthétique de la complémentarité des catégories spatiales qui composent les territoires des cités grecques. L'*ager* constitue la partie cultivée du territoire qu'il assimile au terroir alors que le *saltus* recouvre différentes formes prises par l'inculte (friches, garrigues, landes, maquis, pentes de montagne) ainsi que la forêt. À ce stade, cette dernière n'est donc pas distinguée nettement du *saltus* comme elle pourra l'être dans l'interprétation ruraliste classique des cadres d'organisation de l'espace hérités, en Europe, de la civilisation romaine. Le *saltus* se définit à la fois selon le registre de l'inculte et par le critère de l'éloignement relatif comme le précise Rougemont (*ibid.*, p. 127) :

« Il désigne étymologiquement un lieu extrême, éloigné, marginal, situé à bonne distance du centre, où se trouvent l'habitat permanent et les cultures ; ce sont les écarts, les confins, moins fertiles, qu'on n'exploite pas de la même façon ».

Le *saltus* dans cette conception hellénistique classique se confond parfois avec la montagne considérée dans une acception large (pentes, terrains accidentés, collines) par opposition « aux travaux », soit les terres labourées de plaine⁵⁶. Mais cette assimilation inculte - montagne n'est pas systématique : des petits bassins montagnards sont cultivés et des pentes raides sont aménagées en terrasses. De même, les zones humides ou les sols trop caillouteux pouvaient constituer un

⁵⁶ G. Rougemont (1991) tire cette idée du « manuel de la chasse » de Xénophon (-430 -355 av. J.-C.).

inculte de plaine ; pouvaient s'ajouter à ceux-ci des portions du terroir non cultivées pour des raisons religieuses. Au-delà de la grande instabilité de l'acception des ensembles spatiaux et des limites, ce qui est mis en avant par l'interprétation historique, c'est la complémentarité *ager* (culture) – *saltus* (pâturage, cueillette, chasse, prélèvements de bois) qui permet de garantir l'autosuffisance et donc l'indépendance de la cité. L'analyse des baux à Héraclée permet à G. Rougemont de mettre en évidence la finesse des règles qui s'appliquent au *saltus* dont certaines parties sont strictement mises en défens. Il y a déjà ici les prémices d'une gestion ressourciste (bois de construction) permettant de réguler les effets du défrichement : « *le saltus est un capital qui doit rester intact* » (Rougemont, *ibid.*, p. 130). Enfin, le *saltus* est l'espace des parcours et du pacage. Les bergers utilisent aussi bien les landes et garrigues que les espaces forestiers.

Si le monde antique semble dépourvu d'une pensée globale du sauvage, nous savons en revanche assez bien ce que les anciens pensaient de ceux qui vivaient, de manière marginale, dans les espaces de confins. E. Wolff (1994) propose une analyse fine des nomades, soit littéralement de ceux qui mènent les troupeaux aux pâturages (*nomos*). Ces bergers nomades sont relativement mal considérés. Leur mode de vie est mis en cause. Ne tirant pas leur subsistance du travail de la terre, ils sont associés à l'oisiveté et leur nomadisme est perçu comme une faiblesse. Leur mode de vie pré-civilisationnel tranche en plusieurs points avec celui adopté dans la cité : régime alimentaire carné et lacté, absence d'habitat fixe et de règles sociales. Vivant en marge du monde civilisé, ils tendent à être caractérisés par leur anormalité, leur brutalité (voire leur animalité) et surtout par leur asservissement. En effet, paradoxalement, s'ils sont perçus comme les plus oisifs, ils sont également contraints par les déplacements de leurs troupeaux et pensés comme des « esclaves » de la nature.

-L'invention de l'espace sauvage dans la pensée d'Augustin Berque

Le géographe Augustin Berque (2010 et 2011) a très régulièrement réinvesti les structures et dynamiques organisationnelles gréco-romaines afin de développer son interprétation du sauvage, de l'urbain et du rural en tant que constructions sociales. L'une des premières idées fortes de sa thèse repose sur le renversement de la chronologie classique selon laquelle on envisage l'émergence de ces différentes catégories spatiales. A. Berque (2011) ne conteste pas le fait que « *l'ère, en datation absolue, précède la campagne, qui précède la ville* ». Cependant, cette chronologie n'est plus valable si on fixe le raisonnement sur la manière de penser l'espace. Dans la mésologie berquienne, l'espace sauvage est pensé à partir de cette notion d'*ère*, définie comme : « *partie inhabitée de la Terre, opposée à écumène au sens géographique traditionnel* »⁵⁷. Concrètement, l'*ère* est rendu possible en pensée à partir de la mise en place d'une limite à l'espace habité, que peu de gens s'autorisent à franchir. La sédentarisation néolithique constituerait en ce sens une première étape de distinction entre l'espace défriché et exploité et ce qui se trouve au-delà. De manière encore plus décisive, ce serait à travers le déploiement du fait urbain que se seraient affirmées les catégories spatiales, les limites, leurs symbolisations et leurs modalités d'accès ou de circulation. Selon cette approche, dans le monde d'avant la ville et la campagne, la catégorie spatiale du sauvage ne peut donc être pensée. A. Berque utilise pour étayer cette idée les travaux des anthropologues portant sur les peuples de chasseurs-cueilleurs. En particulier, les recherches de P. Descola (2004, 2005) permettent de démontrer que les distinctions entre le sauvage et le domestique et entre nature et culture ne font pas sens dans les ontologies de ces Terriens.

La cité grecque sert de modèle de base à A. Berque pour présenter sa théorie d'organisation spatiale concentrique. La ville close institue une première limite franche avec la campagne (*chora*).

⁵⁷ Définition extraite du glossaire de mésologie rédigé par A. Berque et accessible en ligne <https://mesoglo.blogspot.com/>

La limite entre cette campagne et les confins sauvages (*érème*) est floue. Dans ce modèle, le sauvage est médiatisé par deux processus qui sont pris en charge par des acteurs différents et selon des modalités contrastées. Premièrement, le franchissement de la limite de ville close est le fait des anachorètes qui « *ne vont pas plus loin que la campagne* » et des ermites qui fréquentent les confins (Berque, 2010). Deuxièmement, la symbolisation et le jeu avec le sauvage trouvent leur place en ville. Cela se traduit concrètement par l'installation à Athènes de la grotte dédiée au culte de Pan⁵⁸. Plus tard, dans la ville de la Rome antique, le rapport au sauvage ou l'expérience de la sauvagerie s'accomplit également de manière ritualisée à travers les jeux du cirque.

A. Berque, prenant pour référence l'Antiquité grecque, semble nous proposer une fresque historique de la pensée et du rapport à l'altérité. Dans cette fresque, la limite entre le monde et le hors-monde, d'abord fixée entre la campagne et la forêt, se serait déplacée au moment de l'émergence du fait urbain. La limite se situe alors entre la ville et la campagne. L'organisation, la pensée de l'espace et le rapport au Monde s'élaborent depuis la ville selon une perspective élitaire. A. Berque avance que les urbains tendent à naturaliser la ville et idéaliser la nature. Le regard urbain révèle la puissance des mythes arcadiens qui le sous-tendent : la contemplation évacue les mécanismes de production de la campagne qui reposent sur le travail des paysans. Ces mythes joueraient encore un rôle majeur dans certaines dynamiques caractérisant les modes d'habiter contemporains. Ainsi, A. Berque interprète l'urbain diffus comme un processus écologiquement « insoutenable » qui conduit à brouiller les limites et les catégories spatiales historiquement constituées (Berque, 2015). Toutefois, sur ce plan, on peut discuter le poids du mythe dans le processus de périurbanisation. Est-ce que ce sont vraiment/exclusivement les images archétypales associées au mythe arcadien qui poussent les gens à habiter dans des pavillons de plus en plus loin de leur lieu de travail ? Il est permis d'en douter. Sur ce plan, l'interprétation culturaliste touche-là, selon moi, ses limites en évacuant ou du moins en marginalisant les facteurs socio-spatiaux à l'œuvre dans la production des inégalités qui caractérisent les modes d'habiter contemporains, plus souvent subis que choisis.

3.2.3-Instabilité et diversification des espaces sauvages (depuis le Moyen Âge et jusqu'à l'ère de la protection de la nature)

Poursuivons le fil de l'histoire. À quel point le cadre de pensée et la structuration spatiale hérités de la période antique ont pesé sur la place et le sens de l'espace sauvage dans les sociétés européennes depuis le Moyen Âge ? Comme l'explique N. Schroeder (2010), pour les historiens, ce questionnement a été ravivé par une inflexion épistémologique majeure dans la manière d'envisager les rapports entre les sociétés médiévales et leurs environnements depuis le début des années 1990. Cette inflexion est fortement liée aux développements et apports des études paléo-environnementales et de l'archéologie du paysage. La trilogie agraire *ager – saltus – silva*, magistralement mise en scène dans *l'Histoire de la France rurale* (tome 1) dirigée par G. Duby et A. Wallon (1976), est redevenue un objet d'analyse critique. La représentation classique semblait, de manière caricaturale, appliquer cette matrice organisationnelle de l'espace de manière relativement indistincte et rigide. Notons que cette grille de lecture, traduisant l'interprétation des modes de cadastration romaine, arrache la forêt au domaine unifié du *saltus* de l'époque hellénistique. Trois autres dimensions de cette première approche historiographique sont souvent discutées depuis une trentaine d'années. D'une part, le processus de défrichement est plus attentivement étudié et réévalué sur le plan de son ampleur et de son impact économique. Schroeder (2010), à la suite de C. Whickam (1990), souligne le caractère téléologique d'un développement médiéval qui aurait été exclusivement fondé sur le couple défrichement – mise en culture (céréales). D'autre part

⁵⁸ A. Berque (2010, p. 592) précise que Pan, dieu des chevriers de « l'Arcadie sauvage » symbolise la nature dans le cadre de l'urbanité athénienne.

l'opposition entre la forêt (hostile, impénétrable) et l'espace civilisé est largement remise en question. Enfin, les historiens ont mis en évidence les dimensions positives des espaces sauvages souvent assimilés à la catégorie des incultes.

Précisément, les travaux de F. Guizard-Duchamp (2007, 2009) portant sur les espaces sauvages dans le monde franc constituent une pierre angulaire de cette réinterprétation historiographique. Cet auteur nous invite à considérer différents axes de structuration des représentations de l'espace propre à la vision chrétienne du monde. La première construction relève du maintien de l'opposition antique entre le sauvage et le domestique parfois complétée par celle du pur et de l'impur. L'opposition entre le sauvage et le domestique s'arrime à une représentation concentrique plaçant au centre l'espace domestique, puis vient s'y adjoindre un espace intermédiaire, tissé de pratiques agropastorales, aux limites fluctuantes et aux caractères incertains, puis un monde lointain associé à la mer ou au souterrain et constituant un « lieu de bannissement pour les forces définitivement hostiles » (Guizard-Duchamp, 2007, p. 120). Parallèlement à la structure spatiale horizontale, la vision chrétienne met en jeu un ordonnancement du monde animal selon un axe vertical, allant de la Terre au Ciel. Enfin, de manière plus globale, le sauvage est intégré à la Création et n'est donc pas exclusivement chargé de valeurs négatives (ibid., p. 121). Le *saltus* comme la forêt et plus largement les terres incultes (*incultum*) sont donc des lieux de prélèvement de ressources pour les gens ordinaires alors que ces mêmes espaces fixent les « pratiques distinctives » des puissants comme l'illustre l'exemple des chasses royales (Hennebicque, 1980, Guizard-Duchamp, 2009). Si les forêts ne pouvaient être ces espaces vierges qui auraient été ouverts, globalement et tardivement, par les défrichements médiévaux, les terres incultes n'étaient pas davantage des « terrains neutres » sur le plan social et politique. Au contraire, elles donnaient lieu à des conflits et des convoitises. Elles étaient, bien avant la cristallisation des tensions sur les communaux, le théâtre de l'affrontement de logiques d'appropriations antagonistes. En ce sens, F. Guizard-Duchamp (2007, p. 125) rappelle cette tension à travers l'exemple de la prise de possession exclusive opérée par les puissants sur l'inculte dès le VII^e siècle via la mise en place des *forestis*. Ces prises sur l'inculte ne peuvent être confondues avec l'espace forestier *stricto-sensu*⁵⁹, elles révèlent une dynamique de conquête nobiliaire des espaces marginaux. Enfin, loin de la vision réductrice et sombre d'un espace empli de bêtes sauvages et parcouru par les démons ou les brigands, la forêt elle-même est circulée et suscite des sentiments qui ne relèvent pas uniquement du registre de l'effroi.

Pour les périodes suivantes, deux dynamiques principales orientent l'intégration territoriale des espaces marginaux incultes et considérés comme sauvages. Premièrement, la disqualification des incultes, non aménagés et objets des pratiques agropastorales, se développe alors qu'émerge un nouveau paradigme de modernisation agronomique (XVIII^e siècle). Bien sûr les incultes, le *saltus* et les communaux sont des catégories spatiales qui ne se recoupent que partiellement. Toutefois, le regard porté par les agronomes et les physiocrates participe de ce processus de disqualification de l'état des terres marginales et de la manière dont celles-ci sont gérées, le plus souvent collectivement. Il ne nous semble pas utile de revenir ici en détail sur un aspect largement traité par l'histoire de l'environnement et l'histoire sociale des espaces ruraux notamment (Vivier, 2006 ; Dérex, 2001). Le XIX^e siècle se caractérise par l'accélération de la mise en valeur des incultes selon des considérations idéologiques proches de celles mobilisées au siècle précédent (assèchement, drainage, reboisement). Cette transformation est parfois renforcée par les idées hygiénistes. On assiste à une relecture savante de la gestion de l'espace et des terres agricoles qui se traduit par une forme de « colonisation intérieure » (Aldhuy, 2010 ; Fureix et Jarrige, 2020). La conception normative des « bons paysages agricoles » est associée à la dévalorisation esthétique

⁵⁹ Cela semble se vérifier ailleurs en Europe comme le démontre notamment D. Jorgensen (2010) dans son travail sur les origines de la forêt royale anglaise.

des incultes : « l'horreur agronomique » frappe Arthur Young en traversant les landes bretonnes des Monts d'Arrée (Bertho, 1981). Ce rejet de l'esthétique d'un paysage associé à la misère sociale se double d'un jugement sur les pratiques agro-sylvo-pastorales. Celles-ci sont perçues, comme le démontrent Lepart, Marty et Kunstler (2007) dans leur étude sur les Grands Causses, comme responsables de la dégradation des sols et des ressources sur la longue durée. Plus largement, les modes d'intendance paysans sont accusés de participer activement à la production humaine de véritables « déserts ». Les projets agronomiques de revalorisation des incultes sont complétés par les premières initiatives normées de restauration ressourciste (cf. la restauration des terrains de montagne) prenant en charge la maîtrise des risques et la réhabilitation des sols forestiers.

Le deuxième processus est celui qui engage une distinction de certains espaces sauvages protégés par des dispositifs dédiés. Ici encore, il ne me semble pas pertinent de traiter dans le détail les conditions de création des premiers parcs et réserves (Selmi, 2006 ; Mahrane, Bonneuil et Thomas, 2013 ; Luglia, 2015). J'ai déjà abordé préalablement la question du changement de regard sur certains types de paysages perçus comme sauvages tels que les landes anglaises avant le milieu du XIX^e siècles (les sentimentalistes, cf. Mathis, 2010). Je fais le choix de ne pas revenir sur la chronologie conduisant de la protection des monuments naturels, des séries artistiques, aux sites et réserves et jusqu'à la création des grands parcs nationaux qui est bien connue (pour une sytnhèse : Vivien, 2005). Il me semble en revanche plus décisif de souligner qu'au cours de cette période, le sauvage donne lieu à des appréciations encore plus contrastées qu'auparavant. Le regard romantique puis le décollage des sciences naturalistes ouvrent la voie à la préservation d'espaces remarquables. Des modèles de nature sauvage, tels que celui de la *wilderness*, se diffusent et motivent les actions de préservation. Dans le même temps, on continue à réduire le sauvage partout dans le cadre de la modernisation des paysages agro-sylvo-pastoraux qui font obstacles au Progrès. Le mouvement de mise en parc du sauvage s'inscrit dans un autre front de conquête, celui qui relève du déploiement des empires coloniaux. Le sauvage, depuis la découverte du Nouveau-Monde, dans une conception occidental-centrée, c'est donc aussi un ailleurs lointain, un laboratoire des projets de modernisation ou bien encore un observatoire des dégradations environnementales et d'expérimentations de gestion ressourciste (Quenet, 2014). Les nouvelles modalités de construction du sauvage jouent avec les échelles spatiales (distances et dimensions). Ainsi, le sauvage peut être très proche, voire intégré aux espaces du quotidien, ou au contraire très éloigné (les confins de l'Empire). De même, il peut être réduit spatialement à l'objet ponctuel (rocher, cascade) composant la galerie des monuments naturels ou bien s'épanouir dans de vastes parcs. Enfin, ces dispositifs sont conçus selon des modèles fort différents en fonction de la mission principale qui leur est assignée, du degré d'accessibilité offerte au public mais également en fonction du contenu sauvage que l'on souhaite strictement mettre en défens ou bien conserver en « bon père de famille ».

3.3-Le sauvage contemporain : entre brouillage et renouvellement des catégories

Il y aurait beaucoup à dire sur l'évolution de la manière d'appréhender la nature et le sauvage dans le contexte de l'essor des dispositifs nationaux et des réseaux transnationaux de la conservation. Plus spécifiquement encore, la dynamique des sciences naturalistes et précisément les changements profonds qui ont marqué l'écologie appliquée ont eu des effets notables dans la manière de traiter du sauvage (Gunnell, 2009). La question de la théorie climacique et de sa remise en question par l'écologie des perturbations a été évoquée au début de ce chapitre. De même, l'écologisation des pratiques de protection de la nature a conduit à des glissements successifs des objets fixant l'attention : l'espèce, l'écosystème – le milieu –, l'habitat, la biodiversité, puis la fonctionnalité et la naturalité invitent plus récemment à réorienter les stratégies de conservation en se focalisant sur les processus. Ces différents aspects pourraient justifier de longs développements. Sans négliger l'importance de ces mouvements de fond qui sont par ailleurs très

documentés (pour des approches synthétiques en français : Blandin, 2009 ; Gunnel, 2009, Larrère et Larrère, 2015), je privilégie ci-après l'analyse d'une autre dimension du saisissement contemporain du sauvage. Il convient de revenir sur l'intérêt fluctuant de la question du sauvage en sciences sociales depuis les années 1970. En effet, depuis une cinquantaine d'années, le sauvage est tombé plusieurs fois en désuétude mais il est revenu à plusieurs reprises avec vigueur sur le devant de la scène. Cet éclairage doit permettre de comprendre comment les catégories, oppositions et limites qui semblaient solidement instituées par la Modernité ont été de nouveaux discutées à partir de l'étude concrète d'une gamme étendue de pratiques sociales : conservation de la nature, agriculture, chasses et cueillettes, activités sportives et de récréation en pleine nature, etc.

3.3.1-*Les géographes français ont-ils déserté le terrain de la recherche sur le sauvage ?*

Plus spécifiquement, sur le plan disciplinaire, comment les géographes contribuent-ils à ce renouvellement du questionnement sur le sauvage ? Les difficultés de structuration d'une géographie environnementale mise en évidence par Chartier et Rodary (2015) pourraient laisser supposer que les géographes ne seraient pas réellement concernés par la catégorie du sauvage : pour eux, elle n'existerait pas ou plus. On leur a reproché de réduire le sauvage, perçu par certains comme la quintessence de la nature, à une construction sociale. Pire, leurs positionnements critiques vis-à-vis des stratégies de conservation en feraient des alliés des acteurs orchestrant le processus de dégradation de la nature et de réduction des espaces sauvages à des peaux de chagrin. Il est incontestable que les géographes ont contribué à la dénonciation d'« ingérences écologiques » (Rossi, 2000) mais sans toujours parvenir à articuler cela avec la prise en compte des enjeux sous-tendus par l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique (André-Lamat *et al.*, 2020). De même, de nombreux géographes, souvent issus de la géographie physique et mobilisant le temps long dans leur réflexion ont formulés des mises en garde au sujet de l'idolâtrie d'une nature *pristine* et son utilisation comme guide pour la gestion des milieux (Bravard, 2003). Toutefois, ces recherches critiques peuvent-elles être mises au même plan que les prises de positions explicitement climato-sceptiques ?

Tous les géographes qui pratiquent d'une manière ou d'une autre la géographie environnementale ne sont pas répartis en deux camps opposant d'un côté ceux qui seraient dans le déni de la crise écologique planétaire et de l'autre ceux qui, ayant intégrés la réalité de la crise, s'engageraient pour produire une science de combat, recréant ainsi des accroches vertueuses avec le monde de la conservation et l'écologie politique. Dans cette perspective réductrice, « environnement », « nature » et « sauvage » ne servent qu'à armer un champ de bataille. Il nous semble que la contribution contemporaine de la discipline à l'étude des environnements et des interactions nature-sociétés est bien plus complexe et riche qu'il n'y paraît. En effet, une recherche de fond, relativement féconde mais sans doute pas suffisamment lisible, s'est bien saisie de ces enjeux de redéfinition du rapport au sauvage de manière directe ou indirecte. Le démontrer véritablement nécessiterait un travail d'épistémologie mobilisant la bibliométrie et des entretiens approfondis. Il s'agit sans conteste d'un chantier à mener, mais celui-ci se situe hors du champ de l'ambition de ce mémoire.

Toutefois, une fouille bibliographique non exhaustive permet de repérer quatre grandes perspectives de travail sur le sauvage en géographie depuis le début des années 1990⁶⁰. Le premier axe est celui de la reconstitution des trajectoires environnementales et paysagères, mobilisant le temps long (paléo-environnement, géo-archéologie) ou bien privilégiant l'analyse de plus brèves

⁶⁰ Ce repérage exploratoire s'accommode mal avec une identification exhaustive des auteur.e.s et contributions. Nous faisons ici le choix de citer avec parcimonie. Nous en fléchons le référencement caractérisant les tendances de fond ou bien celui de travaux récents annonçant de nouvelles perspectives de traitement du sauvage en géographie.

séquences historiques. Les résultats de ces travaux sont souvent présentés comme pouvant éclairer les débats sur les choix de gestion actuels (Lepart *et al.*, 2007 ; Cubizolle, 2009 ; Valette et Carozza, 2009 ; Lespez, 2012). Plus récemment encore, un nouvel arrimage entre géographie physique et géographie humaine est porté par le courant émergent de la géographie physique critique. Cette approche initiée par R. Lave (2013) « *est une approche intellectuelle combinant une compréhension fine des processus biophysiques et une analyse critique de la dimension sociale associée à ces processus et à cette compréhension* » (Dufour, 2015). La dimension critique assumée par la géographie physique révèle un ancrage radical qui vise à renouveler « *le champ d'étude portant sur une nature socialisée* » en s'inspirant et en établissant des passerelles avec la *Political Ecology* et l'histoire environnementale (Dufour, *ibid.*, Dufour et Lespez, 2019) tout en approfondissant la connaissance des processus bio-physiques. La reconstitution des trajectoires paysagères donne également lieu à un questionnement sur le sauvage en tant qu'aiguillon de la dynamique des représentations sociales et des projets de gestion ou d'aménagement (Barraud *et al.*, 2013 ; Valette *et al.*, 2014). Notons, de manière complémentaire, l'émergence d'une série de travaux ancrés dans le champ de la géographie culturelle et qui s'intéressent à la trajectoire de l'idée de nature (sauvage) en interrogeant en particulier ses dimensions spirituelles (Grésillon et Sajaloli, 2013 ; Sajaloli et Grésillon, 2017).

Parfois connecté à ce premier axe géohistorique (trajectoire), l'analyse socio-géographique de la restauration écologique constitue un deuxième axe qui potentiellement s'intéresse au sauvage. Sur ce plan, je renvoie le lecteur à l'introduction générale de ce mémoire et au vol. 2, puisque cet aspect y a été développé dans la présentation de mon itinéraire de recherche individuel et collectif. D'autre part, le chapitre 1, à travers l'étude du démantèlement de barrage, illustre une manière d'interroger en géographie le couple restauration écologique – nature sauvage. Rappelons que cette approche thématique s'est particulièrement développée à partir du milieu des années 1990, marquées par le lancement de l'appel à projet de recherche (Ministère de l'environnement) : « *Recréer la nature, réhabilitation, restauration et création d'écosystèmes* ». L'ouvrage de N. Baron-Yelles (2000) portant sur la restauration écologique du Marais d'Orx illustre bien cette dynamique de recherche centrée sur la déconstruction des opérations d'ingénierie écologique. Les zones humides, objet phare des stratégies de conservation de cette période ont été particulièrement étudiées. Les littoraux (Goeldner-Gianella, 1999 et 2008 ; Verger, 2009 ; Andreu-Boussut *et al.*, 2008 ; Bawedin, 2013) et les cours d'eau (références listées en fin de paragraphe) seront également appréhendés dans cette perspective. Parallèlement à l'analyse des dispositifs, des jeux d'acteurs, des conflits d'usages ou des représentations liée à la mise en œuvre de la restauration écologique, certains géographes (notamment ceux qui s'expriment aussi dans l'axe géohistorique) participent sur le terrain à l'accompagnement d'opération d'ingénierie écologique et/ou discutent les choix effectués en matière d'état de référence. Cet axe, comme le premier, combine apports de connaissances sur les processus biophysiques et développement d'approches critiques. Celles-ci se focalisent autant sur le contenu des projets de restauration que sur les effets socio-spatiaux qu'ils produisent sur les territoires concernés (Germaine et Barraud, 2013 ; Bartout, 2015 ; Barraud et Germaine, 2017 ; Germaine et Lespez, 2014 et 2017 ; Le Calvez, 2017 ; Perrin, 2018 ; Drapier, 2019).

Le troisième angle d'approche de la question du sauvage est celui de la géographie animale qui connaît une très forte expansion depuis une quinzaine d'années. À la suite de P. Sierra, G. Marchand et F. Benahmmou (2019), on peut situer ce « tournant animal » au début des années 2000. Dans un premier temps, la question animale en géographie a été associée à l'ouvrage « *ovni* » de X. de Planhol (2004) fondé sur une zoogéographie historique des rapports entretenus entre l'homme et la grande faune. Cet ouvrage très discuté a pu masquer d'autres travaux pionniers tel que la thèse de Céline Chadenas (2003) traitant du rapport homme – oiseaux à l'échelle des littoraux d'Europe occidentale et mettant en lumière l'inscription spatiale de cette

relation. Eric Glon (2009) aborde lui aussi les stratégies de conservation des oiseaux et les difficultés de cohabitation avec l'avifaune en dehors des aires protégées. Sur un autre plan, les travaux de N. Blanc (1996, 2000) sur les animaux et la ville permettent d'ouvrir des perspectives nouvelles, en se saisissant d'espèces sauvages situées en dehors des radars de la conservation telles que les blattes. La géographie animale semble connaître un véritable essor depuis une dizaine d'années en démultipliant les objets : les gibiers et la gestion cynégétique (Poinsot et Boussin, 2006 et 2015 ; Guyon, 2018), le « zoo comme dispositif spatial » (Estebanez, 2010), etc. La géographie animale ouvre des fronts de débats internes vifs au sein de la discipline révélant des engagements militants. Cela apparaît très nettement pour le cas du loup et de l'ours dont le retour spontané ou planifié alimente des controverses environnementales. Le positionnement et les travaux de F. Benhammou sont représentatifs d'une géographie animale militante (2009 et 2016). D'autres contributions très riches se développent depuis quelques années et celles-ci ne se situent pas nécessairement dans ce registre de la controverse et de l'affrontement. Ainsi, les travaux de Laine Chanteloup sur les rapports tissés avec la faune sauvage dans le cadre du développement d'activités récréotouristiques (Bauges, Gaspésie, Nunavut) (2013) ou encore les recherches conduites sur l'enjeu de partage de l'espace entre animaux sauvages et pratiquants des sports de pleine nature sont novateurs, en particulier sur le plan méthodologique (Chanteloup *et al.*, 2016). On retrouve dans les contributions de Laine Chanteloup, de Coralie Mounet (2007), de Sarah Bortolamiol, R. Raymond et L. Simon (2017) ou encore dans la proposition théorique de géographie *humanimale* de Jean Estebanez (2017) la mise en avant de la dimension relationnelle et de l'agentivité des animaux. Il ne s'agit plus seulement de réfléchir à la place laissée aux animaux et de démêler les fils d'une géopolitique de l'environnement mais plutôt de penser en profondeur la diversité des modalités de cohabitation, incluant leurs dimensions sensible et émotionnelle. Ces nouvelles recherches s'inscrivent bien dans la filiation de celles conduites par S. Whatmore (2002) ou par la sociologue française Isabelle Mauz (2005 et 2009).

Enfin, le sauvage trouve largement sa place dans les travaux portant sur les aires protégées et plus largement sur les territoires de la biodiversité (Lepart et Marty, 2006 ; Simon, 2007 ; Couderchet et Amelot, 2010). L'élargissement de l'analyse, passant de celle des aires protégées à celle des territoires de la biodiversité sous-tend l'apparition de nouvelles figures et dynamiques spatiales : l'aréolaire est complété par le réticulaire, la généralisation de l'intégration territoriale de la matrice constituée de cœurs - réservoirs de biodiversité et corridors renouvelle la prise en charge spatiale et sociale de la nature sauvage au-delà des « réduits » strictement protégés. Le paradigme de la biodiversité favorise la prise en compte de la nature ordinaire (Godet, 2010) et permet de dépasser la dichotomisation spatiale (dedans / dehors) induite par l'enfermement de la nature dans des aires protégées (Amelot et André-Lamat, 2009). Le dynamisme des recherches conduites par des géographes français dans ce registre n'a jamais été démenti depuis une vingtaine d'années. Les aires protégées en tant qu'objet permettent de manière directe ou indirecte de travailler la question du sauvage. Elles ont été mobilisées comme terrain - laboratoire pour élaborer une géographie *sur* ou *de* la conservation (Grenier, 2000 et 2014 ; Godet et Mathevet, 2015). L'aire protégée est saisie à travers les enjeux d'inclusion et d'exclusion des populations locales. Cette entrée spécifique a donné lieu à des recherches sur l'évolution du rôle des ONGs dans le champ de la conservation de la nature (Chartier, 2002 et 2005). On peut sans doute s'entendre sur le fait que le monde de la conservation a engagé un tournant inclusif (Chartier, 2005). Cependant, si l'ingérence écologique (Rossi, 2000) n'est pas la règle, elle existe toujours dans certaines régions du monde et elle s'accompagne encore de déplacements de population et de violences (Edelblutte et Gunnell, 2014). De manière plus large, une géographie politique de l'environnement (Rodary, 2003 ; Laslaz, 2017), qu'elle s'inscrive ou non dans le champ de la *political ecology*, s'attache à mettre au jour les logiques de patrimonialisation, d'appropriation, de requalifications et de recompositions territoriales (tourisme, gentrification, etc.).

L'analyse de ces différentes dynamiques socio-spatiales évoquées ci-dessus s'arrime selon des degrés variables à un questionnement sur l'ambivalence du sauvage. Plus spécifiquement, la notion de *wilderness* et les critères de désignation des espaces dédiés à sa préservation sont très régulièrement appréhendés par les géographes spécialistes des aires protégées. Nous avons déjà abordé la question de la circulation de l'idée de *wilderness* : les géographes français ont pris part à l'examen critique de cette notion. Cet exercice est réalisé à partir de terrains nord-américains permettant de saisir les nuances interprétatives intra-nationales ou celles qui s'expriment à l'échelle continentale (Paul Arnould et Eric Glon, 2006⁶¹ ; Leduc, 2006 ; Héritier, 2006 ; Joliet, 2009 ; Depraz et Héritier, 2012). L'exportation de la notion via la mondialisation des pratiques de conservation et l'ancrage impérialiste des aires protégées dans le *Global South* ou dans les confins nordiques est prise en compte dans le cadre des études postcoloniales (Guyot, 2003 ; Giraut, Guyot et Houssay-Holzschuch, 2005 ; Benjaminsen et Svarstad, 2012 ; Collignon et Hirt, 2017 ; Guyot-Tephany, 2019 ; Maraud, 2020). L'instrumentalisation du sauvage associée aux dispositifs des aires protégées participe au déploiement protéiforme de fronts écologiques (Guyot, 2017) et alimentent des mises en récits de la nature patrimonialisée (Héritier, 2013). Ces deux notions de front écologique et de mise en récit seront plus précisément définies et exploitées dans la partie 3 de ce mémoire, dédiée à l'analyse des (re)conquêtes sauvages.

Ainsi, la question du sauvage, bien que parfois occultée par un effet sémantique, est bien présente dans le champ de la géographie environnementale française critique, non-surplombante et pleinement consciente de l'ampleur de la crise planétaire. Le terme qui pouvait sembler désuet ou cantonné à un emploi restrictif en tant que simple qualificatif (la faune sauvage par exemple) suscite depuis quelques années un net regain d'intérêt. Le recours à sa forme substantivée reste encore discret mais des thèses récentes contribuent à baliser de nouvelles pistes de recherches. À titre d'exemple, alors qu'il aurait semblé incongru d'aborder la question de la préservation d'une *wilderness* européenne ou d'actions de *rewilding* sur ce continent, ces thèmes sont à présent de plus en plus souvent intégrés à des thèses et articles (A. Guetté, 2018 ; M. Méténier, 2020 ; A. Loquet, en cours).

3.3.2-Dépassement du dualisme et ensauvagement de la vie

Lorsque l'on évoque le sauvage « objet » des sciences sociales contemporaines⁶², la figure tutélaire de C. Lévi-Strauss apparaît d'emblée. Toutefois, de prime abord, sa réflexion fondée sur l'éthologie et comparant les modes de pensée observés chez les occidentaux dans le contexte de la Modernité et chez les peuples dits primitifs ne semble pas opérante pour travailler notre sujet. Son œuvre, et notamment la « pensée sauvage » (1962), a pourtant eu une influence considérable dans le champ des sciences sociales, particulièrement en ethnologie – anthropologie, en histoire des sciences ou encore en philosophie. Au regard de mes propres questionnements, le legs de Lévi-Strauss prend sans doute plus de sens tel que réinvesti dans les recherches menées par P. Descola. Ce dernier mobilise cet héritage intellectuel tout en ménageant une certaine distance critique (Descola, 2008). L'œuvre de P. Descola a conduit à ouvrir de nouvelles perspectives de recherche sur le naturalisme moderne fondé sur l'opposition entre nature et culture. Il met en évidence les limites induites par l'imposition hégémonique du naturalisme occidental moderne dans l'analyse des rapports nature-sociétés. Ce faisant, P. Descola rend visible trois autres ontologies : le totémisme, l'animisme et l'analogisme. « *Par-delà la nature et la culture* » (Descola, 2005) constitue un jalon essentiel dans la tentative de dépassement du dualisme et incontestablement, il nous sensibilise à l'existence d'autres modes de relation entre humains et

⁶¹ Ces deux premières références composent un numéro spécial des *Annales de Géographie* coordonné par Paul Arnould et Eric Glon.

⁶² Ce passage mobilise essentiellement la production francophone.

non-humains. Enfin, l'anthropologue de la nature désaxe totalement les représentations du sauvage associées à des « ailleurs » exotiques : la forêt amazonienne que nous pensions sauvage est le jardin très élaboré par des peuples des forêts tel que celui des Achuars !

Sur un autre plan, S. Moscovici mobilise plus directement la question du rapport au sauvage intérieur en tant que souffle de vie (*phusis*) ou encore comme aiguillon de la contestation des aliénations et de l'ordre social. Partant de l'Antiquité grecque, S. Moscovici dans son essai « hommes sauvages, hommes domestiques » (1974), revisite historiquement la tension entre domestication et ensauvagement qui caractérise la vie des individus et la dynamique des sociétés. C'est notamment dans le rapport des individus à un ordre social que prend sens cette dialectique entre domestication et ensauvagement. La trajectoire historique décrite par Moscovici semble conduire à une domestication de la vie réelle et à une marginalisation du sauvage dans la sphère de l'imaginaire. À ce titre, R. Josset (2015) souligne que les figures humaines du sauvage⁶³ ont progressivement peuplé cet imaginaire. R. Josset fait également habilement le lien entre la pensée de Moscovici et l'émergence de nouvelles figures du sauvage telles que celles des zadistes. Ces « nouveaux sauvages » traduiraient en actes le ré-ensauvagement de l'homme et de la société appelé par Moscovici, en bousculant subversivement l'ordre établi. Il est significatif de relever la fixation des résistances sociales et environnementales dans les espaces marginaux et « sauvages » (Vidalou, 2017 ; Malm, 2018). Cette idée du renouvellement des figures de la lutte et des lieux de résistance, déjà évoquée dans le chapitre précédent (rivières sauvages), sera de nouveau mobilisée dans le chapitre 5 (ensauvagement) et dans la dernière partie de ce mémoire portant sur les (re)conquêtes sauvages.

3.3.3-Socialisation du sauvage, naturalisation du social : un réexamen approfondi de l'opposition entre le sauvage et le domestique

Parallèlement au développement des différentes formes d'histoires environnementales, à partir des années 1980, les sciences sociales questionnent plus nettement la dynamique du sauvage en tant que construction sociale. Plusieurs axes de travail se structurent et se complètent. Dans un premier temps et thématiquement, les travaux sur la forêt et la montagne (trajectoires et conflits d'aménagement, patrimonialisation, imaginaires) semblent fixer l'attention d'une génération de sociologues-agronomes (B. Kalaora, O. Nougarede, M. de la Soudière, R. Larrère). Les limites entre le sauvage et le domestique sont précisément réinterrogées par l'étude des pratiques sociales : la chasse bien sûr (Vourc'h et Pelosse, 1988 ; Dalla Bernardina, 1996), mais également les cueillettes (R. Larrère et M. de la Soudière, 1985 ; R. Larrère, 2004) et plus rarement, la pêche (Bérard, 1993). De manière de plus en plus significative à partir des années 1990, ce sont les pratiques sociales relatives à la gestion puis à la restauration de la nature qui orientent la réflexion sur le sauvage. Quelles sont les idées principales, les positionnements et inflexions qui marquent cette production relativement intense bien que discontinuée ?

Plusieurs revues du champ des sciences sociales traitent explicitement du sauvage de manière plus intense entre 1988 et 1994. Au début de la période, les revues *l'Homme* (n°108) et *Terrain* (vol. 10) appréhendent plus spécifiquement la question des bêtes et animaux sauvages, des pratiques et rapports sociaux dont ils font l'objet. La revue *Études rurales*, après avoir consacré plusieurs dossiers à la chasse et aux cueillettes aux début des années 1980, propose en 1993 un très important numéro double (129-130) dirigé par A. Micoud et V. Pelosse, portant sur le brouillage et la complexification des limites et relations entre le sauvage et le domestique. Le numéro précédent de cette revue majeure (1991, n°121-124) abordait déjà de manière indirecte le sauvage

⁶³ R. Josset liste ici à partir de la lecture de Moscovici les quelques représentants du sauvage humain : « l'indien, l'africain, l'indigène, l'autochtone, le pirate, le forban, le flibustier... ».

dans le cadre de l'analyse des processus de déprise agricole. Dans le contexte français, le programme interdisciplinaire « Recréer la nature », le focus sur les zones humides, la mise en place du réseau Natura 2000, orientent le traitement du sauvage à partir du milieu des années 1990. En 2004, un nouveau dossier spécial de la revue « Communications » (n° 76) dirigé par S. Bobbé s'intitule « les nouvelles figures du sauvage » : l'ensemble des thèmes évoqués ci-dessus sont de nouveaux explorés alors que le texte d'ouverture de P. Descola (le sauvage et le domestique) offre de nouvelles perspectives d'interprétation et de dépassement du dualisme.

Sur le fond, ces recherches démontrent comment les espaces et les animaux qui les fréquentent, uniformément considérés sous l'angle de la déprise et de l'abandon font l'objet d'un double processus de naturalisation et de socialisation. La déprise tend à masquer une socialisation ancrée historiquement dans les incultes et qui s'exprime toujours sous la forme d'une gamme étendue de pratiques vernaculaires. La déprise associée au retour stérilisant de la friche et de la forêt naturalise ces espaces socialisés. Saisi par le regard des protecteurs de la nature, ce retour du sauvage fait l'objet d'appréciations ambivalentes. Soit il menace la composition écologique associée à la marqueterie des paysages agro-sylvo-pastoraux, soit – de manière plus marginale dans un premier temps – il constitue une formidable opportunité d'ensauvagement (cf. chapitre suivant). Les travaux des sociologues et des anthropologues de la nature posent un regard circonspect et relativement critique sur les illusions qui sous-tendent la dynamique de construction sociale du sauvage activée par les nouveaux gestionnaires de la nature (Kalaora, 2001). Ces recherches conduisent au dévoilement de nombreux paradoxes. Ceux-ci affectent les rapports aux animaux et aux espaces sauvages.

Sur ce dernier plan, la réintroduction des animaux dans une perspective écologique est un thème particulièrement fécond. Elle participe à la naturalisation des espaces qui leur sont ouverts, mais ces animaux sont véritablement socialisés au travers l'action gestionnaire. Ces néo-sauvages sont affublés de noms « mignons » mais placés sous contrôle étroit (Bobbé, 2000). Ils symbolisent le sauvage et son retour, comblant ainsi un manque. Cependant, ils sont souvent issus de la sphère du domestique (zoos, centre de reproduction) : ils sont « sauvagement artificiels » (Larrère, 1994) ou ils sont, comme le suggère A. Micoud (1993b, p. 208-209) « naturalisés vivants »⁶⁴. Pourtant, certaines espèces comme le chien errant (Bobbé, 1999), au statut hybride, semblent encore échapper à tout contrôle et constituent un angle mort de la perception du sauvage. Le retour du loup et la réintroduction de l'ours mettent sous tension les systèmes agropastoraux et alimentent une controverse toujours d'actualité. Le ballet engagé entre le loup, l'État, les *pro* et les *anti*-loup suscite le développement de nouvelles recherches. Certaines revisitent historiquement le statut de l'animal au sein des sociétés rurales (Moriceau, 2007 et 2020). D'autres approches engagées cherchent à expliquer et dénoncer le mauvais accueil fait au loup, en faisant ainsi écho aux travaux initiés en géographie par F. Benhammou (2007). Selon un mode plus distancié, la sociologue Isabelle Mauz (2002) a démontré comment le retour du loup en Vanoise permettait de révéler différentes conceptions du Monde. Il s'agit moins de distribuer les bons et mauvais points entre les acteurs de la controverse mais plutôt de comprendre comment les différents acteurs, à travers leurs relations aux animaux et au sauvage, construisent leur identité.

Plus largement, A. Micoud (1993a et 1993b), S. Bobbé (2000 et 2004) observent et discutent la transition entre une ancienne et une nouvelle culture du sauvage. La première serait largement fondée sur la maîtrise des dangers et nuisances liés aux animaux sauvages et l'intégration sociale

⁶⁴ A. Micoud joue ici sur trois significations différentes du terme « naturalisé ». Il distingue premièrement la figure de l'animal empaillé dont la vue doit signifier l'authenticité. Deuxièmement, dans un sens politique et juridique, l'animal naturalisé est celui auquel on ouvre des droits sur un territoire précis en fonction de l'attestation d'une présence historique préalable permettant de légitimer sa réintroduction. Enfin, troisièmement, l'animal naturalisé est celui qui est exclusivement pris en charge par le regard, les savoirs et les pratiques naturalistes.

de pratiques de confrontation au sauvage via la chasse. Le sauvage nuisible et dangereux semble s'effacer en même temps que s'effondrent les modes de gestion traditionnels des paysages. Au contraire, une nouvelle culture du sauvage traduit la contestation de la chasse et de la catégorie des espèces nuisibles. Le « sauvage désiré » fait l'objet de soins multiples et d'une nouvelle phase d'adoration qui réarticule « le vrai, le beau et le bon » (Micoud, 1993b). André Micoud, dans un texte plus récent (2010), considère que les catégories du sauvage et du domestique sont désormais inopérantes pour saisir la complexité et la dynamique des interactions entre nature et sociétés. Il revient, dans cet article, sur la composition de la catégorie des animaux sauvages. Aux animaux « naturalisés vivants » (cf. note infra 64), s'ajoute le groupe des gibiers et celui des animaux « emmerdants » ou « à problème ». Ce sont ceux qui, de manière durable ou momentanée, « font irruption » – parfois avec fracas – en franchissant les limites de l'espace cultivé, jardiné, voire urbanisé. Le sociologue propose un nouveau schéma d'interprétation qui comprend l'axe allant du sauvage au domestique (gradient) mais il lui adjoint un axe vertical allant d'un « pôle vivant-matière » à un « pôle vivant-personne » (figure 13).

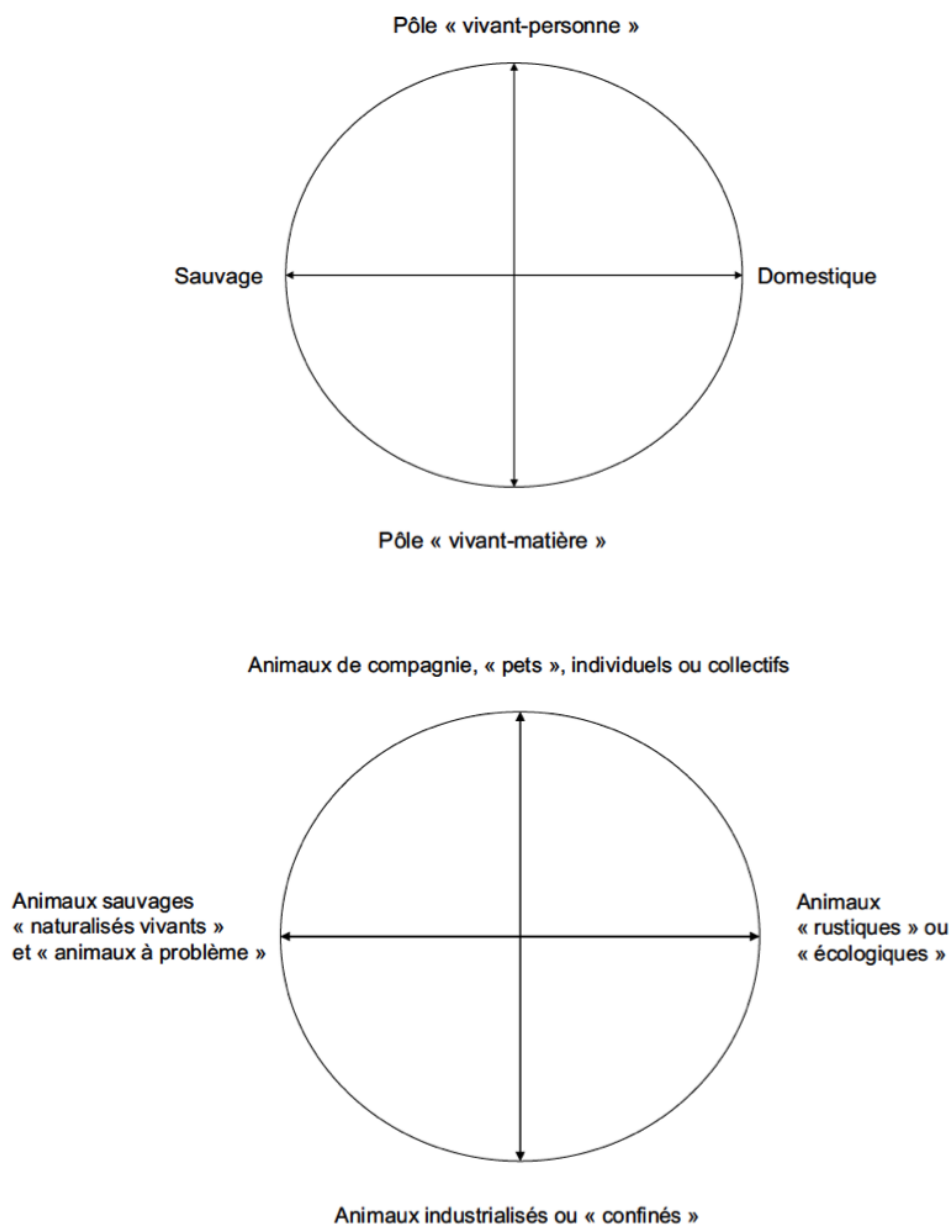


Figure 13- Les catégories descriptives du rapport à la nature et au vivant selon le sociologue André Micoud – application aux animaux.

Source : schémas extraits de Micoud, 2010 – revue *Sociétés*.

Le gradient de naturalité (axe sauvage – domestique) n'est pas le seul à être questionné. C'est la patrimonialité même des éléments naturels qui donne lieu à des mouvements de fond importants. L'exemple le plus évident est celui de l'émergence de la catégorie de la nature ordinaire (Godet, 2010). Les espèces et les espaces à forte patrimonialité, autrement dit les emblèmes, ont durablement fixé l'attention des protecteurs et des gestionnaires de la nature. La sensibilité à l'ordinaire, à la nature de proximité, déjà présente à travers les activités d'herborisation, est remise au goût du jour. À l'autre bout du spectre, la sauvagerie, autrefois ritualisée dans les sociétés rurales traditionnelles (Dalla Bernardina, 2012) fait l'objet de nouveaux investissements socio-symboliques porteurs de nouveaux paradoxes. Ainsi, comme le démontre S. Dalla Bernardina (ibid.), on s'indigne de la barbarie de la chasse mais un nouveaux « sauvage-chic » s'invite dans la mode, le design ou la gastronomie (Pellegrini, 2004). Les expériences du sauvage sont renouvelées et impliquent le dépassement de la contemplation. Vectrices de reconnexion à la nature, elles appellent l'adoption de pratiques immersives de sport de pleine nature ou encore l'utilisation d'expériences du sauvage comme un remède psycho-mental et physique⁶⁵.

Enfin, la catégorie du sauvage souvent envisagée structurellement sur la longue durée du fait de la prégnance de la théorie climacique ou encore de la longue portée des états de référence historiques, est percutée de plein fouet par les recompositions induites par l'entrée dans l'anthropocène. Le changement global bouleverse de fond en comble la biogéographie au sens littéral du terme : les répartitions et circulations évoluent, les limites bougent rapidement, la composition des écosystèmes est transformée. Sur le plan de la prospective, les futurs écologiques sont au mieux incertains, souvent chaotiques et parfois apocalyptiques. Ainsi, de nouveaux « habitants » agissent plus ou moins durablement dans ces milieux étranges et que l'on ne reconnaît plus. Il s'agit de *nouveaux écosystèmes*⁶⁶ qui laissent place à des surgissements du sauvage dont l'appréciation – y compris dans le champ de la biologie de la conservation – fait l'objet de clivages importants. Faut-il accepter ces nouvelles compositions et faire définitivement le deuil des anciens paradis sauvages, ou bien est-il nécessaire de limiter le débordement de ce sauvage inattendu ? Ces sauvages exotiques – parfois considérés comme « invasifs » – sont-ils en passe de devenir les nouveaux nuisibles ? Ils sont dans tous les cas considérés comme une des causes majeures de l'érosion de la biodiversité ?⁶⁷

Je reviendrai plus précisément sur ces deux derniers aspects dans le chapitre 4 consacré à la notion d'ensauvagement. Ces questions relatives à la définition de la (bonne) attitude vis-à-vis du sauvage suscitent un fort et récent intérêt chez les philosophes de l'environnement. Dans le contexte français, cet intérêt renouvelé des sciences humaines pour le sauvage traduit l'exploitation de la brèche ouverte par le dialogue fructueux entre C. Larrère (philosophie) et R. Larrère (sociologie, agronomie). Ces derniers ont participé avec E. Hache (2011) ou encore H. S. Afeissa (2007 et 2009) au développement de l'éthique de l'environnement « à la française ». Le couple notionnel nature / sauvage irrigue les travaux de C. Larrère et R. Larrère, mais il faut

⁶⁵ Dans ce registre, la revue *Nature et Récréation* dirigée par J. Corneloup (sociologie des cultures récréatives) illustre bien le développement de ces thématiques en sciences sociales.

⁶⁶ Travaillée dans le champ de l'écologie de la restauration depuis la fin des années 1990, la notion de *novel ecosystems* a été conceptualisée et discutée par Richard Hobbs et ses collègues (Hobbs *et al.*, 2006 ; Hobbs, Higgs et Hall, 2013). Cette notion caractérise des écosystèmes distincts des milieux anthropisés (milieux hybrides) en raison du franchissement de seuils qui les conduisent sur une trajectoire nouvelle et qui, sans interventions humaines significatives, sont auto-organisés et structurés par de nouveaux processus et de nouvelles espèces. Pour une approche critique de la notion, voir également : Morse *et al.*, 2014. J'évoquerai de nouveau cette notion dans les chapitres suivants, elle joue un rôle décisif dans l'interprétation des ensauvagements et ré-ensauvagements.

⁶⁷ Au-delà, à la suite de E. Rémy et C. Beck (2008), on peut s'interroger sur les dérives sémantiques dans la qualification des espaces allochtones dites invasives. Ces deux auteurs mettent au jour les analogies rhétoriques existant entre les discours s'appliquant à ces espèces et ceux qui malheureusement sont toujours utilisés pour stigmatiser les migrants humains.

noter qu'une série de contributions récentes abordent plus spécifiquement le sauvage. Deux questions principales semblent orienter ces nouvelles recherches philosophiques. Premièrement, il s'agit de répondre en quoi le sauvage et ses attributs principaux (spontanéité, autonomie, altérité) peuvent permettre de définir un positionnement éthique global vis-à-vis de la nature dans le contexte de l'anthropocène. Deuxièmement, il s'agit de proposer de manière opérationnelle des pistes de cohabitation avec le sauvage. L'éthique s'articule alors avec des stratégies et actions concrètes de conservation de la nature. Rémi Beau (2017a et 2017b) aborde cela de manière subtile en s'attachant au sauvage ordinaire, celui de la friche, celui qui ne donne pas spécialement lieu à des distinctions et protections patrimoniales. Virginie Maris (2018) et Baptiste Morizot (2020) ou encore Neyrat (2016), contribuent de leur côté à structurer une philosophie de combat qui cherche à défendre l'existence de « *la part sauvage du monde* » sous la menace des dégradations matérielles et de remises en question idéologiques.

Conclusion

Le renouvellement des catégories du sauvage s'applique également à l'espace et à ses représentations. Les figures spatiales contemporaines du sauvage réinvestissent des catégories anciennes comme celle du désert (Cornu, 2015), des ailleurs et confins exotiques ou encore celle du *saltus* (Poux, Narcy et Romain, 2009). Cependant, transcendant ces figures classiques, le sauvage s'invite de manière ubiquiste en ville et dans les jardins, aux bords des routes, en lisière de parcelle. Il naturalise des friches industrielles en noyant sous un inextricable enchevêtrement végétal les histoires et mémoires ouvrières (Bachimon, 2013 ; Lizet, Clément, Agerri, 2004) en même temps qu'il offre de nouveaux terrains de jeux et d'exploration. Le sauvage peut être l'un des attributs des « espaces incertains » étudiés par l'anthropologue de la nature (Dalla Bernardina, 2015). Ils sont oubliés, le plus souvent temporairement, mais leur redécouverte alimente la quête perpétuelle de *terra incognitae*. Le géographe Pascal Marty (2000 et 2006 – avec Jacques Lepart) propose de son côté de réinterpréter les forêts ou plus largement la nature au prisme de la notion d'antimonde forgée par Roger Brunet à partir du début des années 1980. En adaptant cette proposition, je propose une interprétation synthétique des spatialités du sauvage (figure 14).

Ce chapitre a permis d'insister sur les permanences (altérité, autonomie, ambivalence, limites floues) et l'instabilité spatio-temporelle qui caractérisent le sauvage. Si les significations et expressions du sauvage sont marquées de contingences, elles semblent rendre compte d'un intérêt sans précédent. Le sauvage n'est pas seulement saisi selon le prisme de la conservation de la nature, il est mobilisé comme un aiguillon de la pensée de l'agir humain dans le contexte de l'anthropocène (Maris, 2018) ou encore comme un concept heuristique pour le réajustement des rapports entre humains et non-humains (Morizot, 2016 et 2020). Outil pour penser notre rapport au Monde et au vivant, le sauvage fait l'objet de mises en récit, de stratégies et d'actions concrètes. Dans ce contexte, le renouvellement des figures spatiales du sauvage est poussé vers nous par les deux processus d'ensauvagement et de ré-ensauvagement qui sont l'objet des deux chapitres suivants.

<i>interprétations</i> catégories	FIGURES SPATIALES	FORMES	INCARNATIONS	ÉVOLUTION CONTEMPORAINE	INTERPRÉTATION IDÉELLE
Sauvage hors du monde	désert terra incongnitae ailleurs	étendues isolats îles - archipels hautes-terres	barbares aventuriers ermites esclaves-marrons	contraction	wilderness
Sauvage en marge du monde	confins forêts saltus, incultes friches	multiples contours flous	brigands anachorètes bergers	expansion ou réduction	féralité tiers paysage
Sauvage dans le monde	friches jachères jardins sauvages aires protégées	lisières interstices fragments, îlots cœurs - tâches réseaux - corridors trames	écotouristes paysagistes naturalistes protecteurs de la nature	expansion ou réduction	biodiversité nature ordinaire nouveaux écosystèmes nouvelle wilderness

- - - - - Limites poreuses, mobiles, changeantes
 ↔ circulations (humains et non-humains)

Figure 14- Schéma interprétatif de la dynamique des spatialités du sauvage, de ses incarnations et de ses interprétations idéelles. Les trois catégories (en colonne) sont une adaptation – où le sauvage se substitue à la nature – d’une proposition formalisée par J. Lepart et P. Marty (2006).

Chapitre 4 – Ensauvagement

Introduction

L'ensauvagement désigne ici un processus affectant des espaces, des milieux et les éléments du vivant qui y sont associés. Il s'agit d'un processus spontané lié à des phénomènes de déprise et d'abandon d'espaces, s'exprimant selon des échelles et des formes variées (de l'interstice urbain au grand paysage). Les espaces de l'ensauvagement recouvrent une gamme étendue de figures spatiales : la marge, la lisière, l'île, l'archipel ou encore le front. L'ensauvagement comprend une référence implicite à ce qui n'est pas sauvage, à une nature domestiquée et gérée. Cette notion exprime donc, en première analyse, un retrait de l'activité humaine autant qu'un retour d'un caractère sauvage du vivant et des paysages. Les délaissements des espaces ensauvagés peuvent être volontaires ou non mais ils n'ont pas – initialement – pour finalité une préservation ou une restauration écologique. Nous préférons réserver cette acception pour le terme de ré-ensauvagement (chapitre suivant). Pour autant, l'ensauvagement ne constitue pas un retour en arrière sur une trajectoire d'évolution des socio-écosystèmes. Les milieux et les paysages ensauvagés évoluent sans contrôle humain intentionnel mais leur dynamique peut encore être orientée par des héritages de l'anthropisation passée⁶⁸. L'ensauvagement comporte bien entendu une dimension écologique (biologique, génétique, fonctionnalité des milieux) mais il s'exprime également sur le plan esthétique et il donne prise à des systèmes de valeurs et de représentations sociales.

Ce chapitre propose une exploration de trois formes d'interprétation d'ordre socio-politique et géohistorique des espaces ensauvagés. La première partie du chapitre est consacrée à l'examen de l'ensauvagement subi, craint et contre lequel une lutte est organisée. La deuxième partie est centrée sur l'interrogation du statut ambivalent de l'ensauvagement dans les productions fictionnelles et les scénarios du futur, tels ceux qui sont élaborés dans le champ de la collapsologie⁶⁹. Enfin, dans la dernière partie du chapitre, je propose un décryptage du mouvement contemporain de revalorisation de l'ensauvagement. Friches et délaissements semblent s'articuler ici avec l'ensauvagement de la vie⁷⁰ telle que défendue par S. Moscovici (1974). Autonomie, liberté et spontanéité de la nature infuseraient dans le monde social en inspirant des modes d'habiter alternatifs.

4.1-Craindre, subir et lutter contre l'ensauvagement

« La France en friche ! L'image déplaît à notre société civilisée qui, siècle après siècle, s'est évertuée à défricher. Habitué à ses paysages humanisés, à l'ordre éternel des champs, l'Hexagone n'ose plus se regarder en face, de peur de se découvrir de bien curieuses rides. La France se désertifie autant qu'elle se défigure. Aux friches industrielles d'hier s'accolent les friches rurales et humaines du III^e millénaire. La Lozère n'est plus la seule à avoir les traits défaits d'un no man's land. Il faut regarder le Nord-Pas-de-Calais, les terrils abandonnés par les mineurs – ceux qui chauffaient le monde – surplombant les terres sans paysans qui ne nourriront plus personne. Il faut arpenter ces landes du centre breton, le sud des Côtes d'Armor, le nord du Morbihan, où les quelques âmes survivantes

⁶⁸ Cf. la notion de féralité proposée par A. Schnitzler et J. C. Génot en 2011 – présentée et discutée plus loin dans ce chapitre.

⁶⁹ Champ d'étude des effondrements représenté en France par l'Institut Momentum (entre autre). Pour une approche épistémologique et critique de la notion d'effondrement, voir Jacob-Rousseau, 2020.

⁷⁰ La pensée de S. Moscovici renverse le sens dominant de l'ensauvagement appliqué au champ social. D'une manière significative, en particulier depuis le XIX^e siècle et de manière plus nette avec les grandes guerres mondiales, l'ensauvagement réactivait l'idée de la barbarie et de la fin de la civilisation.

semblent s'excuser, tant la présence de l'homme y paraît incongrue. Voir ces fermes de la Manche, offertes à qui veut les prendre, sans même acquitter un loyer, mais où nul ne s'installera. Contempler ces friches, au sud de la Loire, qui trouent le paysage ». Extrait de E. Fottorino, 1989, p. 13 – début du chapitre 1, *L'équinoxe de la friche*).

4.1.1- De la disqualification de l'inculte à la construction sociale de nouveaux déserts (France)

Dans le contexte socio-politique français, l'ensauvagement a été historiquement chargé de valeurs négatives. Il a fait l'objet de différentes interprétations d'ordre agronomique, territorial et paysager. Le discours national sur l'ensauvagement, depuis le milieu du XVIII^e siècle mobilise des termes variés pour le cerner : l'inculte, la friche, le désert, la jachère, la broussaille, etc. afin de mettre en œuvre des politiques publiques ancrées dans l'idéologie du progrès, elle-même arrimée à la logique de développement économique. Je souhaite ici présenter, en trois actes et d'une manière diachronique la dramatisation de l'ensauvagement qui caractérise ce discours national.

-Acte 1 : Maudire l'inculte et ses usagers

Si les sentimentalistes du début du XIX^e siècle semblent ouvrir la voie à de nouveaux modes d'appréciation de paysages perçus comme sauvages, tels ceux des landes anglaises (Simmons, 2004 ; Mathis, 2010), les regards savants contribuent plus puissamment à forger, depuis la fin du XVIII^e siècle, une interprétation négative des terres incultes recouvrant partiellement la catégorie du *saltus*. Sur ce plan, Yann Lafolie (2019, p.116) a bien illustré cela en prenant pour exemple l'œuvre de Buffon qui participe à la construction d'une esthétique négative du sauvage au siècle des Lumières. Le discours agronomique disqualifie l'intérêt économique, social et esthétique des incultes, le plus souvent objet d'usages et d'appropriations collectives. La friche et la jachère fusionnent dans une seule et même catégorie dans la rhétorique physiocratique : elles relèvent de la non-valeur⁷¹ (Beau, 2018). La disqualification des terres incultes est aussi d'ordre social, elles traduisent l'archaïsme et l'inefficacité du monde paysan ignorant les vertus de la propriété privée et les principes de la modernisation agronomique. De plus, les physiocrates associent le désordre des incultes à celui du fonctionnement social. Le jugement négatif porte donc sur l'inculte et ses ayants droit rendus illégitimes et faisant honte au monde civilisé (Beau, *ibid.* p. 93). Le maintien des incultes, de leur mode d'appropriation et de leurs modalités d'usages s'avèrent inutiles, ruineux et immoraux. Cette charge négative est complétée par une dépréciation esthétique : les incultes au mieux désolent ou ennuient le voyageur, au pire ils suscitent le dégoût ou l'horreur (Luginbühl, 1999 et 2012). Dans un premier temps, cette interprétation historique ne s'applique pas à proprement parler à l'ensauvagement mais plutôt à des catégories spatiales intermédiaires qui ne font pas sens dans le cadre de la modernisation agronomique. Le discours physiocrate construit l'inculte en tant que maillon faible dans le chemin vers le progrès et rend dans le même temps légitime les projets de revalorisation et de reconquête qu'il défend. Partout il faut cultiver la terre sans repos, défricher les incultes, assainir les terres mal drainées, corriger les excès du surpâturage par le reboisement, etc. Autrement dit, l'ensauvagement en tant que processus spontané et socialement construit, sert alors de support à des formes de fronts agricoles et forestiers traduisant une alliance entre la doctrine agronomique et les investisseurs économiques, maîtres de la terre.

⁷¹ L'entrée « non-valeur » du *Dictionnaire de l'Académie Française* (1762) est illustrée par l'exemple de la friche. Cité d'après Beau (2018, p. 92)

Toutefois, l'amorce d'une transition forestière à l'échelle européenne à partir de la seconde partie du XIX^e siècle (Marty, 2012 ; Marage, 2018) va conduire à une remobilisation des valeurs négatives associées à l'inculte et par généralisation aux espaces qui s'ensauvent sous l'effet de la déprise. Plus précisément, dans le contexte français, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les thèses ruralistes recyclées et adaptées dans la doctrine aménagiste des Trente Glorieuses configurent une nouvelle interprétation des espaces et des paysages marqués par la déprise. Plus précisément, cette relecture est fondée sur l'idée que l'on se fait des effets potentiels de la fin des paysans annoncée par Henri Mendras (1967). La France commence à cultiver de manière maladroite une peur du vide. Le premier temps de cette peur s'accompagne de l'identification spatiale et symbolique de ces nouveaux déserts⁷². Le Massif central et ses hautes terres (Cornu, 2014) constitue l'archétype et l'un des premiers espaces relevant de la construction sociale du désert dont les significations et l'attractivité basculent du négatif au positif entre les années 1950 et le début des années 1990 (Cornu, idib.). Le premier temps de la peur du vide n'exprime pas d'emblée la crainte de l'ensauvagement et de son expression paysagère. Cette période est celle de la crainte d'une dévitalisation : le pays se vide, il perd littéralement de sa substance humaine. En ces lieux, dans les années 1950-1960, on souffre de l'isolement concret (dans la vie de tous les jours) et d'un sentiment de relégation vis-à-vis de la dynamique de progrès. Le délitement des structures matérielles du paysage agro-sylvo-pastoral est perçu par ceux qui restent comme un signe de leur propre échec. Ces traces et ruines peuvent être une source de ressentiment envers ceux qui ont quitté les lieux. P. Lamaison (1988) rappelle comment la déprise affecte l'image d'une campagne éternelle, œuvre commune, telle que véhiculée dans les travaux de l'historien ruraliste G. Roupnel dans les années 1930. Cet acte 2, caractérisé par la peur du vide, mobilise d'abord l'imagerie des villages abandonnés et de la ruine. À partir du tout début des années 1970 la question de la friche réapparaît plus nettement, assimilée par certains à une véritable « lèpre végétale » (M. Cointat, 1970 et 1971). Cette imagerie du « désert vert » est présente dans les discours des plus hauts responsables politiques, à l'image de celui prononcé par G. Pompidou à Saint-Flour en 1971⁷³ :

« Sauver la nature qui sera demain le premier besoin de l'homme, c'est sauver la nature habitée et cultivée. Une nature abandonnée par le paysan, même si elle est entretenue, devient une nature artificielle et je dirais même funèbre. Tout autre formule, d'ailleurs, serait non seulement déplorable mais serait ruineuse. Et même sur le plan économique, il est à mon sens plus rentable d'avoir des terres habitées et cultivées par des hommes, même si on est obligé d'aider ces hommes, que d'avoir de vastes réserves nationales, entretenues, conservées et protégées fatalement par une masse de fonctionnaires ».

La dévitalisation rurale se cristallise autour de la figure spatiale de la « diagonale du vide » (Bétéille, 1981) au début des années 1980. Ces déserts de déprise agricole et rurale sont saisis par la politique d'aménagement du territoire dès le sortir de la Seconde Guerre mondiale. On évalue le niveau de délaissement des terres⁷⁴ dans un contexte historique où il s'agit de restaurer la sécurité alimentaire. L'État met en œuvre différentes stratégies fondées sur la foresterie,

⁷² Avant cette période décisive, durant les deux grandes guerres, des lois sont dédiées à l'identification et la remise en culture des terres abandonnées (loi du 4 mai 1918 ; loi du 27 août 1940 et loi du 19 février 1942). Les déprises évoquées sont alors directement liées au manque de main d'œuvre et à la neutralisation des terres prises dans les lignes de fronts. Il s'agit d'une politique ancrée sur l'objectif de subsistance et arrimée en 1940 à la notion de revitalisation (Doublet, 1941 ; Chevalier, 1949).

⁷³ Un extrait plus étendu de ce discours figure dans l'article de P. Lamaison (1988, p. 17).

⁷⁴ Plus de 5,5 millions d'hectares sont alors considérés comme étant abandonnés. En Haute-Marne, le service forestier cartographie 35 000 hectares de friches en 1952. Ces évaluations semblent distinguer la friche de la jachère mais la friche intègre les landes, garrigues et autres terres de parcours occasionnels constitutif du *saltus* (Peltre, 1992)

l'hydraulique, le tourisme et le patrimoine. Elles s'appuient sur des dispositifs et des politiques publiques variés qui ont en commun l'objectif de la revitalisation. La lutte contre la désertification s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de réduction des disparités de développement. Plus spécialement, le Nord-Est de la France est interprété en tant que territoire en friche et positionné sur la trajectoire conduisant au désert. Même si, depuis le milieu du XIX^e siècle, les statistiques agricoles suggèrent des séquences d'abandon plus intenses et des facteurs de déprise qui relèvent de crises plus anciennes (phylloxera par exemple, fin XIX^e siècle), ce qui compte c'est de démontrer le maintien d'un haut niveau de non-usage et donc d'un potentiel spatial de reprise. Celle-ci appelle une planification et des moyens financiers. La Société d'Aménagement des Friches et des taillis pauvres de l'Est (la S.A.F.E., Peltre, 1992) est instituée en 1958 en vue de remédier à cela par la revalorisation des terres abandonnées. Le remembrement foncier doit favoriser deux formes principales de requalification : l'élevage ovin (viande et laine) et la foresterie. Les diagnostics préalables à la mise en œuvre de ces projets oscillent entre deux facteurs d'explication : au déterminisme de la lecture pédologique répond l'argumentaire de la friche sociale, qui s'impose en géographie rurale à partir des travaux de Wolfgang Hartke (1951), développés pour le cas de l'Allemagne mais servant de matrice interprétative presque partout en Europe par la suite. Cette friche sociale serait le revers d'une mutation socio-spatiale multiforme combinant industrialisation, fin des statuts mixtes des ouvriers-paysans, exode rural, crise du foncier (morcellement, bien sans maître, indivision). Si les mécanismes de déprise et sa matérialisation socio-spatiale sont pour partie vérifiés, on peut aisément repérer les ressorts de la mise en récit aménagiste. Il convient d'identifier et de localiser les déserts, d'évaluer l'ampleur du phénomène d'enfrichement, de mettre au jour ces mécanismes de production puis d'enclencher la sortie de crise par la planification. Il s'agit alors de remembrer, de défricher puis de mettre en valeur. Les dispositifs de reconquête sont ceux des compagnies d'aménagement, puis des parcs nationaux (1960) et des parcs naturels régionaux (1967). Ces deux derniers cas de figure illustrent une subtile transition dans la manière de « travailler » le désert. La revitalisation joue avec l'image du désert dans le cadre de l'amorce d'une ouverture environnementale dans la politique aménagiste. Il convient de redynamiser ces territoires mais, en même temps, la préservation de certains de ses attributs (paysagers, naturels, patrimoniaux) valorise des formes (*soft*) d'altérité et amorce la production de déserts attractifs pour les visiteurs.

-Acte 3 : La rhétorique de la fermeture du paysage et du milieu : la peur d'un ensauvagement généralisé ?

A partir du milieu des années 1970, on assiste à une évolution dans la formulation du problème articulant le dépeuplement à la déprise agricole. Il s'agit d'un tournant environnemental et paysager qui se concrétise par le biais d'une nouvelle rhétorique, celle de la « fermeture du paysage » (Deuffic, 2005 ; Le Floch, Devanne et Deffontaines, 2005). Ces trois derniers auteurs, répondant à une commande du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable destinée à évaluer « *la pertinence de la notion dans le cadre de la politique nationale des paysages* » (*ibid.*, p. 50), proposent une analyse de sa construction sociale. Selon eux, l'expression apparaît dans les années 1970 et semble consubstantielle de la structuration d'une expertise sur le grand paysage (Luginbühl, 2007 ; Donadieu, 2009) et de l'établissement des premières politiques publiques de paysage. Plus précisément, la fermeture du paysage, qui sous-tend d'emblée la dialectique ouverture / fermeture, s'impose comme un principe fondamental dans le déploiement de l'expertise du paysagisme d'aménagement. Dans cette perspective, la notion de fermeture du paysage va d'abord être appliquée à la moyenne montagne et à des vallées fluviales. J'ai également contribué à ce questionnement sur l'articulation entre déprise et fermeture dans mes recherches portant sur la trajectoire d'aménagement des cours d'eau (cf. ce volume, chapitre 1 ; Barraud, 2007 et 2009a). Cela m'avait permis d'analyser le rôle joué dans ce registre par le paysagisme d'aménagement, dont B. Fischesser (Fischesser et Dupuis, 1994) est le représentant le plus

emblématique et sans doute l'un des plus influents. Premièrement, cette expertise évalue (négativement) la solution de revitalisation fondée sur la reforestation par enrésinement et mise en œuvre durant la séquence précédente (cf. acte 2, ci-dessus). Deuxièmement, elle porte une attention spécifique aux dynamiques d'embroussaillage et de boisement spontané.

Dans ce cadre de réflexion, la friche n'est plus seulement perçue comme le symptôme d'une sous-valorisation économique et d'un vide territorial, elle est analysée comme un vecteur de mal-être social. L'obstruction du paysage par les boisements contribue à la souffrance des habitants des territoires fragiles et la fermeture des horizons participe à la baisse de l'attractivité. Finalement, on retrouve dans cette expertise paysagiste les mêmes ressorts que ceux qui existaient chez les agronomes de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècles. À cette différence près cependant (et de taille) que, contrairement au jugement physiocratique qui disqualifiait dans un même mouvement les paysages de l'inculte et les sociétés rurales associées, les paysagistes d'aménagement semblent poser un regard compassionnel sur les sociétés rurales fragilisées de la fin du XX^e siècle. Le regard demeure surplombant, il s'agit bien de venir éclairer par l'expertise savante la « bonne conduite » du territoire. Toutefois, l'action paysagiste est présentée comme un soutien, une aide apportée à ceux qui sont restés là, en dépit de la dégradation de leur cadre de vie. Par ailleurs, ce qui est notable, c'est le renversement de l'argumentation esthétique qui se trouve intégrée à un schéma explicatif de type « cercle vicieux » :

La société rurale est fragilisée => les mécanismes de fermeture du paysage s'enclenchent => ils fragilisent encore davantage la société locale => et la dégradation du paysage réduit son attractivité et condamne toute possibilité de reprise.

Ainsi, crise socio-économique et crise du paysage (esthétique) sont rendues dépendantes, elles s'alimentent l'une l'autre dans la doctrine forgée par les paysagistes d'aménagement.

Cette expertise, très particulière, mobilise deux registres de valeur et d'interprétation dont l'articulation est pour le moins paradoxale. Le premier registre est celui de l'art et de l'approche dite plastique du paysage. Celui-ci est apprécié comme un tableau : on repère les perspectives, les lignes de fuite, on évalue sa lisibilité, son harmonie. L'appréciation de sa beauté relève des codes et des modèles académiques (Luginbhül, 2006 et 2012) autant que de principes géométriques. Précisément, comme le soulignent Le Floch *et al.*, (2005, p. 54), l'équilibre ouverture / fermeture du paysage est jugé acceptable si la proportion de la composante forestière du paysage n'excède pas un tiers de l'espace considéré. Au-delà, la fermeture réduirait la luminosité de manière dangereuse, favorisant ainsi les sentiments d'enfermement, d'étouffement ou encore d'oppression (Labrue, 2009). La fermeture du paysage, voile nocturne et funèbre, achèverait le processus de mort sociale des campagnes. Le deuxième registre du discours paysagiste est celui du patrimoine. Le respect des agencements des éléments du paysage et du gradient d'ouverture seraient ancrés dans la composition historique des paysages agro-sylvo-pastoraux. La campagne de référence des paysagistes d'aménagement est celle de l'œuvre collective agraire dont Gaston Roupnel (1932) ou encore avant lui, Paul Vidal de la Blache (1903) faisait les louanges. On sent bien que la vision du paysage de référence est celle qui renvoie à un âge d'or d'une campagne ordonnée et opulente, dont l'harmonie paysagère serait garantie par la perpétuation sur la longue durée de gestes paysans et de savoirs vernaculaires. Cette vision préfigure celle de l'agriculteur jardinier des paysages (Laurent, 1994). Le modèle académique du pittoresque et ses déclinaisons régionales permettraient sans doute d'expliquer ce double ressort de l'évaluation paysagiste, artistique et patrimoniale. L'interprétation culturelle du paysage rend compte des formes d'artialisations *de visu*, complétées dans certains cas par une intervention *in situ* (mise en art). Les conceptions artialisantes des paysages engagent une forte codification de son appréciation et une vision élitaires qui n'accueille pas toujours la friche de manière bienveillante. Alain Roger lui-même dans son

« *court traité du paysage* » (1997, p. 92) appelait à une mise à jour de ces codes, sans toutefois se montrer très emballé par le fait que les friches commençaient alors « à acquérir une valeur paysagère ». Autrement dit, dans les années 1980 et 1990, la friche n'intègre pas encore le registre du bon goût. Dans les représentations sociales populaires, la friche n'a pas nécessairement meilleure presse et la confusion entre friches et jachères, dans le contexte de la montée en puissance de la politique agricole commune, ne favorisera pas une inflexion positive (Donadieu, 1993).

A partir de la fin des années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990, on assiste à un nouveau traitement paroxysmique de la thématique de la friche dans les milieux scientifiques, professionnels et au-delà, la sphère politique et l'opinion publique s'en saisissent également. La configuration de ce regain d'intérêt a été très finement décrite et analysée par le géographe P. Dérioz dans le cadre de ses recherches sur les dynamiques paysagères des arrière-pays méditerranéens (1991, 1994, 2008 notamment). P. Dérioz (1994, p. 32-33) décrypte comment la réactivation de la peur des friches à partir du début des années 1980 enclenche une « *mécanique de phobie collective* » et donne lieu à une « enflure médiatique ». Les craintes au sujet de la désertification s'expriment et sont cultivées selon des angles variés : dégradation des sols, abandon des terres, dépeuplement, fermeture des paysages, etc. Elles sont ravivées dans la mémoire sociale par les alertes statistiques formulées suite au Recensement Agricole de 1979. Les études prospectives qui en découlent annoncent une crise majeure de la transmission des exploitations agricoles. Une série de commandes publiques ministérielles entraînent la réalisation de plusieurs études de recherches-actions, celles-ci mobilisent essentiellement agronomes et spécialistes de la sociologie et de l'économie rurale. Des unités de recherche comme celle de l'INRA-SAD ou encore celle du Cemagref (Grenoble) sont au cœur de cette dynamique entre recherche et préfiguration des politiques publiques. Sur le plan épistémologique, ce réinvestissement considérable, par son ampleur et son intensité, de la friche et de l'enfrichement en tant qu'objets de recherche est très fortement polarisé par l'expertise d'une nouvelle génération d'agronomes. De nombreux scientifiques qui engagent via le paysage une réflexion sur la friche sont à la fois agronome (ingénieur) et sociologue, agronome et géographe ou encore agronome et paysagiste⁷⁵. Les ruralistes issus de la recherche académique, qu'ils soient géographes, sociologues ou ethnologues sont également très bien représentés dans les travaux conduits sur les friches et plus largement sur les dynamiques paysagères, surtout à partir de la fin des années 1980⁷⁶.

La production scientifique couvrant les objets « friches – broussailles – boisements spontanés – parcours pastoraux » et les processus d'enfrichement ou encore de fermeture du paysage et des milieux est colossale. L'annonce de la disposition de gel des terres au début des années 1990 dans le cadre de l'élaboration de la Politique Agricole Commune (1992) accentue encore l'augmentation de l'intérêt scientifique et l'emballement médiatique (Dérioz, 1994). La période de publication la plus significative sur ces thématiques est jalonnée par la parution de deux ouvrages destinés au grand public qui ont connu une forte résonance médiatique. Le premier est celui de E. Fottorino (1989, citation en exergue du point 4.1), dont le propos est plus nuancé que ne pourrait le laisser penser le titre racoleur la *France en friche*, et le second est celui de S. Royal (1993),

⁷⁵ La liste de ces contributeurs est longue, mais bien sûr la figure du géo-agronome Jean-Pierre Deffontaines est exemplaire. Mais plus spécialement, la question du paysage et de la friche sera appréhendée par Yves Luginbühl (agronome – géographie sociale) tout comme Pierre Donadieu. Bernard Fischesser est forestier par sa formation initiale reçue à l'École nationale des Eaux et Forêts de Nancy, mais son expertise professionnelle au Cemagref traduit une spécialisation dans le champ du paysagisme d'aménagement, R. Larrère est lui aussi agronome et sociologue, comme B. Kalaora, etc.

⁷⁶ On trouve ici un certain nombre de membres de l'UMR Ladyss dont les productions participent de manière très significative au projet interdisciplinaire des *passeurs de frontières* (M. Jollivet, J-P. Billaud, Y. Luginbühl, N. Mathieu, M. Cohen).

intitulé *Pays, paysans, paysages* et qui fait une large place aux risques d'une situation de friche qui serait généralisée. La première question posée dans la sphère scientifique relève de l'estimation de l'ampleur du phénomène. Comment définir la friche et cartographier l'enfrichement ? A cette question de mesure du phénomène, on associe une réflexion sur les facteurs explicatifs. Mais la question de la mesure est très loin d'épuiser le questionnement. Les scientifiques, tels des médecins au chevet des paysages et des territoires concernés sont invités à livrer leur diagnostic et, le cas échéant à proposer des solutions de remédiation. Certains s'inscrivent d'emblée dans la lignée des diagnostics établis pour les périodes précédentes : la situation est grave, l'enfrichement et la « fermeture » associée sont mortifères. D'autres, bien plus prudents travaillent en profondeur les décalages existants entre des expressions contrastées du processus de déprise et de son expression paysagère.

C'est le cas de très nombreux géographes qui participent activement à la déconstruction de la catégorie « terres en friches ». La gravité du processus est nuancée par son objectivation géohistorique et numérique (télédétection) alors que les statistiques agricoles ne permettent pas d'établir un constat précis. On met au jour les stabilités spatiales et les fluctuations d'usage des anciens *saltus*. P. Dério (1991, 1994) démontre comment la réactivation de certains parcours en lien avec des mutations agricoles contemporaines révèlent des espaces parfois plus convoités que délaissés dans les moyennes montagnes du sud de la France. Samuel Arlaud (1994) insiste sur la distinction nécessaire entre jachère et friche à partir d'une analyse de la situation dans le Centre-Ouest de la France. Les travaux coordonnés par Jean-Paul Diry (2000) sur le Massif central contribuent à relativiser les effets du déterminisme dans l'extension des friches jeunes. Les grilles d'interprétation établies mobilisent les statistiques et la géomatique mais elles sont avant tout fondées sur des enquêtes de terrain conduites aux échelles de la parcelle et de la commune. Les travaux des ruralistes de Clermont-Ferrand mettent en avant le poids des mutations qui affectent les systèmes d'exploitation dans l'embroussaillage. Le couplage de l'agrandissement et de l'extensification de l'élevage conduit à un paradoxe déjà étudié par P. Dério : la broussaille associée intuitivement à l'abandon pourrait dans certains cas davantage révéler un changement d'usage et d'orientation des systèmes techniques. Toutefois, la friche est globalement interprétée par J-P. Diry et ses collègues du CERAMAC selon la perspective d'un problème à gérer du point de vue de l'agriculteur. On cherche donc à identifier les espèces « indésirables » et leur dynamique depuis l'échelle de la parcelle jusqu'à celle du grand paysage. Ces genêts, ronces, joncs, fougères et autres ligneux bas ne sont pas nuisibles *essentiellement* mais ils témoignent, en dehors des parcours extensifs, d'une dynamique non compatible avec la pérennisation du potentiel agronomique. D'autres géographes, à l'image d'Yves Luginbühl (1989) ou encore de Pierre Donadieu (1993), font le choix de retracer la trajectoire des systèmes de représentations sociales de la friche, en mobilisant notamment la dialectique sauvage – cultivé.

Un premier champ de dispute scientifique est donc ouvert sur l'évaluation de l'ampleur de l'enfrichement, il est plutôt de basse intensité. Cependant, la question de la friche, arrimée à celle de l'opposition entre paysage fermé et paysage ouvert donne lieu à une véritable controverse qui prend de l'ampleur à la fin des années 1990. Le fondement esthétique de la lutte contre la friche, théorisée et opérationnalisée par le paysagisme d'aménagement, se trouve complété et articulé à un argumentaire nouveau, d'ordre écologique : la friche serait dans une certaine mesure contre nature ! La question de la friche s'environnementalise via une mise en tension de son appréhension esthétique et de son analyse écologique. L'émergence de l'écologie du paysage favorise ce glissement dans la problématisation. Certains écologues, de manière encore marginale à cette période, commencent à questionner la pertinence d'une intervention systématique destinée à bloquer le processus conduisant, selon des temporalités extrêmement variables, de la friche à la forêt. Trois types d'arguments sont mobilisés dans cette perspective qui ouvre la voie à l'option

du « laisser-faire⁷⁷ » la nature. Le premier est d'ordre écologique. Il ne serait pas écologiquement souhaitable d'intervenir partout afin de contrer la friche et la dynamique de reboisement spontané (Lecomte, 1995). Le deuxième argument est celui du réalisme économique et technique. La stratégie de lutte systématique contre la friche par des mesures d'entretien qui seraient déconnectées des systèmes de production agricole et des usages locaux ne serait pas tenable. Enfin, le troisième registre d'argumentation est d'ordre moral. En arrière-plan de la lutte contre la friche, on trouverait une peur culturelle de la nature entraînant interventionnisme et contrôle excessifs (Terrasson, 1988).

Cette tension construite sur les couples dialectiques, ouvert / fermé, paysage / milieu, production agricole / biodiversité, etc. est parfaitement illustrée par la trajectoire des recherches et l'évolution de l'action publique dans les Causses. Des synthèses de haute qualité scientifique et à portée réflexive ont été produites à partir de ce terrain (Cohen, 2003 ; Friedberg, Cohen et Mathieu, 2000 ; Lepart, Marty, Rousset, 2000 ; Marty et Lepart, 2001 ; Marty *et al.*, 2003 ; Deuffic, 2005 ; Lepart, Marty et Kunstler, 2007). La synthèse présentée par C. Friedberg, N. Mathieu et M. Cohen (*ibid.*) permet d'identifier trois phases de traitement des paysages caussenards par la recherche-action. Ainsi, les premiers travaux interdisciplinaires pilotés par des agronomes dès le début des années 1980 sont initiés dans l'optique d'améliorer la gestion écologique des Causses en évitant la dégradation des sols. Ces travaux reprennent alors la figure de l'éleveur, sinon coupable, à tout le moins responsable de la dégradation des milieux du fait de pratiques pastorales inadaptées et d'une mauvaise gestion des parcours. La mise en place de l'observatoire « Méjan » en 1991 se traduit par le passage de l'analyse des pratiques pastorales à la problématisation de l'embroussaillage. Le phénomène est saisi selon le prisme totalisant du paysage. La notion de fermeture des paysages (esthétique) est combinée à celle de fermeture des milieux (écologie), instaurant la pelouse sèche comme l'élément constitutif d'un paysage ouvert à très haute biodiversité (spécifique) et à forte valeur patrimoniale. Les programmes LIFE – Nature coordonnés par le Parc national des Cévennes et le programme de recherche national « Recréer la nature » consolident l'approche patrimoniale du paysage ouvert qui revalorise le statut de l'éleveur. Celui-ci devient le garant du maintien d'un « paysage-ressource » valorisé par le Parc national des Cévennes et le protecteur d'une agri-biodiversité (O'Rourke, 1999). La mise en œuvre, dans le cadre de la réforme de la PAC de 1992, des mesures agro-environnementales favorise l'ajustement des pratiques des agriculteurs qui sont invités à assumer le rôle de jardinier des paysages.

Les recherches pilotées par Pascal Marty et Jacques Lepart envisagent une temporalité plus longue, calée sur la période 1880-2000, afin de mettre au jour l'évolution des conceptions normatives des paysages caussenards. Leur démonstration met en jeu la question de la définition instable d'un état de référence originel. L'idée véhiculée par les agronomes de la fin du XIX^e siècle selon laquelle la physionomie désolée du Causse traduirait un processus historique de dégradation pastorale se maintient assez durablement. Elle permet de défendre un état de référence originel forestier, état qu'il s'agit de réinstaurer par le reboisement. Le maintien des paysages ouverts comme axe d'orientation des politiques publiques émerge – d'abord timidement – dans les années 1970 avec la mise en place du Parc national. Cependant, le paysage culturel ouvert, beau, utile et riche écologiquement est une construction sociale récente dont la conservation par les seules activités pastorales relève de l'illusion (Lepart, Marty et Kunstler, 2007). La préférence esthétique pour les paysages ouverts n'est toutefois pas totalement vérifiée par les études portant sur les représentations des éleveurs ou encore celles des touristes (Friedberg, Cohen et Mathieu, 2000). La consécration écologique des paysages ouverts entraîne la réalisation de très nombreuses recherches sur les milieux associés : les landes humides et sèches,

⁷⁷ Cette expression, qui traduit une posture gestionnaire, est précisément discutée dans le chapitre 6 de ce mémoire.

les garrigues, mais aussi les prairies. Comme le démontrent les travaux de Poux, Narcy et Romain (2009 a et b), ces éléments font depuis une quinzaine d'années l'objet d'une réinterprétation écologique via les notions de végétation semi-naturelle et de corridor. L'écologie du paysage se diffuse au sein de l'expertise agricole en vue d'optimiser leur valorisation environnementale. Toutefois, comme le relèvent justement ces derniers auteurs, cette approche conduit parfois à isoler les éléments de la matrice paysagère et plus encore des compartiments fonctionnels sur le plan agronomique, et ce à l'échelle de l'exploitation comme à celle du finage. Plus récemment encore, cette logique de la performance environnementale entraîne l'apparition de nouvelles catégories d'objets, comme celle des infrastructures agroécologiques et donne lieu à des certifications spécifiques comme celle de l'agriculture à Haute Valeur Environnementale (HVE, Vezo, Lefèvre et Giuliano, 2018). Les objets et espaces considérés recoupent spatialement ceux qui composent les trames vertes et bleues. Selon Poux, Romain et Narcy (2009a et b), une approche plus ambitieuse consisterait à réinvestir le *saltus* en lui reconnaissant des fonctions écologiques et agronomiques (auxiliaires des cultures, maintien de la biodiversité, transfert de fertilité, etc.).

4.1.2-Le patrimoine paysager européen sous la menace de l'ensauvagement ?

Ce qui est révélé par ces recherches interdisciplinaires sur les Causses au tournant du XX^e siècle va se vérifier à l'échelle européenne par la suite. Les initiatives de conservation et de restauration de la nature se sont largement fixées sur des états de référence (encadré 1) historiques relativement récents (entre la fin du XVIII^e siècle et première moitié du XX^e siècle). Les états de référence mobilisés sont ceux de la campagne éternelle, ordre et harmonie des champs alimentent l'imaginaire de l'Âge d'or pastoral. Que l'on fixe historiquement l'image du paysage idéalisé à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XX^e, importe peu dans le fond. Ce qui semble déterminant c'est d'une part, l'identification d'héritages encore visibles bien que dégradés et d'autre part, les représentations que l'on peut se faire de cette belle campagne. On relève dans de nombreuses régions d'Europe cette même articulation du beau paysage agraire hérité de pratiques ancestrales et de la nature à préserver (Antrop, 2014 ; Finch, 2018 ; Harvey et Wilkinson, 2018). Autrement dit, sauvegarder ces paysages culturels conditionnerait la préservation ou la restauration de la biodiversité européenne. Cette configuration déjà partiellement activée par certaines initiatives de protection et de constitution d'aires protégées en Europe à partir de la fin du XIX^e siècle - voir par exemple le cas des Pays-Bas : Keulartz, 1999 ; Arts, Fischer et Van der Wal, 2012 - est renforcée par trois éléments à partir de la fin des années 1990 : la mise en œuvre des mesures agro-environnementales, la mise en place du Réseau Natura 2000 et la ratification de la Convention européenne du paysage (2000).

-Encadré n°1 – la notion d'état de référence

La notion d'état de référence a fait l'objet de très nombreux travaux de recherche depuis une vingtaine d'années (Palmer *et al.*, 2005 ; Bouleau et Pont, 2015). En France, le géographe Simon Dufour a développé une approche critique de cette notion qu'il a récemment synthétisé dans son mémoire d'Habilitation à diriger des recherches (2018). Il met au jour l'évolution des conceptions et des usages de la notion d'état de référence dans le champ de la restauration écologique des milieux fluviaux. La restauration écologique a successivement mobilisé l'état de référence (historique) afin de mesurer un écart à une situation observée. Cette approche n'a pas toujours permis de rompre avec la tentation d'un retour (illusoire) à un état antérieur, idéalisant une situation avant perturbation. Dans un second temps, S. Dufour démontre comment le changement de paradigme scientifique en écologie, passant des équilibres de la nature aux régimes de perturbation, a conduit à rejeter cette conception initiale, progressivement remplacée par celle fondée sur le rétablissement de processus biophysiques (Dufour et Piégay, 2009). Le choix du restaurateur est alors orienté par un repérage des couples états-processus configurant des natures désirables répondant à des critères d'authenticité (ce qui est naturel) ou bien de fonctionnalité écologique. Cette entrée par les processus ne permet pas nécessairement de résoudre le conflit potentiel entre naturalité et biodiversité mettant sous tension les choix de gestion à opérer. Plus récemment encore, les sciences humaines et sociales ont contribué à enrichir le « dispositif » (au sens de Foucault) de la restauration écologique (Dufour, 2018, p. 159) par une meilleure intégration des objectifs sociaux et des représentations associées. Ce faisant, ils plaident, selon une perspective éthique pragmatiste, pour une re-politisation de la restauration écologique afin de soutenir une vision pluraliste des natures considérées. La mise en œuvre concrète de la restauration est conditionnée par un dialogue entre sciences et sociétés mais aussi par le libre jeu des processus de délibérations démocratiques (Barraud, Germaine et Sneddon, 2017 ; Larrère, 2017 ; Germaine, 2020). S. Dufour questionne également le potentiel heuristique de la grille de lecture des services écosystémiques, dégagée de son exploitation par l'évaluation monétaire. Il propose de la mobiliser afin de contextualiser les projets de restauration écologique et de favoriser leur élaboration sociale et politique (voir également sur ce plan : X. Arnauld de Sartre *et al.*, 2014).

L'expansion du champ patrimonial depuis le milieu du XIX^e siècle s'est traduite par une extension spatiale des objets considérés. Tout d'abord, la nature saisie en tant que monument et œuvre fixe dans l'espace concret et dans les représentations collectives les images et mises en scène relevant d'une artialisations. Partant de cette approche sélective, restrictive et élitaire, la patrimonialisation consacre désormais de larges espaces en raison de leurs caractéristiques tout à la fois culturelles et naturelles (Vivien, 2005 ; Fel, 2009). Cette hybridation des valeurs patrimoniales s'opère désormais à large échelle pour le cas des paysages de la campagne européenne (Davallon, 2019). Comme l'illustre bien le cas précédent des Causses, les valeurs culturelles reconnues aux formes paysagères sont renforcées par la biodiversité qui dépendrait de leur maintien⁷⁸. Le grand paysage devient alors l'objet et la scène de stratégies de conservation. Cependant, cette toile de fond paysagère est recomposée par deux processus liés, l'intensification productive d'une part et la déprise conduisant à l'embroussaillage et au boisement d'autre part. Ces deux processus conduiraient à terme à la production d'une « configuration binaire » du paysage qui serait soit simplifiée à l'extrême par la modernisation agricole, soit homogénéisée par l'installation d'une couverture forestière (Marty, 2012). Ces processus bien identifiés et discutés dans les années 1980 et 1990 dans le contexte français (Claval, 1988) semblent s'intensifier au début du XXI^e siècle en donnant ainsi lieu à une véritable transition paysagère impliquant selon P. Marty (op. cit., p. 169) :

« L'effacement du paysage agraire et son remplacement par une autre structure paysagère qui, culturellement, est plutôt assimilée à la nature sauvage ».

Selon cet auteur, l'écologie du paysage permettrait de neutraliser la tension inhérente à l'opposition entre le sauvage et le domestique qui est inopérante pour appréhender ces paysages,

⁷⁸ L'idée de la dépendance entre richesse écologique, « traduite » à partir du début des années 1990 en biodiversité, et pratiques est profondément ancrée. P. Claval (1988, p. 406) en donne une formulation un peu différente mais qui révèle une matrice argumentative assez claire : « *A l'échelle d'un grand pays, la qualité du milieu dépend essentiellement des opérations menées pour l'exploiter et l'habiter. Comment agir sur celui-ci de manière à éviter une banalisation totale du milieu ?* ».

produits hybrides des interrelations entre nature et société sur le temps long. Ce détachement possible sur le plan de l'analyse scientifique favoriserait la discussion dépassionnée de choix informés par la science. Dans les faits, l'ensauvagement des paysages est très loin de laisser indifférents les communautés scientifiques qui s'y intéressent et les acteurs des territoires concernés. Il n'est plus seulement question d'une lutte de spécialistes opposant d'un côté les partisans de la préservation des paysages ouverts et de leurs cortèges d'espèces faunistiques et floristiques et de l'autre, les adorateurs de la forêt dans laquelle ces derniers projettent un idéal de nature. Sur le plan de la réception sociale, l'ensauvagement suscite des sentiments ambivalents comme le souligne P. Marty (2012) en citant les travaux de Höchtl, Lehringer et Konold (2005) sur la perception de la reconquête forestière par les habitants et les touristes des Alpes de l'Italie du Nord. Au-delà de la question de l'appréciation esthétique, le retour du sauvage est bien souvent perçu comme un risque ou une contrainte. On craint le feu dans les arrières pays méditerranéens et le retour des grands carnivores (loup, ours) ou des ongulés (chevreuils, sangliers, etc.) est plus souvent redouté qu'attendu (cf. chapitre précédent). Sur le plan scientifique, les appréciations divergentes de l'ensauvagement révèlent des différences de positionnement sur le plan des éthiques de l'environnement, des représentations contrastées de la nature, des postures militantes, etc.

La mise en place du réseau Natura 2000 amplifie le recours aux mesures agro-environnementales pour nombre de pays de l'Union européenne. Comment qualifier ce dispositif ? Réseau écologique ou muséification conservatoire de lambeaux de paysages agraires européens ou bien les deux à la fois ? Le plan de gestion et la contractualisation sont pensés dans ces espaces comme des outils permettant de maintenir des états de nature par le rajeunissement régulier et/ou le blocage des mécanismes de succession (Lecomte, 1995). Il y a des exceptions, nous le verrons plus précisément dans le chapitre 6, mais le principe de base d'un site Natura 2000 n'est clairement pas celui de la non-intervention ou du laisser-faire. C'est précisément l'abandon de l'espace et des pratiques traditionnelles qui présidaient à leur gestion qui sont perçus comme de véritables menaces. C'est aussi la position défendue par le géographe et écologue anglais Ian Rotherham (2013, p. 3) :

« The end of tradition and of customary practices is a massive threat to heritage, history and biodiversity. Indeed, it can be argued that the end of traditional land management and the impacts of cultural severance are as big a threat as climate change to biodiversity and ecology »

La mise en œuvre de la Convention européenne des paysages, relativement faible sur le plan des implications opérationnelles directes, a ouvert un espace d'expression pour les scientifiques convaincus de préserver le lien entre diversité culturelle et naturelle à l'échelle des paysages européens. Le recyclage de la thématique des friches et de l'abandon des terres agricoles s'opère à travers la défense des paysages culturels. La question du lien entre diversité biologique et culturelle est traitée depuis le début des années 1970 par l'UNESCO via la mise en œuvre du programme *Man and Biosphere*. Cette approche est relancée par le déploiement du réseau des réserves de biosphère (1976). La conférence internationale de l'UNESCO organisée à Montréal en 2010 avait pour ambition de poursuivre la promotion de la reconnaissance « des liens inextricables » entre diversité biologique et culturelle. Cette approche patrimoniale constitue également un support pour l'expression des thèses ruralistes. À la suite de D. Lowenthal (1985), les spécialistes des paysages culturels européens tel M. Antrop (2005) insistent à la fois sur l'importance de la profondeur historique des mécanismes de production des paysages européens et sur les différentes formes d'attachements et d'interactions entre les habitants et leurs paysages. Une première tâche consiste donc à analyser les héritages paysagers sur le temps long. L'histoire des paysages permet de forger des méthodes d'évaluation ou de caractérisation (Puech et Rivière-Honegger, 2004 ; Fairclough, 2007 ; Tudor, 2014). Depuis une dizaine d'années, de nouvelles

notions sont spécifiquement utilisées pour travailler la question de la dépendance entre un haut niveau de biodiversité et la préservation des cultures et formes paysagères issues des systèmes agro-sylvo-pastoraux. La citation suivante de Ian Rotherham met ainsi en jeu la notion de *cultural severance* qu'il définit plus précisément ainsi (Rotherham, 2013b, p. 18) :

« I define 'cultural severance' as the breakdown of the fundamental, often subsistence relations between human communities and their local environment as manifested in the landscape and its ecology as an eco-cultural resource ».

L'auteur précise que cette rupture s'applique à la relation matérielle et idéale entretenue spécifiquement par les gens du lieu (individus, communauté). Ian Rotherham est l'un des chefs de file de ce courant scientifique ruraliste interdisciplinaire, au sein duquel on retrouve parmi les contributeurs les plus actifs les italiens Mauro Agnoletti et Francesca Emanuelli (2016), ou encore les allemands Tobias Plieninger et Claudia Beiling (2012). Nous verrons par la suite (chapitre 6) comment ces auteurs s'opposent fermement à l'instrumentalisation de la dynamique d'ensauvagement des paysages agricoles marginaux en vue de les réintégrer dans une stratégie de *rewilding* à l'échelle européenne. Sur le fond, l'écologie du paysage (Lepart, Marty et Kleszczewski, 2007) tend à confirmer que les processus qui affectent la trame héritée des paysages agraires ont bien des conséquences significatives sur l'érosion et/ou la modification de la biodiversité. Toutefois, ces auteurs appellent à ne pas s'enfermer dans l'illusion d'une référence historique à un état parfaitement harmonieux entre les sociétés rurales et leur environnement. Leurs recherches nous invitent à davantage de réflexivité sur l'agir humain et une mise en débat cosmopolitique⁷⁹ des rapports *situés* aux paysages.

4.2-Le « monde d'après » sera-t-il ensauvagé ? (Terre / Monde)

4.2.1-L'ensauvagement comme motif des fictions post-apocalyptiques

L'ensauvagement constitue un thème fictionnel majeur, son exploitation peut trouver place dans des scénarios utopiques, dystopiques ou bien combinant les deux orientations (Kyrou et Rumpala, 2019)⁸⁰. Dans le champ de la géographie et des sciences politiques, Alain Musset (2012) et Yannick Rumpala (2018) ont mis au jour l'importance de la question de la nature sauvage post-apocalyptique, qu'elle soit traitée comme toile de fond ou ressort clé des récits qu'ils ont étudié dans le champ de la science-fiction. Mais ces deux auteurs, au-delà de l'étude des mises en récit, ont démontré que ce sauvage fictionnel pouvait constituer un bon moyen d'interroger des enjeux du présent dans le monde réel ou encore d'ouvrir les imaginaires permettant de penser des scénarios alternatifs d'habitabilité de la Terre dans le contexte de l'anthropocène. L'imaginaire post-apocalyptique s'enclasse dans celui de la fin du Monde et peut nourrir des récits interprétés par Kyrou et Rumpala (2019) en tant que « prototypes du futur ». Les récits et mythes auxquels ces imaginaires donnent lieu appréhendent de manière conjointe ou disjointe le sort de la Terre et celui de l'Humanité (Afeissa, 2014, p. 205-240). Dans les corpus de romans, bandes dessinées, films et séries étudiés par Y. Rumpala et A. Musset (2012), la nature sauvage se présente sous des formes très différentes. Deux physionomies principales semblent se dégager. La première est minérale, le végétal a été réduit à l'extrême voire totalement détruit par les processus cataclysmiques. L'épuisement de la *phusis* « force de vie » condamne l'habitabilité de la Terre : les paysages désolés, les villes ruinées et les ciels sombres des hivers nucléaires caractérisent de nombreux scénarios dystopiques.

⁷⁹ Au sens de Latour (1999) : implique la mise place de nouveaux collectifs solidarissant humains et non-humains.

⁸⁰ Ces perspectives prolongent le saisissement de la nature par les penseurs d'utopie tel que Thomas More (Utopia, 1518). Pour une analyse historique synthétique de ce point voir Nelly Robinet (1994) et pour une interprétation plus contemporaine, voir Sergio Dalla Bernardina (1996).

Par contraste, d'autres récits mettent en scène une nature exubérante mais dont l'interprétation est équivoque (planche 8). La puissance du végétal est parfois mobilisée pour matérialiser la perte de contrôle de l'espace et du Monde par les sociétés humaines. Leurs artifices les plus élaborés et les plus robustes sont progressivement enfouis et mis en pièces par une nature qui selon l'expression consacrée « reprend ses droits ». Pour ma part, je retiendrai ici l'exemple de la bande dessinée *Gung Ho* signée par Benjamin Von Eckartzberg (scénariste) et de Thomas Von Kummant (dessinateur). Cette série en cinq volumes lancée en 2013 illustre bien ce retour du sauvage et joue avec l'idée du rétablissement d'une limite à défendre entre l'espace habité, réduit à des îlots, et l'espace sauvage peuplé de dangereux carnivores mutants. Les auteurs de *Gung Ho* mobilisent à merveille l'art du trompe-l'œil. La nature sauvage semble s'épanouir, les villages clos qui constituent les territoires de vie des humains ont conservé l'apparence paysagère d'une douce harmonie rurale, d'une campagne éternelle, mais il n'en n'est rien. Partout l'ensauvagement s'exprime d'une manière remarquablement ambivalente. La tension sociale est forte à l'intérieur du village entre l'ordre sévère mis en place pour tenir le lieu et ses habitants et une forme de dissidence « sauvage » qui caractérise les comportements des individus, pour le meilleur et pour le pire. À l'extérieur du village, le danger lié à la sauvagerie des bêtes qui y règnent est imprévisible. Pourtant, cet espace qui s'ouvre au-delà de la limite du village dans lequel les habitants vivent en colonies confinées, fascine. L'aventure de sa traversée – permettant de rejoindre d'autres îlots de vie – ou bien même une simple incursion dans cet espace incertain implique la confrontation au sauvage hostile.

L'étude des fictions post-apocalyptiques révèle l'élaboration de futurs utopiques ou du moins de scénarios porteurs d'« *espérances pour l'habitabilité planétaire* » (Rumpala, 2018, p. 185-233). Ce géographe identifie dans le registre de la science-fiction six types de scénarios plus ou moins porteurs d'espoir tout en étant bornés par des contraintes souvent fortes : « l'abstention technologique », « la frugalité autogérée », « la sécession arcadienne », « l'abondance automatisée », « le conservatisme autoritaire », « la spiritualité naturelle ». Libertés et contraintes balisent des chemins étroits d'épanouissement social et d'habitabilité terrestre, conduisant le plus souvent à des états d'équilibres fragiles. De son côté, A. Musset (2012) classe les scénarios post-apocalyptiques en trois catégories. La première articule le mouvement d'exode urbain et le retour à la terre. Musset repère dans un certain nombre de récits la mobilisation des mythes arcadiens. Le retour à la terre comme utopie peut prendre une teinte réactionnaire lorsque l'avenir de la civilisation se dessine à partir de la condamnation de la ville et par l'idéalisation de la campagne⁸¹. Le recours au mythe du Déluge et à la solution de l'arche de Noé est la deuxième catégorie de scénarisation post-apocalyptique identifiée par A. Musset (*ibid.*). Notons que cette perspective se traduit par une forme de « dé-terrestation » de l'humanité dont la survie implique la mise à l'écart. L'espérance d'une vie meilleure se place dans des « ailleurs » isolés du support planétaire rendu inhabitable. Plus souvent encore, l'éloignement sous-tend un exil extra-terrestre dans des mondes qui n'abritent plus de sauvage (seulement de l'artifice) ou bien un sauvage totalement nouveau. La troisième catégorie décrite par A. Musset est celle du jardin d'Éden : le scénario repart d'un point d'origine, il s'agit littéralement d'un *reset* à partir duquel de nouveaux destins terrestres sont possibles.

⁸¹ A. Musset évoque sur ce plan des points communs entre la trame narrative du roman de R. Barjavel, *Ravage* publié en 1943 et l'idéologie pétainiste.



LA GRANDE ROUE DE
PARIS DOIT ÊTRE RECHARGÉE
LE PREMIER MAI 1706.

1670.

© e. lepage



2.

© e. lepage



JE DESSINE EN SILENCE,
TOTALEMENT SEUL.

CETTE FOIS, PAS DE
SOUFFLE COURT, PAS DE
SENTIMENT D'URGENCE.

JE ME SENS
INCROYABLEMENT
EN PAIX.

PRÉSENT À MON DESSIN,
J'EN OUBLIE LE MASQUE
ET LES GANTS EN LATEX...
LA CONTAMINATION.

3.

© e. lepage



ÇA POURRAIT
ÊTRE LE CHAMP
AVANT LA TRAGÉDIE.

4.

© b. von eckarstberg / t. von kummant



QUAND, BAH C'EST DÉJÀ
ASSEZ PÉNIBLE DE PENSER
EXPORTER PIELS MORVEUX
DANS LA ZONE DE RISQUE
PENDANT DEUX JOURS.

ALORS SI JE DOIS
EN PLUS SUPPORTER
TES DRILLEMENTS.

6.

© b. von eckarstberg / t. von kummant



LES BONT-
LA, CHOUER,
LE LA BONT.

ET SE VILLANT
BOUDES.

5.

© b. von eckarstberg / t. von kummant

1, 2, 3 : Extraits d'*Un printemps à Tchernobyl* (E. Lepage, 2012, p. 66, 92-93 et 109) Dans cette œuvre, le sauvage est interprété à travers diverses formes de « temps suspendus » : l'ensauvagement renvoie au temps d'avant la catastrophe, à celui de l'explosion, puis à « l'après » qui donne prise à une naturalisation des lieux. La photographie 3 met en scène le temps suspendu dans la vie de l'auteur qui cherche à rendre compte du paradoxe d'un retour du sauvage empoisonné.

4, 5, 6 : Extraits de *Gung Ho* (B. Von Eckarstberg et T. Von Kummant, t. 4 p. 7 et t.1 p. 10). Dans cette œuvre, les humains vivent dans des réduits clos, reliques de paysages culturels. Au-delà des limites de ces isolats s'étend l'espace sauvage, dangereux et menaçant. Mais à l'intérieur des enclos, c'est face à la sauvagerie des hommes que les personnages doivent aussi faire face.

Sources : 1-3 : E. Le Page, 2012 ; 4-6 : B. Von Eckarstberg, T. Von Kummant (t.1 : 2013 / t. 4 : 2019)

Planche 8- L'ensauvagement saisi par les auteurs de bandes dessinées. Des visions du sauvage post-catastrophe.

Ces analyses géo-fictionnelles suggèrent que l'ensauvagement n'est pas seulement un processus biophysique de reconquête du végétal. En effet, il participe à la structuration des imaginaires et à la production de scénarios d'avenirs planétaires ambivalents. Les différents scénarios envisagent des rapports très contrastés du rapport à la nature terrestre et au sauvage. Les mondes effondrés appellent des utopies de mondes meilleurs pouvant informer des stratégies d'évitement ou d'atténuation de la crise anthropocénique. Cependant, le sauvage post-apocalyptique est aussi parfois intégré aux discours des acteurs de la conservation et de la collapsologie. Parmi les publications les plus référencées dans ce registre, nous retrouvons l'essai publié en 2007 par Alan Weisman⁸² intitulé : « *The world without us* » (*Homo disparitus* dans la version française). Dans ce texte, A. Weisman postule une disparition soudaine de l'humanité qui serait causée par un virus mortel fulgurant, une stérilisation massive ou encore un enlèvement extra-terrestre global. Quelques soient les scénarios de la fin de l'humanité, ce qui intéresse l'auteur c'est de décrire les processus à l'œuvre suite à cette disparition des humains. Le thème central est donc celui de l'ensauvagement travaillé selon la perspective d'une nature qui « reprendrait ses droits ». L'enquête très documentée de l'auteur porte notamment sur la vitesse de l'effacement des artefacts et des traces laissés par l'activité humaine passée. L'ouvrage a fait polémique : A. Weisman ferait-il à travers cet essai l'aveu de sa misanthropie ? Ce scénario du retour du sauvage après la disparition de l'homme est-il espéré ou rêvé ? Cet effacement de l'humain est-il interprété comme un juste retour à un ordre terrestre « pur », « non souillé » par une humanité perturbatrice et destructrice ? La vision d'un point d'origine édénique est explicitement assumée dès le début de cet essai (Weisman, 2007, p. 17) :

« *How long would it take to recover lost ground and restore Eden to the way it must have gleamed and smelled the day before Adam, or Homo Habilis, appeared?* »

Plus loin dans l'ouvrage, il semble s'ouvrir des perspectives plus humanistes en posant l'hypothèse d'une nature prospère qui pourrait s'accommoder de la présence humaine. Enfin, l'auteur s'interroge sur l'appauvrissement potentiel de la Terre qui résulterait de la disparition de l'humanité. Cependant, si le salut pour les destins liés de la Terre et de l'Humanité semble pouvoir s'affranchir de l'épreuve apocalyptique, Weisman (2007, p. 371) s'aligne sur des positions néo-malthusiennes radicales⁸³ :

« *Yet the biggest elephant of all is a figurative one in the planet-sized room that is ever harder to ignore, although we keep trying. Worldwide, every four days human population rises by 1 million* ». [...] « *The intelligent solution would require the courage and the wisdom to put our knowledge to the test. It would be poignant and distressing in ways, but not fatal. It would henceforth limit every human female on Earth capable of bearing children to one* ».

Par ailleurs, l'auteur plaide pour le recours à la biologie de la conservation et au *Rewilding* (cf. chapitre 6) comme solution d'évitement de l'effondrement planétaire. Il fait ici directement référence aux initiatives lancées depuis le début des années 1990 par le charismatique Dave Foreman, l'un des membres fondateurs de l'organisation *Earth First!*, désormais à la tête du *Rewilding Institute* aux États-Unis. Il nous semble également significatif de relever les modèles de nature sauvage qui sont mobilisés par A. Weisman dans son essai. Ainsi, dès le premier chapitre,

⁸² Cet auteur américain est journaliste et professeur en sciences de l'information (University of Arizona et Prescott et Williams colleges). Ses chroniques et ses derniers ouvrages à succès comportent souvent une réflexion sur l'avenir terrestre questionné par l'empreinte écologique des humains. Ses publications retiennent l'attention des mouvements environnementalistes (concours littéraires, chroniques littéraires dithyrambiques, citations dans des articles de presse spécialisée, etc.). Pour davantage d'informations sur l'auteur : <https://homelands.org/team/alan-weisman/>

⁸³ L'auteur confirme ce positionnement dans l'ouvrage publié en 2013 : *Countdown: Our Last, Best Hope for a Future on Earth* ? Traduit en français sous le titre « Compte à rebours ».

il fixe le cadre de sa description d'un monde sauvage et d'une nature *pristine* dans la forêt de *Bialowieza* située à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie. Cette forêt constitue depuis très longtemps un réservoir pour l'imaginaire du sauvage dans la culture européenne de la foresterie et de la conservation de la nature. Le site forestier de Tchernobyl et la vallée de la Pripyat, durablement contaminés suite à la catastrophe nucléaire de 1986, constituent une autre figure désormais classique du retour du sauvage dans sa version post-apocalyptique. A. Weisman utilise cet exemple afin d'appuyer l'idée d'un retour rapide des dynamiques de nature suite au desserrement de l'emprise humaine tout en reconnaissant les incertitudes qui pèsent, en raison de l'irradiation, sur l'évolution à long terme des milieux considérés. Le sauvage semble revenir très rapidement mais la nature exubérante masque la longue portée temporelle de la contamination nucléaire. En filigrane, on repère aisément la fascination suscitée par ces lieux ensauvagés qui, malgré le danger, génère de nouveaux flux d'observateurs, autorisés ou non. C'est précisément le magnétisme de ce type de lieu et les rapports post-modernes au sauvage qui s'y nouent qui sont traités dans la bande dessinée d'E. Lepage (2012) « *Un printemps à Tchernobyl* » (planche 8), ou encore dans le récit d'A. Choplin (2012), « *La nuit tombée* ».

4.2.2- Les scénarios des collapsologues : ensauvagement et/ou jardinage ?

D'une certaine manière, l'essai prospectif d'A. Weisman inverse le sens de la flèche du temps dans l'analyse des effondrements civilisationnels historiques par rapport à celle proposée dans l'ouvrage célèbre de J. Diamond (2005) : sa fiction d'une Terre sans l'homme est une projection fictionnelle qui interroge le futur. Depuis quelques années les tenants de la collapsologie anticipent l'apparition prochaine de sociétés et d'espaces effondrés, depuis l'échelle régionale jusqu'à l'échelle planétaire. Il n'est pas rare de voir dans les cercles les plus radicaux de la pensée de l'effondrement la référence à l'ouvrage de A. Weisman. Toutefois, l'après-effondrement n'est pas systématiquement envisagé selon l'angle d'un ensauvagement généralisé. Ainsi, l'ajustement des sociétés effondrées à de nouveaux environnements sociaux et biophysiques semble mettre en jeu de nouvelles logiques de cohabitations entre humains et entre humains et non-humains. Sur ce plan, les derniers travaux francophones réinvestissent l'idée déjà ancienne de la biorégion (Debarbieux, 2015)⁸⁴ pour fonder ces nouveaux modes d'habiter. La thématique de la décroissance accueille également régulièrement le biorégionalisme comme cadre conceptuel et expérientiel alternatif (Celnik, 2017). Je ne reviens pas ici en détail sur l'analyse critique de la collapsologie. Jean-Baptiste Fressoz en propose une synthèse dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde*, intitulée « *L'effondrement des civilisations est un problème qui obsède l'Occident depuis au moins deux siècles* » (23/07/2019)⁸⁵. L'historien souligne combien les ressorts du récit de l'effondrement, pensé comme une « fin de la civilisation », peuvent paraître éculés et simplistes tout en lui garantissant un succès médiatique de grande ampleur :

⁸⁴ « *Le biorégionalisme est un courant de pensée qui repose sur l'idée d'une réorganisation de la société à l'échelle d'un territoire défini par des frontières naturelles, appelé biorégion* » (Celnik, 2017, p. 119). B. Debarbieux (2015) propose une analyse de la genèse de ce mouvement né dans le cadre de la contre-culture californienne, en particulier au sein des communautés *diggers*. Le fondement éthique du biorégionalisme oscille entre biocentrisme et écocentrisme en fonction des versions et des auteurs. Selon J. Celnik (2017, p. 119), il suscite un regain d'intérêt récent en Europe depuis son appropriation par les territorialistes italiens bien représentés par l'urbaniste A. Magnaghi (2014). Cette version du biorégionalisme est informée par la pensée de l'écologie sociale de Murray Bookchin, et est éloignée des postures biocentrées (Sinai, Cochet et Thévard, 2020). Pour une étude de la biorégion *Cascadia* et des dérives possibles du biorégionalisme, voir également la thèse récente de Gabrielle Saumon (2019).

⁸⁵ https://www.lemonde.fr/festival/article/2019/07/23/jean-baptiste-fressoz-depuis-la-genese-on-pratique-la-collapsologie-sans-le-savoir_5492314_4415198.html

« Cette vision repose sur une philosophie de l'histoire surannée qui essentialise les civilisations en unités discrètes et les oppose à un état de barbarie. Chaque ruine est forcément le signe d'événements terribles et obscurs qui pourraient être prémonitoires ».

Cette version de la pensée « effondriste », qui comme le rappelle J.-B. Fressoz n'est pas monolithique, aurait pour conséquence de masquer la crise majeure qui affecte les systèmes biophysiques et de dépolitiser le débat sur les causes et les solutions d'ajustement des sociétés à la situation. La collapsologie développée en France semble s'attacher au dépassement de ces limites comme le démontre le récent exercice de prospective proposant des scénarios alternatifs à l'horizon 2050 à l'échelle d'une « Île-de-France post-effondrement » (Sinai, Cochet et Thévard, 2020). Cependant, le statut de la nature n'est pas totalement stabilisé dans le cadre de la pensée de l'effondrement. La réflexion porte essentiellement sur la déstabilisation des systèmes techniques, la déplétion des ressources et en retour, sur les effets sociaux de ces crises emboîtées. Les scénarios post-effondrement semblent laisser place à de nouveaux modes de cohabitation avec les non-humains, à de nouvelles formes de domesticités. Les territoires sont structurés par des infrastructures naturelles dont la pensée est compatible avec une approche ressourciste. Mais précisément, où se trouve le sauvage dans la réflexion des collapsologues ? De quel statut dispose-t-il au sein des nouveaux modes d'habiter biorégionaux ? Dans l'étude de cas portant sur le Vexin (*ibid.*, p. 90), on peut lire :

« Jusqu'au début du siècle, les cultures dominaient, en particulier les vignes et les vergers, tout en laissant place au développement d'espèces sauvages. Certains versants façonnés en terrasses témoignent encore de ces usages. Cette occupation du sol a permis de maintenir les espaces ouverts. L'abandon de ces pratiques au cours du XX^e siècle a entraîné l'implantation d'un boisement spontané et par conséquent, la fermeture du milieu et une diminution de la diversité animale et végétale. »

On retrouve ici un positionnement assez classique, qui appelle à une intervention gestionnaire. Plus loin, dans un passage spécifiquement dédié aux forêts d'Île-de-France (*ibid.*, p. 140), les auteurs mettent en tension sanctuarisation et gestion soutenable :

« Nous entendons par sanctuarisation, le fait de mettre une zone sous cloche et d'interdire toute intervention humaine en son périmètre. Il est difficile de faire vivre une société humaine sédentarisée sur un territoire dont il est possible d'utiliser les ressources. Si le choix de la sanctuarisation l'emporte, il faudra donc importer des éléments de subsistance issus d'autres territoires et externaliser les nuisances ».

Ces deux citations visent simplement à mettre en évidence la manière de repenser les cohabitations entre humains et non-humains dans le cadre de cette version française de la collapsologie (représentée par l'*Institut Momentum*). Il semblerait que l'approche défendue sur le plan de l'organisation de l'espace relève davantage de l'intégration (*land sharing*) que de la séparation (*land sparing*). L'intégration dont il s'agit nous semble davantage s'inscrire dans une perspective d'hybridation des villes et de la campagnes (« les villes se sont ruralisées, y compris Paris »). Ainsi, par contraste avec les scénarios fictionnels post-apocalyptiques, la collapsologie donne davantage à voir des récits d'une planète jardinée que d'une planète ensauvagée.

4.3-Revaloriser et intégrer l'ensauvagement

4.3.1-Le désert comme ressource ?

Pierre Cornu (2014), à partir de l'exemple des hautes terres du Massif central et en particulier de la Cévenne vivaraise, propose une reconstitution diachronique de la construction sociale d'un désert. Cet espace, contrairement à d'autres vides produits par la Modernité et les Trente

Glorieuses, ne connaît pas de rebond significatif sur le plan démographique. Au moins jusqu'au début des années 2010, la Cévenne vivaraise continue à se vider de ses habitants permanents. P. Cornu met au jour l'inversion des significations et valeurs qui caractérisent la trajectoire de ce désert tout en dévoilant les facteurs internes et externes qui l'explique. L'historien démontre comment les processus de déclin (socio-économiques, démographiques) puis de déprise se sont enchaînés sur un temps historique relativement long (plus d'un siècle) et se sont articulés à des représentations sociales du désert et de la désertification.

Alors que le couple déclin – déprise commence effectivement à « faire système » entre 1920 et 1950, l'intériorisation douloureuse d'une désertification se développe dans la société locale entre 1950 et 1970. Ce premier temps du désert est celui de la souffrance sociale, où se mêlent les sentiments de relégation et la perte de maîtrise du territoire. Plus encore que le délitement des formes paysagères, cette perte de maîtrise se traduit par la définition de nouvelles vocations territoriales « par le haut » et depuis l'extérieur. Ainsi, pour l'État aménageur des Trente Glorieuses, ces hautes terres du Massif central ont, dans la continuité de la restauration des terrains de montagnes initiée à la fin du XIX^e siècle, une vocation forestière. Dans ce contexte, l'historien décrypte comment la littérature régionale qui décrit une « *terre qui meurt* » a participé à la fabrication de l'image d'un « *territoire forteresse* » et qui, en retour, a contribué à le vider. À la dialectique du plein et du vide s'ajoutent celles du progrès et du regret, de l'interne et de l'externe, du sauvage et du domestique. Au grand récit de l'exode rural qui dévitalise les territoires et ferment les paysages issus de l'ancien monde plein et ordonné, P. Cornu substitue une lecture plus fine de l'organisation de l'espace. Ici, les pratiques agro-sylvo-pastorales ont toujours laissé une place aux espaces marginaux de *saltus*. Mais là encore, point d'idéalisation et d'anachronisme. Dans le contexte du « monde plein », l'historien nous rappelle que la sauvagine, et en particulier les baies, constituait une nourriture du pauvre. Rien à voir ici avec l'enchérissement récent des prix de commercialisation des cueillettes et les concurrences voire les conflits auxquels elles peuvent donner lieu à présent entre locaux et visiteurs.

Dans ces hautes terres, on assiste à des chevauchements puis à des prises de relais dans les discours sur le désert et l'ensauvagement associé. Le désert de la souffrance et de la relégation sociale tel que vécu par les habitants après la Seconde Guerre mondiale est rapidement réinvesti par des valeurs positives qui l'instituent en tant que ressource. Précisément, la création du Parc national des Cévennes au début des années 1960 inaugure un processus d'*érémitisation* qui requalifie le vide de la montagne cévenole en plein « *symbolique et spirituel* ». La reconquête est engagée et elle s'arrime au processus de désertification. Alors que celle-ci s'est encore accrue au cours des cinquante dernières années, la promesse de l'expérience de l'isolement et de la solitude des grands espaces constituent les attributs essentiels de ce désert-ressource consommé par les randonneurs et les pèlerins. Dans ce registre, P. Cornu souligne que les Cévennes font désormais partie intégrante d'un catalogue d'espaces touristiques partageant ces attributs (Irlande, Écosse par exemple en Europe). Cette trajectoire suscite plusieurs questionnements. Le premier est celui du rôle des habitants assignés au désert mortifère ou au désert-ressource. De quelle marge de manœuvre ces habitants disposent-ils pour composer avec cette imagerie du désert et avec les projets de valorisation associés ? En un sens, les hautes terres du Massif central ont répondu à l'appel de J. Lévy (1994) : elles semblent avoir « osé le désert », mais à quel prix ? Il serait sans doute utile d'aller vérifier d'un peu plus près comment on y vit et qui y tient le pouvoir. D'autre part, alors que la déprise s'accroît, on assiste à l'apparition de nouveaux indices de l'ensauvagement. Les boisements spontanés s'épaississent, le gibier y prend ses aises, le loup s'y installe. Cet ensauvagement sera-t-il saisi comme un nouvel attribut du désert-ressource, en combinant ainsi l'érémitisme à l'expérience naturaliste du sauvage ? Ou bien sera-t-il perçu comme un agent supplémentaire d'effacement de l'histoire et de la culture locale ? Ou encore, sera-t-il définitivement interprété comme un dernier coup de boutoir porté aux activités

agropastorales ? Dans ce dernier cas, le débat entre l'ensauvagement et la biodiversité liée à ces pratiques s'intensifie de nouveau (Dereix et Guitton, 2016 ; Meuret et Osty, 2017).

4.3.2-Tiers paysage, nature férale, nouveaux écosystèmes : de nouvelles notions pour accueillir favorablement l'ensauvagement ?

-Tiers-paysage

L'ensauvagement n'est plus seulement cantonné à des espaces dédiés où il est le plus souvent orienté, contrôlé et mis en scène. L'ensauvagement active la transformation des espaces non cultivés par embroussaillage, puis boisement. Les stades et formes de boisement varient en fonction des interventions et pratiques relictuelles mais aussi des caractéristiques écologiques des lieux concernés (conditions pédologiques et climatiques et topographiques). Le débordement de l'ensauvagement sur l'espace cultivé ou urbanisé est aussi incarné par les animaux ainsi que par les représentations et imaginaires qui les accompagnent dans leurs déplacements (incursion, diffusion). Pour autant, l'ensauvagement peut être interprété comme un envers de la Modernisation, comme les nouveaux espaces sauvages qu'il produit peuvent être assimilés à un antimonde (Brunet, Marty, 2000 et 2006). Dans sa forme paysagère, ce qui échappe aux catégories spatiales instituées, ce qui semble rétif à tout projet de mise en ordre, ce qui surgit et résiste à la norme, a été travaillé par le paysagiste-jardinier Gilles Clément par le biais de la notion de Tiers-paysage. J'ai déjà introduit cette notion au chapitre 2 (point 2.1) dans le cadre d'une première analyse de l'ensauvagement des fonds de vallées. Toutefois, il convient ici de revenir sur la proposition de G. Clément qui participe depuis plus de quinze ans à la revalorisation esthétique, écologique et éthique de ces espaces ensauvagés. Nous reprenons *in extenso* les définitions figurant en introduction du *Manifeste du Tiers-paysage* (Clément, 2004, p. 3) afin de donner une vue synthétique de la proposition de l'auteur :

« Refuges pour la diversité, constitués par la somme des délaissés, des réserves et des ensembles primaires. Le délaissé procède de l'abandon d'un terrain anciennement exploité. Son origine est multiple : agricole, industrielle, urbaine, touristique, etc. Délaissé et friche sont synonymes. La réserve est un lieu non exploité⁸⁶. Son existence tient au hasard ou bien à la difficulté d'accès qui rend l'exploitation impossible ou coûteuse. Elle apparaît par soustraction du territoire anthropisé. Les réserves existent de fait (ensembles primaires) mais aussi par décision administrative. Le caractère indécié du Tiers-paysage correspond à l'évolution laissée à l'ensemble des êtres biologiques qui composent le territoire en l'absence de toute décision humaine⁸⁷. Le jardin planétaire représente la planète comme un jardin. Le sentiment de finitude écologique fait apparaître les limites de la biosphère comme l'enclos⁸⁸ du vivant. Diversité se réfère au nombre d'espèces vivantes distinctes parmi les animaux, les végétaux et les êtres simples (bactéries, virus, etc.), le nombre humain étant compris dans une seule et unique espèce dont la diversité s'exprime par les variétés ethniques et culturelles ».

Il convient de souligner que le Tiers-paysage de G. Clément intègre un cadre de pensée planétaire, portant à cette échelle les notions de jardin et de brassage (Clément, 1997 et 2002). Le paysagiste a développé sa réflexion à partir de l'observation du grand paysage du Lac de Vassivière. Son regard se déportant sur les marges et s'affranchissant de la géométrie imposée par les infrastructures, il porte soudainement son attention sur ces éléments épars, en lisière, non

⁸⁶ Note de G. Clément : « *En peinture, la réserve est la portion du tableau non peinte* ». Personnellement, c'est un point qui me perturbe dans le raisonnement de l'auteur. Car s'il fait aussi référence à la réserve instituée (conservation de la nature) alors l'espace considéré est bien chargée d'intentions, de projets, de logiques de gestion et potentiellement de forme d'exploitation...

⁸⁷ Note de G. Clément : « *La décision administrative de mise en réserve circonscrit le territoire de réserve sans altérer la mécanique propre à son évolution, elle entérine l'indécision humaine sur ce lieu* ».

⁸⁸ Note de G. Clément : « *Le mot jardin vient du germanique « garten », enclos* ».

réglés et sans statut particulier mais pourtant, offrant refuge à la biodiversité. Paradoxe de la Modernité, la diversité biologique ou tout au moins le sauvage pensé comme nature spontanée trouverait parfois mieux sa place dans ces fragments que dans les espaces dédiés à la protection de la nature « gérée ». La pensée de G. Clément a eu une influence significative sur la manière de considérer ce que d'autres auteurs intègrent à la catégorie plus large de la nature ordinaire (Mougenot, 2003 ; Godet, 2010⁸⁹). Davantage qu'en référence à une localisation géographique préférentielle ou à la trajectoire socio-écologique sur laquelle elle se situe, L. Godet nous convainc lorsqu'il caractérise la nature ordinaire comme une nature familière. La nature ordinaire peut aussi être utilement définie, comme le Tiers-Paysage, à partir d'une grille de lecture écologique du caractère commun des espèces concernées (Godet, *ibid.*). Au-delà des définitions de spécialistes et plus fondamentalement, prendre soin des Tiers-paysages, de la nature et des paysages ordinaires (Dewarrat *et al.*, 2003 ; Luginbühl, 2007 ; Bigando, 2008 ; Bonin, 2015) ou bien encore réinvestir les *saltus* participent d'un même mouvement. Il s'agit de réintégrer le sauvage et d'accepter un certain niveau d'ensauvagement comme composant et processus essentiels des espaces habités. L'acceptation de la friche et de la végétation spontanée au sein de l'espace habité et non plus seulement à ses marges peut contribuer selon R. Beau (2017) à fonder une nouvelle éthique de la nature ordinaire. Cette éthique peut être dérivée de celle qui sous-tend le Tiers-paysage et sans doute plus particulièrement de sa mise en scène jardinée. Ainsi, les jardins de Tiers-paysages conçus⁹⁰ par G. Clément ouvrent la voie à un changement de regard sur la mauvaise herbe et la broussaille. Ils participent à l'évolution de l'esthétique de la nature qui s'affranchit des codes académiques classiques (Agerri, 2004). Quoique, ce nouvel accueil de l'ensauvagement peut aussi réactiver une perspective impressionniste dans le saisissement des paysages.

- « Féralité »

La revalorisation du sauvage ne se fixe pas seulement sur des fragments et des marges. En effet, pour certains auteurs, le volet spontané de la transition forestière engagée il y a plus d'un siècle (échelles française et européenne) engage une reconnaissance plus globale de l'intérêt de l'ensauvagement. Ainsi, A. Schnitzler et J-C. Génot (2012) interprètent positivement une transition qui conduirait les paysages de la ruralité à la *féralité*. Ces deux auteurs appliquent à l'espace une notion forgée par des zoologistes et des botanistes pour caractériser des espèces domestiquées retournant à un état sauvage. La dernière phase historique de déprise serait donc porteuse d'un regard nouveau sur l'ensauvagement, défendue par des acteurs de l'écologie scientifique et appliquée et plus fondamentalement, par un courant de la pensée écologique. Sur le plan éthique, cette proposition s'inscrit dans la continuité des postures radicales et iconoclastes

⁸⁹ Pour Laurent Godet, il semblerait que le Tiers-Paysage chevauche plus qu'il n'intègre la catégorie de la nature ordinaire qu'il définit en s'appuyant, entre autres, sur la classification de la nature en quatre catégories établies par R. Mathevet (2004), selon un gradient d'intervention anthropique (1-nature spontanée, 2-nature recomposée (ex : terroir enrichi), 3-nature composée (nature agropastorale), 4-la nature-artefact. Selon L. Godet (2010), la nature ordinaire recouvre les trois dernières catégories en raison de leur proximité aux lieux de vie, de leur familiarité. Faisant appel au découpage antique de l'espace, il associe également la nature ordinaire à l'*hortus* et au *saltus*. Selon moi, la nature ordinaire, soit celle qui n'entre pas dans les référentiels patrimoniaux ou du moins qui ne fait pas « emblème », peut se trouver partout.

⁹⁰ On peut citer par exemple le jardin de l'île Derborence installé dans le Parc Matisse à Lille en 1995. Ce jardin s'inspire d'une part de la forêt de Derborence (en Suisse), isolée suite à un éboulement et évoluant depuis sans intervention humaine et d'autre part des îles des Antipodes. Le jardin créé sur le toit de la base sous-marine de Saint-Nazaire (2009-2012) offre un autre bon exemple de traduction paysagiste de l'idée de Tiers-paysage. Ici, G. Clément interprète sa création comme un « lieu de résistance » pour la biodiversité de l'estuaire de la Loire <https://www.estuaire.info/fr/oeuvre/le-jardin-du-tiers-paysage-gilles-clement/>. Pour une interprétation politique de l'œuvre de Gilles Clément, voir également l'ouvrage dirigé par P. Moquay et V. Piveteau (2018).

incarnées dans le contexte francophone, par R. Hainard puis, à partir des années 1980, par F. Terrasson (1988, 1994, 1996, 2002, 2011, voir également la biographie publiée par Génot, 2013). F. Terrasson (1996) répondait à ceux qui agitaient la peur de la friche : « laissez pousser » ! Dans un court texte, il exprimait tout à la fois les intérêts de l'ensauvagement et les ressorts de la peur de la friche qui reposerait sur un dogme selon lequel « la nature a besoin que l'homme continue à tout contrôler » (Terrasson, 1996 p. 68-69) :

« Non, la friche n'est pas un danger pour la nature ! C'est une chance, un miracle, une merveilleuse surprise. Toute cette belle végétation, ces fouillis inextricables, ces épines acérées, ces fondrières remplies de menthes et d'épilobes, ces bourdons affairés, mouches floricoles et rats des champs, couleuvres et vipères, rainettes dans les saules marsaults sont une reconquête. C'est bien là que le bât blesse. Car tous ceux qui craignent que la jachère ne passe à la friche utilisent eux aussi le mot 'reconquête'. En sens inverse ! »

Partant du même diagnostic, chez Schnitzler et Génot (2012), il nous semble que la défense de sauvage et de l'ensauvagement repose essentiellement sur deux dimensions. La première est d'ordre écologique tandis que la seconde est d'ordre éthique et politique. Je reviendrai plus en détail sur l'argumentation écologique qui sous-tend l'option de la non-intervention ou du laissez faire la nature dans le chapitre 6. Il convient toutefois, dès à présent, de souligner que la valorisation de l'ensauvagement chez ces auteurs est marquée par un tropisme forestier assez net : laisser faire la nature sous nos latitudes, c'est permettre la reconstitution de vastes forêts en libre évolution. Plus précisément, ils défendent avec ardeur l'intérêt du respect du libre jeu des successions naturelles et ils contestent vivement une vision – qu'ils jugent dominante – qui ferait des forêts tempérées non exploitées des milieux pauvres (plus pauvres que les milieux ouverts, cf. point 4.1.1, acte 3). Sur le plan éthique et politique, la promotion de la *férialité* est bien fondée sur la contestation d'une mise en ordre dogmatique de la nature et des cadres institutionnels associés. Cette revalorisation du couple sauvage – ensauvagement s'inscrit dans la filiation d'une pensée libertaire de la nature. Un fil d'Ariane pourrait ainsi permettre de relier H. D. Thoreau, les naturiens⁹¹, S. Moscovici, mais aussi F. Terrasson, G. Clément et J-C Génot et A. Schnitzler ou encore le sociologue R. Christin (2007). On peut, dans leurs pensées respectives, retrouver une analogie entre liberté des hommes et liberté de la nature. En complément, tous insistent sur la dimension essentielle du sauvage en tant qu'intériorité et extériorité. Leurs pensées cultivent la maxime de H. D. Thoreau (1862) « *in wildness is the preservation of the world* » et tissent un lien de dépendance entre l'expression du sauvage et celle de notre humanité. C'est la valeur intrinsèque de la nature de nouveau sauvage qui est considérée, il s'agit de préserver son droit à l'existence et non pas de spéculer sur d'éventuelles valorisations instrumentales.

Pour J.-C. Génot et A. Schnitzler, laisser faire la nature, c'est faire preuve d'humilité. Plus encore, il s'agirait ainsi d'engager un processus de décolonisation de la nature, non pas dans le champ des études décoloniales (Malcolm, 2019), mais de manière plus terre à terre comme mouvement de déprise volontaire induisant une dés-anthropisation plus ou moins rapide. Il y a toutefois divergence ici sur le plan éthique entre d'une part la posture du « laisser-faire » articulée à celle du « faire (le plus possible) avec la nature » qui caractérise la vision de G. Clément et d'autre part, l'idée d'une nature décolonisée avec laquelle la relation serait réduite à la plus basse intensité possible et pourrait aller jusqu'à la réduction drastique de la fréquentation humaine. Gilles Clément, n'utilise pas innocemment la figure du « tiers » associée à la rhétorique révolutionnaire de Sieyès (Clément, 2004 ; Beau, 2017, p. 298). Mais si le Tiers-Paysage invisibilisé et dévalorisé aspire à devenir quelque chose, G. Clément n'appelle pas à une mise en réserve de grande ampleur afin de le conserver. Au contraire, c'est bien l'une des propositions formulées par

⁹¹ Les naturiens, à la fin du XIXe siècle, depuis un point de vue anarchiste, revalorisent les genres de vie sauvages comme d'affranchissement des hommes subissant leur travail dans le contexte du capitalisme. Sur ce plan, voir par exemple le texte de F. Jarrige (2020) : <http://revuesauvages.org/index.php/2020/09/18/jarrige-naturiens/>

Schnitzler et Génot (2012, p. 163-165) à la fin de leur ouvrage ; ils suggèrent ici l'idée de « *la protection intégrale de vastes espaces de nature férale* » en recourant à divers dispositifs : trames vertes et bleues, réseau Natura 2000, aires protégées, initiatives foncières privées et associatives.

Cette reconnaissance du sauvage dans sa forme *férale* peut-elle vraiment conduire au renouvellement des relations à la nature dans la vision défendue par ces auteurs ? Cela reste ambigu. L'ensauvagement entraîne un changement des conditions d'accès aux espaces et donc à leur mode de fréquentation dont celle d'éventuels publics qui souhaiteraient les découvrir. L'ensauvagement peut sans doute se traduire par le développement de pratiques de la nature plus exigeantes comme semble le souhaiter le sociologue R. Christin (2007⁹²) :

« Pas de balisage, pas de sentiers fléchés, pas d'exploitation ; pas de routes d'accès, pas de parkings. Juste quelques gardiens. Qu'on laisse ces espaces ouverts, qu'on les laisse non productifs, non pour le divertissement du touriste, mais pour le plaisir de l'explorateur. Au lieu, pour les protéger, de multiplier les interdictions, cessons d'encourager par tous les moyens leur fréquentation. Ils se protégeront d'eux-mêmes ».

L'auteur hésite lui-même, il faut bien quelques gardiens (pour quoi faire ?), mais pas nécessairement de dispositifs de protection instituée. De plus, la figure de l'explorateur invite à un renouvellement des imaginaires associés à la friche mais ne traduit-elle pas une approche élitiste de la valorisation de l'ensauvagement ? Sur ce plan, l'approche de G. Clément porte en elle une volonté de provoquer mais aussi de sensibiliser. Plus encore, elle offre concrètement des « terrains de rencontres » qui me semblent plus fertiles que des jugements surplombants.

-Les nouveaux écosystèmes

Dans le champ des sciences de la conservation, la question de l'ensauvagement peut aussi être reliée à la mise en évidence de l'émergence de nouveaux écosystèmes (Hobbs, Higgs et Harris, 2009 ; Hobbs, Higgs et Hall, 2013). Selon ces auteurs, le changement global et les changements locaux, en particulier dans les espaces caractérisés par une forte intensité des échanges liés à la mondialisation, activent l'émergence d'écosystèmes hybrides et de nouveaux écosystèmes. La production de ces derniers, ne faisant pas l'objet d'une intervention humaine, semble s'opérer dans le nouveau régime anthropocénique à une vitesse rapide. Alors que les écosystèmes hybrides présentent des compositions et fonctionnement altérés mais s'inscrivent toujours dans une certaine filiation historique de co-évolution des milieux, les seconds (*novel ecosystems*) s'inscrivent sur une trajectoire nouvelle. Des seuils d'irréversibilité ont été franchis et ils compromettent fortement la réinstallation des milieux considérés sur leur trajectoire antérieure.

A l'échelle planétaire, ces nouveaux écosystèmes représenteraient environ 35% des terres non englacées de la planète selon E. Ellis (cité par E. Marris, suite à un échange avec ce dernier, Marris, 2011, p. 119). Contrairement à ce qui est souvent dit au sujet de ces travaux, les auteurs ne condamnent en aucun cas les pratiques de restauration et de conservation conventionnelles guidées par des états de références naturels ou historiques, bien qu'ils rappellent les difficultés liées à leur définition. En revanche, ils soulignent les spécificités des nouveaux écosystèmes et invitent à les appréhender de manière plus ouverte et nuancée. Selon eux, ces nouveaux écosystèmes ne seraient pas toujours sans intérêt sur le plan de la biodiversité, de la fonctionnalité

⁹² R. Christin, maître de conférences en sociologie est connu pour ces travaux critiques sur le tourisme. Il a aussi publié un court ouvrage intitulé « *La dissidence des broussailles* » (2007) d'où est extraite la citation suivante, également reprise par Schnitzler et Génot (2012, p. 161) dans une version plus étendue.

des milieux ou encore des services qu'ils pourraient fournir à la société⁹³. Cette proposition bouscule les cadres de pensée de la conservation. Ce qu'elle semble le plus fortement remettre en cause se sont les valeurs et représentations associées d'une part à une nature de référence *pristine* (ou *sub-pristine*) et d'autre part aux espèces non-autochtones. Ces *aliens*, potentiellement « invasifs », sont considérés comme l'une des cinq causes majeures de l'effondrement de la biodiversité dans le champ de la conservation conventionnelle et institutionnalisée. La plupart des environnementalistes fidèles au cadre de pensée préservationniste redoutent les effets écologiques potentiels des espèces allochtones. Ils sont donc particulièrement méfiants vis-à-vis des la valorisation éventuelle de nouveaux écosystèmes. Toutefois, la lutte systématique contre les espèces exotiques donne lieu à une rhétorique guerrière et une stratégie coûteuse qui font aussi l'objet de contestations scientifiques (Giraut, Guyot, Houssay-Holzschuch, 2005 ; Lévêque, 2008 et 2012 ; Rémy et Beck, 2008 ; Tassin et Kull, 2012). Ces lectures critiques, en retour, sont aussi discutées à partir d'une interrogation sur la nature, le sens et le destin du sauvage planétaire dans un contexte de mondialisation intense (Maris et Neyrat, 2018).

Ainsi, ces deux points, valeur d'existence d'une nature *pristine* et lutte contre les invasions biologiques, suffisent à alimenter une vive discussion du concept de *novel ecosystems*. Ce débat réactive la dispute initiée dans les années 1930 opposant les deux spécialistes de botaniques F. E. Clements à A. G. Tansley au sujet de l'intégration de l'action humaine au sein de la théorie climacique. Se diffusant au sein du monde de la conservation, le concept de *novel ecosystem* a connu une audience encore plus significative suite à la parution de l'ouvrage de l'environnementaliste américaine Emma Marris (2011) intitulé « *Rambunctious Garden – Saving Nature in a Post-Wild World* ». Dans ce livre, E. Marris consacre à ce concept un chapitre construit sur la base d'un échange avec le forestier portoricain Ariel Lugo et l'écologue hawaïen Joe Mascaro. Précisément, c'est sur ces deux îles que ces derniers ont mis au jour des séries de nouveaux écosystèmes forestiers dont certains se sont avérés très riches en termes de biodiversité et parfaitement fonctionnels. Au-delà de la démonstration écologique *stricto-sensu*, les expériences de recherche de A. Lugo et de J. Mascaro mettent en évidence des formes d'attachement à certaines espèces importées.

Selon la philosophe de l'environnement V. Maris (2018, p. 106-116), la controverse sur les nouveaux écosystèmes révèle des lignes de fracture au sein même du monde de la conservation. L'affrontement ne serait pas nouveau, la vieille guerre sur l'intégration de l'homme dans la théorie climacique se serait prolongée en opposant conservation et préservation, dans le sens pris par ces termes en Amérique du Nord. Au clivage entre J. Muir et G. Pinchot succéderait à partir des années 1970, l'opposition entre une écologie fondamentale préservationniste représentée par E. O Wilson et une écologie appliquée ressourciste incarnée par C. S. Holling. Enfin, les nouveaux écosystèmes seraient la nouvelle pierre d'achoppement entre les néo-préservationnistes et les écomodernistes. Les premiers sont partisans de la protection du sauvage et de son maintien comme référence absolue pour évaluer la qualité et la valeur intrinsèque des milieux. Les seconds sont les tenants d'une vision positive de l'anthropocène pour lesquels la *wilderness* n'est plus une référence opératoire sur le plan de la conservation des milieux. Favorables au découplage entre la nature et les modes de développement des sociétés humaines (Beau, 2017), ces derniers nous inviteraient à « nous débarrasser de la distinction en partie arbitraire entre natif et exotique et à simplement considérer qu'il existe des écosystèmes d'un nouveau genre ni pires ni meilleurs que les autres » (Maris, 2018, p. 109). À l'authenticité et l'intégrité du sauvage, les nouveaux écosystèmes substitueraient la surprise et la nouveauté (Mascaro *et al.*, 2013). On retrouve donc ici, comme avec le Tiers-Paysage et l'idée du brassage planétaire de G. Clément ou avec la *féralité* telle que pensée par A. Schnitzler et Génot

⁹³ Les auteurs à l'origine de la conceptualisation des *novel ecosystems* assument effectivement le recours à la rhétorique des services écosystémiques ce qui constitue l'un des points d'accroche pour les acteurs de la conservation qui contestent ces idées.

(2012), la valorisation de la spontanéité et des flux incessants qui composent, par un ensauvagement mondialisé, une nouvelle nature. Toutefois, la proposition des nouveaux écosystèmes semble ancrée dans une perspective éthique bien plus instrumentale (services écosystémiques).

4.3.3-*Le sauvage comme attribut de l'urbanité ?*

Depuis la fin des années 1970, les réinvestissements sociaux du couple sauvage-ensauvagement se jouent également dans les plis de l'urbain et dans les espaces industriels délaissés. Dans les réduits et fragments de l'urbain dense, l'ensauvagement donne prise à de nouveaux usages ; il alimente de nouveaux imaginaires et il fixe de nouvelles scènes de lutte politique. Les délaissés sont investis de trois principales manières. Premièrement, à bas bruit, presque dans l'indifférence, ils sont « travaillés » par des pratiques propres aux marges et aux antimondes. Deuxièmement, ils peuvent donner lieu à une appropriation spontanée, par des collectifs de citoyens qui les consacrent en tant que nouveaux lieux de création et de résistance. Troisièmement, ils sont transformés par le projet urbain ou territorial qui met fin au statut de friche, en en conservant parfois des références à son esthétique. Dans le contexte de la densification urbaine et de la métropolisation, ces « dents creuses » constituent souvent des cailloux dans la chaussure de l'aménageur (Brun, Di Pietro et Martouzet, 2019). Leur statut foncier, la forme des parcelles, l'importance des travaux de dépollution préalables à leur aménagement ou encore la multiplication de formes d'appropriation diffuses les rend rétifs à une mise en ordre rapide. Les délaissés peuvent donc, pendant un temps, résister aux règles de l'urbanisme et du marché, mais ils demeurent convoités et tôt ou tard ils sont « mis en projet ».

Les espaces urbains et industriels ensauvagés peuvent intégrer le projet via le jardin ou le parc, leur donnant ainsi un avenir d'espace public normé mais assez largement ouvert. Certains de ces jardins sont parfois conçus en préservant la filiation à la friche et en proposant une mise en scène jardinière du sauvage. C'est le cas, par exemple, du Square Juliette Dodu à Paris, dans le 10^e arrondissement, dont la trajectoire a été étudiée par B. Lizet (2010). Dans ce cas, la friche domestiquée qui compose la moitié du jardin est une pure construction issue d'un processus de décision participatif et de compromis d'ordre technique et écologique. Comme le souligne B. Lizet (op. cit, p. 601), cette friche jardinée contrevient légèrement à la charte de la biodiversité locale en accueillant des espèces exotiques typiques des terrains vagues (buddleia, ailante, paulownia, robinier, sycomore). Cependant, ces espèces de ligneux sont pour la plupart issus de cultivars et leur implantation est sécurisée par un goutte-à-goutte : mettez en scène le sauvage, le domestique revient au galop !

La sensibilité des jardiniers aux codes du sauvage est ancienne comme le décrypte G. Aggeri (2004 et 2010). On peut également tracer les valeurs affectées à l'ensauvagement du Jardin de Julie chez Rousseau (C. Larrère, 2001). Au siècle suivant, l'invention du jardin sauvage par le paysagiste irlandais William Robinson (1870 ; 2014 – traduction et essai liminaire de F. André) ouvre plus nettement la voie à des pratiques jardinières qui valorisent la nature dans son sens écologique et prône, sans renoncer à toute forme de *design* et d'intervention, un desserrement du contrôle sur la végétation. Pour la période contemporaine, dans le contexte français, certaines propositions de Michel et Claire Corajoud apparaissent comme des productions hybrides entre ingénierie écologique et paysagisme (Donadieu, 1998). G. Aggeri (2004, p. 30) souligne également l'importante influence des mouvements paysagistes californiens des années 1970 à 1990 qui composent leurs jardins avec la nature brute en participant à la création d'espaces de vie écologiques (L. Halprin, Mac Harg). De part et d'autre de l'Atlantique, le saisissement du sauvage par l'art des jardins coïncide avec l'émergence de l'environnementalisme à l'échelle internationale et il traduit une réaction vis-à-vis de l'aménagement fonctionnaliste.

En France, d'autres projets de jardins, requalifiant des espaces de friches ou non, mobilisent les codes de l'ensauvagement dans une perspective esthétique et, comme dans le cas des « jardins en mouvement » du jardinier-paysagiste G. Clément, pour délivrer un message écologique et politique. Ainsi, G. Clément, n'a pas seulement milité pour la reconnaissance de la valeur des Tiers-Paysages, il a aussi conçu à partir du milieu des années 1980, de nouvelles formes de jardins. Ceux-ci sont le plus souvent installés dans des espaces urbains ou sur des friches industrielles et ils visent explicitement à revaloriser la friche et littéralement, ce que celle-ci a à nous dire sur le Monde (Clément et Jones, 2006). Dans un article majeur, G. Clément (1997) donne les clés de son cheminement dans l'élaboration du jardin en mouvement à partir du début des années 1980. Son parcours révèle l'influence fondamentale du botaniste P. Jovet, précurseur de l'herborisation urbaine, ou encore de J. Montégut qui enseignait la botanique à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles au sein de laquelle G. Clément a été formé. À partir de ce bagage théorique et pratique, c'est l'installation dans la vallée de la Creuse (au sud de l'Indre), dans un vallon en friche, qui va conduire G. Clément à l'expérimentation, hors la ville, des principes du jardin en mouvement. Le paysage de landes en voie d'enfrichement inspire G. Clément, il y voit une diversité biologique et une dynamique du vivant exceptionnelles. Sa pratique d'observation et ses techniques de jardinage économe en énergie et en intervention visent à l'entretien de ces deux dimensions : la biodiversité et la spontanéité. Toutefois, le jardinier n'abandonne pas pour autant les lieux à eux-mêmes. Au contraire, brisant la séparation existant alors entre le paysagiste concepteur et le jardinier maître d'œuvre, il donne les pleins pouvoirs à ce dernier en inventant la figure du jardinier-paysagiste qui décide *in situ* de la forme prise par son œuvre. La pensée du jardin de G. Clément se déploie depuis l'échelle de la parcelle jusqu'à celle de la planète : échanges, circulations, surprises sous-tendent son écologie du jardin planétaire, du jardin en mouvement (Clément, 1995), puis du Tiers-paysage (2004). La planche 9, permet d'illustrer comment le jardinier-paysagiste cherche à émouvoir et à sensibiliser les gens dans sa quête de revalorisation de la friche et du vivant.

Dans le propos développé ci-dessus, l'ensauvagement est donc doublement présent au sein de l'urbain. Il existe en tant que processus historique lié à la fabrique urbaine (les délaissés) et il apparaît également à travers les mises en scène paysagistes. Il faudrait bien sûr traiter de l'ensauvagement tel que porté par les animaux et leurs circulations (Marin, 2018). Une quatrième forme pourrait sans doute être discutée : celle qui est relative aux pratiques d'écologisation de l'entretien des espaces publics végétalisés ou d'aspect minéral. Désormais, on laisse bien pousser l'herbe entre les pavés dans le cadre de la généralisation de la gestion différenciée (Allain, 1997). La tolérance d'un degré d'ensauvagement de l'espace public s'impose comme une orientation de l'ingénierie informée par l'écologie urbaine : laisser pousser l'herbe entre les pavés est un acte moins futile qu'il n'y paraît. Ce geste appelle une innovation technique pour gérer cette l'herbe. Cette nouvelle gestion suscite des réactions contrastées et de nouveaux dialogues entre élus, gestionnaires et habitants. Autrement dit, l'ensauvagement est négocié politiquement (Marco *et al.*, 2014). Jardins en mouvement et gestion différenciée, selon des pensées variées et des degrés de réalisation divers, traduisent une revalorisation du sauvage. Ces productions et pratiques des « sociétés paysagistes » contemporaines (Donadieu, 2002) sont chargées d'intentions, elles sont fondées par la théorie et la pratique mais elles reposent également sur des considérations éthiques. Elles ne relèvent pas complètement de l'ensauvagement (non intentionnel) mais elles en exploitent ses principes et participent à un changement des représentations sociales sur la nature spontanée. Elles ne s'apparentent pas totalement non plus au ré-ensauvagement tel qu'il sera traité dans le chapitre suivant et constituent donc des actions hybrides.



1 : Le site de la Vallée, Crozant, Creuse – Lieu d’installation de Gilles Clément (1977) à partir duquel il a expérimenté un certain art du *laissez-faire* paysagiste.

2, 3 : Ces photographies se rapportent au Parc Matisse à Lille. G. Clément y est intervenu avec Claude Courtecuisse pour créer le jardin sauvage de l’île Derborence et la clairière des Chablis.

4 : Vue du jardin de Tiers-Paysage conçu par G. Clément sur la base sous-marine de Saint-Nazaire (2009-2012) et réalisé par le collectif Coloco, les élèves du lycée agricole J. Rieffel (Nantes) et les services des espaces verts de la ville de Saint-Nazaire.

Sources : 1- G. Errembault (2018); 2, 3- G. Clément (copyleft); 4- collectif Coloco, 2011

Planche 9- Du site de la Vallée (Crozant, Creuse) à la production de jardins de Tiers-Paysage : les natures dissidentes esthétisées et médiatisées par le paysagiste Gilles Clément.

Friches industrielles et délaissés urbains sont de plus en plus souvent des lieux d'expression d'individus et de collectifs qui tendent à les replacer dans le registre des communs. Il peut s'agir d'un « petit commun », partagé par les habitants, d'un îlot pas nécessairement ouvert au reste de la population. Le plus souvent, les lieux de l'ensauvagement fixent la dynamique d'invention de « grands communs », invitant à une réappropriation collective des lieux concernés et plus largement, de l'espace public et politique. Deux exemples représentatifs peuvent permettre d'illustrer ce propos. Ces deux exemples, pris sur le territoire français, ne sont pas exhaustifs : le mouvement de fond de réinterprétation des lieux ensauvagés est constaté à l'échelle internationale comme le démontre l'ouvrage de synthèse « *Urban Wildscapes* » coordonné par A. Jorgensen et R. Kennan (2012).

Le premier exemple est celui d'une friche ferroviaire de la petite ceinture parisienne analysé par l'ethnologue Julie Scapino (2015 et 2016). L'infrastructure abandonnée au début des années 1990 a été réinvestie – à bas bruit dans un premier temps – par de multiples usages : promenade, art urbain, habitat précaire. Puis, à partir des années 2010, deux projets sont élaborés et mis en place en parallèle. Le premier est le fait d'un collectif émergent de végétalisation sauvage et de permaculture fondé sur la rencontre d'un artiste habitant les lieux et d'un jardinier. Le second relève de la mise en ordre par le projet urbain, intégrant la mise en place de jardins collectifs. Étudiant spécifiquement le réinvestissement citoyen, J. Scapino, met en évidence la manière dont le sauvage et l'ensauvagement sont intégrés à ces lieux de production alimentaire. Des formes de jardinage agro-écologique intensif voisinent avec la végétation spontanée qui compose ce que l'ethnologue appelle « *le potager des décombres* ». La friche du ballast devient un lieu de ressource et d'apprentissage social. Le collectif qui l'investit porte également un message politique (Scapino, 2015, p. 13) :

« Il faut rendre la ville globalement plus vivante, nourricière et productive, en utilisant les espaces libres. En d'autres termes, à conquérir. Le mode opératoire est le suivant : repérage, éventuelle cartographie, intervention ».

Le deuxième exemple des réinterprétations et appropriations divergentes des délaissés ensauvagés urbains est celui de la carrière de Misery à Nantes (planche 10). Cette carrière de baryte sulfatée et de granite est exploitée entre le XVI^e siècle et les années 1930. Elle est située en rive droite de la Loire face à la pointe aval de l'île de Nantes. Au début du XX^e siècle les brasseries de la Meuse prennent progressivement le relai de l'activité extractive. Les brasseries cessent leur activité en 1985 (Place Publique / SSNOF, 2018). Depuis lors, la carrière de Misery a connu un processus d'ensauvagement spectaculaire se traduisant notamment par une végétalisation quasi-totale du front de taille et le développement d'une friche armée⁹⁴ au cœur même du site. Le site, comme la friche ferroviaire décrite par J. Scapino, bien qu'interdit d'accès en théorie, accueille de nouveaux usages temporaires et diffus. La carrière devient un terrain d'aventure pour les plus téméraires, une espace de création pour les artistes urbains mais aussi de temps à autre il apparaît comme un lieu refuge pour les habitants frappé par la relégation sociale. En 1991, le festival des Allumés utilise le lieu pour proposer un spectacle sur Tchernobyl. Cette manifestation ouvre la voie au réinvestissement institutionnel du site, via la culture, dans le cadre d'une stratégie urbaine. Le front de taille participe donc à la composition du paysage urbain post-industriel dont la scénographie occupe une place centrale dans la stratégie métropolitaine depuis le début des années 2000 (Chasseriau, 2004). La ville de Nantes se porte acquéreur de la carrière en 2004 signalant la volonté politique de recycler la friche par le projet urbain. Le site qui s'étend sur trois hectares, complexes à appréhender, devient alors un terrain d'étude idéal pour les étudiants en architecture et en paysagisme. Gilles Clément lui-même soulignera le caractère exceptionnel d'un

⁹⁴ Ne pas voir ici, dans l'usage conventionnel de l'expression « friche armée » une dénonciation de la ronce, de l'épine et du boisement spontané !

tel lieu à l'échelle européenne. Après plusieurs hésitations (parc, projet immobilier), l'intégration et le recyclage du site par le projet urbain se concrétise à partir de 2016. La carrière de Misery devient une excroissance du parc de l'île de Nantes. Ce « 101^e jardin nantais » est totalement transformé par les figures de la mise en scène du paysage urbain nantais François Delarozière et Pierre Oréface (Compagnie La Machine) : la carrière a été reconvertie en un « jardin extraordinaire ». Celui-ci accueille l'œuvre d'art « l'arbre aux hérons » et le belvédère en forme de nid de cigogne exploitant la vue sur le fleuve.

Ce projet ne s'inscrit pas dans la continuité des investissements collectifs qui émergent au début des années 2010. Un premier collectif « Fertile » apparaît alors, il émane des travaux engagés par des jeunes architectes et paysagistes, dont les propositions visaient à valoriser la naturalisation du site induite par son ensauvagement. La mise en œuvre du projet donne lieu à l'expression d'une contestation en règle conduite par le collectif PUMA (« *Pour une métropole appropriée, autogérée, aquatique, assez chouette, amoureuse, à compléter* », collectif PUMA, 2019) dans lequel est impliqué, notamment, le géographe Frédéric Barbe. Le collectif dénonce « *la destruction de la ville sauvage* » par le projet urbain. Au-delà de la contestation de l'importance de la dépense publique associée au recyclage culturel du site, le collectif critique l'imposition de l'imaginaire *vernien* qui sous-tend les installations. La transformation du site qui efface l'ensauvagement et produit de l'artifice spectaculaire est perçue comme élitiste. Le projet est également analysé à l'échelle de la reconfiguration du quartier péricentral du Bas-Chantenay dont le programme de renouvellement urbain annonce une gentrification évidente. La friche, requalifiée par le projet culturel urbain, deviendrait un lieu alimentant le processus de distinction métropolitaine. La lutte portée par les collectifs Fertile et PUMA s'arrime à d'autres réseaux militants renforcés depuis l'affaire de la Zone-à-Défendre de Notre-Dame-des-Landes. Ici encore, la friche est le siège d'investissements sociaux et politiques forts, elle donne lieu à l'émergence de nouvelles scènes de résistance face au rouleau compresseur métropolitain. Comme dans l'exemple de la friche ferroviaire de la ceinture parisienne, ou encore dans celui - non développé ici - de la forêt de la Corniche des Forts à Romainville (Guillibert et Chesnais, 2019), la friche de Misery inspire et sert de support à l'invention de nouveaux modes d'habiter, à l'élaboration de nouvelles cultures de la nature (Mathieu, 2016). Le délaissé urbain, à la manière de ce que j'avais pu mettre au jour au sujet de la valorisation des rivières sauvages (chapitre 2), met en jeu une tension entre résistances et distinctions socio-politiques.



1.

© c. portal



2.

© j.-p. dfawe/le moniteur



3.

© p. garçon



4.

L'ARBRE AUX
HÉRONS
NANTES

© mairie de nantes/les machines



5.

© mairie de nantes/les machines

1- Sur la rive droite de la Loire, face à l'île de Nantes, l'ancienne carrière de granite de Miséry a été exploitée entre le XVI^e et le milieu du XX^e siècle. Le site est occupé par les brasseries de la Meuse entre 1906 et 1985. Abandonné, le site s'ensauvage et devient un lieu d'exploration urbaine, d'art urbain mais aussi de relégation sociale (camps de population Roms).

2, 3, 4, 5 : La friche de Misery a été intégrée au projet urbain et au discours métropolitain. Le Jardin extraordinaire invoque l'imaginaire de Jules Verne et accueille les créations de la compagnie des Machines (P. Orefice), une autre forme de nature est mise en scène.

Sources : 1- C. Portal, 2008 ; 2- J-P. Dfawe / Le Moniteur, 2019 ; 3- P. Garçon, Nantes Métropole, 2019 ; 5, 6- Mairie de Nantes / Compagnie des Machines, 2021

Planche 10- La carrière de Misery (Nantes) - De la friche industrielle ensauvagée au jardin extraordinaire métropolitain.

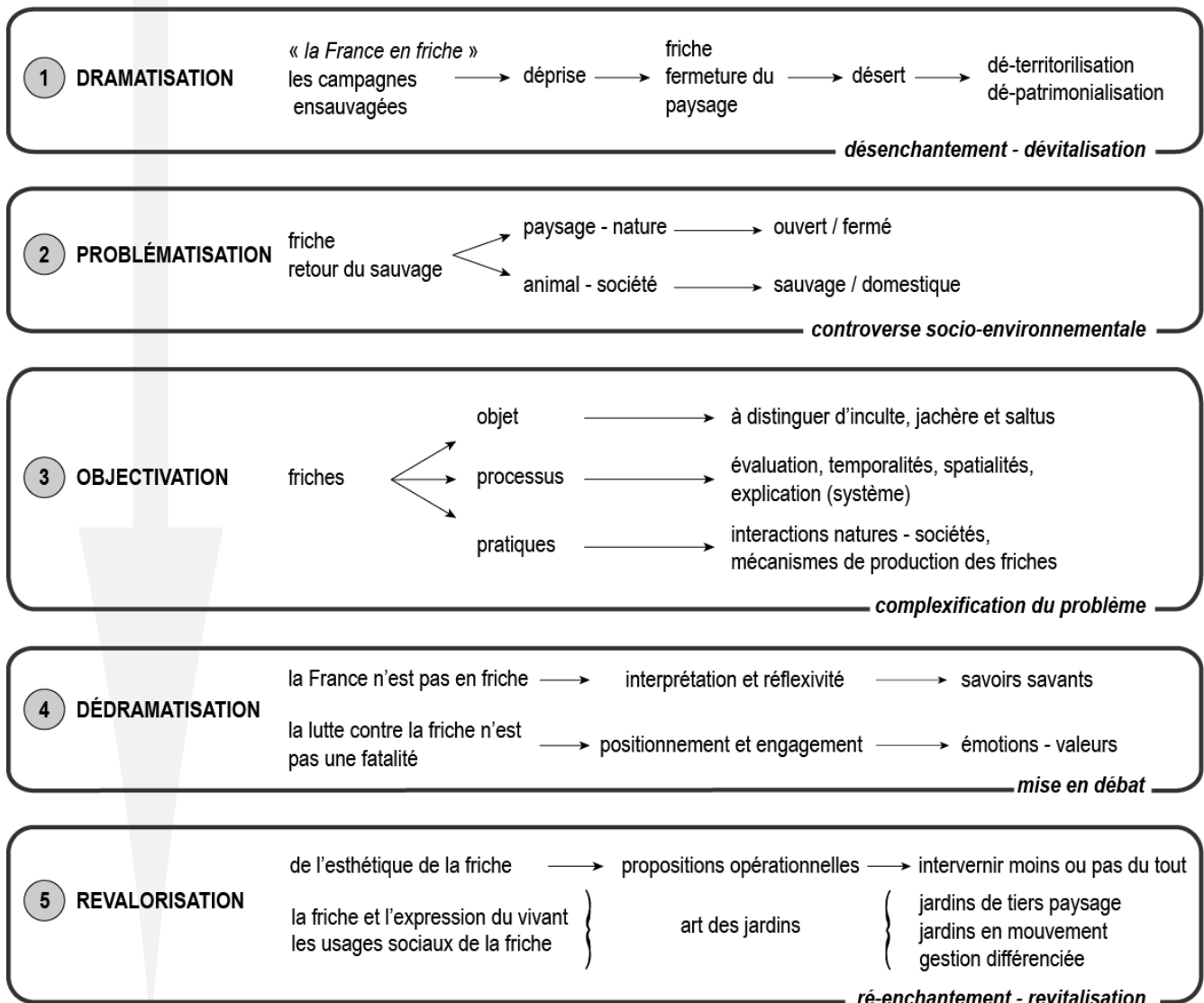
Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai souhaité travailler la notion d'ensauvagement selon les diverses formes de mise en récit qu'elle alimente. En particulier, je me suis attaché à mettre en évidence comment l'ensauvagement, nourri de l'ambivalence du sauvage, avait donné lieu à une forme dramatisation⁹⁵ de l'évolution des paysages français et européens (synthèse : figure 15). Le « drame » d'un pays couvert de friche et de régions transformées en déserts donne prise à deux formes de récit. La première est d'ordre politique, elle s'inscrit dans l'écriture d'un grand récit national qui sert à rendre légitimes l'action publique et ceux qui la porte. Il s'agit alors de lutter contre le désert ou bien de l'exploiter comme une ressource territoriale. La seconde est scientifique, elle rend compte d'une histoire de l'objectivation de la friche et de la déprise, en même temps qu'elle révèle des évolutions épistémologiques. En effet, la richesse du thème de l'ensauvagement se traduit par le développement de nombreux chantiers théoriques et méthodologiques. Ainsi, par exemple, la déprise et la friche ont fixé un débat sur les représentations sociales et conceptions normatives du paysage (ouvert / fermé). Le retour spontané du sauvage (i.e. loup, ours) réactive des questionnements sur l'évolution des systèmes productifs et des rapports au sauvage. Le retour du loup induit une interrogation sur la reconfiguration des jeux d'acteurs dans les espaces ruraux montagnards de marges. Les tentatives d'analyse distanciée et contextualisée de l'enfrichement permettent de nuancer le drame en introduisant de nouvelles clés de lecture (broussailles et boisements spontanés, jachères). Ces analyses mobilisent des méthodologies d'objectivation de l'enfrichement (mesure, évaluation, cartographie, typologie). Ces travaux démontrent comment le récit angoissant d'un enfrichement généralisé masque des configurations spatiales anciennes et renforcent une extension de la catégorie idéale du sauvage, négativement chargée dans un premier temps. Le récit scientifique n'est pas strictement homogène, il révèle des lectures orientées par les approches disciplinaires, par les pratiques inter et transdisciplinaires (je pense ici notamment au rôle joué par les agronomes). Le débat sur l'ensauvagement libère des paroles hétérodoxes qui participent à la dédramatisation des effets de la déprise et de la mutation des systèmes productifs. « Laissez pousser ! », suggèrent, à la suite de François Terrasson (1996), certains scientifiques et environnementalistes, appelant à une forme de psychanalyse collective afin de limiter notre culture du contrôle du sauvage. La puissance des phénomènes de déprise et les « retours sauvages » qui les accompagnent sont appréhendés, à l'échelle européenne, depuis une quinzaine d'années. L'ensauvagement, perçu comme une menace pour les paysages culturels ou comme une opportunité en matière de conservation de la nature à large échelle, cristallise une véritable controverse. Cette nouvelle dramatisation de l'ensauvagement, marquée par un changement d'échelle (*upscaling*), met en concurrence deux agentivités : celle du paysage (Davodeau, 2020)⁹⁶ et celle du sauvage. Finalement, ces différentes « histoires » d'ensauvagement partagent un ressort émotionnel puissant. Celui-ci est activement exploité artistiquement. Sur le plan fictionnel, l'ensauvagement permet d'élaborer des scénarios prospectifs terrestres utopiques ou dystopiques. L'ensauvagement renouvelle les codes de l'art des jardins et en retour, les réalisations des paysagistes engagent une modification de l'appréciation esthétique et une revalorisation du sauvage. Paradoxalement, l'esthétique de l'ensauvagement capté dans les projets urbains métropolitains tend parfois à devenir « mondain » : la friche, c'est chic ! Encore faut-il que son expression soit bien délimitée spatialement, que le message associé soit formaté et maîtrisé. En

⁹⁵ Au sens de rendre plus grave une situation qu'elle ne l'est réellement, mais aussi au sens de procédé technique artistique permettant de rendre une œuvre plus attrayante, ou un récit plus impressionnant. Plus encore, j'ai osé au début du chapitre la présentation dramaturgique, séquencée en actes, du grand récit national sur l'enfrichement des paysages français.

⁹⁶ Hervé Davodeau (2020) discute l'idée de l'agentivité du paysage dans son mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches intitulé « La recherche de l'action paysagère ». Ce point a donné lieu à un bel échange dans le cadre de sa soutenance avec les contributions de Michel Lussault et Denis Delbaere notamment.

effet, en contrepoint, les lieux sauvages et ensauvagés se prêtent, dans des interstices urbains ou bien dans des forêts, à l'expression des luttes sociales radicales, à l'invention de modes d'habiter alternatifs (Vidalou, 2017 ; Lindgaard, 2018). Certaines enclaves ensauvagées peuvent être des lieux choisis pour vivre en dissidence et résister mais aussi des espaces de relégation sociale. Le prochain chapitre permettra de comprendre dans quelle mesure l'évolution des regards sur le sauvage et l'ensauvagement influence la mise en débat des projets de ré-ensauvagement.



© r. bertraud, 2021

Figure 15- « La France en friche » : du drame à la belle histoire ? Interprétation de l'évolution de la mise en récit et du saisissement scientifique de la friche en France (fin des années 1980 – période actuelle).

Chapitre 5 – *Rewilding* / ré-ensauvagement

Introduction

Comme de nombreux termes du champ de la biologie de la conservation et comme dans le langage courant, le préfixe latin « re » de « ré-ensauvagement » (*rewilding*) suggère la répétition d'une action et/ou un retour en arrière sur une trajectoire temporelle (Jorgensen, 2015). Contrairement à l'ensauvagement (cf. chapitre précédent), le ré-ensauvagement est intentionnel et s'inscrit le plus souvent dans la mise en œuvre d'une stratégie de conservation et de restauration écologique à large échelle. Le *rewilding* est né en Amérique du Nord dans les années 1980 à la lisière de l'écologisme radical et de la biologie de la conservation (Hintz, 2007 ; Fraser, 2009 ; Barraud et Périgord, 2013 ; Barraud *et al.*, 2019). Cette proposition est fondée sur le diagnostic du manque d'efficacité des dispositifs et pratiques de conservation conventionnelles. Ce qui est en jeu pour les promoteurs du ré-ensauvagement c'est à la fois une certaine vision du sauvage (de la *wilderness*) et la préservation de la biodiversité. L'idée générique est d'abord travaillée dans le cadre d'un projet porté par des acteurs non-institutionnels visant à (re)créer une vaste zone de conservation à l'échelle continentale, structurée par des cœurs de *wilderness* interconnectés par des corridors écologiques et dont la dynamique trophique est orientée par les grands prédateurs. Sur le plan scientifique, la notion de *rewilding* connaît une première formalisation par les biologistes M. Soulé et R. Noss à la fin des années 1990. J. Lorimer *et al.* (2015), associent le *rewilding* à trois pratiques différentes, parfois combinées dans l'espace et dans le temps : la non-intervention, la réintroduction d'espèces et le remplacement de taxons. La plupart des auteurs considèrent toujours le *rewilding* comme une orientation hétérodoxe en matière de conservation de la nature. Cette alternative est accueillie avec le plus grand enthousiasme pour ceux qui placent au cœur de l'éthique de la conservation la défense d'une altérité radicale du sauvage (Fraser, 2009 ; Maris, 2018 ; Crist, 2019 ; Morizot, 2020). Elle est saisie comme une opportunité pour mieux analyser la construction des futures natures et les expérimentations associées dans le contexte de l'anthropocène (Lorimer, 2015 et 2020). Toutefois, le *rewilding* suscite également des interrogations et des critiques (Noguès-Bravo, 2016 ; Jorgensen, 2015).

Premièrement, ce chapitre a pour objectif de préciser les conditions d'émergence et les principes clés du *rewilding* radical tel qu'élaboré aux États-Unis. Deuxièmement, il s'agira d'analyser, dans ce contexte géographique nord-américain, les premières formes de mise œuvre à travers l'établissement de projets de corridors écologiques. Dans un troisième temps, le développement portera sur les modalités de diffusion spatiale du *rewilding*. Cette diffusion donne lieu à des réinterprétations et à des controverses majeures dans le champ de la conservation. La discussion portera alors sur la mise en débat transdisciplinaire des enjeux éthiques, esthétiques et socio-politiques du ré-ensauvagement. Afin de ne pas réduire ce débat à la sphère universitaire et à celle de l'expertise, j'introduirai les questionnements posés et discutés dans les territoires concernés par l'application concrète du *rewilding*.

5.1-A la croisée de l'écologisme radical et de la biologie de la conservation : origine et principes du *rewilding* en Amérique du Nord

5.1.1-Conditions d'émergence et composition de la vision du *rewilding* élaborée aux États-Unis

Si le premier usage du terme *rewilding* est attribué à la journaliste Jennifer Foote (1990) dans un article grand public publié dans *Newsweek* (Johns, 2019, p. 12), son emploi pour désigner une

approche nouvelle de la conservation apparaît dans le champ de l'écologisme radical au tout début des années 1990. Plus précisément, le concept a été proposé par Dave Foreman, membre fondateur d'*Earth First!*, puis retravaillé par les scientifiques issus de la biologie de la conservation, tels que John Davis, Reed F. Noss et Michael Soulé (1998). Dave Foreman (2004) reconnaît cette double filiation du *rewilding* née des regards croisés de ceux qui sont guidés par la passion et l'amour du sauvage et de ceux qui sont animés par la rationalité scientifique mise au service de l'étude de la nature. Par ailleurs, le *rewilding* traduit un engagement qui sous-tend un positionnement éthique de ses militants que je préciserai ci-après. Autrement dit, le *rewilding* et les projets de conservation à large échelle sont autant chargés émotionnellement qu'informés scientifiquement et fondés éthiquement. Ces ancrages émotionnels, scientifiques et éthiques ne constituent pas des domaines étanches, ils sont tout à la fois intriqués et agencés sous la forme d'une vision cohérente. La notion de *rewilding* peut être entendue à la fois comme un concept théorique et comme une modalité spécifique de la conservation de la nature. C'est sa dimension appliquée qui a guidé ses premiers développements.

La vision radicale qui sous-tend l'action de ces pionniers du *rewilding* mature tout au long des années 1980 et ses principes fondamentaux (libre évolution des milieux, grandes dimensions des échelles de conservation, focus sur les grands carnivores) sont progressivement étayés scientifiquement par les recherches conduites en biologie de la conservation. Cette phase de maturation et d'articulation entre une vision composée d'imaginaires, de postures éthiques et idéologiques est bien lisible dans les nombreuses publications d'*Earth First!*. Dès 1983, l'article signé par Annie Netheton, Bart Koehler et Dave Foreman (1983, vol. 3, p. 9-11) constitue un premier jalon de ce processus d'émergence du *rewilding* nord-américain. L'article illustré par une carte et intitulé « *Earth First! wilderness preserve system* » (figure 16) propose une réforme profonde du dispositif d'aires protégées aux États-Unis tout en envisageant l'application de principes clés à l'échelle planétaire (p. 9) :

« The practical application of this philosophy is that large sections of Earth should be declared off-limits to industrial human civilization, as preserves for the free-flow of natural processes. These are not the puny and truncated wild areas anthropocentrically protected in national parks and wilderness areas. It is not enough to preserve the roadless, undeveloped countries remaining. We must re-create wilderness in large regions: move out the cars and civilized people, dismantle the roads and dams, reclaim the plowed land and clearcuts, reintroduce extirpated species ».

Le fondement éthique de cette première proposition est revendiqué dès le premier paragraphe de ce texte. Rejetant la posture d'intendant bienveillant de la nature qui impliquerait une domination de l'Homme sur les autres espèces vivantes, les auteurs affirment leur adhésion à la philosophie léopoldienne, positionnant les humains en tant que citoyens à part entière d'une communauté de la Terre⁹⁷. Toutefois sur ce plan de l'ancrage éthique, les *rewilders*⁹⁸ entretiennent un certain flou qui demeure même dans les écrits les plus récents. En effet, en faisant référence de manière régulière à A. Léopold et à sa *Land Ethic*, ils semblent assumer une position écocentrée, de type holiste et inclusive vis-à-vis de l'homme. Mais parallèlement, de manière non moins régulière, les mêmes auteurs défendent explicitement une approche biocentrée. Sur le plan éthique, les *rewilders* naviguent donc entre deux pôles de pensée que les philosophes de l'environnement opposent le plus souvent (Afeissa, 2007 ; Hess, 2013, Larrère et Larrère, 2015 et 2019). L'écocentrisme qui découle de la vision de A. Léopold est la source plus ancienne. Elle constitue un héritage

⁹⁷ Pour une analyse plus approfondie, en langue française, des apports d'Aldo Léopold dans le champ de la conservation et de l'éthique environnementale, voir C. Larrère (1997) et R. Beau (2018).

⁹⁸ J'utilise fréquemment dans la suite du texte le terme *rewilders* pour désigner, de manière générique, les acteurs du *rewilding* qu'ils s'agissent de scientifiques, de militants ou de praticiens de la gestion des milieux. Ce néologisme est régulièrement utilisé en ce sens dans la littérature scientifique et technique comme dans les médias spécialisés.

proprement américain. L'autre pôle de pensée, biocentrique, traduit l'influence de la *deep ecology* formalisée par le philosophe norvégien Arne Naess (1973). C'est donc sur ce bricolage éthique instable que naît la proposition de dépassement du système institutionnel de préservation de la nature étatsunien. Nous pouvons retenir ici que le *rewilding* s'apparente à une pratique sociale, informée par la science et activée par une éthique de la nature, qui met en avant sa valeur intrinsèque. Cette dernière peut être fixée, selon une optique biocentrique, sur un élément particulier du milieu ou bien, selon une interprétation écocentrique, sur l'écosystème. L'action des *rewilders* relève donc d'une démarche normative qui traduit une tension entre la valeur d'un ensemble, d'une communauté du vivant dont l'homme fait partie et une éthique individualiste.

THE EARTH FIRST! WILDERNESS PRESERVE SYSTEM



Figure 16- *The Earth First! Wilderness Preserve System* (1983), D. Foreman, H. Wolke, B. Koehler et S. Netherton – image de la carte republiée en 1991.
Source : *Wild Earth*, Vol. 1, 1, 33-34 - © John Miles.

Par la suite, cette première proposition sous forme d'inventaire cartographique a été développée dans un ouvrage intitulé « *The Big Outside* » publié par Dave Foreman et Howie Wolke (1989). Alors que des dissensions de nature politique apparaissent au sein d'*Earth First!*, les *rewilders* s'émancipent de cette organisation pour fonder un nouveau projet résolument centré sur les enjeux de conservation. Dans le même temps, M. Soulé établit une première traduction scientifique de la vision émergente du ré-ensauvagement, nourrie par une tentative de mise en forme opérationnelle en Floride (Soulé, 1991). La même année, ce dernier organise à San Francisco un séminaire hybride mobilisant des scientifiques et des acteurs de terrain en matière de conservation. Lors de cette rencontre, les participants discutent de l'établissement d'une stratégie de conservation à large échelle spatiale et temporelle guidée par une prospective à 100 ans (Johns, 2019). Ce séminaire fondateur est soutenu par l'entrepreneur Doug Tompkins spécialisé dans le prêt-à-porter (*The North Face, Esprit*) qui réoriente son activité après avoir pris la

décision de quitter le monde des affaires en 1989⁹⁹. Voici donc constitué au tournant des années 1980 et 1990 un assemblage bigarré mais décisif dans la dynamique du mouvement de *rewilding* mettant en relation des activistes radicaux, des scientifiques et la philanthropie environnementale. Très rapidement, suite au séminaire de San Francisco, ces différents acteurs s'organisent afin de développer leurs idées et projets. Tout d'abord, la vision prend forme dans le cadre d'un projet éditorial, *Wild Earth*, qui succède au journal d'*Earth First!* édité durant les années 1980. *Wild Earth* est une publication visant à médiatiser un projet de conservation de la nature à l'échelle continentale : le *Wildlands Network*¹⁰⁰. En 1992, un numéro spécial de ce journal est dédié à la présentation de ce projet sous-titré : « *Plotting a North American Wilderness Recovery Strategy* ».

Il convient de décrypter plus précisément la vision du ré-ensauvagement qui ressort de cette nouvelle formulation en mettant à jour ses fondements éthique, politique et scientifique. La vision du *rewilding* est mise en perspective avec une relecture uchronique de la transformation des milieux et du développement humain en Amérique du Nord. Dave Foreman nous invite à envisager une autre trajectoire historique à partir d'octobre 1492, repère symbolique de l'enclenchement des mutations induites par l'arrivée des colons européens. Ce chemin alternatif suggère une refondation possible des relations humaines à la nature et des rapports sociaux (Foreman, 1992, p. 1-2) :

« *What we seek is a path that leads to beauty, abundance, wholeness, and wildness. We look for the big outside instead of empire, we seek wolf tracks instead of gold, we crave life rather than death* ».

La vision du *rewilding* porte le regret de l'itinéraire de mise en ordre du Monde et des logiques de domination et de contrôle entretenues entre humains mais aussi entre les humains et les non-humains. Au bout du chemin effectivement pris par les sociétés, une crise du vivant et du rapport au sauvage sans précédent bouleverse les conditions d'habitabilité terrestre. Le *rewilding*, pour D. Foreman et ses compagnons, est une espérance. L'histoire ne peut pas être réécrite mais il serait possible de changer radicalement la trajectoire sans issue sur laquelle nous serions engagés en vue de répondre à la crise. De manière complémentaire à l'écriture rationnelle d'un plan de conservation structuré spatialement par des cœurs (*cores*), des corridors et des zones tampons (*buffers*) (figure 17), le *Wildlands Network* donne aussi lieu à une mise en poésie. Ainsi, la revue *Wild Earth* accueillera régulièrement des contributions d'artistes-activistes tels qu'Edward Abbey ou Gary Snyder par exemple. Le *rewilding* se trouve arrimé au champ de l'écocritique et aux productions littéraires issues du *nature writing*.

Le *rewilding* n'est pas seulement fondé sur le constat de l'hyperpuissance technique dont l'usage déraisonnable constituerait l'unique facteur d'un effondrement inéluctable. La rhétorique développée par ces pionniers de la pensée du ré-ensauvagement intègre d'une manière explicite et particulièrement radicale l'argument démographique. Il s'agit même d'une obsession pour Dave Foreman (2014) pour qui l'espèce humaine est devenue un « essaim de sauterelles » dont la taille excéderait les capacités d'accueil de la planète. Ce constat est également partagé par le biologiste M. Soulé (1992, p. 7) dans le numéro spécial de la revue *Wild Earth* dédiée à la présentation du *Wildlands project*. Pour M. Soulé, le *rewilding* est une stratégie de « l'entre-temps » : elle doit permettre d'agir efficacement dans l'attente d'un achèvement de la transition démographique à l'échelle planétaire. Il en va de même pour R. Noss (1992, p. 16-17, ou encore 2020) pour lequel l'atteinte des objectifs de long terme du *rewilding* serait dépendante d'une réduction drastique de la population humaine. Cette approche démographique de la crise écologique à l'échelle

⁹⁹ Doug Tompkins est une figure centrale dans la mouvance du *rewilding*. Membre fondateur de la fondation pour la *deep ecology*, il a également initié le développement d'aires protégées privées au Chili (Wakild, 2009 ; Rees Catalan, 2018).

¹⁰⁰ Le projet dispose d'un site web accessible ici : <https://wildlandsnetwork.org/>

continentale et planétaire doit être mise en relation avec une vision très spécifique des modes d'habiter et de l'organisation spatiale fondés sur une relative séparation entre l'espace réservé à l'épanouissement de la nature sauvage et celui dédié aux activités humaines productives. Nous verrons ci-après que cette vision séparative ménage toutefois des espaces de transition (*buffer*) dont la vocation est de permettre l'extension du sauvage et non celle des activités anthropiques. La vision de long terme imaginée par R. Noss (1992, p. 16) engage une contraction très forte des espaces transformés et dominés par les sociétés humaines :

« *I would offer a more ambitious long-term goal, pending human population reduction, that at least 95 percent of a region be managed as a wilderness and surrounding multiple-use wildlands* ».

La vision du *rewilding* sous-tend également une approche renouvelée de la définition de la *wilderness*. En effet, telle que médiatisée par la protection institutionnelle au sein des aires protégées aux États-Unis, la *wilderness* est, pour les *rewilders*, davantage associée à des valeurs paysagères qu'à des considérations scientifiques. Le mouvement naissant du *rewilding* participe donc activement à la stimulation de la mise en débat de la notion de *wilderness* qui connaît une séquence très intense entre le début des années 1990 et le milieu des années 2000 (Nelson, 1998 ; Nelson et Callicott, 2008). Pour les néo-préservationnistes, il s'agit de réinvestir la *wilderness* à partir des connaissances scientifiques forgées dans les champs de la biologie de la conservation et de l'écologie des paysages (Fraser, 2009). Cette *wilderness* informée par la science doit permettre de sortir d'une vision strictement identitaire et paysagère qui a protégé une nature sauvage des marges permettant l'expérience de l'isolement mais dont la couverture spatiale s'avère peu représentative de la diversité des écosystèmes. Ce tropisme institutionnel favorisant la protection d'une nature spectacle, soit très minérale soit très forestière exclurait les milieux très productifs moins esthétiques comme les zones humides ou encore les grands complexes prairiaux (Johns, 2011). Il s'agirait alors d'enrichir l'approche paysagère de la *wilderness* par les connaissances scientifiques qui garantiraient une prise en charge plus efficace de la biodiversité. Pour les promoteurs du *Wildland Network* (Foreman, Davis, Johns, Noss et Soulé, 1992) la *wilderness* se définit essentiellement par¹⁰¹ :

-L'expression sans contrainte anthropique, sur de vastes espaces, d'une végétation native et traduisant la palette complète des stades de succession ;

-La présence de populations d'espèces animales et végétales autochtones et représentatives du lieu, incluant de manière pérenne les grands prédateurs ; la diversité génétique, écosystémique et paysagère qui sont les garants de l'intégrité de la nature.

-De vastes espaces non aménagés (routes, barrages, réseaux) et non fréquentés par des véhicules motorisés et non survolés. Ces espaces doivent permettre l'expression des processus écologiques et l'évolution du vivant en général.

¹⁰¹ Je propose ici une traduction / adaptation de la définition proposée par les auteurs. La version étendue en anglais est accessible dans le volume *Wild Earth*, HS, 1992, p. 4.

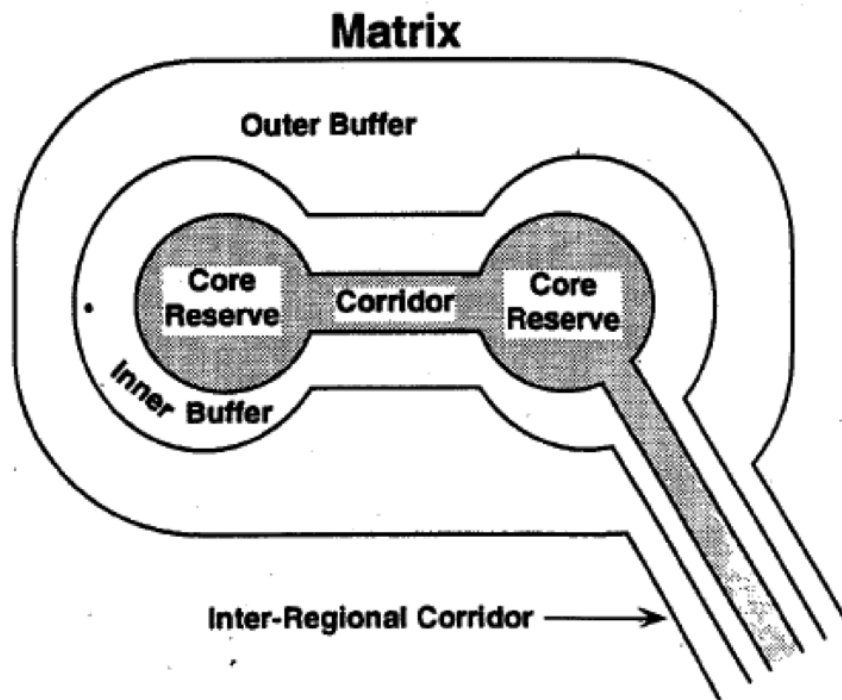


Figure 1. A regional wilderness recovery network, consisting of core reserves, connecting corridors or linkages, and buffer zones. Only two core reserves are shown, but a real system may contain many reserves. Inner buffer zones would be strictly protected, while outer zones would allow a wider range of compatible human uses. In this example, an interregional corridor connects the system to a similar network in another bioregion. Matrix refers to the landscape surrounding the reserve network, but this is only true in the first stages of a wilderness recovery project in regions now dominated by human activity. Eventually, a wilderness network would dominate a region and thus would itself constitute the matrix, with human habitations being the islands. In regions where wildland is already the matrix, the inverted model should be implemented right away.

Figure 17- La matrice spatiale du *rewilding* « Cores – Corridors – Carnivores » (CCC) formalisée au début des années 1990 aux États-Unis.

Source : schéma extrait de R. F. Noss, 1992 – « The Wildland Project – Land Conservation Strategy », *Wild Earth*, numéro spécial, p. 15.

5.1.2-Les fondements scientifiques du *rewilding* américain et ses implications spatiales

La proposition du *rewilding* est donc intimement liée à une réinterprétation de la *wilderness* informée par la science. Précisément, la connaissance et les théories scientifiques sont considérées comme des aiguillons de l'action en matière de conservation de la nature et de lutte contre l'érosion de la biodiversité. Sur le plan scientifique, le *rewilding* américain est essentiellement élaboré à partir des bases théoriques de la biogéographie insulaire. En particulier, la Théorie des îles formulée dès 1967 par R. MacArthur et E. O. Wilson est intégrée en tant que postulat de la stratégie de ré-ensauvagement, étendant le registre d'application de la biogéographie insulaire aux échelles et espaces continentaux (Fraser, 2009). Y. Gunnell (2009) résume de manière synthétique et efficace cette théorie, je reprends ce passage *in extenso* dans l'encadré n°2.

Encadré n° 2 - Présentation synthétique de la théorie de la biogéographie insulaire (MacArthur et Wilson, 1967) extrait de Gunnell, 2009, p. 70 :

« Comme son nom l'indique, cette théorie s'applique avant tout aux îles. Dans le modèle de MacArthur et Wilson (1967), le taux d'immigration des espèces (I) s'équilibre avec le taux d'extinction des espèces (E), et, à ce point d'équilibre idéal, la composition en espèces peut se modifier sans cesse bien que le nombre d'espèces (S) reste constant. Il s'agit d'un équilibre stationnaire, et le taux auquel la composition en espèces change durant cet état d'équilibre s'appelle le taux de renouvellement (R). Les prévisions que l'on peut faire grâce à ce modèle simple sont nombreuses : (i) le nombre d'espèces à l'équilibre sera plus important sur les îles proches d'un continent que sur des îles éloignées ; (ii) R est plus faible sur des îles lointaines que sur des îles proches ; (iii) la décroissance de S est plus prononcée sur des grandes îles que sur des petites îles en fonction de la distance au continent ; enfin (iv) l'augmentation de S en fonction de l'aire est plus prononcée sur des îles éloignées que sur des îles proches d'un continent ».

La théorie de la biogéographie insulaire est consubstantielle de la naissance et de la structuration du champ de la biologie de la conservation à la fin des années 1960 (Johns, 2011). Elle continue à inspirer des recherches (Linglard et Blandin, 2006) et à alimenter des débats scientifiques voire des controverses socio-environnementales. Ainsi, dérivant d'un des piliers de la Théorie des îles (la loi mathématique aire-espèces), un point de dispute majeur est constitué par la taille critique qu'une aire protégée doit avoir pour garantir son efficacité en termes de protection de la biodiversité. Les biologistes s'écharpent depuis les années 1970 pour savoir s'il convient d'établir une grande aire protégée ou bien plusieurs de plus petite taille pour atteindre cet objectif. Ce débat, a pris la forme d'une véritable controverse résumée par l'acronyme SLOSS (*Single Large Or Several Small*, cf. Simberloff, 1986 ; Quammen, 1997). Ce débat, comme le démontre Y. Gunnell (cf. Gunnell, *ibid.*, p. 72-77, puis 89-93) révèle des clivages d'ordre méthodologique et ontologique en écologie. Ainsi J. Diamond a adopté une approche inductive privilégiant, dans le cadre d'un modèle déterministe d'explication de la nature, le rôle clé de la compétition et de la niche. Cette démarche conduit J. Diamond à soutenir l'hypothèse de la plus grande richesse et viabilité des grandes réserves. Cette proposition est au cœur de la pensée du *rewilding*. Au contraire, le modèle stochastique défendu par D. Simberloff permet de fonder une critique de la théorie de la biogéographie insulaire en testant ses limites à partir d'une démarche hypothético-déductive. Par ailleurs, la médiatisation de la Théorie des îles et son application dans le champ de la conservation au-delà des milieux insulaires sont activement soutenues par les travaux de E. O. Wilson. La propension de ce dernier à présenter de manière très souple, en vue de renforcer le message d'alerte sur l'effondrement de la biodiversité, les données prédictives issues des modèles en fonction des circonstances et des audiences ciblées a été bien mise en évidence (Gunnell, *ibid.*, p. 73). Le *rewilding* et le champ de la biologie de la conservation sont sans cesse mis en tension par des objectifs qui s'avèrent être contradictoires ou du moins partiellement compatibles. En effet, il s'agit d'objectiver la crise écologique tout en ré-enchantant le rapport des humains à la nature ou encore d'ajuster des théories récentes, controversées, à des solutions opérationnelles souvent radicales et dont les effets sont mal évalués.

-Cœur sauvage et modèle de conservation radioconcentrique

D'une manière générale cette pensée étasunienne des ré-ensauvagement à large échelle repose sur le modèle dit des trois C : Cœur (core), Corridor, Carnivore. À première vue, la structuration spatiale des espaces du *rewilding* s'inscrit dans la filiation des modèles d'organisation radioconcentrique qui articulent des zones cœurs, des zones tampons et des zones de transition. Johns (2011), dans sa définition du *rewilding*, fait explicitement référence au modèle spatial établi dans le cadre du programme *Man and Biosphère* de l'UNESCO à partir du début des années 1970 et consolidé au milieu des années 1980. Cependant, Adel Selmi (2007) a mis au jour de manière précise la trajectoire historique de construction de ce modèle concentrique et de ses déclinaisons

en soulignant le poids des expériences coloniales¹⁰². Ce modèle est déjà adopté très largement dans le déploiement des aires protégées à l'échelle internationale, le cas français ne déroge d'ailleurs pas, en première analyse, à cette organisation (Alban et Hubert, 2013). Toutefois, ce qui change fondamentalement dans la proposition de ré-ensauvagement fondée sur la biologie de la conservation, c'est le sens et la fonction attribués aux différents composants du modèle. En particulier, la zone tampon n'est pas ici entendue comme un simple espace d'amortissement des activités humaines ayant pour seule vocation de protéger le cœur. La zone tampon a une double fonction écologique et stratégique. Sa fonction écologique vise à fournir un espace plus vaste nécessaire à la sécurisation des populations de prédateurs, animaux très exigeants sur plan de l'utilisation de l'espace. Les zones tampons contribuent également à assurer la connectivité entre milieux qui permettent d'ancrer plus facilement les corridors devant relier les différentes zones cœurs à l'échelle régionale puis continentale. De plus, sur le plan stratégique, les zones tampons sont pensées en tant qu'espaces potentiels d'extension des cœurs. Le modèle concentrique du *rewilding*, complété par la mise en réseau formalisée par des corridors est « expansionniste ». Autrement dit, l'organisation dynamique du *rewilding* repose sur une logique de conquête et de front, j'y reviendrai plus loin dans ce mémoire.

-Corridors : défragmenter et reconnecter les écosystèmes

Le *design* spatial du *rewilding* met en jeu un troisième élément clé : le corridor. Les contributions de référence en langue française sur cette notion ont été publiées par les géographes Estienne Rodary (2019), Céline Clauzel (2020) et la spécialiste du droit de l'environnement Marie Bonnin (2008). Selon cette dernière, l'importance de cette notion est telle qu'elle caractérise un troisième temps de la conservation de la nature émergeant dans le courant des années 1990. Ce temps des corridors succéderait ainsi aux deux premières séquences centrées sur la notion d'espèce puis d'habitat et qui auraient essentiellement mobilisé, sur le plan opérationnel, l'articulation de noyau (cœur) et de zone tampon. La notion de corridor est au cœur d'une stratégie d'établissement de réseaux écologiques. La conservation de la nature associe donc deux modalités spatiales, la première étant de nature aréolaire et la seconde réticulaire. Corridor et réseau sont, du point de vue de la biologie et de l'écologie des paysages, des outils permettant de pallier les effets de fragmentation des milieux et d'isolement des populations, animales en particulier. De manière explicite, M. Bonnin (2008) identifie trois fondements théoriques principaux du corridor écologique. Le premier relève de la Théorie des îles décrites ci-avant, le second prend source dans la Théorie des métapopulations (dispersion, tâches d'habitat ; cf. Levin, 1969) et le troisième est constitué par le champ englobant de l'écologie du paysage. L'écologie du paysage se structure de manière décisive dans les années 1980 (Forman et Godron, 1986) et tire parti des deux premières théories citées. L'écologie des paysages étudie les effets de structure (matrices, tâches, lisières, corridors) sur les populations animales. Le corridor est avant tout pensé par les biologistes et les écologues du paysage comme une infrastructure naturelle garantissant tous les déplacements utiles à la pérennisation et au développement des populations animales (migrations de longue portée, diffusion, repli – refuge, mobilité ordinaire).

Dans cette perspective, le maintien ou le rétablissement de la connectivité doit aussi assurer l'évolution des espèces sur le temps long (brassage génétique, coévolution). La biologie de la conservation et les projets de *rewilding* envisagent le corridor non plus seulement comme un moyen de rapiécer localement les milieux fragmentés mais comme un élément d'une colonne vertébrale d'un réseau écologique d'échelle continentale (Soulé et Gilpin, 1991). Cette approche par le biologique du corridor s'est par ailleurs hybridée dans la pensée aménagiste avec celle

¹⁰² Le chapitre 6 permettra de revenir sur la notion de « réserve intégrale », précisément forgée dans le contexte colonial français dans les années 1920, et qui caractérise souvent tout ou partie des zones centrales des modèles d'aires protégées radioconcentriques.

portant sur les *greenways* et ce que l'on désigne désormais en France par l'expression « trame vertes et bleues » (Cormier, 2010 et 2014). La notion de corridor, dont l'emploi se décline désormais à toutes les échelles, fait donc désormais partie de la panoplie de l'aménageur mais dans une version « soft » et paysagère : il ne s'agit pas nécessairement de calibrer ces trames pour permettre la libre circulation des ours, des loups ou encore des pumas, comme cela est très explicitement avancé par les pionniers du *rewilding* nord-américain. Précisément, le quatrième terme clé du *rewilding* tel qu'élaboré initialement en Amérique du Nord est celui de « carnivore ».

-Le rôle des (grands) carnivores

La mise en avant du rôle clé des grands carnivores dans la conception des projets de *rewilding* est fondée sur plusieurs considérations. Premièrement, les biologistes de la conservation impliqués dans la configuration initiale du ré-ensauvagement à large échelle défendent avec vigueur l'importance des processus *top-down* dans la structuration et la régulation des écosystèmes. Dans cette perspective, les interactions trophiques au sein des écosystèmes sont orientées par les rapports entretenus entre des prédateurs (les consommateurs) et des proies. Ces régulations *top-down* sont considérées comme particulièrement déterminantes par rapport à celles, *bottom-up*, liées aux conditions abiotiques. Cette approche est désormais identifiée dans la littérature spécialisée par la désignation « *trophic rewilding* ». Dans les travaux de synthèses récents (Svenning, Munk et Schweiger, 2019), c'est l'ensemble de la mégafaune qui est prise en considération, aussi bien les grands herbivores que les carnivores. Ces auteurs nuancent quelque peu la dimension prépondérante des régulations *top-down* dans le fonctionnement et la dynamique des écosystèmes. Toutefois, ils défendent bien l'idée d'une attention particulière à ces processus trophiques en insistant sur le fait qu'ils ont été souvent négligés conduisant ainsi à la généralisation d'écosystèmes « boiteux », fragilisés, et ne répondant pas au critère d'intégrité. Aux États-Unis, les pionniers du *rewilding* se sont avant tout focalisés sur les grands carnivores (Soulé et Noss, 1998 ; Foreman, 2004). Ces derniers sont décisifs dans l'ajustement des échelles de conception et de mise en œuvre des projets. Ainsi, R. Noss (1992, p. 19) associe spécifiquement le traitement de l'enjeu de l'importance spatiale des espaces de conservation à la prise en compte des exigences des grands carnivores. Le biologiste fixe alors les échelles du *rewilding* dans le contexte nord-américain en se fondant sur des populations viables fixées à 1000 individus pour quelques grands carnivores (loups, carcajou, grizzly). Selon lui, l'espace de conservation nécessaire pourrait s'établir entre 80 et 100 millions d'hectares, soit bien au-delà des 1 à 10 millions d'hectares évoqués par Schonewald-Cox (1983) pour des populations réduites à 50 individus. Cette approche via l'intégration des carnivores contribue donc à rendre légitime l'établissement d'une stratégie de conservation d'échelle continentale (Soulé et Terborgh, 1999).

Deuxièmement, faire de nouveau de la place aux grands carnivores répond à une justification morale qui se loge dans le grand récit d'une dégradation continue des milieux depuis l'émergence des sociétés agricoles et plus spécialement en Amérique du Nord, depuis l'arrivée des colons européens. On retrouve bien la mise en jeu de la responsabilité morale des humains dans la conception de *trophic rewilding* présentée par Svenning, Munk et Schweiger (2019), lesquels insistent sur la longue portée temporelle de l'impact anthropique sur les populations de grands carnivores et sur la mégafaune en général. Dans cette perspective, la transition Pléistocène / Holocène est interprétée comme une première période décisive dans la réduction par les sociétés humaines de ces populations animales. Les grandes accélérations historiques, dont celle propre à ce que l'on désigne par l'anthropocène (pour une approche critique : Bonneuil et Fressoz, 2015 ; Alexandre *et al.*, 2020 ; Guyot-Tephany, 2020), renforcent encore le poids de la responsabilité humaine dans l'effondrement de la mégafaune et des grands carnivores en particulier (Chansigaud, 2013). De ce récit découle une éthique du rétablissement qui peut être entendue

tout à la fois comme un acte de réparation voire de rédemption et comme un moyen nécessaire à l'évitement d'un effondrement total de la biodiversité terrestre.

Enfin, troisièmement, au-delà des considérations écologiques, cette vision du ré-ensauvagement et de la *wilderness* intègre la présence inconditionnelle d'une animalité pouvant susciter la crainte voire la peur. Nous pourrions utiliser par analogie la notion « d'écologie de la peur » forgée en biologie et qui participe de la justification scientifique de leur ré-introduction (Brown *et al.*, 1999 ; Laundré *et al.*, 2010). En ce sens, orphelin des grands prédateurs, les écosystèmes seraient impactés par l'atténuation des situations d'insécurité des proies dont le comportement évoluerait (temps de présence dans un espace particulier, intensité et fréquence des prélèvements alimentaires, reproduction, etc.). Par analogie, une *wilderness* « aseptisée » ne permettrait plus une expérience totale du sauvage pour les humains dont « l'agir sans peur » – caractérisant un manque d'humilité vis-à-vis de la nature (de la Création ?) – induirait en retour de nouvelles atteintes écologiques. Par ailleurs, en filigrane, on comprend bien que les espaces sauvages rêvés par les *rewilders* ne sont pas formatés pour les enfants ou pour les touristes en baskets.

5.1.3- Les pionniers du *rewilding* sont-ils révolutionnaires ou bien réactionnaires ?

Les pionniers du *rewilding* portent en eux une approche genrée et virile de la nature. Le caractère brut du personnage de Hayduke, héros de l'œuvre d'E. Abbey, « *Le gang de la clé à Molette* » (1975), illustre de manière caricaturale cette posture. En cela, les acteurs pionniers du *rewilding* en Amérique du Nord s'inscrivent davantage dans une continuité conceptuelle de la *wilderness* que dans un arrachement à une culture de la nature ou plus précisément de la confrontation expérientielle de l'être aux espaces sauvage. L'historien de l'environnement Andreas Malm (2018) démontre, selon un point de vue marxiste, que les mouvements environnementalistes contemporains tendent à s'éloigner d'un ancrage colonial, blanc et genré de la conception *du* sauvage et des modes d'intervention *sur* le sauvage. Cependant, A. Malm souligne le maintien sur les marges radicales de l'environnementalisme de certaines postures notablement réactionnaires parmi lesquels on retrouve D. Foreman ou encore le romancier anglais Paul Kingsnorth. D. Foreman incarne la fracture du mouvement environnementaliste étatsunien sur la question de l'immigration. Ce personnage clé de la promotion du *rewilding* a défendu de manière constante des positions très rudes sur la question de la (sur)population et plus spécifiquement depuis la fin des années 1990 sur celle de l'immigration. L'activiste, fondateur du *Rewilding Institute*, écrivait en 2013 dans le *Earth Island Journal* « *more immigration = more americans = less wilderness* », laissant peu de doutes sur son ancrage idéologique. Murray Bookchin (1987) avait très tôt identifié les risques de dérives sur les questions de population et de race associés à certains courants de la *deep ecology*. Par ailleurs, A. Malm (2018) rapporte les propos tenus par Paul Kingsnorth dans une chronique publiée dans le *Guardian* en 2017 : « *Pour un mondialiste, les murs frontaliers et les lois sur l'immigration équivalent à du racisme ou à un abus des droits de l'Homme. Pour un nationaliste — tel que lui — ils témoignent d'une communauté qui affirme ses valeurs* ». Selon cette mouvance précise, qui hélas existe, la défense du sauvage semble davantage relever de postures nationalistes et réactionnaires.

Il me semble important de rappeler, sans « jeter le bébé avec l'eau du bain » pour paraphraser le propos d'A. Malm (2018), les positionnements idéologiques qui sont associés à certains courants influents du *rewilding*. Ainsi, on reproche souvent à cette vieille garde néo-préservationniste une approche réactionnaire du rapport au sauvage. Les dérapages sexistes et racistes ont donné lieu à des critiques sévères et ont alimenté des clivages très nets au sein du monde de la conservation, en particulier aux États-Unis. Les récurrentes prises de positions anti-immigration de D. Foreman (*ibid.*) ont entraîné son départ du *Sierra Club* dont il était membre. Les soubassements idéologiques et culturels qui orientent les représentations et l'action de ré-ensauvagement ne peuvent pas être occultés et ce d'autant plus que la vision globale défendue repose autant sur ces

éléments que sur une argumentation scientifique. Par ailleurs, l'arrimage du nationalisme blanc à une forme très spécifique de l'écologisme américain donne actuellement lieu à de nouvelles radicalisations anti-immigrations (Saumon, 2019)¹⁰³. Afin de donner une chance au potentiel du ré-ensauvagement, il me semble nécessaire de l'arracher d'une manière claire à ses ancrages idéologiques les plus sombres qui ne peuvent être niés.

Plus largement, cette mouvance pionnière et radicale du *rewilding* est caractérisée par de nombreuses tensions internes et paradoxes. En effet, ses promoteurs s'inscrivent historiquement dans la filiation des combats en faveur de la préservation de la *wilderness* tout en engageant une critique de son orientation esthétisante. Les *rewilders* s'indignent d'une stratégie institutionnelle fondée sur la mise en spectacle de la nature. Celle-ci serait – de manière restrictive – donnée à voir aux touristes dans des réduits inadaptés à l'expression du sauvage et inopérants face à la lutte contre l'érosion de la biodiversité. La critique de l'efficacité de la stratégie institutionnelle, forte au début du projet, s'est trouvée quelque peu atténuée dans les dernières prises de position des militants, y compris celles de D. Foreman (2004) qui reconnaît désormais l'intérêt de l'existence des parcs nationaux et des zones de *wilderness*. À cette ambivalence vis-à-vis des politiques publiques et de l'action des institutions en matière de conservation s'ajoute une approche à géométrie variable de la *wilderness*. Si les activistes ont affiché très tôt leur souhait de s'affranchir d'une interprétation classique, paysagère et (trop) culturelle de la *wilderness*, ils y demeurent eux-mêmes très attachés et se trouvent sur le front (Foreman, 2000 ; Wolke, 2014 ; Kidner, 2014, Soulé, 2014 ; Crist, 2019) dès lors que l'idée est appréhendée de manière critique dans le champ des sciences humaines et sociales notamment (Bookchin, 1987 ; Cronon, 1995 ; Hintz, 2007 ; Callicott, 2010 ; Marris, 2011).

De même, le rapport au temps qui sous-tend la conception du sauvage des *rewilders* radicaux nous semble être semé de chausse-trapes. Le regret de la trajectoire de développement à l'échelle planétaire alimente une vision uchronique (*et si...*). Bien qu'ils s'en défendent, il existe bien dans le discours des militants du *Wildland Networks* une nostalgie d'une nature sauvage dont le libre cours n'aurait pas été contraint de manière significative par les sociétés humaines. Pour les États-Unis, comme évoqué précédemment, le point de repère de l'arrivée des colons européens sur le continent est mobilisé par D. Foreman (2004, 2014) dans sa suggestion fictionnelle. Cependant, lorsqu'il convient de déterminer non plus un point de bascule dans la trajectoire d'artificialisation des milieux, mais une période de référence sur le plan des modes d'habiter, c'est celle du pré-néolithique qui est retenue (Manes, 1991, p. 424¹⁰⁴). Pensé comme une stratégie de transition, le *rewilding* est conçu comme un amorçage de processus qui ne pourraient pleinement aboutir qu'à la suite d'une décroissance de la population humaine. Les *rewilders* fondent leur idéal planétaire sur une nature sans les hommes ou tout du moins avec le moins d'hommes possible. Surpopulation, faute morale associée à la dégradation écologique, incapacité des sociétés humaines à cohabiter avec le reste du vivant : l'Homme se trouve souvent dans le viseur de ces *rewilders* radicaux et en retour, ils sont alors épinglés pour leur misanthropie. Celle-ci est parfois totalement assumée, notamment dans les pages les plus sinistres du journal d'*Earth First!* à la fin des années 1980¹⁰⁵.

¹⁰³ Voir également, l'article publié dans la revue *Mother Jones* puis dans le *Guardian* : <https://www.theguardian.com/environment/2019/aug/15/anti>

¹⁰⁴ Christopher Manes rapporte dans son ouvrage les propos tenus le 9 juillet 1987 par John Davis, l'un des fondateurs du *Wildlands Project* lors d'une interview donnée à Mike Roselle. Il y a sans aucun doute une dimension provocatrice dans ces propos, mais on sait également que le retour au Pléistocène est aussi très sérieusement défendu par d'autres penseurs du ré-ensauvagement tel que Paul Shepard (2013, version française « Retour aux sources du Pléistocène » initialement publié en 1998, sous le titre « *Coming Home to the Pleistocene* »).

¹⁰⁵ Je pense en particulier aux nombreuses saillies de Christopher Manes dans le journal d'*Earth First!*, publiée sous le pseudonyme de *Miss Ann Thropy* entre 1985 et 1987. Christopher Manes est également connu pour son ouvrage « *Green Rage : radical environmentalism and the unmaking of civilization* », publié en 1990.

Sur un autre plan, celui du contenu du sauvage, autrement dit de sa composition biologique, le *rewilding* radical intègre le rôle déterminant des régimes de perturbations et du changement climatique sans toutefois renoncer à des critères de pureté des écosystèmes¹⁰⁶ qui doivent être « intègres » et laisser le moins de place possible aux espèces allochtones. Le brassage planétaire (Clément, 1996), fruit des mobilités naturelles, des circulations humaines et amplifié par le changement global télescope de plein fouet la vision initiale de ces *rewilders*.

5.2-Les premières expériences en Amérique du Nord

Les discussions au sujet du *rewilding* (dans sa version première) participent à l'alimentation de nombreux champs de bataille qui animent l'environnementalisme nord-américain, dont certains se développent à l'échelle internationale. On peut citer – sans même chercher à être exhaustif – les disputes relatives à l'idée du sauvage et de la *wilderness* (Bookchin, 1987 ; Stoll, 2001, Callicott et Nelson, 1998 ; Nelson et Callicott, 2008), les modalités de sa conservation, la possibilité de sa restauration, les échelles de temps et d'espace à considérer, le *design* des aires protégées, les éthiques qui fondent l'action de conservation, les enjeux politiques et sociaux de sa mise en œuvre, etc. Chacun de ses sujets compose l'écheveau d'une controverse qui met aux prises des courants antagonistes. Dans ce contexte tumultueux, comment l'idée du *rewilding* a concrètement été mise en œuvre ? Et en retour, comment les premières expérimentations de terrain ont-elles contribué à faire évoluer la vision du *rewilding* et ses principes techniques ?

5.2.1- De la définition des *wildways* continentaux aux initiatives de restauration écorégionales

La *Wilderness Recovery Strategy* portée par le *Wildlands Network* intègre, à partir du milieu des années 1980, la logique de corridor depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle continentale (méga-liens). R. Noss (1985, p. 18-19) traduit cette nouvelle dimension dans le cadre du plan visant à la restauration de la population de panthères en Floride (figure 18). Parallèlement, les acteurs de la conservation implantés dans l'Ouest des États-Unis, s'inspirant de cette nouvelle approche, déposent début 1990, de manière provocatrice, un projet de loi devant permettre la protection renforcée des Rocheuses via un système articulant zones cœurs, zones de transition et corridors. Ce projet appelé « *Northern Rockies Ecosystem Protection Act* » (*NREPA*) avait pour ambition de créer un peu plus de huit millions d'hectares de nouvelles aires de *wilderness* (Foreman, 2004 p. 161). Ce projet de loi régulièrement soumis jusqu'en 2003 ne sera jamais validé par le Congrès mais il servira de support à la mise au point de la première initiative de *rewilding* d'échelle continentale en Amérique du Nord connue sous la désignation « *Yellowstone to Yukon* » (*Y2Y*). Cette initiative, lancée en 1993, s'inscrit également dans la continuité des travaux scientifiques financés par *WWF* portant sur le suivi des déplacements, dans cette même région, de la louve « Pluie ». Les biologistes canadiens Paul Paquet et Diane Boyd ont démontré l'existence de corridors écologiques à grande échelle par la géolocalisation des déplacements de cette louve (Fraser, 2009, p. 17-19). Ces travaux ont connu une résonance médiatique dépassant la communauté des scientifiques et des acteurs de la conservation.

¹⁰⁶ Dave Foreman s'est défendu de cela (2014) en argumentant sur le fait que l'idée de l'aire de *wilderness* (qui diffère de notre point de vue de l'idée de *wilderness* tout court), n'implique pas par définition une absence totale de modifications anthropiques préalables. Dans les faits, Feldman (2005) et Cronon (1995) ont pourtant démontré que les services environnementaux en charge de la désignation des *wilderness areas* ont largement mobilisé ce critère de pureté (effective ou perçue). L'exemple des îles des Apôtres exploré par Feldman et Cronon puis récemment commenté par A. Gammon (2018) est particulièrement convaincant sur ce point.

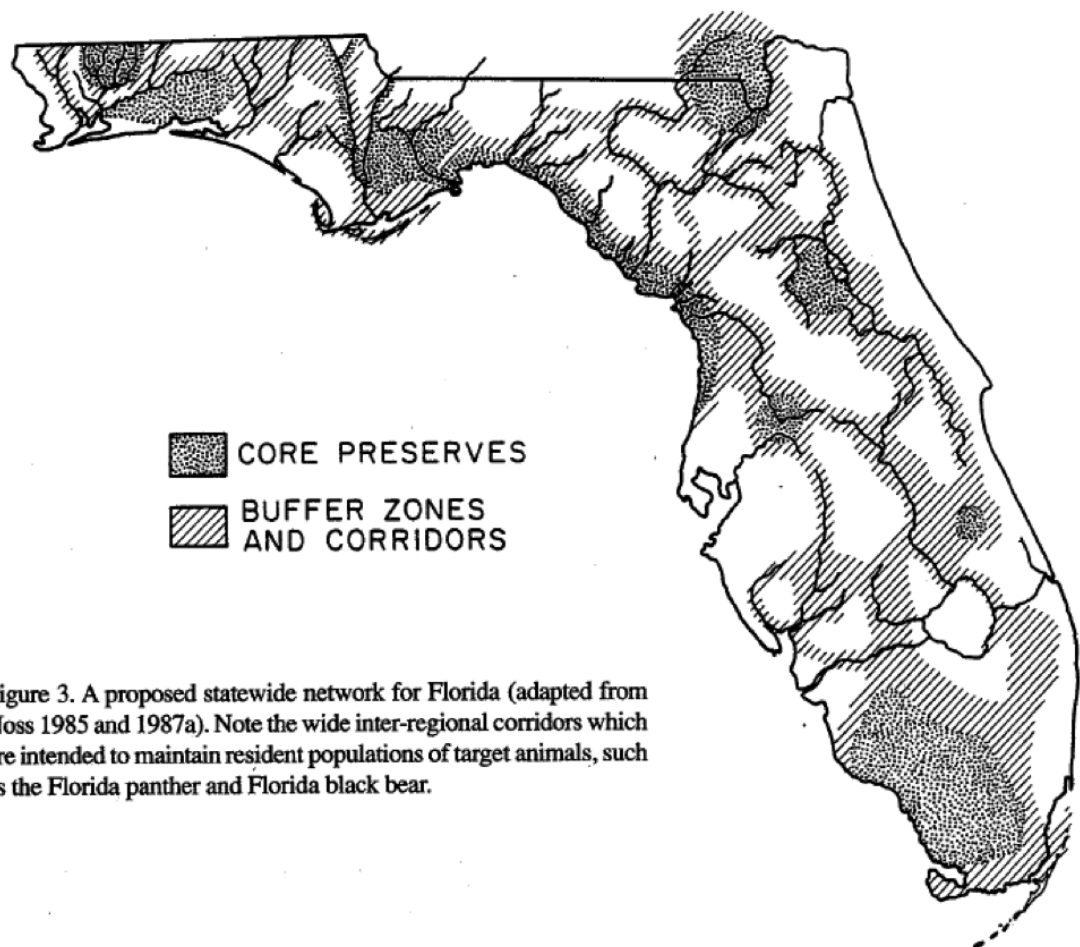


Figure 3. A proposed statewide network for Florida (adapted from Noss 1985 and 1987a). Note the wide inter-regional corridors which are intended to maintain resident populations of target animals, such as the Florida panther and Florida black bear.

Figure 18- Cartographie du projet de *rewilding* de la Floride établie par R. Noss (1985 - 1987).

Source : schéma extrait de R. F. Noss, 1992 – *The Wildland Project – Land conservation strategy*, *Wild Earth*, numéro spécial, p. 19.

Sur le plan des réalisations concrètes, après près de vingt-cinq ans d'existence, on note une efficacité plus nette côté canadien où a été étendu en 2009 le périmètre du Parc national de Nahanni et créé celui de Naats'ihch'oh en 2013. La superficie de ces aires protégées représente quatre fois celle couverte Yellowstone (Chester, 2006, p. 143). D'une manière générale, la connectivité écologique tout au long du méga-corridor Y2Y est optimisée par des dispositifs fonciers – essentiellement fondés sur les terres publiques – et des accords de conservations variés. Les actions d'aménagement les plus régulièrement mises en œuvre sont des équipements routiers permettant le passage de la grande faune. De plus, des actions de restauration écologique et de désaménagement ont été entreprises¹⁰⁷. Ainsi, par exemple, une quarantaine de kilomètres de routes ont été déclassées afin de ne plus permettre de circulation motorisée. Selon l'association Y2Y, un travail assez considérable a été engagé afin d'améliorer les relations entre la grande faune et les habitants. Au-delà des réalisations concrètes en matière de conservation, il convient de souligner que ce projet constitue une véritable matrice pour le mouvement de *rewilding* à l'échelle internationale. En effet, sa configuration sur le plan de la définition des objectifs, de l'organisation des acteurs ou encore des modes de communication mobilisés a été largement

¹⁰⁷ Pour un bilan de l'action engagée au titre de l'initiative Y2Y, on peut se référer à la synthèse datant de 2014. Pour plus de précisions : <https://y2y.net/work/impact/>

répliquée par la suite. Le positionnement de l'initiative vis-à-vis des grands réseaux de la conservation et des organisations de la préservation de la *wilderness* et du développement du *rewilding* est très représentatif de ce qui a pu être observé ailleurs, en Europe notamment. Le travail idéologique et la présentation globale de la pensée du *rewilding* sont pris en charge par des organisations nationales et internationales. En premier lieu intervient ici le *Rewilding Institute*. En amont, à un niveau international, la pensée du *rewilding* est très liée à la plateforme de la *deep ecology* mise au point par A. Naess et G. Sessions dès 1984 et aujourd'hui portée par la *Foundation for Deep Ecology* dont la présidence a longtemps été assurée par la famille Tompkins. La *Wild Foundation* complète le haut de ce dispositif en assurant la diffusion de la conception nord-américaine de la *wilderness* et de la biologie de la conservation. Le volet opérationnel du *rewilding* continental (ndlr : nord-américain) est toujours pris en charge par le *Wildlands Network* qui s'attache essentiellement à affiner la cartographie et le *design* des méga-corridors désormais identifiés en tant que *wildways*. Au niveau de chacun de ces corridors, plusieurs niveaux d'action emboîtés apparaissent. À l'échelle du corridor, une initiative, souvent bien identifiée par un acronyme, élabore le schéma d'ensemble et fédère au niveau inférieur, selon une approche écorégionale, des actions concrètes portées sur le terrain par des acteurs de la conservation qui, eux-mêmes, mobilisent le plus souvent des soutiens locaux. L'exemple du *Western Wildway Network* (figure 19), qui intègre au nord l'initiative Y2Y, illustre bien cette articulation des niveaux d'échelle et d'action.



Figure 19- Carte du *Western Wildway Network* (*Wildland Network*) qui intègre spatialement l'initiative *Yellowstone to Yukon*.
Source : *Wildland Network*, cartographie K. Menke – GISP – *Bird's Eye View*, 2017.

5.2.2- Vers une mise en récit du *rewilding* continental : fédérer les acteurs de la conservation et faire adhérer les gens à une « belle histoire »

L'initiative Y2Y qui démarre en 1993 découle donc très clairement de la vision du *rewilding* et de la *wilderness* proposée par la mouvance du *Wildlands Network*. À cette échelle, les promoteurs du ré-ensauvagement jouent sur deux ressorts argumentatifs et communicationnels. Premièrement, les promoteurs de Y2Y insistent toujours sur la légitimité conférée par la science à la conservation à large échelle¹⁰⁸. Notons que le terme de *rewilding* n'est pas systématiquement utilisé par les porteurs de projet qui semblent lui préférer l'enseigne générique plus lisse de *large landscape conservation*. Deuxièmement, c'est le ressort émotionnel qui joue un rôle nouveau et décisif dans la présentation de l'initiative : il s'agit de susciter une large adhésion populaire. Né dans le monde de l'engagement radical et subversif, le *rewilding* tend à prendre le statut d'une superproduction qui vise désormais un public élargi. L'écologiste canadien Harvey Locke, qui a joué un rôle majeur dans le lancement de Y2Y, a largement contribué à activer ce deuxième levier fondé sur la charge émotionnelle du sauvage et de sa reconquête. Celle-ci peut classiquement découler de processus anthropomorphiques qui accompagnent la valorisation, la réintroduction et le monitoring d'espèces emblématiques. La médiatisation du cas de la louve « Pluie » donne un bon exemple de cela. Harvey Locke qui a proposé l'appellation Yellowstone to Yukon reconnaît lui-même l'impact symbolique et médiatique d'une telle désignation qui embarque avec elle des imaginaires variés et puissants (Chester, 2006¹⁰⁹ ; Fraser, 2009). Ces imaginaires sont associés aux paysages des Rocheuses, aux animaux emblématiques qui les parcourent (dont le grizzly) mais également à la mémoire des expéditions historiques (MacKenzie, 1789 et 1793 ; Lewis and Clark, 1804 et 1806). De plus, la monumentalité de la nature protégée dans la dizaine de parcs nationaux qui jalonnent ce vaste espace transfrontalier constitue des sources actives d'alimentation de ces imaginaires. Enfin, la région est caractérisée par la présence d'une trentaine de communautés amérindiennes (*First Nations* et *Native Americans*). Cette dernière dimension prend un intérêt particulier dans le contexte canadien qui voit se développer les initiatives dites de « réconciliation » instaurant un renouvellement des relations entre les canadiens et les populations autochtones (Hébert, 2019).

Le deuxième ressort communicationnel est donc celui de l'émerveillement généré par le monde sauvage et appelle à une réalisation individuelle et collective par la participation à sa restauration. Dans le cadre d'initiatives stratégiques telle que celle de Y2Y, le *rewilding* devient donc, à cette échelle de présentation, moins abrasif. Savamment « marketée », la vision est propulsée numériquement via les sites web et les réseaux sociaux. On entre dans l'ère de la mise en scène digitale de la conservation du sauvage. Charles Chester (2006, p. 174-175) détaille avec précision la manière dont ont été conçu Y2Y et sa présentation. Ce formatage de l'initiative en une campagne de communication relève d'une stratégie de mise en récit revendiquée. Elle intègre subtilement une morale d'action. Ainsi, adhérer au projet et prendre part à cette histoire « inspirante », c'est faire ce qui est bien, comme l'exprime H. Locke interrogé par Chester (2006, p. 179) :

¹⁰⁸ Ainsi, un texte du 10 juillet 2020 publié sur le blog de Y2Y indique que depuis avril 2019, plus de 300 publications traitant directement ou bien évoquant l'initiative ont été inventoriés. Le crédit scientifique de la conservation à grande échelle qui sous-tend les activités de *rewilding* permet par ailleurs à H. Locke de contribuer à des expertises internationales dans le cadre de l'IUCN par exemple. Le texte complet est accessible ici : <https://y2y.net/blog/science-points-to-y2y-as-a-model/>

¹⁰⁹ La page suivante mobilise largement cette publication de Charles Chester (Université de Brandeis, Massachusetts) intitulée « *Conservation Across Borders – Biodiversity in an Interdependent World* » qui bien que datant de 2006 est celle qui, à ma connaissance, documente le plus précisément l'initiative Y2Y.

« *What Y2Y did, he continued [ndlr : Harvey Locke] was to create the intellectual, spiritual and emotional context – the story – within which people could see that creating large protected areas and connecting corridors was the right thing to do* ».

La production de l'émotion, via une large gamme d'outils communicationnels, est une activité à part entière pour les acteurs de cette forme de *rewilding*. Les mises en scène d'expériences du sauvage et d'actions engageant sa restauration mettent en jeu deux dimensions fondamentales : la figure du héros, souvent masculin et blanc, et celle de la communauté. L'individu et la communauté sont appelés à se réaliser et à s'inspirer à travers ces expériences du sauvage. La figure du héros fonctionne à différents niveaux au sein de ce mouvement de la conservation. Ainsi, l'origine de l'appellation Y2Y met en scène Harvey Locke autour du feu de camp en train d'écrire une trame du projet et qui, tout à coup, a l'intuition de tenir une idée forte, mobilisatrice, inspirante : « du Yellowstone au Yukon ». Selon moi, Harvey Locke, à travers cette anecdote rapportée par Chester (2006, p. 144), entre ainsi au panthéon des grands artisans de la défense du sauvage (Muir, Thoreau, Abbey – Foreman, etc.). Le *rewilder* héroïque peut susciter l'émotion du public en donnant davantage de sa personne. C'est le cas de John Davis qui s'engage dans la traversée sportive (marche, vélo, raft et canoë) du corridor en 2013. Cette randonnée, présentée au public via l'appellation « *Trek West* », permet d'une certaine manière à John Davis d'incarner le rôle du loup ou de l'ours confronté aux multiples obstacles qui entravent sa mobilité. Durant son voyage, le militant-aventurier rencontre et donne aussi la parole à d'autres héros. Il s'agit de personnages emblématiques du mouvement tel que D. Foreman et M. Soulé mais aussi d'acteurs de terrain et d'habitants rencontrés au fil de son périple. John Davis échange également avec des enfants, il leur enseigne en chemin sa leçon sur l'intérêt de la connectivité écologique et les sensibilise au récit de Y2Y. Ce périple donnera lieu à un film « *Born to Rewild* » réalisé en 2016 par Bryan Reinhart¹¹⁰.

La figure de la communauté comme modalité de mise en scène émotionnelle de la restauration du sauvage est quant à elle bien rendue par le documentaire « *Cascades Crossroads* » réalisé par Ted Gudowski en 2018¹¹¹. Ce film rend compte des efforts de coordination d'acteurs autour du projet d'équipement en passages grande faune de l'autoroute I-90 qui impose une discontinuité écologique nord-sud à la chaîne des Cascades (état de Washington). Les collectifs en jeu sont de deux ordres. Le premier rassemble une quarantaine d'organisations de conservation de la nature, dont le *Sierra Club* et le *Rewilding Institute*, coalisés dans le cadre d'une campagne visant à améliorer la connectivité de part et d'autre de l'autoroute. Le second collectif est constitué des acteurs à convaincre rassemblant les forces économiques, les services administratifs et la population (habitants et usagers de la route). Ces derniers sont directement intéressés par le projet d'ensemble puisque la mise en œuvre des franchissements pour les grands animaux doit contribuer à sécuriser l'autoroute en réduisant le risque de collision. La population riveraine de l'autoroute et en particulier celle du tronçon d'une vingtaine de kilomètre entre *North Bend* et *Easton*, a été sensibilisée aux enjeux de la connectivité écologique. Les jeunes scolaires ont été impliqués par le biais de concours artistiques sur l'intérêt des corridors. La *success story* de cette coalition (2004-2018) intègre l'acquisition de près de 15 000 hectares de terres par la collectivité et la mise en œuvre de plusieurs passages pour la faune. Le récit, soit le scénario du film, met en avant le dépassement des intérêts particuliers pour favoriser l'optimisation des circulations sauvages. Ici, le *rewilding* produit une histoire d'un cheminement « gagnant-gagnant ». Ces deux exemples peuvent être aisément rapprochés des modes d'*empowerment* fondés sur le levier

¹¹⁰ Le documentaire *Born to Rewild* peut être visionné sur le site du *Wildlands Network* : <https://wildlandsnetwork.org/born-to-rewild/>

¹¹¹ Le documentaire est disponible ici : <https://www.tedgrudowski.com/cascade-crossroads-documentary-film/>

émotionnel de l'image et de la mise en récit analysés dans le chapitre 2 au sujet des initiatives contemporaines de préservation des rivières sauvages.

Dans ce deuxième temps du déploiement du *rewilding* en Amérique du Nord, la composante de lutte politique propre à une organisation comme *Earth First!* tend à s'effacer – dans une présentation à la fois fictionnelle et opérationnelle – pour laisser place à un projet qui valorise, du moins dans les discours, une approche inclusive. Il n'est plus véritablement question de définir, à dire d'experts, les règles d'usages au sein des différents zonages de conservation. Au contraire, il s'agit d'élaborer ces règles, comme le contour des zonages, à partir de partenariats multi-acteurs, impliquant notamment les populations amérindiennes. Le *rewilding* n'est plus sensé être un projet porté par une poignée de militants radicaux extérieurs aux territoires concernés. À l'inverse, il doit prendre la dimension d'un projet collectif, voire – à l'échelle locale – d'un projet communautaire. Le rôle militant héroïque ancré dans la tradition classique et radicale de la conservation ne disparaît pas mais il évolue. Plus spécifiquement, dans la trajectoire du *rewilding*, le héros membre d'un gang factieux se mue en aventurier-communicant. Le collectif du « gang » se dilue dans des initiatives toujours plus larges, regroupant des profils militants très hétérogènes. Il serait faux de dire que la pensée des pionniers du *rewilding* était strictement ségrégative vis-à-vis des activités humaines, mais disons que sa composante inclusive était particulièrement limitée ! Au-delà d'un adoucissement dans la formulation de la vision et des propositions effectuées, on note que la plupart des considérations éthiques et idéologiques initialement mises en avant par D. Foreman, R. Noss et consorts sont absentes de la présentation de l'initiative Y2Y, du moins dans sa version actuelle. À titre d'exemple, il n'est plus question ici d'évoquer les enjeux de la démographie mondiale pour fonder la vision du projet. Le rappel de l'ampleur de la crise écologique planétaire et des enjeux propres à l'écorégion considérée suffit, via l'argumentation scientifique, à fonder moralement le projet. Toutefois, il ne faut pas s'y tromper, le radicalisme et l'idéologie n'ont pas été abandonnés par les penseurs du *rewilding* mais cela se joue sur d'autres scènes et au sein d'organisations spécifiques telle que le *Rewilding Institute*.

5.3- Diffusion, réinterprétations et controverses du *rewilding*

Le *rewilding* sort de la clandestinité par le biais de la mise en récit et sous la forme adoucie de la conservation à large échelle. Connecter et reconnecter sont des motifs qui transcendent la position biocentrique. Cependant, cette réorientation ne permet pas véritablement de répondre aux critiques et aux contestations locales. La diffusion du *rewilding*, même dans le contexte nord-américain, est fragilisée par la prétention de son ambition spatiale. Cette vision du réensauvagement n'est pas autre chose qu'une proposition de planification spatiale impliquant zonages, changements d'affectation des terres et de leurs règles d'usages et d'accès, désaménagement, nouvelles formes de cohabitations avec les animaux, etc. Le *rewilding* contient une politique de l'espace. Les échelles envisagées suscitent d'emblée des critiques relatives à leur caractère néo-colonialiste et impérialiste, en particulier lorsque les projets sont appliqués en dehors des terres publiques et à fortiori lorsqu'ils s'exportent au-delà des frontières nord-américaines, dans les pays du Sud. Contrairement à ce que les promoteurs avaient imaginé, dans un premier temps du moins, le *rewilding* ne suscite pas une forte adhésion des acteurs locaux. Les initiatives telles que Y2Y ne rencontrent pas seulement l'opposition de coalitions réactionnaires, comme celle issue du mouvement *wise use* aux États-Unis (Chester, 2006 ; Rudaz, 2009). En effet, les communautés autochtones amérindiennes ne sont pas immédiatement séduites par la projection sur leur territoire d'une planification préconçue. Le *rewilding* rencontre donc des résistances. Il se diffuse rapidement sur le plan médiatique mais de manière plus chaotique dès lors qu'il s'agit de passer de la « belle histoire » à la mise en œuvre concrète de plans régionaux. Pourtant, la diffusion internationale de l'idée du *rewilding*, dans une forme déjà édulcorée au regard de la conception initiale, se déploie à l'échelle internationale via les projets de corridors

écologiques. Fraser (2009) consacre une large partie de son ouvrage de synthèse à ce mode de diffusion qui correspond à une phase d'ajustement de la conservation internationale. Cette phase traduit d'une manière plus nette l'intégration des principes scientifiques de la biologie de la conservation et est – du moins dans les discours – marquée par un tournant inclusif (Rodary, 2003 ; Mace, 2014).

5.3.1-*Les grands herbivores, supports de nouvelles conceptions du rewilding*

La conception *cores, corridors, carnivores* (CCC) établie dans le cadre du *Wildlands Project* influence de manière précoce certains acteurs de la conservation en Europe. C'est le cas notamment de Alan Watson Featherstone (Taylor, 2011) qui a initié le projet *Trees For Life* au Royaume-Uni dès le milieu des années 1980, ou encore de l'environnementaliste anglais Peter Taylor qui fait explicitement référence au cadre de pensée nord-américain du *rewilding* dans ces travaux (2011). J'analyserai plus spécifiquement ce processus d'importation et d'adaptation du *rewilding* en Europe dans le chapitre 7. Toutefois, il convient de souligner dès maintenant qu'un acteur influent comme Peter Taylor (2004, p. 1) propose, au Royaume-Uni, de séquencer en trois temps le réensauvagement, en priorisant (1) la restauration de la végétation sur le rétablissement de population de grands herbivores (2), puis (3) en engageant la réintroduction des grands prédateurs. Cette suggestion ouvre le champ à une autre conception du *rewilding* qui partage les grands principes contenus dans la version CCC mais tend à substituer au rôle des carnivores celui des (grands) herbivores. Cet ajustement de la conception du *rewilding* serait justifié par des considérations écologiques. L'absence de populations viables et diversifiées de grands herbivores sauvages contraindrait la réalisation de l'option idéale du rétablissement de la chaîne trophique par le haut, c'est-à-dire par la réintroduction des grands carnivores. De plus, en Europe cette conception herbivoriste du *rewilding* fait écho aux actions, largement adoptée depuis une trentaine d'années, de restauration écologique de milieux ouverts ou semi-ouverts par l'introduction d'herbivores rustiques¹¹² ou plus classiquement en recourant aux troupeaux domestiques (Lizet et Daszkiewicz, 1995 ; Lizet, 1997 ; Donadieu, 1998 ; Bergues, 2000 ; Pellegrini, 2004 ; Granjou et Mauz, 2012). D'autre part, et de manière plus décisive encore sur le plan de la configuration européenne du *rewilding*, le rôle des herbivores sauvages se trouve au cœur des recherches et expérimentations conduites aux Pays-Bas à partir du milieu des années 1980 aboutissant à la mise en place d'une nouvelle doctrine de conservation, le *nature development* (Bearselman et Vera, 1988). Cette approche qui met en avant les rôles des grands herbivores sur la structure et la dynamiques des milieux est très largement fondée sur les recherches pilotées par l'écologue Frans Vera qui teste ses hypothèses dans le laboratoire grandeur nature constitué par le polder d'Oostvaardersplassen (OVP). Enfin, la fonction centrale des grands herbivores se trouve travaillée au sein de la vision extrême du « *Pleistocene Rewilding* », envisagée selon des formes différentes en Sibérie puis aux États-Unis (Donlan, 2005). Je précise ci-après les sources principales de cette interprétation herbivoriste qui a connu un fort développement en Europe au cours des vingt dernières années.

-Le « *pleistocene rewilding* »

Le *rewilding* fait récit et s'alimente lui-même de ses propres histoires, jouant avec les mythes et mettant en scène des personnages héroïques. Le *rewilding* est une pensée de rupture qui offrirait un nouveau chemin Terrestre. C'est dans cette perspective narrative que je propose d'étudier le cas du *pleistocene rewilding*. Cette approche apparaît selon deux formulations différentes à partir de

¹¹² Bernadette Lizet (1995) a particulièrement travaillé sur l'utilisation des chevaux Tarpan / Konik Polski dans le champ du génie écologique. Elle utilise l'expression de « brouteurs archaïques » pour qualifier ces herbivores rustiques enrôlés dans une mission de gestion des milieux. Patricia Pellegrini (2004) a de son côté exploré les modalités et enjeux de la mobilisation des bovins rustiques, ouvrant la voie au développement de l'écopastoralisme.

la fin des années 1980, en Sibérie puis, plus tardivement, en Amérique du Nord au milieu des années 2000. La première version de ce type de ré-ensauvagement résulte de l'expérimentation conduite par l'écologue russe Serguey Zimov en Sibérie, visant à reconstituer l'écosystème prairial type « steppe à mammoths », caractéristique de la zone arctique durant une partie du Pléistocène. Cette première formulation est fondée sur une expérience de terrain dans un espace dédié et partiellement clôturé, connu sous le nom de Parc du Pléistocène depuis 1996 (planche 11). Assez classiquement, l'expérience de S. Zimov conduite sur les rives de la rivière Kolyma est, dans un premier temps, essentiellement fondée sur la ré-introduction de grands herbivores. Selon Zimov (2005), la privation de l'écosystème sibérien de sa mégafaune depuis la fin du Pléistocène (12 000 BP) l'a conduit sur une trajectoire de dégradation continue. Le projet consiste donc à réparer l'écosystème en recourant à la translocation des espèces qui sont le moteur de la dynamique steppique. Parmi les espèces clés se trouvent donc le mammoth laineux définitivement disparu entre 2000 BP et 3600 BP (Andersen, 2017). Selon cet écologue, les puissants changements climatiques qui marquent cette période n'auraient pas été décisifs dans l'extinction de l'espèce qu'il associe davantage à l'action anthropique. Le projet initial débute en 1988 par l'introduction de quelques chevaux iakoutes, de bœufs musqués, puis de bisons européens. Cette première tentative, menée dans le contexte d'effondrement politique de l'Union Soviétique, échoue. S. Zimov se concentre alors sur le sauvetage de la station scientifique du nord-est sibérien établie en 1977. Cependant, le projet rebondit assez rapidement au début des années 1990. Une équipe internationale dédiée à la mise au point de son plan de restauration écologique est constituée. Cette équipe comprend deux chercheurs américains issus de l'Université de l'Alaska ainsi que des biologistes canadiens. Cette relance du projet aboutit à la création du Parc du Pléistocène en 1996. Dès 1998, le projet fait l'objet d'un traitement médiatique international. Par exemple, il est traité dans un article d'actualité du magazine spécialisé *Science*. À ce stade déjà, l'ambition du projet n'est pas seulement écologique, il s'agit également de proposer au public des séjours permettant une expérience unique d'un « Serengeti sibérien ». Le territoire concerné est marqué par des processus de déprise (industries minières, camps militaires), son délaissement relatif favorise l'implantation du projet soutenu par le gouvernement russe qui lui attribue un espace de 144 km².

La réaction de la communauté scientifique à ce projet spectaculaire est relativement mitigée. Les critiques vont s'accroître à partir de 2013 lorsque S. Zimov va se rapprocher des généticiens spécialisés dans les expériences de dé-extinction. Si le biologiste George Church (Université d'Harvard) n'est pas en mesure de recréer le mammoth laineux, en revanche, il engage des manipulations visant à modifier le génome de l'éléphant d'Asie afin de produire une créature se rapprochant des caractéristiques de l'animal éteint. À l'opposé de l'idéologie du laisser-faire et de la libre évolution, cette expérience de *rewilding* bascule dans l'imaginaire d'une écologie à la Frankenstein animée par des apprentis sorciers (Oliveira-Santos et Fernandez, 2009). Elle tend à s'inscrire dans un autre récit anthropocénique, celui de la géoingénierie (Bonneuil et Fressoz, 2015 ; Neyrat, 2016). D'ailleurs, habilement, S. Zimov et son fils Nikita, qui prend progressivement en charge la gestion du site, ont reformulé les objectifs du parc en tant que projet d'atténuation du changement climatique depuis le début des années 2000 (S. Zimov, 2005). Ainsi, le site web du parc affiche dès sa page d'accueil la mention suivante : « *Pleistocene Park – Restore high productive grazing ecosystems in the Arctic and mitigate climate change* ».



1 : Depuis 1996, Zimov père et fils, en collaboration avec des scientifiques américains, développent une expérience de *rewilding* mobilisant l'état de référence du Pléistocène afin de rétablir l'écosystème steppique et de lutter contre le changement climatique. L'opération s'accompagne d'une tentative de re-fabrication d'une espèce éteinte, le mammoth laineux.

2 : Le projet utilise également des espèces analogues comme ces bisons réintroduits en 2019 en provenance d'élevages danois.

3, 4 : La dé-domestication nécessite la délimitation d'espaces clos emboîtés.

Sources: 1- C. Sedwick, 2008 ; 2-4 - documentation du parc du Pléistocène (site web) <https://pleistocenepark.ru>

Planche 11- Le parc du Pléistocène – Dé-extinction, translocation, néo-sauvage : les expérimentations controversées de S. Zimov et N. Zimov (Russie, Sibérie, Yakoutie).

Le projet articule désormais trois motivations principales. La première correspond à l'intention initiale de recréer un écosystème pléistocène via des réintroductions d'espèces analogues ou d'animaux fabriqués génétiquement. Ce premier objectif s'accompagne de la mise en place de clôtures et d'opération de *design* spatial (drainage, suppression mécanique de ligneux). La deuxième motivation est celle qui connecte le projet de *rewilding* à la lutte contre le changement climatique et plus spécifiquement au ralentissement de la fonte du permafrost. Enfin, le troisième objectif est de constituer un réseau de lieux d'expérience du sauvage afin de raviver l'imaginaire du safari. Sur ce plan, l'ambition est très élevée puisque les porteurs du projet envisagent de créer un réseau d'une dizaine de parcs du Pléistocène à l'échelle de la biorégion. La structure de l'intrigue sous-tendue par cette vision du *rewilding* est conforme à celle mise en évidence précédemment pour le cas du ré-ensauvagement des cours d'eau (chapitres 1 et 2). La crise écologique traduisant les effets des activités anthropiques anciennes et croissantes serait solutionnée par la mise en œuvre du *rewilding*, portée par des héros tout en impliquant un *empowerment* massif et la mobilisation de soutiens financiers et scientifiques. Afin d'activer ce processus, il convient donc de présenter et de diffuser le récit. Une fois de plus, cette médiatisation passe par l'image et plus précisément par le documentaire. Le récit du Parc du Pléistocène est bien rendu par le film *Mammoth* réalisé par Grant Slater en 2016, associé au long reportage publié dans le magazine américain « *The Atlantic* » l'année suivante (Andersen, 2017)¹¹³.

La motivation climatique permet d'introduire deux ressorts narratifs supplémentaires. Premièrement, elle équilibre un projet souvent critiqué pour sa démesure et sa proximité avec l'univers fictionnel de *Jurassic Parc* (Callicott, 2011). Pour autant, S. Zimov et N. Zimov ne semblent pas embarrassés par leurs prétentions démiurgiques liées à la création d'une nouvelle espèce animale. Dans le documentaire *Mammoth*, N. Zimov déclare, sans ciller, que la nature sauvage n'existant plus, il convient nécessairement de la recréer (21' 30"). Deuxièmement, l'argument climatique renforce la légitimité du projet et sa crédibilité auprès des financeurs et des futurs visiteurs. Ces derniers, à coup sûr, seront convaincus d'agir pour le bien de la planète en participant à un séjour de type safari dans le Serengeti du grand nord sibérien ! La rhétorique climatique est par ailleurs spécifiquement ajustée au contexte biogéographique dans lequel le parc s'intègre. En effet, la fonte accélérée du permafrost activée par le changement climatique génère des inquiétudes fortes en raison des risques de relargage massif de méthane et de pathogènes divers. La solution ? Le mammoth laineux ou son cousin fabriqué génétiquement à partir de l'éléphant d'Asie... La théorie défendue indique que la fonte du permafrost pourrait être ralentie par la réinstauration d'un écosystème arctique prairial façonné par ces grands herbivores. Cette théorie sous-tend deux hypothèses. La première repose sur le rôle des herbivores en période hivernale : le remaniement de la couverture neigeuse par les hordes d'herbivores (déplacements, recherche de nourriture) contribuerait à un meilleur refroidissement du sol. De plus, à partir de la fin du printemps, l'effet d'albédo serait plus nettement positif pour les prairies, plus claires que les forêts. La seconde hypothèse est celle d'une plus grande efficacité des écosystèmes steppiques arctiques dans le stockage du carbone par rapport à la forêt. Il ne me revient pas de discuter sur le fond ces hypothèses et la théorie générale qui sous-tendent cette nouvelle présentation du projet de *rewilding* sibérien. Je note toutefois que cet arrimage du *rewilding*, pensé comme une « solution fondée sur la nature », à la lutte contre le changement climatique est devenu central dans la rhétorique des promoteurs du ré-ensauvagement européen. Certains de ces acteurs de la conservation s'appuient désormais sur l'expérience du parc du Pléistocène pour consolider ce registre de l'argumentation (Macias-Fauria *et al.*, 2020). Dans le cas présent, le modèle de piégeage du carbone est fondé non pas sur la forêt mais sur des milieux ouverts dominés par les prairies. Cette vision du *pleistocene rewilding* donne lieu à une traduction esthétique qui tranche avec celle du

¹¹³ Le film documentaire « *Mammoth* » (Slater, 2016, 26 minutes) peut être visionné, notamment, depuis le site internet du parc du Pléistocène : <https://pleistocenepark.ru/>

sauvage forestier fortement ancrée dans la culture naturaliste et dans les imaginaires occidentaux de la nature (Harrison, 1992 ; Schama, 1995).

Enfin, subtilement, le documentaire *Mammoth* permet d'intégrer des éléments émotionnels plus originaux. L'aventure du parc du Pléistocène a longtemps été associée à la personnalité iconoclaste de S. Zimov. Cependant, le film met en scène le processus de transmission, en évoquant ses ressorts psychologiques, de la gestion du projet du père vers le fils, Nikita. Au-delà de la relation tortueuse entre un père, un fils et un lieu à part, cette transmission permet d'introduire la dimension intergénérationnelle propre à la réalisation des projets de *rewilding*. Cette mise en perspective temporelle renforce encore la puissance émotionnelle du projet et son caractère inspirant. Toujours dans le registre des émotions, la rudesse de l'antimonde sibérien transparait dans le film de G. Slater et dans les propos de S. Zimov lui-même. Confins nordiques et territoire en déprise promis à un effondrement écologique et social, la région de Chersky est en crise. Comment dans ces conditions retenir Nikita et les employés du parc alors même que les derniers pêcheurs implantés sur les rives de la Kolyma s'en vont les uns après les autres ? « *Il n'y a plus personne avec qui boire ici* » (*Mammoth*, 17') constate tristement le vieux S. Zimov quittant le site à l'approche de l'hiver. Nikita Zimov précise agir non pas dans l'intérêt de la nature *stricto sensu* mais pour assurer un futur à sa famille. Selon lui, l'écosystème placé sur les bons rails n'a plus besoin de lui à plein temps. Alors, le(s) parc(s) du pléistocène pourrai(en)t devenir un espace de *néo-wilderness* offrant un nouveau genre de nature spectacle dans le cadre d'une fréquentation temporaire des lieux.

Le *pleistocene rewilding* a également été travaillé dans le contexte nord-américain. J. B. Callicott rappelle que l'idée de la réintroduction de guildes d'espèces proches de celles présentes à la fin du Pléistocène en Amérique du Nord a été suggérée dès 1990, de manière provocatrice, par le biologiste M. Soulé lors d'un discours effectué pour le compte de la Société de biologie de la conservation (Callicott, 2011, p. 309-310). Le philosophe de l'environnement relie cette proposition repoussant l'état de référence de la restauration écologique à 13 000 BP à l'hypothèse d'une cause anthropique de la disparition de la mégafaune entre 12 000 et 10 000 BP (Martin et Klein, 1984 ; Martin et Burney, 1999¹¹⁴). Au milieu des années 2000, le biologiste américain Josh Donlan reprend à son compte la mobilisation de cet état de référence dans une perspective opérationnelle. Le plan de conservation proposé par J. Donlan et ses co-auteurs (Donlan *et al.*, 2005 et 2006) est fondé écologiquement et moralement sur la référence au pléistocène. Selon eux, la fonctionnalité des écosystèmes nord-américains, en particulier ceux des grandes plaines centrales, pourrait uniquement être rétablie par le biais de la réintroduction de la mégafaune qui a été détruite par les sociétés humaines primitives. Cette faute originelle appelle donc une réparation et la dimension morale du *rewilding* est renforcée par un deuxième registre argumentatif. Aujourd'hui, la mégafaune qui subsiste quasi-exclusivement sur le continent Africain est menacée d'extinction à moyen terme. L'utilisation de ces animaux dans le cadre d'une stratégie de translocation d'espèces en Amérique du Nord pourrait contribuer à assurer leur sauvegarde.

Concrètement, le plan établi se déroulerait en trois phases. La première est sans doute la moins risquée socialement : il s'agirait de peupler des réserves privées ou publiques encloses d'herbivores intégrant différentes espèces de chevaux sauvages mais aussi des chameaux originaires du désert de Gobi qui joueraient le rôle autrefois assuré par les espèces du Pléistocène.

¹¹⁴ J. B. Callicott qui cite également cette référence, précise justement que l'article de Martin et Burney (1999) a été publié dans le journal *Wild Earth (Wildlands Network)* confirmant l'attrait de cette approche au sein de la mouvance portant la conception *cores, corridors, carnivores* du *rewilding* radical nord-américain. Dave Foreman et Michael Soulé se sont également associés à la publication étoffée coordonnée par Josh Donlan et publiée en 2006 dans la revue spécialisée « *The American naturalist* » (*American Society of naturalists*).

Cette première phase intègre également – en dehors des espaces clos – les programmes de réintroduction d'espèces autochtones en danger d'extinction telle que la tortue du Bolson. La deuxième étape du plan de ré-ensauvagement des grandes plaines implique la mobilisation des prédateurs carnivores. Le guépard américain aujourd'hui éteint serait remplacé par des espèces africaines. De plus, cette phase comprendrait la translocation d'éléphants africains et asiatiques, puis de lions. Les auteurs préconisent de recourir aux animaux actuellement captifs aux États-Unis afin de limiter les coûts induits par les programmes de reproduction. Enfin, la troisième phase permettrait de développer, dans les espaces de déprise des grandes plaines, un réseau de vastes parcs d'histoire écologique délimités par des clôtures. Ceux-ci sont présentés comme un dispositif conventionnel protégeant les animaux et les sociétés locales. J. Donlan et consorts anticipaient déjà dans les premières publications de 2005 et 2006 et les principales critiques formulées à l'endroit de leur projet : l'importance des coûts induits, la tentation démiurgique, les différences génétiques entre les espèces initiales et les espèces de remplacement, les risques sociaux et sanitaires, etc. Mais, faute de *rewilding* ces auteurs redoutent l'émergence d'un paysage de mauvaises herbes et de pestes biologiques (« des rats et des pissenlits ») (Donlan *et al.* 2005 et 2006). Ils assurent que leur plan constituerait une alternative à cette évolution de la biodiversité anthropocénique. Ainsi, ils envisagent leur stratégie comme un moyen de ré-enchanter la conservation et des paysages restaurés. *A contrario*, ces propositions sont jugées très sévèrement par certains biologistes qui mettent en avant la diversité et l'étendue des risques associés à ces initiatives (Rubenstein *et al.*, 2006 ; Caro, 2007 ; Oliveira-Santos et Fernandez, 2009 ; Nogues-Bravo *et al.*, 2016). Au-delà des risques proprement écologiques (non maîtrise des nouvelles interactions générées, espèces dites invasives), ces auteurs insistent sur les potentiels effets contre-productifs de tels projets sur la crédibilité et l'acceptation sociale de la conservation de la nature. Ce type de *rewilding*, clairement issu de postures hétérodoxes dans le champ de la conservation, mobilise toutefois des ressorts communs (leviers émotionnels, structure narrative, dimension morale, alternative économique éco-touristique, etc.) avec des conceptions plus *soft* du ré-ensauvagement. Le point suivant me permettra d'illustrer comment ces points de vue extrêmes se diffusent et s'hybrident avec de nouvelles formes de *rewilding* en alimentant d'autres scènes que celle de l'espace nord-américain.

-La version herbivoriste du *rewilding* européen : l'influence des recherches menées par Frans Vera

En Europe, durant les années 1980, la restauration écologique mobilise de plus en plus souvent des auxiliaires « herbivores » en vue d'entretenir des stades écologiques et paysagers, dans des contextes humides ou secs (Lizet, 1997). Ces pratiques s'inscrivent dans une logique de conservation patrimoniale guidée par des états de référence fixés sur des systèmes productifs agricoles pré-modernes. Le recours aux herbivores rustiques comme agents d'entretien, le plus souvent sur des petites surfaces délimitées par des clôtures, a également la faveur du public qui, dans ces contextes précis, accueille avec bienveillance ces animaux à l'apparence sauvage. Il y a quarante ans, si la valeur patrimoniale des milieux ouverts motivait les actions de restauration écologique et favorisait le déploiement de pratiques herbivoristes, la vision climacique des plaines européenne était, de manière relativement partagée, encore celle d'une forêt haute et dense (*closed-canopy forest*).

La question de la physionomie de la forêt climacique en Europe a fait l'objet de discussions entre les écologues et les forestiers. Les divergences ont porté sur l'interprétation de la valeur écologique du climax, la composition en espèces et les processus mis en jeu. Le rôle joué par les grands herbivores dans ces trajectoires climaciques est interrogé dès les années 1980 comme le

souligne Raphaël Larrère (1993). Cependant, ce sont bien les travaux de Frans Vera¹¹⁵ (2000) qui ont totalement bousculé le postulat de la « forêt à canopée fermée » en entraînant une série de polémiques. Frans Vera réexamine la période de référence durant laquelle se serait développée cette forêt (primaire) continue et à canopée fermée (14 000 BP à 5 000 BP). Selon lui, le postulat initial doit être remis en cause par la réintégration dans l'analyse de données polliniques attestant de la présence généralisée dans les forêts tempérées de plaine du noisetier et du chêne, qui ne peuvent se régénérer dans un contexte de canopée fermée. Par ailleurs, selon lui, l'hypothèse communément admise occulterait le rôle des grands herbivores dans la structuration et la dynamique évolutive de la forêt. De plus, la thèse de F. Vera remet en question l'idée selon laquelle toutes les formations boisées ne correspondant pas au modèle de la canopée fermée seraient le produit d'une dégradation anthropique que l'on pourrait positionner sur un gradient d'une succession régressive conduisant *in fine* à la prairie.

L'écologue néerlandais propose un modèle alternatif de cette forêt originelle et de son évolution. De manière ici simplifiée, je reprends les points saillants de sa théorie de cycle forestier tel que complétée par Keith Kirby (2003). Ce cycle articule quatre séquences. La première est caractérisée par son ouverture forte (prairie, « parc »). La prairie comprend quelques patches de broussailles et des arbres isolés. La deuxième phase permet le développement des broussailles. La troisième phase est celle du développement de bosquets dominant la broussaille par effet d'ombrage et abritant des grands ongulés. Les herbivores contribueraient alors à limiter la régénérescence des arbres et donc la fermeture du milieu, conduisant ainsi à la quatrième phase de réouverture du milieu (passage du boisement à la prairie) (figure 20).

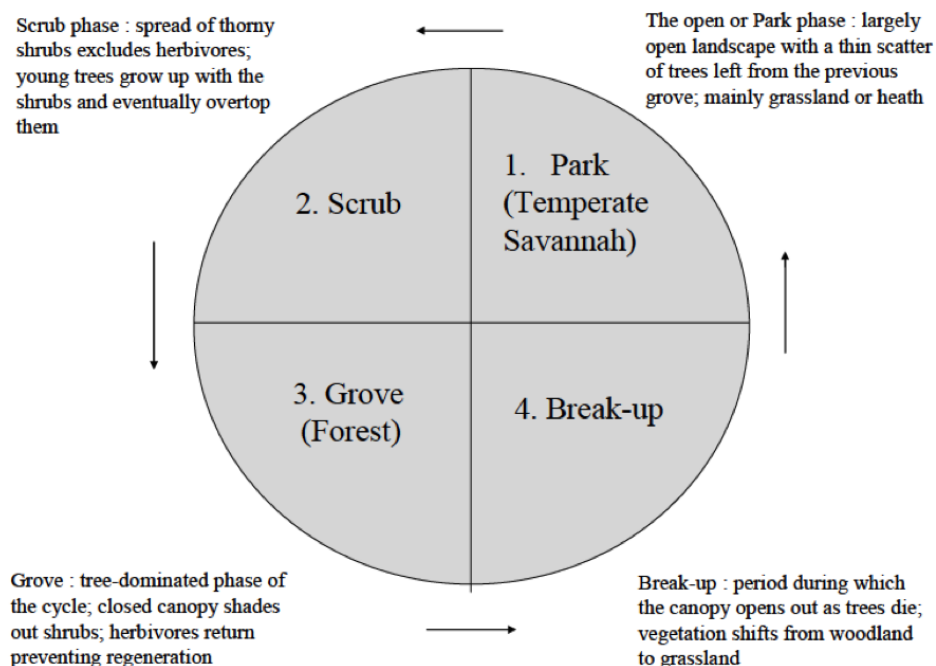


Figure 20- Présentation du modèle de dynamique forestière élaboré par F. Vera (2000), puis adapté dans cette version par K. J. Kirby (2003 et 2004).

Source : schéma extrait de Hodder et al., 2005, p. 20 (*English Nature*).

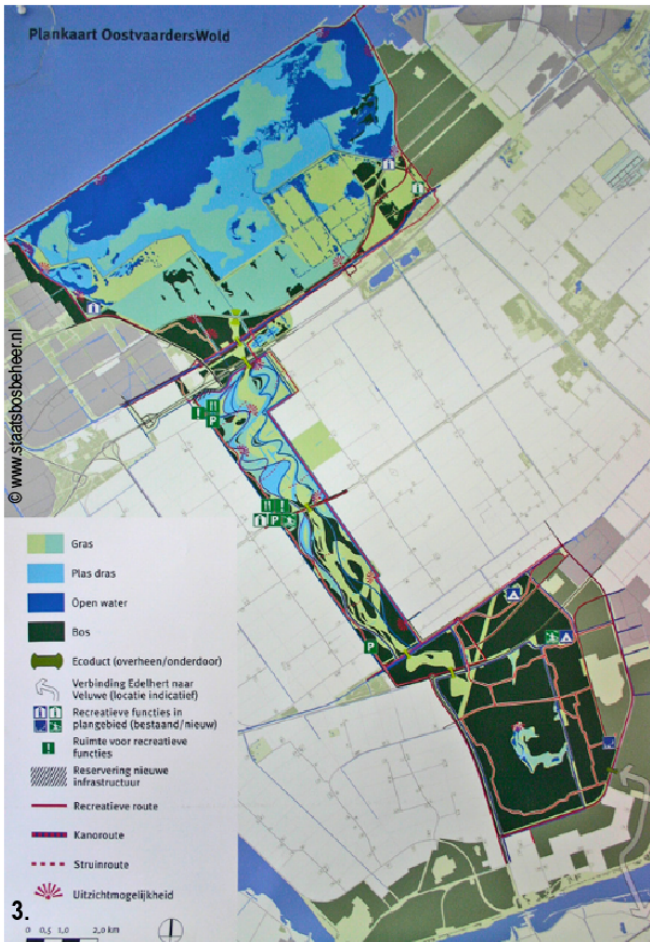
¹¹⁵ Frans Vera est un biologiste néerlandais investi dans le champ de la conservation de la nature. Depuis le milieu des années 1990, il mène des recherches sur le rôle des grands herbivores dans la composition et la dynamique forestière de l'Europe tempérée de plaine.

F. Vera a forgé sa réflexion à partir de la littérature scientifique et sur la base d'observations de terrain réalisées dans le cadre du projet expérimental de restauration écologique du polder d'Oostvaardersplassen (*OVP*¹¹⁶, Vera, 2009) (planche 12). Il convient d'évoquer plus précisément *OVP* car le site et l'expérience associée ont eu une influence considérable dans l'évolution des pratiques et initiatives de *rewilding*, en Europe en particulier¹¹⁷. *OVP* est caractérisé par plusieurs spécificités qui doivent être prises en compte afin de l'interpréter en tant qu'expérience de conservation de la nature (Lorimer et Driessen, 2014 ; Lorimer, 2015). Situé au nord d'Amsterdam (Pays-Bas), le site couvre une superficie d'environ 5600 hectares et correspond à un polder très récent (1968) initialement destiné à un développement industriel. Finalement, le site ne suscitant pas d'intérêt significatif, il est abandonné. Il présente rapidement, en raison de la mosaïque de milieux humides qui le compose, des conditions écologiques favorables aux oiseaux migrateurs, dont les oies cendrées. La richesse ornithologique du site motive sa protection au titre de la convention de Ramsar en 1989, puis elle participe à son intégration au réseau Natura 2000.

OVP devient alors officiellement une réserve naturelle gérée par l'État néerlandais. Quelques années avant cette désignation, Frans Vera, biologiste travaillant au service de l'administration de la nature aux Pays-Bas, engage une réflexion visant à maintenir les paysages ouverts favorables à l'oie cendrée, espèce clé de voûte de l'écosystème émergent à *OVP*. Selon F. Vera, l'arrivée des oies a permis de retarder la dynamique de boisement mais afin de soutenir leur action, il conviendrait de restaurer les guildes de grands herbivores composées d'espèces analogues ou proches de celles qui ont disparu telles que le tarpan et l'auroch. Dès 1983, les premières introductions de chevaux sauvages (*konik*) et de vaches rustiques (*beek cattle*) sont clairement dirigées contre la dynamique d'évolution du site vers la forêt humide. Partant de ces premières introductions et de l'observation de leurs conséquences écologiques à *OVP*, F. Vera développe dès le milieu des années 1980 sa théorie qu'il formalise de manière plus complète au tout début des années 2000. Selon lui, l'expérience *OVP* permet de renverser le postulat de l'exclusivité ou de la domination des régulations *top-down* tout au long de la chaîne trophique. Le maintien par les herbivores de paysages ouverts et les processus écologiques observés indiqueraient le rôle décisif des régulations *bottom-up* pour ce type de milieux. Il extrapole à partir de ces observations et propose alors sa réinterprétation de la physiologie et des dynamiques à l'œuvre dans les milieux tempérés de plaines de la fin du Pléistocène. Sur le polder artificiel clos et dépourvu de grands prédateurs carnivores, la croissance des populations d'herbivores seraient limitées essentiellement par la disponibilité en nourriture. Concrètement, les périodes durant lesquelles l'alimentation est plus difficile se traduisent de facto par une hausse de la mortalité hivernale et une baisse de la fertilité. Néanmoins, ce mode de régulation, qui s'est exprimé de manière spectaculaire, a exposé F. Vera et l'expérience *OVP* à de très vives critiques. En effet, dans un site quasi-urbain, la visibilité des animaux affaiblis ou morts a entraîné de fortes contestations sociales, j'y reviendrai ci-après (Keulartz, 2020).

¹¹⁶ Nous utiliserons dans la suite du texte l'acronyme « *OVP* » usuellement employé dans la littérature traitant de ce site vitrine du *rewilding* herbivoriste européen.

¹¹⁷ Conceptuellement, le *rewilding* herbivoriste adossé à *OVP* et aux travaux de F. Vera intègre pour certains auteurs la catégorie du *trophic rewilding* (Svenning *et al.*, 2016).



- 1, 2 : Vue aérienne oblique du polder d'OVP. Le design du paysage ouvert par les herbivores est conforme au modèle de la pseudo-savane.
- 3 : Cette photographie illustre la tentative d'intégration du site à un réseau écologique néerlandais. Le site est associé à l'expérimentation du biologiste F. Vera. C'est également un lieu clé de l'élaboration, à partir de la fin des années 1980, de la doctrine néerlandaise du *Nature Development*. Aujourd'hui, OVP est réintégré dans le Parc national du Nieuw Land et fait l'objet d'une mise en tourisme.
- 4 : Dans ce contexte, les autorités encouragent la mise en spectacle d'une « nouvelle wilderness » (affiche du film de M. Smit et R. Verkerk, 2014).

Sources : 1, 2, 3 : Staatsbosbeheer, dossier OVP, site web : <https://www.staatsbosbeheer.nl>; 4 : affiche du film documentaire *De Nieuwe Wildernis* (M. Smit et R. Verkerk, 2014)

Planche 12- L'expérience de *rewilding* herbivoriste du polder d'Oostvaardersplassen (Pays-Bas)

L'expérimentation d'OVP et la théorie de F. Vera ont contribué à réformer la doctrine de conservation de la nature aux Pays-Bas à la fin des années 1980. Cette nouvelle approche de gestion des milieux, désignée par l'expression *Nature Development*, s'inspire et adapte des éléments du *rewilding* nord-américain. Il s'agit de remplacer l'état de référence historique de paysages agrosylvo-pastoraux (dans une physionomie proche de celle du milieu du XIX^e siècle aux Pays-Bas) par un état de référence préneolithique. Toutefois, contrairement au *rewilding* CCC, le *Nature Development* se focalise sur la mobilisation des grands herbivores comme agents de réensauvagement. Le préhistorien Leendert P. Louwe Kooijmans (1995) précise avoir été sollicité par des acteurs de la conservation, dès le milieu des années 1980, pour discuter de la pertinence de l'adoption d'un tel état de référence pour le développement de politiques de conservation aux Pays-Bas. Le *Nature Development* est formalisé dans un rapport pour le Ministère de l'agriculture, des pêches et de la nature, rédigé par F. Baerselman et F. Vera (1988). Ce rapport a servi de base à la réforme de la politique nationale relative à la gestion des milieux naturels adoptée en 1990. Rapidement, d'autres biologistes néerlandais, tel Michiel F. Wallis De Vries (1995), ont effectué une promotion active de cette approche herbivoriste. Dans un article très critique vis-à-vis de cette doctrine, le philosophe de l'environnement Jozef Keulartz (1999) propose une analyse plus précise sur l'émergence du *Nature Development*. Selon cet auteur, il ne s'agirait plus de protéger et de conserver la nature existante mais d'en produire une nouvelle. OVP qui se trouve intégré depuis octobre 2018 au nouveau Parc national du *Nieuw Land* est d'ailleurs désormais présenté comme le produit de la fabrication d'une « nouvelle *wilderness* ». Cette caractérisation est aussi mise en avant dans le film documentaire produit sur le site en 2014, intitulé « *The new wilderness – Nature reborn 20 miles of Amsterdam*¹¹⁸ » (EMS Film, Mark Verkerk). La doctrine établie par Baerselman et Vera (1988) est largement inspirée par les évolutions conceptuelles de la biologie de la conservation. Il s'agit, en plus de remettre en cause le recours à un état de référence historique et culturel, d'établir un réseau d'aires protégées connectées entre-elles par des corridors écologiques. Toutefois, l'expérience d'OVP se heurte ici à un paradoxe irrésolu : comment assurer la continuité écologique au sein du réseau si certains de ces cœurs sont délimités par des clôtures et contraintes par l'urbanisation ?

L'expérience d'OVP et le *Nature Development* combinent deux modalités extrêmes de l'intervention sur les milieux. En effet, il s'agit bien de pratiquer une ingénierie active, mobilisant souvent des moyens lourds de configuration des sites à protéger (aménagement, introduction d'espèces, voire mise en place de barrières) puis dans un deuxième temps, il s'agit de s'abstenir le plus possible d'intervenir. Ce laisser-faire qui fait la part belle à l'agentivité animale (Lorimer, 2015) n'est pas seulement un horizon d'attente pour ces *rewilders* herbivoristes. Il se traduit également dans l'administration des sites. En effet, pendant longtemps le site n'a pas fait l'objet de plans de gestion, ni de suivis suffisamment standardisés et réguliers de l'évolution des milieux exigés par la directive européenne Habitats (Natura 2000). Selon J. Keulartz (2020), les populations d'herbivores sont passées de quelques dizaines d'unités à plus de 5000 animaux en 2012, dont 350 *vaches de heck*, 1150 chevaux *konik* et 3400 cerfs *élaphe* (introduits à partir de 1992). Dès le milieu des années 1990, OVP est confronté à une succession d'épisodes de mortalité durant les hivers les plus rigoureux. Les contestations sociales et les critiques issues du monde de la conservation et de la population vont alors commencer à s'abattre sur le site et sur le responsable de sa conduite, F. Vera. Ce dernier va se trouver confronté à de terribles mises en cause au sujet de l'absence de soin apporté à des animaux captifs. Localement, l'opposition est constituée par des associations de défense des animaux dont les membres sont issus du monde urbain et également par des groupements de fermiers. Ces derniers sont sensibles au sort des animaux captifs à OVP et ils s'indignent du fait que les autorités ne considèrent pas ces herbivores comme

¹¹⁸ La bande annonce du documentaire, diffusée dans les cinémas et sous forme d'une série de trois épisodes pour la télévision, est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=RjOCmw24IKg&t=38s>

des animaux domestiques. Le cas d'OVP va alimenter, à partir de la fin des années 1990, un débat éthique intense sur la manière de considérer ces animaux issus de zoos, introduits à OVP et confrontés aux aléas du processus de dé-domestication. Ces crises, malgré l'élaboration de recommandations fondées sur une éthique pragmatique, fragilisent la crédibilité et la pérennité de l'expérience menée. Les régulations préventives des populations animales par abattage sélectif avant l'hiver ne permettent pas de faire taire les critiques (Theunissen, 2019). Les opposants renversent la dimension émotionnelle du *rewilding* : au ré-enchantement que celui-ci devait générer se substituerait une vision cauchemardesque de la relation au monde animal. Des expertises externes internationales sont réalisées en 2006 et 2010 suite à de nouvelles crises sanitaires. Mais durant l'hiver 2017/2018, ce sont près de 20% des animaux qui périssent. Durant cette même année, la responsabilité du site, dans le cadre d'une décentralisation, passe de l'État à la province du Flevoland qui réoriente fortement la gestion d'OVP (Keulartz, 2020). La proportion des herbages est réduite par ennoïement et le nombre d'herbivores est ramené à 1000 individus au total. Il s'agit désormais de faire d'OVP un site largement ouvert au public en développant une forme de tourisme de type « safari d'observation » (et non de chasse).

-Interpréter le *rewilding* à partir de l'analyse de l'expérience d'OVP

La trajectoire des idées proposées par F. Vera est tout à fait remarquable : la controverse suscitée s'est développée dans de multiples directions. La vision de F. Vera combine à la fois une relecture des paysages du passé lointain, mobilisée comme source scientifique permettant de guider la production de nouveaux écosystèmes, et l'expérience d'une nouvelle *wilderness*. Les recherches réalisées en géographie culturelle par Jamie Lorimer et Clemens Driessen offrent une analyse précise de la portée de l'expérimentation d'OVP (Lorimer et Driessen, 2013 ; Lorimer et Driessen, 2014 ; Lorimer, 2015 ; Lorimer et Driessen, 2016). Ces travaux sont d'un très grand intérêt puisqu'ils permettent d'ouvrir la voie à une analyse scientifique des effets et spécificités du *rewilding* qui ne serait pas dépendante de la polarisation binaire associée à la controverse (Balmford, 2012 ; Monbiot, 2013 ; Fisher, 2013, Schwartz, 2019). Partant d'une approche généalogique foucauldienne de l'introduction de vaches de Heck initiée dans le contexte national allemand des années 1930, Lorimer et Driessen (2016) proposent une analyse nuancée du *rewilding* herbivoriste qui se développe depuis une vingtaine d'années en prenant pour références les travaux de F. Vera. Plus précisément, J. Lorimer (2015) a mis en évidence, en recourant à la sociologie des sciences de Michel Callon et Bruno Latour, les points de ruptures ontologique, épistémologique et politique existant entre une conservation de la nature classique, patrimoniale et compositionnaliste et le *rewilding* herbivoriste européen. Le monde du *rewilding* est celui d'un agencement entre humains et non-humains, indéterminé et caractérisé par son immanence. Par contraste avec une approche scientifique hypothético-déductive qui applique au terrain les méthodes du laboratoire, le *rewilding* est empirique et façonne *son* terrain afin d'apprendre des surprises qui jalonnent sa trajectoire évolutive. Enfin, sur le plan politique, un *rewilding* « juste » pourrait contester la posture d'une science surplombante et prescriptive pour faire advenir une approche plus délibérative et cosmopolitique pour reprendre la terminologie latourienne convoquée par J. Lorimer.

Ce dernier introduit un autre élément d'analyse critique et percutant portant sur les accointances existant entre le *rewilding* herbivoriste européen et l'idéologie néo-libérale sous-tendue par la conception écomoderne de la conservation de la nature. La mouvance des écomodernes constituée autour du *Breakthrough Institute* défend l'idée qu'un « bon » anthropocène est possible et que celui-ci s'inscrit sur une trajectoire historique de longue durée du progrès (cf. ce mémoire, chapitre 8). Ainsi, selon les écomodernes, la poursuite du progrès et plus précisément sa réalisation la plus complète, seraient conditionnées par « un découplage des activités humaines et de la nature » (Beau, 2017). L'innovation technologique constituerait la solution permettant de briser les

chaînes de dépendance entre les hommes et la nature (Nordhaus et Shellenberger, 2007 ; Asafu-Adjaye *et al.*, 2015). Cette vision du futur anthropocénique sous-tend la mise en place d'un modèle spatial binaire. L'intensification et la concentration des systèmes de productions permettraient, en contrepartie, de libérer de vastes espaces pour l'expression du sauvage. On retrouve ici la figure théorique du *land sparing* intégrée à une approche résolument néolibérale et technophile (Barraud et Portal, 2018). Indépendamment de la récente diffusion de l'idéologie écomoderne, le laisser-faire écologique fait l'objet de craintes et de critiques en raison de sa compatibilité avec le néolibéralisme. Si la conservation de la nature est favorisée par une stratégie passive, pourquoi continuer à y investir de l'argent public ? (cf., chapitre précédent ; Rotherham, 2015). Enfin, la rhétorique des services écosystémiques, les modalités de leur paiement et les marchés financiers associés constituent une autre passerelle assurant la compatibilité entre une certaine conception du *rewilding* et le néo-libéralisme. Les nouveaux espaces sauvages peuvent aussi devenir de nouveaux lieux de prédation financière du *green business* (Feydel et Bonneuil, 2015). L'espace sauvage devenant un support d'investissement capitalistique, il suscite l'intérêt de milliardaires qui ici et là, y compris dans les marges européennes, acquièrent d'immenses propriétés foncières (en Ecosse, dans les Balkans, voir chapitre 7). Je remobiliserai ces travaux en conclusion de ce chapitre afin de synthétiser et discuter la diversité des significations actuelles prises par le *rewilding*. Avant cela, j'introduis ci-après l'une des formulations décisives du ré-ensauvagement européen fondée sur une approche rétrospective et spéculative de l'abandon des terres agricoles.

5.3.2-Le ré-ensauvagement passif (*passive rewilding*)

Nous avons abordé dans le chapitre précédent les frictions existantes dans le contexte européen entre les défenseurs de la préservation des paysages culturels agro-sylvo-pastoraux et les partisans d'une transition vers le sauvage. Le *rewilding* passif se nourrit explicitement de la déprise agricole conduisant à une transition forestière (Marty, 2012), en particulier dans les zones de montagne. L'ensauvagement effectif qui accompagne la déprise est mobilisé comme argument générique de naturalisation de vastes ensembles territoriaux. Habilement, les *rewilders* invoquent la crise économique et la dissolution territoriale associée afin de rendre légitime la proposition alternative du ré-ensauvagement. Autrement dit, l'ensauvagement vécu localement comme la résultante d'un effondrement des systèmes territoriaux est présentée par les *rewilders* comme une opportunité écologique et socio-économique. Le *rewilding* passif n'implique pas seulement d'accepter – sans rien faire – l'ensauvagement. Il s'agit de réintégrer le retour du sauvage dans des projets de territoire, depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle européenne. Le *rewilding* passif, sur le plan écologique, est valorisé comme mode de réinstauration des grands mammifères carnivores et herbivores. Il s'articule dans le temps avec les interventions relevant du *trophic rewilding* qui, nous l'avons vu, privilégie en Europe l'introduction d'herbivores. Les auteurs du livre de référence sur le *rewilding* passif coordonné par les biologistes de la conservation Henrique M. Pereira et Laetitia Navarro (2015) affirment leur adhésion aux thèses herbivoristes de F. Vera. Le processus de dé-domestication de ces herbivores est censé contribuer à un apaisement des relations entre les éleveurs de troupeaux et les carnivores (loups, ours et secondairement le lynx) dont le retour alimente une controverse socio-écologique spécifique et très documentée (cf. chapitre 4 et 5 ; Mauz, 2002 ; Arnould, 2008 ; Benhammou, 2009 et 2010 ; Chandelier *et al.*, 2016). L'herbivorie n'est pas seulement un instrument de l'ouverture des milieux, elle serait un vecteur des réorientations des régimes de prédation. L'analyse des gains et des pertes liés à l'expansion de la nature férale en matière de biodiversité est relativement équilibrée et plus nettement favorable au *rewilding* lorsque l'analyse se porte sur le rétablissement de processus écologiques et la délivrance de services écosystémiques de soutien et de régulation (Pereira et Navarro, 2015 ; Carver, 2019). Sur le plan des références temporelles mobilisées, le *rewilding* passif est proche des conceptions issues du *Nature Development* et des expériences de F. Vera conduites à OVP. La référence à des

systèmes fonctionnels renvoie à une réinterprétation des écologies de la fin du Pléistocène mais les trajectoires futures des nouveaux écosystèmes sont présentées comme ouvertes (Pereira et Navarro, 2015, p. 12). Toutefois, le laisser-faire écologique ouvre la voie à deux grandes physionomies éco-paysagères qui bornent la structure et la composition des écosystèmes produits. La première valorise résolument le stade forestier (plutôt associé aux régulations carnivores) alors que le second a pour horizon d'attente un paysage plus ouvert, à l'apparence de savane (herbivorie, thèse de F. Vera).

Le couplage des études portant sur l'abandon des terres agricoles et du *rewilding* pensé comme une stratégie de planification constitue un puissant vecteur de projection spatiale d'une *wilderness* européenne (Barraud et Périgord, 2013). En effet, l'identification rétrospective et prospective des espaces de déprise donne lieu à la production d'une nouvelle cartographie des espaces sauvages européens. Alors que la conservation de la nature en Europe s'est largement construite sur l'idée d'une quasi-absence de la catégorie des espaces de nature *pristine*, les mécanismes de déprise et la transition forestière permettraient l'adaptation de l'idée de *wilderness* : le sauvage ancien est mort, vive le sauvage nouveau, construit sur les cendres des paysages culturels ! Depuis la fin des années 2000, les études de diagnostic relatives à l'abandon des terres agricoles se sont succédées dans un contexte de refonte de la Politique Agricole Commune (Pointereau *et al.*, 2008 ; Keenleyside et Tucker, 2010 ; Terres *et al.*, 2013 ; Terres *et al.*, 2015 ; Lasanta *et al.*, 2017 ; Ustaoglu et Collier, 2018). La plupart de ces études ont été réalisées selon une logique d'identification des risques et des bénéfices potentiels associés à l'abandon de terre par l'agriculture. Ces travaux sont centrés sur les chaînes causales des changements d'usages des sols et sur les effets socio-économiques de la déprise. Les *rewilders* réutilisent, dans une autre optique et dans un second temps, les analyses et cartographies produites afin d'étayer la promotion du retour de la nature sauvage en Europe (Navarro et Pereira, 2012 et 2015). La déprise agricole est intégrée de manière quasi-téléologique au discours du *rewilding*, qui ne semble pas envisager d'autres scénarios viables que celui qu'il porte (Krauss et Olwig, 2018). Au final, la cartographie rétro-prospective de l'abandon des terres agricoles élaborée à petite échelle géographique homogénéise la présentation des espaces ruraux marginaux européens. Le déclin des systèmes productifs est très souvent présenté comme un processus inéluctable résultant de leur non-rentabilité économique (Carver, 2019).

Parallèlement à cette trajectoire de territoire en crise, le rejet culturel du sauvage dans ces espaces marginaux est renvoyé au mieux au registre du mythe et au pire, il serait le trait d'une forme d'atavisme de sociétés vieillissantes qui ne disposeraient pas des connaissances (scientifiques) nécessaires pour apprécier le sauvage à sa juste valeur. Les partisans du *rewilding* passifs sont conscients de la concurrence potentielle existant entre la stratégie du ré-ensauvagement, capitalisant sur les phases précédentes d'ensauvagement, et une stratégie de reconquête des terroirs par la défense et le redéploiement d'une agriculture durable (Pereira et Navarro, 2015, p. 12-13). À partir de ce constat réaliste, deux options sont travaillées. Dans un premier niveau d'analyse, les *rewilders* plaident pour une réforme en profondeur des mécanismes de soutien financier à l'agriculture dans les zones marginales. Pour certains, les subventions européennes s'apparentent à une véritable gabegie, en particulier lorsqu'il s'agit de soutenir des élevages ovins (Monbiot, 2013). Évidemment, du point de vue des *rewilders*, la disparition de ces formes d'élevage simplifierait la recherche de solutions de cohabitation entre humains et carnivores... Toutefois, le *rewilding* passif n'évacue pas totalement l'agriculture de son modèle d'économie alternative. Une forme d'agriculture durable serait décisive afin d'animer les zones périphériques aux cœurs sauvages libérées de toutes pressions anthropiques directes. On retrouve ici l'idée des zones à usages multiples préconisée par les militants du *rewilding* CCC, puis largement intégrée aux guides des « bonnes pratiques » de la conservation de la nature à l'échelle internationale (IUCN). Les *rewilders* semblent privilégier l'émergence de nouveaux réseaux d'entrepreneurs liés à la

valorisation du sauvage. Ces professionnels combinent d'une manière inventive et adaptative des activités de production agricoles et des prestations touristiques. D'une manière plus critique, Hochtl *et al.* (2005) ont démontré, à partir du cas du Parc national de Val Grande dans le Piémont italien, le contraste existant entre les perceptions de l'ensauvagement portées par les habitants d'une part et les touristes d'autre part. Ces auteurs s'interrogent, avec les habitants enquêtés, à la fois sur l'habitabilité des espaces ensauvagés et sur les effets de la naturalisation des territoires habités sous-tendus par les représentations touristiques.

Conclusion

La démarche d'analyse généalogique du *rewilding* proposée dans ce chapitre, à la suite du travail engagé par Dolly Jorgensen (2015), conduit à mettre en évidence la dimension « plastique » du terme et la diversification quasi-continue au fil du temps de ses significations. Celles-ci caractérisent des pratiques spécifiques qui relèvent du champ de la restauration écologique mais elles traduisent également des visions normatives du sauvage et des moyens de le rétablir ou de le préserver. Si la quête des origines du terme peut sembler vaine et inadaptée à la pensée critique de Michel Foucauld (1984, cité par D. Jorgensen, 2015, p. 483), l'approche diachronique de l'idée du *rewilding* permet d'éclaircir son contexte d'émergence. De plus, cette approche favorise l'intégration, dès le début de l'analyse, des dimensions éthiques, esthétiques et politiques qui font système et qui sous-tendent l'emploi du *rewilding* dans le champ de la conservation de la nature combinant science et engagements militants. J'ai cherché à mettre en évidence l'évolution des rapports entre des visions du *rewilding* et ses conceptions scientifiques. La figure 21 restitue la trajectoire de l'idée du *rewilding* et permet d'identifier les filiations ou les hybridations qui caractérisent l'évolution dans la manière de le penser. La trajectoire mise au jour révèle les contradictions et les apories du *rewilding* en tant que mouvement global. L'itinéraire sémantique et pratique de ce terme nous éclaire également sur les processus complexes de calage, décalage et recalage entre les socles visionnaire et scientifique. Au final, cette généalogie critique du *rewilding* nous invite à suivre ce que Gérard Chouquer (2007) qualifie pour les objets matériels, de processus de transformission. Ainsi, malgré les apparences, l'idée de *rewilding* comme les objets étudiés par les archéogéographes, est marquée par des mutations souvent mal perçues et dont les incidences sont négligées. L'évolution des significations du *rewilding* ne se traduit pas par l'effacement d'une conception par une autre. Le mouvement d'ouverture sémantique qui accompagne le déploiement géographique des discours et initiatives de ré-ensauvagement met en concurrence et articule différentes significations en complexifiant son interprétation.

Les critiques formulées par les puristes attachés au modèle CCC (Fischer, 2013 ; Carver, 2019) comme celles issues des études critiques de la conservation conduites en sciences sociales (Hintz, 2007 ; Jorgensen, 2015 ; Keulartz, 2016 ; Rouet-Leduc et Von Essen, 2019) pointent les risques associés à cette multiplication des acceptions du *rewilding* et des pratiques associées. La figure 22 (tableau de synthèse) offre une vue synoptique des formes prises par le *rewilding* ou plus exactement par les types d'action classiquement intégrés au registre de la restauration écologique et qui sont désormais, de manière indistincte, rangés sous la bannière du *rewilding*. Ce tableau et la figure précédente mettent en lumière une série de paradoxes. Le *rewilding* vise une forme de desserrement du contrôle anthropique sur la nature devant aboutir à la libre expression des processus écologiques, à la production de « surprises » et à l'épanouissement de *self-willed-land*. Cependant, l'atteinte de ces objectifs nécessite des interventions humaines fortes dont certaines s'apparentent à de la géoingénierie. Sur le plan éthique, le *rewilding* est fondé sur une critique et un arrachement théorique à l'anthropocentrisme et à une adhésion à des éthiques bio et/ou écocentrique. Pourtant, la mobilisation de la rhétorique des services écosystémiques engage au contraire une valorisation, voire une marchandisation, du sauvage (Fletcher, Dressler et Büscher, 2012 ; Harribey, 2013 ; Maris, 2014). Ainsi, partant du militantisme radical d'*Earth First!*

contestant la loi du marché, le *rewilding* semble, dans certains cas, s'accommoder des stratégies néo-libérales de l'exploitation du capital naturel. Par ailleurs, les *rewilders* contestent souvent l'idée selon laquelle le ré-ensauvagement viserait à un retour en arrière par la réinstauration d'un état précédent. Pourtant, les discours justifiant les actions de ré-ensauvagement invitent à considérer comme modèles des états de nature sans l'homme / d'avant l'homme (Callicott, 2011 ; Jorgensen, 2015). De même, alors que les versions *soft* les plus récentes du *rewilding* semblent plaider pour l'inscription du *rewilding* dans une logique politique de démocratie participative inclusive, certains projets reposent encore sur le recours à la mise en place de clôture ou d'autres dispositifs de séparation des humains et des non-humains (Jorgensen, 2019). Dans certains cas, ces pratiques laissent le champ libre à des processus d'appropriation élitaires des terres ou encore à des processus de gentrification (Méténier, 2020). Les mises en récit du *rewilding* visent à médiatiser de « belles histoires inspirantes » à même de rassembler. Toutefois, le suivi de l'actualité des projets de ré-ensauvagement ne cesse de fournir de nouveaux exemples des frictions sociales. Les terrains du ré-ensauvagement sont parfois des champs de batailles, j'aurai l'occasion de développer cela dans le chapitre suivant (7).

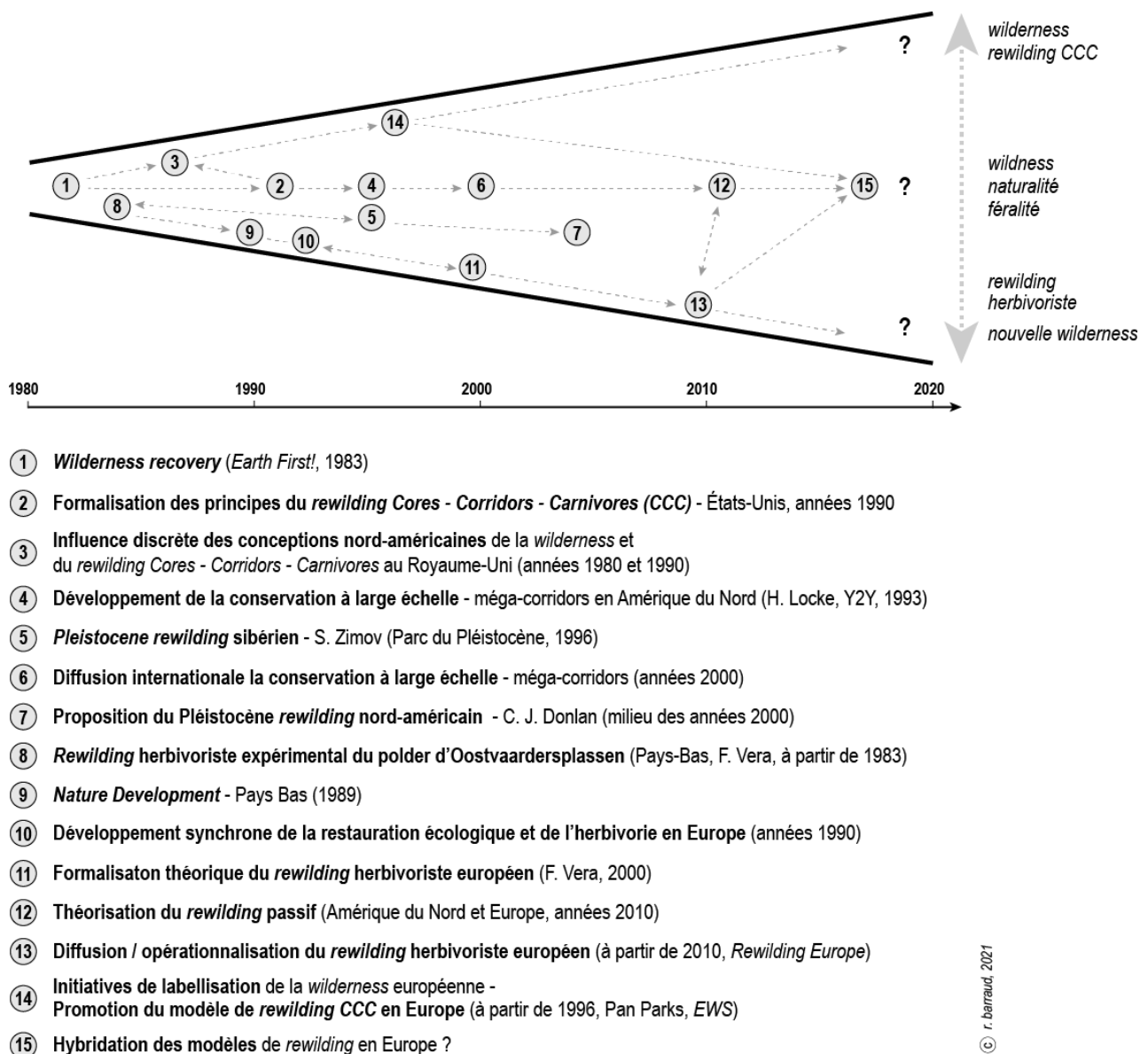


Figure 21- Reconstitution de la trajectoire de l'idée de *rewilding* : diffusion, adaptation, diversification et hybridation.

TYPE DE REWILDING	REWILDING CCC*	REWILDING HERBIVORISTE	PLEISTOCENE REWILDING	REWILDING PASSIF
RÉFÉRENCES TEMPORELLES et CONTEXTE SPATIAL	variables - en fonction de la trajectoire d'anthropisation 4000 BP - fin XVIII ^e pré-coloniales 1492 - début XVI ^e (contexte américain)	12 000 BP jusqu'à 6000 BP référence théorique climacique post-glaiciaire (Europe tempérée de plaine)	12 000 BP (Sibérie) (Amérique du Nord)	jusqu'à 6000 BP Pré-néolithiques (Europe)
ÉCHELLES SPATIALES	continentale / écorégionale plusieurs millions d'hectares	site : quelques centaines à quelques milliers d'hectares (i.e. : OVP, Knepp Castle) écorégionale : jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'hectares	site : quelques milliers d'hectares (i.e. : Pleistocene Park, 2000 hectares) continentale : réseau de parcs	site : quelques hectares à quelques centaines d'hectares écorégionale : jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'hectares
DÉCLINAISONS TECHNIQUES	grands et/ou petits prédateurs	herbivores mobilisés modes de dé-domestication fonction de la clôture	herbivores mobilisés modes de dé-domestications	arrimage au <i>rewilding</i> CCC ET / OU au <i>rewilding</i> herbivoriste
MODÈLE DE PAYSAGE	tropisme forestier : forêt dense, fermée	paysage semi-ouvert / pseudo-savane	ouvert steppe	forêts OU paysage semi-ouvert
INTÉGRATION ÉCONOMIQUE	labellisation d'aires protégées planification biorégionale écotourisme exigeant	écotourisme investissements d'impact services écosystémiques	écotourisme	aucune OU services écosystémiques
RÉFÉRENCE ÉTHIQUE	valeur intrinsèque bicoentrisme et écocentrisme	valeur instrumentale écocentrisme et anthropocentrisme	valeur instrumentale écocentrisme et anthropocentrisme	valeur intrinsèque ET / OU instrumentale bio / éco / anthropocentrisme (instable, variable)

© r. barraud, 2021

Figure 22 – Typologie générale des principaux modèles techniques de *rewilding*.
Source primaire pour l'intégration des références temporelles : D. Jorgensen, 2015; R. Barraud, 2020.

Les analyses bibliométriques récentes (Lorimer *et al.*, 2015 ; Jorgensen, 2015 ; Pettorelli *et al.*, 2019 ; Barraud *et al.*, 2019 ; Locquet et Héritier, 2020) convergent toutes sur un point : le *rewilding* s'est imposé, de manière extraordinairement rapide, comme un sujet majeur qui dépasse les limites de l'expertise écologique *stricto-sensu*. Si les premiers emplois sont liés au *Wildland Project* (début des années 1990), la poussée de l'usage du terme dans la littérature scientifique est particulièrement nette depuis 2013. Ainsi, 81% (702) des articles recensés via *google scholar* (862) contenant le terme dans le titre ont été publiés depuis cette date (68% depuis 2016). Cette intégration du *rewilding* dans le champ scientifique a largement dépassé le cadre de la biologie de la conservation et a pris la forme d'une controverse sociotechnique complexe. Celle-ci est composée de plusieurs feux qui s'alimentent les uns et les autres (la biologie, l'éthique, l'esthétique, l'économique, le politique). Une revue de la littérature récente (Barraud *et al.*, 2019) révèle une forte polarisation des publications par la controverse : il s'agit essentiellement de

plaider pour ou contre le *rewilding* ou bien de rechercher des compromis assurant sa mise en œuvre apaisée (Knight, 2017 ; Wynne-Jones, Strouts et Holmes, 2018). La polarisation des postures et contributions scientifiques (anti / pro) demeure souvent fondée sur des argumentations théoriques qui s'inscrivent dans la lignée des grands débats sur la notion de *wilderness* et dans ceux portant sur les modalités et états de références utilisés par la restauration écologique. De manière complémentaire à ces approches, le projet de recherche que je défends est centré sur l'analyse des effets socio-spatiaux des initiatives de *rewilding*. Dans quelle mesure celles-ci participent à la reconfiguration des espaces et des sociétés sur lesquels le ré-ensauvagement est projeté symboliquement et/ou concrètement ? Le *rewilding* contribue-t-il à produire des structures spatiales et des spatialités nouvelles ? Existents-ils des gagnants et des perdants en matière de *ré-ensauvagement* ? Peut-on repérer, dans les discours et les projets associés, des enjeux de recomposition des pouvoirs, à différents niveaux d'échelle qui affectent la manière d'habiter les lieux ? Ces questionnements s'inscrivent bien dans le cadre disciplinaire de la géographie environnementale (Chartier et Rodary, 2016) et permettent d'envisager un ancrage interdisciplinaire. Celui-ci relève du champ critique de la *political ecology* (Gautier et Benjaminsen, 2012¹¹⁹) et de celui, plus large, des humanités environnementales (Choné, Hajek et Hamman, 2016 ; Blanc, Demeulenaere et Feuerbahn, 2017). La troisième partie de ce mémoire vise à tracer les contours de ce projet de recherche exploratoire portant sur les (re)conquêtes sauvages. Cette démarche sera menée selon une progression scalaire. Partant du niveau national (France), elle sera développée à l'échelle européenne puis à celle de la Terre entière.

¹¹⁹ Je cite ici uniquement l'ouvrage qui m'a permis de découvrir la *Political Ecology* d'une manière synthétique. En revanche, je précise dans le chapitre 7 comment je mobilise d'autres travaux issus de la *political ecology* afin de développer mes recherches sur le ré-ensauvagement (projet).

PARTIE III

(Re)conquêtes sauvages

Chapitre 6 – Laisser faire la nature ? Approche généalogique et enjeux contemporains dans le contexte français

Introduction

Dans la perspective du déploiement du projet de recherche portant sur les (re)conquêtes sauvages, ce chapitre a pour objectif de cerner la manière dont la sphère de la gestion de la nature appréhende, dans le contexte français, l'option du *laisser-faire*. Afin de mener à bien cet objectif, je propose d'explorer deux pistes de recherche.

La première creuse le sillon de l'approche généalogique du *laisser-faire*, au sens de Foucault (1971) et telle que mobilisée par l'historienne de l'environnement Dolly Jorgensen (2015) dans le cadre de son analyse de la notion de *remilding*. Ainsi, plus qu'une illusoire quête des origines, il s'agira ici de *mettre* en évidence les systèmes de pensée associés aux diverses formes « d'abstinence gestionnaire », en considérant ces systèmes comme le fruit de contingences historiques plutôt que comme la résultante d'un processus téléologique. Cependant, cela ne nous empêchera pas de souligner comment, au fil du temps, les différentes conceptions du *laisser-faire* ont circulé entre sciences et sociétés, via des filiations et des ajustements divers. Il s'agit donc d'engager une réflexion épistémologique et sociotechnique. Je chercherai à mettre en évidence ce qui se passe à l'interface de la science et de la gestion lorsque l'on considère l'idée de ne rien faire. Afin de borner le propos temporellement, je commencerai à tracer plus finement la trajectoire de l'idée du *laisser-faire* à partir de la mise en place des premières aires protégées en France. Je laisserai dans l'ombre les actions de mises en défens ressourcistes qui ont précédé l'inauguration de l'ère Moderne de la protection des paysages, puis celle de la nature.

La deuxième piste de recherche porte sur l'essor récent des réseaux et initiatives mobilisant les notions de non-intervention et de libre évolution. Ce deuxième volet prolonge le travail engagé dans le chapitre 2 traitant de la préservation des rivières sauvages. Il s'agira dans ce deuxième point d'interroger la manière dont des acteurs variés se saisissent concrètement du *laisser-faire*. La diversification récente des acteurs qui mobilisent stratégiquement ce principe signale deux mouvements dont les relations doivent être mises au jour. Le premier relève de la critique de la doctrine de la gestion conservatoire formulée depuis les marges ou l'extérieur de la sphère gestionnaire institutionnelle. Le second mouvement signale la percolation de la valorisation du *laisser-faire* au sein du monde de la gestion des milieux naturels, mais il révèle également sa mobilisation en dehors de cette sphère. Peut-on lire dans ce double mouvement une tension entre deux objectifs distincts, à savoir celui de la gestion (du pilotage) de la biodiversité d'une part et celui de la préservation du sauvage d'autre part ? Plus précisément, dans ce contexte français, peut-on évaluer le niveau de percolation de l'idée du *laisser-faire* ? La non-intervention et la libre évolution constituent-elles toujours des options marginales ? Suscitent-elles toujours le même niveau de méfiance voire de rejet que celui dénoncé par Jean-Claude Génot dès la fin des années 1990 ? Plus fondamentalement, le desserrement de l'intervention sur les milieux modifie-t-il le sens et la valeur des espaces sur lesquels on le projette ? Le *laisser-faire*, donne-t-il lieu à l'émergence de nouveaux agencements socio-spatiaux ? Afin de compléter cette introduction, j'intègre ici un premier schéma (figure 23) permettant de situer les modes d'agir humains - sur la base d'un article publié par R. Larrère (2017). Il s'agira de comprendre comme ces différents modes d'agir s'articulent avec les formes variées du *laisser-faire*.

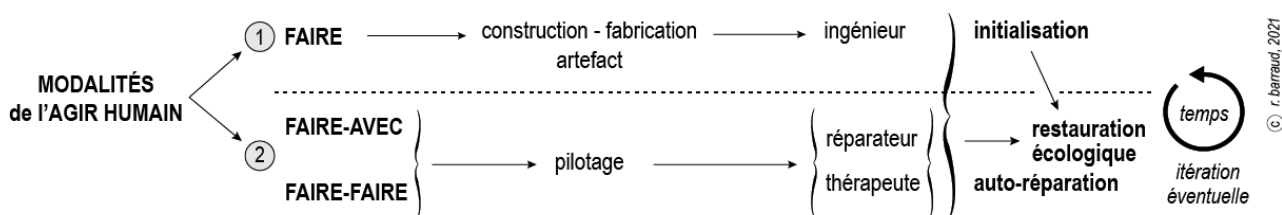


Figure 23 – Conceptualisation de l'agir humain dans / avec la nature.

Source : schéma élaboré à partir de l'article de R. Larrère (2017). *Le réparateur, l'ingénieur ou le thérapeute ?*, Sciences, Eaux et Territoires, 24, 16-19.

6.1- « Laisser faire la nature » : établir les bases d'une approche généalogique

6.1.1- Ce qui donne prise au laisser-faire avant l'ère de la protection de la nature et des paysages

Le chapitre 3 a permis de rappeler que la conception du sauvage dans le contexte européen n'était pas seulement configurée par l'héritage des cultures religieuses monothéistes abrahamiques (Vest, 1986). Les mythologies gréco-romaines et les cosmologies celtiques notamment ont participé à la construction de l'idée du sauvage et à la dynamique des rapports à l'espace. Puis, bien entendu, d'autres interprétations du sauvage se sont progressivement ajoutées au fil du temps. Ainsi, plus récemment, c'est la réimportation et l'adaptation de la notion mondialisée de *wilderness* qui influencent la configuration actuelle du sauvage à l'échelle européenne (Arnould et Glon, 2006 ; Barraud et Périgord, 2013 ; Locquet et Héritier, 2020). Au fil de l'histoire, les conceptions du sauvage ont donné prise au *laisser-faire* pour des raisons spirituelles, utilitaristes, esthétiques et scientifiques. Ces motivations se trouvent diversement articulées et hiérarchisées en fonction des périodes considérées, conférant à la non-intervention une signification changeante.

La dégradation des paysages et des ressources a suscité des réponses gestionnaires engageant des pratiques conservatoires et les premières actions publiques de restauration. Les différentes formes de mise en défens mobilisées depuis le Moyen Âge révèlent une gamme étendue de formes d'appropriation des ressources. La naturalité et la trajectoire socio-écologique de certaines aires protégées, telle que la forêt de Bialowieza, qui s'étend de part et d'autre de la frontière entre la Pologne et Biélorussie (Schama, 1999), a été en partie déterminée par ces différentes stratégies. Plus récemment, à partir du premier tiers du XIX^e siècle, Charles-François Mathis (2010) a démontré que le sentimentalisme anglais avait pu motiver une demande de limitation de l'intervention dans la forêt d'Epping (au nord-est de Londres). Dans le même mouvement, en France, le romantisme constitue une première matrice de la protection de séries artistiques forestières. Le paysage de la forêt et l'arbre sont monumentalisés et leur protection participent d'un premier temps de la patrimonialisation de la nature (Vivien, 2005 ; Kalaora).

6.1.2- « La nature abandonnée à elle-même » caractérise une vision naturaliste de la protection de la nature au sein des réserves intégrales

-Du modèle suisse aux réserves intégrales coloniales

S'hybridant et prenant progressivement le relais de ces considérations esthétiques, les initiatives de conservation et de préservation de la nature font place, à partir du dernier tiers du XIX^e, au questionnement du *laisser-faire* comme principe de conduite des aires protégées (Bastmeijer, 2016). Dès 1910, le Parc national suisse (Engadine) met en avant une conception rigoriste de la préservation visant à protéger strictement, pour la science, une nature « abandonnée à elle-

même » (Chaix, 1918). Cette expérience suisse¹²⁰ va fortement influencer le débat engagé sur la nature des parcs et réserves à établir en France, comme le démontre notamment la contribution de M. A. Mathey (1913) lors du premier Congrès forestier international. Précisément, cette discussion s'inscrit dans la phase d'initiation de la dynamique transnationale de réflexion sur les dispositifs de protection de la nature. Les différents modèles, dont ceux mis en œuvre aux États-Unis et en Suisse, sont analysés selon des grilles de lectures savantes contrastées, esthétisantes (paysagères) ou bien naturalistes (Depraz et Héritier, 2012 ; Kupper, 2014). Quelques années après la création du Parc national suisse, Auguste Barbey (1933), dans une communication à la Société de biogéographie de Paris, semble associer à cette approche scientifique de la conservation une dimension éthique :

« Le but à atteindre est de laisser libre jeu aux forces de la nature afin que les générations futures puissent se rendre compte de ce qu'étaient les lieux défigurés (par l'Homme) au cours des siècles ».

L'absence d'intervention dans des refuges dédiés à l'étude scientifique constituerait en ce sens une modalité réflexive de l'agir humain. Plus globalement, l'idée du *laissez-faire* fait l'objet d'une dispute consubstantielle de la création des premières aires protégées en Europe (Aubreville *et al.*, 1937). Le débat porte en particulier sur l'intérêt et la généralisation éventuelle du principe de non-intervention expérimenté à Madagascar dans le cadre du déploiement de réserves naturelles intégrales coloniales (Selmi, 2005 et 2009). Ces dispositifs de protection stricte fondés sur le couplage de savoirs savants naturalistes et des principes de « bon usage » visant une optimisation de l'exploitation économique des ressources, participent au processus de colonisation (Mahrane, Thomas et Bonneuil, 2013). Cette conception française de la réserve intégrale s'est traduite par une négation de l'histoire des peuples autochtones et une disqualification de leur rapport à la nature. Leur « genre de vie » est considéré comme responsable de la dégradation des boisements. Ainsi, la réserve intégrale coloniale doit être replacée dans la logique d'appropriation et de contrôle des espaces et des populations dominés. Ces réserves intégrales, piliers de la « préservation coloniale » (Marhane, Thomas et Bonneuil, *ibid.*) ne peuvent masquer l'importance de la spoliation des ressources, induites par la stratégie ressourciste. D'une certaine manière, la réserve intégrale coloniale prolonge le processus de relégation des sociétés paysannes à partir du déploiement d'une expertise scientifique et technique. Celle-ci nourrit des diagnostics mettant en cause la capacité de ces sociétés paysannes à faire bon usage des ressources. C'est bien le cas dans les discours des forestiers produits dans le cadre de la lutte contre l'érosion en montagne. On retrouve également ces jugements dépréciatifs chez les ingénieurs des Ponts et Chaussées investis dans la mise en ordre des eaux courantes (Barraud, 2007 et 2009a). Toutefois, les conséquences humaines de ces mises en réserve intégrale à Madagascar comme dans d'autres espaces coloniaux sont bien plus durables. Leurs incidences sociales sont relatées de manière édifiante dans un rapport publié par l'Orstom trente ans après leur création (Molet, 1957). Les effets délétères de cet arrimage entre protection de la nature et colonisation se sont prolongés jusqu'à la période actuelle via certaines initiatives internationales de conservation (Kull, 1996 ; Guyot, 2006 ; Blanc, 2020). Par ailleurs, A. Selmi (2009) a mis en évidence comment ce modèle colonial français de la réserve intégrale avait été recyclé lors de la mise au point du dispositif de conservation concentrique de la nature. Cette idée a circulé et a donné lieu à des interprétations variées, fondées sur des considérations socio-culturelles (Micoud, 2007), écologiques ou hybrides en fonction des contextes nationaux. Après la Deuxième Guerre mondiale, le développement de l'écologie systémique permet, à l'échelle internationale, de donner corps à une signification et une justification écologique de l'organisation concentrique des aires protégées (Worthington, 1961).

¹²⁰ Au-delà de la référence à l'option préservationniste retenue pour le Parc national suisse, les naturalistes français mobilisent régulièrement le « modèle suisse » dans le champ de la protection de la nature (voir par exemple, Valois, 1948).

Dans cette phase précise de structuration du modèle spatial de conservation, de nouveaux contextes coloniaux et postcoloniaux semblent être décisifs (Mahrane, Thomas, Bonneuil, 2013).

Ainsi, l'expérimentation des réserves naturelles intégrales malgaches et du principe de non-intervention qui le sous-tend va contribuer à la promotion du dispositif à l'échelle internationale. D'autre part, la généralisation éventuelle du principe de non-intervention suscite de vives discussions entre savants. Cette amorce de controverse est bien rendue par l'échange entre G. Petit (1937) du Muséum national d'Histoire naturelle (*MNHN*) et A. Joubert (1935) conservateur des Eaux et Forêts. L'échange porte sur les effets du laisser-faire mais également sur les interprétations contrastées de l'évolution climacique de la physionomie des milieux. Alors que G. Petit souhaiterait étendre la mise en œuvre de la non-intervention dans les aires protégées, A. Joubert le met en garde sur le caractère aléatoire et transitoire des milieux abandonnés à eux-mêmes. Paradoxalement, A. Joubert associe la promotion de la non-intervention prônée par G. Petit à une vision fixiste de la nature qu'il dénonce. Pour le forestier, la non-intervention est également contestable sur le plan moral (1935, p. 688-689) :

« Enfin, ce serait une véritable abdication de l'esprit humain, abdication à laquelle nous ne souscrivons pas, de postuler ainsi, à priori, que la meilleure des choses que l'homme civilisé puisse faire est de renoncer à toute intervention ».

-Les premières réserves intégrales en métropole

Ainsi, la non-intervention comme fondement d'un dispositif de protection est un principe travaillé dans divers contextes (scientifiques, coloniaux) dont les approches tendent au fil du temps à s'hybrider au sein de dispositifs de protection. La Société nationale d'acclimatation (*SNA*) va également engager la création d'une série de réserves intégrales sur le territoire métropolitain. Plus précisément, les réserves de la Camargue (1927), du Néouvielle (1935) et du Lauzanier (1936) sont successivement créées. Selon Rémi Luglia (2015), historien de l'environnement et spécialiste de l'action de la *SNA*, ces réserves intégrales s'appuieraient en premier lieu sur l'expérience de protection conduite dès 1912 aux Sept-Îles dans le Morbihan par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (*LPO*). Cette association émane elle-même de la section « ornithologie » de la *SNA*. Toutefois, si cette réserve bretonne initie bien un tournant naturaliste et protectionniste, pour la vieille Société, fondée sur les principes de l'amélioration, de l'acclimatation et de la discrimination de l'utile et du nuisible, elle ne mobilise pas aussi clairement la non-intervention que les réserves coloniales. La réserve des Sept-Îles est constituée par les deux îlots les plus éloignés de la côte, Rouzic (1,2 hectares) et Malban (3,3 hectares). La chasse au macareux qui avait justifié la protection de l'archipel est bien sûr interdite mais la visite de ces deux îlots demeure possible sur demande motivée ; les visiteurs sont alors accompagnés par le garde. Notons que la *LPO* a, dans le même temps, introduit des moutons de Soay sur deux autres îles moins strictement protégées de l'archipel. Ici, l'activité d'acclimatation constitue toujours un élément de composition d'une nature sauvage pour la *LPO* de l'époque :

« Sur ces deux îles, la ligue a introduit des moutons de Soay dont la silhouette élancée, l'allure bondissante apportent une vision alpestre sur ces rives sauvages » (Feuillée-Billot, 1937, p. 61).

Rémi Luglia (2015) décrit avec une grande précision le contexte de création des trois réserves intégrales de la *SNA* établies durant l'entre-deux-guerres. L'analyse présentée ici remobilise les travaux de l'historien de l'environnement en les complétant par un retour sur les sources d'époque. Il ressort de cette analyse plusieurs éléments qui éclairent la manière de mobiliser l'idée du *laisser-faire* dans le cadre de la création de ces réserves. En Camargue, comme l'a bien démontré Bernard Picon (1978, 1996), la mise en place de la réserve a constitué un moyen de

neutralisation d'un conflit portant sur la gestion de l'eau, entre les agriculteurs et les saliniers industriels. La création de la réserve s'accompagne d'une phase d'aménagement. Puis très rapidement, à partir de 1930, la réserve botanique et zoologique s'oriente vers une protection intégrale. L'idée de sanctuaire de la nature révèle « le triomphe de la notion d'équilibre de la nature » (Luglia, *ibid.*, p. 369-380). Pour ces naturalistes des années 1930, laisser-faire la nature serait donc lui permettre de retrouver un équilibre premier. La non-intervention est pensée comme une libération des contraintes anthropiques favorisant la reconstitution des milieux. Les articles de présentation de la réserve publiés par M. M. Loyer (1928 et 1931) dans le *Bulletin* de la *SNA* et dans la revue scientifique « *La Terre et la Vie* », permettent de comprendre comment ce regard naturaliste savant s'articule avec des codes esthétiques d'appréciation de la nature conditionnant l'accès à un registre émotionnel propre à l'expérience du sauvage. La Camargue offre une immensité, elle permet d'éprouver le sentiment de solitude et constitue un lieu d'expérience d'un paysage steppique qui – sous la plume de M.M. Loyer – est chargé de références exotiques. Le règlement de la réserve est relativement clair, il interdit de supprimer comme d'introduire, « *laisant les plantes et animaux évoluer librement, suivant les lois naturelles, d'accroître en un juste équilibre biologique et conserver au pays son caractère d'originalité* » (Loyer, 1931, p. 180-181). Toutefois, comme pour les Sept-Îles, l'accès à la réserve, bien que très contrôlé, reste possible en particulier pour les scientifiques désireux d'étudier la faune et la flore. La réserve intégrale de la Camargue devient alors un laboratoire grandeur nature solidarisant ainsi les deux objectifs du dispositif : protéger strictement et acquérir de nouvelles connaissances.

La projection d'un caractère sauvage sur l'espace camarguais s'accompagne d'un processus de naturalisation. Alors que la Camargue constitue un espace d'affrontement vif au sujet des usages et de modes de gestion de l'eau, il est présenté de manière ambiguë. Il s'agit d'un désert steppique, « *un pays des horizons infinis et des landes sans limites* » (Loyer, 1928, p. 27) tout en étant le territoire des gardians et manades. Les hommes comme les animaux domestiques sont pris dans le processus de production du sauvage. Ainsi, par exemple, les taureaux et chevaux des éleveurs sont présentés comme étant « *à demi-domestiqués* » (Loyer, 1931, p. 176). La préservation du sauvage semble fusionner avec celle d'une identité culturelle défendue par le mouvement Félibrige.

Les réserves intégrales du Néouvielle dans les Pyrénées et du Lauzanier dans les Alpes du Sud (Mercantour) confirment le basculement de la *SNA* vers une philosophie naturaliste protectionniste fondée sur la science et au service de son développement. Le cas du Néouvielle en particulier constitue la forme la plus aboutie de la réserve intégrale scientifique. Comme en Camargue, l'ambition de protection porte sur un espace considérable pour l'époque puisque l'ensemble s'étend sur plus de 12 000 hectares. Cette réserve est associée dès sa création au laboratoire biologique d'Orédon et implique plusieurs universitaires toulousains. Le Néouvielle est aussi précurseur dans la manière d'emboîter les dispositifs de protection. Pierre Chouard, délégué à la direction de la réserve, expose cela dès 1937. La réserve est clairement pensée comme pouvant constituer un élément clé d'un futur parc national (on envisage un réseau de réserves). Le site du Néouvielle donne lieu à une déclinaison de différentes réserves. Le vallon d'Estibère fait l'objet de la protection intégrale. La maîtrise foncière assurée par la commune de Vieille-Aure a facilité son implantation. La commune louait jusqu'alors ces terres d'estive à des bergers espagnols. La création de la réserve a mis fin à ce bail mais en contrepartie, une autorisation de pâturage dans le périmètre de la réserve pour les quelques vaches de Vieille-Aure a été délivrée par la réserve. La réserve accueille les boisements les plus riches et les plus intacts en même temps qu'elle se trouve à l'écart de la fréquentation touristique. La configuration des lieux permet donc une sectorisation de l'approche de la *SNA*. À l'écart de la réserve intégrale, des réserves d'expérimentation autorisent un certain niveau d'intervention. Des parcelles plus éloignées encore sont cogérées avec les chasseurs dans une perspective de repeuplement en

gibier. Les vallons et lacs d'Aubert et d'Aumar déjà fréquentés par les touristes demeurent, eux, accessibles. Enfin, à défaut de l'établissement d'un parc national, la protection d'une partie du Néouvielle sera consolidée par son classement au titre de la Loi sur les sites en 1951. Cette réserve pyrénéenne permet également de suivre comment les modalités d'intervention sont négociées avec les acteurs locaux. Dans cette négociation, la rigueur du *laisser-faire* quasi-absolu dans la réserve intégrale est adoucie par le recours à d'autres modes de gestion et partenariats appliqués de manière sectorisée. On retrouvera, quoique d'une manière moins subtile, cette déclinaison des niveaux de protection et des formes de gestion dans le cas de la réserve de Lauzanier (Marié, 1937). En revanche, comme le souligne R. Luglia (2015), le Lauzanier est beaucoup moins bien intégré à la recherche scientifique que la réserve du Néouvielle. Classée au titre de la loi sur les sites dès 1939, la vallée du Lauzanier est désormais l'un des éléments constitutifs du cœur du Parc national du Mercantour (1979). Enfin, si ces trois exemples de réserves intégrales métropolitaines sont les plus connus et les mieux documentés, Adel Selmi (2007, p. 21) souligne que durant ce premier tiers du XX^e siècle, le mouvement naturaliste se saisit plus largement de la maîtrise foncière afin de protéger strictement la nature : « *De 1906 à 1930, 459 sites sont créés, dont 119 appartiennent à des particuliers* ». J'évoquerai plus loin dans le développement cet arrimage, qui occasionne aujourd'hui de nouveaux débats dans le contexte français, entre la propriété privée et la mobilisation du principe de non-intervention comme fondement de la préservation d'une nature en libre évolution.

Parallèlement à l'instauration des réserves intégrales coloniales et métropolitaines, le *laisser-faire* devait aussi caractériser le mode de protection de la nature au sein du Parc national alpin de la Bérarde créé en 1913 à l'initiative de M. Mathey, conservateur des Eaux et Forêts (Florent, 1971, p. 219). Le décret de création délivré par le Ministère de l'Agriculture permettait, en théorie, d'initier une protection stricte d'un ensemble de plus de 13 000 hectares de hautes montagnes. Le *laisser-faire* était alors pensé comme un moyen de régénération des forêts de transition et des alpages dégradés par un niveau de pâturage jugé excessif. Il y a là une alliance qui peut sembler contre-intuitive entre une politique d'amélioration sylvo-pastorale, voie étroite qui permettait à l'État de justifier un classement, et l'option de la non-intervention chère aux naturalistes. Les faibles ressources budgétaires de l'État et la survenue de la Première Guerre mondiale expliquent en partie l'échec du Parc de la Bérarde qui sera déclassé en forêt domaniale en 1962, avant d'être réintégré dans le périmètre du Parc national des Écrins en 1973. Toutefois, l'option du *laisser-faire* y a fait l'objet de vues divergentes comme le démontre les comptes rendus de situation publiés par le secrétaire de la *SNA*, Charles Valois en 1932 et 1937. Ce dernier, à partir des observations transmises par l'Administration des Eaux et Forêt, souligne la relative inadaptation du périmètre du parc aux intérêts biologiques et naturalistes. « Le vivant » est trop rare dans ces milieux désolés de haute altitude, au caractère très minéral et dont les alpages et forêts de transition ont été (trop) fortement dégradés pour permettre, selon lui, une régénération naturelle. C. Valois prône donc la mise en œuvre localisée d'opérations de reboisement sur des parcelles d'expérimentation. Son raisonnement le conduit à proposer une généralisation de l'articulation, au sein des parcs, des zones A dédiées à la protection intégrale et de zones B permettant l'expérimentation forestière. Les doutes de C. Valois sur l'efficacité du *laisser-faire* et sur les risques associés à son recours généralisé dans les aires protégées rejoignent ceux émis durant la même période par le forestier Joubert¹²¹. L'absence d'intervention semble avoir eu des effets positifs sur les pelouses mais en revanche, sur les boisements de transition, elle ne semble pas avoir produit les effets recherchés. C. Valois regrette presque le retour des feuillus sur certains versants colonisés (voire « envahis », Valois, 1937) par les aulnes verts, les sureaux rouges, l'alisier blanc. Ces essences sont considérées moins intéressantes que celles des forêts de références composées de résineux emblématiques tels

¹²¹ Cela permet sans doute de nuancer la transition protectionniste de la *SNA* mise en évidence par Rémi Luglia (2015). Dans cette structure, des sensibilités différentes sur la manière de protéger la nature continuent à s'exprimer jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

que l'Arolle (Pin Cembro, *Pinus Cembra*). Enfin, C. Valois conteste ce qu'il considère comme relevant d'une « funeste méthode du tout ou rien en matière de protection de la nature » (intervention / non-intervention). Plus précisément, il suggère que le *laisser-faire* ne permet pas d'entraîner l'adhésion du public et le soutien de l'État. Il considère donc qu'en introduisant un certain niveau d'intervention : « [...] on empêcherait ainsi le public – et parfois les pouvoirs publics – de continuer à penser qu'un parc national, en France, est un territoire condamné par ses statuts à rester plus vide et plus morne que toutes les montagnes avoisinantes » (Valois, 1937, p. 92).

Il existe donc, même au cœur des projets naturalistes mettant en scène le *laisser-faire*, la négociation d'une marge de manœuvre pour l'intervention qui dénote le maintien d'une « tentation de l'amélioration ». Celle-ci apparaît même dans le cadre de la gestion de la réserve de Camargue évoquée précédemment. Pierre George et Camille Hughes (1933, p. 61) confirment cela en précisant les adaptations à l'application du principe directeur de non-intervention dans la réserve : « Quelques réductions doivent être apportées cependant au principe de la mise en réserve intégrale touchant à la pêche qui est autorisée partout et à la destruction des animaux nuisibles qui s'impose : si une espèce quelconque – comme le lapin – vient à pulluler, le soin de dépeupler sera confié au personnel de la réserve ». Plus loin, les auteurs ajoutent que « le répurement des roubines envasées », comme la protection des œufs et poussins en cas de tempête peut trouver une justification biologique.

6.1.3-Le *laisser-faire* a-t-il une place dans la pensée forestière française ?

Malgré ce que pourrait laisser penser les propos de Joubert rapportés plus haut, la valorisation du *laisser-faire* n'est pas absente de la pensée forestière. Elle prend des formes différentes au fil du temps depuis la notion de régénération naturelle jusqu'à celle de la libre évolution, en passant par l'étude et la patrimonialisation des forêts naturelles, des forêts anciennes, etc. Toutefois, c'est bien la logique d'exploitation qui fonde l'action des forestiers, notamment ceux formés au sein de la prestigieuse École de Nancy. La maxime qui guide ces forestiers depuis le début du XIX^e siècle n'est pas « *laisser-faire la nature* » mais « *imitex la nature, bâter son œuvre* »¹²². P. Guinier (1964), montre bien comment, au début du XIX^e siècle, cette imitation de la nature prend un sens spécifique en France. En effet, en réaction à la sylviculture allemande qui mobilise le principe de régénération naturelle à partir de coupes rases, les forestiers français vont défendre la mise en œuvre de « coupes progressives et d'amélioration des peuplements par des éclaircies par le haut » (Touzet, 1996, p. 24). L'interprétation du principe d'imitation de la nature évolue au fil du temps et elle participe aux controverses régulières qui marquent l'émergence d'une doctrine d'interventions alternatives. C'est notamment le cas lors du débat portant, à partir du début des années 1990, sur « *la sylviculture proche de la nature* » (Turckheim, 1990 ; Touzet, *ibid.* ; Gamborg et Larsen, 2003 ; Dhote *et al.*, 2016). Cette évolution doit être replacée historiquement dans le processus d'élaboration chaotique de la foresterie durable à l'échelle internationale et dont la conférence d'Helsinki (1993) constitue l'un des premiers jalons sur le plan européen (Barthod, 1995 ; Falinski et Mortier, 1996 ; Rochel, 2008).

Cette évolution semble révéler une forme d'écologisation des modes de production. J. Lengelt et S. Cauria (2020) généralisent cette tendance à la filière-bois nationale en mettant en évidence les modalités de sa territorialisation. Dans les faits, cette écologisation apparente des discours et pratiques des forestiers sont régulièrement contredits par les situations concrètes observées par les environnementalistes sur les terrains de la foresterie exploités par des opérateurs publics et privés. Plus spécialement, les acteurs de la préservation de la nature n'ont cessé de contester la politique d'ensemble conduite par l'État en matière de gestion des forêts domaniales. Certains

¹²² Souvent présentée comme une maxime centrale dans la doctrine forestière française, cette formule est attribuée, selon Peyron (1995) à Lorentz et Parade (1837) dans leur « cours élémentaire de culture des bois ».

agents de l'Office National des forêts (ONF) le reconnaissent souvent eux-mêmes : l'articulation des objectifs de production et de préservation demeure bien souvent problématique. Cependant, les réserves biologiques intégrales constituent un réseau de mise en œuvre, plus ou moins « pur », du principe de non-intervention. Koop et Boddez (1991) semblent occulter la trajectoire française et coloniale de l'idée de réserve intégrale et évoquent les travaux allemands de Hesmer (1934) comme source initiale des réserves forestières à proprement parler. Pourtant, c'est bien à partir de la fameuse maxime « *imitez la nature, bâtez son œuvre* » que les forestiers français réinvestissent la question de la mise en réserve après la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 1950, quelques réserves biologiques spécifiques au régime forestier voient le jour sur le territoire métropolitain. Un réseau de réserves biologiques se développe très progressivement (figure 24).

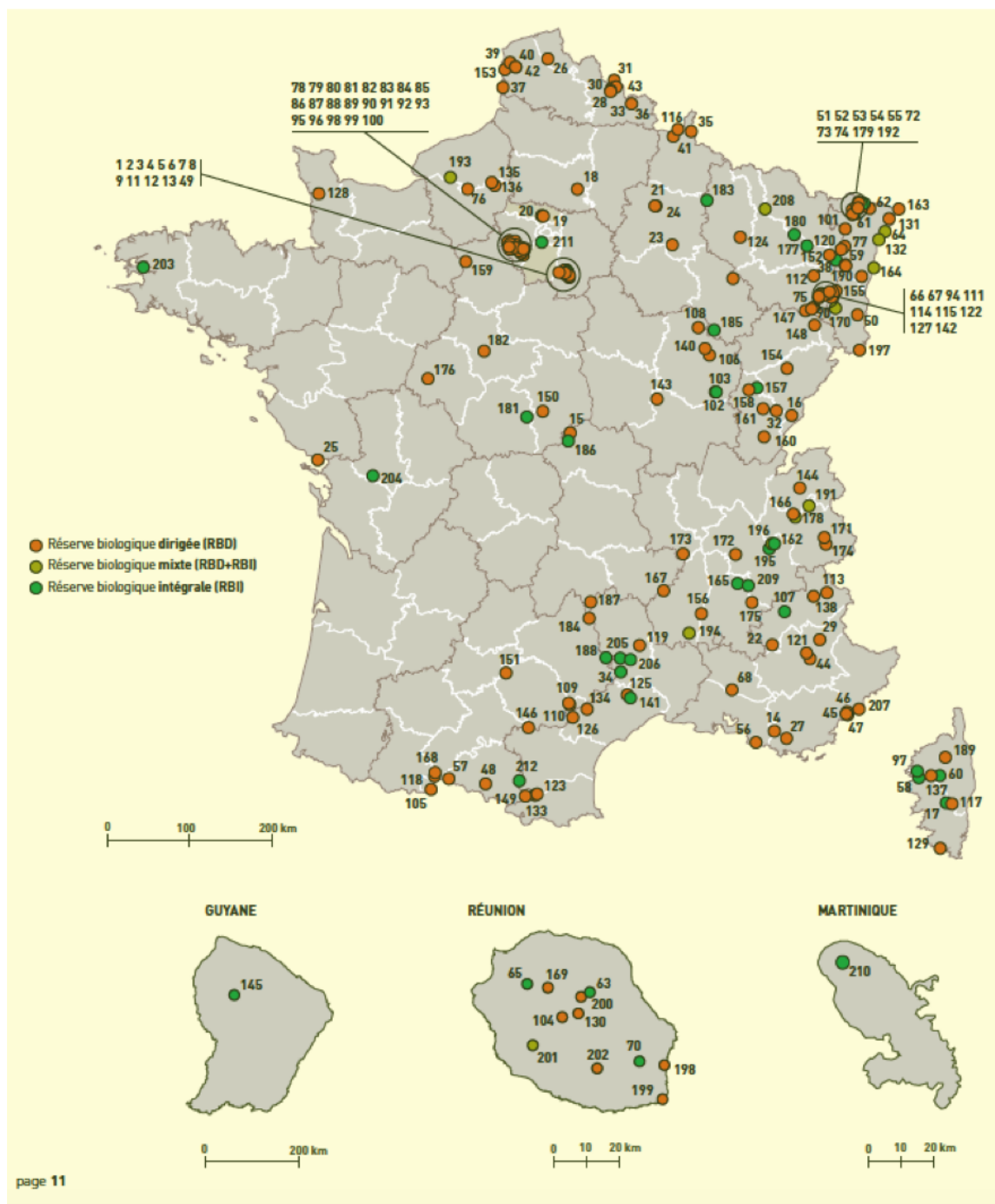


Figure 24- Carte des réserves biologiques intégrales et dirigées de l'Office National des Forêts.
Source : ONF, 2008.

Le tournant de la conférence d'Helsinki participe à la relance de la stratégie de protection de la biodiversité (génétique en particulier) au sein du dispositif forestier national. L'ONF établit alors plus précisément des instructions relatives à la préservation de la biodiversité à travers l'enrichissement du réseau de réserves biologiques. À partir de 1998, on distingue au sein de ce réseau, les réserves biologiques dirigées (RBD) et les réserves biologiques intégrales (RBI). Ce sont ces dernières qui mobilisent d'une manière explicite les principes de non-intervention et de libre évolution. Dans la droite filiation de la doctrine de production, la mise en place des RBI répond d'abord à une logique proprement instrumentale¹²³. Il s'agit – et cela est vrai dès les années 1950 – de disposer de lieux d'observations de la sylvigénèse (puis de la sylvigénétique) afin d'apprendre à mieux gérer durablement les forêts exploitées. Plus récemment, des valeurs éducatives et patrimoniales sont adjointes à la fonction de soutien à la conduite sylvicole (ONF, 2013).

Le projet de recherche-action « Gestion forestière, Naturalité et Biodiversité » (GNB), lancé en 2010 et issu d'une collaboration entre les naturalistes de l'ONF et les chercheurs de l'Irstea (INRAE), ne dément pas cette orientation instrumentale (Boulanger *et al.*, 2017¹²⁴ ; Gosselin *et al.*, 2017a). Toutefois, ces recherches, qui permettent d'informer le travail des forestiers, fournissent également des indications sur les effets de l'arrêt de l'exploitation sur le plan de la biodiversité. Plus précisément, ces travaux font la distinction entre la naturalité biologique (les éléments structurant des forêts non-exploitées) et la naturalité anthropique qui est spécifiquement liée à l'arrêt de l'activité. Les scientifiques disposent d'un recul limité sur la détermination et l'analyse des indicateurs permettant de caractériser les effets de la non-intervention sur la biodiversité, en particulier dans le contexte des forêts tempérées européennes (Gosselin *et al.*, 2017b). Les premiers résultats du projet GNB attestent d'effets globalement positifs à partir de du suivi de sept taxons, mais de nombreuses incertitudes demeurent.

L'expertise naturaliste s'est récemment structurée au sein de l'ONF, elle permet d'ouvrir la focale de l'analyse : « *le matériel sur pied* » n'est plus isolé de l'écosystème forestier dans lequel il s'insère. La biodiversité forestière comprend les ligneux mais aussi les bryophytes, les champignons, les coléoptères saproxyliques, les carabes, les chiroptères, les oiseaux... et les interactions existant entre eux et leurs (micro)habitats. Parallèlement, l'instruction sur les réserves biologiques intégrales et dirigées de 1998 a été complétée en 2018 par l'instruction ONF relative à la « *conservation de la biodiversité dans la gestion courante des forêts publiques* ». Il s'agit d'un texte important dans la mesure où il fait déborder spatialement le recours à certaines modalités du *laisser-faire* en dehors des réserves biologiques intégrales. On exige de l'État et on recommande aux collectivités de prendre en considération la préservation du vieux bois et du bois morts dans les forêts publiques. Ainsi, les plans de gestion forestier intègrent des mesures telles que les îlots de vieillissement et les îlots de sénescence qui doivent contribuer à la mise en place d'une trame de vieux bois. L'instruction appelle également à composer une seconde trame d'arbres-habitats disséminés et à haute valeur biologique (arbres à cavités, très vieux ou très gros arbres, etc.). Les objectifs surfaciques semblent bien modestes mais ils témoignent incontestablement, au moins en théorie, d'une inflexion des manières de gérer la forêt publique : « *En forêt domaniales, l'objectif est de classer progressivement en îlots de vieux bois des surfaces éligibles représentant au minimum 3% de la surface forestière boisée* » (ONF, 2018, instruction N°INS-18-T-97, p. 5). Par ailleurs, les dispositions relatives aux vieux bois (îlots ou individus disséminés) en vue de la constitution de trames sont

¹²³ Dans le sens où le *laisser-faire*, traduit spatialement et réglementairement par le dispositif des RBI, constitue un moyen d'optimisation de l'utilisation de la forêt en tant que ressource.

¹²⁴ Ainsi, l'introduction du dossier de synthèse sur le projet GNB publié dans la revue professionnelle de l'ONF en 2017 (Boulanger *et al.*, p. 17) portait le titre suivant « *Imiter la nature, hâter son œuvre... et si on commençait par rigoureusement observer cette nature* ».

désormais appliquées dans des boisements privés via des dispositifs de contractualisation comme Natura 2000 ou encore dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires.

6.1.4- La résurgence du *laisser-faire* dans les débats scientifiques et gestionnaires français à partir du début des années 1990

La mise en débat de l'option du *laisser-faire* est réapparue dans le contexte français dans les années 1990. Nous avons précédemment abordé ce tournant et les acteurs qui ont participé à son activation dans le cadre de l'analyse du processus de revalorisation de l'ensauvagement (cf. ce volume, 5.2.2). Pour rappel, ce débat est porté par des auteurs contestant les excès de l'interventionnisme qui accompagne le développement des pratiques de restauration écologique et de gestion de la biodiversité (Schnitzler, Génot, Wintz, 2008). La conservation de la nature serait victime de la *gestionnisme* pour reprendre le néologisme forgé par Jean-Claude Génot (2008). Ce dernier inscrit sa défense du de la non-intervention à la suite des prises de positions de François Terrasson (1988) qui, dans le cadre de la séquence polarisée par la « peur des friches » (1985-1995), nous invitait à « *laisser pousser* » et à réexaminer notre propension à la recherche permanente du contrôle de la nature, symptôme notre « *peur de la nature* » (cf. chapitre 4). Ce courant de pensée implique une mise en cause des rapports de domination et plus globalement, la dégradation du sauvage. L'intervention excessive conduirait à effacer le caractère immanent propre à la nature sauvage.

Parallèlement, la période allant du milieu des années 1990 au milieu des années 2000, constitue une séquence de transition des paradigmes gestionnaires qui sont mis à jour par l'intégration des avancées de l'écologie, de l'écologie du paysage et de la biologie de la conservation. Progressivement, le paradigme stabilisateur qui présidait largement au guidage de l'intervention est contesté, voire totalement remis en cause. Le champ lexical évolue, la perturbation peut aussi être entendue positivement. La gestion physique des cours d'eau invite à mieux considérer la dynamique fluviale et le rôle des extrêmes hydrologiques, on ménage des espaces de liberté, les discontinuités écologiques constituées par des artefacts (barrages, digues, seuils) sont appréhendées comme des contraintes à la restauration de la santé des milieux. Alors que le principe de naturalité est en même temps introduit et débattu (Lecomte, 1999), les différentes figures du restaurateur émergent. Ce dernier peut être tour à tour considéré en tant que « réparateur, ingénieur ou thérapeute » pour reprendre l'analyse proposée par Raphaël Larrère (2017). Ces différentes figures articulent et hiérarchisent de manière différenciée le *faire*, le *faire avec*, le *faire-faire*, le *non-faire*. Restaurer la nature serait-ce alors assurer le bon fonctionnement de la nature afin de mieux envisager, selon des échéances temporelles diverses, son autonomie ?

- Des milieux forestiers aux milieux fluviaux : circulation du principe de non-intervention

A l'interface entre science et gestion, cette approche est largement travaillée « aux bois », c'est-à-dire dans le cadre de l'appréhension des milieux forestiers. Le *laisser-faire* s'enracine dans la pensée forestière et il s'arrime au triptyque associant naturalité, biodiversité et humanité proposé par Daniel Vallauri (2007). Ainsi, la non-intervention n'est pas seulement considérée comme une simple option technique, elle sous-tend un ancrage éthique, une philosophie de l'action. Parallèlement, l'intégration de la non-intervention comme option de conservation et de restauration dans le monde de la gestion de l'eau s'est faite selon plusieurs vecteurs liés entre eux, du moins en partie, dans le cadre de l'élaboration du concept d'hydrosystème multidimensionnel (Wasson, 1992).

Premièrement, dans le cadre des recherches plus larges menées sur les modalités de conservation des boisements, des travaux spécifiques démontrent la haute valeur patrimoniale des forêts

alluviales (Carbiener, 1991 ; Schnitzler-Lenoble et Carbiener, 2007). Dans le cas français, les recherches sur le sujet sont principalement fondées sur les travaux portant sur les forêts alluviales de l'Est de la France. Ces recherches mobilisent la mémoire du Rhin sauvage caractérisé par son cours en tresse dont les bancs, les rives et les îles, remaniés en permanence, étaient colonisés par les bois tendres. Cependant, c'est la physionomie de certaines sections artificialisées au cours du XIX^e siècle par les aménagements hydrauliques qui suscitent un intérêt majeur. Ainsi, sur l'île du Rhinau près de Strasbourg, anciens taillis sous futaies, bois durs, bois morts et milieux plus ouverts composent une mosaïque particulièrement riche (cf. plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Rhinau). La dynamique de ces forêts alluviales, considérées par Carbiener (1991, p. 73) comme des « monuments naturels », est orientée par les cycles d'aménagements engagés depuis les années 1830 et par la libre évolution de certains boisements.

Deuxièmement, s'intéresser au fonctionnement des forêts alluviales conduit à considérer l'importance du bois mort sur le plan biologique et hydromorphologique. Les géographes environnementalistes de l'école Lyonnaise ont joué un rôle décisif dans l'avancée des recherches sur le rôle du bois mort en rivière et ses modalités de gestion (Piégay, 2000 ; Le Lay 2007 ; Le Lay et Piégay, 2007). Plus précisément, la mise en évidence de l'importance de la présence du bois mort dans la dynamique fluviale (effet des embâcles) et au sein de la matrice des habitats et de la chaîne trophique, contribue à interroger le bien fondé d'un entretien systématique des ripisylves et des lits fluviaux. Ainsi, Dufour, Moulin et Piégay (2003, p. 336) formulent précisément la question :

« Faut-il toujours intervenir ? Cette dernière question peut apparaître provocante pour certains usagers mais mérite pourtant un débat ».

Durant cette période, à partir de l'utilisation de références bibliographiques essentiellement nord-américaines ou plus largement anglo-saxonnes (notamment : Gregory, 2003 ; Naiman *et al.*, 2005) - au moins dans un premier temps - les géographes français participent à la remise en cause du paradigme de gestion fondé sur l'hydraulique et la logique de stabilisation (régulation des formes, des flux et des cycles végétatifs). Les recherches conduites sont menées avec les agences de bassin et visent à améliorer les pratiques de gestion (Piégay, Pautou, Ruffinoni, 2003). Toutefois, si les géographes environnementalistes français participent bien à une meilleure intégration des processus naturels dans les dispositifs de gestion des hydrosystèmes, ils contestent le recours à des modèles de nature *pristine* dont le mauvais emploi conduirait à nier le fait que les « *fleuves ont une histoire* » (Bravard et Magny, 2002 ; Bravard, 2020). Ils défendent l'idée selon laquelle les trajectoires socio-environnementales fluviales produisent des natures *essentiellement* hybrides (Dufour et Lespez, 2019 ; Lespez *et al.*, 2019 ; Lespez et Dufour, 2020). La documentation du temps long de ces trajectoires démontre l'ampleur et la profondeur de cette hybridation (Muxart *et al.*, 2003 ; Jacob, 2009 ; Lespez, 2012). *In fine*, les efforts de reconstitution géohistorique diachronique portant sur les milieux fluviaux favorisent la mise en évidence des diverses séquences et modalités de la construction sociale du sauvage (Valette *et al.*, 2014).

Pour autant, pour ces géographes, il ne s'agit pas d'idéaliser les états de référence historiques. Sans état de référence, la pratique de la restauration – qui ne peut être pensée *stricto sensu* ? comme un retour à un état précédent – est-elle contrainte à reposer sur des sables mouvants ? Comment déterminer des choix de gestion sans point fixe vers lesquels naviguer confortablement ? Le *laisser-faire* favorise l'ouverture du champ des possibles tout en rendant encore plus concrets les enjeux de l'agir en situation d'incertitude. Selon Dufour et Piégay (2009, p. 11), il s'agit bien de renoncer au mythe des états de référence idéalisés mais en fondant l'action sur la mise en tension

de deux questions : « que voulons-nous ?¹²⁵ » et « que pouvons-nous avoir ? ». La décision est donc à la fois informée par la science, en particulier celle qui est relative à la connaissance des processus fluviaux, et guidée par une mise en débat de nature politique. Mes recherches personnelles et collectives sur la question du démantèlement des seuils suggèrent que l'arrimage de ces deux questions butent sur des défis d'ordre institutionnel et idéologique (Germaine et Barraud, 2013 ; Barraud et Germaine, 2017 ; Barraud, Sneddon et Germaine, 2017). Plus fondamentalement, ce défi est bien celui travaillé par Bruno Latour (1999) dans son ouvrage « *Politiques de la nature – Comment faire entrer les sciences en démocratie* » :

« *Comment combler le fossé apparemment infranchissable séparant les sciences (chargées de comprendre la nature) et la politique (chargée de régler la vie sociale), séparation dont les conséquences deviennent de plus en plus catastrophiques ?* »

Les relations entre sciences et sociétés, aux prises avec la nature, posent également la question des rapports de pouvoir liés à la circulation des savoirs savants (Perrin, 2018).

Troisièmement, la relation entre la dynamique hydromorphologique et l'état biologique des cours d'eau a été spécifiquement travaillée par les chercheurs du Cemagref du laboratoire d'hydroécologie quantitative de Grenoble (LHQ). Des études de recherche-action documentent les effets de la chenalisation des cours d'eau (Wasson *et al.*, 1993) puis précisent le cadre d'établissement des diagnostics hydromorphologiques (Wasson, 1989 ; Malavoi et Adam, 2007 ; Chandresis *et al.*, 2009 ; Malavoi *et al.*, 2011) et enfin, elles proposent un référentiel spatial partant de l'échelle des micro-habitats et gagnant celle du contexte écorégional. À la charnière des années 1990 et 2000, l'axe techno-scientifique Lyon – Grenoble joue donc à plein dans l'établissement d'une expertise avancée renouvelant les principes de gestion des cours d'eau et engageant leur écologisation.

Quatrièmement, alors que la restauration de la dynamique des grands fleuves semble dépendante du rétablissement de la mobilité latérale (fonctionnalité de la bande active en particulier) et de la continuité verticale (relation eau de surface-nappe), la santé écologique des petits cours d'eau est plus spécialement appréhendée sous l'angle de la continuité longitudinale (Lespez, 2012 ; Lespez et Germaine, 2016 ; Bravard et Lévêque, 2020). Cette approche conduit, en lien avec l'expertise piscicole du Conseil supérieur de la pêche (CSP), à mettre l'accent sur la restauration des migrations piscicoles. La présence des seuils focalise depuis lors l'attention de la sphère gestionnaire (Malavoi, 2003 ; Barraud, 2017 et 2020d). Le démantèlement des seuils devient un préalable au relâchement du contrôle de l'évolution des milieux. Dans cette perspective, l'introduction du *laisser-faire* dans la palette des choix gestionnaires entraîne la remise en cause de la solidarisation de la restauration et de l'entretien. Ce couplage et la conception du contrôle de l'évolution par l'entretien soutenu est pourtant toujours ardemment défendu par Pierre Malaval, Inspecteur général du génie rural, des eaux et forêts (GREF), en 1991 :

« *L'entretien d'un cours d'eau a pour but de le maintenir dans un état considéré comme souhaitable. Cet état a été obtenu auparavant par des travaux d'aménagement, ou par des opérations de restauration* » (Malaval, 1991, p. 555).

Le basculement du paradigme de gestion hydraulique vers celui fondé sur l'écologie s'accompagne d'une confusion sémantique. Certains termes demeurent utilisés mais sont chargés

¹²⁵ Il s'agit là d'une idée majeure travaillée d'une manière assez intense dans le cadre du programme interdisciplinaire « Environnement, Vie et Sociétés » au début des années 2000. Voir précisément sur ce point, l'ouvrage dirigé par Christian Lévêque et Sander Van der Leeuw en 2003 : « *Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement* ».

d'un sens totalement différent. Ainsi, la restauration de P. Malaval est liée à une culture forestière et hydraulique qui, d'un point de vue théorique, entre en conflit avec la restauration écologique qui émerge alors. La restauration comprise comme un acte de remise en ordre arrimée à l'entretien assurant le contrôle entre en collision avec la restauration conçue comme un acte de libération des contraintes d'artificialisation et une réparation de ses effets écologiques. L'entretien, comme le rappelle Yves Le Lay (2007), relève d'une obligation pour le propriétaire riverain et/ou pour la collectivité qui se substitue à son action. Établi selon une représentation organiciste de la rivière durant la période post-révolutionnaire, l'entretien est orienté par le principe de libre écoulement des eaux, devant garantir la réduction des risques et maintenir une forme de paix sociale en fond de vallée (Le Lay, *ibid.* ; Barraud, 2009a ; Ingold, 2011 et 2017). L'entretien tel que codifié dans le code rural et complété par des dispositions nouvelles ajoutées au code de l'environnement est à présent tissé de contradictions et d'anachronismes.

Toutefois, selon Morandi *et al.* (2011 et 2016), les différentes conceptions de la restauration hydraulique, piscicole ou plus largement écologique, tendraient à s'hybrider dans le cadre de la mise en œuvre des interventions locales sur les cours d'eau. La transition de la gestion hydraulique vers la gestion écologique se traduirait donc sur le terrain par des frictions – résistances mais également par des tentatives d'articulation. Ces mêmes auteurs démontrent, à partir de l'analyse des dossiers d'aides instruits par trois agences de bassin entre 1997 et 2011, que l'abandon de l'entretien d'un cours d'eau demeure la première pression¹²⁶ déclarée par les maîtres d'ouvrages. Cela confirme la réticence à mobiliser, à l'échelle d'un bassin ou d'une vallée, la non-intervention. De plus, l'introduction du *laisser-faire* n'induit pas seulement l'acceptation d'une perte de contrôle sur l'évolution des milieux. En effet, elle implique également la reconsidération du rôle du dépérissement, du pourrissement et de la mort dans l'appréhension globale de l'état des écosystèmes. Ces aspects ont été parfaitement mis en évidence par Yves Le Lay et Émeline Comby (2013) dans leur analyse des représentations culturelles du bois mort en rivière.

-Le laisser faire déborde la sphère de la gestion des milieux naturels

Par ailleurs, l'invitation au desserrement des pratiques de gestion gagne également la pensée paysagiste. Gilles Clément (2004), à la suite des jardins sauvages de William Robinson (États-Unis) « authentiquement naturalistes et sincèrement fondés sur une maintenance de faible intensité » (1870 : édition augmentée de 2009), développe sa pensée du jardin planétaire dans laquelle il intègre sa réflexion sur les Tiers paysages, collections de fragments spatiaux échappant à l'intentionnalité humaine. Cette proposition contribue à la reconsidération esthétique de la friche et de la nature ordinaire (Beau, 2017 ; voir également ce mémoire, chapitre 4). Enfin, hors du champ de la conservation et du paysagisme, l'agriculture sauvage japonaise de Masanobu Fukuoka, élaborée entre 1975 et 1985, alimente cette vision positive du *laisser-faire*. Il serait opportun de creuser ces autres conceptions et sources de promotion de l'abstinence gestionnaire comme principe positif. Il s'agirait également de mieux comprendre comment les positionnements d'individus ou de groupes se construisent en mobilisant ces différentes sources. À titre d'exemple, Mark Fisher, grand militant de l'autonomie du sauvage dans le cadre de sa réflexion sur la préservation des *self-wild-lands* en Grande-Bretagne, s'est d'abord investi dans le domaine de la permaculture avant de s'engager dans le celui de la conservation du sauvage.

¹²⁶ Dans le champ des méthodes de modélisation environnementale utilisées en prospective ou plus généralement dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des politiques publiques, on recourt à l'utilisation de terme « pression » pour qualifier les causes directes de situations observées et/ou mesurées. En Europe, l'un des modèles les plus souvent mobilisés dans le domaine de la gestion des cours d'eau est désigné par l'acronyme *DPSIR*, pour « *Driving forces, Pressures, States, Impacts, Responses* ». Pour une approche critique de ce modèle et de son usage, voir Fernandez, Bouleau et Treyer (2011).

6.2- Le *laisser-faire* comme pivot de la critique et du renouvellement du paradigme interventionniste

Il y a une quinzaine d'années, Bernard Pont (2003) conservateur de la Réserve naturelle de l'île de la Platière (Isère), contribuait à un débat naissant sur le principe de non-intervention en publiant dans la revue *Espaces naturels* un article intitulé « *La longue démarche du gestionnaire qui décide de ne rien faire* ». Le conservateur invitait alors les gestionnaires à distinguer nettement la non-intervention choisie, résultant « *d'une démarche longue et complexe* » d'une posture du « *laisser-aller* ». Le témoignage de Bernard Pont est intéressant car il dit bien le statut du *laisser-faire* dans la sphère de la gestion des milieux naturels il y a une petite vingtaine d'années. On sent ici poindre un nouvel intérêt mais le recours éventuel à la non-intervention est balisé par de nombreuses précautions. La non-intervention est présentée par B. Pont comme une option technique possible pour le gestionnaire, mobilisable en réponse à des objectifs précis. Sa mise en œuvre nécessite une évaluation du niveau de naturalité d'un site potentiellement candidat au desserrement de l'intervention. La remise d'un milieu sur une trajectoire d'autonomie appelle, selon le conservateur de la réserve de la Platière, des actions préalables de restauration et implique un suivi régulier. On est ici loin du lâcher prise prôné par les tenants d'une nature décolonisée (Schnitzler et Génot, 2012 ; Schnitzler, 2014).

J'ai cherché à mettre au jour la permanence historique d'une tension entre intervention et non-intervention dans les champs croisés de l'écologie (et de ses formes spécialisées) et des pratiques naturalistes. B. Lizet (1991 et 1994) a décrypté cette tension, dans le contexte français, au moment même de l'émergence des pratiques restauration écologiques. L'ethnologue envisage la non-intervention comme un idéal naturaliste, concurrencé par la restauration écologique (Barnaud, 1995 ; Le Floch et Aronson, 1995 ; pour une lecture critique : Fabiani, 1995) puis ensuite par la gestion de la biodiversité (Blandin, 2009). Précisément, B. Lizet fonde sa thèse sur l'analyse du recours aux herbivores rustiques, en vue de restaurer de (présupposés / relatifs) équilibres éco-paysagers autrefois maintenus par des pratiques agro-sylvo-pastorales. La restauration écologique et paysagère tirerait sa légitimité du fait qu'elle proposerait de pallier, par substitution et imitation, la mise en défaut des systèmes productifs, tout en mobilisant les rationalités scientifiques et gestionnaires. L'analyse de B. Lizet est reprise au début des années 2000¹²⁷ par le sociologue J.-L. Fabiani (2000, p. 18) qui synthétise cela ainsi :

« *Le respect de la nature, principe quasi-sacralisé de non-interventionnisme, s'est donc inversé en parti-pris gestionnaire* »

Cependant, dès le début des années 2000, quelques indices semblent suggérer une (ré)intégration progressive du *laisser-faire* par les gestionnaires de milieux eux-mêmes. La promotion de la non-intervention semble se nourrir de mouvements nés en dehors ou aux marges de la sphère gestionnaire à proprement parler. Il s'agit précisément d'examiner les vecteurs d'une inflexion de la pensée interventionniste dans le contexte français. Comment l'idée du *laisser-faire*, devenue hétérodoxe et associée à des conceptions « d'amateurs », est-elle mobilisée par des acteurs critiques de la gestion institutionnelle des milieux jugée trop interventionniste ? Comment les notions de non-intervention et de libre évolution percolent depuis ces initiatives au sein des dispositifs conventionnels de la gestion des milieux naturels ? Enfin, dans quelle mesure l'instauration de la non-intervention induit la mise en œuvre de nouveaux dispositifs de préservation, qu'ils soient de nature institutionnelle ou non ?

¹²⁷ Soit, à la même période que celle qui accueille l'émergence d'une réflexivité gestionnaires prudente sur l'interventionnisme écologique.

6.2.1- Bousculer l'interventionnisme : le laisser faire comme vecteur de la préservation du sauvage

- Naturalité *versus* biodiversité ?

Dans les années 1990, l'interventionnisme revêt les habits de la restauration écologique et en action, sur le terrain, celle-ci relève d'une nouvelle forme de génie. Qualifié d'écologique, il mobilise des matériaux et des processus naturels (Rey *et al.*, 2015). Jean-Claude Génot qui incarne bien la critique d'une dérive interventionniste aux dépens d'une démarche purement préservationniste, conteste aussi bien les fondements éthiques de nombreuses opérations de restauration écologique que les objectifs qu'elles poursuivent et les moyens techniques qu'elles emploient. La restauration écologique serait victime de la myopie engendrée par le recours exclusif à la biodiversité (souvent restreinte à la diversité spécifique) comme critère d'action. L'introduction des principes de fonctionnalité et de naturalité des milieux dans la réflexion gestionnaire est essentielle pour comprendre la dynamique de renouvellement du mouvement préservationniste naturaliste en France (Lecomte, 1999 et 2001). Ces promoteurs du *laisser-faire* résistent à la transition conduisant « de la protection de la nature au pilotage de la biodiversité » pour reprendre le titre de l'essai de l'écologue Patrick Blandin (2009). Cette (sur)valorisation de la biodiversité serait le support d'une stratégie de conservation patrimoniale. Le maintien de la valeur de ces musées de pleine nature dépendrait d'un régime d'interventions soutenues. Pour les défenseurs de la naturalité, cette approche est inefficace écologiquement et coûteuse économiquement. Plus fondamentalement, les « gesticulations » gestionnaires participeraient à l'extinction du sauvage. Nous nous trouverions donc collectivement engagés dans un processus mortifère substituant la préservation du sauvage au jardinage d'une nature désirée et contrôlée.

Adrien Guetté *et al.* (2018) proposent une synthèse bibliométrique sur la notion de naturalité telle qu'utilisée en France, en la mettant en relation avec des termes employés dans la littérature scientifique publiée en langue anglaise (*naturalness, wildness*). A. Guetté et ses co-auteurs relèvent, à la suite de J. Blondel (2012), l'ambiguïté de la notion de naturalité qui peut faire référence au modèle de la nature intacte et à ses propriétés d'intégrité ou bien renvoyer à l'idée de la spontanéité des processus biophysiques. La critique de la gestion patrimoniale en France utilise essentiellement le registre de la *naturalité – spontanéité* pour contester l'hégémonie d'une gestion patrimoniale trop interventionniste. Le plus souvent, la naturalité est présentée comme un gradient, chaque milieu pouvant être positionné le long d'un axe horizontal figurant à gauche les milieux les plus artificialisés et à droite les plus sauvages. La féralité telle que décrite par A. Schnitzler et J-C. Génot (2012) serait relative à une forme de naturalité secondaire caractérisant des milieux exploités puis abandonnés et transformés par ensauvagement (cf. ce volume chapitre 4). L'écologue J. Blondel (2012, p. 102) semble redouter une approche radicale du *laisser-faire* qui impliquerait – en vue de préserver le sauvage – de « soustraire l'humain du tissu naturel de la biosphère ». Au final, que l'on choisisse de piloter la biodiversité ou de laisser faire la nature, se pose toujours la question de la délibération démocratique qui devrait toujours arbitrer ces choix décisifs dans l'évolution de la manière d'habiter les lieux concernés.

Recourir à la naturalité comme mètre étalon du sauvage et guide de sa préservation sous-tend un socle interprétatif scientifique. Cependant, une certaine approche de l'écologie scientifique n'est pas l'unique fondement de la défense d'une nature en libre évolution (Génot, 2003 ; Larrère, 2005 ; Blandin, 2012). Sur le plan esthétique, la quête de la forte naturalité est associée à une esthétique spécifique qui tranche avec celle de la nature jardinée conservée à partir des paysages agro-sylvo-pastoraux hérités, soit des formes particulières de *taskscape* tel que défini par Tim Ingold (1993). Dans le contexte français, le plaidoyer pour la naturalité s'est structuré à partir d'un fort tropisme forestier (Barraud, 2020e). La forêt, à couverture dense mais irrégulière, intégrant dans sa composition des vieux arbres et des arbres morts, sert souvent d'illustration

iconographique à l'expression de la naturalité. Fûts basculés, chablis, champignons et mousses, troncs à cavités sont les signes médiatisant une nature « abandonnée à elle-même » pour reprendre la vieille expression utilisée par les protecteurs de la nature et les forestiers du début du XX^e siècle. Cette esthétique offre un contraste saisissant avec celle des futaies jardinées et plus encore avec celle des plantations industrielles. Elle-même sert de support à un processus d'artificialisation qui, sans conteste, a pour but d'affirmer une posture vis-à-vis du sauvage et de provoquer l'observateur. Celui-ci est comme déboussolé, sans repère. Point de piste forestière comme ossature du tableau de la forêt sauvage, tout au mieux la sente évanescence signalant la présence animale. L'expérience esthétique de la forêt sauvage n'est qu'un aspect d'un renouvellement des codes d'appréhension de la nature et plus fondamentalement d'une manière d'être au monde. Laisser faire la nature engagerait un repositionnement éthique de l'Homme. Ne rien faire, ce serait faire preuve d'humilité comme le revendique très régulièrement Jean-Claude Génot (2003, 2020) à la suite de nombreux préservationnistes avant lui, dont le suisse Robert Hainard (1972, 2008).

Le *laisser-faire* comme modalité de décolonisation de la nature par l'Homme est aussi associé à un déconditionnement de l'esprit et du corps humain. L'expérience de la forêt en libre évolution serait aussi une forme de soin de l'âme dans le contexte d'une société trop urbaine et trop dépendante de la technique : on retrouve ici un argumentaire déjà bien établi par ailleurs au fil du développement du mouvement préservationniste. Plusieurs tentatives ont été conduites afin de caractériser les bienfaits associés à l'expérience d'un boisement à forte naturalité. Ainsi, par exemple, le programme « forêts anciennes » piloté par le WWF, sous la direction de Daniel Vallauri et Magali Rossi entre 2010 et 2013 a intégré une recherche sur les représentations et perceptions du bois ancien de Paiolive (sud de l'Ardèche) afin de mieux valoriser le « sentiment de nature » comme valeur additionnelle à l'intérêt écologique¹²⁸. Par ailleurs, dans le cadre du renouvellement de la promotion du sauvage en France, les ouvrages du photographe et écrivain Bernard Boisson (1996, 2008 et 2010) jouent sur les deux registres décrits ci-dessus. Il médiatise à travers ses livres de photographie l'esthétique du nouveau sauvage et défend sa théorie « *d'une thérapeutique* » de la forêt primordiale :

« Par primordial est entendu l'état initial ou l'état premier vers lequel retourne la nature quand elle n'est plus gérée par l'homme. Jusque-là, le mot naturel peut suffire pour dire la même chose. Mais le mot primordial insiste davantage sur la dimension archétypale que recèle cette nature sauvage – en particulier une forêt naturelle – lorsqu'elle est rendue à un oubli multiséculaire. Il s'agit dès lors d'un monde qui renvoie entièrement notre conscience aux processus et aux principes premiers qui l'animent, tout cela dans le plus grand silence en regard de toutes les influences, les mentalités et les impacts des êtres humains » (Boisson¹²⁹).

Bien entendu, les propositions de B. Boisson qui semblent s'inscrire de la mouvance d'une certaine d'écopsychologie (Taleb, 2016) mériteraient davantage d'analyse. Il s'agirait sans doute de rapprocher cette littérature des écrits de Paul Shepard (1998 – version française, 2013) dissertant sur la supposée nécessité de réactiver nos instincts de chasseurs-cueilleurs du Pléistocène. Ces approches radicales sont distinctes mais postulent toutes deux qu'une reconnexion au sauvage constitue un outil de redécouverte / redéploiement de notre humanité. Bernard Boisson écrit régulièrement dans les publications de l'association « Forêts sauvages ». C'est précisément cette initiative associative qui illustre le mieux la manière dont le couple naturalité (puis féralité) – forêt

¹²⁸ Ce travail a donné lieu à un rapport de stage de Master 2 dans le cadre d'un partenariat entre WWF et l'association de Paiolive :

http://www.foretsanciennes.fr/wpcontent/uploads/Rapport_Paiolive_sentiment_nature_mai2012.pdf

¹²⁹ Extrait du site internet de l'auteur, consulté le 01/11/2020 : <http://natureprimordiale.org/presentation/foret-primordiale/>; Voir également pour une vue synthétique de la pensée de l'auteur, la présentation de ces ouvrages les plus souvent cités : <http://natureprimordiale.org/wp-content/uploads/2012/06/foret3.jpg>

sauvage a été mobilisé comme aiguillon de dénonciation de l'exploitation industrielle des ressources sylvicoles et de la critique de la gestion patrimoniale des milieux naturels.

-Prendre l'initiative pour préserver les forêts en libre évolution

Puisque les pouvoirs publics et les structures de la protection de la nature institués ne se préoccupent pas suffisamment de préserver le sauvage – car trop « affairés » à entretenir des musées de plein air – alors, aux marges, on prend l'initiative. Comment faire ? Le petit groupe donnant voie à une pensée devenue hétérodoxe s'organise en association. J.-C. Génot, prenant la suite de F. Terrasson, laboure ce terrain depuis la fin des années 1990. Il agit dans le cadre de son métier de gestionnaire pour faire bouger les mentalités et expérimenter des formes de desserrement de l'intervention. D'une certaine manière J.-C. Génot est un naturaliste pur qui a été plongé à son corps défendant, via son métier, dans l'univers de la gestion des milieux. Dans l'Est de la France, le microcosme est favorable au retour d'une pensée du sauvage : il y existe une grande diversité de boisements et la culture scientifique forestière y est affirmée. Dans le même moment, au début des années 2000, les travaux sur la restauration écologique des forêts méditerranéennes, la gestion du bois mort puis ceux portant sur la préservation des forêts anciennes renforcent le crédit du *laisser-faire* forestier. Un petit groupe de naturalistes se constitue dans le cadre du projet associatif « Forêts sauvages ». Jean-Claude Génot, Pierre Athanaze, Béatrice Kremer-Cochet et Gilbert Cochet sont rejoints par des spécialistes des forêts issus du monde de la conservation tels que Christian Schwoehrer et Olivier Gilg (Réserves naturelle de France - RNF) ou encore Daniel Vallauri (WWF). Depuis 2007, « Forêts sauvages » milite activement pour la préservation et la promotion de la naturalité. Ce terme est utilisé comme une alternative au recours à la *wilderness* en vue de défendre et (re)valoriser le sauvage. En effet, cet investissement de la notion de naturalité afin de renouveler l'approche du sauvage vise sans doute à mettre à distance cette idée de *wilderness*. Celle-ci est critiquée et piégée par sa charge culturelle liée à son contexte historique et géographique d'élaboration initiale. L'action de l'association est structurée selon deux axes. Le premier porte sur la veille et la diffusion de connaissances par le biais de la publication du périodique « *Naturalité – La Lettre de forêts sauvages* ». Le second axe est relatif à la mise en défens de forêts sauvages par l'emploi du levier de l'acquisition foncière. La stratégie opérationnelle, mobilisant le couplage du fonds et de la maîtrise foncière, est donc relativement proche de celle qui sera utilisée à partir de 2011 par le réseau *Rivières sauvages* (cf. chapitre 2) ou encore par l'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS), dans le cadre du développement de son réseau de « Réserves de Vie Sauvage » (RVS).

Dans les faits, l'action foncière de *Forêts sauvages* est limitée, son intervention en propre semble - amicalement - concurrencée aujourd'hui par la forte médiatisation des Réserves de Vie Sauvages de l'ASPAS. Les efforts d'acquisition foncière ont essentiellement porté sur la forêt du Bruchet en Haute-Loire, composée en son cœur d'une ancienne sapinière qui n'a pas connu d'exploitation depuis 70 ans¹³⁰. La contribution la plus significative des militants de *Forêts sauvages* est d'ordre intellectuel. La publication du périodique « *Naturalité – La Lettre* » démontre un fort investissement dans la définition des termes associés à la caractérisation de la naturalité et du sauvage forestier. Les articles valorisent les travaux scientifiques sur les forêts anciennes et ouvrent le débat sur les composantes idéelle et relationnelle de la notion de naturalité. En effet, les contributions de Daniel Vallauri ou encore celles de Bernard Boisson investissent le champ des représentations sociales et de l'écopsychologie. La naturalité défendue par l'association n'est pas seulement pensée comme complément scientifique à l'approche conservatoire centrée sur la biodiversité, elle est aussi conçue comme un outil de renouvellement du soi. Les philosophes

¹³⁰ La présentation de l'opération par Pierre Athanaze est accessible ici : http://www.forets-sauvages.fr/automne_modules_files/pdocs/public/r73_10_naturalite_7.pdf

contribuant à la revue déplacent le questionnement sur la dimension éthique en proposant de nouvelles modalités de rapports au sauvage pour sauver le vivant (Romanens, 2011 ; Morizot, 2020b). On retrouve ici la figure du sauvage comme antidote à une société qui serait devenue trop urbaine. L'expérience du sauvage apparaît comme une nécessité pour l'humain et la sauvegarde de ses qualités. Finalement, cette manière de rendre vital le sauvage, dans sa matérialité comme dans sa dimension expérientielle, s'inscrit bien dans une tradition littéraire et intellectuelle dont les références les plus souvent mobilisées en France seraient *Walden ou la vie dans les bois* de H.D. Thoreau (1854) et *Dans les forêts de Sibérie* de S. Tesson (2011). Dans ce registre, on valorise principalement l'expérience individuelle et introspective du sauvage ou, en miroir, celle de la mise à distance du monde civilisé. Cette présence au monde sauvage est fondée sur l'acte de retrait physique dans un lieu plus ou moins isolé, matériellement vécu dans une cabane.

Comme dans ses ouvrages, J.-C. Génot décrit dans « *Naturalité* » ses propres expériences du sauvage. Celles-ci sont d'abord rendues légitimes par la vocation et l'expertise naturaliste. Toutefois, dans chacun des récits de voyage, J.-C. Génot, comme d'autres auteurs, exprime la dimension émotionnelle de la rencontre avec le sauvage. L'expérience naturaliste met davantage en avant l'itinérance et l'affût que la posture intellectuelle du penseur « en cabane ». La pensée du sauvage est davantage reconstruite à partir d'une pratique physique des milieux forestiers. C'est avant tout l'émotion naissant d'une rencontre avec l'animal ou de l'immersion dans une ambiance forestière rare qui est recherchée puis restituée. Notons que la charge émotionnelle qui résulte de la rencontre de passeurs de l'expérience du sauvage (*rangers*, guides et administrateurs des parcs par exemple). Elle infuse également la remémoration de témoignages d'autres maîtres naturalistes (R. Hainard) dans les récits de voyage publiés dans la revue de l'association. L'émotion est aussi présente dans les rubriques de « combats » nourries par un relevé des mauvaises décisions de l'ONF, des excès gestionnaires ou des fièvres extractivistes qui menacent les forêts sauvages en France et ailleurs en Europe, jusqu'à ses confins orientaux.

Précisément, ce qui frappe à la lecture de « *Naturalité – La Lettre* », c'est le répertoire géographique des forêts sauvages européennes qui se dessine au fil des numéros publiés entre 2007 et 2020. La plupart des forêts sauvages emblématiques évoquées dans la revue sont situées en Europe de l'Est et en Europe centrale, elles balisent le tracé de l'ancien rideau de fer qui a fixé l'un des premiers grands projets de ré-ensauvagement à l'échelle européenne, initié dès la chute du mur de Berlin (Bonnin, 2008). Ce registre comprend des forêts présentées comme emblèmes du sauvage, modèles de la mise en œuvre du principe de libre évolution ou encore comme des lieux d'affrontement entre initiatives de préservation et d'extractivisme. La géographie du sauvage qui émerge ainsi pourrait aisément se prêter à une interprétation selon la logique de fronts, nous en reparlerons dans le chapitre suivant (7).

La mise en place de ces initiatives associatives, couplées à des fonds, participe au renouvellement des modalités d'appropriation des terres en vue de les préserver. Avant de discuter de manière plus approfondie des enjeux liés au recours à la propriété privée comme levier de sanctuarisation d'espaces en libre évolution, je présente quelques exemples représentatifs de ce mouvement. L'Association pour la protection des animaux sauvages (*ASPAS*) est la structure qui s'est le plus investie en France dans ce registre. Elle a été créée à la toute fin des années 1970 et s'est essentiellement fait connaître par son engagement contre la chasse. Plus largement, son action est fondée sur une déconstruction critique du statut d'espèce nuisible. La première modalité de lutte de l'*ASPAS* repose sur son « savoir-faire juridique » qui depuis une quarantaine d'années lui a permis d'engager plus de 3500 procédures devant les tribunaux¹³¹. Le levier du foncier comme

¹³¹ Présentation de l'association : <https://www.aspas-nature.org/aspas/presentation-generale/>

moyen de préserver de la chasse certains espaces est étudié à partir du milieu des années 1980 par l'association. Celle-ci met d'abord en place le conservatoire *ESPACE* (Espaces Sauvegardés Par Actions Conservatoire Européens). Progressivement, et de manière décisive à partir de 2010, l'objectif du conservatoire évolue vers la préservation et la promotion de la libre évolution des milieux, en dépassant ainsi d'une manière plus nette la question de la chasse sans l'abandonner totalement. Gilbert Cochet et Béatrice Kremer-Cochet (*Forêts sauvages*) s'impliquent alors dans le développement de nouvelles « Réserves de Vie Sauvages¹³² » de l'*ASPAS* dont le standard répond aux exigences de la catégorie 1b de l'*IUCN*, soit celles relevant de la plus grande rigueur. Ce dispositif, qui combine maîtrise foncière privée et labellisation, est officiellement créé en 2014. L'inauguration - très médiatisée - de la réserve du Grand Barry dans le Vercors marque le lancement des *RVS*. Les naturalistes de l'*ASPAS* sont soutenus par des personnalités telles que le réalisateur de documentaires animaliers Jacques Perrin ou encore, plus récemment, par le philosophe de l'environnement, Baptiste Morizot (2020).

L'*ASPAS* dispose début 2021 de quatre *RVS* officiellement labellisées auxquelles s'ajoute le site du Ranquas dans l'Hérault (montagne de la Séranne, Larzac) dont les 200 hectares sont toujours possédés par un particulier. Au total, 1160 hectares ont été acquis par l'*ASPAS* depuis le renouvellement de la charte de son conservatoire *ESPACE* il y a une dizaine d'années. Sur le plan du dimensionnement des réserves, cela est très comparable à ce que l'on peut retrouver dans d'autres dispositifs de protection forte (*RBI*, *RNN*) puisque l'association a constitué des réserves comprises entre 60 et 500 hectares. Certains sites peuvent faire l'objet d'extensions régulières mais celles-ci sont pour le moment modérées dans leur ampleur. C'est notamment le cas du Grand Barry qui est passé de 105 à 130 hectares entre 2012 et 2014. L'échelle de ses « cœurs sauvages » n'atteint pas encore celle répondant aux préconisations établies généralement dans le cadre des initiatives de ré-ensauvagement¹³³. Malgré cela, les *RVS* du Grand Barry et du Trégor (vallée du Léguer) ont été intégrées au réseau de *Rewilding Europe*. Trois de ces cinq sites sont localisés dans la Drôme, non loin de la ville de Crest où se trouve implanté le siège de l'association. Le Vercors constitue donc le foyer principal d'expérimentation et de montée en charge du dispositif des *RVS*. L'acquisition des sites répond essentiellement à une logique d'opportunité foncière, mais le contexte drômois est aussi favorable en raison de la présence sur site d'acteurs clés du mouvement de promotion de la libre évolution, de la proximité du Pnr du Vercors et plus largement du fait d'un processus de déprise relativement puissant et bien installé historiquement (Jauneau et Chédin, 1990). Dans le Diois, au sud du Pnr du Vercors, le site pionnier du Grand Barry qui s'étend désormais sur 130 hectares est complété par le projet phare de l'association, « Vercors Vie Sauvage ». Cette nouvelle *RVS* qui couvre près de 500 hectares est vouée à devenir le site vitrine pour l'association.

Les représentants de l'*ASPAS* présentent le dispositif des *RVS* selon une matrice argumentative relativement stable. La légitimité de l'association est fondée, comme dans le cas de « *Forêts sauvages* » sur une critique des dispositifs institutionnels de protection de la nature : inefficacité, incurie, affaiblissement constant caractérisent les politiques publiques. De plus, les parcs et réserves fondés sur une approche interventionniste en matière de gestion et permissive sur le plan des usages, passeraient à côté de la préservation du sauvage en étouffant le libre jeu des processus de nature et en tolérant des activités comme la pêche et la chasse. Conformément à son histoire, la question de la pression cynégétique demeure une pierre angulaire dans la justification de l'établissement des *RVS*. Il s'agit aussi de poursuivre autrement la lutte contre le lobby de la chasse et de répondre sur ce plan aux attentes des adhérents. Le principe de libre évolution est

¹³² Sur les origines diverses des Réserves de Vie Sauvage (Heim, 1969 ; Blanc, 2019)

¹³³ A titre d'exemple la *European Wilderness Society* préconise l'établissement de cœur de zone d'aire de *rewilding* d'une superficie initiale comprise entre 3000 et 10 000 hectares.

arrimé à une idée simple : la nature n'a pas besoin des humains. Afin de déminer les classiques accusations associées aux initiatives de protection forte (mise sous cloche, misanthropie), deux éléments discursifs sont identifiables dans la communication de l'ASPAS. Le premier est celui des échelles spatiales en jeu. Ainsi, très régulièrement, les responsables de l'association rappellent que les sanctuaires mis en place représentent des surfaces négligeables au regard d'autres formes de gestion et d'exploitation des milieux. Deuxièmement, l'association se défend d'exclure les humains des réserves puisqu'elle les invite à y pratiquer – exclusivement – des activités de randonnées non-motorisées offrant des expériences immersive et contemplative.

D'autre part, le mode de protection par la maîtrise foncière est revendiqué comme une double garantie d'efficacité. En effet, selon l'ASPAS l'acquisition foncière assure la pérennisation de la sanctuarisation et son mode de financement lui permet de conforter son indépendance. Notons que l'affichage de l'action pérenne peut être lu comme hautement stratégique dans le contexte de la mise en place de nouveaux dispositifs de contractualisation comme les obligations réelles environnementales (ORE¹³⁴). Le mode de financement des acquisitions repose essentiellement sur les contributions des membres de l'association ainsi que sur des dons issus du mécénat. Dans le cas du Grand Barry, 150 000 euros ont été nécessaires pour acquérir une centaine d'hectares. Les frais ont été largement couverts par le soutien des fondations (*fondation Terre Humaine*, 50 000 euros ; *fondation Brigitte Bardot*, 50 000 euros, *fondation Bourdon*, 1000 euros)¹³⁵ et le reste de la somme a été apportée par les dons des particuliers (adhérents et 406 donations externes). La réserve « *Vercors Vie Sauvage* » a connu de nombreux rebondissements dans l'établissement de son plan de financement. Cette collecte de fond donne elle-même lieu à une mise en récit valorisant l'initiative collective de reconquête du sauvage. La quête de fonds et l'obtention finale du montant nécessaire à la transaction guide la scénarisation d'une *success story* typique de la communication en vogue dans le champ de la conservation de la nature, sur le mode de la bataille remportée dans l'adversité¹³⁶. On retrouve ici des ressorts narratifs déjà identifiés et analysés dans le cadre de la préservation et de la restauration des rivières sauvages (ce volume, cf. chapitres 1 et 2) Le recours au financement participatif a permis de finaliser une opération complexe et de revendiquer plus nettement le caractère citoyen du projet (cf. paragraphe suivant). On relève également le rôle joué par la propulsion du projet sur les réseaux sociaux. La diffusion via le web (*youtube*, *twitter*, et les plateformes de financement participatif - *crowdfunding*) fournit une matière première instantanément recyclée par les influenceurs qui offrent une visibilité démultipliée aux RVS et à l'imaginaire du sauvage associé. On observe donc une forme d'*upscaling* numérique qui n'a pas seulement pour effet une diffusion massive. En effet, ce changement d'échelle via les réseaux sociaux entraîne une forte augmentation des dons et un élargissement de l'espace de leur provenance.

¹³⁴ Il s'agit d'un nouveau dispositif foncier de protection de l'environnement fondé sur une démarche volontaire du propriétaire et reposant sur une contractualisation entre ce dernier et une collectivité publique, un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant dans le champ environnemental. Informations complémentaires : <https://www.ecologie.gouv.fr/obligation-reelle-environnementale>

¹³⁵ La *fondation Bourdon* intervient essentiellement dans le champ de la défense des animaux, comme la *fondation Bardot*. La fondation « *Terre Humaine* », créée en 2001 a récemment recentré son activité sur la « promotion d'une autre relation au Vivant » et l'accompagnement de « petites communautés humaines s'organisant concrètement pour vivre de façon autonome, solidaire et respectueuse de l'environnement, et en coopération avec le milieu local » : <https://www.terrehumaine.org/>

¹³⁶ Voir la vidéo sur l'histoire du financement du projet *Vercors Vie Sauvage* mise en scène par l'ASPAS (consultée le 30/03/2020) : <https://www.youtube.com/watch?v=Ac-abHNPgMA&t=3s>

-Une nouvelle assise intellectuelle pour un ré-ensauvagement humaniste ?

À la suite de ses recherches initiales portant sur la figure du diplomate comme outil de d'interrogation des modes de cohabitation entre le loup et les humains (Morizot, 2016), le philosophe de l'environnement Baptiste Morizot intervient, depuis 2019, de manière directe dans le débat sur le ré-ensauvagement. Cet auteur propose un premier texte en juillet 2019 intitulé « *Raviver les braises du vivant. En défense des foyers de libre évolution* », à partir duquel il publie deux tribunes dans *Le Monde* (Morizot, 19 et 22/07/2019). Sa réflexion sera par la suite développée dans un ouvrage qui, au final, constitue une proposition de fondement éthique du ré-ensauvagement afin d'en promouvoir une version humaniste (Morizot, 2020). On relève que cette entreprise rejoint finalement celle engagée très récemment par d'autres chercheurs comme la philosophe Virginie Maris (2018), le géographe Raphaël Mathevet et l'écologue Arnaud Béchet (2020). B. Morizot se nourrit de l'expérimentation de l'ASPAS, en particulier de celle menée dans le Vercors, et en retour, l'ASPAS bénéficie d'un renforcement significatif du balisage éthique de son action. L'articulation de la libre évolution, de l'acquisition foncière et du financement participatif n'apparaît plus comme un bricolage militant, ni d'ailleurs comme une recette parfaitement rôdée dans le champ de la conservation. Cet agencement – qui prend forme spatialement et ontologiquement – est une matière à penser. Plus encore, il apparaît comme un « levier d'action écologique » (Morizot, 2020, p. 10) qui serait à même de bouleverser notre rapport au vivant et de conduire à une réforme de notre manière d'habiter le Monde. Précisément, B. Morizot opère un ajustement particulièrement habile en court-circuitant les restrictions propres à la catégorie du sauvage. Pour cela, il propose de recourir à la catégorie de la communauté du vivant, intégrant humains et non-humains. On retrouve ici une proposition qui dérive de celle de l'éthique de la Terre formulée par Aldo Leopold (1949) puis développée, notamment, par J. B. Callicott (2010).

Le travail du philosophe est d'abord élaboré selon une approche défensive. Il s'agit dans un premier temps de réinterpréter de manière positive la stratégie de sanctuarisation fréquemment décriée par les tenants de l'exploitation sans limite des ressources d'une part et les adeptes de l'interventionnisme éco-gestionnaire d'autre part. B. Morizot s'attache donc à réinvestir deux champs de significations. Premièrement, sous sa plume, le sanctuaire n'est plus ce lieu sous cloche symbole de privation d'accès à la nature. Il devient au contraire une « fontaine de vie sauvage » dont les bienfaits ruissellent sur des espaces plus vastes, au-delà des limites de la réserve. La réserve n'est pas un espace d'exclusion de l'homme mais un lieu qui lui offre un cadre de renouvellement de son rapport au sauvage et au Monde. Deuxièmement, B. Morizot s'emploie à retourner le concept de propriété privée comme une peau de lapin. L'acquisition foncière, arme de prédilection du pillage écologique et de l'extractivisme, est « détournée » au profit de la préservation prise en charge par une communauté de citoyens représentée par l'association. C'est la faiblesse des politiques publiques et de l'outillage juridique dédiés à la protection forte qui rendrait légitime le recours à la propriété privée (Vanuxem, 2020, p. 18). La maîtrise foncière, balisée par la charte de l'association, ouvrirait ainsi la voie à la constitution de nouvelles formes de communs négatifs¹³⁷, engageant la constitution d'une communauté de non-usage. Dans cet emploi, l'acte d'acquisition privée serait donc vidé de sa charge instrumentale et exclusive : les parcelles acquises ne peuvent être revendues par l'association selon la charte des RVS. Lionel Maurel (2020), juriste et spécialiste de la question des communs, explique bien cela :

¹³⁷ Sur la question des communs négatifs, entendu comme relevant de l'engagement d'une communauté de non-usage, voir la contribution de valorisation scientifique des politistes Anne Rumin et Bruno Carballa (2020), publiée dans le magazine *Socialter*. Dans ce texte les auteurs utilisent explicitement l'exemple du couplage entre acquisition foncière et libre évolution forestière : <https://www.socialter.fr/article/communs-negatifs-effondrement>

« Ce montage permet en réalité de neutraliser ce qui constitue sans doute l'aspect le plus problématique du droit de propriété, à savoir le droit d'aliénation (ou *abusus en latin*), celui qui permet de détruire ou de constituer la chose possédée en une marchandise échangeable sur le marché ».

Tout en reconnaissant l'intérêt de la proposition, L. Maurel s'inquiète du risque « d'évitement du politique » qu'induirait le recours préférentiel au marché, par l'acte d'achat, pour mettre en défens les forêts en libre évolution. Dans son texte de présentation de « la vision » qui sous-tend les *RVS*, l'*ASPAS* semble percevoir un autre risque lié à l'acquisition foncière : celui de l'intégration au dispositif de compensation écologique. Ainsi, prenant l'exemple d'un viticulteur qui participe via la vente de vin biologique à la constitution des *RVS*, l'*ASPAS* précise que ce soutien relèverait de la logique du contre-don et non de la compensation.

Je comprends bien l'intuition de B. Morizot qui, partant de la défense des *RVS* et d'une réinterprétation philosophique de leur portée, appelle à l'adoption d'un *rewilding humaniste*, rejetant les vieilles lanternes du retour à une nature pure et intacte ou bien encore les vociférations misanthropes (cf. chapitre 5). Cependant il existe, selon moi, un écart significatif entre l'initiative concrètement mise en œuvre par l'*ASPAS* et la pensée du philosophe. Ainsi, à longueur de publication, les représentants de l'*ASPAS* font référence à l'œuvre du naturaliste suisse Robert Hainard. Sans remettre en cause les compétences scientifiques et artistiques de cet auteur, on doit rappeler que son positionnement politique et philosophique paraît totalement incompatible avec l'approche développée par B. Morizot. Comme S. Lavignotte (2017) récemment, Jean Jacob (2012, p. 30) a précisé le rôle joué par R. Hainard dans la structuration d'une aile droitnière de l'écologie politique française¹³⁸ :

« Une première nébuleuse a pris corps dans l'est de la France, autour de la figure du naturaliste suisse Robert Hainard. Elle a défendu une forme de naturalisme conservateur, opposant rigoureusement nature et culture ».

La sociologue belge Bénédikte Zitouni (2020) décèle aussi ce décalage entre la tentative portée par B. Morizot de formulation d'un *rewilding humaniste*, participant à un renouvellement des alliances entre humains et non-humains, et la conception du ré-ensauvagement défendue par les pilotes de l'*ASPAS*. Dans son essai, B. Zitouni discute, à partir d'un point de vue écoféministe, l'ouvrage récent de Gilbert Cochet et Béatrice Kremer-Cochet « *L'Europe réensauvagée – vers un nouveau monde* » (2020), justement préfacé par B. Morizot. B. Zitouni critique l'approche scientifique des auteurs et les liens que ces derniers opèrent entre la défense de réserves sauvages localisées et la promotion d'une vision du monde séparative, dans la ligne droite du scénario *Half-Earth* défendu par E.O Wilson¹³⁹.

« Un glissement s'opère, de l'éthique de la relation et de la friction à l'éthique de la délimitation et de la protection. À terme, l'Europe serait ce continent utopique où les proportions des zones protégées et non protégées seraient inversées » (Zitouni, 2020¹⁴⁰).

¹³⁸ L'ouvrage de pensées « *Le Monde Plein* » publié en 1991 par R. Hainard illustre malheureusement parfaitement ce positionnement, en y ajoutant explicitement misanthropie crasse, racisme assumé et homophobie. Cela devrait conduire logiquement à une prise de distance définitive avec certaines interprétations « philosophiques » de R. Hainard... conservons de lui ses illustrations, écrits naturalistes et sa vision sensible du sauvage.

¹³⁹ Ce scénario fera l'objet d'une discussion spécifique dans ce volume (chapitre 8).

¹⁴⁰ Cet essai a été publié dans la revue de réflexion politique et philosophique « *Lundi matin* », accueillant des points de vue issus de la gauche radicale et des contributions d'intellectuels francophones. L'essai très stimulant de B. Zitouni, qui sera remobilisé dans le chapitre suivant, a été publié le 03/11/2020, dans le numéro 261 de la revue et est accessible ici : <https://lundi.am/Le-reve-d-une-Europe-reensauvagee>

La brève discussion présentée dans ce paragraphe confirme que la manière de traiter de la question du sauvage, au prisme de son autonomie, renvoie à une autre ligne de partage idéologique qui traverse le champ de l'écologie politique comme celui de l'étude scientifique de la conservation.

D'autre part B. Morizot semble associer les frictions sociales qui accompagnent le déploiement des *RVS* à l'existence d'une ligne de fracture témoignant de la résistance de la pensée dualiste. De part et d'autre de cette ligne invisible qui traverserait les différents mondes (les gestionnaires de la nature, le pastoralisme, les forestiers, etc.), on retrouverait des postures qui – jusqu'à présent – se sont avérées irréconciliables. D'un côté se situeraient ceux qui accepteraient l'idée de la cohabitation inventive avec le sauvage et de l'autre ceux qui n'auraient pas renoncé à ce que B. Morizot caractérise comme une forme de « paternalisme écologique ». On peut suivre ce raisonnement et y adhérer en partie sur un plan théorique. Toutefois, il me semblerait utile d'élargir la grille d'analyse des conflits qui surgissent presque toujours lors de l'émergence d'un projet de *RVS*. Il faut d'abord reconnaître que la restriction d'usages paraît démesurée. Si l'on doit faire confiance au « vivant », alors on peut sans doute imaginer faire davantage confiance aux humains. La mise en place de réserves de pêche et de chasse peut être justifiée. Mais si l'idée est de favoriser une rencontre et de renouveler des attaches avec une nature très préservée, doit-on pour autant interdire les cueillettes ? Ne pourrait-on pas les accepter quitte à les réglementer ?¹⁴¹

Par ailleurs, l'*ASPAS* est une association connue pour son action anti-chasse et pro-loup. Il ne s'agit pas ici de contester la légitimité de cette lutte, mais de fait, ce positionnement de combat ne rend pas totalement crédible la reconnaissance d'une compétence de diplomatie environnementale. L'action de l'*ASPAS* ne risque-t-elle pas de créer de nouveaux foyers d'opposition frontale avec les mondes de la chasse et du pastoralisme ?¹⁴² De plus, il nous semble que le caractère citoyen et l'assimilation éventuelle des *RVS* à l'idée de commun devraient être davantage interrogés. Le fait qu'une partie des financements, souvent modeste, provienne d'un financement participatif ne suffit pas à conférer une dimension citoyenne à un projet. L'expression par le clic ne nous semble pas à même d'enrichir une réinvention de la manière d'habiter un territoire. L'opportunisme foncier de l'*ASPAS* paraît trop déconnecté des réalités présentes sur les scènes locales. Si la libre évolution est sans conteste l'une des manières de « raviver les braises du vivant », elle doit dialoguer avec d'autres options dans le cadre d'un projet qui passe par une véritable mise en débat et une délibération démocratique qui n'occulent pas la réalité des rapports de forces. Les frictions ne sont pas seulement liées aux résistances du dualisme, elles signalent un problème d'ordre politique. Il conviendrait de faire entrer la question du ré-ensauvagement dans l'*agora*. Comment faire en sorte que les différentes manières de mener cette nouvelle « guerre du feu » pour sauver le vivant s'inscrivent dans le cadre de véritables processus de délibération démocratique ? Il n'y a sans doute pas de réponse unique et définitive à apporter ici, mais la question doit être réellement prise en compte.

La stratégie de l'*ASPAS* a sans doute le mérite de faire bouger des lignes. Reconnaissons que l'imaginaire du sauvage sanctuarisé, au sens littéral d'une mise à l'écart des hostilités

¹⁴¹ B. Morizot indique lui-même que ce point fait débat au sein de l'association. L'argument souvent repris pour justifier ce niveau de restriction nous paraît faible : « comme nous ne savons pas si la cueillette sera pratiquée par 3 ou 3000 personnes et comme nous n'avons pas les moyens de contrôler cette pratique, alors nous l'interdisons ». (source entretien Morizot / Cochet, 2019) <https://www.youtube.com/watch?v=4YWhwJT8hM4>

¹⁴² Sur ce plan, la réaction épidermique du syndicat progressiste de la Confédération Paysanne à la suite de la conférence donnée en Ariège par G. Cochet et B. Kremer-Cochet lors de l'état des lieux de l'environnement (01/06/2019) donne un bon exemple de ces potentiels foyers conflictuels. La réponse de P. Falbet, membre de *France Nature Environnement* et cheville ouvrière de la protection des vieilles forêts pyrénéennes est également remarquable. Bien que défendant les naturalistes de l'*ASPAS*, P. Falbet soutient qu'il est possible d'intégrer la protection des vieilles forêts et la mise en œuvre de pratiques forestières durables.

anthropocéniques, fait toujours recette et qu'il semble susciter une fascination bien rendue par l'intensité de la couverture médiatique de ces projets. Le couplage de la maîtrise foncière et de la libre évolution suscite l'amorce d'un essaimage d'initiatives en dehors de l'ASPAS, à l'exemple du projet « Forêts préservées » mené à l'échelle du massif pyrénéen¹⁴³. La radicalité de la vision et de l'action de l'ASPAS ne laisse pas indifférent mais d'autres formes d'action existent et nous semblent bien plus pertinentes. B. Morizot le reconnaît d'ailleurs puisqu'il évoque notamment l'exemple du Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF¹⁴⁴). Cette association créée en 2008 fait le lien entre de très nombreux acteurs de la gestion forestière afin de mettre en œuvre des pratiques diversifiées, durables et éthiques. En 2017, le RAF a constitué le fond « Forêts en vie »¹⁴⁵, « dans le but d'acquérir des forêts pour les préserver à long terme et soutenir la création de communs forestiers. Ces forêts seront mises, en partie en évolution libre, en partie à disposition de paysan-nes forestiers ». La logique est puissamment intégrative et elle repose sur la mobilisation de porteurs de projets locaux, en résistance face à l'exploitation forestière industrielle, donnant réellement sens à l'émergence de ces communs forestiers. Les alternatives recensées au sein du RAF sont portées par des particuliers mais également par des collectifs constitués d'habitants. L'ambition relative à la libre évolution demeure significative puisque la charte du fond « Forêts en vie » envisage le maintien en libre évolution de 25% des parcelles acquises. Au final, l'effet « levier » du RAF pour reprendre la métaphore de B. Morizot, me semble bien plus puissant que celui des RVS. Je fais ici l'hypothèse que la démarche menée par le RAF est plus à même d'assurer un rassemblement des acteurs pour défendre des relations humains – non humains équilibrées dans le temps et dans l'espace. Cette hypothèse appelle la mise en œuvre d'une enquête de terrain qui pourrait prendre appui sur le corpus des initiatives regroupées au sein du RAF (figure 25)¹⁴⁶.

¹⁴³ « Forêts préservées » est un projet initié par F. Falbet début 2019 (cf. note précédente) à la suite d'une première démarche associative centrée sur les vieilles forêts du massif. Les fondateurs de « Forêts préservées » mobilisent les mêmes références et les mêmes solutions que celles utilisées par l'ASPAS : http://foretspreservees.com/?page_id=30

¹⁴⁴ Le site web du RAF : <https://www.alternativesforestieres.org/>

¹⁴⁵ Le site web dédié au fond « Forêts en vie » : <https://www.foretsevenvie.org/>

¹⁴⁶ La cartographie interactive des initiatives intégrées au RAF est également accessible ici. Ces initiatives sont classées selon qu'elles relèvent de propriétaires particuliers ou de démarches collectives (33) : <https://www.alternativesforestieres.org/-Localiser-le-RAF->

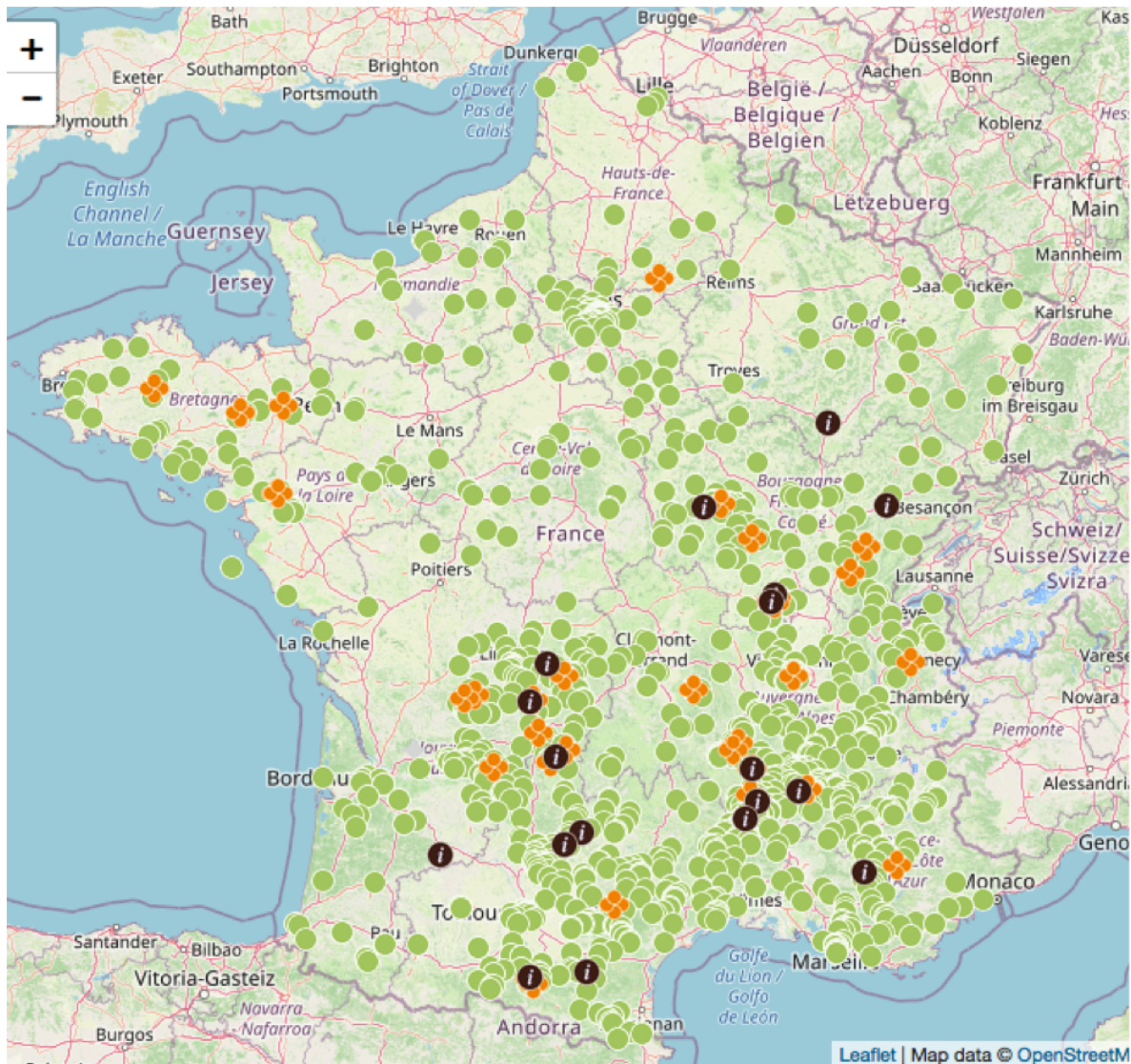


Figure 25- Carte du Réseau pour les Alternatives Forestières. En vert, les sympathisants ; en orange, les initiatives collectives (33) ; en noir, les points d'information du réseau.
 Source : RAF, 2021.

6.2.2- La percolation du laisser-faire dans les dispositifs institués de conservation de la nature

-La gestion conventionnelle des espaces naturels réexamine les potentialités et modalités de mise en œuvre de la non-intervention

La poussée en faveur de la naturalité a favorisé localement, de manière précoce, quelques initiatives multi-partenariales transcendant les frontières entre associations militantes et structures gestionnaires plus conventionnelles. C'est le cas par exemple dès 2008 avec l'élaboration du plan d'action pour la constitution d'un réseau de forêts en évolution naturelle en Rhône-Alpes (*FoRêts en Evolution Naturelle - FRENE*)¹⁴⁷. En réaction à un plan régional incitant à exploiter plus fortement la forêt, le *FRENE* a été proposé par un regroupement d'associations de protection de la nature et visait à laisser 10% de la forêt en évolution naturelle. Le projet, d'abord piloté par le

¹⁴⁷ Présentation du réseau FRENE, disponible sur le site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/surface-de-foret-en-evolution-naturelle-inscrite-a15068.html>

Service régional de la forêt, du bois et de l'énergie, a été repris par une structure collaborative, le Réseau écologique forestier Rhône-Alpes (REFORA¹⁴⁸) associant des forestiers et des protecteurs de la nature. À cette échelle régionale, un inventaire des forêts en libre évolution a été engagé, il a permis de tester des grilles d'évaluation du niveau de naturalité. Les statistiques les plus récentes (2020) indiquent que, dans cette région, les surfaces boisées en libre évolution couvrent plus de 27 000 hectares et qu'elles progressent d'environ 2500 hectares par an. Les vieux bois documentés et cartographiés sont composés de 2000 îlots dont la propriété est répartie entre 350 propriétaires publics et privés. La création d'une trame de vieux bois semble désormais intégrée à la stratégie institutionnelle de reconquête de la biodiversité. L'ONF est impliquée dans l'animation et le suivi de ce réseau démontrant que le dialogue peut être utilement entretenu entre les associations de protection de la nature et les forestiers.

Plus récemment, ce sont les Conservatoires d'espaces naturels (CEN), souvent brocardés en raison de leur interventionnisme, qui commencent à se saisir de la question du *laisser-faire*. Sur ce plan, la démarche du Conservatoire de Basse-Normandie est exemplaire. En 2014, le questionnement sur la naturalité y est introduit par le biais de la réalisation d'un stage de niveau Master 2. L'année suivante, l'équipe du CEN, séduite par l'approche développée par le réseau *Rivières sauvages* engage la préfiguration d'un programme régional dédié à la libre évolution. En 2016, trente-cinq partenaires régionaux très diversifiés¹⁴⁹ co-construisent le programme régional qui comprend trois axes de travail. Le premier porte sur la communication positive autour de la libre évolution. Il intègre des objectifs de collecte et d'analyse des représentations sociales associées à ce principe. Le deuxième axe vise à constituer un réseau de sites en libre évolution, permettant de développer des actions pédagogiques, d'améliorer les connaissances écologiques sur la naturalité et de préserver les milieux concernés. Un troisième axe reprend ce dernier objectif scientifique en élargissant son ambition à des collaborations nationales et internationales. On perçoit dans l'écriture et la communication associée au Programme Régional d'Espaces en Libre Évolution (PRELE) une grande précaution dans l'introduction de la thématique sur son terrain d'action. La stratégie vise, notamment, à contribuer à une évolution des regards portés sur la nature en libre évolution qui serait, à priori et d'une manière générale, négativement perçue. Le CEN adopte un parti pris consistant à aborder le sujet en passant par « *l'émotion, le ressenti et l'historique des espaces* » ne faisant plus l'objet d'exploitation ou de gestion.

Le dialogue avec les acteurs de terrain est stimulé par un appel à l'initiative locale, proposant aux collectivités intéressées de laisser une parcelle de leur choix en libre évolution. Cette démarche fondée sur le volontariat vise la création d'une arène locale favorisant la discussion et les médiations sur la question du sauvage. La création d'un véritable réseau de sites en libre évolution a été précédée par une phase classique d'inventaire. Une commission d'évaluation des candidatures au réseau permet d'écarter les sites sur lesquels seraient présents des enjeux patrimoniaux en termes de biodiversité. Les conventionnements mis en place pour intégrer les sites au réseau mobilise le nouvel outil juridique des obligations réelles environnementales (ORE, cf. note infra n°134). Le réseau comprenait fin 2019 une petite dizaine de sites, dont l'un conventionné par le biais du mécanisme des ORE. La plupart de ces sites correspondent à des zones humides boisées suggérant ainsi que la libre évolution peut être expérimentée et valorisée en dehors des milieux forestiers stricto-sensu.

¹⁴⁸ Le site web du REFORA : <http://refora.online.fr/> (ne semble plus mis à jour depuis 2016, reprise des informations sur le site de la DREAL Rhône-Alpes-Auvergne)

¹⁴⁹ Le réseau PRELE (*Programme Régional d'Espaces en Libre Évolution*) intègre notamment des établissements de recherche, l'Agence de l'eau, l'ONF, l'Agence française pour la biodiversité, la Cellule régionale d'assistance technique à la gestion des rivières (CATER), le Centre régional de la propriété foncière (CRPF), les parcs naturels régionaux, des collectivités territoriales, les associations naturalistes, les Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), mais aussi l'IUCN, l'initiative *Wild Europe*...

On ne retrouve pas, dans la démarche du CEN de Normandie, les formes de radicalités abrasives mises en évidence dans l'étude des initiatives associatives de ré-ensauvagement. L'approche retenue est plus consensuelle et relativement inclusive. En revanche, l'idée de la constitution de communs n'est pas véritablement travaillée dans l'argumentaire. Dans cette démarche plus lisse on pourrait craindre qu'une partie significative de la dimension politique associée à la constitution de ces foyers sauvages ne s'efface. Il faudrait toutefois approfondir l'exploration des scènes locales et micro-locales qui accueillent la discussion du sauvage et de la libre évolution via la démarche initiée dans le cadre du réseau *PRELE*. Enfin, si le *CEN* parvient à introduire la discussion de ces enjeux à l'échelle locale, il se rapproche également des réseaux nationaux et internationaux au sein desquels sont mis en débat les initiatives de ré-ensauvagement et les politiques publiques. Celles-ci, très progressivement, commencent à s'ajuster à cette modalité de la conservation de la nature. Ainsi, à l'échelle nationale, le *CEN* indique nouer des contacts avec le club « naturalité » de la *Fondation pour la recherche sur la biodiversité*. À la même échelle, le *CEN* participe au groupe de travail « *Wilderness et Nature Férale* » coordonné par l'*IUCN* France. Enfin, à l'échelle européenne, de premiers échanges semblent avoir été établis avec l'initiative de *rewilding* « *WILD Europe* ».

La percolation du *laisser-faire* dans la gestion institutionnelle des milieux gagne également des dispositifs tels que les réserves naturelles nationales (RNN) et des parcs nationaux. Dans les deux cas, c'est essentiellement la question de la libre évolution des milieux forestiers qui est prise en charge, parfois dans le cadre de collaborations avec l'*ONF*, comme dans le cas du Parc national des Cévennes. Par ailleurs, à l'échelle nationale, la revalorisation de l'option de la non-intervention et la promotion du sauvage ou de la naturalité conduisent à l'amorce d'une intégration de ces principes au sein des stratégies de planification et des politiques publiques. On assiste à un bouillonnement d'initiatives de terrain. Celles-ci sont issues d'approches radicales ou bien adaptées aux modalités d'action de la gestion conventionnelle et elles participent à cette intégration politique. Cependant, la pression s'exerce aussi aux niveaux d'échelle supérieurs (européenne, internationale). La création du groupe de travail « *Wilderness et nature férale* » de l'*IUCN* France, présidé jusqu'en 2020 par Christian Barthod, membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable (*CGEDD*, ministère de la Transition écologique), traduit bien cette double montée en puissance des principes du *laisser-faire*. Le groupe de travail de l'*IUCN* a aussi pour objectif de discuter et fournir des éléments stratégiques pour l'expérimentation de la libre évolution sur le territoire national. L'adoption de la résolution européenne *Wilderness* dès 2009, puis la phase d'évaluation des politiques européennes environnementales, telle celle concernant le réseau Natura 2000, ont motivé l'accélération de cette réflexion à l'échelle française. Le pilotage de l'*IUCN* a dans ce cadre permis de faire le lien entre une réflexion française et les initiatives de *rewilding* menées à l'échelle européenne (Barraud et Périgord, 2013 ; Barthod, 2017, Locquet et Héritier, 2020). L'intégration politique du *laisser-faire* s'est poursuivie d'une manière plus concrète depuis les annonces du Président de la République, E. Macron, le 6 mai 2019, dans la perspective d'une révision de la Stratégie nationale de création d'aires protégées :

« D'ici 2022, nous porterons à 30 % la part de nos aires marines et terrestres protégées, dont un tiers d'aires protégées en pleine naturalité, ce qui est un renforcement, en particulier sur le plan maritime, considérable, mais surtout une intensification de cette protection dans les aires protégées, avec cet objectif de 30 % en pleine naturalité »¹⁵⁰

¹⁵⁰ Une version intégrale du discours d'E. Macron du 6 mai 2019 est accessible ici : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/05/06/protoger-la-biodiversite-une-ambition-francaise-europeenne-et-mondiale>

Dans ce discours prononcé suite à la présentation du Rapport global sur la biodiversité et les services écosystémiques (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques - *IPBES*), le Président de la République évoque la notion floue de « pleine naturalité ». Cela signale l'influence des idées présentées ci-dessus. Toutefois, la « pleine naturalité » a ensuite été reformulée en « protection forte », plus adaptée à la vulgate technocratique¹⁵¹. D'une certaine manière, l'inauguration du 11^e parc national (Parc national de forêts) en de plaine, qui comprend en son cœur une réserve biologique intégrale de plus de 3000 hectares illustrerait, en acte, cette adoption du *laisser-faire* dans les stratégies nationales de conservation et d'atténuation de l'impact du changement climatique (du Bus de Warnaffe et Angerand, 2020). La Stratégie nationale de création d'aires protégées dont les grands objectifs avaient été énoncés par E. Macron en mai 2019 a été publiée le 11 janvier 2021, sans toutefois apporter toutes les garanties attendues par les acteurs de la protection de la nature au regard de l'ambition de protection forte.

Conclusion

L'interprétation du *laisser-faire* n'a cessé d'évoluer au fil du temps comme le démontre son analyse généalogique dans le contexte français. La figure 26 propose une typologie des interprétations possibles du laisser-faire tandis que la figure 27 permet d'intégrer le laisser-faire écologique comme une modalité supplémentaire de l'agir humain (il est lié à des intentions dans mon analyse), dont l'horizon d'attente serait un non-agir humain. La non-intervention constitue une matrice spatiale pour la mise en place de dispositifs de protection spécifique : la réserve intégrale et ses déclinaisons. Paradoxalement, alors que les gestionnaires – débordés par la puissance des processus à l'œuvre et par les échelles spatiales à prendre en compte – semblent courir après des milieux qui leur échappent, on observe l'apparition de nouvelles formes de réserves intégrales privées. Mais la valorisation de la libre évolution trouve également place en dehors des réserves, dans des projets de commons forestiers au caractère plus résolument citoyen. Hors-champ, la non-intervention oriente la dynamique de milieux non soumis au régime de la conservation, pas plus qu'à celui de l'exploitation. Il témoigne alors de l'effondrement des paysages agro-sylvopastoraux, revers des processus de concentration et de mutations des systèmes productifs. Il active la formation d'antimondes (Marty, 2006 et 2012) dont l'expression esthétique et écologique pourrait être analysée en recourant aux notions de Tiers paysage (Clément, 2004), de féralité (Schnitzler et Génot, 2012) ou encore de nouveaux écosystèmes (Hobbs *et al.*, 2013). Plein cadre, le *laisser-faire*, revient sur le devant de la scène comme axe structurant d'initiatives de conservation radicales, alternatives, puis prochainement peut-être, relativement *mainstream* ? Dans ce registre, la nature en libre évolution renouvelle le sens donné à la non-intervention au sein de réserves intégrales. Cependant, même le *laisser-faire* « gestionnaire » s'affranchit des limites de ces espaces de protection stricte. Il est désormais mobilisé par des conservatoires d'espaces naturels, par des opérateurs de sites Natura 2000.

¹⁵¹ La Stratégie nationale de création d'aires protégées 2030, comprend une définition des deux termes (glossaire). Celle de la naturalité est très proche de la définition travaillée dans le cadre de l'étude des forêts anciennes, sur la base des travaux de Daniel Vallauri notamment. Ainsi, la naturalité y est définie comme un gradient « reflétant le degré d'influence d'un milieu par l'homme, et donc son caractère plus ou moins sauvage ». La définition intègre également la distinction formulée par l'ONF entre une naturalité biophysique et anthropique. L'évaluation de la naturalité est guidée par trois autres critères complémentaires : l'intégrité biophysique, la spontanéité et la continuité spatio-temporelle. Cette définition est assez problématique car elle combine en réalité différentes conceptions de la notion qui sont mal associées. La protection forte implique la suppression ou la limitation significative des pressions compromettant la conservation des milieux. L'introduction de notion de « limitation significative », ouvrant la voie à toutes formes d'interprétation, affaiblit la portée de la protection forte comme le craignent les acteurs de la protection de la nature : https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/01/14/la-france-adopte-une-strategie-ambitieuse-pour-ses-aires-protégees_6066199_3244.html

Pour ces gestionnaires, l'expérimentation de la libre évolution et de la non-intervention est fondée sur des interprétations très variées et potentiellement contradictoires. Une enquête exploratoire¹⁵², qui constitue l'un des axes du projet de recherche développé dans la continuité de ce mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, permet d'identifier quelques-unes de ces interprétations et leurs implications spatiales (Barraud, 2021). Ainsi, premièrement, le *laisser-faire* sous-tend parfois une posture presque subversive révélant un engagement d'individus et de collectifs en faveur de la transformation du paradigme gestionnaire et des rapports locaux à la nature. Gestionnaires locaux et alternatives citoyennes trouvent – à travers ces formes d'engagement – des terrains de rencontre et forment de nouvelles alliances pour contrer des projets d'exploitation industrielle des ressources. Les boisements jeunes, issus de progressions spontanées, sont de plus en plus considérés en tant que gisement pour le développement de la filière bois-énergie. On observe donc l'émergence de nouveaux rapports de force qui mobilisent indifféremment des acteurs privés et publics. Deuxièmement, pour certains enquêtés, l'interprétation écologique positive de la non-intervention vient simplement adoucir la perception des dynamiques de déprise. De manière complémentaire à cela, la non-intervention demeure mobilisée comme une modalité de gestion localisée et temporaire destinée à participer à la production d'une mosaïque évolutive des milieux. Enfin, troisièmement, les espaces laissés en libre évolution sont de plus en plus captés par les acteurs de l'aménagement dans le cadre de la compensation écologique. Dans cette perspective, le sauvage ordinaire – considéré comme une monnaie d'échange financièrement très avantageuse – se trouve réintégré et piégé dans une approche néolibérale de la gestion de l'environnement.

La montée en puissance du *laisser-faire* comme axe de renouvellement des modalités de conservation et des expériences de la nature dépasse désormais le cadre étroit de démarches militantes hétérodoxes comme celui, plus large, de la gestion institutionnelle des milieux. À l'échelle nationale, cet appel en faveur du *laisser-faire* mobilise à présent des personnalités diverses : scientifiques, militants, artistes, etc¹⁵³. Un mouvement de fond est nettement perceptible, le projet porté par Francis Hallé de reconstruction d'une forêt primaire d'environ 70 000 hectares en Europe en constitue une bonne illustration¹⁵⁴. Par ailleurs, cette dynamique de promotion et de préservation du sauvage révèle la mise en place de stratégies de *rewilding* à l'échelle européenne dont je propose une analyse dans le chapitre suivant (7).

¹⁵² Depuis fin 2019, une trentaine d'entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de gestionnaires de sites Natura 2000 de la région Nouvelle-Aquitaine. Les entretiens, d'une durée comprise entre 45' et 1h15', étaient menés selon quatre volets : le premier relevait d'une approche biographique, le deuxième permettait d'aborder directement les notions de non-intervention et de libre évolution, le troisième portait sur la mise en œuvre concrète de ce type de principe par les gestionnaires de site, puis le quatrième permettait d'ouvrir la discussion sur la connaissance de démarches similaires à différents niveaux d'échelle (région, France, Europe). De premiers résultats ont été présentés en septembre 2020 lors du colloque « De la réserve intégrale à la nature ordinaire », Association Histoire de la protection de la nature et de l'environnement AHPNE, Comité histoire du Ministère de l'écologie, Archives Nationales. Cette enquête exploratoire en cours d'exploitation sera prolongée par des échanges et visites de terrain.

¹⁵³ Cf. la tribune « Arrêtons de vouloir maîtriser et exploiter la totalité des espaces et des écosystèmes » publiée dans l'édition du journal *Le Monde* du 08/12/2020 et signée par un collectif composé de : Isabelle Autissier, navigatrice ; Gilles Clément, paysagiste ; Béatrice Kremer-Cochet, écologue, Gilbert Cochet, écologue ; Jean-Claude Génot, écologue ; Marc Giraud, président de l'ASPAS ; Francis Hallé, botaniste ; Baptiste Morizot, philosophe ; Vincent Munier, photographe animalier ; Matthieu Ricard, moine bouddhiste tibétain ; Sylvain Tesson, écrivain ; Benoît Thomé, président de l'association *Animal Cross*. La tribune est consultable ici : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/12/08/arretons-de-vouloir-maitriser-et-exploiter-la-totalite-des-espaces-et-des-ecosystemes_6062567_3232.html

¹⁵⁴ Pour une présentation détaillée du projet de l'association fondée par F. Hallé : <https://www.foretprimaire-francishalle.org/le-projet/>

TYPOLOGIE DU LAISSER-FAIRE	PÉRIODE(S)	INTERPRÉTATIONS	DISPOSITIFS
1- relatives aux HIÉROPHANIES et autres SACRALITÉS	pré-chrétiennes puis contemporaines	au-delà cosmogonies paganisme néo-paganisme	arbres / bois / pierres sacrés rituels
2- MISES en DÉFENS RESSOURCISTES	dès le Moyen Age	produire sur la durée pour l'intérêt général et/ou pour l'intérêt des « puissants » valeur d'usage total (usage réel + d'option) valeur de leg	édits royaux forêts et cours d'eau de la Couronne chasses royales, fleuves et rivières navigables - transfert du domaine à l'État (fin XVIII ^e)
3- LAISSER-FAIRE PROTECTIONNISTE	à partir du milieu du XIX ^e	valeurs esthétiques, scientifiques, historiques et mémorielles	séries artistiques monuments naturels sites classés réserves intégrales
4- LAISSER-FAIRE AGRO-PASTORAL	dès l'Antiquité	maintenir la fertilité et la productivité, assurer la complémentarité spatiale au sein des systèmes agraires	organisation paysagère (ager - satus - silva) usages locaux jachère
5- AUTO-REPARATION (FAIRE-FAIRE)	dès l'Antiquité (agro-pastoralisme) contemporain : restauration écologique (à partir du début des années 1990)	restaurer les sols, maintenir la fertilité restaurer des milieux (habitats, espèces, processus) assurer la délivrance de services écosystémiques	pratiques agraires restauration écologique
6- ALTERITAIRE et ÉCOLOGIQUE	récent - fin des années 1980 (F. Terrasson) : hérite du laisser-faire protectionniste (3) influencé par le préservationnisme étatsunien ou encore par la pensée naturaliste de R. Hainard, puis de V. Maris, B. Morizot et F. Neyrat	préserver le sauvage, (alterité radicale) « raviver les braises du vivant » (B. Morizot)	aires protégées strictement initiatives de <i>rewilding</i> labellisation protection par l'acquisition foncière privée
7- COMPENSATOIRE	émergent	laisser-faire la nature ici pour compenser les impacts des aménagements réalisés ailleurs	échanges de biens fonciers (publics et privés)
8- INVESTISSEMENT	émergent	spéculer sur la valeur des espaces sauvages paiement des services écosystémiques	acquisitions foncières privées à grande échelle <i>land grabbing</i>
9- PAYSAGISTE	depuis les années 1990	intervenir le moins possible pensée du jardin et du brassage planétaire (G. Clément)	publications, conférences, productions de jardin (jardins en mouvement, jardins de tiers-paysage)

© r. barraud, 2021

Figure 26- Proposition de typologie des formes de *laisser-faire*.

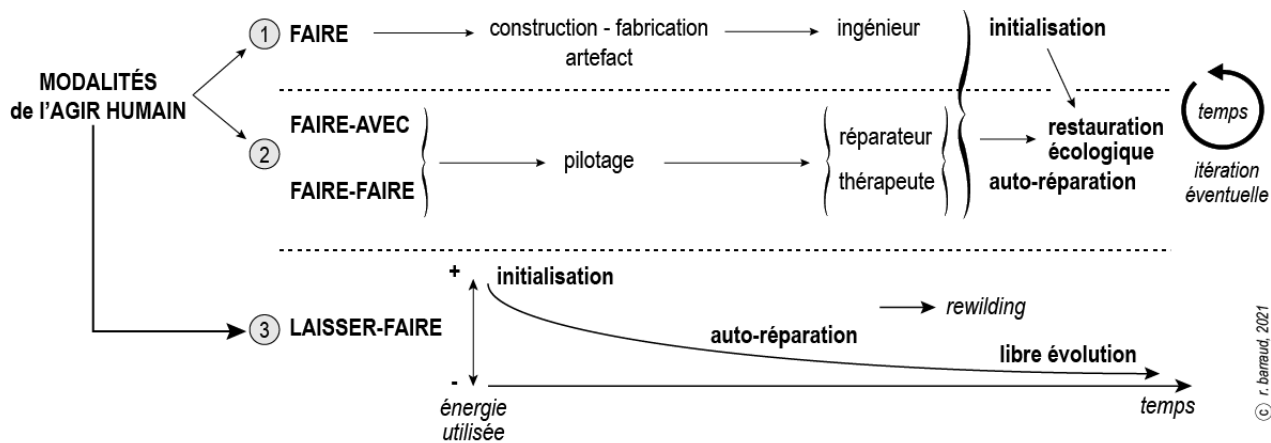


Figure 27 – Agir ou non-agir : comment positionner les différentes formes de *laisser-faire* écologique (réensauvagements) ?
 Source : première partie du schéma élaboré à partir de l'article de R. Larrère (2017), *Le réparateur, l'ingénieur ou le thérapeute ?*, Sciences, Eaux et Territoires, 24, 16-19.

Chapitre 7 – Pour une *political ecology* des initiatives de ré-ensauvagement à l'échelle européenne

Introduction

Le travail épistémologique mené sur la notion de *rewilding* a permis d'identifier les phases de son importation et de ses adaptations à l'échelle internationale et plus spécifiquement à celle du continent européen (chapitre 6). La plasticité du terme, mise en évidence par Dolly Jorgensen (2015), donne prise en Europe à des conceptions variées et parfois divergentes du ré-ensauvagement. Dans ce chapitre, il s'agit de comprendre comment ces différentes visions du *rewilding* sont articulées aux interprétations culturelles du sauvage, telles que celles véhiculées par la *wilderness*. Ce chapitre mobilise le fruit d'une dizaine d'années de recherche personnelle et collective¹⁵⁵ sur la constitution d'un Mouvement de promotion de la nature sauvage en Europe (MNSE¹⁵⁶) dont certaines ont donné lieu à des publications (Barraud et Périgord, 2013 ; Barraud et Portal, 2018 ; Barraud *et al.*, 2019 ; Barraud 2020a, b et c). Ce mouvement est paradoxal. Son traitement médiatique massif donne l'illusion d'une cohésion. La promotion d'une nature plus sauvage polarise une part conséquente des débats qui animent le monde de la conservation en Europe. Ces débats débordent bien au-delà de cette sphère de spécialistes en raison de la puissance d'imaginaires et de la radicalité apparente des choix de gestion des territoires que les initiatives de ré-ensauvagement impliquent. Le MNSE est perçu et poussé par des acteurs internationaux de la conservation tels que la *Wild Foundation*. Ainsi son président, Vance G. Martin est le premier auteur d'un article publié en 2008 dans *l'International Journal of Wilderness* intitulé « *Wilderness Momentum¹⁵⁷ in Europe* » (Martin *et al.*, 2008). Ce texte me semble significatif : la vieille Europe identifiée par son rayonnement culturel est concurrencée, d'une manière inédite, par une identification fondée sur son caractère sauvage. L'Europe apparaît comme une nouvelle frontière de la conservation. De manière remarquable, la mondialisation de l'idée de *wilderness* (Arnould et Glon 2006 ; Barraud et Périgord, 2013 ; Locquet et Héritier, 2020), pourtant très située culturellement, est mobilisée en tant que dispositif conceptuel et source d'imaginaires afin de renouveler et de reconfigurer les représentations spatiales, les rapports à la nature et les modalités de sa conservation à l'échelle du vieux continent.

L'ambition générale de ce chapitre est de proposer un cadre d'analyse du MNSE sous l'angle de la *political ecology*. Il s'agit donc de reprendre le chantier programmatique introduit à la fin du chapitre 5 (*rewilding* / re-ensauvagement). Je souhaite affirmer ici une géographie critique du MNSE, non pas dans le sens de la formulation d'une opposition frontale au ré-ensauvagement mais dans la perspective d'une confrontation des discours et des projets qui concrétisent son déploiement discursif, réticulaire, territorial et politique à l'échelle européenne. Mon objectif n'est pas nécessairement de prendre parti pour ou contre les initiatives de *rewilding*, il porte en revanche sur l'étude fine des effets géographiques potentiels et effectifs résultant de leur mise en œuvre. Ce positionnement doit favoriser le développement ultérieur d'une recherche inscrite dans les champs emboîtés de la géographie sociale de l'environnement, de la *political ecology* et des humanités environnementales.

¹⁵⁵ Les programmes et activités scientifiques coordonnés sur cette thématique sont détaillés dans ce chapitre p., voir également, vol. 2, p.

¹⁵⁶ L'échelle de l'analyse est d'abord celle de l'Europe politique (les 27 pays de l'Union Européenne, pré-brexit) cependant, je considère également celle du continent qui permet de mieux rendre compte des dimensions écologiques et géopolitiques du déploiement spatial du MNSE.

¹⁵⁷ Le terme *momentum* peut être littéralement entendu comme un élan, un temps d'accélération, de gain de puissance / de force d'un mouvement. Le *momentum* constitue donc un moment clé, sinon un tournant, dans un processus de développement.

Le chapitre est composé de trois séquences afin de répondre aux objectifs présentés ci-dessus. Dans un premier temps, il s'agira – sous la forme d'un préambule – de clarifier et justifier le choix du positionnement théorique retenu. La deuxième séquence est centrée sur l'analyse de la construction des réseaux du *MNSE* qui tendent à orienter son évolution. Plus précisément, je mettrai en évidence les acteurs à l'origine de la structuration de ces réseaux et j'identifierai les spécificités des visions, stratégies et projets de *rewilding* qu'ils projettent dans l'espace européen. Il s'agira de mettre au jour les consensus et *dissensus* qui traversent les réseaux constitutifs du *MNSE* et influent sur la dynamique de la controverse socio-technique engendrée par les initiatives de ré-ensauvagement de l'Europe. La troisième séquence engage une lecture typologique des formes de *rewilding* à partir d'études de cas synthétiques. L'étude des projets localisés permet d'examiner les paradoxes et tensions qui apparaissent entre d'une part, des visions génériques du *rewilding*, formatées par des acteurs clés en position de tête de réseau et d'autre part, des interprétations locales de la signification et des implications du ré-ensauvagement. Sur cette base, j'engagerai en fin de développement une discussion sur l'émergence de fronts écologiques (Guyot, 2009, 2011, 2015, 2017 et 2020) produits par les formes variées de ré-ensauvagement observées à l'échelle européenne.

7.1-Positionnement : pourquoi mobiliser – de manière souple – le cadre de la *political ecology* ?

*7.1.1- Le recours à la *political ecology* dans le contexte de la géographie francophone*

Le positionnement de cette contribution dans le champ de la *political ecology* (*PE*) s'inscrit bien dans la continuité d'une démarche de recherche élaborée « au fil de l'eau » (cf. partie 1 de ce volume). Je me suis progressivement familiarisé à ce registre d'analyse dans le cadre d'un parcours de recherche individuel et collectif. Il ne s'agit donc pas de recourir à la *PE* comme un simple label en cédant à une forme de mode. De plus, je revendique un usage souple et non exclusif de la *PE*, évitant ainsi l'écueil de l'enfermement dans une « chapelle » de pensée. D'une manière générale, la question de la définition d'un positionnement sur la manière d'appréhender les questions relatives à l'environnement dans le contexte disciplinaire de la géographie française est toujours un sujet de vives discussions. Sans reprendre les débats épistémologiques qui ont jalonné l'histoire du rapport géographie - environnement depuis la fin du XIX^e siècle (Robic, 1992 ; Mathieu, 2012 et 2014, Grenier, 2015 ; Matagne, 2015 ; Pech, 2015 ; Rodary, 2015), il est nécessaire de souligner que les dix dernières années ont de nouveau témoigné d'une forme de crise disciplinaire en la matière. Répondant à une géographie qui semble refuser de prendre au sérieux la gravité et l'ampleur des changements globaux (Brunel et Pitte, 2010 ; pour une approche critique : Hautdidier et Morin, 2011), un mouvement d'émancipation propose de passer de la géographie de l'environnement apolitique à une géographie environnementale assumant une diversité d'engagements politiques et socio-environnementaux (Chartier et Rodary, 2015 ; Kull et Batterbury, 2017). L'un des points d'ancrage de cette nouvelle géographie environnementale française serait celui de la *political ecology* qui, bien qu'introduite relativement discrètement à partir des années 1990 en France, a connu un regain d'intérêt certain à partir de la publication en langue française de l'ouvrage de synthèse « *Environnement – Discours et Pouvoir – L'approche *political ecology** » coordonné par D. Gautier et T. A. Benjaminsen (2012).

Cette tentative de réforme de l'approche géographique des problèmes d'environnement s'expose également à des critiques et nourrit de nouvelles discussions (Lavie, 2016 ; Banos *et al.*, 2020¹⁵⁸).

¹⁵⁸ Référence de communication non publiée à ce jour mais dont le contenu illustre bien comment l'ouvrage de D. Chartier et E. Rodary (2015) sert de support à des discussions fructueuses sur les rapports géographie – environnement ou plus spécialement entre géographie et écologie : V. Banos, Z. Ginter, B. Hautdidier, S. Le Floch.

Dans ce mémoire, j'ai déjà fait part de quelques réserves sur les risques liées à la construction d'un clivage sans nuance (cf. chapitre 4, p.). J'ai insisté sur le fait que la présentation de ce clivage passe sous silence de nombreuses contributions de géographes français qui, d'une manière explicite ou implicite, ont réintégré des éléments se situant au cœur de la *PE* (construction, circulation et effets des savoirs-pouvoirs notamment). D'autres auteurs, au contraire, refusent l'intégration du cadre théorique de la *PE* et des implications en termes d'engagement des chercheurs qu'il sous-tend. Sur ce plan, la critique la plus sévère a été formulée par Lionel Laslaz (2017) qui semble redouter une forme de dilution de la géographie environnementale dans un champ mal déterminé et dont il rejette fermement la mise en tension entre science et engagement. Regrettant une forme de recours opportuniste à un corpus anglo-saxon perçu comme étant hégémonique, L. Laslaz craint une forme de mise sous tutelle de la géographie environnementale. Pour ce collègue, l'adhésion trop massive et sans recul à ce courant puissant rendrait impossible l'émergence du sous-champ disciplinaire de la géographie politique de l'environnement à la française. La question de l'engagement en politique des chercheurs s'inscrivant dans le champ de la *PE* est aussi sujette à caution. Dans les faits, les modalités de cet engagement sont très hétérogènes dans le monde anglo-saxon comme le soulignent Kull et Batterbury (2016, p. 246). En France, je pense qu'il en va de même, bien qu'il soit sans doute nécessaire de rappeler que la *PE* comme pratique académique doit être distinguée du mouvement de l'écologie politique (Zin, 2010 ; Gautier et Benjaminsen, p. 6 ; Bouleau et Hautdidier, 2020, p. 654).

Malgré ces critiques, dans le même temps, d'autres auteurs ont démontré la possibilité de contribuer au champ de la *PE* en recourant à des propositions théoriques élaborées par des géographes français comme Claude Raffestin (Blot, 2016 ; Blot et Gonzales Besteiro, 2017 ; Raffestin, 1980). Les approches marxiste et poststructuraliste qui ont orienté la trajectoire du champ de la *PE* (Kull et Batterbury, 2016) constituent pour les géographes français des facteurs d'attraction stimulants ou bien de véritables repoussoirs. Je reste convaincu, qu'il est possible d'envisager de contribuer, en géographe, au champ interdisciplinaire de la *PE* qui constitue un terrain de rencontre très fertile. La *PE* réunit davantage qu'elle ne clive et isole, d'ailleurs l'abondante littérature scientifique le démontre. Mon expérience personnelle me conforte totalement dans cette idée. Les collaborations très riches engagées portant sur les enjeux socio-spatiaux du démantèlement de barrage avec des collègues états-uniens, canadiens, suédois et espagnols illustrent bien la pertinence de la *PE* dans le développement d'échanges internationaux. Ainsi, le séminaire « *Dam removal* » (2015) et sa valorisation dans la revue « *Water Alternatives* » (Barraud, Sneddon et Germaine, 2017) a rendu compte de cet intérêt. Plus spécialement, il est apparu au fil de cette collaboration que les références communes pouvaient relever de la *PE* anglo-saxonne comme des contributions françaises issues de l'anthropologie des sciences, de la sociologie de la traduction et des sciences politiques appliquées à l'environnement. Par ailleurs, en plus des références incontournables dans ce registre (Latour, 1999 ; Stengers, 2007 ; Barthe, Callon et Lascoumes, 2001), la question du pouvoir se trouve être particulièrement travaillée selon une approche foucauldienne. Très (trop ?) en vogue aux États-Unis, cette approche est à relier à l'ancrage poststructuraliste de la *PE* et à l'intégration des apports de la *French Theory* (Angermuller, 2007).

7.1.2-Quels sont les intérêts et usages possibles de la *Political Ecology* pour l'étude du *rewilding* en Europe ?

Je souhaite ici préciser les raisons qui motivent le recours à la *Political Ecology* (Gautier et Benjaminsen, 2012 ; Robbins, 2012) et à la *Radical Political Ecology* (RPE - Forsyth, 2003 ; Blanchon et Graefe, 2012 ; Blanchon, 2016 ; Bouleau, 2017) pour l'étude des dimensions spatiales, sociales et politiques du ré-ensauvagement à l'échelle européenne. Afin de mener à bien

« Itinéraires critiques en géographie de l'environnement : dialogues en sous-bois ». *Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux : débats transdisciplinaires et transnationaux*, Juin 2020, Caen, France.

ce travail de positionnement, il est nécessaire de revenir brièvement sur quelques éléments de définition synthétique de la *PE*. Parallèlement au rappel des éléments centraux ou des dénominateurs communs des différentes approches de la *PE*, j'identifierai les points d'accroche qui rejoignent ma propre pratique de la recherche et qui, par ailleurs, me semblent être pertinents en vue de décrypter le *rewilding* et les fronts écologiques dont il active le déploiement en Europe.

Tout d'abord, la *PE* constitue une manière relationnelle d'étudier les problèmes d'environnement. Précisément, elle place au cœur de son projet scientifique la mise en tension des dimensions matérielle et idéelle de l'environnement, des conflits et controverses dont il fait l'objet. En cela, le programme de la *PE* converge largement avec d'autres approches relationnelles développées en géographie selon des perspectives théoriques et méthodologiques très variées. Dans le contexte français par exemple, celles-ci valorisent des entrées systémiques (Bertrand et Bertrand, 2002) ou culturalistes dans le cas de la mésologie développée par Augustin Berque (2000). Ces approches géographiques, enrichies par celles de l'histoire environnementale (Cronon, 1983, 1995, 2016 ; Steinberg, 1991, 2002) et des études cosmopolitiques (Stengers, 2002 et 2007 ; Latour, 2002 et 2007 ; Lolive et Soubeyran, 2007) favorisent le dépassement du dualisme nature-culture et la reconnaissance de l'hybridité de l'environnement (Lespez et Dufour, 2021). Notons qu'il est possible de retrouver des filiations plus anciennes entre la géographie et la *PE*. Ces héritages d'idées se rapportent à la fois à la production de *socionatures* (Cornut et Swingedouw, 2000) et aux engagements associés à la *PE*. Dans cette perspective, il est nécessaire de rappeler les intuitions formidables d'Élisée Reclus (Pelletier, 2015). En effet, ce qui affleure dans la pensée d'É. Reclus et qui oriente l'approche relationnelle de la *PE* ce sont les questions mêlées du social, du politique et du rapport sensible aux lieux de vie.

Les inspirations marxistes de la *PE* comme celles qui marquent le tournant poststructuraliste placent la question du pouvoir au cœur du champ d'étude. Le recours à la *PE* autorise l'emprunt d'un chemin de crête bien spécifique pour le traitement des problématiques environnementales. La *PE* reconnaît l'existence et « prend au sérieux » (Chartier et Rodary, 2015) les crises environnementales s'exprimant à différentes échelles, dont celles – planétaires – qui relèvent du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Cependant, la *PE* passe au tamis critique la formulation de ces crises et problèmes d'environnement afin de mieux mettre en évidence leurs causes et leurs effets d'ordre biophysique et social. La *PE*, fidèle à sa sensibilité marxiste aux situations de domination, met au jour les asymétries de pouvoir et les injustices à l'œuvre dans les présentations conventionnelles de problèmes d'environnement. À la suite de Rocheleau, (2015) et de Guyot (2015), Svartad *et al.* (2018) démontrent comment la *PE* a renouvelé depuis une vingtaine d'années son approche du pouvoir par l'intégration des apports intellectuels éclectiques allant de la philosophie foucauldienne (savoir-pouvoir, gouvernementalité, biopouvoir) à la théorie de l'acteur-réseau de B. Latour (1991) (et des sociologues de la traduction, Callon, 1989 ; Akrich, Callon et Latour, 2006) et passant par les propositions néo-marxistes (Fletcher, 2010 ; Sullivan, Igoe et Büscher, 2013 ; Büscher, 2014). Ces dernières sont particulièrement adaptées au dévoilement des logiques néolibérales logées jusque dans les stratégies et pratiques de la conservation de la nature. La *radical PE*, dont le prisme est bien rendu par les travaux de Tim Forsyth (2003), d'Eric Swyngedouw (2004) ou encore de Jamie Linton (2011), mobilisent et articulent les apports issus de la théorie de l'acteur-réseau et du corpus conceptuel néo-marxiste (Blanchon, 2015). Au final, structure, réseau et agentivité sont des notions qui peuvent être combinées afin de mieux considérer les dimensions politiques et les pouvoirs à l'œuvre dans la configuration et la trajectoire des problèmes d'environnement (Svartstad *et al.*, 2018). Ainsi, la *PE* articule une prise en compte réaliste des problèmes environnementaux et une approche critique de leur formulation et de leurs effets. Il s'agit selon moi d'une de ses grandes forces, car certaines *doxas* disciplinaires et institutionnelles interdisent

ou contraignent fortement l'emprunt de ce sentier exigeant pour le chercheur et souvent dérangent sur le plan des découvertes qu'il permet (Robbins, 2012).

Il convient d'ajouter que la saisie - selon une perspective de *PE* - du *rewilding* en tant que pratique et stratégie de conservation de la nature, a donné lieu à des recherches récentes. Dans le contexte états-unien, les travaux de Hintz (2005 et 2007) étaient précurseurs sur le plan de l'analyse des dimensions et enjeux politiques du *rewilding*. À l'échelle européenne, quelques auteurs revendiquent le recours à la *PE* pour mieux observer et interpréter les initiatives de *rewilding*. L'historienne de l'environnement Dolly Jorgensen (2015 et 2019) comme le géographe Jamie Lorimer (2015 et 2020) ont engagé un examen critique de cette notion et de sa transposition sur le continent européen. Dolly Jorgensen a mis au jour les implications de son ouverture sémantique, rendant complexe l'interprétation des discours et des projets qu'elle labellise. Jamie Lorimer a davantage insisté sur le registre expérimental du *rewilding*, en particulier à partir de l'étude du projet d'*Oostvaardersplassen* (cf. ce mémoire, chapitre 5), utile pour élargir et questionner le champ des possibles en matière de conservation sous le régime de l'Anthropocène. Au Royaume-Uni, une posture originale se développe actuellement, combinant la *political ecology*, dans une version faiblement critique, à une implication opérationnelle directe assumant un soutien plus ou moins net aux stratégies et projets de ré-ensauvagement. Dans ce registre, Sophie-Wynne Jones (2020), spécialiste de la conservation néolibérale, coordonne des recherches incontournables sur le *rewilding* qu'elle situe dans le champ de la *PE*. Ses travaux portent sur les suivis d'opérations localisées dans lesquelles elle se trouve elle-même impliquée au Pays de Galles (i.e : *Cambrian Wildwood*). L'objectif est de faire progresser la mise en œuvre d'initiatives de ré-ensauvagement via l'intégration d'une démarche réflexive. À l'échelle nationale, avec Chris Sandom, S. Wynne-Jones (2019) contribue à l'évaluation des projets de *rewilding* conduits au Royaume Uni.

J'opte, pour ma part, pour une posture plus ouvertement critique de ces initiatives de ré-ensauvagement. De ce fait, ma contribution s'inspirera plus nettement des recherches qui proposent un examen sans concession des pratiques et stratégies de conservation de la nature (Adams, 2017 ; Sandbrook, 2017 ; Büsher, 2012 et 2021 ; Büsher et Fletcher, 2019). Cette orientation de recherche, appliquée à des terrains européens, est encore peu courante. On la retrouve par exemple dans les études menées par Monica Vasile dans les Carpates roumaines (Vasile, 2018 ; Vasile et Voicu, 2019) : je remobiliserai ses travaux dans la sous-partie consacrée aux études de cas (point 7.3.2). L'approche critique que je souhaite développer n'est toutefois pas univoque, il s'agit avant tout de définir un cadre d'analyse permettant de mieux caractériser les formes de *rewilding* et leurs effets de transformations de « l'espace des sociétés » qu'ils soient positifs ou négatifs¹⁵⁹.

7.1.3-Employer et adapter la grille de lecture des fronts écologiques à l'étude des initiatives de ré-ensauvagement

L'un des moyens retenus afin d'identifier et d'analyser le déploiement du *rewilding* consiste à exploiter et adapter la grille de lecture des fronts écologiques élaborée par Sylvain Guyot à partir de 2008 et progressivement formalisée dans le cadre de réflexions collectives (Héritier *et al.*, 2009 ; Guyot *et al.*, 2014), puis développée dans son Habilitation à diriger des recherches (Guyot, 2015a). Je ne reviens pas ici sur la trajectoire épistémologique et réflexive du concept de front écologique (*FE*) car elle a été déjà présentée de manière détaillée (Guyot et Richard, 2009 ; et

¹⁵⁹ Cela rejoint parfaitement le positionnement de recherche proposé par Dara Sands and Erik Gómez-Baggethun dans le cadre de l'appel à communication « *The Political Ecology of Rewilding – Contested values in the context of environmental justice* » (2018, réseau POLLEN) : <https://politicalecologynetwork.org/2017/12/03/cfp-pollen18-the-political-ecology-of-rewilding-contested-values-in-the-context-of-environmental-justice/>

surtout Guyot 2015 et 2017). En revanche, il est nécessaire de rappeler que le *FE* réadapte - plus qu'il ne traduit littéralement - l'idée d'*eco-frontier* employée selon des acceptions variées par des scientifiques ou des acteurs de l'environnement. Avant de proposer une définition précise du sens stabilisé du concept de front écologique (Guyot, 2020, p. 416-418), rappelons plus largement sa portée :

« *L'énonciation de ce concept est une opportunité théorique pour la géographie politique de l'environnement (ou political ecology) pour mieux se saisir des dimensions spatiales multiscalaires contenues dans les projets de protection de la nature rarement envisagés dans leur globalité comme un processus de (re)conquête territoriale, et de domination ou de réappropriation culturelle, réalisée au nom de l'écologie. Le front écologique permet alors de réinterroger la rupture épistémologique existant entre nature et culture* » (Guyot, 2015, p. 41).

L'ambition de la proposition des *FE* est d'ordre théorique et méthodologique. En effet, elle constitue une matrice théorique pour interpréter les effets socio-spatiaux des projets de conservation (ou plus largement de protection) de la nature. Dans le même temps, une grille de lecture a été établie afin de les identifier, de les caractériser et de restituer leurs trajectoires spatio-temporelles. Sur le plan théorique, le *FE* est fondé principalement sur la notion d'environnementalité et plus secondairement sur celle d'écologicalité. L'environnementalité a été forgée dans le champ de la *political ecology* à partir du milieu des années 1990. Elle constitue l'un des produits du tournant post-structurel. Plus précisément, elle illustre le renouvellement du traitement de la question du pouvoir au sein des études de *PE* à partir des travaux de Foucault (gouvernementalité, biopouvoir). D'une manière générale, la gouvernementalité rend compte de l'articulation entre savoirs, institutions et subjectivités visant à rendre la réalité gouvernable (Arnaud de Sartre *et al.*, 2014, cité par S. Guyot, 2015, p. 47). Par traduction, les *political ecologists* donnent sens à l'environnementalité en tant que forme d'éco-gouvernementalité dans laquelle « *la protection de la nature [constitue] un objectif rationnel de gouvernement, en cherchant à contrôler l'ensemble du vivant pour des habitants qui seraient alors considérés comme des agents environnementaux* » (Guyot, 2015, p. 47). S. Guyot identifie quatre contributions décisives dans l'élaboration de la notion d'environnementalité : il s'agit de celle de Luke (1995, 1999 et 2000), d'Arun Agrawal (2005), de Stéphanie Rutherford (2007) puis de Robert Fletcher (2010). Afin d'exploiter cette notion dans l'élaboration de la proposition conceptuelle et méthodologique des *FE*, Sylvain Guyot l'arrime à celles de régime et de dispositif¹⁶⁰. Ainsi, le régime d'environnementalité sera entendu comme « *l'ensemble des arrangements multiscalaires et des interrelations formelles et informelles entre les acteurs en charge (de manière directe ou indirecte) de la protection de la nature* » (Guyot, 2015, p. 48).

Enfin, les *FE* mobilisent les travaux de Robert Fletcher (2010). Sa critique de la conservation néolibérale est fondée sur la mise en évidence de l'existence de différents régimes d'environnementalité qui sont activés selon les formes de gouvernementalité qu'ils mettent en jeu. Ainsi, les régimes mis au jour par R. Fletcher et repris par S. Guyot dans la construction de sa grille d'analyse des *FE*, peuvent être qualifiés de disciplinaire, de souveraineté, de vérité, de rationalité néolibérale. Le travail critique des *political ecologists* les conduit à proposer l'alternative des valeurs d'inclusion, de solidarité, de justice et d'émancipation contenues dans une écologie de la libération (Peet et Watt, 1996 ; Fletcher, 2017). Sur ce dernier point, R. Fletcher et B. Büsher (2019) ont très récemment affiné leur proposition d'un régime de conservation conviviale, je reviendrais sur cette proposition dans le cadre de la discussion des formes de fronts écologiques européens et dans le chapitre suivant (8). Les différents régimes d'environnementalité, qui peuvent « coexister ou s'opposer » comme le souligne S. Guyot (2015, p. 51), et les dispositifs associés jouent un rôle central dans l'émergence et le déploiement des *FE*. La citation ci-dessous reprend une définition synthétique des *FE* qui sera utilisée et adaptée dans le cadre de ce mémoire :

¹⁶⁰ Pour un éclairage spécifique sur cette notion : Héritier, 2020, p. 261-263.

« Le front écologique est défini comme l'appropriation, au nom de valeurs ou d'arguments écologiques, d'espaces réels ou imaginaires, dont l'intérêt écosystémique et esthétique est très fort. Il peut s'agir indifféremment de paysages grandioses (haute chaîne de montagnes, étendue désertique, campagnes patrimonialisées, etc.) ou d'une biodiversité en péril quels que soient l'échelle et/ou le contexte géographique. L'appropriation d'espaces aux dimensions variables réalisée généralement par des éco-conquêteurs (entendus comme les découvreurs et conquérants des fronts écologiques) renvoie à un processus de conquête physique et/ou idéologique. Les fronts répondent néanmoins à quelques critères géographiques précis : l'existence d'une base arrière (ONG environnementales, cercles scientifiques, ministères, etc.) depuis laquelle il est imaginé puis conçu ; la présence d'une tête de pont, d'où la conquête est engagée (métropole, station balnéaire, camp touristique, zones de résidences secondaires, etc.) ; le changement de statut foncier, juridique ou des usages d'une portion de l'espace géographique » (Guyot, 2020, p. 416).

Sur le plan opératoire, le concept des FE n'est pas seulement fondé sur les régimes d'environnementalité. La grille de lecture élaborée intègre l'analyse des temporalités (diachronie, cyclicité, poids des héritages) et des spatialités. Ces différentes entrées théoriques sont croisées avec des sous-processus, de type *top-down* ou *bottom-up*, dont l'identification et l'évaluation favorisent la caractérisation typologique du contenu, de la forme et de la dynamique des FE. Les sous-processus considérés sont les suivants : [*top-down*] : 1-la patrimonialisation UNESCO, 2-la conservation transfrontalière, 3-la priorisation écologique activée par les ONGs de la conservation, 4-la valorisation des services écosystémiques, 5-le *green grabbing* et la privatisation des espaces protégés. À cette première liste s'ajoutent des sous-processus [*bottom-up*] : 6-l'écotourisme ; 7-retour à la nature ; 8-l'autochtonie. Enfin, sur le plan de l'analyse des temporalités, la proposition de S. Guyot considère quatre étapes de déploiement des FE : 1-conception – préconisation ; 2- conquête-ouverture ; 3- maturation-institutionnalisation et 4-devenir. Cette dernière étape pouvant conduire à la fermeture du front ou bien à des évolutions, potentiellement cycliques (pérennisation, renouvellement, reconquête via labellisation).

La plupart des utilisations sous forme d'idée générique ou de concept de l'éco-front (*eco-frontier*) et du front écologique a été appliquée à des terrains situés dans les Suds et secondairement dans des confins nordiques. Toutefois, on relève quelques mobilisations du concept dans une acception relativement fidèle à celle présentée ci-dessus. Il s'agit principalement des travaux conduits par Frédéric Richard (2009) sur les liens entre la protection de la nature et la gentrification des espaces ruraux en Angleterre. Cette piste de recherche a été récemment poursuivie par Marie Méténier (2019, 2020) à partir de ses recherches doctorales menées dans le Dartmoor. Quatre autres contributions mobilisent plus ou moins centralement la grille de lecture des FE pour l'étude de contextes (trans)frontaliers. C'est particulièrement le cas dans l'article de Marek Wieckowski (2013) qui permet de révéler la dynamique de FE transfrontaliers en Europe centrale, ou encore de Samuel Depraz (2011¹⁶¹) qui interprète selon cette perspective les espaces de marge en Allemagne. Enfin, très récemment, Emmanuelle Surmont (2021) s'est attachée à décrypter l'ouverture de fronts écologiques maritimes (France d'outre-mer et Afrique du Sud).

J'ai évoqué la possibilité de mobiliser la proposition des FE afin de saisir la portée spatiale des initiatives de *rewilding* en Europe dès 2012/2013 dans le cadre d'une communication puis d'un article co-écrit avec Michel Périgord et publié dans *L'Espace Géographique* (Barraud et Périgord, 2013). Par la suite, cette perspective de recherche a été travaillée dans le cadre de l'élaboration d'un projet de recherche pour l'Agence nationale de la recherche (ANR) que j'ai coordonné, avec le soutien, entre autres, de Claire Portal, Céline Chadenas, Sébastien Caillault et Sylvain Guyot. Ce projet intitulé *E-Wild*, malgré de bonnes évaluations, n'a pas été financé (cf. vol. 2). Toutefois,

¹⁶¹ Communication au colloque international « *Border regions in transition* » – conférence BRIT XI, Genève, 07/09/2011 : session 20, la dimension mobile des fronts écologiques - S. Depraz : « *Les frontières immatérielles des espaces naturels protégés* », résumé (p. 18-19) : http://www.unige.ch/sciences-societe/geo/britXI/documents/abstracts/abstracts-0907/Abstracts_0907.pdf

l'organisation de séminaire et la production d'articles (Barraud et Portal, 2018 ; Barraud *et al.*, 2019) ont permis de faire vivre l'idée initiale. Celle-ci a été reprise avec succès dans la perspective du montage d'un réseau de recherche européen fondé sur le programme scientifique du projet *E-WILD* et financé par l'Alliance Europa de la Région Pays de la Loire. Ce réseau « *WILD EUROPE – Towards a Wilder Europe ?*¹⁶² » a été formellement coordonné par V. Andreu-Boussut (maître de conférences en géographie, Université du Maine - Le Mans) et animé scientifiquement par ce-dernier, moi-même, C. Portal, S. Guyot et C. Chadenas. Ce montage de réseau a permis d'envisager trois perspectives d'approfondissement de la recherche : les fronts écologiques du *rewilding*, les *narratives* / récits associés à la promotion du retour du sauvage en Europe et l'évolution des pratiques et représentations des gestionnaires de la nature en réponse à la montée en puissance du *MNSE*. Dans ce cadre, des réunions de travail avec des collègues étrangers (Werner Krauss, Anna-Katarina Wöbse, Dolly Jorgensen, des communications collectives mais également des missions de terrains exploratoires ont pu être conduites en Irlande (Parc national de Wild Nephin-Ballycroy) et en Allemagne (Mer des Wadden).

Dans ce chapitre, j'ambitionne de tester l'éventuelle robustesse de la grille de lecture des *FE* dans ce contexte européen, d'ajuster cet outil d'analyse aux propriétés et priorités du *rewilding*. Plus précisément, il s'agira de repérer les sous-processus les plus actifs et potentiellement d'en identifier de nouveaux. Je chercherai ici à caractériser le niveau de dépendance des *FE* européens au *MNSE* : le *rewilding* produit-il des fronts écologiques nouveaux et spécifiques et/ou participe-t-il de la cyclicité de *FE* déjà en place ? J'interrogerai les régimes d'environnementalité et les dispositifs que ce mouvement met en jeu. Afin de conforter l'arrimage du concept des *FE* au champ de la *PE*, je m'attacherai à repérer les modalités de construction, les circulations et les asymétries des savoirs-pouvoirs qui sous-tendent le *rewilding*. J'essaierai d'enrichir la contribution des *FE* à l'analyse spatiale des effets du ré-ensauvagement en ouvrant un questionnement sur les formes de production d'échelles, au sens de Rangan et Kull (2009), potentiellement induites par le déploiement du *rewilding* en Europe. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de répondre de manière définitive à toutes ces questions mais plutôt de mettre en place les conditions de la poursuite d'une recherche personnelle et collective sur le thème traité.

7.2-Le mouvement de promotion de la nature sauvage en Europe (*MNSE*)

7.2.1-Les réinvestissements européens de l'idée de *wilderness*

-Les prémisses

Le chapitre 3 a permis de relire les voyages transatlantiques de la notion de *wilderness*. Le recours contemporain à ce terme sur le continent européen traduit son écologisation et son opérationnalisation. Ces processus sont activés par les acteurs et réseaux de la conservation (Arnould et Glon, 2006, Barraud et Périgord, 2013 ; Locquet et Héritier, 2020). Toutefois, Kuiters *et al.* (2013), Laslaz (2013) et plus récemment Locquet et Héritier (2020) ont mis en évidence les difficultés de transposition de la notion de *wilderness* dans les différents contextes culturels européens. Le sens de la *wilderness* écologisée ne recouvre que partiellement celui des termes propres à chacune des langues utilisées pour dire « le sauvage » sur notre continent. Cela étant dit, il est possible d'identifier les jalons d'une réimportation / réadaptation contemporaine – à partir du début des années 1980 – de l'idée de *wilderness* en Europe. Sur ce dernier plan, il convient d'intégrer à l'analyse les prémisses de l'adoption localisée du *laisser-faire*, dans différents pays européens, tel que cela a été proposé – pour le cas français – dans le chapitre précédent.

¹⁶² Site web du projet : <https://alliance-europa.eu/fr/project/wild-europe-toward-a-wilder-europe/>

Dans le cadre de ce mémoire, il n'est pas possible de mener une recherche exhaustive pour tous les pays du continent. En revanche, certaines scènes nationales, décisives dans la formation du *MNSE*, peuvent donner lieu à un éclairage plus précis.

Dans cette perspective, au regard de la dynamique spécifique du *MNSE*, le cadre normatif spécifique aux *wild lands* écossais est incontournable. Entendons-nous bien, les *wild lands* écossais ne s'apparentent pas à une traduction des lieux de *wilderness* tels que pensés et institués aux États-Unis. En revanche, on peut aisément identifier des éléments de filiation et des « prises » (Berque, 1992 ; 2000) qui permettent aux acteurs de la conservation de les mettre en dialogue. Ce bref focus sur le cas écossais est une invite à poursuivre plus largement ce travail de repérage de ces phases successives de *mise à distance – ajustement* qui mettent en tension la notion située de *wilderness* et les conceptions nationales du sauvage en Europe. Les hautes terres écossaises ont été classiquement réinvesties culturellement et symboliquement par le Romantisme. L'esthétisation des *Highlands* est perçue comme un espace sauvage vide participant à l'enclenchement d'une mise à distance problématique des *Clearances* (McMorran, 2008 ; Widger, 2017). La patrimonialisation des paysages sauvages des *Highlands* – en tant que construction sociale – est engagée par le développement des circuits touristiques du XIX^e siècle : comme d'autres paysages désolés ouest-européens, les *Highlands* deviennent des lieux à voir pour une certaine élite (Portal, 2008 et 2010). Cette valorisation prend un tour nouveau avec la création du *Natural Trust For Scotland (NTS)* en 1931. Plus précisément encore, en 1937, c'est la formulation d'un cadre normatif de définition des *wild lands* qui permet de mettre en lumière les filiations entre cette pensée écossaise du sauvage et l'idée de *wilderness*. Ce cadre est établi par Percy Unna, un personnage très influent dans le monde de l'alpinisme et de la conservation de la nature. Président du *Scottish Mountaineering Club* dans les années 1930, P. Unna est aussi un acteur majeur de la constitution du patrimoine foncier du *NTS*. Philanthrope, il multiplie jusqu'à la fin de sa vie les donations au bénéfice du *Trust*. Les « principes d'Unna » constituent toujours le socle sur lequel est fondé l'action du *NTS*, ils sont définis comme suit (d'après Powel, Serlov-Herlin et Slee, 2004, p. 7) :

« 1-Land must be maintained in its primitive condition; 2-The public must have unrestricted access; 3-Mountains should not be made easier or safer to climb; 4-and there should be no directional signs or shelters on the hills; 5-No facilities should be introduced for mechanical transport; 6-Paths should not be extended or improved »

Près de 70 ans plus tard, le *NTS* propose une définition complémentaire des *wild lands* qui permettent d'épaissir encore les liens de filiations avec l'idée de *wilderness* :

« *Wild land in Scotland is relatively remote and inaccessible, not noticeably affected by human activity, and offers high-quality opportunities to escape from everyday living and to find physical and spiritual refreshment.* »

La notion de *wild land* diffère de celle de *wilderness* car elle se nourrit d'un autre imaginaire spatial et elle se trouve déconnectée du mythe états-unien de la frontière. Cependant les *wild land* partagent des points communs évidents dont les dénominateurs seraient à la fois la notion celtique de *self-willed-land* (définie et discutée p., chapitre 3) et la vision préservationniste de John Muir. Ce dernier, qui a vécu les onze premières années de sa vie en Écosse dans le village de Dunbar, a entretenu des liens avec les *Highlands* tout au long de sa vie. Le souvenir de l'expérience d'enfance des *Highlands* et ce qu'il en savait ont participé au développement de son regard naturaliste et à son engagement envers la préservation de la *wilderness* aux États-Unis (Muir, 1913)¹⁶³. En retour, l'héritage intellectuel et militant de J. Muir a fait l'objet d'une forte

¹⁶³ John Muir fait lui-même état de cette influence de l'Écosse dans le développement de son goût pour le sauvage dans son texte autobiographique «*The Story of my Boyhood and Youth*» (1913) : https://vault.sierraclub.org/john_muir_exhibit/writings/the_story_of_my_boyhood_and_youth/chapter_1.aspx

réappropriation nationale en Écosse. L'un des acteurs majeurs du renouvellement de la préservation du sauvage en Écosse est le *John Muir Trust* fondé en 1982 : cela ne relève pas du hasard, j'y reviendrai ci-après. Les *Highlands* écossaises apparaissent donc comme des espaces de fixation favorables à une transposition de l'idée de *wilderness* en Europe. Il existe d'autres espaces-ressources pour la construction du sauvage européen. J'ai déjà évoqué (chapitre 6) sur ce plan la forêt de *Bialowieża* ou encore le Parc national Suisse (Basse Engadine). Cependant, ces espaces sont culturellement et géo-symboliquement plus éloignés du référentiel de l'idée originelle de *wilderness*.

- La première étape du MNSE : ré-import de l'idée de *wilderness* en Europe et émergence d'un néo-préservationnisme (fin des années 1970 – fin des années 1980).

La réintroduction contemporaine du questionnement sur le caractère sauvage de la nature en Europe et les modalités éventuelles de sa préservation puis de sa restauration sont marquées par trois étapes bien précises. La première se traduit par la recherche des lambeaux de cette nature sauvage au prisme des critères de la *wilderness* nord-américaine ou tels qu'adaptés pour la conservation à l'échelle internationale par l'IUCN. L'Écosse se trouve être l'une des scènes majeures de cette première étape de structuration du MNSE. Les menaces pesant sur les paysages emblématiques des *Highlands* avaient déjà suscité des alertes visant à préserver leur caractère sauvage (Murray, 1962). Dans sa thèse, Robert Aitken (1977) engage un inventaire des zones de *wilderness* en Écosse en assumant totalement son exercice de transposition de la notion sur un terrain européen. Il considère l'Amérique du Nord comme un espace d'expression optimale de la notion, mais il semble positionner les *Highlands* très haut dans le classement des hauts-lieux de la *wilderness*, ce qui rend légitime les mesures conservatoires :

« *The study's main conclusion is that despite the widespread modification of its character by man, the Scottish wilderness retains some of the physical, and many of the perceptual, attributes and recreational values of absolute wilderness, and that these explain the high level of commitment of recreational users of the land. Some suggestions are offered for an approach to management, and for further research, which may promote the conservation of these values* ».

Le NTS ne semble plus être totalement crédible aux yeux d'une nouvelle génération d'environnementalistes écossais pour assurer la préservation et la restauration du caractère sauvage des paysages des *Highlands*. Coup sur coup, pour faire face aux projets de développement (route, extension de station de ski, barrages hydro-électriques, foresterie industrielle), deux nouvelles organisations militantes sont créées. Il s'agit du *Scottish Wild Land Group (SWLG)* fondé en 1982, puis du *John Muir Trust (JMT)* établi en 1983 (McMorran, 2008, p. 180). La même année, Aberdeen accueille le troisième congrès international WILD 3 - *Wilderness: the Way Ahead* organisé pour la première fois en Europe par la *Wild Foundation*. Le volume des actes de ce congrès (Martin et Inglis, 1983) est – pour une partie significative – consacré au point de vue européen sur la conservation de la *wilderness*. La conférence d'Aberdeen constitue sans conteste un jalon majeur dans la trajectoire de ré-importation-adaptation de l'idée de *wilderness* en Europe. Cet événement peut être considéré comme un point d'origine de l'émergence du MNSE. Ce mouvement s'inscrit lui-même dans celui de la mondialisation de l'idée de *wilderness* (Arnould et Glon, 2006 ; Locquet et Héritier, 2020) dont la profondeur historique est plus grande. Le développement des initiatives de protection de la nature à l'échelle internationale constitue le

et ce, même si, dans la mythologie préservationniste américaine, l'arrivée de J. Muir dans le Wisconsin (1849), a aussi joué un rôle important dans le développement de sa vocation naturaliste. Voir par exemple sur ce point : https://vault.sierraclub.org/john_muir_exhibit/life/john_muirs_wisconsin_days_by_dave_leshuk.aspx
En Écosse, depuis 2014, il est possible de parcourir le *John Muir Way* afin d'explorer les lieux fréquentés par le naturaliste ou bien symboliquement liés à son œuvre : <https://johnmuirway.org/about/>

terreau de ce double mouvement. Cependant, comme le confirme les travaux coordonnés par Kees Bastmeijer (2016), si la *wilderness* – dès les premiers congrès internationaux (1910-1940) – participe à la réflexion sur les conceptions normatives des aires protégées, le mot n’est pas encore explicitement utilisé dans l’objectif d’un transfert conceptuel. L’idée de *wilderness* est alors embarquée dans certains modèles de parcs et réserves élaborés en Amérique du Nord. Au début des années 1980, il s’agit explicitement (on utilise le terme) de créer des aires de *wilderness* en Europe et de réajuster les pratiques de conservation selon ce prisme.

Ainsi, lors de cette conférence d’Aberdeen, Fairclough (1983), prenant exemple du processus de création des parcs nationaux en Angleterre, invite les acteurs de la conservation à prêter attention aux espaces dans lesquels les activités humaines sont les plus extensives. Afin de prioriser l’action de conservation, il suggère le recours à la classification de l’IUCN (alors composée de 8 classes). En complément, il souligne l’intérêt de la mobilisation d’inventaires cartographiques écologiques alors initiés à l’échelle européenne à l’initiative du Conseil des ministres italien. De manière moins conforme à l’idée d’une transposition simple de l’idée de *wilderness* en Europe, le forestier Watson Drennan (1983, p. 246 et suivantes) offre une reconstitution magistrale de la construction sociale des *Highlands* comme territoire désert et sauvage. Déjà, il souligne qu’une lecture romantique de l’histoire des *Highlands* fait courir le risque d’éluder la blessure sociale et culturelle provoquée par les déguerpissements (*clearances*, 1750-1860).

Le congrès d’Aberdeen ne réduit pas la mise en débat et les tentatives de transposition de l’idée de *wilderness* à la scène écossaise, ni même à celle élargie aux territoires des îles britanniques. Ainsi, le naturaliste italien Franco Zunino (1983, p. 62-64) dans un texte intitulé « *A wilderness concept for Europe* » partage sa propre expérience et vision de cette transposition qu’il envisage sur un plan national (l’Italie) et à l’échelle européenne. Dans ce court texte, F. Zunino rend compte de sa propre expérience de la *wilderness* dans le parc italien du Gran Paradisio, puis dans celui des Abruzzes. En parcourant ce dernier parc, son expérience du sauvage s’est concrétisée par la rencontre avec un ours brun. À partir de ce compte rendu expérientiel, le naturaliste – alors gestionnaire dans le Parc de national des Abruzzes – dépeint le tableau classique d’une opposition destructrice entre l’homme et la nature sauvage. L’artificialisation des milieux et les aménagements constituent, même au cœur des aires protégées, de vives menaces pour le sauvage. Reconnaissant la longue portée historique et l’ampleur spatiale du processus d’anthropisation en Europe, il soutient qu’il y existe toujours des objets de nature disposant des caractéristiques primitives (*primeval*) de la *wilderness*. Plus spécifiquement, F. Zunino (1983, p. 62) déporte la caractérisation du sauvage des traits physiques, déterminants dans le contexte nord-américain, vers la dimension expérientielle du sauvage et son intériorisation :

« [wilderness] *it is also a state of mind, a psychological feeling of space that can differ from one individual to another, but is always related to territories which foster an experience of human solitude and of intimacy with nature. Often it is not the extent of place that gives us the feeling of wilderness* »

L’auteur associe ensuite l’idée de *wilderness* à une philosophie d’équilibre entre la vie humaine et le monde naturel qui l’entoure. On relève ici une influence de la pensée d’Aldo Léopold et de sa *Land Ethic* (1949). Il s’agit d’une idée essentielle dans le processus d’ajustement de la *wilderness* avancée pour l’Italie et pour l’Europe. En effet, contrairement à une interprétation scientifique plus rigoriste (réserves intégrales), les *wilderness areas* italiennes sont relativement permissives sur le plan des usages tels que la chasse, la pêche et la cueillette (Zunino, 2005 et 2007). F. Zunino conçoit le déploiement d’une stratégie de préservation d’espaces sauvages en Europe sur la base de l’adoption, par le conseil de l’Europe, d’un *wilderness act* tel qu’institué aux États-Unis. Ces espaces sanctuarisés doivent selon lui satisfaire des besoins psychiques (liberté, solitude, beauté) et spirituels par opposition aux aires protégées qui prétendent garantir des retombées

économiques directes. Par ailleurs, la conservation d'espaces sauvages s'inscrirait, selon lui, dans une démarche de transmission patrimoniale. Les aires protégées selon ce cadre normatif constitueraient un « cordon ombilical avec le passé » et un « patrimoine environnemental pour la postérité ». Comme en Écosse, ce travail d'ajustement de la préservation du sauvage européen à l'idée de *wilderness* se traduit par la création d'une nouvelle association fondée à l'initiative de F. Zunino dès 1985, dont le nom est sans ambiguïté par rapport au modèle qui l'inspire : *Wilderness Italia*.

On retrouve la même valorisation et approche expérientielle du sauvage dans les thèses de Biella, texte fondateur du mouvement international « *mountain wilderness* » fondé en Italie en 1987¹⁶⁴. Cette association est créée dans un contexte de pression aménagiste et traduit la montée des attentes relatives à la mise en place d'une stratégie politique européenne de la prise en charge des enjeux environnementaux en zone de montagne (Gerbaux, 2004). Les alpinistes réunis à Biella, petite ville piémontaise, à l'automne 1987, élaborent une charte pour la préservation d'une *wilderness* de montagne, définie ainsi :

« Par *wilderness* de montagne, on entend cet environnement d'altitude non contaminé, où tous ceux qui en éprouvent vraiment la nécessité intérieure peuvent encore faire l'expérience d'une rencontre directe avec les grands espaces, et y éprouver en toute liberté la solitude, les silences, les rythmes, les dimensions, les lois naturelles et les dangers. La qualité de la *wilderness* réside donc avant tout dans sa capacité potentielle à permettre un rapport créatif entre l'homme civilisé et l'environnement naturel. C'est le degré d'authenticité de ce rapport qui donne un sens non éphémère à l'aventure » (Thèses de Biella, article 1.2, *Mountain Wilderness*, 01/11/1987).

-Deuxième étape du MNSE : *Le Nature Development* et les expériences de *rewilding* herbivoriste (fin des années 1980 – fin des années 1990)

La deuxième étape de structuration du MNSE prend corps aux Pays-Bas avec la mise au point d'une nouvelle doctrine de conservation de la nature désignée par l'expression « *Nature Development* » (ND) (*Natuuronwikkeling*). Pour rappel, cette nouvelle doctrine étire les références temporelles servant de guide pour la mise au point de projets de restauration écologique. Vers le passé, on cherche à s'appuyer sur les structures et processus à l'œuvre dans les paysages pré-néolithiques. Cependant, tournée vers le futur, le ND s'inspire de cette matrice pré-néolithique en vue de configurer de nouveaux milieux et d'engager la production d'une nouvelle forme de *wilderness*. La formulation du ND doit beaucoup aux recherches et expérimentations de F. Vera à *Oostvaardersplassen*. Sa dimension opérationnelle met en avant le rôle déterminant de l'herbivorie. J'ai mis en évidence dans le chapitre dédié à la notion de ré-ensauvagement le rôle décisif du ND dans l'importation du *rewilding* en Europe sous sa forme herbivoriste. Selon J. Keulartz (1999), la mise au point de cette doctrine aurait été fortement influencée par l'antenne nationale de *WWF*. La scène néerlandaise est décisive dans cette deuxième étape de structuration du MNSE car elle introduit de nouvelles références au sauvage en vue de modifier les pratiques et objectifs de conservation de la nature. De plus, le ND, couplé aux expérimentations de *rewilding herbivoriste*, illustre de nouvelles interactions entre les acteurs de la conservation (scientifiques, institutions, ONGs). Ces dernières vont jouer un rôle de catalyseur et de coordination du MNSE à l'échelle européenne dans la troisième phase de sa structuration.

-Troisième étape de structuration du MNSE : structuration multiscalair de réseaux d'acteurs et diffusion opérationnelle (depuis la fin des années 1990)

¹⁶⁴ L'antenne française de l'association est créée l'année suivante à Évian. Pour une présentation actualisée de cette organisation, voir : <https://www.mountainwilderness.fr/>

Cette troisième phase, à partir de la fin des années 1990, est celle du déploiement – essentiellement à partir de ce foyer néerlandais – d’initiatives de rénovation des stratégies de conservation de la nature à l’échelle européenne. Précisément, c’est le caractère sauvage de la nature qui est mis en avant comme alternative à une conservation patrimoniale dépendante de pratiques et des représentations agricoles. C’est lors de cette étape que se structure véritablement le *MNSE* selon une organisation scalaire puissante : coordination des initiatives à l’échelle européenne, mise en place d’antennes ou de référents nationaux, création d’associations régionales et locales à visée opérationnelle. Ici encore, le rôle du *WWF*, associé à des opérateurs écotouristiques, est décisif. Toutefois, le *MNSE* ne peut être réduit au couplage entre des formes de ré-ensauvagement, de préservation du sauvage et d’exploitation éco-touristique. Son déploiement multiforme met en jeu des visions contrastées du sauvage et révèle des positionnements éthiques antagonistes. Le *MNSE* est traduit médiatiquement par l’esthétisation et la mise en débat du retour du sauvage. Cependant, un examen plus attentif des jeux d’acteurs qui animent ce mouvement permet de mieux repérer ce qui fait en son sein *consensus* et *dissensus*.

7.2.2-Acteurs, réseaux et modèles du MNSE

-Un mouvement, des courants et une tentative de coordination

La première initiative mise en place est celle de *PAN Parks (Protected Area Network)* lancée en 1997 par *WWF* (Pays-Bas). Bien qu’établis dans ce dernier pays, la nationalité des deux coordinateurs de *Pan Parks*, Zoltan Kun (hongrois) et Vlado Vancura (slovaque), nous renseignent sur l’importance de l’Europe centrale et de l’Est comme point d’ancrage de la vision de *Pan Parks*. La rhétorique de cette fondation et ses objectifs sont très proches de ceux forgés dans les années 1980 (première phase) : il s’agit essentiellement d’identifier, de mieux protéger et de valoriser (labellisation, écotourisme) les espaces de *wilderness* en Europe. Le modèle *Pan Parks* est celui de la constitution de vastes aires protégées, le plus souvent appuyées sur des dispositifs déjà existants (parcs nationaux, réserves) devant permettre la libre évolution de la nature. Sur le plan théorique, l’approche défendue est très proche de la version nord-américaine du *rewilding CCC*. D’une manière générale, la *wilderness*, dans ses déclinaisons nord-américaines, motive une réforme des modalités de conservation de la nature en Europe. Ainsi, V. Vancura, au cours d’une conférence effectuée en 2009 pour les résidents du *resort* de *Pine Bungaloms (Jasper National Park, Canada)*, reconnaît avoir pris la mesure et le goût de la notion de *wilderness* lors d’un voyage à Banff et Jasper.¹⁶⁵

Cependant, une deuxième initiative, *Rewilding Europe*, va émerger à partir de 2011. Cette ONG a également été soutenue par *WWF* Pays-Bas mais son approche a été résolument centrée sur la mobilisation de l’herbivorie et des idées développées par F. Vera (Fisher, 2013, 2018). Rappelons que ces projets herbivores se traduisent souvent par la mise en place de clôtures délimitant l’espace de dé-domestication des animaux (ré)introduits. De plus, contrairement à *Pan Parks* qui collabore avec les dispositifs publics de protection, *Rewilding Europe* mobilise de manière plus nette le levier des financements et des acteurs privés. Une véritable confrontation est lisible entre les deux organisations, elle se soldera par la mise en liquidation de *Pan Parks* qui perd le soutien de *WWF* Pays-Bas. En 2014, le courant du *rewilding* représenté initialement par *Pan Parks* ressurgit avec la création de la *European Wilderness Society (EWS)* parrainée par la *Wild Foundation*. Le siège d’*EWS* est installé en Autriche à Tamsweg, dans les locaux de la réserve de biosphère de Lungau. Cette implantation est conforme à la volonté d’associer la démarche de reconnaissance de *wilderness* européenne à des dispositifs internationaux ou nationaux de protection de la nature.

¹⁶⁵ Propos rapportés dans la presse locale (*Fitzhugh Jasper*), édition du 01/10/2009. On notera également l’emphase mise sur les dimensions spirituelle et émotionnelle dans la promotion du sauvage en Europe engagée par V. Vancura et *Pan Parks* : <https://www.fitzhugh.ca/wilderness-in-europe/>

Après avoir dégagé les courants qui composent le MNSE, il convient d'évoquer la mise en place d'une structure de coordination. *Wild Europe* joue ce rôle de manière officieuse depuis 2005 et plus officiellement à partir de 2009, à la suite de la conférence de Prague. La mise en place de *Wild Europe* révèle le recours au réseau et au soutien de la structure fédérative Europarc¹⁶⁶ afin de favoriser la mise en débat et la médiatisation de la *wilderness* en Europe. Les personnages clés du MNSE, dont Zoltan Kun, Toby Aykroyd¹⁶⁷ ou encore Vlado Vancura, ont contribué à ce processus. Dès 2007, lors de la conférence annuelle d'Europarc, se tient une table ronde au titre évocateur : « *Wilderness and the European union* » (Fisher, 2013). Dès ce moment, l'idée est de formuler une résolution « *wilderness* » à soumettre au parlement européen (cf. point suivant). Cet objectif participe à l'émergence d'une coordination et d'une présentation unifiée du MNSE. Précisément, celle-ci se concrétise en 2009 dans la foulée de l'adoption de la résolution *Wilderness* (28/01/2009). À la suite de cela, la conférence de Prague (fin mai 2009) permet la rédaction et la diffusion d'une feuille de route (message de Prague). À la fin de cette même année, le *Wildland research institute (WRI)*, hébergé par l'Université de Leeds, est créé. L'année 2009 constitue donc un temps fort dans la construction du MNSE, elle semble permettre l'établissement d'un consensus.

Cependant, le lancement de l'initiative *Rewilding Europe*, qui entre littéralement en concurrence avec *Pan Parks*, démontre que les savoirs-pouvoirs qui circulent au sein du MNSE fondent des rapports de force entre ses acteurs. La stratégie de lobbying vise la réforme de la gestion du réseau Natura 2000. Il s'agit d'y introduire les critères de la *wilderness* et du *rewilding* afin de modifier en profondeur les pratiques de conservation de la nature en Europe. Techniquement, c'est l'adoption plus large du principe de non-intervention qui doit servir de levier. L'enjeu est considérable car le réseau repose sur l'injection des subventions européennes via les procédures contractuelles de la politique agricole commune. Or sur ce plan, l'agenda politique est très intéressant pour les acteurs du MNSE : la réforme de la PAC (2012) approche à grands pas. Le processus d'écriture de la résolution *Wilderness* rend bien compte des rapports de force à l'œuvre dans la détermination de l'orientation du MNSE (Fisher, 2013). Le courant *wilderness* – CCC, incarné par *PAN Parks*, porte une critique radicale au fonctionnement du réseau Natura 2000. Le courant herbivore, qui sera représenté par *Rewilding Europe* à partir de 2011, envisage une réforme différente qui permettrait la reconnaissance politique et le financement du pâturage naturel (*natural grazing*) comme mode de conservation.

Si les deux organisations se trouvent désormais intégrées à une structure unique de coordination des initiatives de promotion de la *wilderness* et d'une stratégie de conservation de vastes espaces naturels en Europe (*Wild Europe – Wilderness and Large Natural Areas*), les tensions restent particulièrement vives. *Rewilding Europe* et la *European Wilderness Society* ont toutes deux développé leurs propres réseaux de sites. Si elles contestent la conservation de la nature trop dépendante du modèle pastoral et de l'agriculture, elles s'opposent sur bien des sujets. Plus spécialement, l'un des points de crispation concerne la mobilisation des états de référence et l'interprétation des paysages forestiers du *rewilding*. De manière schématique, les tenants du *rewilding* CCC sont encore très attachés au modèle de la forêt fermée tandis que les herbivores fondent souvent leurs projets sur le modèle des boisements pâturés, autrement désignés par ses détracteurs de paysages de pseudo-savane (ou *sannavab-like*). Toutefois, si cette opposition semble avérée dans les

¹⁶⁶ Europarc est une fédération des acteurs européens de la protection de la nature qui regroupe 380 membres parmi lesquels on retrouve des ONGs, des représentants des ministères en charge des questions environnementales, des aires protégées. Europarc travaille à l'amélioration des pratiques de conservation en prenant en compte les héritages culturels et la fédération soutient le développement de coopérations transfrontalières. Près des deux-tiers des parcs nationaux européens sont adhérents d'Europarc (2016).

¹⁶⁷ Toby Aykroyd est un acteur incontournable du *rewilding* en Europe. Il dirige l'initiative *Wild Europe*. Il occupe ou a occupé des fonctions d'administrateur dans diverses organisations telles que : *Population and Sustainability Network*, *European Nature Trust (TENT)*, conservation et écotourisme, dirigée par l'éco-baron, Paul Lister), *Rewilding Britain*...

discours et les positionnements stratégiques à l'échelle européenne (Fisher, 2018), il serait utile de l'évaluer à l'échelle des scènes locales où sont concrètement mises en œuvre des opérations de *rewilding* (Barraud, 2020c ; cf. ce mémoire, 7.3).

-S'impliquer dans le *MNSE* : trajectoires individuelles et partenariats

Il convient de s'intéresser à présent à la composition et au fonctionnement des trois entités principales du *MNSE*, à savoir : *Wild Europe (WEi)*, *Rewilding Europe (RE)* et la *European Wilderness Society (EWS)*. Pour cela, je propose deux éclairages successifs. Le premier porte sur l'identité des personnes qui animent ces initiatives, le second se focalise sur les partenariats. Dans un premier temps, il s'agit donc d'identifier les parcours des membres des comités exécutifs ou des équipes techniques et opérationnelles. En toute rigueur, un tel chantier nécessiterait la création d'une base de données et la réalisation d'enquêtes biographiques approfondies. Dans le cadre de ce mémoire, j'utiliserai d'une manière exploratoire les informations disponibles sur les sites internet des trois structures précitées. À l'échelle individuelle, les personnes impliquées dans le *MNSE* présentent des trajectoires académiques et professionnelles témoignant d'un haut niveau de formation et d'une expérience internationale souvent étoffée. Les domaines de spécialisation sont de quatre ordre principaux : 1-La biologie-les sciences de la conservation ; 2-Les sciences économiques, la gestion et la finance ; 3-L'écotourisme et 4-Le marketing et la communication. Il n'est pas rare d'observer, dans certaines trajectoires individuelles, des formes d'hybridation de ces champs de connaissances et de compétences. Les moyens d'*EWS* sont relativement limités au regard de ceux dont dispose *RE*. En conséquence, l'équipe technique d'*EWS* comprend seulement une douzaine de personnes alors que *RE* en intègre une trentaine, réparties dans trois cellules. La première dédiée au management (6 personnes), la deuxième anime des missions transversales (18 personnes) et la troisième regroupe les responsables opérationnels affectés à huit sites de *rewilding*. Sur le plan des nationalités, on observe nettement deux centres de gravité différents qui révèlent les ancrages des structures. Dans le cas d'*EWS*, 50% de l'équipe est de nationalité autrichienne et seulement deux collaborateurs ne sont pas originaires d'Europe centrale ou de l'Est (un français et un italien). Pour *RE*, la composition de l'équipe témoigne de l'ancrage hollandais, conforme à la filiation de ce mouvement au *rewilding* herbivore et au *Nature Development*.

Les parcours de formation et les trajectoires professionnelles permettent de repérer d'autres caractéristiques qui éclairent sur la nature des savoirs mobilisés au sein du *MNSE*. La dimension internationale des cursus et des expériences est un point commun aux deux structures. En revanche, deux éléments permettent de les distinguer. Premièrement, on note le poids significatif de l'Université de Wageningen (Pays-Bas) dans le parcours de formation des membres de *RE*. En effet, un tiers des membres de l'équipe en charge des missions transversales est passé par cet établissement. On repère aussi d'autres liens privilégiés au sein de *RE* avec les universités de Radboud (Pays-Bas), d'Édimbourg (Écosse) ou encore avec le consortium de recherche en biodiversité intégrative basée à Leipzig (Allemagne, laboratoire Idiv). Deuxièmement, on note pour cette même structure la récurrence d'un itinéraire professionnel africain. Environ 50% des collaborateurs de *RE* (hors volet opérationnel) dispose d'une telle expérience. Ce trait n'apparaît que d'une manière très marginale dans l'équipe plus resserrée d'*EWS*. En revanche, on peut y repérer, quoique d'une manière discrète, une dimension nord-américaine dans les trajectoires individuelles de ses collaborateurs (4 /12). D'une manière générale, l'équipe d'*EWS* est organisée autour de quelques personnalités charismatiques (V. Vancura, Zoltan Kun¹⁶⁸, Gudrun Pflüeger¹⁶⁹

¹⁶⁸ Zoltan Kun, technicien forestier de formation (Hongrie) a complété sa formation par un passage à l'Université de Wageningen. C'est en intégrant *WWF* Pays-Bas qu'il s'investit dans l'initiative *PAN Parks* dont il devient le directeur (2005-2013).

¹⁶⁹ Gudrun Pflüeger est une athlète autrichienne (ski et cours de fond) qui est également devenue biologiste et qui s'est engagée dans la protection des loups, d'abord en Colombie-Britannique (Canada) puis en Europe, dans le massif

et connues dans le monde de la conservation en Europe. L'équipe de *RE* intègre davantage de « baroudeurs » de la conservation de la nature disposant de leur propre réseau au sein de la conservation de la nature à l'échelle internationale (*WWF*, *IUCN*).

Le deuxième éclairage sur la structure interne du *MNSE* porte sur les partenariats affichés. On retrouve de nouveau une nette asymétrie entre les deux têtes de réseau du mouvement. Sur leur site web respectif, *EWS* liste une quinzaine de partenariats tandis que *RE* en revendique une quarantaine. Les partenaires d'*EWS* sont dans une large majorité issue du monde des *ONGs* de la conservation ou de la recherche scientifique. S'ajoute à ces deux composantes une ouverture sur le domaine de l'écotourisme. La matrice partenariale de *RE* partage ces mêmes registres. Toutefois, la spécificité du modèle de *RE* est sa grande ouverture aux acteurs privés. La structure est soutenue et collabore avec un plus grand nombre d'entreprises appartenant à des champs d'intervention variés allant de l'écotourisme et du voyage d'aventure au monde de la finance, en passant par celui du marketing et de la communication. Les formes de partenariats établis sont à mettre en relation avec les objectifs opérationnels des deux organisations. *EWS* fonctionne sur la base d'un processus de labellisation d'aires protégées existantes (parcs nationaux le plus souvent). Cette reconnaissance distinctive permet la constitution d'un réseau de sites dont la protection et la valorisation écotouristique demeurent à la charge des acteurs locaux et des dispositifs institués. *RE* fonctionne selon des principes très différents puisqu'elle intervient concrètement dans la mise en place ou la reconfiguration d'entités locales assurant le développement de projets de *rewilding*, puis leur exploitation économique et financière. Par ailleurs, la structure de *RE* se renforce par la création d'entreprises en *joint-venture*. Ainsi, l'organisation propose sa propre compagnie écotouristique qui réactualise l'idée du safari (*European safari company*). *RE* a également lancé une banque de prêt destinée à soutenir les projets au sein de son réseau de sites (cf. paragraphe suivant). Enfin, la structure consolide son ancrage et sa représentation par l'installation d'antennes nationales ou régionales. La structure de coordination *Wild Europe* (*WE*) affiche une liste d'une vingtaine de partenaires qui combinent les réseaux d'*EWS* et de *RE*. Cependant cette liste, comme la composition du comité exécutif de *WE*, révèle le poids stratégique des relations tissées avec les grandes *ONG* (*WWF*, *IUCN*, *Birdlife*, *CEE Web*, *Frankfurt Zoological Society*) ou encore avec les institutions européennes et internationales (Commission européenne, UNESCO).

-Financement et modèles économiques

Le déploiement du *MNSE* nécessite des ressources financières et la mise en place de modèles économiques qui assurent sa pérennisation. Dans le cadre de ce mémoire, il m'est difficile de comparer pied à pied les données budgétaires d'*EWS* et de *RE*. Pour donner un ordre de grandeur, le budget annuel d'*EWS* est inférieur à 500 000 euros¹⁷⁰ alors que celui de *RE* avoisine les 2 millions d'euros. L'activité de cette fondation est sécurisée par une réserve financière comprise entre 650 000 et 1 millions d'euros. Les données manquent et l'intérêt d'une comparaison plus poussée serait limité en raison de l'asymétrie structurelle des deux organisations. En revanche, il m'est possible de proposer une lecture des modèles économiques et des solutions financières adoptées par ces deux acteurs majeurs du *MNSE*.

alpin. Elle est l'auteur d'un livre sur sa propre relation au loup développée alors qu'elle luttait contre un cancer (*Wolf spirit*, 2012 ; traduction en anglais en 2016). Son histoire a donné lieu à la production d'un numéro de la série documentaire « The secrets of nature », intitulé « running with wolves » (2020) : <https://www.youtube.com/watch?v=cE0MBwxK7kk>

¹⁷⁰ Pour rappel, en 2014, *EWS* a pris la suite de la fondation *PAN Parks* initialement créée en 1997 et placée en liquidation judiciaire en 2013.

Le fonctionnement d'*EWS* repose essentiellement sur l'apport de subventions publiques (près de 50% de son budget annuel) obtenues dans le cadre de projets européens (Interreg, Erasmus+) ou nationaux¹⁷¹. Le second poste de revenus provient des activités d'expertise liées à la mise en œuvre du processus de labellisation des aires protégées (20%). Le financement des activités de *RE* est très différent. L'organisation a bénéficié dès son lancement en 2011 de l'injection d'une somme d'environ 7,5 millions d'euros lui permettant de sécuriser son développement jusqu'en 2015. Cette mise de départ repose sur deux partenariats avec les loteries néerlandaises et suédoises assurant le versement global de 6 millions d'euros. Dès 2011, la fondation *RE* est associée à une entreprise à responsabilité limitée destinée au développement de ses activités commerciales (écotourisme). *RE* recourt également aux crédits européens essentiellement attribués dans le cadre du programme Life. L'entrée privilégiée ici est celle de l'espèce emblématique : auroch, bison, vautour. La formule de l'entreprise en *joint-venture* évoquée précédemment permet de capitaliser le soutien apporté aux sites du réseau de *RE* pour le développement de l'écotourisme mais cela n'est pas sa spécificité la plus remarquable. En effet, depuis 2013, *RE* pilote une banque de prêt (*Rewilding Europe capital*) fondée sur le nouveau mécanisme de financement du capital naturel (*Natural Capital Financing Facility - NCFF*) mis en place par la commission européenne et la Banque européenne d'investissement (*BEI*). Il convient de préciser les contours du fonctionnement de cet instrument et surtout d'introduire une discussion sur ses implications pour le monde de la conservation.

Le *NCFF* est « un instrument financier qui soutient, au moyen de prêts et d'investissements sur mesure bénéficiant d'une garantie de l'UE, des projets qui œuvrent en faveur de la biodiversité et de l'adaptation aux changements climatiques. En outre, les projets financés grâce au *NCFF* doivent générer des recettes ou permettre de réaliser des économies sur les coûts » (*BEI*, 2021). Cet instrument relève de la valorisation des solutions fondées sur la nature (Templier, 2020)¹⁷² et du cadre d'analyse des services écosystémiques (Mendes *et al.*, 2020). La mise en œuvre de tels mécanismes de financement constitue l'une des traductions de l'évaluation pour le Millénaire. Dans le cadre du *NCFF*, *Rewilding Europe capital* a obtenu un premier prêt de 6 millions d'euros en 2017 provenant directement de la *BEI*. Le fond était doté de 7,5 millions d'euros au total en 2019 suite à l'intégration de nouveaux investissements. Ces apports ont permis de passer de la distribution de prêts d'un montant limité au montage d'opérations de plus grande envergure. Ainsi, le prêt le plus important s'élevait à 80 000 euros avant 2017 et la « banque » de *RE* est désormais en mesure de soutenir des emprunteurs jusqu'à 600 000 euros. La logique de ce type de montage correspond à celle des investissements à impact social (*impact investing*) dont l'examen critique a été mené dans le champ de la *political ecology* de la conservation néolibérale par Sian Sullivan (2018). La constitution et la valorisation d'un capital naturel¹⁷³ se trouvent arrimées à l'évaluation des services écosystémiques. Selon cette approche, l'investissement sur le capital naturel est une solution qui garantirait la délivrance d'un haut niveau de services écosystémiques.

On joue partout cette même petite musique qui, d'une manière très explicite, appelle à refonder la conservation de la nature sur les partenariats publics-privés (i.e. *WWF-AXA*, en 2019) et de

¹⁷¹ Ministère du développement durable et du tourisme autrichien notamment.

¹⁷² Dans cette synthèse portant sur l'application des solutions fondées sur la nature aux contextes urbains, Félix Templier précise que cette formule est apparue initialement dans la littérature spécialisée sur l'agro-écologie, mais qu'elle prend sa signification économique suite à son saisissement par la banque mondiale (2008). *L'IUCN* (2016), dans le champ de la conservation de la nature, propose la définition suivante : « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

¹⁷³ Attention, l'acception du capital naturel est économique et financière, elle diffère nettement du sens donné à la notion de capital environnemental par l'équipe du Géolab de Limoges. Ces derniers engagent une analyse critique des asymétries dans la distribution individuelle et collective du capital naturel (Tommasi *et al.*, 2017 ; Richard, Saumon et Tommasi, 2020).

nouvelles formes d'investissement à impact social ; *England's Natural Capital Committee*, 2015 et 2020). Les acteurs du *MNSE* se sont clairement ouverts à ces options afin de consolider leur action (Coleman et Aykroyd, 2010). La mobilisation du *NCFE* et la mise en place de *Rewilding Europe capital (REC)*, comme le partenariat établi avec *Conservation Capital*¹⁷⁴, ou encore l'intégration de spécialistes de la finance dans l'équipe technique de *RE*, ne laisse planer aucun doute sur le positionnement de cette organisation sur ses perspectives de financement. Helena Newel, responsable de la gestion du *REC* précise dans la présentation de cet outil : « *The efforts of the REC so far have shown that it is possible to make profit and benefit nature at the same time* »¹⁷⁵. La posture d'*EWS* me semble plus ambiguë sur ce plan. Ainsi, en 2011 *PAN Parks* a publié une étude sur les défis et opportunités offertes par les mécanismes de paiements des services écosystémiques. Pourtant, ses leaders se sont régulièrement exprimés contre la logique de mise en marché de la nature et ont alerté sur les risques induits par les mécanismes de compensation écologique (Vancura, 2014). Cependant, à la suite de la parution du troisième rapport du *Natural Capital Committee* du gouvernement anglais, le même V. Vancura (2015), portait – de nouveau – un intérêt certain aux potentialités offertes par les investissements privés dans le capital naturel (plantations de boisement, restauration de tourbières de couverture et de zones humides).

De nombreux auteurs ont contribué au décryptage du processus de néolibéralisation de la nature (Feydel et Bonneuil, 2015 ; Bühler et Gautreau, 2020) et des activités relatives à la conservation (Adams, 2013). Je partage le point de vue de ce dernier auteur qui considère les collaborations de plus en plus étroites entre les *ONGs* de la conservation, les multinationales et le monde de la finance comme une forme de « *pragmatisme extrême* » donnant lieu à des arrangements « *faustiens* » (Adams, 2017 ; voir également Fisher, 2021 ; Büscher *et al.*, 2014). Dans le cas du *MNSE*, et en particulier de l'ouverture aux investissements d'impact assumée par *RE*, on pourrait apporter une nuance : l'investissement provient d'un marché obligataire détenu par les états membres. La *BEI* injecte de l'argent public sécurisé par ces acteurs institutionnels. Toutefois, cette situation pourrait correspondre à la troisième des quatre étapes du cycle de la création d'un marché d'investissement d'impact, tel que décrit par S. Sullivan (2018, p. 6). Ce cycle débute par la mise en évidence de l'insuffisance des ressources publiques dans le financement de la conservation de la nature, ce manque impliquant l'appel aux investisseurs privés. La deuxième étape permet de calibrer les nouveaux produits financiers attractifs et de produire de nouvelles classes d'actifs correspondants. La troisième étape est celle de l'injection d'un premier financement d'appel (public ou mécène : « *seeding financing* »). C'est à cette étape, dans le cas de l'exemple du *REC*, qu'intervient le soutien de la *BEI* faisant office d'effet levier. La quatrième étape de ce cycle se traduit par la mise en place de dispositifs institutionnels assurant la promotion des investissements d'impact, la mise en concurrence des investisseurs et la mise en place de règles de régulation. Tout semble indiquer que cette quatrième phase est actuellement engagée dans différents pays européens comme l'atteste les travaux du *Natural Capital Committee* en Angleterre ou encore les recommandations de *WWF* et *AXA Assurances* adressées au gouvernement français en vue de préparer la réunion ministérielle du G7 de l'environnement de mai 2019 (Metz). Cette tendance et ses risques sont bien relevés par Mark Fisher (2021)¹⁷⁶, l'un des experts associés au *Wildland Research Institute* de l'Université de Leeds :

¹⁷⁴ Conservation Capital est une entreprise qui offre des services et produits financiers destinés à accompagner les entreprises souhaitant investir dans la conservation de la nature et les aires protégées : <https://www.conservation-capital.com/>

¹⁷⁵ Site web de Rewilding Europe, consultée le 30/03/2021 : <https://rewilding-europe.com/rewilding-europe-capital/>

¹⁷⁶ Extrait du billet « *Commodification of Nature* » publié sur le blog de Mark Fisher « *Self-willed-land* » (26/01/2021). Notons que M. Fisher est membre du conseil scientifique de l'*EWS* avec son collègue géographe de l'Université de Leeds Steve Carver. Il est fort probable que la question du positionnement de la structure au sujet de l'exploitation du capital naturel associé aux espaces sauvages labellisés par la fondation, y fasse l'objet de discussions serrées !

« Everything about recent Government announcements on nature recovery point to a financialisation of the natural world with its language of “invest in the natural environment”, “competitive”, “reverse auctions and marketplaces” and “blended public and private finance”. This is treating wild nature as a mere commodity. It ties nature recovery to farmed land and its exigencies, and will inexorably push us further and further away from giving all our wild nature, past and present, a space of its own ».

Par ailleurs, en dehors du cadre du dispositif mis en place par *Rewilding Europe* (le REC), la BEI a soutenu encore plus fortement le ré-ensauvagement via la logique du financement d'appel. En effet, la BEI a contribué à hauteur de 20 millions d'euros au projet piloté par la *Foundation Conservation Carpathia*. La somme a été utilisée dans le cadre d'acquisitions foncières dans les Carpates roumaines permettant la création d'une nouvelle forme d'actif. On trouve ici un bel exemple de ce que S. Sullivan (2018, p. 2) qualifie de « *standing natures* » soit « *a view of natures in situ being similarly approached as sources of new economic value that are poised for potential capitalisation and marketisation* ». Les études de cas (7.3) me permettront de compléter cette discussion à partir d'exemples concrets.

7.2.3- Les jalons témoignant d'une intégration institutionnelle du MNSE

Le MNSE et plus largement le *rewilding* ont émergé à partir de visions et expérimentations travaillées depuis une approche hétérodoxe de la conservation de la nature. Les différents courants du MNSE, malgré leurs divergences, partagent une même lecture critique de la conservation patrimoniale qui s'est imposée assez largement en Europe (Antrop, 2014). Ce faisant, les acteurs du MNSE se positionnent dans un rapport de force et ou de séduction avec les institutions en charge de la gestion des milieux naturels. En fonction des réseaux et courants au sein du MNSE, ces positionnements vis-à-vis des institutions publiques diffèrent parfois fortement. La scène néerlandaise semble illustrer une intégration politique et institutionnelle très précoce et profonde d'une nouvelle manière de considérer la préservation et la production du sauvage (doctrine du *Nature Development* ; Keulartz, 1999). Pour le cas du Royaume-Uni, Steve Carver (2007) associe les premières et timides intégrations du *laisser-faire* dans la stratégie publique de conservation à l'audit « Edwards » (1991) portant sur la gestion des parcs nationaux. Sur cette base, l'idée sera reprise et développée par le *Council For National Parks*. Cette association (*charity*) organise en 1998 un séminaire intitulé « *Wild by design* » qui donnera lieu à un rapport dans lequel les deux options de conservation, celle de la conservation patrimoniale et celle du *laisser-faire*, sont mises en débat et articulées plutôt qu'opposées. À la suite de cela, le principe de non-intervention et le *rewilding* sont discrètement intégrés dans quelques plans de gestion d'aires protégées. De la même manière, en Italie, la mise en place des *wilderness areas* repose sur des initiatives conjointes entre les environnementalistes, les administrations et autorités locales (Zunino, 2007, p. 42).

On pourrait donc conclure à une forme de résistance institutionnelle aux propositions du MNSE, le cas néerlandais constituant une exception. Cependant, depuis une dizaine d'années, des indices semblent attester d'une institutionnalisation plus poussée, aux échelles nationales et européennes. C'est précisément à cette dernière échelle que le MNSE, via les actions coordonnées de ses réseaux, a fait levier pour renforcer la reconnaissance et l'intégration de ses idées dans les politiques publiques. L'adoption, à une large majorité¹⁷⁷, de la résolution sur la *wilderness* européenne au Parlement européen en 2009 est le premier véritable jalon de ce processus (Barraud et Périgord, 2013 ; Barraud *et al.*, 2019, Locquet et Héritier, 2020). La résolution n'a pas de portée juridique, mais son adoption témoigne d'un lobbying fructueux de la part des acteurs du MNSE. Plus encore, cette résolution est interprétée par certains acteurs institutionnels comme le signal d'un possible changement de cap plus important sur le plan de l'orientation des stratégies

¹⁷⁷ 538 voix pour, 19 contre, 12 abstentions. Vote au parlement européen du 03/02/2009.

et pratiques de conservation à l'échelle européenne. En France, Christian Barthod (2010, p. 57)¹⁷⁸ voit dans l'adoption de cette résolution, portée par le député hongrois G. Hegiy (parti socialiste européen), le signe d'un basculement du centre de gravité culturel de l'Union européenne vers l'est et le centre de l'Europe. Cette évolution rendrait, selon C. Barthod, les décisions européennes plus perméables à des visions anglo-saxonnes de la nature. Le *MNSE* et en particulier la structure de coordination *Wild Europe* « jouent » sur cette adhésion institutionnelle afin de renforcer sa légitimité et sa crédibilité. Le soutien formel de la Commission européenne est médiatisé sur le site internet de *Wild Europe* comme celui de structures relais entre gestionnaires et institutions (Europarc). Dans cette même logique *Wild Europe* a organisé plusieurs conférences associant le Directeur Général de l'environnement de la commission Stefan Leiner (Prague 2009 ; Bruxelles, 2012 ; Bratislava, 2019). Le comité exécutif de *Wild Europe* se réunit régulièrement à Bruxelles et est présidé par un ancien directeur général de l'environnement de la commission européenne, le tchèque Ladislav Miko (qui a également été ministre de l'environnement).

Il faut cependant nuancer la force de ce soutien qui est loin d'être inconditionnel, du moins pour ce qui relève de la Commission européenne¹⁷⁹. La résolution a permis au *MNSE* de construire les jalons suivants, alimentant ainsi sa stratégie de communication et de lobbying. Le texte adopté par le Parlement européen devait permettre d'obtenir le soutien de la Commission dans la réalisation de trois chantiers principaux. Premièrement, il s'agissait d'établir un référentiel de définition des zones de *wilderness* (improprement traduites en « zones de nature vierge » dans la version française). Deuxièmement, la résolution invitait à l'élaboration de stratégies communautaires et nationales afin de mieux protéger, de développer et promouvoir un réseau d'espaces sauvages. Troisièmement, ce texte suggérait l'intégration de la préservation d'une *wilderness* à l'européenne au sein du réseau Natura 2000. On peut considérer que le réseau Natura 2000 qui symbolise, surtout dans les pays de l'Europe de l'Ouest et du Sud la valorisation d'une conservation patrimoniale des agro-éco-systèmes, est une cible intrigante des acteurs du *MNSE*. Celle-ci ne fait d'ailleurs pas l'unanimité (Fisher, 2013). En 2013, un guide¹⁸⁰ produit par *PAN Parks* et l'institut de recherche sur l'environnement néerlandais Alterra, associé à l'Université de Wageningen, détaille les pistes de cette meilleure prise en compte du sauvage au sein du dispositif Natura 2000.

Incontestablement, la poussée du *MNSE* qui se déploie tout en recherchant l'appui des institutions européennes, joue un rôle dans l'adoption de mesures favorables au retour du sauvage et à sa valorisation. L'intégration législative des visions stratégiques du *MNSE* est pour le moment relative. La Commission européenne s'arrange pour laisser un espace d'intervention relativement large aux acteurs du *MNSE* sans véritablement assumer la portée politique des implications de la promotion du sauvage et du ré-ensauvagement. Ainsi, on prépare le terrain en facilitant les investissements et les partenariats publics-privés. La Commission soutient les projets du *MNSE* en finançant d'une manière non négligeable les activités de *RE* et *EWS* notamment sur la base de projets LIFE, Interreg ou Erasmus+. À l'échelle des États, on assiste désormais à

¹⁷⁸ Pour rappel (cf. chapitre 6), Christian Barthod est ingénieur forestier de formation. Il officiait jusqu'en 2020 (retraite) au CGEDD, Ministère de l'écologie, et il présidait le groupe de travail « *Wilderness* et nature férale » piloté par l'IUCN France depuis 2012.

¹⁷⁹ La communication de Stefan Leiner, DG lors d'une des réunions du groupe « *Wilderness* et nature férale » de 2018 (IUCN – France) a nettement témoigné d'une certaine prudence institutionnelle. La commission européenne (CE) soutient des initiatives qui vont dans le sens de la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Cependant, la CE n'intègre pas législativement la stratégie et le programme d'action promus par le *MNSE*.

¹⁸⁰ Ce document intitulé « *Guidelines on Wilderness in Natura 2000 – Management of terrestrial wilderness and wild areas within the Natura 2000 network* », est accessible ici : <https://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/wilderness/pdf/WildernessGuidelines.pdf>

une intégration plus nette de certaines options défendues par les acteurs du *MNSE*. Cela traduit sans doute les effets de percolation des idées entre les sphères de la politique et de la conservation, sous l'effet des jeux de réseaux et d'actions de lobbying.

Toutefois, le recours au « plus de sauvage » apparaît comme une posture politique induite par le relèvement des objectifs internationaux en matière de lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. Les récents engagements français en la matière ont été évoqués à la fin du chapitre précédent (cf. notes infra n°153 et 154). Le rôle pionnier de l'État fédéral allemand illustre bien comment le recours au sauvage est produit par la convergence de deux processus : le déploiement du *MNSE* et la pression exercée par la formulation de stratégies environnementales à l'échelle mondiale. Ainsi, Schumacher *et al.*, (2018) rappellent comment la mise en place de la stratégie nationale allemande sur sa diversité biologique, en réponse aux engagements de la Convention mondiale sur la biodiversité (CBD, 1992), a conduit à intégrer en 2007 l'une des propositions suivantes : « *Our aims: By the year 2020, "Mother Nature" is again able to develop according to her own laws throughout at least 2% of Germany's national territory* » (Vision B 1.3.1, *National Biodiversity Strategy*). Cette orientation a par la suite été renforcée dans le cadre de l'intégration nationale de la stratégie européenne sur la diversité biologique (2011). Sur cette base, l'État fédéral s'est récemment appuyé sur les définitions de la *wilderness* européenne et des *wilderness areas* établies par le *MNSE* afin de préciser les modalités de mise en œuvre de cette proposition¹⁸¹.

7.3- Les ré-ensauvagements européens : projets et récits

7.3.1-Ébauche d'une géographie des fronts écologiques du *MNSE*

-La dorsale sauvage de l'Europe de l'Est

L'ensauvagement des espaces contigus à l'ancien rideau de fer, et par extension vers le nord les zones transfrontalières de la Fennoscandie, constitue un puissant réservoir d'imaginaires pour les acteurs de la conservation de la nature. Ce retour du sauvage dans les espaces militarisés a été observé dès les années 1970 par les naturalistes. La valeur écologique identifiée ici est liée au processus d'ensauvagement dans les zones interdites et les espaces adjacents mais aussi à l'existence de vastes ensembles forestiers dont le haut niveau de naturalité s'inscrit dans l'histoire longue de ces confins. Sur ce plan, la trajectoire de la forêt de *Bialowieza* (Pologne / Biélorussie) est particulièrement exemplaire (Schama, 1995 ; Franklin, 2002). Alors que des collaborations transfrontalières avaient déjà été initiées au nord de l'Europe dès le début des années 1980 (frontière finno-russe), l'idée de la ceinture verte européenne naît en Allemagne suite à la chute du mur, dès 1989 (Haapala *et al.*, 2003 ; Allison et Bloomfield, 2020 ; Allison, 2020). Initié par la *BUND*, l'antenne allemande des *Amis de la Terre*, le projet de *Green Belt*, soit la constitution d'un corridor écologique empruntant l'ancien tracé du rideau de fer et reliant la mer de Barents au nord à l'Adriatique au sud, est l'action de conservation à large échelle la plus importante à l'échelle européenne. Sa mise en œuvre impliquait la mise en réseau d'aires protégées réparties de part et d'autre des frontières. L'État fédéral allemand a soutenu la démarche dès le début des années 1990 et il a engagé la patrimonialisation- naturalisation de la frontière en classant la *Green Belt* au registre national du patrimoine naturel.

¹⁸¹ L'État fédéral a également complété l'objectif des 2% en projetant la sanctuarisation de 5% des surfaces forestières du pays. Selon Schumacher *et al.* (2018), environ 0,6% des terres allemandes sont actuellement désignées en tant que *wilderness area* et 1,9% des forêts sont sanctuarisées. Depuis 2019, l'État fédéral met à disposition 10 millions d'euros par an afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la campagne « *Wildnis in Deutschland* » : <https://wildnisindeutschland.de/>

En 2003, l'IUCN favorise la constitution d'une initiative d'ampleur réunissant 23 organisations dans 14 pays européens. La conservation devient le véhicule d'un processus de collaborations transfrontalières dans le contexte de la transition post-guerre froide : « *Nature that unites what borders divide* » (Terry *et al.*, 2006). La *Green Belt* a stimulé de nombreuses actions de restauration écologique qui ne sont pas toutes assimilables à du *rewilding*. Par ailleurs, certains auteurs ont démontré que la mue de l'ancienne zone militarisée en corridor écologique fait face à des difficultés d'acceptabilités sociales. Les projets de conservation sont mis au défi de faire place à la pluralité des histoires et des mémoires qui caractérise cet espace (Pieck, 2018 ; Pieck et Havlick, 2019). La *Green Belt* pourrait être interprétée comme un front écologique préalable au développement du MNSE (cyclicité du front). Ce mouvement imprime sa marque à ce premier front en le faisant évoluer spatialement. La dorsale sauvage de l'est et du centre de l'Europe tend à s'épaissir. Elle prend désormais autant appui sur le tracé de l'ancien rideau de fer que sur les grands massifs montagneux (les Carpates, les Rhodopes) et les massifs forestiers tels que ceux de Bialowieza, de Sumava et de la Bavière. Cette dorsale saisie sous l'angle de la déprise et des convoitises extractivistes est structurante dans le discours sur l'émergence d'une Europe plus sauvage (Martin *et al.*, 2008). Les très nombreuses initiatives de conservation qui s'y développent cherchent à orienter les choix de gestion pour ces espaces clés de l'infrastructure verte européenne (Madureira et Cormier, 2014¹⁸²). Dans le même temps, ces mêmes acteurs de la conservation collaborent ou se concurrencent afin de capter les financements publics dédiés à ce projet.

-Le réseau de sites d'EWS et sa vision stratégique de corridors sauvages Pan-européens

En 1999, *PAN Parks* a commencé la constitution de son réseau de sites selon une approche extrêmement sélective. Le premier label délivré intégrait uniquement des ensembles non fragmentés d'un minimum de 10 000 hectares. La labellisation s'inscrit parfaitement dans une forme de « *rewilding de distinction* » fondée sur l'identification des espaces les plus sauvages d'Europe. En 2009, une douzaine de sites composait ce réseau et dix se trouvaient implantés à l'est de l'ancien rideau de fer. Le seul site labélisé à l'ouest de l'Europe était le Parc national de Peneda-Gerês au nord du Portugal. La reprise du réseau *PAN Parks* par EWS en 2014 a entraîné plusieurs évolutions. D'une manière générale, l'exigence du processus de labellisation demeure élevée mais la contrainte des 10 000 hectares a été assouplie. Le *European Wilderness Network* comprend désormais plus de quarante sites labélisés auxquels s'ajoutent des sites « candidats ». Depuis 2019, la certification a été thématifiée par la création de cinq catégories de sites. Aux côtés des zones de *wilderness* initiales, souvent calées sur les périmètres de parcs nationaux, on trouve à présent des sites spécifiquement littoraux, forestiers, insulaires ou encore fluviaux. Leur reconnaissance implique dans tous les cas la mise en place d'une zonation concentrique classique articulant une zone cœur (*wilderness*), une zone dédiée à la restauration écologique dont la vocation est d'intégrer la zone cœur (à 10 ans) et enfin, une zone dite de transition. Cette dernière doit aussi faire l'objet d'actions de restauration écologique mais selon une temporalité non définie. La zone de transition doit jouer un rôle de tampon vis-à-vis de l'espace environnant mais, comme les deux autres composants du dispositif, elle ne permet aucune activité de prélèvement (y compris la chasse et la pêche). La labellisation d'EWS est fondée sur l'idée d'un continuum de *wilderness* (ou de naturalité), adaptée d'après une proposition de l'Australien R. Leslie (2013) (figure 28). Quatre

¹⁸² Ces deux auteurs interrogent la notion d'infrastructure verte (filiation, nouveauté). Sur le plan politique, l'UE a adopté en mai 2013, « un paquet » sur les infrastructures vertes. Cette communication était destinée à préserver et développer le capital naturel et à promouvoir les solutions fondées sur la nature. Le texte prévoit la mise en place d'un réseau de trames vertes. Pour plus de détails, voir : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:52013DC0249&from=EN> et pour une approche plus didactique : <https://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/docs/GI-Brochure-210x210-FR-web.pdf>

niveaux de certification, correspondant à un positionnement sur ce gradient, sont proposés (*bronze, silver, gold et platinum*). L'extention potentielle du réseau par ré-ensauvagement vient clairement requalifier des espaces agro-sylvo-pastoraux marginaux. Le logo figure un loup hurlant, indice de l'inscription de la démarche d'EWS dans la filiation des approches nord-américaines de la *wilderness* et du *rewilding* (carnivore).

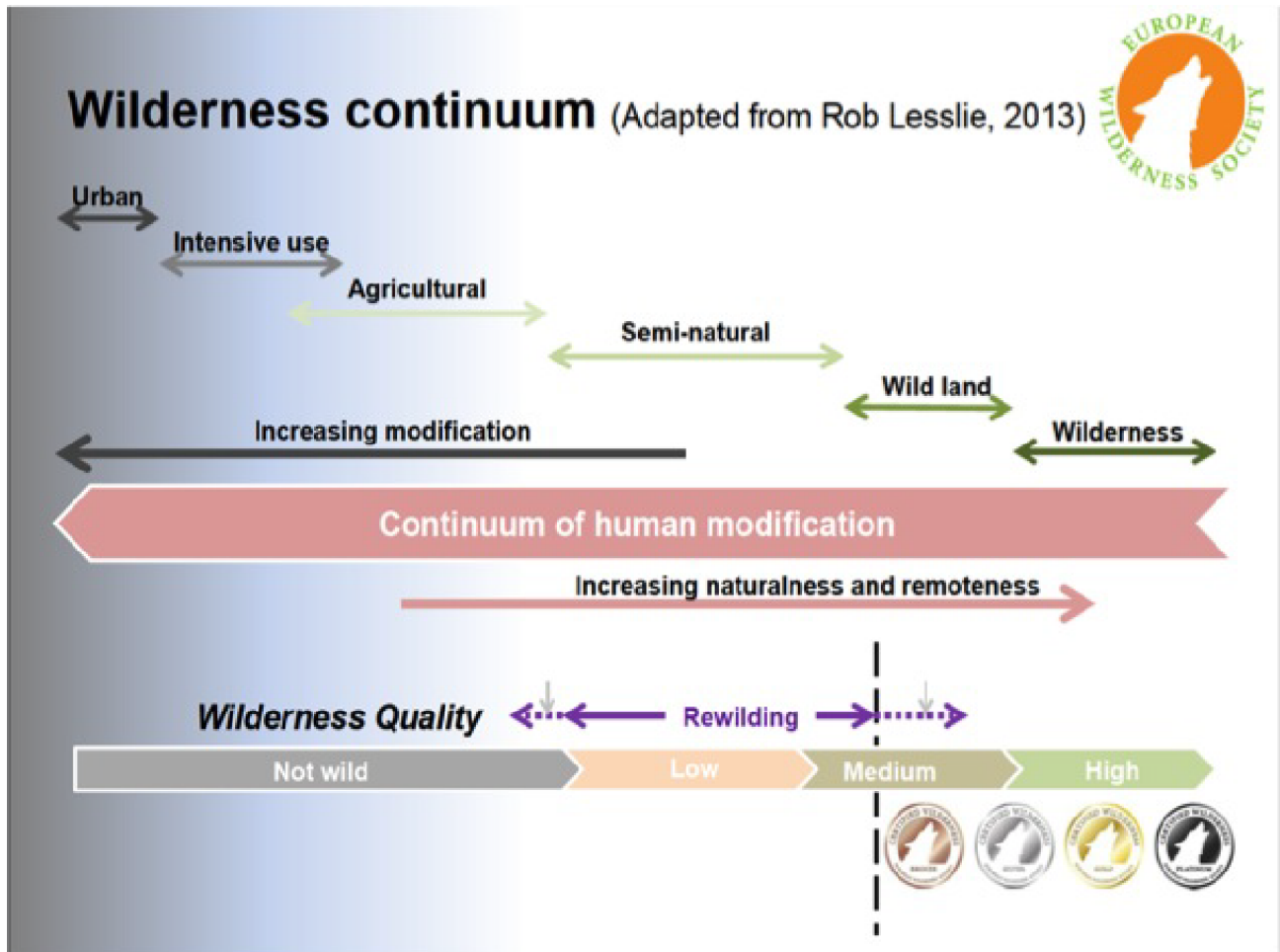


Figure 28- Schéma conceptuel du *Wilderness Continuum* sur lequel repose la labellisation et la stratégie de *rewilding* portée par la *European Wilderness Society* (EWS, prenant la suite de *Pan Parks*).
 Source : extrait de EWS, 2014, p. 4 – *European Wilderness Quality Standard and Audit System, version 1.4*.

L'extension spatiale du réseau confirme l'ancrage oriental d'EWS. Officiellement, le Parc national de Peneda-Gerês est toujours le seul site implanté le plus à l'ouest du réseau. Trois clusters apparaissent assez nettement. Le premier est fennoscandien, cette implantation nordique prend appui sur les Parcs nationaux d'Oulanka en Finlande et de Paanajärvi en Russie. Le deuxième cluster est fixé sur l'Europe centrale et plus précisément sur les alpes autrichiennes et la Tchéquie. Enfin le troisième cluster, qui regroupe le plus de sites, est centré sur le sillon des Carpates et se prolonge au sud sur le massif des Rhodopes. Au final, le réseau d'EWS contribue à requalifier le front écologique de la *Green Belt*. Son ancrage oriental exploite la constitution d'une dorsale sauvage européenne dont le cœur serait les Carpates, prolongée au sud vers les montagnes des Balkans. Il est étonnant de constater que les initiatives de *rewilding* semblent avoir pour effet de retourner positivement l'imaginaire associé au balkanisme, processus étudié par Maria Todorova (1997). Cette dernière – tout en évitant les pièges de l'essentialisation – décrypte comment le point de vue occidental a construit les Balkans comme un espace étrange, tissé de barbarie, de sauvagerie et de désordre. Selon Anne Madelain (2013, p. 170), le balkanisme peut être entendu à

l'échelle européenne comme la production d'un « autre en soi », « une Europe à qui il manque quelque-chose ». Le *MNSE* renverse l'imaginaire négatif du sauvage afin de construire une identité naturalisée des Balkans qui serait cette fois-ci positive. Le retour du sauvage engage la mutation d'une marge barbare hostile en un cœur sauvage attractif. La rhétorique du cœur sauvage est explicitement mobilisée par les acteurs du *MNSE*. J'ai déjà évoqué au chapitre 2 l'initiative « *Blue Heart of Europe* » qui vise à préserver, entre Slovénie et Albanie, les rivières menacées par les programmes de développement de l'hydroélectricité. *Wild Europe* a intitulé l'une de ses conférences organisées à Bruxelles en 2010 « *Restoring the Natural Heart of Europe* », sans nécessairement fixer géographiquement ce cœur. Ce dernier est parfois situé plus au nord de la dorsale sauvage, il est alors associé à l'ensemble forestier transfrontalier, préservé par la non-intervention, composé du Parc national de Bavière en Allemagne et de celui de Sumava en République Tchèque (Meyer *et al.*, 2009 ; Petrova, 2016). Enfin, la symbolisation du cœur sauvage européen est favorisée par le retour spontané (i.e, loup) et activé du sauvage (i.e, bison : réintroduit) (Van Maanen et Convery, 2016). Décor, humains et non-humains se prêtent alors aisément à une intense esthétisation et à des formes variées de marketing usant de l'imagerie du sauvage¹⁸³.

Malgré son net ancrage autour de cette dorsale sauvage orientée nord-sud et courant de la mer de Barents à la mer Noire et la Méditerranée, le réseau d'*EWS* pourrait investir d'autres espaces à l'avenir. En effet, la fondation développe un plan stratégique intitulé « *Pan European Green corridor Network (PEGNet)* » (figure 29). Ce plan présenté par M. A Rossberg et S. Carver (2014) est séquencé en quatre phases. La première vise l'établissement d'un premier segment de corridor, de l'ouest vers l'est, reliant les Pyrénées aux Carpates en passant par le couloir rhodanien et les Alpes. La deuxième étape aurait pour ambition d'ouvrir, en doigt de gants, le réseau vers le sud en prenant appui sur le corridor montagneux établi en phase 1. En miroir, la phase trois permettrait de renforcer l'armature du réseau vers le nord selon deux routes parallèles conduisant à la Scandinavie et aux confins nordiques du continent. Enfin, la phase quatre engagerait la connexion de la dorsale sauvage orientale de l'Europe avec le Caucase. Il est probable qu'*EWS* investisse cette armature afin de densifier son implantation de sites labellisés. Toutefois, en dehors de ce cadre structurant, *EWS* tente également – pour l'instant sans réussite nette – de s'implanter plus à l'Ouest (Irlande, Ecosse), j'y reviendrais dans les études de cas.



Figure 29 – Cartographie stratégique du *Pan European Green corridor Network (PEGNet)*. Source : Rossberg et Carver, 2014

¹⁸³ On peut noter sur ce plan l'édition régulière de beaux livres (Sonvilla et Graf, 2019 ; Cairns *et al.*, 2010). Il convient également d'évoquer la multiplication des documentaires tels que celui dirigé par Lisa Eder (2013) sur le cas de la forêt bavaroise : « *The Wild Heart of Europe – The return of an ancient forest* », ou celui de Britton Cailhouette (2018), « *The Blue Heart Of Europe* », déjà évoqué au chapitre 3.

-Le réseau de site de *Rewilding Europe* : le caractère ubiquiste du *rewilding* herbivore

La géographie du réseau de RE est plus complexe à interpréter car il intègre deux types d'implantation différents. Le premier est celui de zones ateliers du *rewilding* impliquant de manière directe la fondation. Ce sont les espaces dans lesquels RE investit des fonds, coordonne les opérations de *rewilding* et de développement de l'écotourisme. Cinq des huit zones ateliers sont réparties tout au long de la dorsale sauvage européenne. L'axe Carpates – Balkans est très bien représenté (4 zones), mais le réseau de RE a la particularité d'intégrer les deltas du Danube et de l'Oder. La Laponie est également investie selon ce modèle, tout comme la péninsule Ibérique qui accueille une zone atelier au nord-ouest du Portugal, vouée à s'étendre de part et d'autre de la frontière espagnole. Enfin, RE dispose également d'une implantation dans la partie centrale des Apennins. Chacune de ces zones ateliers, dont la superficie est comprise entre 100 000 et 500 000 hectares, produit sa propre dimension scalaire. Les limites floues de ces vastes espaces d'ensauvagement-ré-ensauvagement participent d'un processus de dissolution des repères territoriaux institués. Ainsi, par exemple, l'Espagne et le Portugal se trouvent subsumés sous le concept de l'Ibérie sauvage. L'ensemble constitué conceptuellement accueille et relie différentes initiatives de *rewilding* puis facilite un processus de reterritorialisation.

Chacune de ces zones ateliers fait l'objet de l'élaboration d'une vision. Celle-ci est constituée d'une présentation de l'état et du potentiel écologique et économique de la zone, à laquelle est arrimée une projection prospective dont le premier jalon temporel est borné par la réalisation d'un programme à 10 ans. La présentation de ces visions est standardisée. Elle commence par une brève description biophysique et paysagère qui introduit le potentiel écologique. Dans un deuxième temps, la vision à proprement parler met en scène la transfiguration d'un espace en crise, marqué par l'abandon des terres agricoles et l'effondrement des sociétés rurales traditionnelles, en un espace ré-ensauvagé à haute valeur écologique et producteur de richesses. Le *rewilding* est littéralement vendu comme une modalité de revitalisation des territoires ruraux. On retrouve dans ce procédé narratif la matrice classique de la rhétorique de la conservation qui instrumentalise, voire dans certains cas fabrique¹⁸⁴, des territoires sans valeur, en crise ou effondrés afin de rendre légitime la mise en œuvre d'un projet « revitalisant ». La « vision » du sauvage proposée par RE tient moins à la rudesse des espaces désolés de la *wilderness* qu'à celle de l'Arcadie.

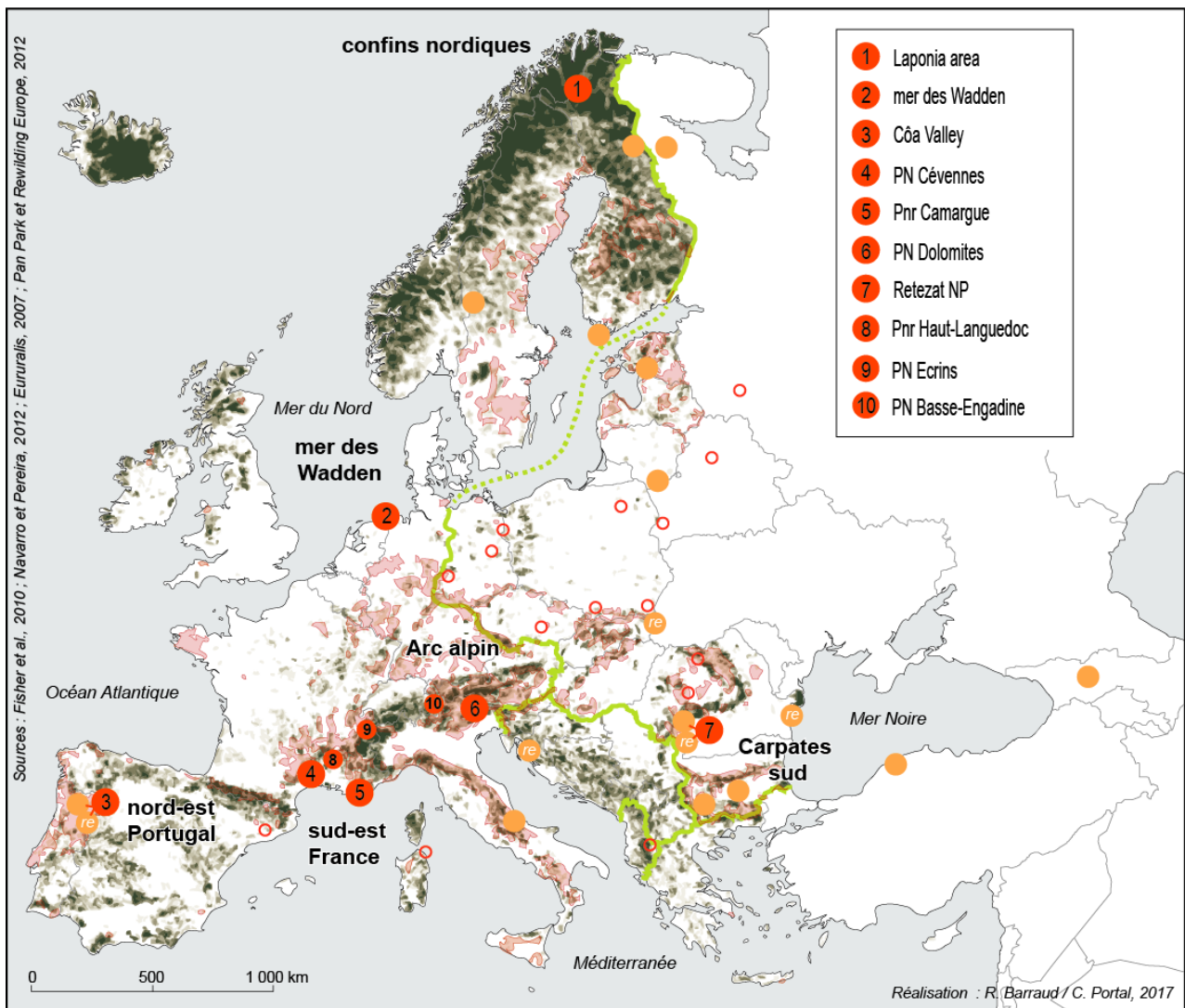
Cependant, dans cette nouvelle Arcadie, si l'idée d'une nature sauvage harmonieuse est bien rendue, l'âge d'or qu'elle appelle n'est plus fondée sur le pastoralisme. Le pâturage n'est pas évacué du modèle, il y joue même un rôle central, mais celui-ci est assuré par des animaux ré-ensauvagés. D'une certaine manière, l'agentivité des herbivores sauvages prendrait en charge des fonctions de maintenance du paysage autrefois assurée par le pastoralisme. Dans la vision de RE, le ré-ensauvagement n'est pas présenté comme une rupture, il vient qualifier et orienter un processus de transition. La vision intègre des éléments de la doctrine du *natural grazing* qu'elle esthétise et associe à un nouveau modèle d'habitation des lieux largement fondés sur l'écotourisme. Lorsque l'on lit une à une les visions élaborées pour chaque zone atelier, les similarités de cette mise en récit sont particulièrement frappantes. Les nuances esthétiques sont liées aux caractéristiques des biomes dans lesquels les sites sont implantés et aux héritages agro-sylvo-pastoraux, mais globalement, il se dégage une forte unité dans ces visions qui font modèle. Cette forme de *rewilding* consacre l'esthétique du paysage à l'apparence de savane (*savannah-like*)

¹⁸⁴ Cette critique est souvent bien étayée par les travaux réalisés dans le champ de la *Political Ecology*, le plus souvent dans des contextes coloniaux ou postcoloniaux. Elle s'applique encore aujourd'hui à des projets de conservation à très large échelle. Sur ce dernier plan, les récentes stratégies planétaires travaillées dans le chapitre 8 de ce mémoire font également l'objet de cette critique de la production de *terra nullius* comme préalable à la mise en œuvre de certains projets de conservation (Hendlin, 2014 ; Agrawal *et al.*, 2020).

dont la référence est assumée par les fondateurs de *RE* (Helmer *et al.*, 2015, p. 180 et 188). Cette référence est elle-même directement dérivée des paysages de référence post-glaciaires tels que défendus par F. Vera (Vera, 2000 ; Rotherham, 2013 ; Theunissen, 2019). Dans les documents de communication de *RE*, la vision, n'est pas seulement esthétisée, elle se trouve artialisée par la production systématique de dessins signés par l'illustrateur néerlandais Jeroen Helmer¹⁸⁵ (voir plus loin, planche 14). Comme évoqué au chapitre 5, la référence au paysage à l'apparence de savane doit être mis en relation avec une certaine culture de la conservation de la nature dont les héritages coloniaux sont évidents. Le *design* du sauvage tel qu'entrepris par *RE*, entretenant des paysages semi-ouverts, est conçu comme support de pratiques écotouristiques commercialisées au sein d'un répertoire de sites de safari européen...

Par ailleurs, le réseau de *RE* intègre désormais une soixantaine de sites de *rewilding* qui sont opérés par des partenaires. Dans ce registre, le cluster de sites gérés par des acteurs associés à *RE* aux Pays-Bas et en Belgique (9 sites) indique la puissance de l'ancrage géographique du *rewilding* herbivoriste. Plus fondamentalement, on constate l'ouverture de deux fronts récents : le premier concerne la péninsule ibérique (8 sites) et le second se déploie au Royaume-Uni et en Irlande (9 sites). L'ajout de ces sites partenaires démontre encore davantage la dimension ubiquiste du néo-sauvage qui accompagne la diffusion de ce modèle. Ce réseau étoffé révèle l'attractivité de la bannière « *Rewilding Europe* » qui parvient à s'implanter partout, y compris dans les territoires plus fortement investis par les partisans d'une préservation fondée sur l'adaptation de l'idée de *wilderness* et mobilisant des formes de *rewilding* mettant au premier plan les carnivores. Habilement, *RE* tente depuis quelques années d'injecter une dose de *carnivorie* dans son *storytelling*. L'essentiel des actions ciblées sur les « espèces » et financées dans le cadre de programmes européens « Life » concernent toujours des herbivores. En revanche, *RE* communique de plus en plus sur le rôle des carnivores et défend l'idée selon laquelle la réintroduction des herbivores contribuerait à soutenir le retour spontané des prédateurs au régime intégralement ou partiellement carnivore (i.e loup, lynx et ours). Le rétablissement de la chaîne trophique favoriserait alors également les charognards. La carte suivante (figure 30) permet de visualiser l'inscription spatiale des deux principaux réseaux de sites du MNSE (*Rewilding Europe* et EWS).

¹⁸⁵ L'analyse de ce volet illustratif a été engagée par Stéphane Héritier et Alexandra Locquet lors du séminaire *Nature(s) Sauvage(s) et Humanités* organisé par Claire Portal et moi-même le 27/10/2017 à Poitiers. L'étude de l'iconographie de *Rewilding Europe* a été récemment prolongée dans le cadre du mémoire de M2 de Salomé Dehaut (dir. S. Héritier et D. Chartier). J'ai également travaillé cette question dans le cadre d'un article récent portant sur les références spatiales et temporelles des paysages forestiers du *rewilding* en Europe (Barraud, 2020, cf. volume 2 et <https://journals.openedition.org/paysage/9076>), dont la lecture est complémentaire à celle de ce chapitre.



- Gradient de *wilderness* - sélection des 10% les plus sauvages selon 23 experts (d'après Fisher et al., 2010)
- Les *hotspots* d'abandon de terres agricoles à l'horizon 2030 (d'après, Navarro et Pereira, 2012 et les projections issues du projet Eururalis, 2007)
- La ceinture verte européenne
- Aires protégées labélisées Pan Parks et zones pilotes de l'initiative *Rewilding Europe* (re) (Delta du Danube, Ouest de la péninsule ibérique, Velebit, Croatie, Sud des Carpates, Est des Carpates).
- Autres "zones sauvages" faisant l'objet de collaborations entre des gestionnaires locaux et la *Wilderness European Society* (ex-fondation Pan Parks)

Figure 30- Cartographie de l'inscription spatiale du Mouvement de promotion de la Nature Sauvage en Europe (MNSE) établie sur la base des réseaux de sites de *Rewilding Europe* et de la *European Wilderness Society*.
 Source : R. Barraud et C. Portal, 2017 – modifié d'après Barraud et Périgord, 2013.

7.3.2-Les *rewildings* à l'épreuve du terrain : scénarisation et frictions

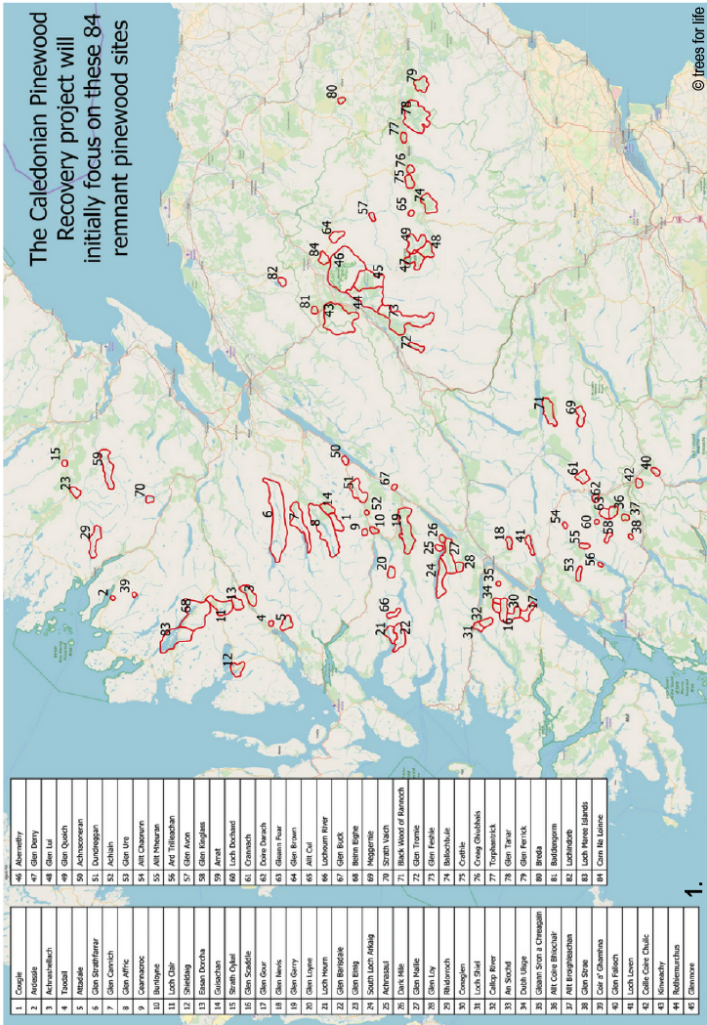
-Ré-ensauvager les *Highlands* : l'ombre de portée de la mythique forêt calédonienne (planche 13)¹⁸⁶

L'Écosse, qui avait accueilli le troisième congrès mondial pour la *wilderness*, est devenue un des points chauds du *MNSE*. Les initiatives de protection des *wildlands* ont été initiées par le *John Muir Trust* (1983), puis par l'écologiste Alan Watson Featherstone qui a fondé l'association *Trees For Life (TFL)*¹⁸⁷ en 1986 (Taylor, 2011, p. 20). Enfin, il convient de relever à la même période les premiers pas du projet de restauration des forêts naturelles le long de la frontière entre l'Écosse et l'Angleterre. Soutenu très tôt par *WWF*, ce projet est désormais connu sous l'appellation de *Borders Forest Trust (BFT)*, (1996). Ces initiatives sont à replacer dans un contexte de renouvellement de la réflexion sur la couverture forestière du pays. Ce dernier est relativement dépourvu de massifs boisés anciens et fortement concerné par le développement de plantations mono-spécifiques de résineux non natifs. Ainsi, d'autres organisations tournées vers la reforestation et la foresterie durable apparaissent parallèlement aux projets de conservation à l'exemple de *Reforest Scotland* (1991). La forêt calédonienne est aujourd'hui identifiée par les îlots fragmentés de pins sylvestres perçus comme autochtones. L'inventaire mené par la commission forestière écossaise en 1998 ajuste le diagnostic : il resterait 84 sites à *scots pine (pinus sylvestrus)*, prenant l'appellation de *scots pine* couvrant 18 000 hectares. Souvent associée à son arbre emblématique, le pin sylvestre, cette forêt a été construite culturellement selon le modèle classique de la couverture continue originelle qui aurait été, dans ce cas précis, dominée par les pins et progressivement dégradée par les activités anthropiques.

Christopher Smout (2014) déconstruit cette interprétation culturelle qui semble parfois toujours subsister en toile de fond de certaines initiatives de *rewilding*. Premièrement, la lecture classique et médiatique tend à assimiler la forêt calédonienne à une forêt composée essentiellement de pins. C. Smout récuse cela en dissociant, dans la reconstitution de l'évolution de la couverture forestière, les pins des autres espèces. Ce faisant, il distingue les paysages forestiers boréaux des *Highlands*, comprenant des pins dans une mosaïque lâche, associés à des bruyères, myrtilliers et genévriers, et ceux des plaines dans lesquels les pins étaient rares et les feuillus dominaient. Deuxièmement, l'auteur démontre l'inexactitude de l'idée selon laquelle les forêts de pins auraient été essentiellement détruites par les activités humaines durant la période antique. Ses recherches et celles des archéologues et des spécialistes des paléo-environnements ont permis d'attester que la dégradation de la forêt, composée de pins et de feuillus (couverture maximum, 6 000 BP), a eu lieu avant la mise en route d'activités agricoles significatives, pour des raisons climatiques. Une phase humide et fraîche (4 000 BP) dans les *Highlands* a progressivement produit des paysages de landes humides et de tourbières. À partir de la fin du XVIII^e siècle, les îlots de pins auraient été réduits et contraints par l'introduction de l'élevage ovin et le développement du chevreuil pour la pratique élitaine de la chasse. Ces mutations sont particulièrement sensibles dans l'histoire des *Highlands* écossaises car elles entrent en résonance avec le mouvement des *Clearances* engageant le déguerpissement des habitants par les grands propriétaires terriens anglais (Deary, 2015, p. 97 et 101). Christopher Smout comme Ian D. Rotherham (2014) mettent en garde les *rewilders* contre la tentation de vouloir rétablir l'arbre et la forêt partout, y compris là où ils n'ont jamais été présents de manière durable.

¹⁸⁶ Cette étude de cas est reprise dans une version très légèrement adaptée de Barraud, 2020. Les références spatiales et temporelles des paysages forestiers du *rewilding* en Europe : imaginaires, discours et projets, Projets de paysage, vol. 22 : <https://journals.openedition.org/paysage/9076>

¹⁸⁷ Le site web de *TFL* : <https://treesforlife.org.uk/>



Sources : 1-Trees for Life, 2019 ; 2 et 3, Chris Charles Photography@chrisscharless / Trees for Life, 2021 ; 4-Presentation web du site d'Alladale - P. Lister, 2020

ALLADALE
WILDERNESS RESERVE

The Wild Side of the Highlands

HOME ABOUT ALLADALE ACCOMMODATION FOOD ACTIVITIES EVENTS & RETREATS REBUILDING

1 : L'inventaire des derniers boisements de pins sylvestres présenté par l'association *Trees For Life*. Le ré-ensauvagement des Highlands joue avec l'image mythique de l'ancienne forêt calédonienne.

2, 3 : Le mouvement populaire en faveur de la préservation du sauvage questionne la place de l'arbre dans des paysages d'*Uplands* dont l'ouverture a longtemps été associée à son caractère sauvage. Le mouvement en faveur du ré-ensauvagement des Highlands tend à gagner en popularité actuellement. La préservation de leur caractère sauvage devient un enjeu national dans un contexte de développement des projets éoliens notamment.

4 : Le ré-ensauvagement fixe aussi des pratiques élitaires en prolongeant la matrice historique des grands domaines fonciers de chasse. Ceux-ci deviennent des *resorts de wilderness* hauts de gamme, à l'exemple du site d'Alladale (P. Lister, 9000 hectares).

Planche 13- Ré-ensauvager les Highlands Paysages ouverts ou boisés ?
Entre mobilisations populaires et perpétuation d'initiatives élitaires.

Dès 1986, le projet porté par *TFL* intègre et dépasse la question du sauvetage patrimonial du *scot pines* et de la forêt calédonienne. Il s'agit bien, dès le départ, d'un projet de ré-ensauvagement à large échelle, très proche de la conception nord-américaine du *rewilding* CCC. En effet, le projet repose sur l'identification, dans les *Highlands*, d'un espace de plus de 238 000 hectares qui serait favorable à la restauration d'une forêt naturelle en raison de son isolement, de la faible densité de population humaine et de son faible niveau d'aménagement et d'exploitation. La restauration de cette forêt naturelle de grande dimension, strictement protégée des activités extractives, serait couplée aux réintroductions du castor, du sanglier et de prédateurs tels que le loup et le lynx (Watson Featherstone, 1997, p. 3). Sur le plan de la reconstitution de la forêt, *TFL* met essentiellement en avant la régénération naturelle. Il s'agit de commencer par prévenir les dégradations des îlots de *scot pines* en les protégeant des chevreuils et des moutons (protection par des clôtures temporaires). La stratégie comprend dans un deuxième temps des actions de replantation d'essences locales de pins et de feuillus. Cette approche démontre une certaine évolution dans la conception de la forêt calédonienne en évitant l'assimilation à la forêt de pins dénoncée par C. Smout (2014). Cependant, les replantations font débat au sein même des mouvements environnementalistes (authenticité des boisements, principe étendu de la non-intervention). Le plan de ré-ensauvagement devait également comprendre un volet de dés-aménagement des artéfacts (routes, barrages, conduites, etc.).

Le leader de *TFL* (A. Watson Featherstone) est parfaitement conscient des obstacles sociaux et politiques à la mise en œuvre d'un tel projet mais il défend fermement l'intégralité de sa vision de restauration de la *wilderness* à large échelle. Cette « vision » est parfaitement concordante avec celle reprise par *PAN Parks* puis par la *European Wilderness Society*. *TFL* se présente elle-même comme une association caritative ayant pour objectif le *rewilding* des *Highlands* écossaises. La structure ne s'est pas engagée dans la maîtrise du foncier, elle coopère et contractualise avec des opérateurs variés, y compris avec la compagnie de foresterie nationale. Sur le plan des temporalités, *TFL* demeure globalement fidèle aux interprétations historiques actualisées (Smout, 2014). En particulier, les éléments de discours portant sur les conditions d'émergence, de colonisation et de retrait des pins sont conformes à la chronologie présentée ci-avant. Toutefois, l'interprétation des causes et du rythme du retrait est partiellement en adéquation avec la lecture historique. Si le récit de la déforestation présenté par l'association reconnaît bien une phase de retrait précoce, il y a 4 500 ans, à la faveur d'une période humide et froide, et la réduction par deux de la couverture maximale au moment de l'arrivée des Romains (I^{er} siècle), le récit de *TFL* insiste davantage sur les facteurs de dégradation anthropique. Les activités humaines, selon l'association, auraient pu jouer un rôle décisif dans la régression de la forêt dès l'arrivée des premiers agriculteurs, c'est-à-dire il y a environ 3 900 ans. Cette vision d'une dégradation anthropique précoce et significative est aussi partagée par d'autres scientifiques (Brown *et al.*, 2012). Par ailleurs, *TFL* évoque plus précisément les effets délétères des replantations industrielles à partir des années 1920. Enfin, le projet de ré-ensauvagement repose sur une vision futuriste de long terme (250 ans).

Aujourd'hui, l'action de *TFL* se trouve paradoxalement référencée dans le réseau de *Rewilding Europe* et de sa déclinaison nationale, *Rewilding Britain*. Comme nous l'avons vu précédemment, ces structures sont connues pour leur approche herbivoriste et elles sont parfois même vivement critiquées pour les actions qui découlent de cet ancrage (Fisher, 2013). Au cours des cinq dernières années, le ré-ensauvagement des *Highlands* a motivé de nouvelles initiatives. Celles-ci sont caractérisées par deux dimensions fondamentales. Premièrement, on assiste à une volonté de coordination des actions de conservation à large échelle dans le Nord de l'Écosse. Dans cette perspective, le *rewilding* prend appui sur les périmètres et les dispositifs institutionnels du Parc national de *Cairngorms* créé en 2003 et de quatre réserves naturelles. La coordination des différentes initiatives se concrétise à travers le projet *Cairngorms Connect* qui s'étend sur 600 km² et comprend 9 800 hectares de boisements, dont la moitié est composée de *scot pines*. La deuxième

dimension du *rewilding* en Écosse est de nature financière. En effet, ce projet de grande ampleur a bénéficié d'investissements privés très importants (23 millions de livres) via le programme *Endangered Landspaces* soutenu par le fonds *Arcadia*¹⁸⁸. Ce soutien révèle également l'implication richissimes acteurs comme le danois Anders Holch Povlsen¹⁸⁹. Cependant, la multiplication des projets, malgré la volonté de coordination, édulcore et brouille sensiblement les principes défendus par les pionniers de *TFL*. Le *rewilding* des *Highlands* tend à devenir une vaste entreprise de requalification territoriale et de marketing. À l'échelle nationale, on assiste au développement récent de l'initiative « *Scotland – The Big Picture* »¹⁹⁰, dirigé par Peter Cairns (photographe spécialisé). Ici encore, la vision défendue propose ni plus ni moins de « réécrire l'histoire de la nature ». Cette initiative reprend à son compte l'articulation de la promotion du sauvage, la mise en œuvre de projets de *rewilding* et l'exploitation écotouristique.

Plus spécifiquement, à cette échelle, le *rewilding* est un vecteur de requalification des *Uplands*. Les enjeux économiques et écologiques de ces *Uplands* sont travaillés depuis longtemps (Aitken, 1977 ; Fischer et Marschall, 2010 ; Lindsay et Thorpe, 2011), l'introduction du scénario du *rewilding* contribue dans certains cas à relancer un processus politique engageant une délibération plus démocratique des choix d'aménagement (Burton *et al.*, 2019) et à mettre en tension deux options futuristes de revitalisation des territoires : la production de paysages sauvages ou de paysages de l'énergie (éolien ; Senior, 2018 ; Dolton-Thornton, 2021). Cependant, malgré les promesses d'inclusion et de participation que certaines initiatives affichent, le *rewilding* demeure un sujet sensible au Royaume-Uni et en Écosse plus spécialement (Mc Morran *et al.*, 2008 ; Brown *et al.*, 2011, Gammon, 2017 ; Brook, 2018 ; Bone, 2018). La réinterprétation des paysages montagnards donne lieu à un puissant processus d'esthétisation mobilisant l'arbre et la forêt dans un espace dont les paysages très ouverts sont considérés comme sauvages dans les représentations populaires (Deary, 2015). La dévalorisation des paysages ouverts, parfois formulée sans nuance (Monbiot, 2013), ne permet pas toujours d'intégrer aisément tous les habitants et tous les rapports aux lieux qu'ils entretiennent. Enfin, le Brexit constitue un tournant dans la trajectoire de gestion des *Uplands*, mêmes les pouvoirs publics semblent le reconnaître (Méténier, 2020). D'une manière relativement ambiguë, certains promoteurs du réensauvagement considèrent le Brexit comme une opportunité pour mettre fin aux pratiques pastorales (et au surpâturage), subventionnées par l'Union Européenne (*PAC*), et pour réenchâter les paysages des *Uplands* (Monbiot, 2013 ; Wynne-Jones *et al.*, 2018 ; Sandom *et al.*, 2019).

-Les Carpates roumaines : vers la création d'un Yellowstone européen ?

« L'habitant des pays occidentaux ne se représente qu'assez rarement tous les caractères d'exotisme offerts par les Carpates, qu'il y existe encore plusieurs forêts vierges ; qu'on y trouve des bêtes sauvages : ours, loups, lynx et beaucoup d'autres ; qu'une grande partie de la population se distingue par son étrange type dinarique et que bien des traits du folklore demeurent tout à fait particuliers. On cherche tout naturellement de l'exotisme hors de l'Europe, mais on ne se rend pas assez compte que la chaîne des Carpates peut en offrir aussi car elle n'a pas été le théâtre d'une colonisation aussi intense et aussi ancienne que les Alpes. D'abord, le climat plus rude et la végétation forestière très dense ne permirent pas dans les temps très anciens une installation permanente. Ainsi, les grandes vallées n'ont vu l'agriculteur s'installer que vers la fin du Moyen Âge ; et les

¹⁸⁸ Arcadia est une structure de financement adossée à une fondation créée par Lisbet Rausing (historienne des sciences de formation, suédoise), et son mari Peter Baldwin (historien, UCLA, américain). Au-delà de leur profession de scientifique, ils sont à la tête d'une fortune associée aux activités de la famille Rausing (Ecolean, Tetra Pack, Ingleby Company). L. Rausing est directrice d'Ingleby Farms and Forests, structure qui dispose d'un portefeuille foncier considérable réparti en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Roumanie. La commission consultative du fonds Arcadia intègre d'autres « Lords » comme Sir Charles Burrell (Knepp Castle) et Jacob Rothschild.

¹⁸⁹ Milliardaire danois, propriétaire de la chaîne de prêt à porter Bestseller. Il s'agit du plus grand propriétaire privé au Royaume Uni, il a investi dans plusieurs projets de *rewilding* en Écosse.

¹⁹⁰ <https://www.scotlandbigpicture.com/Home>

*pent*es du cœur des Carpates sont un lieu d'habitat dispersé et récent. La chaîne principale est restée intacte, en général, au point de vue de l'habitat permanent ; ne possédant pas de voies de communication aussi importantes que les Alpes, par exemple, les Carpates sont restées en dehors des grands mouvements de population » (Holub-Pacewicz, 1933).

Cette citation longue d'un article de Sophie Holub-Pacewicz publié en 1933 dans la *Revue Forestière Française* illustre la construction des Carpates en tant qu'espace sauvage répondant à une recherche d'exotisme. Cet extrait confirme le rôle du sauvage dans le développement du balkanisme (Todorova, 1997, cf. ci-avant, 7.3.1, p.). Au fil du temps, la forêt, l'ours, le lynx, le loup, le chamois, le cerf, le bison mais aussi les forêts de hêtres incarnent le sauvage des Carpates roumaines. Le *MNSE* n'a pas inventé les Carpates sauvages, il réinvestit et réoriente un processus plus ancien. De manière récente, l'argument biophysique a été mobilisé dans le cadre de l'établissement de la convention-cadre sur la protection et le développement durable des Carpates (2003). Cette convention transnationale a contribué à la construction négociée entre les différents États et acteurs des Carpates « en tant qu'entité spatiale en soi » (Fall et Egerer, 2004). Depuis 2008, la convention a été enrichie d'un protocole additionnel sur la biodiversité qui prévoit, entre autres, le renforcement du réseau d'aires protégées qui couvrent le massif (Dutu, 2011). Parallèlement à cela, les enjeux de protection des forêts anciennes roumaines entraînent la réalisation d'inventaires cartographiques qui participent à la naturalisation des Carpates. Les forêts anciennes repérées par le biais de l'imagerie satellite ont été parfois assimilées par les ONGs de la conservation à des forêts vierges (Veen *et al.*, 2010 ; Iordachescu, 2021). Ce territoire « travaillé » par la nature est aussi le produit d'une projection fantasmagorique d'acteurs du monde de la conservation. Ainsi, par exemple, Van Maanen et Convery (2006, p. 311) attribuent au biologiste M. Soulé l'idée de faire des Carpates le Yellowstone de l'Europe. Cette idée formulée à l'occasion d'un projet de *rewilding* (2003-2006) entre en résonance avec un changement très important sur le plan du foncier forestier dans les Carpates roumaines.

En effet, à partir de 1991, dans le cadre du processus de transition politique, les forêts roumaines qui avaient été nationalisées en 1948 sont, pour une partie significative, rétrocédées à des collectivités locales et à des propriétaires privés. En 2000, puis en 2005, deux nouvelles mesures législatives ont favorisé ce processus, amplifiant les déboisements réalisés depuis la chute du régime communiste. Ce changement induit deux mouvements antagonistes qui placent au cœur des convoitises l'espace forestier. Le premier mouvement est celui de la mise en coupe réglée des boisements dans une perspective d'exploitation forestière industrielle ou bien d'autres formes d'extractivisme. Monica Vasile (2020) démontre comment l'effondrement du régime a laissé le champ libre à un pillage des ressources forestières en zone frontalière, dans les Carpates notamment. Les acteurs de la conservation et les scientifiques dénoncent encore aujourd'hui la poursuite des coupes rases légales et illégales dans les forêts de hêtres des Carpates Roumaines (Knapp, 2016 ; Gross, 2016 ; Iordachescu, 2020), pourtant bien couvertes par différents dispositifs de protection (parcs nationaux, réseau Natura 2000, UNESCO). Le second mouvement est celui d'une puissante mobilisation environnementale. La menace sur les forêts des Carpates conduit à la formalisation d'initiatives de conservation à large échelle fondées sur l'acquisition foncière et la connexion des aires protégées existantes. C'est sous l'angle du *rewilding* que le processus de reterritorialisation s'engage. Spatialement, il s'agit sans conteste du projet de ré-ensauvagement le plus étendu d'Europe (planche 14). *Rewilding Europe* y revendique l'implantation d'une zone atelier mais l'action est coordonnée sur le terrain par l'antenne nationale de *WWF* et surtout, par la *Fondation Conservation Carpathia (FCC)*, créée en 2009. Au sud du pays, *EWIS* dispose également d'un site labellisé depuis 2004 (certification initiale « *PAN Parks* ») centré sur le Parc national de Retezat dont la contribution à la *wilderness* européenne est défendue dans les réseaux internationaux de la conservation (Stanciu, 2008).



1 : En mai 2018, dix-neuf bisons supplémentaires sont réintroduits dans les montagnes de Tarçu dans le sud des Carpates roumaines. L'opération était soutenue par *Rewilding Europe* et *WWF*. La ré-introduction du bison s'ajoute à de nombreuses initiatives d'instauration d'une dorsale sauvages au centre et à l'est de l'Europe, suivant le tracé des Carpates. Toutes les organisations du *MNSE* sont implantées sur cet axe.



2 : Le projet de ré-ensauvagement est associé, comme ailleurs, à des représentations paysagères. Ici, elles semblent combiner le modèle nord-américain, fondé sur le rôle des grands carnivores, et la vision herbivoriste soutenue par *Rewilding Europe*.



3 : Les observateurs de bisons, mai 2014. Le projet de ré-ensauvagement entend construire son modèle économique sur ce type d'activités écotouristiques.

Sources : 1-Bogdan Comanescu, *Life Bison / Rewilding Europe*, 2018 ; 2- Jeroen Helmer / *Rewilding Europe*, 2013 ; 3- S. Widstrand / *Rewilding Europe*, 2014

Planche 14- Le rewilding des Carpates roumaines. Faire advenir un « Yellowstone européen » ?

La FCC reprend à son compte le slogan performatif énoncé par M. Soulé faisant des Carpates roumaines le cœur d'un « *Yellowstone of Europe* »¹⁹¹. La fondation a été constituée par un groupe d'une douzaine de personnes associant des acteurs classiques de la conservation (responsables d'ONGs) et des mécènes d'envergure internationale. La fondation a été formellement établie par Barbara Promberger et Christian Promberger, deux biologistes respectivement de nationalité autrichienne et allemande. Tous deux spécialistes des grands carnivores, ils ont décidé de s'établir dans la région dans le prolongement de leurs recherches. C. Promberger a coordonné un projet de recherche-action sur les grands carnivores des Carpates entre 1993 et 2003. La « cible » principale de ce programme financé par *WWF International* était l'ours. Dans de ce projet, les objectifs de conservation étaient déjà combinés au développement de l'écotourisme. À l'issue de celui-ci, le couple Promberger crée un centre équestre écologique (*Equus Sylvania*)¹⁹². Selon les Promberger, la création de la FCC aurait eu lieu après un entretien avec la journaliste suisse Heidi Wyss, dont le frère, Hansjörg, est à la tête d'une importante fortune familiale issue de ses activités internationales dans la technologie médicale. B. et C. Promberger sont alors mis en relation avec la fondation Wyss¹⁹³. Un tour de table permettant d'attirer d'autres mécènes permettra ensuite de doter la FCC d'une assise financière et d'un réseau considérable. Dans le consortium de direction de la FCC, on retrouve l'incontournable coordinateur de *Wild Europe*, Toby Aykroyd ou d'autres responsables d'ONGs de la conservation comme Christof Schneck (*Frankfurt Zoological Society*). Le noyau dur des mécènes comprend les puissants entrepreneurs danois Markus Jebsen et Anders Holch Povlsen, ou encore de l'anglais Paul Lister. Ces deux derniers mécènes sont aussi de grands propriétaires dans les *Highlands* écossaises où ils développent, comme évoqué précédemment, leurs propres visions du *rewilding*. Paul Lister est également le fondateur et le président du *European Nature Trust* (cf. note infra 191). La concrétisation de la vision de la FCC repose clairement sur la mise en jeu de partenariats publics-privés typiques de la conservation néolibérale. Selon Barbara Promberger et C. Promberger eux-mêmes, il s'agit bien de donner de la valeur à la nature afin de refonder une économie locale écotouristique vertueuse. De plus, avec une certaine condescendance, ils considèrent que la valeur écologique des Carpates n'est pas reconnue par un grand nombre de Roumains. Le projet de *rewilding* aurait alors pour vocation d'éveiller, d'éduquer et de guider les habitants des Carpates (Promberger et Promberger, 2015). On retrouve ici l'un des aspects fondamentaux de l'environnementalité.

La FCC a pour ambition de consolider un espace protégé de *wilderness* européenne dont le cœur pourrait atteindre une dimension de 250 000 hectares et dont l'échelle globale atteindrait entre 1 et 3 millions d'hectares¹⁹⁴. On retrouve dans la présentation du projet tous les éléments structurants de la trame narrative du *rewilding*. Le potentiel écologique extraordinaire de la zone est mis en avant et confronté aux menaces passées et actuelles. La déprise et le contexte de renouvellement du foncier constituent des facteurs favorables au développement de l'initiative de ré-ensauvagement. La situation de crise écologique est ramenée d'une manière assez abrupte à la responsabilité des acteurs locaux. Il y a toutefois une certaine ambivalence dans le discours des coordinateurs de la FCC au sujet des habitants. Ceux-ci, sans doute disent-ils, participent au braconnage, à la mauvaise gestion des forêts et au surpâturage des alpages que l'intégration à

¹⁹¹ Ce slogan est explicitement repris par le partenaire écotouristique de la FCC, *The European Nature Trust (TENT)* : <https://theeuropennaturetrust.com/project/romania/conservation-wildlife/>

¹⁹² <https://equus-sylvania.com/> ; cette activité intègre le champ de l'écotourisme. Autrement dit, les Promberger sont directement intéressés dans le développement du modèle économique du *rewilding* des Carpates roumaines...

¹⁹³ Les éléments biographiques qui sont intégrés ici permettant de documenter la trajectoire du couple Promberger et l'émergence de la FCC sont extraits de l'article publié dans le journal allemand *DerStandard* (Wim Schumacher, 08/10/2019 :

<https://www.derstandard.de/story/2000109921992/rumaenienrevierkampf-im-groessten-wald-nationalpark-europas>

¹⁹⁴ Le chiffre de 1 millions d'hectares correspond à l'interconnexion des aires protégées couvrant les Carpates tandis que l'objectif des 3 millions d'hectares est celui du scénario optimal tel que présenté par *Rewilding Europe*.

L'Union européenne aurait eu pour effet d'aggraver. Pourtant, de temps à autres, les acteurs du *rewilding* mettent en avant la qualité de la relation entretenue entre les habitants et les animaux sauvages (ours, loups). Au final, plus encore que les habitants, c'est l'orientation des politiques publiques qui est critiquée : elles ferment les yeux sur les pratiques de chasses aux trophées ; elles encouragent, par la création de routes, le développement de nouveaux fronts d'exploitation de la forêt et elles soutiennent des pratiques agropastorales inadaptées, etc. Enfin, le discours de la FCC exploite l'argument de la faiblesse financière de l'État impliquant *de facto* le recours à l'investissement privé. Sur cette base classique sont greffés les enjeux et l'échelle d'action de l'Europe. À ce niveau, la FCC s'intègre au réseau du MNSE, via *Wild Europe* et *Rewilding Europe* essentiellement, et bien entendu, la fondation sollicite également le soutien financier de l'institution européenne. Ce soutien est apporté par les crédits des programmations Life (Life Carpathia, Life Bison) et surtout par la Banque européenne d'investissement (BEI). L'injection par la BEI de 20 millions d'euros a fortement contribué à initier le processus d'acquisition foncière opéré par la FCC.

Précisément, c'est le levier de l'acquisition foncière privée qui joue un rôle central dans la mise en œuvre de l'initiative. Depuis 2009, près de 25 000 hectares ont déjà été acquis par la fondation et environ 70 000 hectares sont loués de manière durable et ne sont plus chassés. Ces acquisitions ont pour finalité la création de deux cœurs de *wilderness*. Le premier est situé à proximité de l'actuel Parc national de Piatra Craiului, il doit former un espace de protection stricte de 35 000 hectares. Le second est localisé au sud-ouest (Leaota) et doit s'étendre sur 25 000 hectares. Ce cœur est directement financé par le mécène danois A. Povlsen (acquisition foncière). La FCC stipule que son ambition finale est bien de restituer ces propriétés au domaine public dans le cadre de la création d'un vaste parc national. L'action des Promberger avait été structurée par l'enjeu de la préservation des grands carnivores et en particulier de l'ours. Les Carpates roumaines représentent 1,5 % de la superficie européenne. L'ours et son agentivité jouent toujours un rôle majeur dans le *rewilding* des Carpates cependant, l'espèce iconique mise en avant depuis 2014 est le bison. Cela est une conséquence directe de l'implication de *Rewilding Europe* qui, s'appuyant sur des recommandations de l'IUCN (2004), a coordonné avec WWF le projet Life-Bison (2016-2021).

Le bison est le moyen d'introduire l'approche herbivoriste du *rewilding* dans les Carpates tout en contribuant à l'orientation écotouristique et au marketing territorial associé. Près de 80 bisons ont été réintroduits depuis 2014, mais seulement une cinquantaine a été libérée des enclos de dé-domestication. Le projet doit, *in fine*, aboutir d'ici 2024 à la formation d'un troupeau composé de 300 bisons évoluant en liberté. Le politiste Mihnea Tanasecu (2019), s'inspirant des apports de la géographie culturelle (Lorimer et Driessen, 2013 ; Lorimer, 2015), analyse la réintroduction du bison, dont le peuplement local a disparu depuis plus de 200 ans, en tant que forme d'expérimentation de nouvelles relations avec le sauvage et au sein du sauvage. Les formes inattendues de l'agentivité des bisons et les frictions avec les populations locales contribuent à faire évoluer les pratiques de conservation. L'expérience démontre que la dé-domestication demeure un processus complexe.

Paradoxalement, la volonté de contrôler ce processus compromet le ré-ensauvagement des bisons. En effet, dans un premier temps, la stratégie de dé-domestication impliquait un fort niveau d'interaction entre les humains et les animaux. Les bisons, maintenus à l'enclos durant une longue période, nourris et soignés, avaient tendance à rester à proximité des villages en cas d'échappement de l'enclos ou bien même à la suite de leur « libération ». À partir de 2016, le desserrement du processus de dé-domestication et une plus grande confiance accordée à l'agentivité des bisons semblent favoriser une distanciation entre les animaux et lieux habités. La mise à distance des animaux et des humains donne lieu à des campagnes d'éducation sur le

comportement du bison et l'attitude à adopter en cas de rencontre fortuite. Dans ce registre, une animation vidéo a été produite en 2020, son style relativement infantilisant m'interpelle, peut-être s'adresse-t-elle à différents types « d'enfants »¹⁹⁵. Cependant, s'éloignant des villages et des fermes, les bisons fréquentent de plus en plus les estives, annonçant de possibles frictions avec d'autres utilisateurs de l'espace (pastoralisme). Les bisons « libérés » sont à leur tour confrontés à un environnement inconnu et au sauvage du lieu, notamment les chiens errants. M. Vasile et S. Voicu (2019), à partir de l'analyse d'un incident entre un bison et une meute de chiens féroces, expliquent comment l'opération de *rewilding* favorise une forme de hiérarchisation entre le bison incarnant le sauvage noble, authentique, utile et le chien féral perçu comme monstrueux et inutile, sinon nuisible. Pourtant, les deux espèces ont en commun un caractère hybride les plaçant dans un entre-deux, entre le sauvage et le domestique.

Ambitions formidables, donateurs très généreux, belle histoire qui puise dans le puissant répertoire d'imaginaires du sauvage... La vision et l'action déployées par les *rewilders* des Carpates sont censées susciter de l'adhésion et de l'émotion, ce qu'elles font de manière incontestable. Cependant, le ré-ensauvagement des Carpates roumaines fait aussi l'objet de discussions critiques dont certaines sont développées selon la perspective de la *political ecology* (Aastrup, 2020). La plupart de ces travaux mettent en évidence la relativité et la variabilité spatiale de l'abandon des terres qui constitue pourtant l'un des axes argumentatifs des *rewilders*. Les travaux de l'anthropologue George Iordachescu (2018) sont sans doute ceux qui contestent de la manière la plus ferme l'initiative de conservation portée par la FCC. Ce dernier dénonce les démarches conduites par la fondation en vue d'acquérir les terres des fermiers ou les droits d'usage associés à des communs forestiers. L'asymétrie des ressources financières entre les paysans et la FCC ne permettrait pas une discussion saine. Le démarchage auprès d'individus titulaires de droits d'usage de communs aurait pour effet de déstabiliser les rapports entre les membres de ces associations pastorales parfois très anciennes. De plus, G. Iordachescu soutient également que des restrictions excessives concernant les pratiques de cueillettes de baies et de champignons affecteraient l'activité de petites entreprises familiales et réduiraient dangereusement les ressources des habitants pauvres issues de la communauté rom. *Rewilding Europe* et la FCC indiquent pourtant que le projet apporte déjà des bénéfices à une centaine de familles tirant partie du développement écotouristique.

La géographe Monica Vasile (2018) porte un jugement plus nuancé mais néanmoins critique sur les effets sociaux et politiques induits par le projet de *rewilding*. Selon l'enquête réalisée par M. Vasile, près de 70% des personnes interrogées dans deux villages concernés par le projet de réintroduction du bison (Armenis et Densus) se sont déclarés favorables à l'opération. Cependant, l'enquête démontre comment les argumentaires d'adhésion et d'opposition au projet révèlent des lignes de fracture au sein des sociétés locales. Celles-ci peuvent porter sur la place du sauvage, incarné par le bison, mais aussi sur le rôle des *outsiders* qui proposent un nouveau modèle de développement et de gestion de l'espace. Localement, un consensus semble émerger sur la possibilité d'établir un mode de coexistence entre les humains et les non-humains. Pourtant, sur le terrain, la FCC est contrainte à engager un partenariat avec l'administration forestière roumaine, afin de mener des opérations de « neutralisation » d'animaux problématiques (ours). La fondation collabore pour cela avec les chasseurs locaux avec l'idée de mieux contrôler les pratiques de braconnage. La FCC devient alors un acteur politique de la gestion du territoire, ses

¹⁹⁵ Chacun.e est libre de se faire une opinion ! L'animation met en avant la nécessité de respecter une distance critique de 100 mètres avec le bison dont la vitesse de course peut atteindre 65 km/h : <https://life-bison.com/blog/new-animation-promotes-human-bison-coexistence-in-the-southern-carpathians/>

agents participent aux contrôles et régulations de l'usage de l'espace et des ressources. Elle se positionne dans un rôle qui l'expose en cas de conflits ou d'accidents avec les animaux¹⁹⁶.

Plus fondamentalement, les inquiétudes des habitants portent sur le partage des retombées économiques comme sur les conditions de délibération démocratique qui sous-tendent la conduite du projet politique de *rewilding* (Aastrup, 2020 ; Bauer, Vasile et Mondini, 2017). D'autres travaux conduits par M. Tanasescu (2017) sur le delta du Danube ont mis en évidence la manière dont le *rewilding* peut conduire à rebattre les cartes sur le plan des rapports politiques et sociaux à l'échelle des scènes locales. Ces frictions induites par l'initiative de *rewilding* sont quasiment absentes des supports de communication de la FCC et de ses partenaires. Sur ce plan, le court documentaire « *Zimbrul* »¹⁹⁷ (« bison » en roumain) réalisé en 2019 par le français Emmanuel Rondeau pour le compte de *Rewilding Europe* et de *WWF*, exploite la belle histoire du retour « à la maison » du bison. Dans ce documentaire, l'agentivité du bison est mise en scène autant que le rôle de la communauté. Le bison est assimilé à un architecte paysagiste favorisant la diversification des milieux et consolidant la chaîne trophique. Socialement, le bison est présenté comme un vecteur de rassemblement de la communauté autour d'un objectif commun. La communauté apparaît unifiée par le bison et le ré-ensauvagement alors que le rôle des acteurs extérieurs est totalement éludé. Le discours est très contraint et certains procédés peuvent susciter quelques interrogations. C'est le cas par exemple de l'intégration de la parole d'un prêtre orthodoxe, dont la mobilisation peut laisser penser à l'utilisation d'un pouvoir interne de conformation des habitants à la vision proposée. Ce dernier, partisan du projet, installe la communauté dans une démarche de rédemption « le bison a disparu en raison des pratiques de la communauté, son retour constitue un retour à un ordre naturel » (*Zimbrul*, 5'11 à 5'30").

-Wild Nephin : de la foresterie industrielle au sauvage labellisé ?

Les paysages sauvages irlandais sont issus d'une construction sociale élitaires. Dans l'imagerie populaire et touristique, ils sont essentiellement composés de landes désolées, de rivières tumultueuses, de littoraux aux côtes déchirées, battues par les vagues et les tempêtes. Appropriés par les puissants pour la chasse (tétràs, cerfs) ou encore pour la pêche du saumon atlantique, les paysages de landes des hautes terres anglo-celtes ont été le support d'un profond renouvellement des codes d'appréciation esthétique (Mathis, 2010). Les pratiques des *sportsmen* ont été doublées par la consécration résultant des visites de la reine Victoria, à partir du milieu du XIX^e siècle pour le cas de l'Irlande (Portal, 2008 et 2014). Ce processus de construction du sauvage s'accompagne de la diffusion d'images et de textes contribuant à fixer sa dimension iconique. Le plus souvent, les points de vue qui jalonnent les parcours touristiques donnent à voir des paysages ouverts. Les héritages glaciaires, les pratiques agro-pastorales et les conditions hydro-climatiques laissent peu de place à l'arbre.

En Irlande, comme aux Pays de Galles et en Écosse, cette élaboration du sauvage s'enclasse dans une histoire coloniale douloureuse. Le Connaught¹⁹⁸ (*ou Connacht*), province occidentale de l'Irlande dans laquelle se trouve le site étudié ici (Wild Nephin), a constitué un espace d'exil et de refuge pour les Irlandais suite aux massacres perpétrés par Oliver Cromwell (1649). Dès lors, les colons anglais ont projeté sur l'ouest de l'Irlande l'image d'une terre sauvage à conquérir en vue de sécuriser le territoire. De nouveau, le Connaught est interprété en tant qu'espace de dissidence

¹⁹⁶ Afin d'illustrer cela, voici le récent rapport d'activité publié par la FCC (2019) sur la gestion des relations et conflits entre les hommes et les animaux (ici, le cas de l'ours est traité). <https://www.carpathia.org/human-wildlife-conflicts-over-100-interventions-of-the-wildlife-intervention-rapid-team-and-yet-the-problems-continue/>

¹⁹⁷ Le documentaire est accessible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=p1m2M9kO2U>

¹⁹⁸ Cette province comprend les comtés de Galway, Leitrim, Roscommon et Mayo. C'est dans ce dernier que se situe le Wild Nephin.

et de non-droit à la suite des événements de 1798¹⁹⁹ et de l'acte d'Union proclamé deux années plus tard. Classiquement, les discours coloniaux effacent mémoires et histoires des lieux : le Connaught, et en particulier, le comté de *Mayo* et son Nephin Beg (massif montagneux), est considéré comme une *terra nullius*, un espace sauvage à remettre en ordre et exploiter (Whelan, 1986). Terrain de jeu des *sportsmen*, il intègre le répertoire européen des *terras incognitas*, rudes mais propices à l'aventure (Maxwell, 1932). À l'ouest de l'Irlande, la crise de la grande famine et l'émigration associée (1845-1852 ; Bensimon et Colantonio, 2014) s'accompagnent d'une mutation foncière et agricole majeure menée par les Landlords anglais. L'intensification des pratiques agricoles et l'accaparement des terres remet en cause l'organisation traditionnelle des communs, des transhumances et plus largement, des modes d'habiter. Les Landlords étendent leur pouvoir et leur domaine foncier en procédant à l'expulsion de familles de paysans pauvres contraints à l'exil (McCabe, 1991 ; Kiely, 2010). Cette trajectoire historique, trop synthétique sans doute, est donc celle de la production d'une forme de désert irlandais. Dans les faits, le Connaught, comme l'ensemble de l'Irlande, a connu de très importantes fluctuations démographiques, traduisant des phases de mobilités internes et externes, le plus souvent subies ou forcées. Le pic démographique a été atteint vers 1840 (1,4 millions d'habitants), juste avant la grande famine, et l'étiage s'est établi entre 1960 et 1980 (0,4 million d'habitants). La population a ensuite connu un léger rebond en se stabilisant autour de 530 000 personnes depuis le début du XX^e siècle (30 habitants par km²). Cette densité de population n'est pas interprétable selon les critères classiques de la France de l'Ouest par exemple. Elle masque de forts contrastes internes entre les zones habitées (littoraux, fonds d'estuaire, plaines) et les hautes terres quasiment vides d'hommes (figure 31).

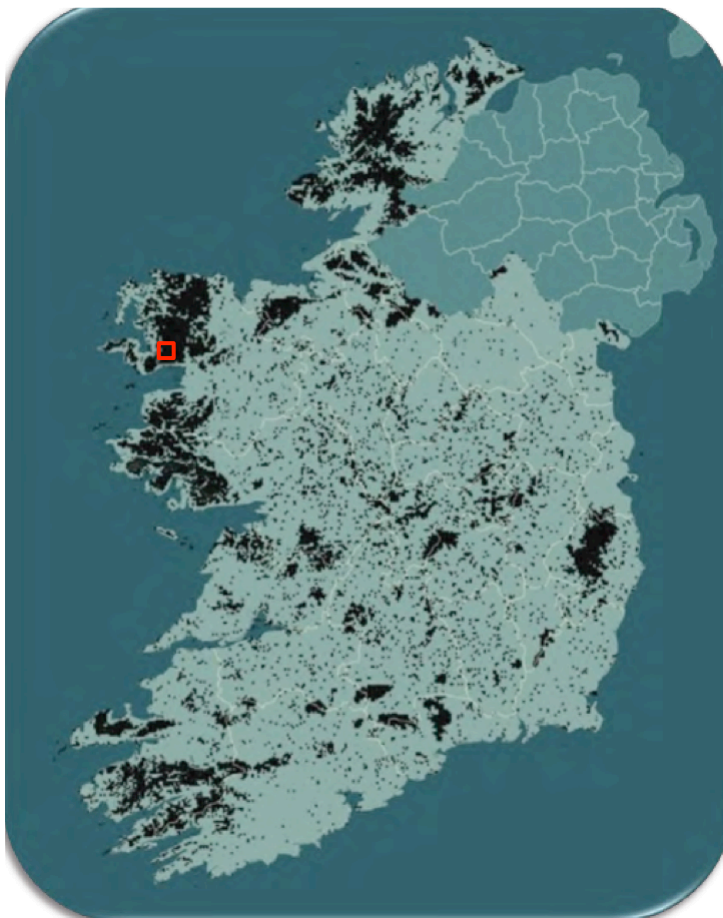


Figure 31 – Carte des espaces « où personne ne vit en Irlande ». Ces espaces de tourbières et / ou de hautes terres sont figurés en noir. Ces espaces constituent de bon point d'ancrage pour l'établissement de parcs de ciels étoilés. En rouge : le Wild Nephin – Ballycroy NP – source : *Wild Nephin – Ballycroy National Park*, rapport *Mayo Dark Skies*, 2016, p. 23.

¹⁹⁹ La bataille de Castlebar permet aux rebelles irlandais, soutenus par les français, de remporter une victoire éphémère face aux anglais.

Dans cet espace-temps ouest irlandais, le site du Wild Nephin situé dans le comté de Mayo, a été saisi depuis une dizaine d'années sous l'angle du ré-ensauvagement à l'initiative de *Coillte*, entreprise forestière nationale semi-publique (planche 15). Avant cela, le complexe associant le massif du Nephin (Nephin Beg) et le bassin du fleuve Owenduff (26 000 hectares) a été intégré au réseau Natura 2000 en 1997. Puis, en 1998, le Parc national de Ballycroy a été établi, couvrant une surface d'environ 11 000 hectares localisée au cœur du site Natura 2000. Ce Parc est le plus récent des six parcs nationaux créés en Irlande. L'aire protégée vient elle-même compléter la trame d'un premier front écologique institutionnalisé puisque cinq des six parcs nationaux balisent l'Ouest irlandais du sud (Killarney) au nord (Glenveagh). Sur le plan écologique, les tourbières de couverture et les milieux de landes motivent ce dispositif de protection. Le site protégé accueille plusieurs espèces patrimoniales, telles que le saumon atlantique, la loutre ou encore l'oie rieuse. Les paysages emblématiques des *Uplands*, symbolisés par le fameux sommet du Slieve Carr (541 mètres)²⁰⁰, justifient également la mise en œuvre d'actions de préservation. Dans le périmètre du Parc comme dans celui du site Natura 2000, le premier enjeu de conservation de la nature est celui du surpâturage. Si le Parc national est peu pâturé officiellement, la dégradation des landes sur le temps long a fait l'objet de premières évaluations au début des années 2000, dans le cadre du renouvellement du plan de gestion de communs répartis autour des terres acquises par l'État pour la création du Parc national (National Parks and Wildlife Service, *NPWS*, 2006).

D'une certaine manière, le paysage pittoresque du Wild Nephin, typique des *Uplands* de Grande-Bretagne et d'Irlande, connaît lui aussi un réexamen écologique. Comme vu précédemment pour le cas des *Uplands* britanniques, cette réinterprétation conduit parfois à faire basculer d'une manière radicale l'appréciation de ces *sheep-wrecked landscapes* (Monbiot, 2013 ; Wynne-Jones *et al.*, 2018). Autrement dit, depuis quelques années – et d'une manière très nette depuis la parution de l'ouvrage de G. Monbiot « Feral » (2013) – les promoteurs de *rewilding* réactivent la posture naturaliste de condamnation des paysages (sur)pâturés déjà bien présente chez J. Muir qui assimilait les moutons à des « sauterelles laineuses » (Un été dans la Sierra, 1911). Les paysages ouverts des *Uplands* associés aux représentations du sauvage forgées durant la période victorienne seraient désormais des paysages de la dévastation écologique témoignant d'un rapport inapproprié à la terre.

En 2017, le Parc national a été étendu de plus de 4600 hectares suite à un accord avec la compagnie forestière *Coillte* (figure 32). La zone restituée appelée Wild Nephin est très loin de répondre aux canons de la *wilderness*. Il s'agit d'une vaste plantation forestière industrielle dont les peuplements géométriques sont composés d'épicéas sitka (*Picea sitchensis*) et de pins tordus (*Pinus contorta*). Ces forêts industrielles défavorables à la vie biologique des cours d'eau à salmonidés ne sont pas totalement abiotiques, on peut y trouver le cerf élaphe, la martre, le faucon émerillon, la bécasse ou encore le bec croisé des sapins... nous sommes toutefois ici loin des espèces ordinairement prisées par les *rewilders* ! C'est pourtant cette zone qui va permettre, dans un premier temps, d'ancrer le Parc national redésigné « Wild Nephin-Ballycroy » dans l'espace du ré-ensauvagement européen travaillé par le *MNSE*. *Coillte* précise que le projet constitue une réponse à l'adoption de la résolution *wilderness* par le parlement européen en 2009. La compagnie forestière, en coopération avec le *NPWS* et l'administration forestière irlandaise, a créé dès 2011 un groupe de travail en vue d'établir une définition adaptée de la *wilderness* au contexte irlandais, puis de constituer le Wild Nephin en zone atelier de *rewilding*. La définition proposée est intégrée

²⁰⁰ L'alpiniste irlandais Bryan McCabe (2010, p. 38) le considère comme le sommet le plus isolé d'Irlande dans le descriptif de son ascension. Il rend le Slieve Carr conforme avec des critères de l'expérience de *wilderness* européenne (cf. Fenton, 1996) : « *In my opinion, the isolation and solitude of the surrounding landscape west, north and east of Slieve Carr is unique in Ireland* ».

au document d'engagement du projet *Wild Nephin* publié début 2013, sa reproduction *in extenso* me semble utile pour comprendre l'ambition et les paradoxes du projet discuté ci-après :

« *A wilderness is a large, remote, wild (or perceived wild), protected and publicly owned landscape with good visual and natural qualities. Natural qualities would include important nature conservation or biodiversity sites, landforms, or geology. A wilderness facilitates humans to experience our connections to the larger community of life through the enjoyment of nature, solitude and challenging primitive recreation, without significant human presence or the intrusion of human structures, artefacts or inappropriate activities while supporting a functioning ecosystem.*

A wilderness is therefore generally free from human management and manipulation and is an area which allows natural processes take place or where, through a process of rewilding, such natural processes are progressively restored, leading to increased stages of naturalness. A wilderness can include modified landscapes that no longer support long term occupation and/ or viable managed landscape.

A wilderness should be a minimum of 2000 hectares offering opportunities for solitude and primitive recreation » (Coillte / NPWS / Forest Service, 2013, Memorandum Of Understanding on the setting aside of lands and management of the Nephin Wilderness Project).

Dans la foulée de la signature de cet acte d'engagement, *Coillte* et le *NPWS*, avec le soutien du comté de Mayo et surtout d'acteurs du *MNSE (PAN Parks – EWS, Wild Europe)*, ont organisé une conférence sur le potentiel et les défis du développement de zones de *wilderness* dans le contexte de paysages européens fortement anthropisés. Cet événement va permettre à *Coillte* d'engager une campagne de communication fondée, entre autres, sur la diffusion d'une vidéo²⁰¹. Celle-ci met en scène les acteurs clés de l'opération (*Coillte, NPWS*) et elle intègre également les témoignages de soutien. Ceux-ci sont formulés par des élus locaux et nationaux ou encore par des personnages charismatiques du *MNSE* (Toby Aykroyd, *Wild Europe* ; Zoltan Kun, *PAN Parks-EWS*). Au sein de la compagnie forestière, le projet *Wild Nephin* est coordonné par Bill Murphy jusqu'en 2015. C'est ce dernier qui fait le lien entre le Parc national, *Coillte* et le *MNSE*. Ce forestier influencé par les modèles de paysages forestiers finlandais²⁰² est désormais consultant dans le domaine des activités récréatives de pleine nature, il a également commencé une recherche académique sur la *wilderness* en Europe au sein du *Wildland Research Institute (WRI, Université de Leeds)*.

²⁰¹ « *Rewilding The Nephin Beg Range – Ireland's First Wilderness* » (Coillte, 2013), accessible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=GMIhbbN5JAw>

²⁰² Cette précision a été apportée par Sam Birch, l'un des rangers du Parc national de Wild Nephin-Ballycroy avec lequel nous avons échangé lors de la mission de terrain réalisée en mai 2019 avec Claire Portal et Sylvain Guyot.



Pádraic Fogarty
@whittedaway

En réponse à @whittedaway

But as usual everyone walks away once the marketing brochures have been printed. What will it take for 'Wild Nephin' to start living up to the hype?

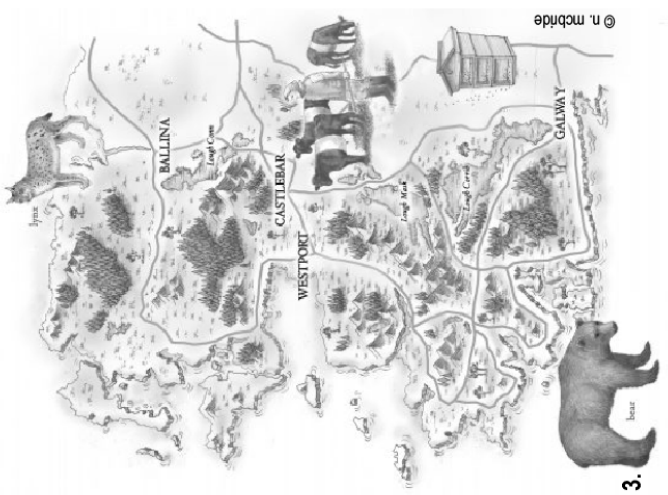
Traduire le Tweet



© p. fogarty

2.

10:32 PM · 19 Juli, 2020 · Twitter for Android



3.

- 1 : La présentation du site du Wild Nephin par l'entreprise forestière Coillite et le parc national (2014). Le site avait été labellisé par la *European Wilderness Society* au début du projet, mais cette reconnaissance n'a pas été renouvelée.
- 2 : La restauration de la forêt industrielle tarde à se concrétiser alors que les pratiques d'exploitation industrielle sont partiellement maintenues. La situation suscite la polémique, y compris dans le monde naturaliste.
- 3 : La province du Connaught est cependant intensivement réinvestie sous l'angle de son caractère sauvage comme l'illustre ce dessin révant au retour des grands prédateurs. Le Parc national du Wild Nephin – Ballycrocy s'est engagé dans un plan de reconversion de la forêt (2018-2033) mais avec des moyens limités.

Sources : 1- Coillite, 2014; 2- Pádraic Fogarty, *naturaliste, tweet, 2020*; 3- N. McBride, 2020

Planche 15- Le Parc national du Wild Nephin – Ballycrocy (Mayo, Irlande) : les ambiguïtés du ré-ensauvagement d'une plantation forestière industrielle.

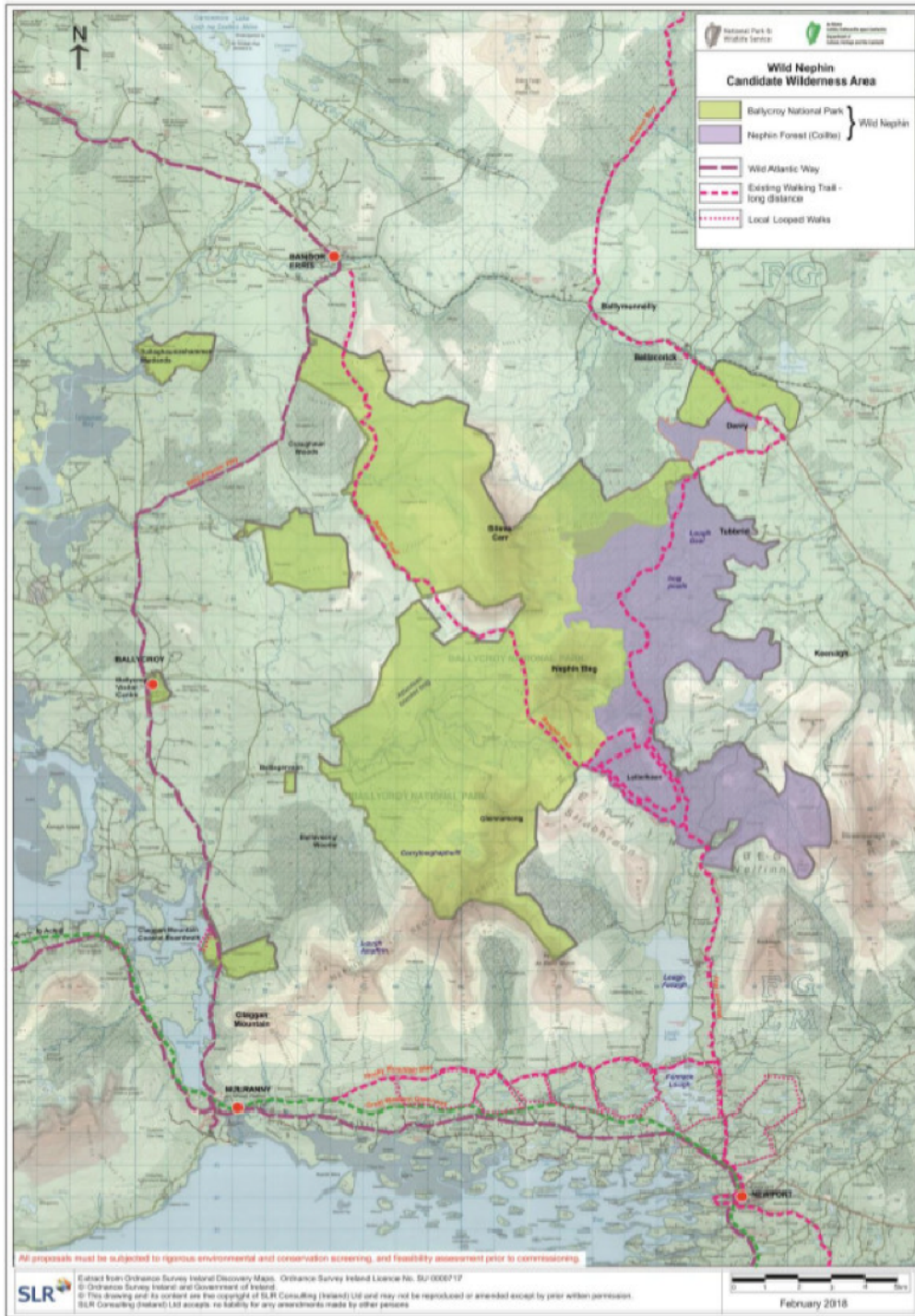


Figure 32- Carte du Parc national du Wild Nephin-Ballycroy. En vert, le périmètre initial du parc ; en mauve, l'ancienne zone de foresterie industrielle (*Coillte*), réintégrée dans le parc national.

Source : *Parc national Wild Nephin-Ballycroy, 2018 - Wild Nephin Wilderness Area Conversion Plan (2018-2033)*.

Concrètement, le Wild Nephin, en tant zone de *wilderness* doit s'étendre sur environ 8000 hectares couvrant l'espace initialement dédié à la foresterie industrielle (4600 hectares) et des terres de tourbières et de landes appartenant au NPWS (*Coillte*, 2014). Sur cet ensemble unifié, le projet propose la mise en place de deux zonages traduisant une forme de gradient de naturalité (*primitive et semi-primitive area*). Cinq ans après le lancement du projet, qui a connu une couverture

médiatique internationale et un soutien national et local incontestable²⁰³, un plan de conversion à 15 ans de l'espace forestier a été publié (NPWS, 2018), celui-ci prévoit l'engagement d'une série d'actions de restauration écologique jusqu'en 2033. Après cette date, en principe, le niveau d'intervention devra être réduit afin de laisser place au libre jeu des processus naturels. La campagne de communication menée par *Coillte* et relayée, dans un premier temps, au sein du MNSE, défendait le Wild Nephin en tant que premier site de *wilderness* irlandais, et comme un modèle de *rewilding* pour l'Europe atlantique. Localement, cette opportunité a été perçue comme un levier pour renforcer l'attractivité et la fréquentation du Parc national situé sur le parcours touristique de la *Wild Atlantic Way*²⁰⁴ (Colliers International, 2013). L'arrimage du projet à l'économie locale touristique a d'ailleurs fait l'objet d'une étude économique commandée par *Coillte* dans laquelle les auteurs évoquent des retombées potentielles annuelles allant de 0,5 à 3 millions d'euros pour les communes riveraines du Parc (Bullock, 2013).

Malgré l'enthousiasme de son coordinateur Bill Murphy (2016), le projet a fait l'objet de très nombreuses critiques depuis son lancement. Paradoxalement, les critiques les plus sévères ont été formulées par des naturalistes et des organisations environnementalistes irlandaises. Quelles ont été ces critiques et comment les expliquer ? Dans un tout premier temps, le projet a été accueilli avec une relative bienveillance, ou du moins une certaine curiosité par les environnementalistes. La perspective de l'arrêt de l'activité de foresterie industrielle, celle de la reconquête de boisements autochtones et de la restauration de tourbières ou encore l'espoir d'un possible retour de l'aigle royal ont séduit les protecteurs de la nature (Fisher, 2013 ; Fogarty, 2017). L'intégration et le soutien du projet par le MNSE, en particulier par *EWS* qui labellise le site dès 2014, semble donner des garanties sur la qualité du projet et la fiabilité des engagements pris.

Cependant, très rapidement, l'enthousiasme va céder la place aux critiques, dont certaines seront relayées par la presse nationale²⁰⁵. La rencontre avec Barry Murphy²⁰⁶, naturaliste et guide de randonnée exerçant dans le comté de Mayo a été très éclairante sur la conduite du projet et sa perception sur le terrain. D'emblée, les doutes de B. Murphy ont porté sur la sincérité de la démarche pilotée par *Coillte*, acteur de la foresterie industrielle. Il perçoit le projet *Wild Nephin* comme une opportunité pour la compagnie de faire valoir son investissement social et environnemental (Griffin, 2016)... ou plus prosaïquement de procéder à une belle opération de *greenwashing*. *Coillte*, selon notre interlocuteur, aurait beau jeu de sacrifier une zone forestière difficile à exploiter et dont la rentabilité à long terme n'est plus assurée. De plus, l'idée d'associer le terme de *wilderness* à la zone fortement altérée écologiquement par l'exploitation industrielle des plantations de résineux depuis les années 1950, ne le convainc pas vraiment. Il concède l'emploi éventuel du terme de *wildness* pour caractériser les sentiments que le visiteur pourrait éprouver ici.

²⁰³ Les porteurs de projet ont réussi à obtenir un témoignage de soutien de la part de la part de l'homme d'état irlandais Enda Kenny, ancien ministre de la défense et chef du *Fine Gael* entre 2002 et 2017 (centre-droit). E. Kenny est lui-même originaire de Castlebar, petite ville du comté de Mayo située à quelques kilomètres du site du Wild Nephin.

²⁰⁴ Ce parcours, produit d'un intense marketing touristique, exploite les valeurs et images de l'ouest irlandais sauvage. Le développement de cet itinéraire appelle des investissements réguliers dont certains ont concernés les abords du Parc national de Wild Nephin-Ballycroy au cours des dernières années (développement de pistes cyclables, projet d'aires de camping, etc.). Pour une vue du produit touristique, se référer au site suivant : <https://www.ireland.com/fr-fr/destinations/experiences/wild-atlantic-way/>

²⁰⁵ Voir par exemple l'article du 6 juin 2018 publié par Michael Viney dans The Irish Times : <https://www.irishtimes.com/news/environment/michael-viney-wild-nephin-won-t-work-if-it-is-managed-like-any-other-park-1.3333746>

²⁰⁶ Barry Murphy a été rencontré dans les mêmes conditions que celles présentées notes infra 202. Barry Murphy s'est exprimé à plusieurs reprises sur le projet *Wild Nephin* dans des billets publiés sur son blog. Dès son premier post, le 17/01/2014, il développe une vision critique du projet : <https://barrysguidedtours.com/exposing-the-wild-nephin-charade/>

Les observations de terrain effectuées par B. Murphy vont accentuer ses craintes initiales et susciter chez lui une colère froide. En effet, il remarque qu'après une brève pause en 2013-2014, les opérations forestières classiques ont repris leur cours dans le périmètre du Wild Nephin. Ce ne sont pas seulement des coupes rases qui ont été réalisées, mais également de nouvelles plantations de résineux, la mise en place de nouvelles clôtures, l'entretien continu des pistes forestières, etc. Les observations de B. Murphy ont été étayées par les journalistes de *Green News*, plateforme web d'information environnementale très reconnue en Irlande. Ainsi, entre 2014 et 2017, plus de 260 000 conifères ont été plantés par *Coillte* dans le Wild Nephin, avec une moyenne de plus de 80 000 arbres plantés annuellement²⁰⁷. Dans le même temps, l'engagement des forestiers à diversifier les boisements s'est traduit par la plantation de seulement 25 000 feuillus (bouleaux, aulnes, sorbiers essentiellement). L'entreprise forestière justifie ces activités par l'obligation de replanter les zones exploitées, imposée par l'administration forestière. Cet argument peine à convaincre les environnementalistes. B. Murphy redoute que les arbres plantés soient un jour ou l'autre récoltés par *Coillte* en application au principe tacite dit de « retour à meilleure fortune ». Cela incite B. Murphy à penser que les fondements mêmes du projet de *rewilding*, qu'il considère comme une farce, sont problématiques : « *If you try to mix a timber harvesting, land owning monolith like Coillte with conservation, then sincerity and commitment are unlikely to be among the ingredients* » (blog Barry's tour, 15/01/2018)²⁰⁸

Bien d'autres éléments relatifs à la gestion du site suscitent la controverse. La volonté d'ouvrir le site aux activités récréatives se traduit par la mise en place de nouveaux artéfacts : abris, escaliers, signalétique. Ces éléments, combinés à la poursuite des activités forestières conduisent B. Murphy à dire, d'une manière volontairement provocatrice, que le site était certainement plus sauvage avant le démarrage de l'opération *Wild Nephin*. B. Murphy, comme les journalistes de *Green News* ou les naturalistes de l'*Irish Wildlife Trust* s'inquiètent également de l'articulation entre la publicisation du site sous l'angle de la *wilderness* et des projets de développement local fondé sur le tourisme. Ainsi, l'agence nationale de tourisme d'Irlande (*Faile Ireland*) a annoncé un investissement de 2,1 millions d'euros en 2018 en vue de développer des itinéraires cyclables dont l'un des axes longerait le site du Wild Nephin. D'une manière générale, le Wild Nephin pourrait permettre d'optimiser l'accès au Parc national par les visiteurs. Le site forestier, situé à l'est du Parc, constitue l'une des seules possibilités d'accéder au cœur de l'aire protégée. L'autre option consiste à emprunter, par une longue marche d'approche, le *Bangor trail* qui traverse le parc en son milieu selon une direction nord-sud. La maison du Parc située à Ballycroy, sur le flanc ouest de l'aire protégée n'autorise pas d'accès au Parc car celui-ci est bordé de propriétés privées. Cette tentative d'amélioration de l'accessibilité du Parc en coupant à travers les plantations en voie de ré-ensauvagement pose aussi des problèmes redoutables évoqués par le ranger, Sam Birch. Les boisements non entretenus, dans des terrains difficiles (drains, bosses de plantation, clôtures) ne sont pas véritablement favorables à une fréquentation touristique familiale. De même, se posera la question de la gestion du risque d'incendie dans des zones qui seront rendues moins accessibles pour les forestiers si les pistes ne sont plus entretenues. Dans les faits toutefois, jusqu'en 2019 au moins, le desserrement de la gestion de l'espace forestier et l'engagement de mesures de restauration écologiques demeuraient très limités.

Enfin, au cours de nos échanges avec Barry Murphy et Sam Birch, un autre objet est apparu comme un grain de sable dans la mise en œuvre du *rewilding* du Wild Nephin. En effet, le rhododendron, « *terrible beauty*²⁰⁹ », met en alerte la plupart des gestionnaires d'aires protégées

²⁰⁷ <https://greennews.ie/ireland-first-wilderness-zone-under-threat-commercial-forestry/>

²⁰⁸ <https://barrysguidedtours.com/what-now-for-the-wild-nephin-farce/>

²⁰⁹ Pour une approche simple de la question : <https://www.superfolk.com/stories/2019/5/30/why-it-matters-rhododendron-a-terri>; d'autres éléments plus techniques sont accessibles ici : <http://invasivespeciesireland.com/species-accounts/established/terrestrial/rhododendron>

irlandaises. Je ne traiterai pas ici d'une manière approfondie des enjeux de conservation liés à la diffusion du rhododendron. Au final, ces enjeux sont les mêmes que ceux associés à la propagation d'autres plantes exotiques dites invasives. Dans le cas présent, l'arbuste qui habille d'un rose éclatant les paysages irlandais durant l'été, affecte les habitats fragiles de landes et tourbières et contraint la régénération naturelle des boisements. La gestion des espèces exotiques constitue un point dur dans la conduite des initiatives de *rewilding*. Le cas du Wild Nephin ne fait pas exception comme le démontre les entretiens exploratoires menés par le géographe irlandais Mick Lennon (2019). Les « rhodos » sont bien implantés sur les marges du Parc national de Wild-Nephin-Ballycroy, notamment à l'est dans les plantations forestières. Leur contrôle et suppression nécessiteraient un investissement de l'ordre de 8 millions d'euros, soit l'équivalent du budget annuel du Parc. Cette action choc devrait vraisemblablement être prolongée par des opérations de maintenance durant une période illimitée. Selon B. Murphy, au-delà de la question technique, le défi posé par les « rhodos » révèle la faiblesse des moyens alloués au NPWS et à la gestion de l'environnement en général en Irlande. Par ailleurs, B. Murphy a introduit d'une manière plus politique la question des « rhodos » au cours de notre conversation. La plante a été introduite au cours du XVIII^e siècle dans les propriétés des Landlords. Notre guide interprète sa présence actuelle dans le paysage comme un héritage colonial.

La trajectoire du Wild Nephin est pour le moins chaotique et son devenir est incertain. Le label attribué en 2014-2015 par EWS (*wilderness area*) a été retiré en 2016 et tous les éléments relatifs à ce projet ont été supprimés du site web de cette organisation. Le débat à l'échelle locale est pour le moment neutralisé par la situation sanitaire, mais il reprendra à coup sûr, en fonction du rythme de mise en œuvre du plan de conversion (2018-2033). En attendant, depuis 2016, la reconnaissance du caractère sauvage du Parc a été enrichie par une dimension bien plus consensuelle, celle du ciel étoilé (*Dark Sky*)²¹⁰. Localement, la mise en avant du caractère sauvage du paysage entre en résonance avec des initiatives de valorisation du tourisme halieutique centré sur les rivières à saumon²¹¹. Le cas du *Wild Nephin* a servi de point d'appui pour initier une réflexion plus large sur les opportunités de ré-ensauvagement en Irlande. Ce sujet est particulièrement traité par les naturalistes de *l'Irish Wildlife Trust*. Padraic Fogarty, éditeur de la revue spécialisée « *Irish Wildlife* », fait partie des animateurs de ce débat nouveau en Irlande. Ce dernier n'hésite pas à discuter de la place potentielle de certains grands animaux, tel que l'ours, dans une vision à long terme des paysages ré-ensauvagés des montagnes irlandaises²¹². Parallèlement à cela, quelques barons irlandais comme Randal Plunkett (baron de Dunsany), suivant le modèle établi par Charles Burrell en Angleterre (*Knepp Castle*, voir sur ce plan l'ouvrage « wilding » publié par la journaliste et épouse de C. Burrell, Isabella Tree, 2018), s'engagent dans le *rewilding* de leur propre domaine. Toutefois, je préfère clore cette étude de cas en évoquant la proposition de Barry Murphy de faire de la plantation industrielle du Wild Nephin une forme de nouveau commun qui permettrait aux citoyens disposant de droits d'usage sur les terres riveraines de prélever le bois durant les cent prochaines années, selon des modalités respectueuses de l'environnement et favorables à la régénération naturelle. B. Murphy pose toutefois une condition à l'existence de ce commun forestier post-industriel : les habitants concernés doivent s'engager à ne plus tondre leur pelouse !

²¹⁰ En mai 2016, le parc national s'est vu décerner la certification ciel étoilé « gold » par l'association internationale *Dark Sky* : <http://www.mayodarkskypark.ie/index.php/about/faq>

²¹¹ Pour rappel (cf. chapitre 2), l'Owenduff, fleuve à saumon réputé traversant le Parc national, a été intégré à la démarche de labellisation coordonnée par le réseau « rivières sauvages ». Le processus de labellisation a été initié en 2015, presque simultanément avec le lancement du projet *Wild Nephin* : <https://www.rivieres-sauvages.fr/owenduff/>

²¹² Sur ce plan, voir le podcast en six épisodes animé par P. Fogarty « shapping new mountains » (2021) disponible sur le site web de l'Irish Wildlife Trust : <https://iwt.ie/shaping-new-mountains/>

7.3.3-Les spécificités des fronts écologiques activés et/ou recyclés par le MNSE

-Des visions à la mise en œuvre des projets

Après avoir présenté le déploiement du *MNSE* à différents niveaux d'échelle (européenne, régionale, site), il convient de discuter ce processus à partir de la notion et de la grille de lecture des fronts écologiques. L'analyse des réseaux du *MNSE* et des espaces sur lesquels ils projettent virtuellement et concrètement différentes formes de ré-ensauvagement favorise la mise en évidence des logiques d'ancrage et d'appropriation. La stratégie d'ancrage et de mise en réseau est établie à partir de têtes de ponts situées aux Pays-Bas (*Rewilding Europe*), en Autriche (*European Wilderness Society*), voir au Royaume-Uni (entités d'appui scientifique et financier). Ces têtes de ponts disposent de relais nationaux, régionaux et locaux assurant le lancement et le suivi des projets sur le terrain. Les appropriations sont d'ordre idéal : la carte et les autres formes de discours en sont les vecteurs. Cependant, le *rewilding* donne également lieu à des appropriations foncières et à des redistributions d'usages dans l'espace par la mise en place de zonages concentriques. Ces d'appropriation témoignent d'une forme de prise de pouvoir plus ou moins profonde sur les territoires concernés. Plus globalement, le pouvoir du *rewilding* initie une reterritorialisation par requalification de l'espace et des modes d'habiter. On retrouve ici les dimensions politiques, incluant celle du biopouvoir, qui sous-tendent les activités de conservation de la nature et plus spécifiquement celles qui sont associées au *rewilding* (cf. chapitre 5).

L'une des spécificités du *MNSE* est son recours à la digitalisation de la mise en récit des projets de ré-ensauvagement et/ou de la valorisation d'une *wilderness* européenne. Les scènes du sauvage, constituées de cœurs et de corridors, existent à travers l'articulation de leur virtualisation et de leur concrétisation sur le terrain. Autrement dit, dans le cas du *MNSE*, la production digitale du front écologique n'est pas exclusivement une étape préalable à son ouverture : c'est l'ensemble de la dynamique du front écologique qui est orientée par les interactions entre virtualisation et concrétisation. La digitalisation des répertoires d'action et des modes de mobilisation environnementale ne sont pas nouveaux, leur essor accompagne celui du web (Ollitrault, 1999). Cependant, dans le cas du *MNSE*, la digitalisation n'est pas seulement un outil de communication, elle est un moyen de production du spatial. Les ressources numériques, comme contenu et support de diffusion, sont employées afin d'identifier les limites mobiles, les structures, les flux qui caractérisent une nouvelle Europe sauvage. De plus, les récits digitaux produits pour chacune des zones ateliers et des sites du *rewilding* engagent une spatialisation plus fine qui repose sur la zonation concentrique mais aussi sur le balisage de lieux clés dans la conduite des actions à l'échelle locale (village écotouristique, sites d'observation de la faune, enclos de dé-domestication, etc.). Ces récits propulsés numériquement et concrétisés spatialement sont synthétisés sous la forme de « visions » élaborées par les acteurs du *MNSE*.

L'étude de ces visions permet d'identifier les pôles qui les structurent et les régimes d'environnementalité qu'elles sous-tendent (Fltecher, 2010 ; Guyot, 2015 p. 50-51). L'argumentation scientifique liée à une éthique de l'action constitue le premier de ces pôles, elle permet de fonder les fronts écologiques sur un régime d'environnementalité, de « vérité ». La biologie de la conservation est la source générale de ces savoirs-pouvoirs, mais ceux-ci se déclinent ensuite en fonction des courants du *rewilding* (CCC / herbivorie) ou encore des hiérarchisations opérées au sein des types d'espace sauvage (pureté, intégrité versus nouveaux écosystèmes) et des espèces. Ces courants, appuyés sur des têtes de réseaux distinctes (*EWS* / *RE*), s'implantent de manières différentes en Europe. Leur « géographies » se chevauchent, se concurrencent ou se complètent pour former des fronts écologiques composites comme celui qui caractérise la dorsale sauvage européenne, adossée en son centre aux Carpates. Les visions produites par les acteurs du *MNSE* sont composées d'un second pôle structurant, que je propose

d'appeler « le répertoire d'imaginaires ». Là encore, le contenu de ce répertoire varie, en première analyse, en fonction du courant du *MNSE* considéré. Le couple « forêt dense - carnivores » polarise celui du *rewilding CCC* (ie : EWS) tandis que l'arrimage de la forêt ouverte (*savannah-like*) aux grands herbivores caractérise la vision portée par *Rewilding Europe*. Toutefois, dans les faits, les études de cas m'invitent à considérer une dynamique d'hybridation. Celle-ci est bien à l'œuvre par exemple dans les Carpates roumaines où l'intérêt préalable pour la sauvegarde de l'ours et du loup a été complété par le projet de réintroduction du bison. D'une certaine manière, le répertoire d'imaginaires alimente la dimension onirique du ré-ensauvagement et de la valorisation du sauvage. Le rêve d'une Europe plus sauvage, qui se cristallise en des lieux précis, sélectionnés en fonction de leur intégrité ou de leur forte naturalité consécutive à une déprise, est élaboré afin de susciter de l'émotion (Le Lay, 2020, p. 79-80) et de l'adhésion. Savoirs et rêves composent les visions puissantes visant à faciliter la réorientation des économies locales et à développer l'attractivité écotouristique. Elles sont présentées aux acteurs locaux qui, par *empowerment*, peuvent devenir des agents de leur mise en œuvre et de leur diffusion. Ces visions, parfois marketées à outrance, participent de la fabrication d'un produit « espaces sauvages » qui traduit une *commodification* de la nature. Enfin, ces visions sont conçues afin de favoriser la création d'actifs naturels (capital naturel) et d'intégrer le registre des investissements financiers dit « à impact ». Les retombées à court terme sont sans doute trop incertaines pour susciter une forte spéculation, mais l'investissement dans le ré-ensauvagement commence à trouver sa place dans la liste des produits financiers « tendances ». L'horizon d'un retour sur investissement est évalué à 200 ans, même si les analystes misent sur les revenus de l'écotourisme et du marché du carbone à moyen terme²¹³. Cette approche néolibérale de la conservation de la nature (Fletcher, 2010 ; Adams *et al.*, 2013) fait débat au sein du *MNSE*, mais la tendance récente est plutôt celle d'une convergence stratégique de ses acteurs qui se montrent de plus en plus favorables à la recherche d'investisseurs privés et à l'exploitation d'un capital naturel fixé sur l'acquisition foncière. En cela, le *rewilding* européen s'inscrit parfaitement dans l'évolution récente des pratiques de conservation de la nature (Rees Catalan, 2018). Les fronts écologiques du *MNSE* mobilisent, selon des degrés et des modalités variés, le régime d'environnementalité néolibérale. Cela conduit les acteurs du *MNSE* à recourir, au risque de se compromettre, à des outils et logiques que l'on retrouve au cœur des stratégies extractivistes (Adams, 2017).

On remarque que quasiment tous les sous-processus préalablement intégrés à la grille de lecture de S. Guyot (2015, p. 93) sont présents dans la trajectoire des *FE* étudiés ici. Les fronts écologiques UNESCO et les fronts écologiques transfrontaliers sont souvent des préalables à l'activation des *FE-MNSE*. Le processus de priorisation est fondamental pour comprendre le déploiement de ces fronts européens. Le repérage des *hots-spots* par les très grandes ONGs de la conservation (BINGOs) à partir de la fin des années 1980 avait renforcé l'idée conventionnelle selon laquelle l'Europe n'était pas un espace du sauvage ou du moins, un espace identifié par son caractère sauvage. Cependant, j'ai démontré que dans le même temps, des interprétations hétérodoxes, avaient cherché à sauver l'idée du sauvage en Europe et déjà, à adapter pour le continent l'idée de *wilderness*. Aussi, le *MNSE*, depuis ses prémisses jusqu'à aujourd'hui, affine un repérage cartographique du sauvage européen. Cette cartographie qui participe de la vision d'une Europe plus sauvage est performative. Il ne s'agit pas seulement de localiser ce qui est présentement sauvage ou ce qui l'était hier, mais ce qui pourrait, ou selon une approche normative, devrait être sauvage. L'opération de priorisation est également nourrie par les retours spontanés du sauvage qui bénéficient de la contraction-intensification des systèmes productifs agro-pastoraux (Marty, 2012). D'autre part, cette priorisation est enrichie par l'analyse trophique et la théorie herbivoriste qui appellent la réintroduction d'espèces éteintes ou le plus souvent

²¹³Voir par exemple, l'article suivant : <https://www.bloomberg.com/news/features/2021-01-11/best-alternative-investments-to-buy-in-2021-whisky-music-rights-rewilding>

d'analogues (Jorgensen, 2019). Cette priorisation n'est plus seulement pensée en fonction de la préservation de *hotspots*, il s'agit de relier les cœurs à des corridors écologiques, conformément aux principes de la biologie de la conservation. La structuration en « cœurs-corridors » et l'agencement selon une zonation concentrique forment une matrice spatiale expansive. La valorisation des services écosystémiques et la privatisation des terres sont des sous-processus clés des *FE-MNSE* qui rendent légitime cette expansion planifiée. Par ailleurs, ils rendent compte de leur intégration à la conservation néolibérale. La promesse de restitution des terres aux États en vue de constituer des parcs nationaux est ce qu'elle est... c'est-à-dire une promesse. Compte-tenu des investissements financiers et des retours attendus sur ce plan, comment ne pas douter du respect des engagements. Sans attendre de vérifier si les promesses seront tenues et de quelles manières, on observe déjà les effets socialement délétères de l'acquisition massive de terres par des acteurs exogènes. Dans le cas écossais, l'acquisition par un riche mécène perpétue un régime foncier élitare. Dans le cas des Carpates roumaines, l'arrivée des éco-barons participe au démantèlement de communs forestiers. Dans les deux cas, ces appropriations peuvent être vécues par certains habitants comme des accaparements réveillant des blessures de l'histoire.

L'écotourisme, interprété dans la grille établie par S. Guyot, comme un processus *bottom-up* me semble davantage relever d'un pilotage *top-down* dans le cas de la plupart des *FE-MNSE*. C'est particulièrement le cas pour ceux qui sont animés par le réseau *Rewilding Europe* et qui internalise l'écotourisme. Cela ne veut pas dire que les acteurs locaux de la filière ne bénéficient pas de ce soutien, mais ils ne sont pas à l'origine de l'initiative, ni même responsables de sa coordination. Les deux derniers sous-processus de type *bottom-up* sont relatifs aux formes de retours à la nature et aux fronts écologiques autochtones. Le premier mériterait le développement d'une recherche spécifique et à ce titre quatre pistes peuvent être évoquées. Une première piste pourrait conduire à repérer les connexions éventuelles entre les acteurs de la dernière vague de néo-ruraux, marquée par un retour à l'idéologie, à la radicalité et par l'investissement dans des logiques de résistance. Dans le prolongement de cette proposition, il serait utile de travailler plus spécifiquement sur les populations marginalisées vivant dans l'emprise des *FE*. Ces deux premières pistes favoriseraient la poursuite de l'étude des *FE* en tant que refuges et espaces de résistance. En contrepoint, d'autres chercheurs ont initié l'étude de processus de gentrification associés au développement des projets de *rewilding* (Méténier, 2020). Une quatrième piste de recherche serait centrée sur les retours temporaires à la nature ménagés par les *FE-MNSE*. Concrètement, par exemple, au nord-ouest du Portugal, dans la vallée de Côa, la dernière activité soutenue par *Rewilding Europe* est un éco-village « nature et bien-être » appelé « la vallée de la Louve » (*Vale das Lobas*). La communauté a été fondée par des jeunes anglais en 2012. Le site intègre une zone dédiée à la libre évolution de la nature, mais plus fondamentalement les séjours au sein de l'éco-village proposent une expérience de renouvellement spirituel (Taylor, 2015), fondé sur un néo-animisme²¹⁴. Le second processus (autochtone) est, dans son acception initiale, sans doute exclusivement adapté en Europe à l'étude du *FE* de Laponie, que j'ai peu travaillé dans le cadre de ce mémoire (Simon Maraud, 2020).

Conclusion

Cette recherche exploratoire sur les fronts écologiques du *MNSE* peut laisser le lecteur/lectrice perplexe. Partant d'un regroupement d'approches et de visions hétérogènes, composé de courants distincts et parfois antagonistes, il semble pourtant possible de dresser les contours d'une géographie produite, en partie du moins, par le déploiement du *MNSE*. Établies sur la base de propositions radicales et ambitieuses sur le plan de la conservation de la nature, les visions du

²¹⁴ Pour plus d'information sur ce lieu : <http://www.valedaslobas.com/vision/>

On retrouve également le site tel que référencé par *Rewilding Europe* ici : <https://rewildingeuropa.com/rew-project/vale-das-lobas/>

MNSE peuvent toucher, faire rêver et susciter l'engagement (Balmford, 2012). Ces visions et les projets concrets qui en découlent parviennent à séduire les acteurs locaux. Dans certains cas, les projets de ré-ensauvagement participent effectivement à la revitalisation et à la diversification du tissu économique rural. Toutefois, dans ces cas précis, il conviendrait de bien distinguer ce qui relève d'effets directement induits par l'initiative de *rewilding* de ceux qui seraient simplement renforcés, voire captés à posteriori, par les réseaux du *MNSE*. La logique d'implantation et de développement de ces fronts est opportuniste. En effet, depuis les centres de commandement exogènes, les *rewilders* et les investisseurs sélectionnent souvent des espaces fragiles, en transition, au pilotage politique affaibli. D'un autre côté, la réponse locale à la proposition du *MNSE* peut aussi être opportuniste. D'une manière générale, des habitants, nouveaux ou anciens, peuvent y voir une possibilité de développement local. Certains acteurs locaux, soumis à la pression des projets d'aménagement et d'exploitation industrielle des ressources, peuvent considérer les initiatives de *rewilding* comme une opportunité pour consolider une résistance et élaborer des alternatives. Cependant, pour le moment, les fronts écologiques du *MNSE* n'offrent pas les conditions optimales de mise en œuvre d'une conservation de la nature conviviale telle que formulée par Büscher et Fletcher (2020).

Le *rewilding*, processus transformatif, reconfigure les scènes politiques locales. Dans toutes les situations observées, le déploiement du *MNSE* produit ses gagnants et ses perdants, y compris chez les non-humains. Les fronts écologiques du *rewilding* européen ne sont pas stabilisés, ils présentent des situations très hétérogènes. Le lancement d'une véritable recherche de terrain et l'instauration de zones ateliers pérennes, favorisant le recours aux approches interdisciplinaires, permettront à l'avenir d'enrichir l'analyse.

Chapitre 8 – ré-ensauvager la Terre – récits anthropocéniques

Introduction

Les scientifiques réunis au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (*GIEC*) depuis 1988 et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (*IPBES*) depuis 2012 sont au chevet du système-terre, d'une biosphère qui n'est pas encore un gisant mais qui serait tout au moins un grand corps (très) malade. L'état de la biosphère est interprété et médiatisé par l'exploitation d'une *datasphère* (Devictor, 2018) alimentée en continue par des données de *monitoring* transformées en indicateurs. Les bulletins de santé sont publiés à rythme régulier, la diffusion des messages inquiétants qu'ils contiennent fait office d'alarme récurrente mais dont le son strident n'aurait guère plus d'effets qu'un simple coup de klaxon. Pourtant, les impacts concrets du changement global affectent durement les humains et les non-humains, en particulier les plus vulnérables. Le grand récit de l'Anthropocène aurait-il déjà conduit à fataliser le devenir planétaire ? Piégés par ce grand récit autant que par les effets de la dégradation des conditions d'habitabilité de la Terre, les êtres humains se trouveraient désemparés, désorientés et finalement incapables de répondre à l'appel de *Gaïa* (au sens de Latour, 2015).

Cependant, l'histoire critique de l'environnement a permis de démontrer la profondeur temporelle de la réflexivité environnementale et de mettre en évidence les effets pervers de l'hégémonie du grand récit de l'Anthropocène : naturalisation de l'espèce humaine, évacuation du social et du politique, homogénéisation et dépolitisation de la formulation des problèmes et solutions envisagées pour y répondre (Fressoz, 2008 ; Bonneuil et Fressoz, 2015 ; Moore ; Bonneuil 2015 et 2020 ; Malm, 2018 ; Larrère, 2018). Le temps de l'Anthropocène, tel que présenté de manière classique, s'ouvrirait avec la révolution industrielle et serait marqué par la « grande accélération » post-1945. Ce dernier point de repère coïnciderait avec l'émergence d'une réflexivité environnementale planétaire novatrice. Ce séquençage, comme le démontrent parfaitement C. Bonneuil et J.-B. Fressoz (2015), a pour conséquence d'effacer toutes les autres formes historiques de réflexivité environnementale et d'absoudre les Modernes de toute responsabilité. Nous aurions suivi le chemin du progrès sans avoir eu conscience des régrès²¹⁵ associés (Reclus, 1905-1908 ; voir également Pelletier, 2019). Cette hypothèse non recevable permet, dans la matrice narrative de l'Anthropocène, d'accueillir avec bienveillance l'idée d'une réparation – sous forme d'une nouvelle mise en ordre – fondée sur la rationalité scientifique et une gouvernance de la biosphère unifiée. Dans cette perspective, plusieurs scénarios d'une future nature planétaire sont élaborés. Certains témoignent d'une résistance à l'Anthropocène tandis que d'autres envisagent encore son inflexion positive.

L'écriture des scénarios d'une nature du futur est un exercice institutionnalisé dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (*CDB*) initiée depuis 1992. La prochaine échéance des négociations internationales sera celle de la COP 15 qui se tiendra en Chine à Kuming en octobre 2021. Précisément, depuis la dernière conférence de la *CDB* qui a eu lieu en 2010 à Aichi (Japon), le monde de la conservation a mis en débat la solution d'un partage de la Terre en deux : une part dédiée à la préservation de la nature et l'autre aux activités humaines. Cette idée est travaillée selon deux scénarios distincts qui servent de support aux campagnes *Nature Needs Half*

²¹⁵ Dans l'œuvre de Reclus, la notion de progrès est mise en tension avec celle de « régrès » afin de proposer une vision unifiée de l'histoire et de la géographie. Cela a été discuté récemment par P. Pelletier (2020). Ce dernier explique qu'E. Reclus mobilise les notions de *corsi* et *ricorsi* du philosophe italien G. Vico qu'il critique et adapte : « Reclus écarte l'idée du retour à un point de départ pour garder le principe d'un progrès jamais définitif, et qui contient toujours des éléments de régrès » (Pelletier, 2020, p. 9).

(*NNH*) et *Half-Earth (HE)*. Ce chapitre propose un décryptage de ces récits en mettant en évidence leur trame narrative. D'une manière générale, il s'agira de comprendre comment ces scénarios et les campagnes associés se positionnent vis-à-vis des différents récits anthropocéniques (Bonneuil, 2015 et 2020). Dans un premier temps, je chercherai à montrer comment, paradoxalement au regard du diagnostic écologique d'une Terre soumise à l'agence hégémonique des humains, l'imagination d'un partage de la Terre entre nature et humanité relance les actions d'identification et d'évaluation du sauvage à l'échelle planétaire. Dans un deuxième temps, je focaliserai l'analyse sur les deux campagnes *NNH* et *HE*. Je chercherai à dévoiler leurs différences et leurs convergences sur le plan des modalités spatiales de leur mise en œuvre, des conceptions du sauvage et de la conservation de la nature qu'elles mettent en jeu et des visions du Monde qu'elles sous-tendent. Cette partie permettra une discussion critique et comparative de ces récits en mobilisant les productions scientifiques qui participent à l'alimentation et à l'orientation de la dynamique de controverse qui caractérise le champ de la conservation de la nature.

8.1-Le sauvage planétarisé à l'âge de l'Anthropocène

8.1.1-La figure de la Terre vivante revisitée

Les premières prises de vue de la Terre effectuées par Apollo 8 entre 1968 et 1972 constituent un jalon majeur de la trajectoire historique de la réflexivité environnementale planétaire (Cosgrove, 1994 et 2008, Debarbieux, 2015). Ces images de la Terre symbolisent autant la puissance de la Modernité par le geste technique qu'il sous-tend que la vulnérabilité perçue – dans l'instant – des conditions d'habitabilité produites par la rencontre de deux réalités ontologiques, celle de la planète d'une part et celle de notre Monde d'autre part (Lussault, 2018). Les clichés « Apollo » ne sont pas les précurseurs d'une interrogation sur la fragilité de cet assemblage, mais – incontestablement – ils participent à l'inauguration d'une nouvelle étape dans ce questionnement. Celui-ci s'exprime, dans le même temps, par la publication du rapport *Meadows* (1972) qui modélise les effets du régime planétaire contemporain en mettant en doute sa durabilité. Depuis lors, les initiatives de conservation de la nature se sont employées, à l'échelle mondiale, à initier des stratégies d'amortissement, à défendre les espaces et l'idée du sauvage. Toutefois, la rhétorique de la préservation de la nature a semblé céder le pas devant celle de la biodiversité, fondant une nouvelle approche gestionnaire depuis l'échelle locale jusqu'à celle de la planète entière. La transition de l'idée du sauvage à la conceptualisation de la biodiversité s'est accompagnée d'une critique de la *wilderness* (Cronon, Nelson, Boockchin). Avant même la formulation du récit de l'Anthropocène, la déconstruction du mythe de la nature sauvage comme la reconnaissance d'une anthropisation généralisée semblait condamner le recours à la *wilderness* comme catégorie analytique et en tant que source d'une stratégie mondiale de la conservation : le sauvage est mort, vive la biodiversité ? Cette hypothèse de la fin de l'idée du sauvage et de son usage stratégique est contredite par les faits.

Le choc des images de la Terre vue de l'espace s'accompagne d'une nouvelle phase de reconnaissance d'une planète vivante. La biosphère, une première fois conceptualisée par V. Vernadski en 1926 (Alexandre, 2020, p. 123), est remobilisée par la conservation internationale (IUCN) et conduit l'UNESCO à proposer le développement du programme *Man and the Biosphere (MAB)* puis le dispositif des réserves de biosphère (Batisse, 1971). Dans cette perspective, de nombreux travaux de cartographie des biomes sont initiés et sont par la suite exploités afin d'identifier et de prioriser les enjeux de conservation de la nature. Au cours de cette séquence d'objectivation de la Terre en tant que planète vivante, la biogéographie, et en particulier la cartographie de la végétation (climacique), joue un rôle important, bien que discutable, dans l'élaboration de stratégies internationales de conservation (Alexandre, *ibid.*). Parallèlement, la

vision organiciste de l'hypothèse Gaïa est élaborée par James Lovelock et Lynn Margulis à partir de 1970 (Lovelock, 1990 et 1999 ; pour une approche renouvelée de l'interprétation de cette proposition, voir Latour, 2015 ; Aït-Touati et Coccia, 2021).

Près de vingt ans plus tard, l'état de la planète vivante est de nouveau évalué et débattu sur le plan scientifique et politique. À la fin des années 1980, les inquiétudes sur la trajectoire climatique de la planète conduisent à la création du *GIEC* et le rapport Brundtland (1987) remet en équation le rapport Terre – Monde dont la prise en charge non durable « engage notre avenir commun ». Bien connu pour son rôle dans l'élaboration politique de la stratégie du développement durable, le rapport Brundtland invitait déjà les États à augmenter de manière significative les surfaces couvertes par des aires protégées :

« Depuis 1970, ces réseaux se sont accrus de plus de 80 pour cent, dont les deux tiers dans le Tiers Monde. Mais il reste tant à faire ; les spécialistes s'accordent pour estimer que la superficie totale des zones protégées doit être au moins triplée pour pouvoir représenter un échantillon représentatif des écosystèmes de la planète » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987, p. 132).

L'importance de l'effort à réaliser est à nuancer en raison de l'absence de borne temporelle supérieure pour atteindre cet objectif, mais aussi du fait de la modestie des surfaces alors protégées (moins de 3% des terres émergées) et de la forte variabilité de gestion de ces dispositifs. Malgré cela, depuis les années 1970, le déploiement des aires protégées est de plus en plus souvent interprété comme un moyen de répondre aux enjeux environnementaux planétaires (et non plus seulement nationaux ou transfrontaliers) dont la présentation totalisante solidarise le destin de l'Humanité (unifiée) et de la Terre vivante.

8.1.2- Une Terre domestiquée et dé-sauvagée ? : le débat sur la *wilderness* fait de nouveau rage.

Si la planète est vivante, le sauvage y trouve-t-il encore une place dans notre Monde en tant qu'idée, caractéristique du vivant ou bien encore comme catégorie spatiale ? Bien avant la formulation du récit *naturaliste* de l'Anthropocène, les sciences sociales se sont attachées à déconstruire l'idée de la *wilderness* et à pointer les effets délétères de son recours politique (pour une synthèse : Cosgrove, 2008 ; cf. chapitre 4). Si la biodiversité a durant un temps, relativement limité, éclipsé le sauvage comme élément polarisant du débat en matière de conservation de la nature, elle ne s'y est pas substituée. L'idée du sauvage résiste comme catégorie analytique d'une nature-altérité (Neyrat, 2016 ; Maris, 2018 ; Morizot, 2020). De même, son interprétation opérationnelle demeure fondamentale dans le dispositif des aires protégées telles que catégorisées par l'IUCN. Par ailleurs, alors que le registre du sauvage semblait avoir subi la concurrence de la biodiversité, les débats actuels en matière de conservation de la nature témoignent de nouvelles tentatives d'articulation entre le sauvage et la biodiversité, dans le prolongement des développements issus de la biologie de la conservation. La vigueur de la défense récente de l'idée de *wilderness*, et du sauvage en général, peut être expliquée par divers facteurs, dont les deux principaux sont les suivants. Premièrement, il s'agit pour un certain nombre d'acteurs de la conservation de la nature de modifier la forme des récits qu'elle véhicule. Les diagnostics et prospectives sur les destructions de la nature, puis sur l'érosion de la biodiversité, ont été traduites par les environmentalistes en histoires de malheurs, jugées peu attractives et démobilisatrices. On cherche alors à reconfigurer une trame narrative pessimiste (*doom and gloom*) en un récit orienté par l'espérance et le partage des *success stories* de préservation et de restauration de la nature (Swaissgood et Sheppard, 2010 ; Knowlton, 2017). Deuxièmement, la *wilderness* est de nouveau prise dans un jeu d'attaque-défense. Pour certains acteurs, le ré-enchantement de la conservation de la nature doit se traduire par l'abandon définitif du cadre analytique fondé sur la *wilderness* et le dispositif d'aires protégées, présupposant, à divers degrés, l'idée d'une séparation

homme / nature. Dans une certaine mesure, la controverse s'inscrit dans la continuité du grand débat sur la *wilderness* qui a surtout été vif en Amérique du Nord (cf. chapitre 4 ; Nelson et Callicott, 2008), depuis le clivage historique entre préservation et conservation jusqu'aux approches critiques développées en sciences sociales dès le début années 1990. J'ai eu l'occasion de rappeler que la question du sauvage, cristallisée par le rapport à la *wilderness* spécifiquement cultivé au sein du monde nord-américain de la conservation, a fait l'objet de clivages forts. Leurs soubassements sont d'ordre éthique et politique comme le démontre sur ce plan l'opposition de l'écologie sociale et de la *deep ecology* (Boockchin et Foreman, 2020). Cependant, d'une manière plus déterminante aujourd'hui, ce sont bien les écomodernes qui agitent le chiffon rouge d'un *post-wild world* devant les yeux des préservationnistes se sentant trahis. En effet, les écomodernes invite(nt) à abandonner la *wilderness*, *en tant que culte et boussole*, afin d'accueillir avec bienveillance le néo-sauvage de l'Anthropocène (Marris, 2011).

Le courant écomoderne, qui appelle à une réforme de la conservation de la nature, s'est structuré à partir des propositions de Michael Shellenberger et de Ted Nordhaus développées dans le cadre du *think tank* le *Breakthrough Institute*²¹⁶ qu'ils ont créé en 2003. Leurs thèses ont été formalisées dans une série d'ouvrages inaugurée avec *The death of environmentalism – Global warming politics in a post-environmental world* (2004), puis elles ont été synthétisées dans un *Manifeste écomoderne* en 2015²¹⁷. Il faut bien lire ce texte et les articles publiés par les auteurs associés à ce courant de pensée (Kareiva et Marvier, 2012 ; Kareiva, 2014) pour comprendre que l'écomodernisme ne rejette pas totalement l'idée de la protection du sauvage mais remet en cause une interprétation préservationniste étroite qui l'assimilerait à une nature *pristine*. En un sens, la critique reprend celle établie dans les recherches en sciences sociales (histoire environnementale, études postcoloniales) mais elle instrumentalise cette critique de la *wilderness* pour en proposer une interprétation et une utilisation différente que je préciserai ci-après. Cet aspect sera crucial dans l'analyse du mouvement *Nature Needs Half* que je conduirai dans la deuxième partie de ce chapitre. Pour ces écomodernes, la nature *pristine* n'existe plus (Kareiva et Marvier, *ibid* ; Sagoff, 2015) mais l'Anthropocène offrirait une ouverture de la catégorie du sauvage selon deux perspectives inclusives. La première est relative à l'émergence de nouveaux écosystèmes (Hobbs *et al.*, 2013) qui participent à la composition des « jardins exubérants²¹⁸ » décrit par Emma Marris (2011). La seconde ouverture vise l'intégration des sociétés humaines dans les espaces concernés par les projets de conservation.

Enfin, pour saisir les implications spatiales de l'écomodernisme, il faut se référer à l'idée centrale du découplage entre les activités à partir desquelles les humains assurent leur bien-être et la nature. L'histoire de l'Humanité est racontée par les écomodernes comme un itinéraire de progrès jalonné par des innovations techniques assurant toujours plus d'indépendance vis-à-vis de la nature. Selon cette approche, ce serait la trop forte dépendance à la nature qui expliquerait sa dégradation. Autrement dit, la modernisation inachevée devrait être relancée afin d'arracher définitivement les sociétés humaines de la nature. Ce nouveau gain de modernité serait obtenu par la valorisation optimale des processus et technologies assurant une concentration et une intensification spatiale des activités humaines. Cette nouvelle étape de la modernisation permettrait alors de libérer plus d'espace pour la nature (cqfd !). L'équation écomoderne met au

²¹⁶ Il n'est pas anodin de noter que le *Breakthrough Institute* est basé en Californie (Oakland), qui est un haut-lieu de la formation du mouvement environnementaliste et en particulier de sa composante préservationniste.

²¹⁷ Ce texte est accessible ici dans sa version française : <http://www.ecomodernism.org/francais>

²¹⁸ Je fais référence ici au titre de l'ouvrage d'Emma Marris qui a effectué un séjour de recherche au *Breakthrough Institute*, « *Rambunctious Garden – Saving nature in a Post-Wild World* » (2011). Le terme *rambunctious* se traduit par « turbulent » lorsqu'il est appliqué à une personne, le terme « exubérant » peut convenir ici. Dans les deux cas, il faut interpréter *rambunctious* comme un qualificatif valorisant sous la plume de l'auteure.

départ à égalité deux facteurs de dépendance à la nature, l'un est quantitatif (la démographie) tandis que l'autre est qualitatif (le modèle et le niveau technologique) : on retrouve ici les termes du débat environnementaliste contemporain. Le levier démographique ne fait pas problème dans l'hypothèse écomoderne qui considère positivement les effets attendus de la transition démographique à l'échelle mondiale. La puissance de ce levier pouvant par ailleurs être renforcée par la mutation technologique envisagée. Celle-ci reposerait notamment sur une intensification agricole en mobilisant les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les techniques de production hors-sol, la généralisation de la ville dense intelligente et surtout, le recours à l'énergie nucléaire. De nombreuses lectures critiques mettant en évidence les impasses de ce scénario technophile ont été publiées depuis la parution du *Manifeste*, elles permettent utilement d'approfondir cette présentation rapide (Latour, 2015 ; Beau, 2017 ; Federeau, 2017 ; Bonneuil, 2020).

Le cinquième chapitre du *Manifeste* est fondamental pour comprendre le statut et la place du sauvage dans leur vision planétaire. Les auteurs y détaillent le modèle spatial du scénario écomoderne. Celui-ci reprend (détourne) les travaux portant sur les liens entre l'intensification agricole et la conservation de la biodiversité en introduisant les concepts de *land sharing* et de *land sparing* (Waggoner, 1996 ; Green *et al.*, 2005 ; Phalan *et al.*, 2011 ; Salles, 2017 ; Arnould de Sartre, 2017). Le modèle du *land sharing* est fondé sur l'intégration et l'agencement de la production agricole extensive et de la conservation de la biodiversité. À l'inverse, le *land sparing* invite à ménager des espaces dédiés et donc spatialement séparés pour une agriculture intensive d'une part et pour les zones de conservation d'autre part. L'écomodernisme, de manière cohérente avec son hypothèse du découplage, valorise nettement le *land sparing*. La question des populations autochtones mobilisant des pratiques plus extensives pourrait constituer un point dur dans le déroulement de la solution écomoderne. Cependant, ses auteurs protègent leur promesse d'inclusion de ces populations en considérant que l'effort de modernisation « autorisera » la pérennisation des rapports moins intensifs et de modes d'habiter plus dépendant de la nature... Les populations autochtones sont implicitement considérées comme les générations d'Arcadiens jalonnant la longue histoire des colonisations : de bons sauvages perçus comme figés dans un stade peu avancé de civilisation (Cosgrove, 2008). La *wilderness* préservationniste décriée par les écomodernes ressurgit dans ce scénario du découplage et de la séparation. Dans les écrits des écomodernes, le statut de ces espaces sauvages demeure ambigu. Dans le *Manifeste*, il apparaît comme un contrepoint nécessaire à l'espace intense et dense, exploité par les sociétés humaines. On retrouve, presque point par point, la représentation du couple sauvage–civilisation défendue par les préservationnistes, y compris par ceux de tradition européenne comme le naturaliste suisse Robert Hainard (Jacob, 1994). Cependant, contrairement aux néo-préservationnistes, les écomodernes valorisent la dimension instrumentale des espaces sauvages pourvoyeurs de services écosystémiques (Kareiva et Marvier, 2012). La vision défendue confère ainsi aux humains un rôle d'intendance du jardin planétaire dont ils optimiseraient l'exploitation selon une perspective anthropocentrée radicale. Erle Ellis²¹⁹, l'un des auteurs du *Manifeste*, synthétise cette posture de soutien à un « bon Anthropocène » en reprenant à son compte les propos de Stewart Brandt (1968) placés en ouverture du *Whole Earth Catalog* : « *We're as Gods and might as well get good at it* » (cité par Butler, 2014). À la fin du chapitre 5 du *Manifeste écomoderne*, les auteurs mettent en exergue ce qu'ils considèrent comme trois nécessités : le découplage, la conservation orientée vers

²¹⁹ Cette citation apparaît dans un bref article publié dans le New-York Times en 2009 (révisé en 2011), accessible ici : <https://www.nytimes.com/roomfordebate/2011/05/19/the-age-of-anthropocene-should-we-worry/neither-good-nor-bad>. Stuart Brand, concepteur du *Whole Earth Catalogue* (voir sur ce point Debarbieux, 2015, p. 252-256) est aussi signataire du *Manifeste écomoderne*. S. Brand est également le co-fondateur de l'organisation *Revive and restore* (2012) spécialisée dans la recherche sur la mobilisation des biotechnologies et de la génétique dans le champ de la conservation de la nature (dé-extinction, cf. le cas du mammoth laineux, *Pleistocene Revilding*, chapitre 5).

la satisfaction de besoins esthétique et spirituel, et la reconnexion émotionnelle à la nature (Asafu-Adjaye, 2015, p. 27) :

« *Accelerated decoupling alone will not be enough to ensure more wild nature. There must still be a conservation politics and a wilderness movement to demand more wild nature for aesthetic and spiritual reasons. Along with decoupling humankind's material needs from nature, establishing an enduring commitment to preserve wilderness, biodiversity, and a mosaic of beautiful landscapes will require a deeper emotional connection to them* ».

Cette vision écomoderne a suscité de vives réactions dans le monde de la conservation, en particulier parmi les acteurs attachés à une vision préservationniste et souvent proche du socle idéologique de la *deep ecology*. C'est précisément ce courant qui a dynamisé la défense de la *wilderness* puis élaboré les premières visions et projets de *rewilding* avec la contribution de scientifiques de renom tel que M. Soulé et R. Noss par exemple (cf. chapitre 6). Avant-même la parution du Manifeste écomoderne (2015), plusieurs contributions publiées sur le site internet du *Breakthrough Institute* ont fait polémique, c'est le cas notamment du texte de P. Kareiva, R. Lalasz et M. Marvier (2011) intitulé « *Conservation in the Anthropocene: Beyond Solitude and Fragility* ». Le premier auteur est alors responsable scientifique de la puissante ONG *The Nature Conservancy*. Dans ce texte, les auteurs n'attaquent pas seulement l'idée de *wilderness*, ils contestent le fait que des espaces réellement sauvages aient pu exister au cours du dernier millénaire. Par ailleurs, ils moquent les personnalités charismatiques appartenant au panthéon de la culture préservationniste : H. D. Thoreau, R. W. Emerson, J. Muir, et même les auteurs plus contemporains tels que E. Abbey sont renversés. Enfin, Kareiva *et al.*, ciblent un troisième objet totemique, celui des aires (strictement) protégées. La charge est suffisamment forte pour faire réagir des acteurs majeurs de la conservation, tel que Michael Soulé (2014). La réplique sera à la hauteur de la charge, elle est bien rendue par l'ouvrage coordonné par des acteurs charismatiques de la conservation et de la *deep ecology* (George Wuerthner, Tom Butler et Eileen Crist, 2015²²⁰). La plupart de ces points ne sont pas d'une forte originalité, ils attestent de la poursuite des grands débats de fond formulés en fonction des époques selon des modalités différentes : conservation versus préservation ; conservation de la nature versus environnementalisme et finalement néo-préservationnisme versus écomodernisme (ou « nouvelle conservation » d'une manière plus appliquée et spécifique).

Sans revenir dans le détail sur ce débat historique, il me semble intéressant de mobiliser ici la contribution critique envers la conservation écomoderne établie par Harvey Locke (2014) dans l'ouvrage précité. Cela me paraît essentiel car Harvey Locke a joué un rôle majeur dans la reformulation du *rewilding* à l'échelle continentale (voir chapitre 5, projet *Yellowstone to Yukon, Y2Y*) et il sera à l'origine de la campagne *Nature Needs Half*. L'examen de sa position sera utile pour comprendre la conception du sauvage et les alliances qu'elle permet dans le développement de la campagne *Nature Needs Half*. L'argumentation de H. Locke est fondée sur la fusion de la critique de la *wilderness* du point de vue des sciences sociales postmodernes et de celle véhiculée par les écomodernes. En même temps qu'il défend une certaine idée de la *wilderness* – que je vais préciser – H. Locke disqualifie quasiment l'ensemble des attaques intellectuelles dont elle a fait l'objet depuis le milieu des années 1990. De là, le procédé – dont on peut questionner l'honnêteté intellectuelle – employé par H. Locke permet d'assimiler la pensée de William Cronon à celle présentée par le *Breakthrough Institute*. Il concède tout juste que les dernières phases du « grand débat sur la *wilderness* » ont permis de mieux prendre en compte les besoins des populations autochtones dans le cadre de projet de conservation.

²²⁰ L'ouvrage a été publié par la *Foundation for Deep Ecology* avec *Island Press*. De plus, George Wuerthner et Tom Butler font partie intégrante de l'équipe de la fondation, ils y sont en charge des projets de conservation. Eileen Crist est une sociologue de l'environnement (professeure émérite, Virginia Tech) dont les travaux témoignent également d'une forte adhésion aux principes de la *deep ecology*.

Premièrement, son argumentation reprend l'opposition classique entre ceux qui défendent une conservation au service de la nature et ceux qui plaident pour faire de l'amélioration des conditions de vie des habitants un objectif prioritaire. Harvey Locke, qui est un membre important de la *Wild Foundation* et de l'IUCN, considère que ce débat a été réglé à l'échelle internationale à la fin des années 2000, période à laquelle l'objectif premier de conservation des aires protégées, arrimé à une prise en compte des besoins humains, a fait l'objet d'un consensus. Deuxièmement, à la suite de D. Johns (2014²²¹), il réfute l'idée selon laquelle les acteurs de la conservation assimileraient la *wilderness* à une nature *pristine*. Déminant le procès de la quête édénique, il s'appuie sur les travaux du géographe Erle Ellis (Ellis *et al.*, 2013) ou sur ceux coordonnés par le spécialiste de l'écologie des paysages Eric Sanderson (Sanderson *et al.*, 2002) pour défendre l'idée selon laquelle... une grande partie de la Terre répondait aux critères de la *wilderness* avant la révolution industrielle anglaise, et même encore avant 1900²²². Autrement dit, H. Locke renverse ce qu'il interprète comme une critique post-moderne de la *wilderness* puisque selon lui, la thèse selon laquelle elle n'existerait plus voire n'aurait jamais existé est elle-même une construction sociale. Selon H. Locke, ces conditions de *wilderness* sont réunies lorsque les espaces considérés sont : non équipés de routes et sans précédents de mise en culture, dominés par des processus naturels, peu ou pas habités de manière permanente et parcourus par des animaux qui peuvent nous dévorer. La preuve matérielle de l'existence de la *wilderness* est renforcée dans la conception présentée par H. Locke par sa dimension relationnelle et spirituelle : « *I feel a spiritual connection to wild nature* » (p. 157) souligne-t-il dans son texte. Au final, la double négation de l'existence matérielle et ontologique de la *wilderness* est pour lui absurde, insupportable et blessante. Dans leur article « *Used Planet: A Global History* », Ellis *et al.*, (2013), n'ont pas seulement pour objectif de réévaluer la trajectoire de l'artificialisation des milieux à l'échelle planétaire (ce qui est très ambitieux par ailleurs), ils défendent une idée qui se trouve au cœur de la vision écomoderne : l'intensification des modes d'occupation et d'utilisation des sols permettrait de réduire l'impact global sur les milieux à l'échelle planétaire. L'article de Ellis *et al.*, indique que les zones caractérisées par un impact écologique moindre auraient couvert jusqu'à une période relativement récente des surfaces considérables. Dans le même temps, le texte révisé à la hausse l'impact de sociétés anciennes fondées sur des modes extensifs d'utilisation des terres. Partant de ce constat d'une anthropisation à forte profondeur historique, E. Ellis et ses collègues contestent l'idée selon laquelle l'Anthropocène serait le moment historique de la menace sur le sauvage planétaire. Il y a donc *a priori* une dimension très paradoxale dans le recours positif d'Harvey Locke à ces travaux nettement écomodernes afin d'engager une critique de postures... écomodernes. J'affirme que H. Locke joue délibérément entre les lignes et cultive l'ambiguïté. J'approfondirai ce point dans la présentation de la campagne *Nature Needs Half*, initiée et coordonnée par Harvey Locke et au sein de laquelle Erle Ellis, signataire du *Manifeste écomoderne*, joue un rôle déterminant.

Enfin, troisièmement, H. Locke dénonce la proximité de pensée entre les écomodernes et les exploiters de la nature. L'insistance sur la résilience de la nature à l'échelle planétaire au lieu de la mise en évidence de sa fragilité permettrait de rendre compatible la vision « optimiste » proposée avec les idées favorisant le déni et le climato-scepticisme. Toutefois, je note que H. Locke ne s'engage par réellement dans une critique de la composante néolibérale de la conservation sustentue par le scénario écomoderne. Sur ce plan, dans le même ouvrage, M. Soulé (2014, p. 68) est plus incisif, en cohérence avec la radicalité idéologique de la mouvance environnementaliste à

²²¹ D. Johns rappelle que le *wilderness act* (1964) n'utilise pas le terme *pristine* mais *untrammled* (« sans entrave ») renvoyant à l'idée de *self-willed land* (cf. ce volume, chapitre 4).

²²² Reprenant les modélisations de Ellis *et al.* (2013), H. Locke avance ainsi que « *At least 80% of the terrestrial world was in wilderness conditions in 1900* ». Attention, il s'agit à l'évidence d'une interprétation pour le moins abusive du texte accessible dans sa version intégrale ici : <https://www.pnas.org/content/110/20/7978>

laquelle il a participé dans les années 1990 au côté de Reed Noss et de Dave Foreman. En effet, dans son article, il n'hésite pas à dénoncer les compromissions de la conservation néolibérale, alors bien incarnée par *The Nature Conservancy* :

« *The new conservationists, including the chief scientist at TNC, decry the doleful whining of conservationists and biologists about the loss of wildness and biological diversity while predicting, hopefully, a future of economic well-being for rural and poor communities that partner for economic development with large corporations like those affiliated with current or recent members of TNC's board. These corporations include Goldman Sachs & Co., Google Capital Group Companies, General Atlantic, Alibaba Group, Eagle River Inc., Meritage Capital, Blackstone Group, Applied Materials, Duke Energy, The Bridgespan Group, Inc., AP Capital Holdings Inc., Hewlett Packard, and others* ».

Il est évident que M. Soulé et H. Locke ne parlent pas véritablement depuis le même point de vue. Pour rappel, Harvey Locke a fait une carrière politique significative au sein du parti libéral canadien (centre). Il s'agit du parti du premier ministre Justin Trudeau dont la sensibilité environnementale est sans doute plus développée que celle de son prédécesseur conservateur (Stephen Harper). Cela étant dit, le parti libéral n'est pas le parti de la conservation de la nature, pas plus qu'il n'incarne l'écologie politique au Canada.

8.1.3-Identifier, caractériser et spatialiser le sauvage planétaire

L'idée de la *wilderness* est mise en tension sous l'effet de deux processus. Premièrement sa mondialisation s'intensifie sous l'effet de développement d'instances, de normes et de projets de conservations à l'échelle internationale. Deuxièmement, la mise en débat de la notion de *wilderness* se renforce sous l'effet de *l'environmental backlash* qui accompagne la montée en puissance du libéralisme. C'est dans ce contexte que l'on assiste, à partir de la fin des années 1980, à l'établissement de cartographies de la *wilderness* à l'échelle planétaire. Celles-ci visent à (dé)montrer l'existence des espaces encore sauvages à l'échelle du globe en mobilisant la notion normative de *wilderness*, ainsi que des formes dérivées mais toujours connectées à cette idée première (*wild lands*, empreinte humaine, *last of the wild*). Je propose une première lecture exploratoire de ces cartographies en m'intéressant autant aux spatialités du sauvage planétaire qu'elles dévoilent qu'aux questionnements motivant la réalisation de ces cartes et aux conceptions de la *wilderness* associées. La première production cartographique significative recensée sur ce plan est celle commandée par le *Sierra Club* et établie par Michael McCloskey et Heather Spalding (1989) (figure 33). Cette première tentative cherche à répondre à la question générique suivante : « *How much of the land surface of this planet is predominantly influenced by the force of nature ?* ».

Par ailleurs, la carte produite pour le *Sierra Club* n'est pas seulement descriptive, elle est chargée d'une ambition performative par ses auteurs : « *In a rough sense, this inventory represents the opportunity to balance the equation between nature and development. It is from this inventory that reservations of major new protected areas can be made* » (McCloskey et Spalding, 1989, p. 221). La cartographie vise également, de manière explicite, à convertir la signification et à renchérir la valeur des espaces identifiés. L'inventaire cartographique produit une conversion occidental-centrée, sous la forme d'une vue synoptique, des espaces marginaux du Monde qui se trouvent recentrés par la valeur de bien commun de l'humanité²²³ qu'on leur attribue et qui doit conduire à les préserver, indépendamment de leur modalité d'appropriation. Cette première carte, réalisée à partir des données de navigation aérienne militaire et civile (échelle 1/ 1 200 000), inventorie les espaces dominés par les processus naturels d'une dimension minimale de 400 000 hectares

²²³ Les auteurs précisent (p. 221): « *The remaining wild land is the patrimony of the world* ».

(résolution de la grille). Les surfaces sans artefact²²⁴, composent des espaces dits de *wilderness*, réduits au contact des zones aménagées par un *buffer* de six kilomètres. Selon les auteurs, en 1989, un tiers des terres émergées pouvaient, selon cette méthodologie, être qualifiées d'espaces de *wilderness*. Cet inventaire conduit à une surreprésentation des déserts chauds et froids. Elle témoigne d'une approche pré-écologique du sauvage qui fait une large place aux dimensions perceptives. Les moyens nouveaux offerts par le développement des systèmes d'information géographique, les bases de données massives sur la biodiversité et l'état des habitats écologiques, autorisent la production de nouvelles cartographies du sauvage qui répondent mieux aux enjeux de conservation de la biodiversité. Celles-ci constituent des outils efficaces pour prioriser les initiatives et dispositifs de conservation. Ainsi, l'objectivation cartographique des différentes modalités d'expression du sauvage planétaire et de ces évolutions est menée selon trois grands types d'approches.

La première approche est fondée, comme pour la carte du *Sierra Club*, sur l'exploitation de la notion de *wilderness* telle qu'instituée dans le *Wilderness Act* états-unien puis réajustée dans le cadre de la formalisation des catégories d'aires protégées établies par l'IUCN. Cette première filière cartographique met en scène une vision de la Terre contrastée entre les parties dominées par les forces de la nature, dont l'expression n'est pas entravée par des activités et aménagements humains (*wilderness = untrammled*). Dans ce registre, L. Hannah *et al.* (1994) proposent une version plus fine de la carte établie par McCloskey et Spalding (1989). Le recours aux SIG et à des données plus précises permet d'en améliorer la résolution spatiale (maille de 100 000 hectares) et d'atténuer la vision binaire de la Terre en proposant trois catégories spatiales définies selon leur niveau de « perturbation anthropique »²²⁵. Cette évolution n'est pas anodine puisqu'elle permet d'envisager, au côté de la priorisation d'actions de préservation, de cibler des espaces favorables à la restauration écologique. Cette approche permet une plus grande convergence entre l'identification d'une *wilderness* perçue et des enjeux de préservation de la biodiversité. Les auteurs indiquent que cette nouvelle méthode leur permet de dégager 7 millions de km² en zones tempérée et tropicale susceptibles d'intégrer de nouvelles aires protégées. On assiste alors à une intégration progressive de nouveaux critères de priorisation qui se trouvent informés par la biologie de la conservation.

La seconde approche est centrée sur différents paramètres d'évaluation des enjeux de préservation de la biodiversité. Les sciences de la conservation ont également, depuis la fin des années 1980, contribué à l'élaboration de modèles de priorisation bien décrits par T. Brooks (2010) ou encore par N. L. Williams *et al.* (2010). Je renvoie les lecteur(trice)s vers ces publications pour plus de détails sur les neuf modèles, élaborés pour l'essentiel entre 1998 et 2008, qui y sont repérés et analysés. Je peux toutefois souligner, sur la base de ces travaux, les caractéristiques fondamentales de ces modèles. Ceux-ci, reposent sur les critères de vulnérabilité et d'irremplaçabilité des espèces et des habitats. Par ailleurs, ils sous-tendent une démarche réactive visant à prévenir l'extinction d'une ou plusieurs espèces menacées ou bien ils révèlent une approche proactive recherchant la maximisation de la quantité de biodiversité préservée. Parmi les modèles les plus connus, on trouve bien sûr celui des *hot spots* (Myers, 1988 et 2003) longtemps mis en avant par l'ONG *Conservation International* (Murdoch *et al.*, 2010), ou encore le modèle écorégional des « *Global 200* » défendu par *WWF*. D'une manière générale, la filière cartographique « *wilderness* » maximalise les espaces du sauvage tandis que l'approche fondée sur

²²⁴ Les artefacts listés sont : toutes infrastructures de transports et énergétiques, les différentes formes d'habitats. À ces artefacts ont été ajoutées les zones de foreries et d'agriculture situées à proximité des routes (sans plus de détail de détermination de ces catégories d'occupation du sol).

²²⁵ Les trois catégories (non perturbé, partiellement perturbé, perturbé) sont élaborées selon le repérage des artefacts mais aussi en fonction de l'évaluation de l'état écologique et des pressions exercées sur les écosystèmes considérés.

les critères biologiques tend à centrer le regard et les efforts vers des zones bien plus restreintes et qui ne coïncident pas toujours avec les zones de *wilderness*.

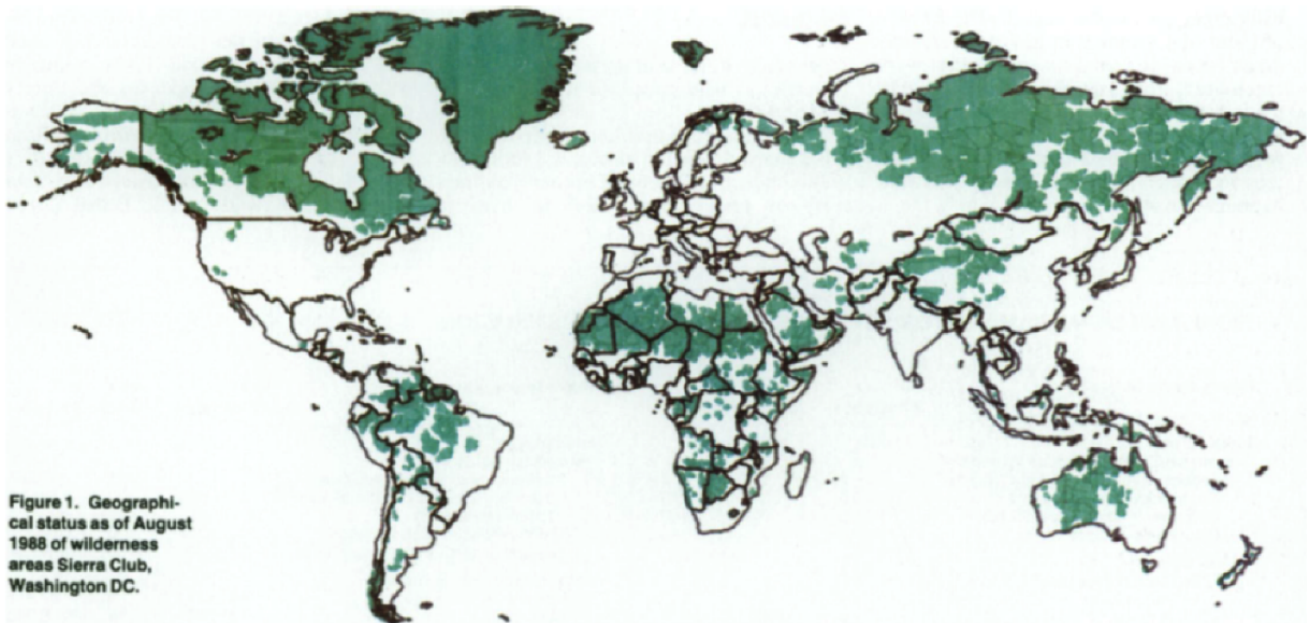


Figure 33- Première tentative de cartographie des espaces de *wilderness* à l'échelle mondiale sur une commande du Sierra Club. Source : McCloskey et Spalding, 1989, p. 9.

Depuis 2002, et le lancement de l'initiative « *Last of the wild* » coordonnée par la *Wildlife Conservation Society* (WCS) et le *Center for International Earth Science Information Network* (CIESIN) de l'Université de Columbia, nous assistons à l'émergence d'une complexification des cartographies du sauvage planétaire. Ces nouvelles approches cartographiques sont fondées sur une hybridation des démarches méthodologiques. De plus, elles mobilisent des résolutions spatiales de plus en plus élevées et elles prennent en compte un nombre d'indicateurs de plus en plus important. L'identification de cette *wilderness* planétaire est affinée par sa contextualisation biogéographique (domaines et biomes). La mesure de l'influence humaine, qui met à jour l'approche initiale de l'estimation indifférenciée des espaces de *wilderness*, ne produit plus un résultat binaire, ni ternaire : elle propose un score inscrivant une valeur d'influence sur un gradient. Cette valeur, rapportée spatialement à la dimension du biome, permet l'établissement d'un nouvel indicateur : l'empreinte humaine²²⁶ (Sanderson *et al.*, 2002 ; Watson *et al.*, 2016 ; Watson *et al.*, 2018).

Dans les travaux les plus récents coordonnés par le géographe australien James Watson, les requêtes spatiales ont été effectuées afin d'identifier les 10% des terres les plus sauvages pour chacun des biomes puis de procéder à une évaluation diachronique des surfaces couvertes par ces terres sauvages. Cette recherche alimente une alerte destinée à démontrer, auprès des instances internationales et des États, une érosion du sauvage en complétant ainsi les diagnostics portant sur la crise de la biodiversité. Ainsi, ils précisent qu'entre 1993 et 2009, les terres sauvages ont perdu 3,3 millions de km², en particulier en Amazonie et en Afrique centrale. Le dernier inventaire évalue la couverture du « *last of the wild* » à 23% des surfaces continentales (hors Antarctique) et à 13% des océans (Watson *et al.*, 2018)(figure 34). L'entrée spatiale privilégiée dans l'identification du patrimoine d'espaces sauvages à l'échelle planétaire doit permettre, selon

²²⁶ Attention, cet indicateur de l'empreinte humaine (*human footprint*) ne doit pas être confondu avec celui d'empreinte écologique élaboré par William Rees (1992), Mathis Wackernagel et W. Rees (1998) puis popularisé par WWF. L'empreinte écologique est une mesure de la biocapacité, traduisant la consommation d'un individu en équivalent de surface bioproductive.

ces auteurs, de réformer les stratégies de conservation. Cette patrimonialisation des terres sauvages est essentiellement fondée sur quatre sources de valeur. Les trois premières sont d'ordre écologique et environnementale : 1-Les espaces sauvages jouent un rôle de refuge pour les espèces menacées ; 2-Ils permettent l'expression de processus écologiques et évolutifs fondamentaux pour la résilience de la biosphère ; et enfin, 3-Ils jouent un rôle clé dans le stockage du carbone. Le dernier critère (4) est de nature humaine. En effet, les auteurs précisent que les espaces sauvages identifiés accueillent la grande majorité des populations autochtones souvent marginalisées économiquement et politiquement. Ces enjeux de la préservation des terres sauvages appellent, selon ces mêmes études, la mise en œuvre de trois réponses stratégiques basées sur trois formes de fronts écologiques : la création de vastes aires protégées, l'établissement de méga-corridors écologiques et l'accompagnement des populations autochtones dans la constitution des réserves de conservation communautaire (Watson *et al.*, 2018, p. 2933).

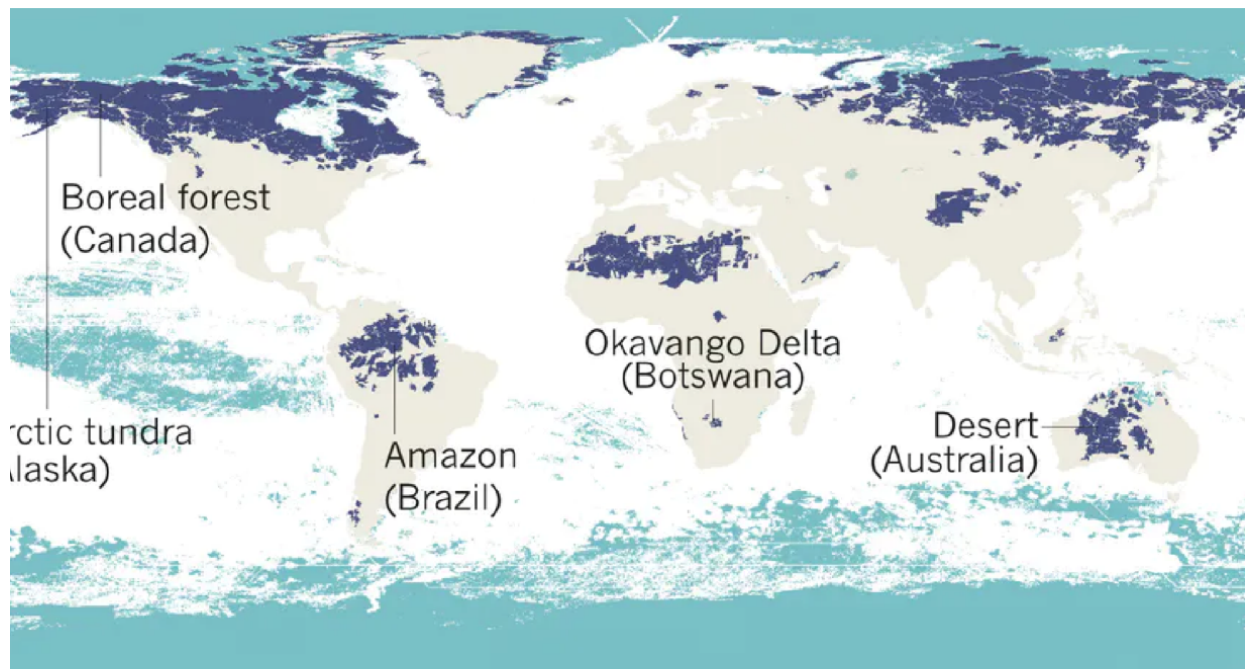


Figure 34- Exemple de cartographie récente de la *wilderness* mondiale : « *Protect the Last of The Wild* ». Source : J. E. M. Watson *et al.*, 2018 – *Nature*.

Ainsi, la redéfinition du sauvage à l'échelle planétaire, informée par différentes cultures scientifiques et militantes, révèle une mise en équation complexe entre trois spatialités qui ne se recouvrent que partiellement. Ces spatialités sont caractérisées par la domination des forces de la nature, la biodiversité et la présence des populations autochtones. Les cartographies performatives du sauvage planétaire servent de guide pour le développement des stratégies de conservation à l'échelle mondiale. La cartographie des terres sauvages, depuis la fin des années 1980 et quelles que soient les méthodes utilisées, semblent attester de leur quasi-disparition dans une large bande comprise entre les latitudes 35 et 60 degrés. Cette bande quasi-dépourvue d'espaces sauvages s'élargit vers le sud en Asie, jusqu'à l'équateur. J'ai mis en évidence comment les États-Unis et une large part du continent européen sont devenus, depuis les années 1980, les terrains d'une redéfinition des stratégies de conservation via l'articulation ensauvagement-réensauvagement (chapitres, 5, 6, 7, 8). Je constate que ces mêmes régions du monde apparaissent hors du champ des espaces du « *last of the wild* » planétaire. Depuis le début des années 2010, le relèvement de l'ambition des stratégies de conservation alimente de nouveaux scénarios d'allocation de l'espace dédié au sauvage. J'engage un décryptage de ces scénarios ci-après.

8.2-Essai d'analyse critique et comparative des scénarisations d'une Terre plus sauvage et des visions du Monde associées

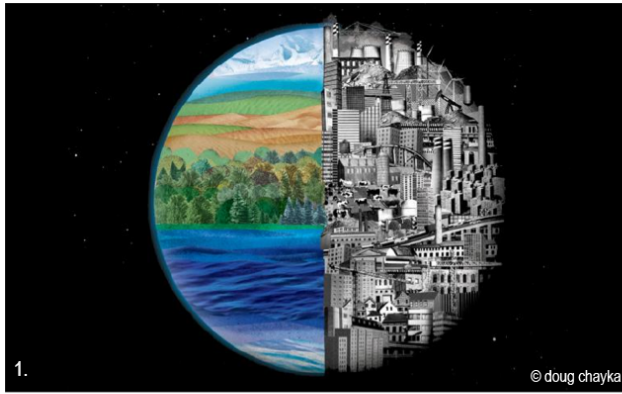
8.2.1-Partager la Terre en deux ?

Les deux campagnes étudiées ici jouent avec le même registre de symbolisation d'un futur partage de la Terre en deux. Ce partage offrirait un espace dédié à l'expression et la préservation du sauvage et un espace dominé par la présence et les activités humaines (planche 16). Ces campagnes puissamment diffusées numériquement semblent, à première vue, défendre cette même lecture d'un ménagement planétaire visant à répondre aux enjeux de l'Anthropocène. Plus précisément, leurs promoteurs les présentent comme des scénarios de survie, d'évitement d'un effondrement généralisé du vivant (Dinerstein *et al.*, 2020) et du système-monde. Ce positionnement est pensé comme une réponse globale : elle embrasse l'échelle planétaire et doit prendre en charge les enjeux du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité, de la contraction des espaces sauvages et de l'évolutions des modes d'habiter. En cela, les scénarios du partage de la Terre en deux s'inscrivent dans l'évolution générale des grands discours qui fondent la conservation de la nature, comme l'a bien démontré, par exemple, Fanny Pochet (2014). Autrement dit, ces scénarios ne sont pas seulement des options destinées à informer les activités des acteurs de la conservation de la nature, ils engagent un projet de politique de la Terre. Cependant, les slogans des deux campagnes ne disent rien sur les modalités de ce partage. C'est pourquoi il est nécessaire d'étudier plus précisément leurs trames narratives ainsi que les modalités d'action envisagées, les réseaux d'acteurs qui les supportent et les visions du Monde sous-tendues. Cette approche des scénarios *Nature Needs Half*²²⁷ (NNH) et *Half-Earth*²²⁸ (HE) me permet d'approfondir l'étude des récits (*narratives*) produits dans le contexte de l'Anthropocène (Fressoz, 2008 ; Bonneuil, 2020 et Thomas, 2020) en mobilisant les acquis issus des analyses de discours menées dans le champ de la *political ecology* (Roe, 1991 ; Forsyth, 2003 ; Molle, 2008 et 2012). Ainsi, je m'attacherai à repérer les différents procédés discursifs qui caractérisent les récits proposés : le cadrage du problème (*framing*), la production de catégories d'acteurs homogènes (*labelling*), les justifications présentées comme irréfutables / incontestables (*TINA : there is no other alternative*). Je chercherai à montrer comment ces récits participent à la formalisation et la diffusion d'un savoir-pouvoir qui oriente, par un rapport de force, la stratégie mondiale de conservation de la nature et – potentiellement – une politique de la Terre. Il s'agira alors de mettre au jour les formes de concrétisation de ces scénarios qu'elles soient déjà effectives ou envisagées dans un futur proche²²⁹.

²²⁷ La campagne est présentée sur le site web suivant : <https://natureneedshalf.org/>

²²⁸ Le site web dédié au projet Half Earth est accessible ici : <https://www.half-earthproject.org/>

²²⁹ Les deux scénarios mobilisent deux dates clés dans un futur proche. Premièrement, les campagnes évoquent l'échéance de l'année 2030, correspondant à la fin du prochain cycle stratégique de conservation mondiale de la nature (CDB). Deuxièmement, l'échéance 2050 est souvent mobilisée comme date de concrétisation du partage de la Terre en deux, même si NNH vise toujours la protection de 50%, au moins, d'ici 2030.



1 : Illustration de l'artiste Doug Chayka accompagnant l'article d'E.O. Wilson, « A Biologist's Manifesto for Preserving Life on Earth », publié en 2016 dans le *Sierra Club Magazine*.

2, 3 : Logos d'identification des campagnes *Half-Earth project* et *Nature Needs Half*.

4 : Image qui reproduit, à la une d'un numéro du *New Scientist*, une œuvre de Giordano Poloni et qui permet d'introduire l'article « Back to the Wild » signé par l'écologiste américain Joseph Poore.

5 : Autre représentation iconographique du message *NNH*, mettant en scène une séparation symbolique entre le monde des animaux sauvages et le monde humain.

Planche 16- Série d'images rendant compte, de manière non exhaustive, des différentes représentations dichotomiques de la Terre sur laquelle une moitié serait réservée à une habitation intense par les humains et l'autre à l'expression des processus de nature.

Avant d'engager la présentation et l'analyse de *NNH* et de *HE*, il est nécessaire de revenir sur la manière dont la discussion sur la proportion optimale des terres allouées à la conservation de la nature a émergé. Je reprends ici les éléments issus d'une brève revue de la littérature sans avoir l'ambition de mener une véritable quête des origines, ce point mériterait une enquête épistémologique approfondie. Les pionniers du *rewilding*, dans le cadre de l'élaboration du *Wildland Networks* aux États-Unis, ont établi des visions provocatrices de ce que serait, selon eux, le bon rapport d'allocation entre des terres sauvages et des espaces exploités par les activités humaines. Même en considérant les nuances apportées à ces visions, celles-ci militaient nettement pour une contraction radicale des terres utilisées à des fins productives et d'habitats permanents. Pour rappel, le biologiste Reed Noss (1992, p. 16) avait, dans ce contexte, proposé qu'à long terme 95% des terres d'une région pourraient être sanctuarisées et intégrées aux espaces de *wilderness* (cf. chapitre 5, p.) inversant ainsi le rapport alors observé aux États-Unis entre ces deux catégories d'allocation de l'espace. Dans les faits, indépendamment de la présentation de cet idéal de long terme, R. Noss, dès 1991, défend une option plus modeste mais déjà très ambitieuse. Cette proposition est arrimée à un argumentaire de défense de la *wilderness* qui est alors concurrencée par le paradigme du développement durable. R. Noss (1991) milite pour maintenir la *wilderness* en tant qu'idée fondatrice de la conservation de la nature. En particulier, il plaide pour la valorisation de la notion de *big wilderness* (« *huge, roadless, essentially unmanaged* », p. 120), progressivement formalisée par les militants d'*Earth First!* (Foreman et Wolke, 1989). R. Noss attribue quatre valeurs fondamentales à cette *wilderness* : scientifique, biologique et écologique, source d'humilité, ancrage intrinsèque. C'est finalement ce dernier registre de valeur, référencé par la philosophie de M. Heidegger²³⁰, qui lui permet de proposer l'équilibre 50/50 entre les terres sauvages et les espaces gérés dans une perspective essentiellement utilitariste :

« *Almost everyone will agree that some balance needs to be achieved between land managed primarily for natural values (wilderness or equivalent) and land managed for commodities. The argument is over where that balance lies. The current ratio is a lopsided 5 : 95 ; I would suggest 50 : 50 as a more reasonable compromise* » (Noss, 1991, p. 121).

Deux ans plus tard, dans l'ouvrage *Saving Nature's Legacy* (1994), R. Noss et A. Cooperrider formalisent un état de l'art sur la répartition optimale entre terres préservées et espaces exploités et proposent un objectif plus souple (25 à 75% d'espaces protégés en fonction des écorégions). Les justifications sont puisées dans tous les registres de valeur identifiés par R. Noss et non pas exclusivement sur des arguments scientifiques. Parmi les argumentations référencées par les biologistes, on trouve notamment celle du philosophe Arne Naess (1988, p. 118), figure tutélaire de la *deep ecology*. Ce dernier pense, à partir d'une approche uchronique, sa proposition d'allocation de l'espace en lien avec le paramètre de la démographie humaine. Dans le contexte d'un monde qu'il juge trop plein, il suggère un partage ternaire de l'espace terrestre :

« *I'm not saying that we should have preserved the primordial forest as a whole, but looking back we can imagine a development such that, let us say, on third was preserved as wilderness, on third as free Nature with mixed communities, which leaves one third for cities, paved roads, etc.* »

R. Noss convoque également les appréciations de l'écrivain activiste Edward Abbey ou encore de maîtres de l'écologie des écosystèmes tels que les frères Odum. Cette approche pluraliste d'un régime d'allocation de l'espace optimal doit être souligné ici car j'expliquerai ultérieurement

²³⁰ R. Noss relie la préservation de la *wilderness* à la proposition « *let beings be* » formulée en 1975 par Martin Heidegger. Le *laisser-faire* se trouverait donc ici fondé philosophiquement par un *laisser-être*. La citation de M. Heidegger n'est pas étrangère au fait qu'il s'agit d'un philosophe souvent mobilisé par la *deep ecology*. Cependant, les relations entre sa pensée et celle de la *deep ecology* sont complexes, controversées et leurs appréhensions dépassent largement mes compétences et le cadre de ce mémoire.

comment l'idée du 50/50 sera justifiée, principalement en tant que vérité scientifique dans le cadre des campagnes *NNH* et *HE*.

8.2.2-La campagne *Nature Needs Half*

-Chronologie et contexte de développement de la campagne

La campagne *Nature Needs Half* est portée par Harvey Locke, qui occupe des positions clés dans le monde de la conservation à l'échelle nord-américaine comme sur le plan international. Ce dernier a officiellement lancé l'idée en 2009 lors du neuvième congrès mondial de la *Wild Foundation*. Toutefois, il remobilise une idée qui, comme je l'ai démontré dans le passage précédent, est travaillée depuis une trentaine d'années à l'interface de la biologie de la conservation et de la *deep ecology*. À la fin des années 1990, cette réflexion prend un tournant plus politique et opérationnel car elle renvoie aux objectifs chiffrés en matière de surfaces à couvrir par des aires protégées dans le cadre de la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique (CDB, 1992). La cible d'un taux de couverture compris entre 10 à 12% est jugée nettement insuffisante par de nombreux scientifiques. M. Soulé et M. A. Sanjayan (1998, p. 2060) s'en font les porte-paroles et relancent l'idée d'une protection d'environ 50% de la Terre.

« *If 10% of wildlands is far too little to prevent a mass extinction, how much territory is enough? In the few detailed studies available, the typical estimate of the land area needed to represent and protect most elements of biodiversity, including wide-ranging animal species, is about 50%* » (Soulé et Sanjayan, 1998, p. 2060).

Il s'agit là de valoriser cette cible en tant que vérité scientifique et de contester dans le même mouvement l'établissement d'objectifs de conservation sur la base de critères exclusivement politiques. Ainsi, dix ans après, H. Locke, soutenu par la *Wild Foundation* et un réseau assez puissant de biologistes de la conservation, recycle une nouvelle fois cette idée. En effet, il l'a mobilisé afin de fonder une campagne internationale dans le contexte de la préparation de la conférence d'Aichi (Japon, 2010), au cours de laquelle les objectifs de protection seront discutés. Précisément, cette conférence propose, en vue d'atteindre à la fin du cycle 2011-2020 de la CDB, la protection de 17% des terres et eaux continentales et de 10% des espaces côtiers et marins (objectif d'Aichi n°11, 2010). Ce relèvement est encore bien loin de la cible défendue par les porteurs de la campagne *NNH*. Son développement vise à faire naître une ambition nouvelle en matière de conservation à l'échelle mondiale (Locke, 2010 ; Noss *et al.*, 2012). Cette même année, la campagne *NNH* reçoit le soutien de personnalités du monde de la conservation nord-américaine lors du congrès international d'Edmonton (2012, Canada). Le message délivré lors de ce congrès, appelant à préserver « la moitié de la Terre pour la nature », est valorisé sous la forme d'un éditorial publié dans la revue *Conservation Biology*, intitulé « *Bolder Thinking for Conservation* » (Noss *et al.*, 2012). En 2013, une session complète du congrès WILD 10²³¹, qui s'est déroulé à Salamanque en Espagne, est dédiée au développement de la campagne *NNH*. En 2014, à l'occasion du congrès mondial sur les Parc nationaux organisé à Sydney, l'*IUCN* mandate Harvey Locke en vue d'ancrer l'idée plus fermement dans son réseau et de favoriser sa consolidation scientifique. L'efficacité médiatique et politique de cette campagne semble *a priori* remarquable. En effet, elle a bien contribué à tirer vers le haut les discussions portant sur les objectifs de protection à l'échelle mondiale, actuellement en cours de négociation dans le cadre de la préparation de la prochaine CDB qui se tiendra en octobre 2021 à Kuming (Chine).

²³¹ Il s'agit du 10ème congrès mondial pour la *wilderness* organisée par la Wild Foundation. Le cycle de conférences a débuté en 1977 (Afrique du Sud) et le dernier Congrès (WILD 11) devait se tenir en Inde en 2020 (report à une date indéterminée pour cause de COVID). La Wild Foundation et ses congrès mondiaux jouent un rôle majeur dans la mondialisation de l'idée de *wilderness*.

-Forme et structure du récit *NNH*

Il s'agit donc de comprendre le contenu précis de cette campagne et les modalités de mise en récit qui la soutiennent. Sur la forme, *NNH* est parfaitement conforme à la tendance lourde et généralisée du recours à la digitalisation. *NNH* existe avant tout sur la toile : la *Wild Foundation* a mis en place le site internet de la campagne dès 2010 et la même année, un compte *twitter*, toujours très actif, a été ouvert. Ces contenus numériques constituent en eux-mêmes un matériau de recherche très conséquent dont je souhaite poursuivre l'analyse dans la continuité des travaux déjà engagés (Barraud, 2020a). Ici, je procéderai à une simple lecture compréhensive de ces contenus afin de mettre en évidence les éléments structurants du récit *NNH*. Bien que ce contenu numérique soit très riche, l'essence même de la vision proposée par H. Locke est très bien rendue par la communication²³² qu'il a délivrée à la fin du Congrès WILD 9, au Mexique (Merida, 2009). Je propose, dans un premier temps d'exploiter ce support spécifique. Dans cette présentation très courte (10'), il s'exprime au nom de la *Wild Foundation*, confirmant ainsi le contexte de développement du slogan et de la campagne *NNH*. La matrice du discours d'H. Locke est simple et il revendique la simplicité de son message qu'il présente sous la forme d'une vérité. Son discours s'ouvre sur la présentation du problème (*framing*). Cette formalisation du problème est construite sur un double constat : la profondeur et l'ampleur de la crise écologique planétaire d'une part et l'inefficacité des stratégies mondiales de conservation de la nature d'autre part. Sur cette base, H. Locke, qui joue de ses talents d'orateur pour mobiliser son auditoire, appelle à en finir avec les objectifs politiques hypocrites et à protéger au moins la moitié des surfaces continentales et marines de la Terre au sein d'un réseau d'aires protégées vastes et interconnectées. Ensuite, H. Locke s'attache à légitimer sa proposition qu'il érige au rang de vérité. Celle-ci puise sa substance dans deux registres de savoirs : la science occidentale et les savoirs traditionnels des populations autochtones. J'ai précédemment commenté la trajectoire scientifique de l'idée du « bon rapport » d'allocation des terres (protection / exploitation). Dans sa communication H. Locke ne va pas très loin dans le registre de l'administration de la preuve. Il lui suffit de lancer à l'assemblée au sujet de sa proposition « *And you know what ? That's what the science says* » (Locke, 2009, 1'30"). En revanche, il mobilise très habilement cette littérature scientifique dans des publications nombreuses (2013, 2014, 2015, 2018, 2019) afin de consolider le statut de vérité scientifique du mouvement *NNH*. Sa stratégie de publication accentue cette attestation grâce à la fréquence des textes produits et à leur occasionnelle co-signature par des scientifiques.

Selon H. Locke, le partage de la Terre en deux reposerait également sur les savoirs traditionnels. Comment construit-il ce deuxième axe de véridicité ? Dans son intervention de Mérida, il introduit cela d'une manière vague en indiquant que l'idée de protéger au moins la moitié d'un territoire lui aurait été initialement transmise par un leader amérindien. Cette dimension est renforcée par un geste symbolique. En effet, après avoir listé une série d'exemples démontrant, selon lui, la mise en œuvre concrète du *NNH*, en Amérique du Nord (et en particulier au nord du Canada), H. Locke laisse la parole au chef amérindien Tashka, représentant les Yamanawá (Acre, Amazonie brésilienne) : la biologie de la conservation se trouve alors arrimée à une cosmologie amérindienne. Je relève ici le recours à un procédé bien connu et problématique qui accompagne le tournant inclusif de la conservation de la nature. Le discours produit une catégorie englobante à l'échelle mondiale, celle des autochtones. Cette forme de *labelling* ouvre la voie, si elle n'est pas mobilisée avec de grandes précautions, à un risque d'essentialisation et d'instrumentalisation des populations concernées.

²³² Cette présentation orale est visible ici : <https://vimeo.com/13766709>

Dans des publications ultérieures, H. Locke (2014 et 2018) précise davantage l'expérience de référence qui fonde le *NNH* sur des savoirs traditionnels autochtones. Il évoque en particulier le cas des territoires du nord-ouest canadien habités par les communautés Dene principalement et Métis secondairement, représentées par le conseil tribal Deh Cho (*First Nations*). Depuis le milieu des années 1970 et d'une manière plus régulière depuis 1999, les Dene et les Métis ont conduit plusieurs enquêtes sur l'usage des terres afin de défendre leurs droits. Dans un contexte de pressions extractivistes exacerbées (projet de gazoduc du Mackenzie notamment), une nouvelle enquête est réalisée en 2004 dont les résultats ont été exploités dans un système d'information géographique. Ces résultats ont abouti à l'établissement d'un moratoire de cinq ans bloquant les transactions foncières et concessions sur le territoire concerné. La durée de ce moratoire devait permettre la mise en place d'un plan d'usage des terres et d'instaurer de nouvelles aires protégées. Il convient d'insister sur le fait que le couplage de l'enquête et du SIG avait pour objectif fondamental de soutenir les Premières Nations « *dans leur combat pour l'autodétermination en matière de terres et de ressources* » (Deh Cho First Nations, 2004, p. 83 ; Norwegian et Cizek, 2004) et non de dédier 50% de leur territoire afin de contribuer à la remédiation de la crise écologique planétaire. Cependant, Herb Norwegian lui-même suggère la possibilité d'une généralisation de la préservation d'au moins 50% des terres occupées par les communautés des *First Nations* (Norwegian, 2005, p. 34) :

« *The plan would protect more than 50 percent of our territory in inter-connected conservation zones, a figure that I believe is a good rule of thumb for all First Nations to pursue to ensure the future of the land and wildlife that lives on it* ».

Une recherche bien plus poussée serait nécessaire pour mieux comprendre dans quelles circonstances les représentants Deh Cho ont établi la connexion entre l'usage traditionnel et actuel de leurs terres, les enjeux et principes de la conservation de la nature et la lutte pour la préservation de leurs droits et de leur territoire. Dans le contexte géographique étendu du grand nord canadien, d'autres travaux explorent les significations de la nature et le positionnement des peuples autochtones dans les grandes négociations politiques sur l'usage des terres et des ressources (Wyatt *et al.*, 2019 ; Joliet *et al.*, 2020 ; Héritier, 2009 et 2011 ; Maraud, 2020). Plus spécifiquement, je note une grande cohérence entre l'approche inclusive développée au sein de l'initiative *Yellowstone to Yukon (Y2Y)* et le *NNH*. Déjà, dans un texte de promotion de *Y2Y* publié en 2005 (p. 108), H. Locke s'appliquait à démontrer comment le projet faisait sens pour les amérindiens :

« *In fact, this whole Yellowstone-to-Yukon idea makes a lot of sense to native people. When we first rolled it out, the response wasn't, "you're crazy;" the response was, "what took you so long?" Because they already have a name for the region. For the Dehcho Dene and all the other people in the north, it's called 'The People's Trail'* »

Au final, dans la construction du récit *NNH*, on assiste à un glissement dans le registre de justification. Le pilier scientifique est toujours présent, il est renforcé et mis en avant mais il n'est plus couplé au socle des principes de la *deep ecology*. À cela se substitue la notion de « savoirs traditionnels autochtones » et en filigrane les cosmologies associées à ces savoirs.

Dans l'élaboration du récit *NNH*, les expériences du *Y2Y* ou encore celles de la préservation de la taïga et de la forêt boréale canadienne sont décisives. Elles servent d'incubateurs et d'assises concrètes permettant une forte médiatisation. C'est notamment le cas de l'initiative de protection de la forêt boréale canadienne (*IBCC*). Dès 2003, le rapport présentant la vision pour la conservation de la forêt boréale du Canada (*Boreal Leadership Council*) avance l'idée de protéger de manière perpétuelle au moins 50% des espaces forestiers concernés. Cette idée sera plus nettement médiatisée dans le cadre de la campagne *IBCC* à partir de 2007. C'est à ce moment

précis que 1500 scientifiques soutiennent l'initiative via une lettre²³³ ouverte adressée au gouvernement fédéral canadien. Cette lettre ouverte est diffusée alors que la campagne se trouve en situation d'enlisement ; les signataires défendent de nouveau l'idée d'une préservation forte d'au moins 50% de la forêt boréale. Cette proposition est dès l'année suivante (2008) mobilisée par l'ONG *Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS)*²³⁴.

On peut donc clairement identifier le terreau sur lequel s'est progressivement développé l'idée centrale du *NNH*. H. Locke est parvenu à capter d'une manière redoutablement efficace une idée qui était déjà là, prête à être formatée et configurée sous la forme d'un message et d'une campagne internationale. H. Locke reproduit ici la même démarche que celle employée pour la mise en place du projet *Y2Y*. Partant d'une idée radicale, souvent confinée dans des cercles et des espaces politiques restreints, il réussit à les transformer, en les adoucissant, tout en conservant leur puissance d'imaginaire. Ce reformatage est mis au service d'un mouvement d'élargissement d'échelle (*upscaling*) d'ambition planétaire. De là, classiquement, depuis son lancement officiel en 2009, la campagne *NNH* s'alimente de *success stories* nationales (Bhoutan, cf. Wangchuk *et al.*, 2017²³⁵) ou régionales (Québec, Ontario, nord-ouest canadien, etc.) Enfin, il convient de souligner le fait que la présentation du problème, première séquence du récit *NNH*, est bouclée par sa solution : préserver au moins la moitié de la Terre n'est pas une option parmi d'autres, c'est l'issue de secours du régime anthropocénique. Ainsi, le slogan performatif et sa vision relèvent du procédé discursif *TINA* (*There Is No other Alternative*).

-Les dessous du slogan et de la vision *NNH* : acteurs clés et modalités de mise en œuvre

Fin 2008, l'idée de protéger au moins 50% de la forêt boréale canadienne prend une nouvelle dimension politique au Québec. Jean Charest (Parti Libéral) approché par les communicants de la fondation *Pew*²³⁶ et les militants impliqués dans l'initiative de *IBCC*, décide d'intégrer la proposition à son propre programme puis de l'étendre au périmètre du Plan Nord. Après sa réélection en tant que premier ministre du Québec, il annonce s'engager à mettre 50% du territoire couvert par le Plan Nord à « l'abri du développement industriel »²³⁷. Mais comme le note le journaliste Jean-Pierre Rogel (note infra précédente), la proposition est affaiblie par le grand flou caractérisant ses modalités de mises en œuvre. Comment, en effet, protéger 50% des terres, au Québec, dans d'autres régions du Monde et enfin à l'échelle de la planète ? S'agit-il de les mettre en défens dans des réserves intégrales ou bien de recourir à des dispositifs plus souples ? Sur quelles bases, scientifiques et politiques, la vision du *NNH* prétend-elle engager ce qui s'apparenterait à une vaste entreprise de planification spatiale d'échelle mondiale ?

²³³ La version française de la lettre ouverte est accessible ici :

<http://www.borealscience.org/wp-content/uploads/2012/06/letter-scientists-borealprotection.pdf>

²³⁴ La présentation de la vision stratégique de la *CPAWS* intègre explicitement l'objectif de la protection du « *at least half* » des terres publiques canadiennes :

https://www.cpaws.org/wp-content/uploads/2018/02/cpaws_conservation-vision.pdf

²³⁵ Cet article publié dans l'*International Journal of wilderness (Wild Foundation)* avec le soutien, entre autres, de N. Dudley (scientifique reconnu dans le champ de la conservation), précise que les onze aires protégées du pays couvrent déjà efficacement plus de 51% du territoire national. Malgré les spécificités du Bhoutan telles que sa faible densité de population et l'habitabilité réduite des espaces de haute montagne, les auteurs de l'article présentent le cas du Bhoutan comme un exemple convaincant de la mise en œuvre humainement inclusive et écologiquement certifiée de la vision *Nature Needs Half*.

²³⁶ Organisation philanthropique puissante disposant de plus de cinq milliards de dollars d'actifs, la fondation *Pew* a été développée à partir des héritages familiaux issus de la *Sun Oil Company* après la Seconde Guerre mondiale. Basée à Philadelphie, elle est bien implantée au Canada.

²³⁷ Cf. l'article de Jean-Pierre Rogel du 23/11/2012, publié dans le magazine *Québec Science* : <https://www.quebecscience.qc.ca/societe/la-moitie-pour-la-nature/>

Appréhender le contenu précis de la vision *NNH* et ses modalités de mise en œuvre n'est pas chose aisée. Cela est lié au fait que ces dimensions sont actuellement travaillées, elles sont mouvantes et le site web de la campagne ne suffit pas à lui seul à donner toutes les clés de lectures. Par ailleurs, la campagne *NNH* se déploie à travers et en accompagnement d'autres propositions complémentaires de « solutions globales » pour l'avenir terrestre. Ces propositions se multiplient depuis deux ans dans le cadre de la préparation de la prochaine *CDB* (2021) et des négociations climatiques telles que la COP 26 à Glasgow (Écosse) en novembre 2021 ou encore le « Bilan mondial » sur les accords de Paris prévu en 2023. La vision, normative et performative, du *NNH* sera donc étudiée ci-après à partir des contenus numériques mais également d'une sélection de publications fondées sur l'articulation de la présentation des grands principes de ce nouveau « grand partage » de la nature terrestre et de sa concrétisation opérationnelle. Cette lecture permet d'identifier quatre axes d'opérationnalisation de la vision du *NNH* : 1-Les échelles et les catégories spatiales ; 2-L'approche inclusive et communautaire ; 3-Les partenariats et les financements et 4-La gouvernance globale de la vision. Dans le cadre de ce mémoire, je reviens ci-après de manière plus détaillée sur le volet spatial de la concrétisation de la vision du *NNH*.

Le premier axe de mise en œuvre du *NNH* travaille spécifiquement ses dimensions spatiales et il se compose lui-même de trois entrées complémentaires. La première est celle de la matrice des principes fondateurs de la biologie de la conservation (large échelle, connectivité, processus, évolution) tels que formulés par R. Noss et A. Cooperrider (1994). La deuxième entrée, repose sur la mise en avant d'une stratégie biogéographique emboitant les échelles de biomes et des écorégions. Celle-ci est particulièrement explorée par Eric Dinerstein, biologiste américain occupant un rôle de direction scientifique au sein de l'ONG *Resolve*, après avoir assuré des fonctions équivalentes au *WWF*. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des démarches de segmentation biogéographiques de la Terre, relancées au milieu des années 1970 (Udvardy, 1975), puis recyclées et développées par le *WWF* à partir de 1995. E. Dinerstein est devenu depuis lors un expert incontournable dans ce domaine. En effet, il a joué un rôle majeur dans la production des *Ecorégions WWF* (2001) qui ont elles-mêmes servies de support à l'établissement du répertoire de priorisation de la conservation défendu par cette même ONG et connu sous l'appellation « Global 200 ». Dans le cadre du développement de la campagne *NNH* et des activités de l'ONG *Resolve*, il a ensuite affiné le registre écorégional planétaire. Au lieu de reprendre les statuts de conservation de ces écorégions tels qu'établis par le *WWF*, E. Dinerstein *et al.* (2017) évaluent les 846 écorégions définies²³⁸ au regard des objectifs du *NNH*, soit de la préservation de 50% des terres. Ce travail s'inscrit dans la lignée des cartographies qui soutiennent les stratégies de priorisation en matière de conservation (figure 35).

Quatre catégories d'écorégions sont révélées par ce diagnostic, hiérarchisées en fonction du niveau d'accomplissement de l'objectif de protection. Cette évaluation suggère que 12% des écorégions ont déjà accompli la préservation de plus de 50% de leur superficie. La deuxième catégorie (313 écorégions, 37%) offre le plus fort potentiel de création de nouvelles aires protégées tandis que la troisième catégorie est celle qui se prête le mieux à des initiatives de restauration et de ré-ensauvagement (228 écorégions, 27%). La dernière catégorie, qui est la moins protégées est aussi celle d'une nature en péril où se trouvent des espaces importants, bien que fragmentés, de la biodiversité planétaire (207 écorégions, 27%). Les auteurs insistent sur le fait que ce diagnostic incite à rejeter une interprétation simpliste du *NNH* conduisant à protéger dans toutes les écorégions 50% des terres. Autrement dit, la catégorisation écorégionale invite à complexifier l'analyse et la mise en œuvre de la « *simple truth* » sur laquelle H. Locke a souhaité construire le récit du *NNH* (Dinerstein *et al.*, 2017, p. 542). Afin d'affiner chacune des stratégies écorégionales, E. Dinerstein et ses co-auteurs proposent de recourir aux autres outils de

²³⁸ Cette cartographie est visible ici : <https://ecoregions2017.appspot.com/>

priorisation fondés sur des critères biologiques tels que les *Hots Spots*, les *Key Biodiversity Areas*, etc. Cependant, sur le site web de *NNH*, c'est bien une version simplifiée de l'approche développée par E. Dinerstein qui sert de base pour hiérarchiser les écorégions selon leur niveau d'accomplissement de l'objectif des 50%.

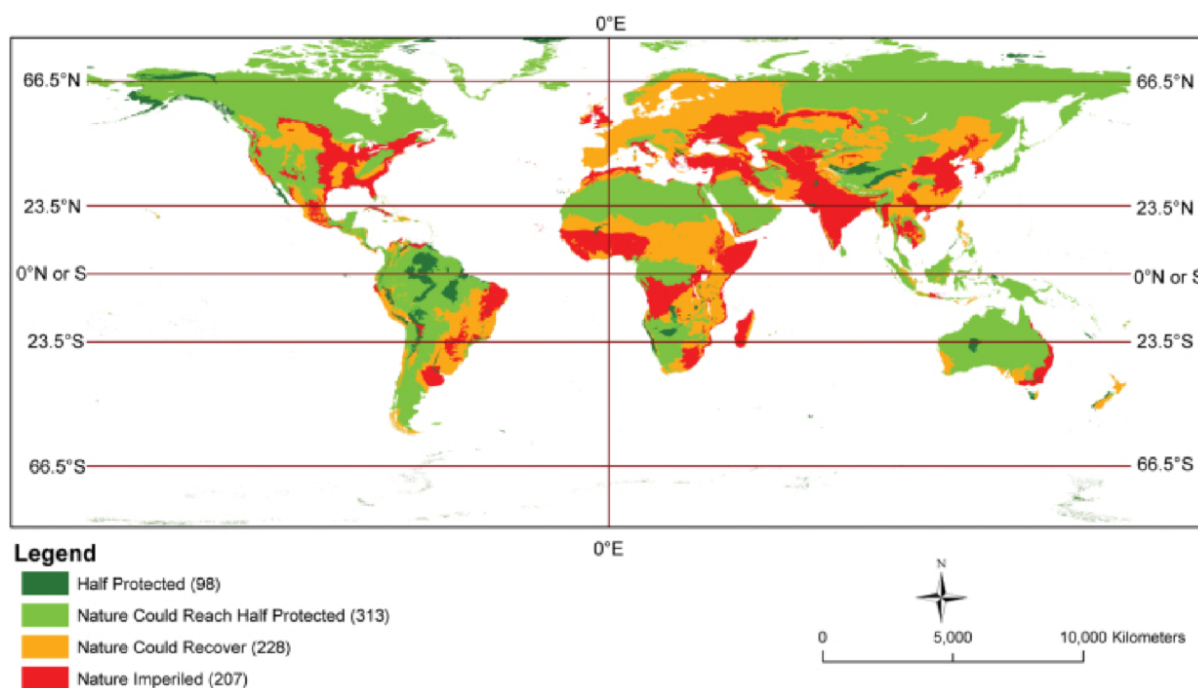


Figure 35- Une traduction écorégionale de la vision consistant à protéger la moitié de la Terre.

Source : Dinerstein et al., 2017.

Cette approche écorégionale a été approfondie très récemment par Dinerstein *et al.* (2019 et 2020) dans une perspective encore plus nette d'opérationnalisation. À l'approche des échéances relatives aux grandes négociations environnementales planétaires (2021, cf. ci-dessus), ces auteurs présentent sur cette base le *Global Deal for Nature (GDN)*, puis le *Global Safety Net*²³⁹ (*GSN*). Pour cette dernière proposition, les moyens technologiques utilisés sont impressionnants, ils participent à une puissante esthétisation qui renforce l'attractivité du message. Cette dimension est particulièrement bien rendue par la vidéo de présentation du *GSN* qui projette sur un globe terrestre animé les différentes couches composant ce « filet de sécurité global » (figure 36). Ce filet couvre un peu plus de 50% des surfaces terrestres continentales et il est constitué de sept catégories spatiales. Celles-ci comprennent les aires protégées déjà en place et des sites à préserver pour leur intégrité, correspondant d'une certaine manière aux espaces initialement identifiés par les critères de la *wilderness*. Le filet est complété par des catégories spatiales qui répondent à des critères de priorisation biologique plus spécifiques (rareté des espèces et des processus, particularité des assemblages, etc.). Enfin, le filet est « cousu » par des corridors écologiques et climatiques.

²³⁹ Le site dédié est accessible ici : <https://www.globalsafetynet.app/>. Cette proposition est intégrée au programme de l'ONG *One Earth*. Les objectifs de conservation présentés à l'échelle planétaire sont déclinés par biorégions : <https://www.oneearth.org/bioregions/>

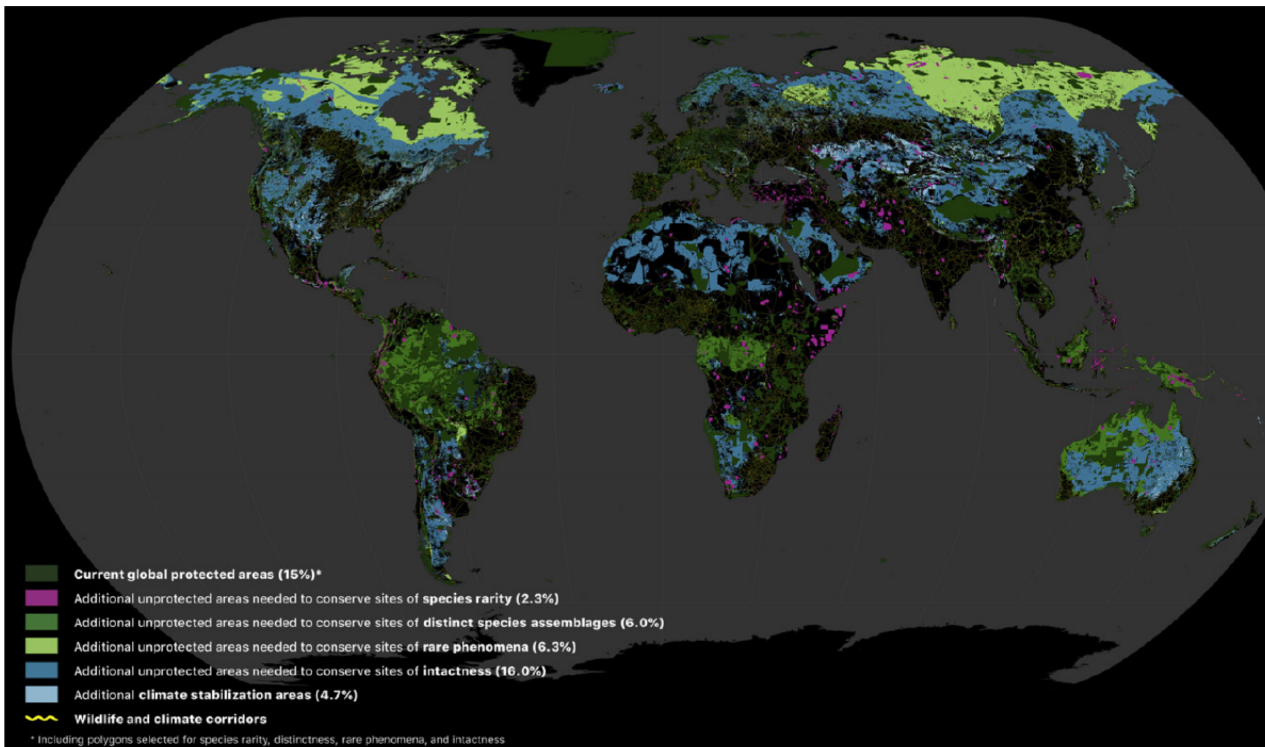


Figure 36 - Le *Global Safety Net* articule les objectifs d'atténuation du changement climatique et de lutte contre l'érosion de la biodiversité pour définir les zones à protéger prioritairement. Source : Dinerstein *et al.*, 2020.

Le *GDN* comme le *GSN* visent à formuler, du point de vue de la conservation de la nature, la feuille de route climatique définie par les accords de Paris (2015). Dans les deux cas, les nouvelles cartographies élaborées intègrent la question climatique en identifiant des espaces qui contribuent fortement au stockage du carbone. Sur ce plan, le *GDN* intègre une nouvelle catégorie opérationnelle, les zones dédiées à la stabilisation du climat, en vue de contribuer à l'objectif de non dépassement du seuil de + 1,5° Celsius. Par ailleurs, à travers ces initiatives « sœurs », coordonnées par responsables de la campagne *NNH*, il s'agit aussi de défendre une interprétation ambitieuse des objectifs de conservation pour la prochaine *CDB* qui semblent actuellement trouver leur point d'équilibre autour de la cible « 30% des terres et des eaux marines protégées d'ici 2030 ». Il convient de souligner que cette approche moins ambitieuse est soutenue par une campagne (30x30²⁴⁰) portée par la fondation *Wys*s et le *National Geographic*.

Enfin, la dimension spatiale de *NNH* a été récemment travaillée selon une troisième entrée qui s'affranchit de l'approche écorégionale. Cette approche (Ellis, 2019b et Locke *et al.*, 2019) combine trois groupes de variables. Le premier permet de décrire les formes intensives d'occupation du sol, le deuxième reprend les variables de l'indicateur de l'empreinte humaine et le troisième est constitué de variables additionnelles relatives à la densité de population, la production de calories alimentaires, la couverture en aires protégées et aux zones d'enjeux pour la biodiversité, ou encore aux espaces occupés par les populations dites autochtones. Le traitement de ces différentes variables permet aux auteurs d'élaborer une nouvelle cartographie servant de base aux discussions de la *CDB*. Cette tâche a été réalisée par un groupe de travail, coordonné par H. Locke et mandaté par l'*IUCN*, afin de contribuer à la scénarisation des stratégies post-2020.

²⁴⁰ *Campaign for Nature – 30x30* – présentation d'ensemble visible ici : <https://www.campaignfornature.org/news/category/30x30>

Le travail de cette équipe « *Nature beyond 2020*²⁴¹ » est synthétisé par la proposition spatiale descriptive et prescriptive dite des « trois conditions » (3C) (figure 37). Chacune des conditions renvoient à une catégorie spatiale : C1-Les villes et activités agricoles ; C2-Les terres partagées (*sharing*) et C3-Les vastes espaces sauvages (*sparing*²⁴²). De même, chacune de ces catégories donne lieu à la déclinaison d'orientations d'action. Ainsi, la C1 est associée à un effort de conservation des fragments de nature primaire qu'elle peut encore intégrer. Mais plus fondamentalement, c'est un espace dédié au développement des villes à la fois denses et vertes et à une agriculture productive et « régénérative ». Les préconisations sont floues, mais elles laissent largement la place à une interprétation écomoderne. Dans la C2, qui couvre 56% des terres émergées libres de glace, les auteurs ambitionnent le déploiement de nouvelles aires protégées interconnectées et la valorisation d'autres mesures de conservation permettant de défendre et de pérenniser le rôle des populations autochtones. Le taux de protection de cette catégorie C2 reprend la suggestion souple formulée par R. Noss et A. Cooperrider (1994) et se fixe sur la fourchette de valeur allant de 25 à 75%. La C3 est la catégorie de la sanctuarisation de vastes espaces sauvages et strictement protégés, comprenant de rares noyaux d'exploitation industrielle.

The Three Global Conditions

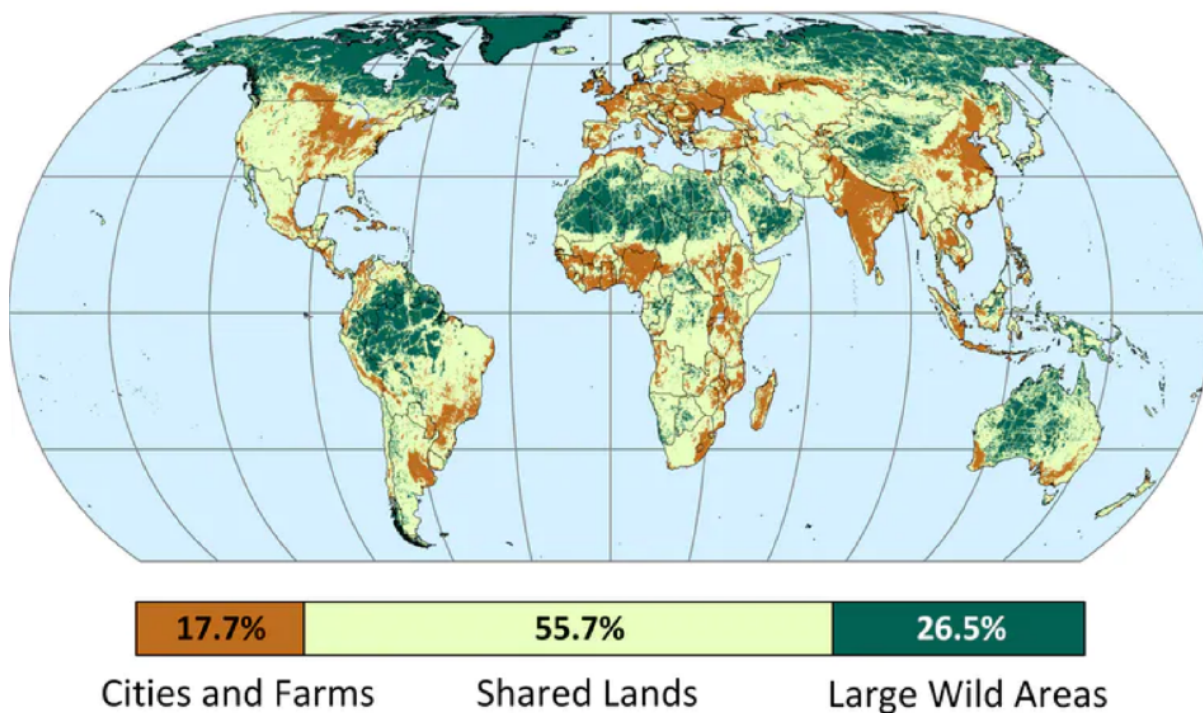


Figure 37 – Comment la vision Nature Needs Half « joue » avec les stratégies de *découplage*, de *land sharing* et de *land sparing*. La proposition cartographique des « trois conditions ». Sources : Locke *et al.*, 2019 et Ellis et Watson, 2019.

²⁴¹ <https://naturebeyond2020.com/#team> et la cartographie est visible ici : <https://naturebeyond2020.com/3conditions/>

²⁴² C'est moi qui précise *sharing* et *sparing* en référence aux modèles d'allocation et d'intégration des terres que ces termes désignent.

La campagne *NNH* et les scénarisations opérationnelles associées (*GDN*, *GSN*, *3C*) mettent en avant deux facteurs clés dans la réussite de ce qui est finalement présenté comme un projet de planification spatiale sans précédent sur le plan de son échelle et de ses implications écologiques, sociales et politiques (Ellis et Mehrabi, 2019). La mobilisation de tous les dispositifs d'aires protégées décrits par l'*IUCN* étendus aux registres en cours de formalisation des « Autres Mesures Efficaces de Conservation fondées sur une approche zonale » (*AMCE* – ou en anglais *Other Effective area-based Conservation Measures – OECM*) constitue le premier facteur de réalisation. Il ne s'agit donc pas, dans la vision défendue par *NNH*, de placer 50% des surfaces exclusivement à l'intérieur d'aires strictement protégées (catégories 1a et 1b notamment). La définition des *AMCE* a été précisée suite à la 14^e conférence des parties de la *CDB* en 2018 (*CMAPIUCN*, 2020²⁴³). Les coordinateurs de *NNH* comme les porteurs des propositions opérationnelles détaillées ci-avant insistent fortement sur le rôle des *AMCE* car elles sont liées au deuxième critère de faisabilité, celui de l'inclusion des populations autochtones. Toutes les cartographies élaborées mettent en évidence que la concrétisation de la vision ne peut se passer de la prise en considération de ces habitants dont les terres recouvrent largement les zones à fort enjeu en matière de conservation de la biodiversité²⁴⁴. C'est pourquoi les opérations de cartographie ciblent désormais l'identification et l'évaluation de ces terres utilisées par les peuples autochtones (Garnett *et al.*, 2018). Je reviendrai dans la discussion critique sur les enjeux politiques de la mobilisation de la rhétorique de l'inclusion en matière de conservation de la nature.

Par ailleurs, l'opérationnalisation de *NNH* conduit ses partisans à engager une réflexion sur son coût et sur ses modalités de financement. Dinerstein *et al.*, (2017) évaluent à 80 milliards de dollars par an le coût de la mise en œuvre des actions relatives à *NNH*. Les auteurs soulignent par ailleurs que cela représenterait moins de 0,1% du PIB mondial mais entre 8 et 12 fois les sommes investies chaque année mondialement dans la conservation de la nature. Spatialement, l'effort de financement fait l'objet d'une forte variabilité en fonction des modes d'évaluation. L'une des estimations les plus récentes (Yang *et al.*, 2020) donne à voir une disjonction assez importante entre les zones de priorisation biologiques bien distribuées à l'échelle du globe et les zones prioritaires sur le plan du rapport coût-efficacité qui sont – très majoritairement – localisées dans les régions équatoriales et intertropicales de l'hémisphère sud (10° nord / 25° sud).

Au-delà de cette évaluation que je ne suis pas en mesure de discuter sur le fond, ce qui me paraît le plus significatif ce sont les conséquences qu'en tirent les promoteurs de *NNH* sur l'évolution des modalités de financements de la conservation. Ici, point d'hésitation : l'effort nécessaire appelle selon eux le recours aux financements privés (entreprises, philanthropie) et aux investissements d'impacts (Ellis et Mehrabi, 2019, p. 27). La proposition de *NNH* semble sur ce volet parfaitement s'inscrire dans la dynamique de développement de la conservation néolibérale (Büscher, Dressler et Fletcher, 2014 ; Adams, 2017 ; Sullivan, 2018). Enfin sur le plan de la gouvernance et des partenariats, la structure apparente de *NNH* n'est pas très originale mais la manière de la présenter l'est davantage. Ainsi, la campagne est née puis est largement pilotée depuis les réseaux de la *Wild Foundation*. La campagne affiche sur son site internet une quarantaine de partenaires dont la liste ne présente pas de caractéristiques très spécifiques de ce qui peut être observé par ailleurs dans le champ de la conservation (*ONGs*, fondations, grandes

²⁴³ Le rapport de présentation des *AMCE* produit par l'*IUCN* en 2020 est accessible ici : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/PATRS-003-Fr.pdf>

²⁴⁴ Le *Global Safety Net* conduit à estimer un niveau de chevauchement de 37% entre les surfaces occupées par les peuples autochtones et celles présentant un fort enjeu sur le plan de la préservation de la biodiversité et de la stabilisation climatique. Le *Global Deal For Nature* propose, lui, d'étendre le réseau d'aires protégées de 15 à 30% et de compléter cela par l'établissement d'*ACME* sur 20% afin, *in fine*, d'atteindre la cible de protection de 50% des surfaces terrestres continentales libres de glace.

entreprises). On relève la présence dans cette liste du *Sierra Club*, de l'initiative *Y2Y* et du *Rewilding Institute* de Dave Foreman, la fondation *Di Caprio* ou encore *Google*. Pour faire le lien avec ce qui a été exposé dans le chapitre précédent, on retrouve également parmi ces partenaires *Rewilding Europe* ou encore *Scotland – The Big Picture*.

La dimension qui me semble la plus emblématique des choix opérés par H. Locke et la *Wild Foundation* se rapporte à la manière dont la campagne doit être présentée, perçue et appropriée, en tant que mobilisation sociale. Cela impliquerait une gouvernance décentralisée. Il y a toutefois très clairement ici un procédé de marketing dans lequel on reconnaît l'habileté d'H. Locke. Je conteste cette présentation. *NNH* n'est en aucun cas une mobilisation construite sur la base de revendications élaborées depuis la base et les marges et formant un mouvement d'ensemble. *NNH* est un slogan qui vise à rechercher l'adhésion du plus grand nombre via le recours aux techniques les plus avancées en matière de communication et de digitalisation. Evidemment, la diffusion du message *NNH*, réduit à sa présentation simple (ou plutôt simpliste), s'accompagne de pétitions qui sont formatées pour être puissamment exploitées par les influenceurs. *NNH* et la *Wild Foundation* ont la capacité de produire régulièrement des sous-produits de communication pour soutenir *NNH*. Ainsi, très récemment, la campagne *Survival Revolution*²⁴⁵, vient appuyer le *Global Deal For Nature* et *in fine* contribuer à la diffusion de la vision « *Nature Needs Half* ».

8.2.3-En quoi la campagne et le récit *Half Earth* diffèrent-ils de celui de *Nature Needs Half* ?

Une deuxième campagne de grande envergure exploite l'idée générique de la protection d'au moins 50% de la planète. Il s'agit du *Half-Project*, porté par le célèbre biologiste américain Edward Osborne Wilson et sa fondation. En quoi ce projet, officiellement lancé en 2016 de manière synchrone avec la publication par E. O. Wilson de son ouvrage *Half-Earth. Our Planet's Fight for Life*, rejoint ou se distingue de *NNH* ? En première analyse, le message véhiculé et la matrice générale du récit sont très similaires. La crise écologique planétaire appelle une solution radicale – la protection de la moitié de la Terre au moins – afin d'éviter un effondrement global. Cependant une approche plus fine de la vision et des propositions opérationnelles d'*Half-Earth* permet d'identifier ces différences et convergences et d'expliquer l'émergence de cette initiative qui peut être interprétée, en fonction du niveau de l'analyse, comme concurrente ou complémentaire au projet coordonné par H. Locke. En particulier, je chercherai ici à identifier les spécificités du *Half-Earth Project (HEP)* sur le plan des principes de justification scientifique. J'interrogerai également le statut de l'idée de *wilderness*, les dispositifs de protection privilégiés et le positionnement de E. O. Wilson et du *HEP* vis-à-vis des solutions écomodernes. Enfin, il s'agira de mieux saisir les spécificités des dimensions spatiales sous-tendues par sa mise en œuvre.

La structure du récit du *HEP* est directement tirée de l'ouvrage publié par E. O. Wilson (2016). L'entrée privilégiée par E. O. Wilson est celle de la biodiversité tandis qu'H. Locke met en scène un objet plus générique : la nature. Le *HEP* est développé selon le point de vue d'un biologiste qui a bâti sa carrière sur sa contribution à la biologie de la conservation, à la sociobiologie et précisément, à la diversité biologique. Ainsi, le récit déployé part d'un objet plus resserré et conserve jusqu'à son terme la focale de la biodiversité. Toutefois, celle-ci, conditionnant la stabilité du vivant et du Monde, est d'emblée arrimée au destin des humains sur Terre. Ainsi, les messages, extraits de l'ouvrage de E. O. Wilson (2015), fondant l'ouverture du récit du *HEP* sur le site web dédié sont les suivants :

²⁴⁵ La page dédiée de cette campagne/pétition, assortie d'une lettre à l'Humanité, dont l'accroche « exploite » la situation sanitaire, est accessible ici : <https://wild.org/survival-revolution/>

« *Biodiversity holds the world steady* »; *Species diversity is the foundation of a healthy planet; Today they're disappearing at an alarming rate; There's is a solution. It's called Half-Earth* ».

Comme dans le cas de *NNH*, la science est mobilisée pour légitimer le seuil des 50% en lui conférant un statut de vérité et en permettant d'étayer la priorisation et la spatialisation des enjeux, et donc de l'opérationnalisation de cette vision. Ici, le statut de vérité est directement fondé sur la théorie des îles et sur la relation aire-espèce, principes fondateurs de la biologie de la conservation qui ont focalisé l'attention d'E. O. Wilson dès le début de sa carrière. C'est à partir de cette approche que E. O. Wilson établit le lien entre la protection de la moitié de la Terre et la préservation de 85% de la biodiversité planétaire. Suivant cette logique, le biologiste s'affranchit de l'approche écorégionale et lui préfère celle consistant à prioriser les enjeux à partir du repérage des *hots spots* et autres lieux clés de la biodiversité. Cela change véritablement la manière de localiser les enjeux de protection additionnelle qui se trouvent plus fortement concentrés spatialement que dans la vision de *NNH*, au sein de la zone intertropicale. Attention, E. O. Wilson défend fermement la préservation de vastes aires sauvages et de la *wilderness* en général. Cependant, il offre une lecture biologisée de cette *wilderness* qui relativise l'intérêt des espaces caractérisés par une forte intégrité mais une moindre biodiversité. Par ailleurs, si le récit du *HEP* recourt comme celui de *NNH* au procédé discursif *TINA*, il envisage également une utilisation bien plus restrictive des dispositifs de protection (Wilson, 2016, p. 167) :

« *The only solution to the sixth extinction is to increase the area of inviolable reserves to half the surface of the earth or greater* »

La préservation stricte de la nature au sein de réserves, privilégiée par E. O. Wilson, doit être mise en regard avec son interprétation pessimiste de la trajectoire historique d'anthropisation de la planète, dans laquelle le critère démographique joue un rôle déterminant (Wilson, 2016, p.) :

« *The decline of biodiversity has been more like the gradual dimming of light than the flick of a switch. As the human population multiplied and spread around the world, it almost always strained local resources to their local limits. Doubling in numbers, then doubling again, and yet again, people fell upon the planet like a hostile race of aliens.* »

La fresque historique de la ruine anthropique du tissu du vivant terrestre ne s'embarrasse pas de nuance. Par exemple, il évoque sans ambages la destruction préhistorique de 10% des espèces d'oiseaux connues par les polynésiens à pirogues, au cours de la conquête du pacifique... Dans le chapitre 9 de son ouvrage, portant sur « *les visions du monde les plus dangereuses* », E. O. Wilson prend vigoureusement en charge la défense du préservationnisme contre l'émergence de la nouvelle conservation et de l'écomodernisme. Il rejette avec force l'apologie des nouveaux écosystèmes. Il manifeste son attachement à l'idée de *wilderness* et au *self-willed-lands* dont la qualité s'évalue au regard de leur étendue spatiale, de l'absence d'intervention humaine et de leur richesse biologique. Ainsi, la pensée de E. O. Wilson illustre bien la manière dont la biologie de la conservation solidarise l'idée de *wilderness* et la notion de biodiversité. Comme dans le cas d'H. Locke (2015), à première vue, une frontière nette semble tracée entre la vision développée par E. O. Wilson et celle défendue par les écomodernes. Cependant, là-encore, cela est plus complexe et ambigu. Pour s'en rendre compte, il convient de s'attacher au modèle global d'optimisation de l'utilisation de l'espace terrestre, aux acteurs mis en avant et aux modalités foncières et technologiques identifiées par E. O. Wilson afin de favoriser la mise en œuvre du *HEP*. Dans ce registre, il y a bien une forte convergence avec les propositions écomodernes technophiles ou cornucopienne pour reprendre le qualificatif utilisé par C. Bonneuil (2020) dans son analyse des grands récits de l'Anthropocène. Finalement, la rencontre avec la vision écomoderne se fixe sur la vision normative de l'autre moitié de la Terre, c'est-à-dire celle qui est réservée aux activités

humaines. Ici, E. O. Wilson, sans utiliser explicitement le terme de découplage, décrit de manière relativement détaillée comment, selon lui, la technologie doit permettre d'élever le niveau de vie des populations tout en réduisant leur empreinte écologique. Il évoque notamment le recours à l'agriculture verticale hors-sol et assistée par les éclairages *LED*, les *OGM*, l'intelligence artificielle, la biologie de synthèse, etc. Ce paradoxe logé au sein de ces visions d'un partage de la Terre en deux peut surprendre, mais pourtant il est parfaitement exprimé et assumé. Ainsi, la citation suivante d'E. O. Wilson (2016, p.) consolide l'attestation de cet aspect masqué par la querelle apparente entre préservationnisme et écomodernisme :

« But then, what of per-capita consumption? Won't it rise enough to break any resolve for large-scale conservation? It might if the components of the ecological footprints were to remain the same as today. But they will not stay the same. The footprint will evolve, not to claim more and more space, as you might at first suppose, but less. The reason lies in the evolution of the free market system, and the way it is increasingly shaped by high technology ».

La formalisation et la présentation digitale de la vision sont d'ailleurs parfaitement en accord avec cette valorisation des technologies de pointe. Ici, ce sont clairement les technologies de traitement de l'information géographique et de bases de données massives qui sont mises au service de la campagne et de la mise en récit du *HEP*. Sur ce plan, deux productions peuvent être brièvement évoquées. La première, qui ne sera pas développée ici, est celle de la *story map* élaborée pour introduire la présentation de la vision *Half-Earth*. Cette *story map*, hébergée par l'entreprise *ESRI* (*ArcGis*), est réalisée à partir de l'exemple de la conservation du Colibri d'Oaxaca, espèce endémique menacée du sud du Mexique²⁴⁶. La deuxième production est celle de la cartographie planétaire des enjeux et priorisations associés à l'accomplissement du *HEP*. Les moyens mis en œuvre pour élaborer cette cartographie numérique, qui s'apparente à celle développée dans le cadre du *Global Safety Net*, sont colossaux. Ici encore, la puissance technologique est combinée à une esthétisation qui participe à renforcer l'attractivité du message. Les moyens financiers de la *Fondation Wilson* ont permis de mobiliser les services du projet collaboratif « *Map of Life* », ceux de l'entreprise de visualisation de données (*Vizuality*) ou encore ceux des Universités de Yale et de Floride.

La cartographie, présentée sous forme d'un globe 3D interactif, donne à voir différents types de traitements de l'information géographique²⁴⁷. Une première carte permet de parcourir les « *best places of the biosphere* » pour la biodiversité décrite par E. O. Wilson dans son ouvrage fondateur sur la base d'une enquête qu'il a réalisée auprès de dix-huit grands naturalistes internationaux. Une deuxième carte exploite un indicateur de rareté (gradient) de six groupes d'espèces²⁴⁸, selon une résolution spatiale élevée au regard des données utilisées à cette échelle (maille carrée de 55 km de côté). La troisième carte présente les dispositifs de protection alors que la quatrième rend compte des pressions humaines appréciables selon quatre modalités d'utilisation des sols (urbanisation, agriculture pluviale, agriculture irriguée et terres dévolues à l'élevage). Enfin, le globe interactif permet d'interroger les niveaux d'enjeux et de protection à l'échelle de chaque état. À cette échelle, l'outil offre des indicateurs de synthèse (pourcentage de terres protégées, nombre total d'espèces vertébrées et d'espèces vertébrées endémiques), mais il représente également les résultats d'un modèle de planification de la conservation. Ce modèle minimise la surface additionnelle nécessaire pour protéger efficacement les habitats des vertébrés (Rinnan et Jetz,

²⁴⁶ La *story map* peut être visualisée ici : <https://storymaps.arcgis.com/stories/372583fb23cc47efa3cfb1b11fd60911>

²⁴⁷ Le visualiseur cartographique d'*Half-Earth* est accessible ici :

<https://www.half-earthproject.org/maps/>

Par ailleurs, une présentation didactique des informations traitées est disponible ici :

<https://www.half-earthproject.org/national-report-cards-summarize-conservation-efforts-at-national-level/>

²⁴⁸ Les groupes d'espèces intégrés sont : les amphibiens, les oiseaux, les cactées, les mammifères, les conifères et les reptiles.

2020). Il autorise une cartographie de la priorisation de l'effort de protection à l'échelle des mailles de 55 km de côté. Il faudrait poursuivre le travail d'analyse et de comparaison des cartographies produites sur la base de l'idée générique de la protection de la moitié de la Terre, il s'agit d'une piste de prolongement de la recherche engagée ici. La production cartographique décrite dans les deux campagnes illustre une dynamique de concurrence qui engage la mobilisation de traitements de bases de données massives et le recours à des outils et modèles numériques de plus en plus élaborés. Ces productions sont le support des récits qui accompagnent le déploiement digital et politique de ces visions.

Par ailleurs, j'ai souligné le caractère plus rigoriste d'*Half-Earth* qui privilégie une protection via le recours à des dispositifs de protection stricte. Alors que *NNH* mise de plus en plus nettement sur l'accompagnement ou l'encadrement, selon l'interprétation que l'on peut en faire, des modes d'utilisation traditionnels des terres, *Half-Earth* a tardé à intégrer la question du rôle des populations autochtones à son discours. D'une manière défensive, cette dimension a été ajoutée dans un second temps sous la forme d'une déclaration solennelle publiée sur le site web du projet²⁴⁹. H. Locke (2018) rappelle subtilement les différences de positionnement des deux campagnes sur ces dimensions stratégiques liées que sont les formes de dispositifs de protection envisagées et l'inclusion. Toutefois, comme j'ai essayé de le démontrer, l'intégration structurelle de l'inclusion dans la trame narrative de *NNH* ne permet pas nécessairement d'échapper un questionnement critique sur cet aspect.

Enfin, une autre caractéristique de la vision de E. O. Wilson interroge. Elle concerne le recours à la (très grande) propriété privée afin de mettre en défens de vastes espaces de conservation et de *rewilding*. Cette dimension apparaît nettement dans l'article du *Smithsonian Magazine*, publié par le journaliste Tony Hiss (2014) sur la base d'une rencontre avec E. O. Wilson. Dans cet article intitulé *Can the World Really Set Aside Half of the Planet*, on comprend que – d'une certaine manière – l'idée « *Half-Earth* » est née derrière le jardin de la résidence du biologiste située en Floride. On se souvient que c'est précisément dans cet état que son collègue R. Noss avait conçu l'un des premiers plans de *rewilding* au milieu des années 1980, inspirant le développement du *Wildlands Network*. E. O. Wilson, à partir des principes de la biologie de la conservation qu'il a contribué à forger, a commencé à élaborer le concept de « paysages étendus » (*long landscapes*) formalisant l'articulation de réserves et de corridors écologiques. Cependant, la réflexion du célèbre biologiste sur la faisabilité de la conservation à large échelle a été stimulée par sa rencontre avec le négociant en matières premières Marion Clifton Davis, établi dans le voisinage de E. O. Wilson (Freeport). M. C. Davis s'est découvert une vocation environnementaliste et a investi massivement dans la restauration de l'écosystème des forêts de pins des marais (*longleaf pine, pinus palustris*) dont la couverture s'étendait du Texas à la Floride en passant par le Maryland. En Floride, ces milieux ont été fortement dégradés et régulièrement remplacés par des plantations industrielles de résineux. L'effondrement de certains marchés, comme celui de la pâte à papier, a conduit à la constitution d'immenses friches sylvicoles²⁵⁰. Celle de Nokuse (22 000 hectares) a été acquise contre 90 millions de dollars par M. C. Davis en 1994 afin de faire l'objet d'un programme de restauration écologique. M. C. Davis, dans le cadre du développement de ce projet, s'est lié d'amitié avec E. O. Wilson : ils se sont alors mis à rêver ensemble de l'énorme potentiel de

²⁴⁹ On peut notamment prendre connaissance de la déclaration publiée sur le site web du *HEP* : <https://www.half-earthproject.org/justice-equity-diversity-inclusion/>. Contrairement à *NNH*, la trame du récit n'intègre pas d'emblée la question de l'inclusion.

²⁵⁰ Dans le cadre de ce travail, le réinvestissement de ce type de friches par les projets de ré-ensauvagement a été traité à l'aide de l'exemple du *Wild Nephin* en Irlande. D'une manière plus générale, je ne peux m'empêcher d'évoquer l'interprétation formidable proposée par l'anthropologue Anna Tsing (2015) de ces forêts industrielles dont elle fait le symbole des ruines du capitalisme, donnant prises dans son étude, à d'autres formes de ré-ensauvagement et d'exploitation de celui-ci (le champignon *Matsutake*).

récupération écologique de Nokuse (retour de l'ours, présence de la tortue gaufree, volonté d'y réintroduire le bison, etc.) M. C. Davis a offert à E. O. Wilson l'installation sur le site de Nokuse²⁵¹ d'un centre d'éducation et de recherche sur l'environnement (*E. O. Wilson - Biophilia Center*²⁵²). Dans la deuxième partie, l'article de T. Hiss évoque les immenses ranchs de nature sauvage acquis par le magnat des médias, Ted Turner dont la fondation entretient des liens réguliers avec celle de E. O. Wilson. En particulier, il décrit le projet du *Flying D Ranch*, la plus grande propriété privée du complexe du *Yellowstone* (Montana, 45 000 hectares). Le ranch de *Flying D* héberge des populations d'ours et de loups sauvages mais également des troupeaux d'élans et de bisons (plus de 5000 têtes) réintroduits. Le site fait partie d'un réseau de ranchs économiquement exploités (écotourisme de luxe, chasses) répartis aux États-Unis et en Argentine et intégrant le portefeuille foncier de plus de 800 000 hectares dont dispose le milliardaire. Est-on encore dans le registre de la philanthropie ? Pour T. Turner, le business des *resorts* touristiques sauvages fonctionne très bien. Dans le Montana, autour du *Flying D Ranch*, les troupeaux d'herbivores permettent de fournir une quarantaine de restaurants de la chaîne de T. Turner dans lesquels on peut déguster des burgers de bison (*Ted's Montana Grill*). Les projets de T. Turner s'inscrivent parfaitement dans la tradition des ranchs d'aménités (Saumon, 2019) et illustrent une certaine approche des modalités du ré-ensauvagement appelées par les visions *NNH* et *HE*. Celles-ci intègrent et renforcent, à défaut de les inventer, des processus de fond qui orientent la néolibéralisation de conservation de la nature. Les états libèrent de l'espace (foncier et politique) pour des acteurs qui s'en saisissent avec une certaine gourmandise. À la suite de Edward Humes (2009), A. Rees Catalan (2018) a parfaitement démontré la puissance de ce processus de privatisation de la nature par les éco-barons en Amérique du Sud. T. Turner, à sa façon, au cours son échange avec T. Hiss (2014), exprime aussi parfaitement cela :

« And it's just as clear that no country will ever have the money to buy up all the unprotected pieces. But it doesn't all have to happen on public land, since private ranches like this one can promote ecological integrity. Private lands are working landscapes; they're money-making businesses. And I think we've invented something entirely new here – call them 'wild working landscapes' – where we make a profit and so does the planet ».

Conclusion

J'ai essayé au fil de ce chapitre de mettre en évidence les aspérités de récits pourtant savamment formatés pour assurer leur fluidité. J'approfondis ici cette dimension à partir de la controverse naissante à laquelle ces visions donnent prise. La proposition générique qui dichotomise la Terre pour mieux protéger le vivant et répondre à la crise planétaire se présente positivement comme un partage entre nature et Humanité. Cependant, une lecture critique des scénarisations proposées invite au contraire à mettre en évidence les risques de séparation (homme / nature ; dominants / dominés ; Nords / Suds) que ces visions sous-tendent. Cette discussion, que j'ai souhaité prolonger dans ce travail exploratoire, a été portée par un groupe de *political ecologists* conduits par Bram Büscher, Robert Fletcher, Dan Brockington, Bill Adams ou encore Chris Sandbrook (Büscher *et al.*, 2016 ; Büscher et Fletcher, 2019). Des analyses encore plus radicales ont également été conduites depuis un point de vue éco-marxiste (Napoletano et Clark, 2020). Par ailleurs, d'autres critiques sont élaborées depuis des visions bien plus sombres qui appellent à l'effondrement en vue de renouveler radicalement le rapport entre l'Humanité et la Terre. Depuis cet ancrage, la vision technophile de l'écomodernisme est contestée de même que les interprétations jugées « édulcorées » du ré-ensauvagement qui alimentent les campagnes de communication destinée au grand public. Ce point de vue « effondriste » est empreint de nihilisme et de primitivisme. Cette option est très marginale, mais elle existe. L'activiste John

²⁵¹ <http://nokuse.org/>

²⁵² <https://www.eowilsoncenter.org/>

Jacobi qui défend une pensée du *wildism* et le *Dark Mountain Project* (pour une critique, voir Malm, 2019), représentent ce courant.

Les lectures critiques menées par les *political ecologists* me semblent bien plus pertinentes et j'y adhère dans une large mesure. Elles sont proches des positions de certains chercheurs en sciences sociales issus du *Global South* (Kothari, 2021). De plus, elles sont porteuses de propositions alternatives riches qui visent à renforcer l'intégration des enjeux sociaux, politiques et culturels dans les stratégies et pratiques de conservation, dans une perspective de justice environnementale. Globalement, la critique menée par B. Büsher et ses collègues est structurée selon deux grands axes interconnectés. Le premier est celui des injustices et le second pointe l'inefficacité de la stratégie proposant de réserver la moitié de la Terre pour la nature afin de résoudre la crise écologique planétaire. Dans la tradition de la *political ecology* et des études postcoloniales, les auteurs soulignent les effets pervers de la création d'aires strictement protégées, en particulier dans les régions intertropicales et caractérisées par des états faibles. Ils redoutent le renforcement de la marginalisation et de l'appauvrissement des populations qui seraient impactées par la mise en place de ces nouvelles réserves et qui potentiellement, pourraient subir des dépossessions et des déplacements. Cette critique est également portée par l'ONG *Survival International* qui a lancé en avril 2021 une campagne d'opposition à la proposition développée par la *Fondation Wjys* et le *National Geographic* visant à protéger 30% de la planète d'ici 2030 et actuellement mise en débat au sein des instances de préparation de la *CDB*. *Survival International* dénonce ce projet, pensé par les acteurs de la conservation comme une première étape vers l'objectif de protection de 50% d'ici 2050. Cette ONG considère que sa mise en œuvre constituerait la plus importante opération d'accaparement de terres jamais réalisée (*land grabbing*)²⁵³. Sur les terrains de la conservation, les effets socio-politiques des stratégies inclusives, indépendamment de leur sincérité absolue, sont à interpréter de manière nuancée. Au Canada notamment, les travaux de S. Wyatt *et al.*, (2019) ou encore de S. Maraud (2020) tendent à démontrer la capacité de ces populations autochtones à intégrer les dispositifs inclusifs dans une stratégie politique (qui peut aussi mobiliser le recours au conflit). Toujours dans l'espace géographique, M. Hébert (2019) relève les nombreuses ambiguïtés qui affectent les démarches participatives et inclusives de gestion des ressources.

Le second volet de la critique met précisément en cause l'absence de remédiation des facteurs déterminants de la crise planétaire qui sont logés dans les rouages même du capitalisme et plus précisément dans sa version néolibérale. Sur ce plan, la faisabilité d'une vision dualiste de l'allocation des surfaces terrestres est totalement contestée. Il paraît en effet très périlleux d'isoler l'une de l'autre les deux parties terrestres, quelle que soit l'échelle d'établissement de ce partage. L'empreinte écologique engage la mobilisation de ressources (naturelles, spatiales, etc.) réparties sur l'ensemble de la surface du globe. Autrement dit, le Monde contredit la vision terrestre duale. Le philosophe de l'environnement Rémi Beau (2017) a précisément mis au jour les « hectares fantômes » des scénarios *NNH* et *HE* qui sont sur ce plan convergents avec celui élaboré par les écomodernes. Les partisans d'une contraction radicale des espaces habités au profit du redéploiement d'une nature-altérité (Kopnina, 2016 et 2018 ; Cafaro *et al.*, 2017) ont vivement réagi à ces critiques. Ces auteurs rejettent dos-à-dos les écomodernes et les *political ecologists*. Ils s'inscrivent dans le champ de la *deep ecology* et s'expriment fondamentalement dans une

²⁵³ La campagne est fondée sur la diffusion d'une pétition (236 signataires au 21/04/2021) : <https://assets.survivalinternational.org/documents/1972/en-fr-es-it-de-200928.pdf> *Survival International* a également créé une courte vidéo pour diffuser son message, en mobilisant le poète et activiste nigérian Nnimmo Bassey : <https://survivalinternational.org/campaigns/biggreenlie> La campagne est aussi animée sur *twitter* via le hashtag #BigGreenLie. *Survival International*, créée il y a cinquante ans, notamment avec l'appui d'E. Goldsmith (*Les Amis de la Terre, The Ecologist*), a fait de la « décolonisation » de la conservation de la nature l'un de ses axes prioritaires d'intervention.

perspective biocentrique²⁵⁴. La question de la population (croissance démographique, flux migratoire) joue un rôle central dans leur argumentation et servent des discours relativement inquiétants. Comment, en effet, ne pas s'inquiéter de certains propos qui, sous couvert de défense de la justice écologique – plutôt que la justice environnementale – réécrivent une histoire simplifiée à l'extrême et truffée d'anachronismes ? À titre d'exemple, voici la manière dont Helen Kopnina (2016) met en équation la justice écologique et la question démographique, en égalisant les processus de colonisations politiques et les flux migratoires humains :

« Also, crucially, we need to ponder who is really being displaced. Considering that early human populations have spread from Africa into areas already occupied by a rich biota, it is debatable whether either 'indigenous' or the more recent settlers into the 'new world' have a right to colonize and claim pre-eminence over other species in areas they migrate to ».

Sur le plan spatial, le déploiement des visions décrites dans ce chapitre soulève une tension paradoxale entre l'idée attractive d'un partage et les figures de séparation qui fondent les stratégies mondiales de la conservation et les scénarios prospectifs planétaires. L'étude de ces scénarios contribue à éclairer la dynamique de saisissement de la nature et du sauvage selon des prismes différents : la *wilderness* et ses nombreuses interprétations, la biodiversité, les nouveaux écosystèmes. Autre paradoxe, alors que la préservation du sauvage (*wildness*) et de l'autonomie de la nature (Crist, 2019) constituent l'essence du mouvement préservationniste, *NNH* et *HEP* s'apparentent largement – selon des modalités différentes – à des opérations de *design*. Ces récits d'une Terre duale mettent sous tension la valorisation du *self-willed* et celle de l'intendance par les humains d'une Terre pensée comme un jardin et donc soumise à un agencement. Dans ces récits, le sauvage circule entre deux pôles d'attraction, l'un le conduit vers celui de la pureté et de l'authenticité et l'autre vers celui de l'hybride. Au final, l'exploration de ces visions permet de témoigner de la résistance du dualisme Moderne (Latour, 1999) et de pointer les difficultés rencontrées par les tentatives de son dépassement. La puissance communicationnelle et mobilisatrice de la « vérité simple » d'une Terre divisée en deux parts, l'une pour la Nature, l'autre pour l'Humanité est une illusion. Elle ne permet pas de trancher le nœud gordien que constitue la crise écologique planétaire. Cependant, les radicalités apparentes ou réelles de ces propositions suscitent de riches débats desquelles émergeront sans doute de nouvelles visions. Les critiques et les promoteurs de ces visions terrestres duales (ou ternaires) réinvestissent fortement la notion et l'échelle de l'écorégion / de la biorégion selon des conceptions très différentes. Dans le prolongement des réflexions initiées par les pionniers du *rewilding*, les écorégions sont de nouveau mobilisées en tant qu'échelle de diagnostic et d'opérationnalisation des visions *NNH* / *HEP*. En contrepoint, la biorégion est saisie en tant qu'échelle politique de restauration d'une relation positive entre la conservation de la nature, la justice environnementale et le bien-être humain (Scott Cato, 2013 ; Büscher et Fletcher, 2019).

²⁵⁴ Ces auteurs intègrent parfaitement la catégorie des néo-protectionnistes définie par Büscher et Fletcher (2019). Par ailleurs, sur le plan de la *deep ecology*, j'assume une approche critique de ce mouvement tout en considérant également ces apports, notamment ceux portant sur la consolidation de la valeur intrinsèque de la nature sauvage.

Conclusion générale

« *For Arcadia's geography is one of yearning more than finding. It is a nowhere place, a utopia. Arcadia addresses the insistent question of the place that humans occupy, should occupy and, in reverie, perhaps once did occupy, in nature* ». (Cosgrove, 2008, p. 70)

Synthèse analytique

Ce mémoire a été construit à partir de la discussion et de la mise en dialogue de trois notions : le sauvage, l'ensauvagement et le ré-ensauvagement. Pour cela, j'ai proposé une relecture et un approfondissement de mes recherches portant sur les trajectoires paysagères des cours d'eau, l'étude de la dynamique de la conflictualité et des controverses socio-environnementales (i.e. : démantèlement de barrages). Cet exercice de réflexivité m'a permis de consolider l'articulation des trois notions précitées afin d'envisager le décryptage de (re)conquêtes sauvages. Celles-ci sont élaborées et concrétisées selon des échelles emboîtées, depuis le site en friche ou fixant un projet de ré-ensauvagement jusqu'aux visions et scénarisations qui envisagent une Terre et un Monde plus sauvages.

La recherche engagée remet au premier plan le questionnement du sauvage en tant que catégorie spatiale, agent de la transformation de « l'espace des sociétés » et modalité d'évaluation de notre rapport à la nature. Le terme « sauvage », y compris sa forme substantivée, apparaissait encore il y a peu très désuet. Il semblait avoir été effacé par les termes poussés par l'écologie scientifique (biosphère, écosystème, biodiversité). Sa portée paraissait masquée par l'idée générique de nature ou d'environnement. Dans le champ des sciences humaines et sociales, la critique de la *wilderness*, d'abord menée en Amérique du Nord puis exportée à l'échelle mondiale, a participé à une forme de mise à distance critique d'une nature pristine (Bravard, 2003). La mondialisation de la *wilderness* telle qu'arrangée et véhiculée par les dispositifs de la conservation internationale a donné prise à des critiques plus sévères encore, en raison des postures de domination associées à son déploiement, dans les pays du *Global South* notamment. Cependant, dans ce mémoire, j'ai mis en évidence les différentes formes de revalorisation contemporaines de l'idée du sauvage, d'acceptation de l'ensauvagement et de promotion du ré-ensauvagement.

Les nouvelles philosophies de l'environnement semblent, en apparence, dépasser la référence au sauvage en mobilisant la rhétorique d'un « monde plus qu'humain » (humains-non humains) ou encore en utilisant la notion de « vivant ». Mais, comme le démontrent les travaux de V. Maris (2018) ou de B. Morizot (2020), ces contributions traduisent une intransigeante défense et une revalorisation passionnée de l'idée du sauvage. En cela, ces contributions rejoignent un mouvement de fond lisible à l'échelle internationale dans le champ scientifique comme dans ceux de la conservation et de l'environnementalisme radical (Heyd, 2005 ; Merchant, 2015 ; Hettinger, 2014 ; Wuerthner, Crist et Butler, 2014 ; Crist, 2019).

Les visions normatives des nouveaux penseurs du sauvage protègent la valeur intrinsèque du vivant « par soi-même ». Ces visions invitent à signer une forme de « Déclaration d'Indépendance de la Nature » : celle-ci doit être – avant tout – spontanée, autonome, décolonisée, libre, etc. Plaidant pour le dépassement des dualismes caractéristiques de la Modernité, ces argumentations éthiques nous invitent à en défendre au moins un : Homme (humanité) / Altérité radicale. Ces pensées philosophiques, malgré leur intérêt, n'intègrent pas les processus de différenciations spatiales et sont relativement frileuses vis-à-vis des approches critiques des pratiques de conservation de la nature. Elles tendent à rejeter la valorisation des processus d'hybridation qui caractérisent la production des socio-natures. Elles ne semblent pas toujours prendre au sérieux les enjeux politiques de la mise en œuvre des projets de ré-ensauvagement, dont la radicalité

stimule incontestablement la réflexion en sciences humaines et sociales. De même, les spatialités et l'historicité des processus de production du sauvage dans des espaces appropriés et vécus sont souvent éludées. J'ai tenté, dans ce mémoire, de rendre compte de ces enjeux spécifiques qui permettent de mieux comprendre les modalités de déploiement et les effets socio-spatiaux des initiatives de *rewilding* dans le contexte européen en particulier. La matrice spatiale du *rewilding* est relativement simple de prime abord. En effet, informée par la biologie de la conservation et par le repérage contemporain des espaces de *wilderness* (protégés ou non), cette matrice combine l'organisation aréolaire concentrique (cœur, buffer, zone de transition) et les connexions réticulaires (les corridors). Cette structuration semble correspondre en première analyse à celle classiquement employée dans les stratégies de conservation internationales. Cependant, le *rewilding* se distingue par les échelles généralement considérées (régionale, continentale) et par son caractère explicitement extensif. De plus, les fonctions et modalités d'intervention diffèrent des approches classiques. En particulier, les références temporelles sont différentes de celles couramment utilisées pour la mise en œuvre de projets de restauration écologique ou de gestion conservatoire patrimoniale (i.e. : Natura 2000 en Europe). Le *rewilding* prend en compte la question de la biodiversité mais elle la subordonne à deux principes jugés supérieurs : l'autonomie et l'évolution de la nature sur le temps long. Si des opérations de dés-aménagement, des interventions de réinitialisation des processus ou encore des translocations d'espèces sont régulièrement mises en œuvre en début de projet, le principe privilégié demeure celui du *laisser-faire*. La libre évolution des milieux est l'horizon d'attente des diverses formes de *rewilding*.

L'analyse des ré-ensauvagements selon la grille de lecture des fronts écologiques constitue une démarche fructueuse de mise au jour de leurs spatialités. En effet, au-delà des structures biologisantes projetées dans l'espace par les *rewilders*, les initiatives de ré-ensauvagement sont fondées sur la mise en place de réseaux d'acteurs au sein desquels circulent des visions, des savoirs-pouvoirs, des investissements de valeurs (éthiques, économiques). Le *rewilding* induit la reconfiguration et la requalification des espaces considérés. De nouvelles règles et limites sont établies. Sur le plan politique et économique, les scènes locales sont transformées, parfois en profondeur. Depuis les bases arrières du front écologique, parfois éloignées des espaces de projet, les flux (informations, investissements, personnes) alimentent des têtes de pont à partir desquelles les acteurs de la conservation activent et exploitent le front de ré-ensauvagement. Ces bases arrières sont connectées au front écologique par plusieurs procédés stratégiques : établissement de liens avec des associations et des élus locaux, créations de structures d'animation locales, etc. Le déploiement des fronts écologiques donne à voir des relations ambiguës aux lieux, à leur histoire et à leurs habitants.

Afin de conduire cette recherche, j'ai mobilisé une approche de géographie sociale de l'environnement arrimée aux champs la *Political Ecology* et des Humanités Environnementales. Ces deux ouvertures interdisciplinaires permettent d'enrichir la réflexion sur les spatialités des différentes formes de ré-ensauvagement selon deux orientations liées. La première s'intéresse à la constitution et à la circulation des savoirs-pouvoirs. La seconde est relative au décryptage des récits (*narratives*) qui supportent et accompagnent le déploiement des fronts écologiques du *rewilding*. Il ne s'agit plus seulement d'étudier des discours épars mais de dévoiler les visions qui sous-tendent les ré-ensauvagements.

Le *rewilding* n'est pas seulement un terme « plastique » (Jorgensen, 2015) dont le sens technique recouvre une multitude de significations (Gammon, 2016 et 2018), il est également performatif. Sa présentation donne lieu à des « actes de langage ». Cette dimension est d'ailleurs parfaitement assumée par certains de ses promoteurs qui cherchent à donner un nouvel élan à la conservation de la nature et à fédérer largement autour d'imaginaires attractifs et de visions mobilisatrices (Locke, 2015 ; Jepson, 2019). Il convient donc de rechercher dans les récits du ré-ensauvagement

les visions terrestres qui y sont logées. Ces visions projettent des solutions pour le futur, mais elles engagent aussi à agir dans le présent, dès maintenant, afin de répondre à l'ampleur de la crise écologique planétaire. Ces visions poussent à réévaluer les actions réalisées dans le passé et dans le présent. D'une certaine manière, elles expriment une forme de réflexivité environnementale contemporaine. Les récits du *rewilding* partagent des points communs avec ceux qui accompagnent les diverses formes de patrimonialisation de la nature. On pourrait considérer « ces histoires sur l'histoire » des trajectoires socio-environnementales comme des formes de *chronogenèse* telles que celles mises au jour au sujet de la mise en patrimoine d'éléments naturels dans les parcs nationaux canadiens par Stéphane Héritier (2013). Cependant, ces récits ne réagencent pas seulement les temporalités de la nature et de la société, ils participent puissamment à la diffusion d'un nouveau regard sur l'agir humain selon une approche multiscale (du site de ré-ensauvagement, à la biorégion et jusqu'à l'échelle planétaire). Ces récits traduisent une tentative de mise en cohérence, elles revisitent et parfois réécrivent ou réinterprètent l'Histoire. Elles réexaminent d'une manière radicale les rapports à la nature, les *modes d'habiter* et les *cultures de la nature* (Mathieu, 2016). Je me suis efforcé dans ce mémoire de démontrer l'intérêt de la déconstruction de ces récits. Le but de l'approche critique défendue ici n'est pas d'initier une mise en procès du *rewilding*, il vise à mieux comprendre ses dimensions et effets géographiques. Le travail engagé permet de rendre compte et de caractériser les récits du *rewilding* en mettant en évidence leurs fondements scientifiques, leurs ancrages éthiques ou encore les références temporelles et figures spatiales que leurs auteurs mobilisent.

Le philosophe Martin Drenthen (2013, 2015 et 2018) propose une approche complémentaire en considérant les paysages européens comme un texte et le *rewilding* et l'approche patrimoniale comme des interprétations normatives de ce texte. Le paysage serait donc intuitivement appréhendé comme un moyen pour rendre compte de processus d'identification à des espaces et d'élaboration des rapports à la nature. Ces manières contrastées de lire les paysages mettent en scène deux formes d'agentivité – pensées comme antagonistes : le sauvage jouerait contre le paysage et *vice-versa*. M. Drenthen invite à dépasser cette approche agonistique en acceptant, comme prérequis au dialogue, les différentes lectures des paysages et de leurs trajectoires. Je suis en accord avec ce principe général mais il me paraît nécessaire de souligner l'importance d'une intégration de mise en débat aux instances et processus de délibérations démocratiques. Cet attachement à la prise en charge citoyenne des questions de nature ne doit pas s'accompagner d'une forme d'essentialisation du local et des processus participatifs (Rodary, 2007).

Le récit du *rewilding* contribue à ouvrir les champs des possibles et élargir le spectre des régimes d'intentionnalité (cf. ce volume, introduction). Cependant, l'analyse critique favorisée par le recours à la *political ecology* et la grille de lecture des fronts écologiques (Guyot, 2015) conduit à mettre en lumière la diversité des formes de *rewilding*. Certaines sont fondées et/ou véhiculent des éléments particulièrement problématiques qui, à mon sens, fragilisent le mouvement global de revalorisation du sauvage. D'une manière générale, la matrice idéale du ré-ensauvagement considère la préservation d'une altérité radicale incarnée par la nature sauvage. Mais d'emblée, celle-ci peut être associée à des définitions variées : la *wilderness* culturelle historique, la *wilderness* objectivée par la science, arrimée à la biodiversité et mondialisée ou encore les nouveaux écosystèmes et la féralité, etc. De plus, j'ai mis en évidence une série de paradoxes caractérisant le champ expansif du *rewilding*. Premièrement, les *rewilders* font exister les espaces sauvages selon une opération d'objectivation scientifique mais ils présentent leurs visions comme une forme de ré-enchantement qui, d'une manière implicite ou explicite, fait référence à des ancrages spirituels (*deep ecology*, bouddhisme, néo-paganisme). Deuxièmement, la défense du sauvage est mise sous tension par deux positionnements éthiques dont la compatibilité est mise à l'épreuve : le sauvage est défendu pour sa valeur intrinsèque mais les initiatives de ré-ensauvagement s'ouvrent de plus en plus au registre de légitimation instrumentale (services écosystémiques). Enfin, les discours du

rewilding, comme le démontre d'une manière plus large Estienne Rodary (2019) pour le champ de la conservation de la nature, appellent à une reconnexion avec la nature tout en mettant en place des dispositifs assurant la mise à distance critique, voire la séparation, entre les humains et les non-humains. D'une certaine manière, les initiatives de ré-ensauvagement étudiées illustrent la tension irrésolue entre intégration et séparation.

Projet et perspectives de recherche

Pour une approche des configurations politiques du ré-ensauvagement (hypothèses)

Il existe différentes manières de caractériser les formes de *rewilding*. Il est possible de se référer au modèle technique en identifiant les types d'action, les références temporelles, les échelles spatiales utilisées (Jorgensen, 2015). En Europe, deux principaux modèles de *rewilding* agencent ces différents aspects et sont explicitement revendiqués par des réseaux bien spécifiques. Il s'agit du modèle étatsunien « Cœur-Corridor-Carnivore » (CCC) (*Pan Parks*, puis la *European Wilderness Society*) et de celui fondé sur l'herbivorie, théorisé et expérimenté par F. Vera (*Rewilding Europe*). À ce premier niveau de l'analyse, on observe déjà des relations complexes entre ces modèles. Leur mise en œuvre sur le terrain donne lieu à des ajustements et des croisements d'approches. Les modèles de *rewilding* transforment les terrains qu'ils percutent mais en retour les expériences de ré-ensauvagement révèlent des arrangements spécifiques. Autrement dit, les terrains de mise en œuvre de ces projets contribuent à diversifier les formes et les significations du *rewilding* (Barraud, 2020a). Cette caractérisation technique peut être complétée par l'intégration des dimensions politiques. L'enquête exploratoire sur les ré-ensauvagements européens permet de poser l'hypothèse de la structuration de cinq principales configurations politiques de fronts écologiques. Dans les faits, leur déploiement spatial se traduit par des articulations variables signalant, en fonction des situations, hybridation, complémentarité ou concurrence.

-Le *rewilding* de marchandisation

Le *rewilding de marchandisation* (ou de *commodification*) constitue la première configuration. Elle relève essentiellement d'initiatives privées et s'accompagne d'acquisitions foncières et de développements écotouristiques. De plus, elle s'ouvre aux investissements d'impact, aux partenariats publics-privés et au paiement des services écosystémiques, ou encore au marché du carbone. Autrement dit, ce premier type de ré-ensauvagement s'inscrit parfaitement dans le processus de néolibéralisation de la conservation de la nature. Comme le rappellent justement Anne Bühler, Pierre Gautreau et Valter Lúcio Oliveira (2020), ce caractère néolibéral ne doit pas constituer une simple forme paresseuse de labellisation. J'ai essayé dans ce mémoire d'encadrer son emploi en décrivant des mécanismes financiers et des logiques d'accumulation du foncier. Des études empiriques doivent permettre de renforcer l'analyse sur ce point. Très nettement, les initiatives portées par la *Fondation Carpathia* et plus largement, par le réseau *Rewilding Europe* me semble relever de ce registre politique. Ces initiatives impliquent des ONG puissantes et des investisseurs via l'établissement de fondations. Des opérations plus spécifiquement privées, portées de manière directe par des éco-barons dans leurs propres domaines fonciers, contribuent également à alimenter cette catégorie. Cette forme de *rewilding* est ubiquiste et se nourrit des crises territoriales qu'elles proposent de solutionner.

-Le *rewilding* de distinction

La deuxième configuration que je propose est celle du *rewilding de distinction*. Il repose sur la valorisation d'une *wilderness* européenne ou de ses traductions alternatives (cf. la naturalité ou la féralité). Dans tous les cas, il s'agit pour ses promoteurs de défendre le sauvage en tant qu'altérité

radicale. La labellisation de territoires protégés en raison de ce caractère sauvage « haut de gamme » utilise différents dispositifs qui traduisent des postures différentes par rapport à l'institution publique. Ainsi, *EWS* travaille étroitement avec des gestionnaires publics de parc nationaux et de réserves de biosphère. Cette *ONG* exploite les protections instituées afin d'infléchir leurs orientations techniques. La dimension économique, via la valorisation écotouristique et le développement de l'agriculture biologique, n'est pas absente de la vision défendue. Cependant, l'opérationnalisation du front écologique reste essentiellement à la charge des acteurs locaux. D'autres acteurs, tels que l'*ASPAS* et *Forêts sauvages* en France, concrétisent leur projet en activant le levier de l'acquisition foncière. Les formules proposées sont censées prévenir les risques d'un détournement de l'usage et de l'exploitation des terres acquises. La préservation de la valeur intrinsèque de la nature laissée en libre évolution motive et borne l'action de ces associations. Cependant, selon moi, les propriétés ainsi constituées ne s'apparentent pas véritablement à des communs. Dans tous les cas, le *rewilding* de distinction contribue à l'établissement d'un réseau de hauts-lieux du sauvage. En fonction des situations, ceux-ci peuvent connaître des niveaux d'intégration territoriale très différents. Ainsi, la vallée du Léguer a été labellisée « rivière sauvage » et accueille sur son cours une réserve de vie sauvage de l'*ASPAS*. Ces procédés de distinction prolongent les actions de préservation du saumon sauvage et l'opération de restauration écologique par le démantèlement du barrage de Kernansquillec. À l'échelle du bassin versant, le sauvage tend à devenir une ressource territoriale et une clé d'identification. Pour le moment, la réserve de vie sauvage du Grand Barry mise en place par l'*ASPAS* ne connaît pas ce destin. Comme d'autres initiatives de ce type, ce haut-lieu de la nature en libre évolution demeure une marge, un isolat sauvage parfois contesté localement.

-Le *rewilding* de résistance

J'identifie ensuite un *rewilding de résistance* et d'invention de modes d'habiter alternatifs. Cette orientation politique n'est pas cantonnée à la défense des délaissés urbains (métropolitains) dans un contexte de densification. On retrouve cette configuration dans des situations et des lieux très variés : bois et forêts, cours d'eau, paysages de campagne ordinaire. Souvent, il s'agit pour des acteurs locaux de résister à des projets d'aménagement ou d'exploitations industrielles des ressources. Les mobilisations environnementales prennent appui sur des ancrages locaux et accueillent des contributions militantes provenant de l'extérieur. Le cas de la défense des rivières des Balkans portée par le sportif et activiste slovène R. Rozman illustre bien cela (chapitre 2). En France, le Réseau pour les Alternatives Forestières me semble aussi appartenir à cette forme de mobilisation du sauvage et du ré-ensauvagement (chapitre 6). D'une certaine manière, le registre libertaire de la défense du sauvage incarné en France, chacun à leur façon, par F. Terrasson, J.-C. Génot ou encore G. Clément est adossé à cette forme de ré-ensauvagement. On retrouve ici une veine historique de l'interprétation idéologique du sauvage et de ses significations sociale, politique et ontologique, représentée par H. D. Thoreau mais aussi par certains acteurs de l'environnementalisme radical (E. Abbey). Le *rewilding de résistance* met davantage en avant l'idée de *wildness* et que celle de *wilderness*. En ce sens, il semble favoriser une forme de « décolonisation » des politiques de conservation de la nature (chapitre 3 ; Ward, 2019). Les initiatives de résistance peuvent recourir au levier de l'acquisition foncière mais d'une manière plus claire que pour le *rewilding* de distinction, elles visent fondamentalement à constituer des communs environnementaux et plus largement à « faire commun » (Cornu, Orsi et Rochfeld, 2017 ; Misonne, 2018).

-*Rewilding* de repli et de séparation

Toutefois, « le sauvage de contestation » alimente une quatrième configuration politique du ré-ensauvagement qui me semble bien moins constructive. En effet, certaines tentatives de

revalorisation du sauvage traduisent des postures réactionnaires, des attitudes de repli et une certaine misanthropie. Il n'est pas ici question de qualifier de la sorte l'ensemble des initiatives de *rewilding* mais il me semble nécessaire de pointer ces dérives. On peut retrouver ces aspérités réactionnaires très tôt dans le développement de l'environnementalisme radical. Dave Foreman, pionnier du *rewilding* aux États-Unis illustre malheureusement cette tendance misanthrope qui n'apporte strictement rien au renouvellement du rapport à la nature. Ces postures n'appartiennent pas au passé, elles ne relèvent pas du mythe : elles existent belles et bien. Elles alimentent le développement de certaines formes de survivalisme. On retrouve également de biens étranges articulations entre des promotions du *rewilding* et des discours anti-immigration (Normandin et Valles, 2015). Plus largement, le courant éthique de la justice écologique (à ne pas confondre avec celui de la justice environnementale) laisse parfois le champ libre à des propos très embarrassants sur le statut des populations autochtones (Kopnina, 2017). Dans cette approche politique du *rewilding* marquée par le repli et la séparation, la question de la démographie est souvent très présente. On peut regretter que cette question soit traitée d'une manière souvent très simpliste, prolongeant les postures néo-malthusiennes classiques. Sur ce plan, les propositions de diversification des parentèles formulées par la philosophe Donna Haraway (2020) me semblent plus subtiles, justes et constructives.

-Le *rewilding* d'institution

Enfin, une dernière configuration politique du ré-ensauvagement me semble émerger, notamment en Europe. En effet, on assiste très progressivement à l'apparition d'un *rewilding* d'institution traduisant son intégration au sein des politiques publiques environnementales et des dispositifs de protection de la nature. La stratégie d'intégration peut être directe ou indirecte. Ainsi, par exemple, l'Union européenne se contente de ménager une place aux initiatives de *rewilding* portées par les grandes ONGs. La résolution *wilderness*, sans portée juridique, et les financements de la banque européenne d'investissement attestent de ce positionnement de soutien prudent. À l'échelle des États, les revalorisations du sauvage et le renouvellement des pratiques du *laissez-faire* commencent à influencer l'action publique. Des décisions stratégiques ont été prises en ce sens en Allemagne, en Écosse et dans une moindre mesure en France (chapitre 6), au cours de la dernière décennie. À l'échelle mondiale, les négociations actuelles menées dans le cadre de la CDB suggèrent une possible intégration renforcée du *rewilding* comme option stratégique de conservation de la nature et moyen de lutte contre le changement climatique (chapitre 8). L'idée du *laissez-faire*, traduit en non-intervention ou en libre évolution, tend à percoler dans tous les dispositifs de gestion de la nature, engageant le desserrement localisé des pratiques « d'entretien » de la nature. Le *laissez-faire*, à l'échelle concrète des aires protégées, n'est pas toujours une option, il s'agit d'un état de fait (déprise). Dans ce cas, l'ensauvagement se prête à des réinterprétations positives et négatives. En fonction des contextes géographiques, les retours du sauvage sont plus ou moins bien acceptés et valorisés. Dans certains cas, le *laissez-faire* peut être capté par la logique de régulation libérale des externalités environnementales. Ainsi, dans le cadre des mécanismes de compensation écologique, le *laissez-faire* court le risque de traduire une forme de *laissez-faire* économique. Dans cette perspective, on considère alors que la compensation d'un aménagement peut être assurée par la constitution d'un portefeuille de biens fonciers, souvent épars, sur lesquels on ne fait rien. La sélection de ces fragments répond au critère de l'opportunité foncière, rarement à celui de la pertinence écologique.

Structuration de la recherche

La troisième partie de ce mémoire m'a permis de présenter les bases d'un projet de recherche multiscale sur les spatialités et mises en récit des diverses formes de ré-ensauvagement. Quatre principaux axes de recherche peuvent contribuer à structurer ce projet en utilisant les différents

modèles techniques de *rewilding* et en exploitant les hypothèses de catégorisation politique formulées ci-dessus. La mise en œuvre de ce projet d'ensemble sera menée par le couplage d'un engagement personnel et de recherches conduites collectivement. Plusieurs programmes en cours favorisent le développement de ces deux dimensions et de nouvelles initiatives seront prochainement lancées.

Le premier axe doit me permettre d'investiguer le développement des formes de valorisation du sauvage, de l'ensauvagement et du ré-ensauvagement à l'échelle française. L'approche diachronique de l'idée générique du *laisser-faire* peut être consolidée par le biais d'une enquête approfondie et d'échanges interdisciplinaires. J'envisage également de prolonger le travail d'enquête sur la percolation de l'idée du *laisser-faire* au sein des dispositifs de gestion de la nature. Sur ce plan, les entretiens exploratoires (30) menés avec les animateurs de sites Natura 2000 en Nouvelle-Aquitaine doivent être exploités et complétés par des visites de terrain et l'élaboration d'études de cas fouillées. Je souhaite, par la réalisation de ces enquêtes, mieux comprendre la manière dont est pensé et mis en œuvre le desserrement de l'intervention, en fonction des milieux et des contextes territoriaux.

Le deuxième axe de recherche vise à développer la *political ecology* du Mouvement de promotion de la nature sauvage en Europe (MNSE). Plus précisément, dans ce cadre, je chercherai à décrypter d'une manière plus systématique les fronts écologiques du *rewilding* en Europe. Afin de tester les modèles et hypothèses présentés, il sera nécessaire de construire une base de données des opérations de ré-ensauvagement à l'échelle européenne. Celle-ci permettra de renseigner des variables descriptives classiques (date, surface, financement, type d'actions et de modèles, etc.) et des indicateurs analytiques visant à évaluer les rapports de force et la circulation des savoirs-pouvoirs dans le processus de déploiement des fronts. La recherche devra être complétée par la réalisation parallèle de deux formes travail de terrain. La première, concrète, nécessite la conduite d'observations et d'entretiens *in situ*. La seconde traduit une exploitation de la construction digitale des fronts écologiques. Sur ce plan l'analyse de corpus de presse mais également celle des sites web et des réseaux sociaux doit fournir un matériau précieux qui se prête parfaitement à des analyses de discours et des controverses (Fan *et al.*, 2018 ; Boyer *et al.*, 2019). La cartographie diachronique de ces fronts écologiques constitue un enjeu important de la recherche. Mais, si l'identification des effets structurels de transformation des espaces concernés est nécessaire, l'entreprise de cartographie sera étendue à l'ensemble des spatialités du *rewilding*. Cela permettra de mettre en évidence leur nature multidimensionnelle (agencement de l'espace matériel, réseaux d'acteurs, flux d'informations et d'investissements) et de tester leur capacité à produire des échelles spatiales (Rangan et Kull, 2009), ou encore d'évaluer leur caractère *scalable* (Tsing, 2015²⁵⁵).

Le troisième axe de la recherche sera dédié à la poursuite de l'étude des récits planétaires mobilisant la solution du ré-ensauvagement selon des modalités variées. Il s'agira de comprendre comment les principales scénarisations (*Nature Needs Half* et *Half Earth*) donnent prises aux différents modèles techniques de *rewilding* et à leurs formes politiques. Ici encore, l'utilisation des réseaux sociaux peut permettre de fournir des indications majeures sur la manière dont ces

²⁵⁵ Je reprends ici les mots employés par Isabelle Stengers (préface de l'ouvrage *Le champignon de la fin du monde : Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, 2015, p. 16) pour caractériser la notion de *scalabilité* utilisée par Anna L. Tsing : « [...] terme technique désignant une logique de fonctionnement susceptible de se maintenir à toute échelle, et notamment à celle d'un dispositif informatique qui reste opérationnel quel que soit le nombre d'utilisateurs connectés. Avec l'exemple de la plantation, cette logique désigne son coût ; une logique *scalable* exige que ce à quoi elle s'applique soit séparé de toute possibilité de faire histoire, soit rendu *amnésique* et anonyme ». Évaluer la dimension *scalable* du *rewilding* revient donc à estimer d'une part ce que son déploiement efface et d'autre part sa capacité à s'affranchir des contextes locaux. À ce stade de la recherche et d'une manière générale, la *scalabilité* du *rewilding* demeure sans aucun doute partielle.

scénarios circulent, sont appropriés, transformés et critiqués. La controverse de l'idée générique d'une Terre partagée en deux devrait participer à l'émergence de formulations alternatives. Celles-ci peuvent traduire une forme d'institutionnalisation (Convention mondiale sur la diversité biologique-CDB) entraînant, potentiellement, une accélération du processus d'intégration politique des stratégies du *laisser-faire* aux échelles inférieures. D'autres récits alternatifs pourraient au contraire signaler des logiques de résistance (i.e. : la campagne menée par l'organisation *Survival International*).

Enfin, je souhaite également, de manière complémentaire à ces axes structurants, explorer la dimension expérientielle du rapport au sauvage. Ce champ d'investigation s'inscrit bien dans les nouvelles perspectives d'interdisciplinarité offertes par le nouveau contexte de recherche dans lequel je m'inscris depuis septembre 2020 (laboratoire MIMMOC et FE2C). Les fronts écologiques du *rewilding* participent à la diffusion et à la multiplication d'expériences du sauvage. Les gestionnaires de la nature et les activistes du *rewilding* se construisent par le biais de ces expériences directes et indirectes avec le sauvage. Les propositions écotouristiques ou encore celles relatives aux initiations à la vie dans/avec la nature sauvage contribuent à étoffer ce marché du rapport au sauvage. Plus largement, les modes de mise en relation avec le sauvage sont très diversifiées allant des pratiques de confrontation à la nature (survivalisme) à celles valorisant – parfois naïvement – une immersion symbiotique et irénique dans la nature sauvage (*buschcraft*). Si la revalorisation du sauvage en démultiplie les expériences choisies, l'évolution du Monde engendre également l'apparition de formes contemporaines de marronnage qui sont parfois subies ou bien qui révèlent des fractures socio-politiques profondes (Malm, 2019). Par ailleurs, l'expérience du sauvage peut s'inscrire dans les médiations artistiques qui sont de plus en plus mobilisées dans les initiatives de *rewilding*. L'art active le levier émotionnel des valeurs et imaginaires du sauvage selon des objectifs divers en fonction des formes politiques de *rewilding* (résistance, distinction, délivrance d'un message éducatif, etc.). L'analyse de cette dimension expérientielle du sauvage peut aussi inclure le champ des productions filmique et littéraire (écocritique, *nature writing*) que j'ai commencé à mobiliser dans le cadre de ce mémoire. La dimension expérientielle du sauvage doit permettre de mieux saisir les mécanismes de constitution et d'identification à des collectifs. Elle doit aussi contribuer à mettre en lumière les formes d'instrumentalisation du rapport au sauvage qui orientent, dans une direction bien précise, le processus de construction du soi. C'est une piste qui a été remarquablement ouverte par A. L. Tsing (2017). L'anthropologue a mis en évidence en quoi les chasseurs de cerfs danois ou écossais (depuis le XIX^e siècle) et les *rewilders*, dont les vues sont à priori antagonistes, partagent finalement la même matrice expérientielle du sauvage : « *They immerse themselves in wild places to sop up their wildness. They hope that the sheer strength of their newly established selfhood will defeat civilization* ».

Bibliographie

- Aastrup M-L.**, 2020. Conservation narratives and conflicts over protected areas in post-socialist Romania, *Journal of Political Ecology*, vol. 27, p. 84-104.
- Abbey E.**, 1975. *The Monkey Wrench Gang*, Lippincott Willimas & Wilkins, 352 p.
- Abbey E.**, 1977. The journey home: some words in defense of the American west, New York, E. P. Dutton, 242 p.
- Adams W. M.**, 2019. Geographies of conservation III: Nature's spaces, *Progress in Human Geography*, 44, 4, p. 789-801.
- Adams W. M.**, 2017. Sleeping with the Enemy? Biodiversity Conservation, Corporations and the Green Economy, in Cavanagh C. et Benjaminsen T., (eds.), Political Ecologies of the Green Economy, *Journal of Political Ecology*, 24, 244-257.
- Adams J. S.**, 2006. *The future of the wild. Radical Conservation for a crowded world*, Beacon Press, Boston, 267 p.
- Adams W. M., Hodge I. D., Sandbrook L.**, 2013. New Spaces for Nature: the Re-territorialisation of Biodiversity Conservation under Neoliberalism in the UK, *Transactions of the Institute of British Geographers*, 39, 574-588.
- Afeissa H-S.**, 2014. *La fin du monde et de l'humanité*, Paris, PUF, 400 p.
- Aggeri G.**, 2010. *Inventer les villes-natures de demain : gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Paris, Educagri, 199 p.
- Aggeri G.**, 2004. *La nature sauvage et champêtre dans les villes : origines et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de la ville de Montpellier*, Thèse de sciences de l'univers, ENGREF, AgroParisTech, Paris, 323 p.
- Agnoletti M.**, 2014. Rural Landscape, Nature Conservation and Culture: Some Notes on Research Trends and Management Approaches from a (Southern) European perspective, *Landscape and Urban Planning*, 126, 66-73.
- Agnoletti M., Emanuelli F.**, (Eds), 2016. *Biocultural Diversity in Europe*, Florence, Springer, 537 p.
- Agrawal A.**, 2005. *Environmentality : technologies of government in the making of subjects*, Duke University Press, 352 p.
- Agrawal A. et al.** (33 auteurs / signataires), 2021. An open letter to the Lead Authors of 'Protecting 30% of the Planet for Nature : Costs, Benefits and Implications', resilience.org, [en ligne] : <https://www.resilience.org/stories/2021-01-12/an-open-letter-to-the-lead-authors-of-protecting-30-of-the-planet-for-nature-costs-benefits-and-implications/>
- Aitken R.**, 1977. *Wilderness Areas in Scotland*, Phd Dissertation, University of Aberdeen.
- Aït-Touati F., Coccia E.**, (dir.), *Le cri de Gaïa – penser la Terre avec Bruno Latour*, Paris, La Découverte, 222 p.
- Alban N., Hubert G.**, 2013. Le modèle des parcs nationaux à l'épreuve du territoire, Vertigo, vol. 13, n°2, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/vertigo/14081>
- Aldhuy J.**, 2010. La transformation des Landes de Gascogne (18e-19e), de la mise en valeur comme colonization intérieure ? *Confins*, vol. 8, p. 2-19.
- Aldy J-A., Arnould M., Caudron D.**, 2010. *Le réseau rivières sauvages : étude de préfiguration*, Programme Rivières Sauvages, WWF France, 56.
- Alexandre F.**, 2020. Biosphère, In Alexandre F. et al., (dir.), 2020. *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 123-125.
- Alexandre F. et al.**, (dir.), 2020. *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, 944 p.
- Allain Y-M.**, 1997. La ville : un territoire nouveau pour la nature ? La gestion différenciée en Europe, *Journal d'Agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, vol. 39, n°2, p. 199-217.

- Allison M., Bloomfield E. F.**, 2019. Rhetorical imaginings and multimodal arguments at the European Green Belt, *Journal of Argumentation in Context*, vol. 8, n°3, p. 354-382.
- Amelot X., André-Lamat V.**, 2009. La nature enfermée ou l'aire protégées comme norme de protection d'un bien commun menacé, *Géographie et Cultures*, vol. 69, p. 81-96.
- American Rivers**, 2002a. *The Ecology of Dam Removal, a Summary of Benefits and Impacts*, Washington DC, 17 p.
- American Rivers**, Trout Unlimited, 2002. *Exploring Dam Removal. A Decision Making Guide*, Washington DC, 80 p.
- American Rivers**, Friend of the Earth, Trout Unlimited, 1999. *Dam removal success stories: restoring rivers through selective removal of dams that don't make sense*, Washington DC, 176 p.
- Amoros C., Petts G.-E.**, (coord.), 1993. *Hydrosystèmes fluviaux*, Paris, Masson, 300 p.
- André-Lamat V.**, 2020. Aire protégée, In Alexandre *et al.*, (coord), *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 33-36.
- Andreu-Boussut V., Barthon C., Tsayem Demaze M.**, 2008. Ingénierie écologique et gestion touristique des espaces naturels protégés : perspectives sur les littoraux de l'Ouest français et de la Guyane française, Actes du colloque « Tourisme et environnement : réalités, politiques, perspectives, octobre 2008, Tunis, 10 p.
- Angermuller J.**, 2007. Qu'est ce que le poststructuralisme français ? A propos de la notion de discours d'un pays à l'autre, *Langage et société*, vol. 120, n°2, p. 17-34.
- Antrop M.**, 2014. Interpreting diversity in the European landscape. A comment on Perspective Essays by Agnoletti and Schnitzler, *Landscape and Urban Planning*, vol. 126, p. 81-83.
- Aplet G., Thomson J., Wibert M.**, 2000. Indicators of Wildness: Using Attributes of the Land to Assess the Context of Wilderness, *USDA Forest Service Proceeding*, 15, 2, 89-98.
- Ardillier-Carras F.**, 1998. Les paysages de rivière : une valeur refuge, *Revue de Géographie de Lyon*, 73, 4, 309-316.
- Arlaud S.**, 1994. Friches et jachères en Poitou-Charentes, *Norois*, 164, p. 667-689.
- Arnauld de Sartre X.**, 2016. *Agriculture et changements globaux. Expertises globales et situations locales*, Bruxelles, Peter Lang, 204 p.
- Arnauld de Sartre X., Oszwald J., Castro M., Dufour S.**, 2014. *Political ecology des services écosystémiques*, France, 21, Peter Lang, Ecopolis, 288 p.
- Arnauld M.**, 2017. Pour un retour au sauvage (entretien), *Plumes d'orfèbre – revue d'éducation à l'environnement d'Aquitaine*, n°8, p. 30-35
- Arnauld P.**, 2008. Le loup nouveau est arrivé, *Géocarrefour*, vol. 83, n°3, p. 251-252.
- Arnauld P., Glon E.**, (dir.), 2005. *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?* Publications de la Sorbonne, Paris, 270 p.
- Arnauld P., Glon E.**, 2006. Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord, *Annales de Géographie*, vol. 649, n°3, p. 227-238.
- Aronson J., Le Floc'h E.**, 1995. Écologie de la restauration : définition de quelques concepts de base, *Natures Sciences, Sociétés*, num. spé, Recréer la nature, 29-35.
- Arpin I.**, 2020. Une vie sauvage sans frontières ? Le cas de la contamination des bouquetins du Bargy, *Zilsel*, 7, 2, p. 179-198.
- Arts K., Fischer A., Van der Wal R.**, 2012. The promise of wilderness between paradise and hell : a cultural-historical exploration of a Dutch National Park, *Landscape Research*, vol. 37, n°3, p. 239-256.
- Asafu-Adjaye J., Blomqvist L., Brand S., Brook B., DeFries R., Ellis E., Foreman C., Keith D., Lewis M., Lynas M., Nordhaus T., Pielke R. Jr., Pritzker R., Roy J., Sagoff M., Shellenberger M., Stone R., Teague P.**, 2015. *Un Manifeste écomoderniste* [en ligne] : <http://www.ecomodernism.org/francais>

- Aspen Institute**, 2002. *Dam Removal: A New Option for a New Century*, Program on Energy, the Environment and the Economy, Washington DC, 81 p.
- Athanaze**, P., 2014. *Le retour du Sauvage*, Buchet/Chastel, Paris, 117 p.
- Aubréville** A., Barbey A., Barclay E.N., Bressou C., Chouard P., Dufrenoy J., Dufrenoy et al., 1937. *Contribution à l'étude des réserves naturelles et des parcs nationaux*, Paris, Paul Lechevalier Éditeur, 267 p.
- Bachimon** P., 2013. *Vacance des lieux*, Paris, Belin, 255 p.
- Baerselman F., Vera F. W. M.**, 1988. *Natuurontwikkeling. Een verkennende studie*, rapport, Ministère de l'agriculture, Pays-Bas, 102 p.
- Balmford A.**, Wild Hope : on the front lines of conservation success, University of Chicago Press, 255 p.
- Bancel N.**, Blanchard P, Boëtsch G., Deroo E., Lemaire S., 2004. *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La Découverte, 490 p.
- Banos V., Ginter Z., Le Floch S.**, 2020. Itinéraires critiques en géographie de l'environnement : dialogues en sous-bois, communication, caen, *Approches critiques de la dimensions spatiales des rapports sociaux : débats transdisciplinaires et transnationaux*.
- Barnaud G.**, 1995. A l'interface de la pratique et de la théorie : l'écologie de la restauration, *Natures, Sciences, Sociétés*, HS, p. 36-50.
- Baron-Yelles N.**, 2000. *Recréer la nature : écologie, paysage et société au marais d'Orx*, Éditions ENS, Paris, 215 p.
- Barraque B.**, 2002. Génie Rural et droit des cours d'eau : Benjamin Nadault de Buffon (1804-1880), *La Houille Blanche*, 4-5, num. spé. Centenaire SHF, 136-145.
- Barraud R.**, 2020a. Les références spatiales et temporelles des paysages forestiers du *rewilding* en Europe : imaginaires, discours et projets, *Projets de Paysage*, 22, dir. Y. Petit-Berghem et S. Servain « Forêt et Paysage », [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/paysage/9076>
- Barraud R.**, 2020b. Valeurs, significations des lieux et attachement, in Bravard J-P. et Lévêque C. (dir.), *La gestion écologique des rivières françaises – Regards scientifiques sur une controverse*, Paris, L'Harmattan, p. 297-306.
- Barraud R.**, 2020c. Ensauvagement – Féralité, In Alexandre F. et al., (dir.), *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 355-356.
- Barraud R.**, 2020d. Ré-ensauvagement, In Alexandre F. et al., (dir.), *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 356-358.
- Barraud R.**, 2017. Removing Mill Weirs in France: The Structure and Dynamics of an Environmental Controversy, *Water Alternatives*, 10, 3, 796-818.
<http://www.water-alternatives.org/index.php/alldoc/articles/vol10/v10issue3/382-a10-3-8/file>
- Barraud R.**, 2011. Rivières du futur, *wild rivers ? Vertigo*, revue électronique en sciences de l'environnement, 10, h.s. Fleuves et cours d'eau. Représentations et pratiques, [en ligne] : <http://vertigo.revues.org/11411>
- Barraud R.**, 2009. Approche géographique de l'intentionnalité paysagère dans les vallées de l'Ouest de la France (de la fin du XVIII^e siècle à aujourd'hui), *Projets de Paysage*, 1, [en ligne] : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/enquetes_et_debats
- Barraud R.**, 2007. *Vers un Tiers-Paysage ? Géographie paysagère des fonds de vallées sud armoricaines. Héritage, évolution, adaptation*, Thèse de géographie, Université de Nantes, 407 p.
- Barraud R., Andreu-Boussut V., Chadenas C., Portal C., Guyot S.**, 2019. Ensauvagement et ré-ensauvagement de l'Europe : controverse et postures scientifiques, *Géographies, Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 2, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/bagf/5141>
- Barraud R., Davodeau H., Montembault D., Carcaud N.**, 2013. Les épis de la Loire armoricaine, un héritage à la patrimonialité incertaine, *Norois*, 228, 3, 11-26.
- Barraud R., Germaine M.-A., Sneddon C.**, 2017. Dam removal. Social, cultural and political issues, *Water Alternatives*, vol. 10, issue 3 (<http://www.water-alternatives.org/index.php/current-issue>)

- Barraud R., Germaine M.-A.**, (coord.), 2017. *Démanteler les barrages pour restaurer les cours d'eau. Controverse environnementale, représentations et projets*, Quæ, Versailles, 240 p.
- Barraud R., Le Calvez C.**, 2017. S'opposer aux projets de démantèlement d'ouvrage : rhétorique, valeurs et vision de l'espace, In Barraud R., Germaine M.-A. (coord.), 2017. *Démanteler les barrages pour restaurer les cours d'eau. Controverse environnementale, représentations et projets*, Quæ, Versailles, p. 129-142.
- Barraud R., Menanteau L.**, 2009. Émergence du paradigme de la gestion physique des cours d'eau et héritages paysagers. Exemple des rivières « à moulins » de l'Ouest de la France, *Revue du Nord*, h.s. Archéologie, Lit mineur, lit majeur, lit voyageur, 14, 189-206.
- Barraud R., Périgord M.**, 2013. L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ? *L'Espace Géographique*, 42, 3, 254-269.
- Barraud R., Perrin J.-A.**, 2020. Comment associer les habitants et usagers à la définition d'une stratégie locale de gestion des rivières, in Bravard J.-P. et Lévêque C. (dir.), *La gestion écologique des rivières françaises – Regards scientifiques sur une controverse*, Paris, L'Harmattan, p. 321-332.
- Barraud R., Portal C.**, 2018. Les figures de la nature sauvage en Europe : ressources territoriales ou espaces en crise ? In Rouget N. et Schmitt G. (coord.), *Natures des villes, natures des champs*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, p. 250-275
- Barrué-Pastor M., Fournié V.**, 1996. La montagne ariégeoise entre friche et paysage : un consensus illusoire ? *Études Rurales*, Cultiver la nature, 141-142, 109-123.
- Barthod C.**, 2017. De la wilderness à la « sauvagerie », *Mountain Wilderness*, n°4, p. 9.
- Barthod C.**, 2010. Le retour du débat sur la wilderness, *Revue Forestière Française*, 62, 1, 57-70.
- Barthod C.**, 1999. Aldo Leopold, forestier américain : une histoire de forêts, de « cervidés » et de loups, *Revue Forestière Française*, LI, n°6, p. 659-669.
- Barthod C.**, 1996. La gestion des forêts tempérées : aux racines du débat international actuel, *Revue Forestière Française*, n° spé. XLVIII, 13-22.
- Barthod C.**, 1995. Le débat international sur la gestion des forêts, *Revue Forestière Française*, t. XVI, n°2, p. 145-152.
- Barthod C., Andrieu J.**, 2011. Biodiversité et politique forestière : défis pour le XXI^e siècle, *Revue Forestière Française*, LXIII, 5, p. 671-677.
- Bartout P.**, 2015. L'incompréhension de la place prise par les plans d'eau dans l'Union Européenne et ses conséquences réglementaires. *Norois*, vol. 235, n°2, p. 17-36.
- Bartout P.**, 2015b. Le patrimoine des étangs creusois : perturbateurs écologiques à effacer ou ouvrages sociétaux à conserver ?, *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse*, 60, p. 5-30.
- Bastmeijer K.**, (Eds), 2016. *Wilderness Protection in Europe. The Role of International, European and National Law*, Cambridge University Press, 657 p.
- Batisse M.**, 1971. Man and Biosphere : an international research programme, *Biological Conservation*, vol. 4, n°1, p. 1-6.
- Bauer N., Vasile M., Mondini M.**, 2018. Attitudes towards nature, wilderness and protected areas : a way to sustainable stewardship in the south-western carpathians, *Journal of environmental planning and management*, vol. 61, n°5-6, p. 857-877.
- Bawedin V.**, 2013. L'acceptation de l'élément marin dans la gestion du trait de côte : une nouvelle gouvernance face au risque de submersion ? Le cas du Lincolnshire, de l'Essex (Angleterre), du littoral picard et du bassin d'Arcachon, *Annales de Géographie*, vol. 692, n°4, p. 422-444.
- Beau R.**, 2018. L'éthique environnementale comme travail du soi relationnel, *Cités*, vol. 76, n°4, p. 109-116.
- Beau R.**, 2017. *Éthique de la nature ordinaire. Recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*, Publications de la Sorbonne, Paris, 342 p.

- Beau R.**, 2017b. L'imaginaire des friches et la nature ordinaire, In : Hamman P. (dir.), *Ruralité, nature et environnement. Entre savoirs et imaginaires*, Éres, Paris, 375-400.
- Beau R.**, 2017c. Libérer les hommes et la nature ! Fantômes et fantasmes de l'écomodernisme, *Tracés. Revue des Sciences Humaines*, 33, 171-188.
- Beau R., Larrère C.**, (dir.), 2018. *Penser l'Anthropocène*, Presses de Sciences Po, Paris, 554.
- Beauchamp A., Lespez L., Rollet A.-J., Germain-Vallée C., Delahaye D.**, 2017. Les transformations anthropiques d'un cours d'eau de faible énergie et leurs conséquences. Approche géomorphologique et géoarchéologique dans la moyenne vallée de la Seulles, Normandie, *Géomorphologie, Relief, Processus, Environnement*, 23, 2, 121-138.
- Beck C., Luginbühl Y., Muxart T.**, (Eds.), 2006. *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Quae, Versailles, 410 p.
- Beck C., Delort R.**, (dir.), 1993. *Pour une histoire de l'environnement*, CNRS Éditions, Paris, 270 p.
- Benhammou F.**, 2010. Une géopolitique du loup (*Canis lupus*) en France : quels apports pour une géographie de l'environnement et des territoires ruraux », In Moriceau J.-M. et Madeline P., *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*, Caen, Maison des Sciences de l'Homme, p. 91-110.
- Benhammou F.**, 2009. Protéger l'ours et le loup en France : antihumanisme ou coexistence territoriale durable ?, *Géographie et Cultures*, n°69 : 25-43.
- Benhammou F.**, 2007. *Crier au loup pour avoir la peau de l'ours : une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France*, thèse de géographie, Paris, ENGREF, 655 p.
- Benhammou F., Mermet L.**, 2003. Stratégie et géopolitique de l'opposition à la conservation de la nature : le cas de l'ours des Pyrénées, *Nature, Sciences, Sociétés*, vol. 11, p. 381-393.
- Benjaminsen T. A., Svarstad H.**, 2012. Discours et pratiques de la conservation en Afrique, In Gautier D., Benjaminsen T.A. (Eds), *Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political Ecology*. Quae, Versailles, p. 111-134.
- Bénos R., Milian J.**, 2013. Conservation, valorisation, labellisation : la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale, *VertigO*, Hors-série n°16,
- Bensimon F., Colantonio L.**, 2014. *La grande famine en Irlande*, Paris, PUF / Cned, p. 206.
- Bérard L.**, 1993. La culture du poisson, *Études Rurales*, vol. 129-130, p. 147-156.
- Bercovitz R.**, 2015. *Paysage, médiation paysagère et « bon état écologique » de la haute vallée de la Sèvre niortaise. Mener une enquête historique pour fonder un projet partagé (XVIIIe – XXe siècles)*, thèse de géographie, Université de Bordeaux Montaigne, 375 p.
- Bergeron L.**, 1984. Le cœur de la vallée, c'est son moulin... », *Terrain - anthropologie & sciences humaines*, 2, [en ligne], mis en ligne le 24 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/document2796.html>
- Bergues M.**, 2000. La vache archaïque et l'élan cryptique : un rêve préhistorique au marais Vernier, *astuaria*, n° 1, p. 151-162.
- Berleant A.**, 1992. *The aesthetics of environment*, Philadelphia, Temple University Press, 256 p.
- Berque A.**, 2015. Mythologie de l'urbain diffus, *Annales de Géographie*, vol. 704, n°4, p. 351-365.
- Berque A.**, 2011. Le rural, le sauvage, l'urbain, *Études rurales*, vol. 187, p. 51-61.
- Berque A.**, 2010. Le sauvage construit, *Ethnologie française*, vol. 40, n° 4, p. 589-596.
- Berque A.**, 2000. *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin/Mappemonde, Paris, 272 p.
- Berque A.**, 1992. Espace, milieu, environnement, In : Bailly A., Ferras R., Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Économica, Paris, 352-369.
- Berque A.**, 1990. *Médiance, de milieux en paysages*, GIP Reclus, Montpellier, 163 p.

Bertho C., 1981. Information économique et image provinciale : la représentation de la Bretagne au XVIIIe siècle, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, vol. 28, n°1, p. 185-194.

Bertrand G., 2004. Évaluer pour évoluer, In : Puech D. et Rivière Honegger A. (dir.), *L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ?* Publications de l'Université Paul Valéry, UMR 5045 – CNRS Mutations des Territoires en Europe, Montpellier, 25-26.

Bertrand C., Bertrand G., 2002. *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*, Éditions Arguments, Paris, 311 p.

Bèthemont J., 2008. Les grands barrages entre contestation et développement, In Blanc N., Bonin S., *Grands barrages et habitants : les risques sociaux du développement*, Paris / Versailles, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Quae, p. 23-39.

Béteille R., 1981. *La France du vide*, Paris, Librairie technique, 256 p.

Beuret J.-E., 2011. L'analyse comparative d'itinéraires de concertation : produire des références pour appuyer des dynamiques locales, In Mermet L. et Berlan-Darqué (dir.), *Environnement : décider autrement, Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation*, p. 21-44.

Bigando E., 2013. De l'usage de la *Photo Elicitation Interview* pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante, *Cybergéo, revue européenne de géographie*, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/cybergegeo/25919>

Bigando E., Tesson F., Bercovitz R., 2010. *Regards d'habitants sur les paysages du Gave de Pau au sein de l'agglomération paloise*. Rapport de recherche, SET, Université de Pau, 38 p.

Bigando E., 2008. Paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante. Pour penser autrement la relation des habitants au paysage, *Projets de paysage*, n°1, [en ligne] : https://www.projetsdepaysage.fr/le_paysage_ordinaire_porteur_d_une_identite_habitante

Billé R., 2006. Gestion intégrée des zones côtières : quatre illusions bien ancrées, *Vertigo*, vol. 7, n°3, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/vertigo/1555>

Blanc G., 2020. *L'invention du colonialisme vert*, Paris, Flammarion, 352 p.

Blanc G., 2019. L'expert, le dirigeant et l'habitant. La fabrique globale de la nature éthiopienne (1965-1970), *Genèses*, vol. 115, n°2, p. 53-74.

Blanc N., 1996. La relation à l'animal en milieu urbain, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°28, p. 43-48.

Blanc N., 2000. *Les Animaux et la ville*, Paris, Odile Jacob, 232 p.

Blanc N., Chartier D., 2008. Les développements durables de l'Amazonie, In Blanc N., Bonin S., *Grands barrages et habitants : les risques sociaux du développement*, Paris / Versailles, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Quae, p. 169-189.

Blanc N., Bonin S., 2008. *Grands barrages et habitants : les risques sociaux du développement*, Paris / Versailles, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Quae, 336 p.

Blanc G., Demeulenaere E., Feuerhahn W., 2017. *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*, Publications de la Sorbonne, Paris, 350 p.

Blanc N., Lolive J., 2009. La restauration écologique : une nouvelle formation du monde ? *Cybergéo, revue européenne de géographie*, [En ligne] : <http://cybergegeo.revues.org/22806>

Blanchon D., 2016. Radical Political ecology et water studies. Quels apports pour la géographie de l'environnement en France ?, In Chartier D., Rodary E., (Eds.), *Manifeste pour une géographie environnementale*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 257-278.

Blanchon D., Graefe O., 2012. La radical political ecology de l'eau à Khartoum. Une approche théorique au-delà de l'étude de cas, *L'Espace Géographique*, t. 41, n°1, p. 35-50.

- Blandin P.**, 2014. Au leurre de la biodiversité, *Vraiment durable*, vol. 5-6, n°1, p. 19-41.
- Blandin P.**, 2009. *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Quae, Versailles, 128 p.
- Bloch M.**, 1935. Avènement et conquête du moulin à eau, *Annales d'histoire économique et sociale*, 7, 538-563
- Blondel J.**, 2012. Biodiversité et naturalité : histoire et évolution des concepts, *Forêt méditerranéenne*, t. XXXIII, n°2, p. 101-108.
- Blondel J.**, 2010. La naturalité dans les sciences de la nature, In Vallauri D., André J., Génot J.-C., Palma J.-P. de, Eynard-Machet R. (coord.), *Biodiversité, naturalité, humanité*, Paris, Tec et Doc – Lavoisier, p. 21-28.
- Blot F.**, 2016. Pour une géographie du pouvoir. L'apport d'une expérience pluridisciplinaire autour de la question médicamenteuse, In Chartier D., Rodary E., (Eds.), *Manifeste pour une géographie environnementale*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 373-400.
- Blot F., Besteiro A. G.**, 2017. Contribution de la géographie francophone à la *political ecology*. Deux études des relations sociétés/eaux souterraines dans l'Espagne semi-aride, *L'Espace Géographique*, 46, 3, 193-213.
- Bobbé S.**, 2004. Gestion faunistiques, cultures des sauvages et brouillage des catégories, *Communications*, vol. 76, p. 203-220.
- Bobbé S.**, 2000. Les nouvelles cultures du sauvage ou la quête de l'objet manquant. Etat de la question, *Ruralia*, vol. 7, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/ruralia/180>
- Bobbé S.**, 1999. Entre domestique et sauvage : le cas du chien errant. Une liminalité bien dérangement, *Ruralia*, vol. 5, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/ruralia/113>
- Boisson B.**, 2010. La forêt naturelle : espace culturel sensible, In Vallauri D., André J., Génot J.-C., Palma J.-P. de, Eynard-Machet R. (coord.), *Biodiversité, naturalité, humanité*, Paris, Tec et Doc – Lavoisier, p. 161-168.
- Bone J.**, 2018. Rediscovering the 'Noble Savage' : The rewilding movement and the re-enchantment of the Scottish Highlands, *Scottish Affairs*, vol. 27, n°4, p. 465-485.
- Bonin S.**, 2015. Paysages de proximité. Un nouveau rapport habitant au paysage, *Pour*, vol. 228, n°4, p. 243-249.
- Bonin S.**, 2005. Culture de fleuves et projets de barrages : Serre-de-la-Farre et la Loire ; Charlas et la Garonne, *Aestuaria*, 7, 233-249.
- Bonnin M.**, 2008. *Les corridors écologiques. Vers un troisième temps du droit de la conservation de la nature*, Paris, L'Harmattan, 274 p.
- Bonnin M., Bruszk A., Delbaere B., Lethier H., Richard D., Rientjes S., Van Uden G., Terry A.**, 2007. *Le Réseau écologique paneuropéen : état d'avancement*, Strasbourg, Éditions Conseil de l'Europe, n° 146, 114 p.
- Bonneuil C.**, 2020. L'historien et la planète. Penser les régimes de planéarité à la croisée des écologies-monde, des réflexivités environnementales et des géopouvoirs (traduit de l'allemand), In Adloff F. et Neckel S., (dir.). *Gesellschaftstheorie im Anthropozän*, Campus, Frankfurt, 55-92.
- Bonneuil C., Fressoz J.-B.**, 2013. *L'événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Le Seuil, Paris, 304 p.
- Bookchin M.**, 1987. *Social ecology versus deep ecology : a challenge for the ecology movement*, Greene perspectives : newsletter of the green program project, n°4-5, 17 p.
- Bookchin M., Foreman D.**, 1991. *Defending the Earth : debate between Murray Bookchin and Dave Foreman*, Black Rose Ltd., 147 p.
- Boon P. I.**, 2018. Nature Conservation in a Brave New (post-truth) World: Arguments for and against Public Advocacy by Conservation Biologists, *Pacific Conservation biology*, 25, 1, p. 7-21.
- Bortolamiol S.**, 2014. *Interactions hommes-chimpanzés-forêt. Approche spatiale et territoriale de la répartition des chimpanzés, des perceptions locales et de la gestion de la biodiversité (Sebitoli, parc national de Kibale, Ouganda)*, Thèse de doctorat de Géographie, Paris, Université Paris Diderot, 353.

- Bortolamiol S., Raymond R., Simon L.**, 2017. Territoires des humains et territoires des animaux : éléments de réflexions pour une géographie animale, *Annales de géographie*, n° 716, p. 387-407.
- Borza E., Vancura V.**, 2009. *As Nature Intended. Best Practices Examples of Wilderness Management in the Natura 2000 Network*, Győr, PAN Parks Foundation, 42 p.
- Botkin D. B.**, 1990. *Discordant harmonies: a new ecology for the twenty-first century*, OUP USA, 254 p.
- Bouisset C., Degrémont I.**, 2013. Patrimonialiser la nature : le regard des sciences humaines – introduction, *VertigO*, Hors-série n°16,
- Bouisset C., Degrémont I., Sevilla J.**, 2010. Le patrimoine naturel aquitain vu du Web : discours, valeurs, fonctions, *Sud-Ouest Européen*, vol. 30, p. 85-98.
- Boulanger V., Drapier N., Debaive N., Gilg O., Gosselin F.**, 2017. "Imiter la Nature, hater son oeuvre"...et si on commençait par observer rigoureusement cette Nature !, Rendez-vous techniques de Fontainebleau, ONF, p. 17-19.
- Bouleau G.**, 2017. La categorization politique des eaux sous l'angle de la political ecology : le patrimoine piscicole et la pollution en France, *L'Espace Géographique*, vol. 46, n°3, p. 214-230.
- Bouleau G., Hautdidier B.**, 2020. Political Ecology, In Alexandre F. et al., (dir.), 2020. *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, 654-656. p.
- Bouleau G., Pont D.**, 2015. Did You Say Reference Conditions? Ecological and Socio-Economic Perspective on the European Water Framework Directive, *Environmental Science and Policy*, 47, 32-41.
- Bouleau G., Pont D.**, 2014. Les conditions de référence de la directive-cadre européenne sur l'eau face à la dynamique des hydrosystèmes et des usages, *Natures, Sciences, Sociétés*, 22, 1, 3-14.
- Boussin L.**, 2006. Société et animal : contrôler la grande faune sauvage, l'exemple du chevreuil sur le département de la Haute-Vienne, thèse de géographie, Université de Limoges, 435 p.
- Boyer A-L., Vaudor L., Le Lay Y-F., Marty P.**, 2020. Building Consensus? The Production of a Water Conservation Discourse Through Twitter: The Water use it Wisely Campaign in Arizona, *Environmental Communication*, vol. 15, n°3, p. 285-300.
- Brady E.**, 2003. *Aesthetics of the natural environment*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 304 p.
- Braudel F.**, 1958. Histoire et Sciences Sociales : la longue durée, *Annales - Économie, Sociétés, Civilisations*, 13, 4, 725-753.
- Bravard J-P.**, 2020. Concept géomorphologiques sur les rivières naturelles, In Bravard J-P., Lévêque C., (dir.), *La gestion écologique des rivières françaises, regards de scientifiques sur une controverse*, Paris, L'Harmattan, p. 53-62.
- Bravard J-P.**, 2003. Dynamiques à long terme des systèmes écologiques ou l'Éden impossible à la gestion de la variabilité, In : Lévêques C., Van Der Leeuw S. (éditeurs scientifiques), *Quelles natures voulons-nous ?* Elsevier, Paris, 133-140.
- Bravard J-P.**, 1997. Les grands aménagements hydrauliques face à l'opinion publique : esquisse d'une comparaison historique entre les États-Unis et la France, In : Laurent A.-M., Bravard J.-P., Balland P., Michelot J.-L., Viel A., Viau S., Cote M. (Coord.), *Fleuve et patrimoine. Mettre en valeur un fleuve : pourquoi ?* Actes des 9^e entretiens du centre Jacques-Cartier, Québec, 1996, 1-10.
- Bravard J-P., Lévêque C.**, (dir.), 2020. *La gestion écologique des rivières françaises, regards de scientifiques sur une controverse*, Paris, L'Harmattan, 361 p.
- Bravard J.-P., Magny M.** (dir.), 2002. *Les fleuves ont une histoire. Paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans*, Éditions Errances, PEVS, Paris, 342 p.
- Brierley G. J.**, 2019. *Finding the Voice of the River: Beyond Restoration and Management*, Palgrave Mc Millan, Londres, 179 p.
- Brook I.**, 2018. Restoring or re-storying the Lake District : applying responsive cohesion to a current problem situation, *Environmental Values*, vol. 27, p. 427-445.

- Brooks T.**, 2010. Conservation planning and priorities, In Sodhi N. S., Ehrlich P. R., (Eds.), *Conservation biology for all*, Oxford University Press, p. 199-219.
- Brown A. G., Lespez L., Sear D. A., Macaire J.-J.**, Houben P., Klimek K., Brazier R. E., Van Oost K. et Pears B., 2018. Natural vs anthropogenic streams in Europe: History, ecology and implications for restoration, river-rewilding and riverine ecosystem services, *Earth Science Reviews*, vol. 180, p. 185-205.
- Brown J. S., Laundré J. W., Mahesh G.**, 1999. The ecology of fear : optimal foraging, game theory, and trophic interactions, *Journal of Mammalogy*, vol. 80, n°2, p. 385-399.
- Brown C., McMorran R., Price M. F.**, 2011. Rewilding. A New Paradigm for Nature Conservation in Scotland?, *Scottish Geographical Journal*, 127, 4, 288-314.
- Brummer M., Rodríguez-Labajos B., Nguyen T. T., Jorda-Capdevila D.**, 2017. "They have kidnapped our river": Dam removal conflicts in Catalonia and their relation to ecosystem services perceptions, *Water Alternatives*, vol. 10, n°3, p. 744-768.
- Brun M., Di Pietro F., Martouzet D.**, 2019. Les délaissés urbains : supports de nouvelles pratiques et représentations de la nature spontanée ? Comparaison des représentations des gestionnaires et des habitants, *Nouvelles perspectives en Sciences Sociales*, vol. 14, n°2, p. 153-184.
- Brunel S., Pitte J.-R.**, (dir.), 2010. *Le ciel ne va pas nous tomber sur la tête : 15 grands scientifiques géographes nous rassurent sur notre avenir*, Paris, JC Lattès, 354 p.
- Brunet R.**, 1993. Antimonde (notice), In Brunet R., Ferras R., Théry H. (dir.), *Les mots de la géographie – dictionnaire critique*, Documentation Française / Reclus, Paris / Montpellier, p. 35-38.
- Buckman G.**, 2008. *Tasmania's wilderness battles*, Crows Nest, Allen & Unwin, 288 p.
- Bühler E. A., Gautreau P.**, 2020. Néolibéralisation de la nature, In Alexandre F. et al., (dir.), 2020. *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 583-586.
- Bühler E. A., Gautreau P., Oliveira V. L.**, 2020. (Im)Pertinences of a Theoretical Approach: the Neoliberalization of Nature, *Sociedad & Natureza*, 32, 526-539.
- Bullock C.**, 2013. The economic value of Wild Nephin, Report, Optimize, 5 p.
- Burgat F.**, 1993. Réduire le sauvage, *Etudes rurales*, vol. 129-130, p. 179-188.
- Burnouf J.**, 2013. Héritages et temporalités croisées : les sociétés et les milieux dans la longue durée, In : Vivien F.-D., Lepart J., Marty P. (Eds), *L'évaluation de la durabilité*, Versailles, Quae, 69-80.
- Burnouf J., Leveau P.**, 2004. *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, CTHS, Paris, 493 p.
- Burnouf J., Muxart T., Villalba B., Vivien F.-D.**, 2003. Le passé a de l'avenir : premier bilan de l'appel d'offre «histoires des interactions sociétés-milieux» et perspectives de recherches, In : Muxart T., Vivien F.-D., Villalba B., Burnouf J., *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*, Paris, Elsevier, 15-28.
- Burton V., Metzger M., J., Brown C., Moseley D.**, 2019. Green gold to wild woodlands ; understanding stakeholder visions for woodland expansion in Scotland, *Landscape Ecology*, vol. 34, 1693-1713.
- Busca D., Lewis N.** (dir.), 2019. *Penser le gouvernement des ressources naturelles*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 472 p.
- Büscher B., Dressler W., Fletcher R.**, (Eds.), 2014. Nature Inc. – Environmental conservation in the neoliberal age, The University of Arizona Press, 304 p.
- Büscher B.**, 2021. *The truth about nature. Environmentalism in the era of post-truth politics and platform capitalism*, University of California Press, 254 p.
- Büscher B., Fletcher R.**, 2019. *The conservation revolution. Radical ideas for saving nature beyond the Anthropocene*, London / New York, Verso, 224 p.
- Büscher B., Fletcher R., Brockington D., Sandbrook C.**, et al., 2016. Half-Earth or Whole

Earth ? Radical ideas for conservation, and their implications, *Oryx*, vol. 51, n°3, p. 407-410.

Büscher B., Sullivan S., Igoe J., Neves K., Brockington D., 2012. Towards a synthesized critique of neoliberal conservation, *Capitalism Nature socialism*, vo. 23, n°2, p. 4-30.

Butler T., 2014. Lives not our own, In Wuerthner G., Crist E., Butler T. (Eds), 2014. *Keeping the Wild. Against the Domestication of Earth*, Island Press, Washington, p. X-XV (introduction).

Cafaro P., Crist E., Cyer P., 2017. If we want a whole Earth, Nature Needs Half, *Oryx*, vol. 51, n°3, p. 400.

Cairns P., Müllers F., Widstrand S., Wijnberg B., 2010. *Wild. Nature sauvage d'Europe*, Paris, Éditions de la Martinière, 288 p.

Callicott J. B., 2011. Postmodern ecological restoration : choosing appropriate temporal and spatial scales, In Delaplante K., Peacock K. A., (Eds.), *Philosophy of ecology*, Elsevier, p. 301-326.

Callicott J. B., 2010. *Ethique de la terre : philosophie de l'écologie*, Wildproject, 328 p.

Callicott J. B., Crowder L., Mumford K., 1999. Current Normative Concepts in Conservation, *Conservation Biology*, 13, 1, 22-35.

Callicott J. B., Nelson M. P., (Eds), 1998. *The Great New Wilderness Debate*, University of Georgia Press, Athens, 697 p.

Campagnaro T., Sitiza T., Bridgewater P., Evans D., Ellis E. C., 2019. Half-Earth or Whole Earth : what can Natura 2000 teach us ?, *BioScience*, vol. 69, n°2, p. 117-124.

Carbiener R., 1991. La protection des forets alluviales : un défi majeur confronté à de multiples blocages, *Revue Forestière Française*, XLIII, p. 72-76.

Carbonnelle S., Lezaca-Rojas S., 2017. Bialowieza, la réaction trop tardive des institutions, *La Lettre de Forêts Sauvages*, 18, 4-6.

Carcaud N., Arnaud-Fassetta G., (dir.), 2015. *La géoarchéologie française au XXI^e siècle*, CNRS Éditions, Paris, 311 p.

Carcaud N., Garcin M., Visset L., Mush J., 2002. Nouvelle lecture de l'évolution des paysages fluviaux à l'Holocène dans le bassin de la Loire moyenne, In Bravard J.-P., Magny M. (dir.), *Les fleuves ont une histoire. Paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans*, Éditions Errances, PEVS, Paris, p. 71-84.

Carle Z., 2017. Contre-révolutions écologiques. Quand les droites dures investissent la défense de la nature, *Revue du Crieur*, vol. 8, n°3, p. 44-61.

Carlson A., 2000. *Aesthetics and the environment : the appreciation of nature, art and architecture*, London, Routledge, 272 p.

Caro T., 2007. The pleistocene re-wilding gambit, *Trends in ecology and evolution*, vol. 22, n°6, p. 281-283.

Carver S., Rewilding through land abandonment, In Pettorelli N., Durant S., Du Toit J. T., (Eds.), *Rewilding*, Cambridge University Press, p. 99-122.

Carver S., 2018. The river wild : toward a global assessment of wild rivers, *International Journal of Wilderness*, vol. 24, n°1, [en ligne] : <https://ijw.org/the-river-wild-towards-a-global-assessment-of-wild-rivers/>

Carver S., 2016. Rewilding... conservation and conflict, *ECOS*, vol. 37, n°2, 2– 10.

Carver S., 2014. Making real space for nature: A continuum approach to UK conservation, *ECOS*, vol. 35, n°3-4, 4– 14.

Carver S., 2007. Rewilding England and Wales : a review of recent developments, issues, and concerns, In Watson A., Sproull J., Dean L. (Eds.), *Eighth World Wilderness Congress symposium - Proceedings RMRS-P-49*. Fort Collins, p. 267-272

Carver S., Comber A., McMorran R., Nutter S., 2012. A GIS Model for Mapping Spatial Patterns and Distribution of Wild Land in Scotland, *Landscape and Urban Planning*, 104, 395-409.

Carver S., Convery I., Hawkins S., Beyers R., Eagle A., et al. 2021. Guiding principles for rewilding, *Conservation biology*, 1-12 [en ligne]: <https://conbio.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/cobi.13730>

- Carver S., Fritz S.,** (Eds.), 2016. *Mapping wilderness : concepts, techniques and applications*, Dordrecht, Springer, 204 p.
- Castree N.,** 2005. *Nature*, London / New York, Routledge, 281 p.
- Ceausu S., Hofmann M., Navarro L. M., Carver S., Verburg P. H., Pereira H. M.,** 2015. Mapping Opportunities and Challenges for Rewilding in Europe, *Conservation Biology*, 29, 4, 1017-1027.
- Celnik J.,** 2017. La biorégion de Cascadia, territoire de décroissance, In Sinaï A., Szuba M., (dir.), *Gouverner la décroissance. Politique de l'Anthropocène*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 119-136.
- Chadenas C.,** 2003. *L'homme et l'oiseau sur les littoraux d'Europe occidentale. Appropriation de l'espace et enjeux territoriaux : vers une gestion durable ?*, Thèse de géographie, Université de Nantes, 341 p.
- Chandelier M., Mathevet R., Steuckart A., Sarale J-M.,** 2016. Le loup en tribunes : analyse comparée de deux discours argumentatifs sur une espèce controversée, *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 24, n°2, p. 136-146.
- Chandesris A., Mengin N., Malavoit J-R., Souchon Y., Wasson J-G.,** 2009. de s p. recherche|irstea. 2009, pp.58. **Chandesris A., Mengin N., Malavoit J-R., Souchon Y., Wasson J-G.,** 2009. Ssystème relationnel d'Audit de l'Hydromorphologie des cours d'eau, rapport, 58.
- Chansigaud V.,** 2013. *L'homme et la nature*, Delachaux et Niestlé, 272 p.
- Chanteloup L.,** 2013. *A la rencontre de l'animal sauvage : dynamique, usages et enjeux du récréotourisme faunique. Une mise en perspective franco-canadienne de trois territoires : Bauges, Gaspésie, Nunavut*, Thèse de géographie, Université de Savoie, 441 p.
- Chanteloup L., Perrin-Malaterre C., Duparc A., Loison A.,** 2016. Quels points de vue sur les espaces partagés entre humains et animaux sauvages ?, *Espaces et sociétés*, vol. 164-165, n°1-2, p. 33-47.
- Charpentier M-C.,** 2015. Les frontières du sauvage dans l'Antiquité, *Cahiers des études anciennes*, vol. LII, p. 7-18.
- Charpentier M-C.,** (dir.), 2004. *Les espaces du sauvage dans le monde antique : approches et définitions*, Actes du colloque de Besançon – 4/5 mai 2000, Besançon, ISTA, 322 p.
- Charrais J., Andriamahefa H., Caudron D., Detry P.,** Luczyszyn H., Malavoit J-R., Taquet M. (2013). Un label pour les Rivières Sauvages : étapes de la construction de la grille multicritères, Rapport du Groupe de travail sur la définition des critères de la « valeur sauvage », Projet Rivières Sauvages, ERN France, 27 p.
- Chartier D.,** 2020. Gaïa, In Alexandre et al., (coord), *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 427-429.
- Chartier D.,** 2005. Quelles natures pour les ONG, quelles natures pour les sociétés ? De la wilderness à la dissolution du dualisme nature/culture, In Arnould P., Glon E., (dir.), *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 95-107.
- Chartier D.,** 2002. *Le rôle de Grennepeace et du WWF dans la résolution des problèmes environnementaux : quel espace politiques pour quelles ONG ?*, Thèse de géographie, Orléans, 413 p.
- Chartier D., Rodary E.,** 2016. *Manifeste pour une géographie environnementale. Géographie, écologie et politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 439 p.
- Chasseriau A.,** 2004. Au cœur du renouvellement urbain nantais : la Loire en projet, *Norois*, vol. 192, n°3, p. 71-84.
- Chester C. C.,** 2006. *Conservation accross borders. Biodiversity in an interdependent world*, Washington / Covelo, Island press, 261 p.
- Chevalier L.,** 1949. Le problème des terres abandonnées ou incultes, *Populations*, vol. 4, n°3, p. 541-543.
- Chone A, Hajek I., Hamman P.,** (dir.), 2016. *Guide des humanités environnementales*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 630 p.
- Chouard P.,** 137. La réserve naturelle du Néouvielle dans les Pyrénées centrales, In Aubréville A., Barbey et al., *Contribution à l'étude des réserves naturelles et des parcs nationaux*, Paris, Paul Lechevalier Éditeur, p. 65-74.

- Chouquer G.**, 2011. Introduction au dossier « Le sens du rural aujourd'hui », *Études Rurales*, 187, 9-20.
- Chouquer G.**, 2008. *La crise des récits géohistoriques. Traité d'archéogéographie*, t.1, Errance, Paris, 199 p.
- Chouquer G.**, 2007a. *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientation de recherche pour l'archéogéographie*, Centro de estudos arqueológicos das universidades de Coimbra e Porto, Coimbra-Porto, 406 p.
- Chouquer G.**, 2007b. Le paysage ou la mémoire des formes, *Cosmopolitiques*, 15, 43-50.
- Christin R.**, 2007. *Dissidence de la broussaille*, Atelier de la création libertaire, 156 p.
- Clauzel C.**, 2020. Connectivité / continuité écologique, *In Alexandre et al.*, (coord), *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 199-201.
- Claval P.**, 2007. Passer à l'avenir. Le rôle des normes et des horizons d'attentes, *Cahiers de géographie du Québec*, 51, 144, 347-367.
- Claval P.**, 1988. La conservation des paysages ruraux français, *Hommes et Terres du Nord*, n°hors-série (mélanges Pierre Flatrès), p. 403-407.
- Clarimont S.**, 2015. *Action territoriale et environnement. Entre injonctions globales et contraintes locales*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 438 p.
- Clarimont S.**, 2013. La patrimonialisation des espaces naturels en débat : la réforme du Parc national des Pyrénées, *VertigO*, hors-série n°16, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/vertigo/13549>
- Clarimont S.**, 2005. De la politique hydraulique à la Nouvelle culture de l'eau : débats publics et controverses autour des projets de transfert de l'Èbre (Espagne) In Lasserre F., (Eds.), *Transferts massifs d'eau. Outils de développement ou instruments de pouvoir ?*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 401-419.
- Clavairolle F.**, Habiter les lieux : le rôle de la mémoire, *In Blanc N., Bonin S.*, 2008. *Grands barrages et habitants : les risques sociaux du développement*, Paris / Versailles, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Quae, p. 125-140.
- Clément G.**, 2007. *Le belvédère des Lichens*, Huguet J-P. Editions, 37 p.
- Clément G.**, 2004. *Manifeste du Tiers paysage*, G. Clément / Copyleft, 25 p.
- Clément G.**, 2002. *Eloge des vagabondes. Herbes, arbres et fleurs à la conquête du monde*, Paris, Nil Editions, 200 p.
- Clément G.**, 1997. *Jardins en mouvement, friches urbaines et mécanismes de la vie*, *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, vol. 39, n°2, p. 157-175.
- Clément G., Brunon H.**, 2016. Jardiner le monde ? (entretien), *Vacarme*, vol. 77, n°4, p. 137-141.
- Clément G., Jones L.**, 2006. *Gilles Clément : une écologie humaniste*, Aubanel, 271 p.
- Clewell, A., Aronson, J.**, 2010. *La restauration écologique*, Acte Sud, Arles, 340 p.
- Cloyd A. A.**, 2016. Reimagining Rewilding: A Response to Jørgensen, Prior, and Ward, *Geoforum*, 76, 59-62.
- Coates P.**, 1998. *Nature. Western attitudes since Ancient Times*, Cambridge, Polity Press / Blackwell Publishers Ltd., 256 p.
- Cochet G., Durand S.**, 2018. *Ré-ensauvageons la France*, Actes Sud, Arles, 168 p.
- Cochet G., Kremer-Cochet B.**, 2020. *L'Europe réensauvagée. Vers un nouveau monde*, Arles, Actes Sud, 322 p.
- Cohen M.**, (coord.), 2003. *La brousse et le berger. Une approche interdisciplinaire de l'embroussaillage des parcours*, Paris, Cnrs Editions, 319 p.
- Cole D. N., Yung L.**, (eds), 2010. *Beyond Naturalness. Rethinking Park and Wilderness Stewardship in an Era of Rapid Change*, Island Press, Washington, 287 p.
- Collectif PUMA / Nantes**, 2019. *Carrière Miséry. Destruction de la ville sauvage*, 88 p.

- Colliers International**, 2013. Wild Atlantic Way – Development of proposition and main report, 216 p.
- Collomb J-D.**, 2018. *Une histoire de la radicalité environnementale aux États-Unis*, Bordeaux, Presses de l'Université de Bordeaux, 270 p.
- Comby E.**, 2015. *Pour qui l'eau ? Les contrastes spatio-temporels des discours sur le Rhône (France) et le Sacramento (États-Unis)*, Université Jean Moulin Lyon 3, thèse de géographie, 722 p.
- Conso D.**, 1994. Ferus et la « sauvagerie » des hommes. Etude sur les critères de la polysémie, In Lévêque P. (Mélanges), t. 8, *Annales littéraires, religion, anthropologie et société*, Besançon, Université de Franche-Comté, p. 89-105.
- Cookson L. J.**, 2011. A definition for wildness, *Ecopsychology*, vol. 3, n°3, p. 187-193.
- Corbin A.**, 1988. *Le territoire du vide. L'Occident ou le désir de rivage (1750-1840)*, Paris, Aubier, 411 p.
- Corlett R. T.**, 2016. Restoration, Reintroduction, and Rewilding in a Changing World, *Trends in Ecology and Evolution*, 31, 6, 453-462.
- Cormier L.**, 2014. Trames vertes, vers un nouveau paradigme ?, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 91, n°1, p. 35-51.
- Cormier L., De Lajartre B., Carcaud N.**, 2010. La planification des trames vertes, du global au local : réalités et limites, *Cybergeo*, article n°504, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/cybergeo/23187>
- Cornu M., Orsi F., Rochfeld J.**, 2017. *Dictionnaire des biens communs*, Paris, PUF, 1392 p.
- Cornu P.**, 2014. Les espaces du “sauvage”. Une approche historique de l'érémitisation des hautes terres du Massif Central, In Dalla Bernardina S., 2014. *Terres incertaines. Pour une anthropologie des espaces oubliés*, Presses universitaires de Rennes, p. 27-52.
- Cornu P.**, 2003. Déprise agraire et reboisement. Le cas des Cévennes (1860-1970), *Histoire & sociétés rurales*, vol. 20, n°2, p. 173-201.
- Cornuault J.**, 2013. *Thoreau, dandy crotté*, Paris, Éditions du Sandre, 118 p.
- Cosgrove D.**, 2012 (first edition, 2008). *Geography and Vision - Seeing, Imagining and Representing the World*, Bloomsbury Publishing, 272 p.
- Cosgrove D.**, 1994. Contested Global Visions: One-World, Whole-Earth, and the Apollo Space Photographs, *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 84, n°2, p. 270-294.
- Cottet M.**, 2013. Caractériser les valeurs environnementales au cours du temps : une étape indispensable à la gestion des patrimoines naturels : le cas de la restauration des bras marots de l'Ain et du Rhône, Vertigo, hors-série n°16, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/vertigo/13558>
- Couderchet L., Amelot X.**, 2010. Faut-il brûler les ZNIEFF ?, *Cybergeo*, article n°498, <https://doi-org.ressources.univ-poitiers.fr/10.4000/cybergeo.23052>
- Crane J.**, 2009. "Setting the River Free": The Removal of the Edwards Dam and the Restoration of the Kennebec River, *Water History*, 1, 2, 131-148.
- Crist E.**, 2019. Abundant Earth, Toward an Ecological Civilization, The University of Chicago Press, 307 p.
- Cronon W.**, 2016. *Nature et récits. Essais d'histoire environnementale*, Éditions Dehors, Paris, 285 p.
- Cronon W.**, 1995. The Trouble with Wilderness; or, Getting Back to the Wrong Nature, In : Cronon W. (dir.), *Uncommon Ground: Rethinking the Human Place in Nature*, W. W. Norton, New York, 69-90.
- Cronon W.**, 2003. The riddle of the Apostle Islands. How do you manage a wilderness full of human stories ?, *Orion Magazine*, May/June 2003, p. 36-43.
- Dalla Bernardina S.**, 2014. *Terres incertaines. Pour une anthropologie des espaces oubliés*, Presses universitaires de Rennes, 224 p.
- Dalla Bernardina S.**, 2012. *L'appel du sauvage. Refaire le monde dans les bois*, Presses universitaires de Rennes, 214 p.

- Dalla Bernadina S.**, 2001. La nature sauvage et ses consommateurs : le Game Fair, *Ethnologie française*, 31, 4, 681-694.
- Dalla Bernadina S.**, 1996. *L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes*, Imago Editions, Paris, 306 p.
- Davallon J.**, 2019. Les paysages, patrimoine européen ?, *Cultures & musées*, vol. 33, p. 19-59.
- Davodeau H.**, 2004. La patrimonialisation : un vecteur d'appropriation des vallées ligériennes, *Noréis*, 192, 3, 63-69.
- Davodeau H.**, 2020. *L'action paysagère – Le paysage sous tensions dans l'action spatiale*, Habilitation à Diriger des Recherches, Vol. 2 – Position et projet scientifique, Paris, EHESS, 150 p.
- Davodeau H., Romain F.**, 2017. L'intégration de la rivière restaurée dans un projet de paysage urbain : une alternative pour penser et agir sur la restauration écologique des cours d'eau, In Barraud R., Germaine M.-A. (coord.), *Démanteler les barrages pour restaurer les cours d'eau. Controverse environnementale, représentations et projets*, Quæ, Versailles, p. 163-177.
- Deary H.**, 2015. Restoring Wildness to the Scottish Highlands, In: Hourdequin M., Havlick D. G. (Eds.), *Restoring Layered Landscapes: History, Ecology, and Culture*, Oxford, Oxford University Press, 95-111.
- Deary H., Warren C. R.**, 2018. Trajectories of Rewilding: Taxonomy of Wildland Management, *Journal of Environmental Planning and Management*, 1-26.
- Deary H., Warren C. R.**, 2017. Divergent Visions of Wildness and Naturalness in a Storied Landscape: Practices and Discourses of Rewilding in Scotland's Wild Places, *Journal of Rural Studies*, 54, 211-222.
- Debarbieux B.**, 2015. *L'espace de l'imaginaire – essais et detours*, Paris, Cnrs Editions, 312 p.
- Debarbieux B.**, 2008. Le paysage selon Frederic E. Church et la réception de Humboldt parmi les peintres américains, *Les Carnets du paysage*, n° 16, p. 197-213.
- Debarbieux B.**, 2005. « Imaginaire géographique », In : Lévy, J. Lussault, M. (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 489-491.
- De La Soudière M.**, 1991. Les hauts lieux...mais les autres ? In **Micoud A.**, (coord.), *Des hauts-lieux. La construction sociale de l'exemplarité*, Paris, Cnrs Editions, p. 17-31.
- Dellier J., Guyot S., Landy F.**, 2018. Urban National Parks and tue Rich : Friends with benefits, In **Landy F.**, (Eds.), 2018. *From urban national parks to natured cities in the Global South*, Springer, p. 63-84.
- Delord J.**, 2005. La « sauvagété » : un principe de réconciliation entre l'homme et la biosphère, *Natures, Sciences, Sociétés*, 13, 3, 316-320.
- Denevan W. M.**, 1992. The pristine myth : the landscape of the Americas in 1492, *Annals of the association of American Geographers*, vol. 82, n°3, p. 369-385.
- Depraz S., Héritier H.**, 2012. La nature et les parcs naturels en Amérique du Nord, *L'information géographique*, vol. 76, n°4, p. 6-28.
- Dereix C., Guitton J-L.**, 2016. *Pérennisation des pratiques agropastorales extensives sur le territoire UNESCO des Causses et des Cévennes*, Paris, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, rapport du CGAAER (15 103), 98.
- Dérior P.**, 2010. Les ambiguïtés de la patrimonialisation des paysages naturels, *Sud-Ouest Européen*, vol. 30, p. 19-36.
- Dérior P.**, 2007. Le Haut-Languedoc, de la déprise à l'intégration : évolution des approches sociales de l'environnement et des paysages, In Vaccaro I., Beltràn O., (dir.), *Ecologica Política de los Pirineos : estado, hisoria y paisaje*, Garsineu Edicions Tremp, p. 207-222.
- Dérior P.**, 1994a. Arrière-pays méditerranéen entre déprise et reprise : l'exemple du Haut-Languedoc occidental, *Économie Rurale*, 223, 32-38.
- Dérior P.**, 1994b. Les conséquences spatiales de la déprise agricole en Haut-Languedoc occidental : l'éphémère victoire de la friche, *Revue de géographie de Lyon*, vol. 66, n°1, p. 47-54.

- Dérior P., Grillo X.**, 2006. Un demi-siècle de présence du mouflon dans le massif du Caroux (Hérault) : de l'expérience naturaliste à la valorisation de la ressource et à la gestion du territoire, *Revue de Géographie Alpine*, vol. 94, n°4, p. 27-35.
- Descola P.**, 2008. Sur Lévi-Strauss, le structuralisme et l'anthropologie de la nature, entretien avec Marcel Hénaff, *Philosophie*, vol. 98, n°3, p. 8-36.
- Descola P.**, 2005. *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 610 p.
- Descola P.**, 2004. Le sauvage et le domestique, *Communications*, n° 76, p. 17-39.
- DeSilvey C., Bartolini N.**, 2018. Where Horses Run Free? Autonomy, Temporality and Rewilding in the Côa Valley, Portugal », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 44, 94-109.
- Dérex J.M.**, 2001. *La gestion de l'eau et des zones humides en Brie (fin de l'Ancien Régime - fin du XIX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 553 p.
- Deuffic P.**, 2005. La fermeture des paysages dans le Massif central : regards d'habitants sur une question d'experts, *Cahiers d'Economie et de sociologie rurales*, Inra Editions, vol. 75, p. 75-96.
- Devall B.**, 1991. Deep ecology and radical environmentalism, *Society & natural resources*, vol. 4, n°3, p. 247-258.
- Devictor V.**, 2018. La quantification de l'Anthropocène. Une stratégie sans stratège, In Beau R., Larrère C., (Eds.), *Penser l'Anthropocène*, Paris, Les Presses de Sciences Po, p. 391-404.
- Dewarrat J-P.**, 2003. *Paysages ordinaires : de la protection au projet*, Edition Mardaga, 95 p.
- Dhote J-F., Bastien C.**, et al., 2016. Reconception des systèmes de production forestiers : distinguer intensification écologique et imitation de la nature, European Fusarium Seminar (12), Jan 2016, Paris, France, p. 34.
- Diamond J.**, 2005 (version française 2006). *Effondrement : comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, 664 p.
- Di Méo G.**, 1994. Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle, *Espaces et Sociétés*, 78, 15-34.
- Dinerstein E., Joshi A. R., Vynne C.**, et al., 2020. A 'global safety net' to reverse biodiversity loss and stabilize Earth's climate, *Science Advances*, vol. 6, p. 1-20.
- Dinerstein E., Vynne C., Sala E.**, et al., 2019. A global deal for nature : guiding principles, milestones, and target, *Science Advances*, vol. 5, p. 1-17.
- Dinerstein E., Olson D., Joshi A.**, et al., 2017. An ecoregion-based approach to protecting half the terrestrial realm, *BioScience*, vol. 67, n°6, p. 534-545.
- Diouf S. A.**, 2014. *Slavery's Exiles. The Story of the American Maroons*, New York University Press, New York/London, 393 p.
- Diry J-P.**, 2000 (dir.), *Les friches dans le Massif central : mythes et réalités*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, CERAMAC, vol. 14, 276 p.
- Dodge J.**, 1990 (traduction française, 2010 – N. Richard). *Stone Junction*, Paris, 10/18, 704 p.
- Dolton-Thornton N.**, 2021. Rewilding and re peopling in Scotland : Large-scale land managers' perspectives and practices, *Journal of Rural studies*, <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.05.010>
- Donadieu P.**, 2002. *La société paysagiste*, Actes Sud / ENSP, Arles, Versailles, 150 p.
- Donadieu P.**, 2001. Les références en écologie de la restauration, *Revue Écologie (Terre et Vie)*, sup. 9, 103-119.
- Donadieu P.**, 1998. Des sciences écologiques à l'art du paysage, ou l'invention du sauvage dans les marais paysagistes, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°35, p. 13-24.
- Donadieu P.**, 1994. Pour une conservation inventive des paysages, In : Berque A. (dir.), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, Seyssel, 53-79.
- Donadieu P.**, 1993. La jachère, hypothèses pour un exorcisme, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°19, p. 19-22.
- Donlan J., Berger J., Bock C. E., Bock J. H., Burney D. A., Estes J. A., Foreman D., Martin**

- P. S., Roemer G. W., Smith F. A., Soulé M. E., & Greene H. W., 2006. Pleistocene rewilding: An optimistic agenda for twenty-first century conservation, *The American Naturalist*, vol. 168, n°5, p. 660–681.
- Donlan J., Greene H. W., Berger J., Bock C. E., Bock J. H., Burney D. A., J. A. Estes, et al.,** 2005. Re-wilding North America, *Nature*, vol. 436, p. 913-914.
- Dournal S., Franchomme M., Sajaloli B.,** 2011. Géohistoire d'une résurgence d'eaux troubles : les zones humides urbaines et les cités fluviales du Nord de la France (début XIXe-fin XXe s.), *Revue du Nord*, HS, p. 169-189.
- Doyle M., Harbor J. M., Stanley E.H.,** 2003. Toward Policies and Decision-Making for Dam Removal, *Environmental Management*, 31, 4, 453-465.
- Doyle M., Stanley E. H., Orr C. H., Selle A. R., Sethi S. A., Harbor J. M.,** 2005. Stream ecosystem response to small dam removal: lesson from the heartland, *Geomorphology*, n°71, pp. 227-244
- Drapier L.,** 2019. *Approche géographique compare du démantèlement des seuils et des barrages sur les deux rives de l'Atlantique : projet écologique, politiques publiques et riverains (Sélune, Orne, Musconetcong, Wodd-Pawcatuck, Mousam)*, Thèse de géographie, Université de Paris Est, 476 p.
- Drapier L., Germaine M-A., Lespez L.,** 2018. Politique environnementale et territoire : le démantèlement des ouvrages hydraulique en France à l'épreuve du modèle nord-américain, *Annales de Géographie*, vol. 722, n°4, p. 339-368.
- Drapier L., Lespez L., Germaine M-A.,** 2017. Les projets de démantèlement d'obstacles en travers en Europe et aux Etats-Unis : approche comparative, In Barraud R., Germaine M.-A. (coord.), 2017. *Démanteler les barrages pour restaurer les cours d'eau. Controverse environnementale, représentations et projets*, Quæ, Versailles, p. 195-211.
- Drenthen M.,** 2018. Rewilding in Layered Landscapes as a Challenge to Place Identity, *Environmental Values*, 27, 4, 405-425.
- Drenthen M.,** 2015. The return of the wild in the Anthropocene. Wolf resurgence in the Netherlands. *Ethics, Policy & Environment*, vol. 18, n° 3, p. 318–337.
- Drenthen M.,** 2013. New nature narratives: landscape hermeneutics and environmental ethics, In Clingerman F., Drenthen M., Treanor B., Utsler D., (Eds.), 2013. *Interpreting nature, the emerging field of environmental hermeneutics*, Fordham University Press, p. 225-241.
- Drenthen M., Keulartz J.,** (Eds), 2014. *Old World and New World Perspectives in Environmental Philosophy – Transatlantic Conversations*, Springer, London, 233 p.
- Duban F.,** 2001. L'écologisme américain : des mythes fondateurs de la nation aux aspirations planétaires, *Hérodote*, 100, 1, 55-86.
- Du Bus de Warnaffe G., Angerand S.,** 2020. Gestion forestière et changement climatique : une nouvelle approche de la stratégie nationale d'atténuation, Fern, notes d'information, 84 p.
- Duby G., Wallon A.,** (dir.), 1976. *Histoire de la France rurale*, Paris, Editions du Seuil, 621 p.
- Ducarme F., Couvet D.,** 2020. What does 'nature' mean ?, *Palgrave Communications*, vol. 6, n°1, p. 1-8.
- Ducarme F.,** 2019. Qu'est ce que la nature qu'on cherche à conserver? Une approche sémiologique de l'action écologique, *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 14, n°2, p. 23-60.
- Dufour S.,** 2018. *Une approche géographique de la végétation et de la gestion des hydrosystèmes fluviaux. Éléments épistémologiques, thématiques et opérationnels*, HDR de géographie, Université de Rennes 2, 270 p.
- Dufour S.,** 2015. Sur la proposition d'une géographie physique critique, *L'Information géographique*, vol. 79, n°3, p. 8-16.
- Dufour S., Moulin B., Piégay H.,** 2003. Doit-on promouvoir systématiquement l'entretien des lits fluviaux et de leurs marges ?, *Forêt méditerranéenne*, t. XXIV, n°3, p. 335-345.
- Dufour S., Rollet A-J., Chapuis M., Provansal M., Capanni R.,** 2017. On the political roles of freshwaters science in studying dam and weir removal policies : a critical

physical geography approach, *Water Alternatives*, vol. 10, n°3, p. 853-869.

Dufour S., Piégay H., 2009. From the Myth of a Lost Paradise to Targeted River Restoration: Forget Natural References and Focus on Human Benefits, *River Research and Applications*, 25, 5, 568-581.

Dutreuil S., 2021. Quelle est la nature de la Terre ? In Aït-Touati F., Coccia E., (dir.), *Le cri de Gaïa – penser la Terre avec Bruno Latour*, Paris, La Découverte, p. 17-65.

Dutu M., 2011. Le protocole sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des Carpates : une nouvelle étape dans le développement du droit international de la montagne, *Revue Juridique de l'Environnement*, vol. 36, n°3, p. 305-316.

Edelblutte E., Gunnell Y., 2014. Le territoire impossible des populations tribales du parc national Sanjay Gandhi (Mumbai, Inde), *L'espace Géographique*, vol. 43, n°1, p. 1-17.

Elliot R., 1982. Faking nature, *Inquiry*, vol. 25, n°1, p. 81-93.

Ellis E., 2019a. Sgaring the land between nature an people, *Science*, vol. 364, n°6447, p. 1226-1228.

Ellis E., 2019b. To conserve nature in the Anthropocene, Hal Earth is not Nearly Enough, *One Earth*, vol. 1, n°2, p. 163-167.

Ellis E. C., Kaplan J. O., Fuller D. Q., Vavrus S., Goldewijk K. K., Verburg P. H., 2013. Used Planet : a global history, *PNAS*, vol. 110, n°20, p. 7978-7985.

Ellis E. C., Mehrabi Z., 2019. Half Earth : promises, pitfalls, and prospects of dedicating Half of Earth's land to conservation, *Current opinion in Environmental Sustainability*, vol. 38, p. 22-30.

Estebanez J., 2017. Qu'est-ce que la géographie humanimale ?, *Historiens et Géographes*, n° 439, p. 49-51.

Estebanez J., 2010. *Les zoos comme dispositif spatial : pour une géographie culturelle de l'animalité*, thèse de doctorat en Géographie, 2010, Université Paris 7 Diderot, 411 p.

Estebanez J., Gouabault E., Michalon J., 2013. Où sont les animaux ? Vers une géographie humanimale, *Carnets de géographes*, vol. 5, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/cdg/1046>

Fabiani J-L., 2003. La nature mise en spectacle. Aspect esthétiques et éthiques de la restauration des écosystèmes, *Parcours anthropologiques*, 2003, n°3, 9 p.

Fabiani J-L., 2000. Ethique et politiques de la techno-nature. À propos de la biologie de la conservation, *Revue européenne des sciences sociales*, 38, 118, 15-28.

Fabiani J-L., 1999. L'écologie de la restauration considérée comme mise en spectacle du patrimoine naturel, *Carnets du paysage*, 4, p. 80-95.

Fabiani J-L., 1995. Les recréateurs de la nature. Enjeu et justification d'une pratique paradoxale, *Natures, Sciences, Sociétés*, h.s., 84-92.

Fairclough A., 1984. Wilderness in the European community, In Martin V. G., Inglis M., (Eds.), 1984. *Wilderness – The way ahead : Proceedings of the 3rd World Wilderness Congress*, Forres, Scotland, Findhorn Press and Middleton, p. 66-73.

Fairclough G., 2007. L'histoire et le temps : gérer le paysage et ses perceptions, In Berlan-Darqué M., Luginbühl Y., Terrasson D., (coord.), *Paysages : de la connaissance à l'action*, Versailles, Quae, p. 149-162.

Falinski J. B., Mortier F., 1996. Biodiversité et gestion durable des forêts en Europe, *Revue Forestière Française*, XLVIII, p. 89-116.

Fall J. J., Egerer H. M., 2004. Construire les Carpates : la convention des Carpates et la recherche d'un idéal spatial, *Revue de Géographie Alpine*, vol. 92, n°2, p. 87-97.

Federau A., 2017. *Pour une philosophie de l'Anthropocène*, Paris, PUF, 436 p.

Fel L., 2009. *L'esthétique verte, de la présentation de la nature*, Champ Vallon, Seyssel, 350 p.

Feldman J. W., 2013. *A storied wilderness. Rewilding the Apostle Islands*, Seattle, University of Washington Press, 320 p.

- Fenton J.**, 1996. Wild Land or wilderness – is there a difference ?, *ECOS*, vol. 17, n°2, p. 12-18.
- Ferdinand M.**, 2019. *Une écologie décoloniale – Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Le Seuil, 464 p.
- Fernandez S., Bouleau G., Treyer S.**, 2011. Reconsidérer les prospective de l'eau en Europe dans ses dimensions politiques, *Développement durable et territoires*, vol. 2, n°3, [en ligne] : <https://doi-org.ressources.univ-poitiers.fr/10.4000/developpementdurable.9124>
- Feuillée-Billot A.**, 1937. La réserve des sept-îles, In Aubréville A., Barbey A., et al., *Contribution à l'étude des réserves naturelles et des parcs nationaux*, Paris, Paul Lechevalier Éditeur, 267 p.
- Feydel S., Bonneuil C.**, 2015. *Prédation. Nature, le nouvel eldorado de la finance*, Paris, La Découverte, 194 p.
- Finch J. C.**, 2018. Historic Landscapes, In Howard P., Thompson I, Waterton E., Atha M. (Eds.), *The Routledge Companion to Landscape Studies*, London, Routledge, p. 166-175.
- Fischesser B., Dupuis-Tate M.-F.**, 2003. *Rivières et Paysages*, La Martinière, Paris, 343 p.
- Fischer A., Marshall K.**, 2010. Framing the landscape : discourses of woodland restoration and moorland management in Scotland, *Journal of Rural Studies*, vol. 26, p. 185-193.
- Fisher M.**, 2021. Commodification of nature, Sel-willed-land – Blog, [en ligne] : <http://www.self-willed-land.org.uk/articles/commodification.htm>
- Fisher M.**, 2019. Movement ecology and rewilding, *ECOS*, vol. 40, n°6, [en ligne] : <https://www.ecos.org.uk/ecos-406-movement-ecology-and-rewilding/>
- Fisher M.**, 2016a. The challenge of wild nature conserving itself, *ECOS*, vol. 37, n°3-4, p. 27-34.
- Fisher M.**, 2016b. Ecological values of wilderness in Europe, In Bastmeijer K., (Eds), *Wilderness Protection in Europe. The Role of International, European and National Law*, Cambridge University Press, p. 67-93.
- Fisher M.**, 2013. Wild Nature Reclaiming Man-Made Landscapes, *Ecocriticism*, 34, 2, 50-58.
- Fisher M., Carver M.**, 2018. Reviewing England's National Parks : an opportunity for rewilding ?, *ECOS*, vol. 39, n°3, [en ligne] : <https://www.ecos.org.uk/8984-2/>
- Fisher M., Carver M., Kun Z., McMorran R., Arrell K., Mitchell G.**, 2010. *Review of Status and Conservation of Wild Land in Europe*, The Wildland Research Institute, Leeds, 193 p.
- Fischer F., Hajer M. A.**, (Eds), 1999. *Living with Nature. Environmental Politics as Cultural Discourse*, Oxford University Press, 288 p.
- Flamand-Hubert M., Lewis N.**, 2019. Vous avez dit conservation ? Parcours d'une notion dans l'immensité de la forêt québécoise, In Busca D., Lewis N. (dir.), 2019. *Penser le gouvernement des ressources naturelles*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 209-244.
- Flaminio S.**, 2021. Modern and nonmodern waters : Sociotechnical controverses, successful anti-dam movements and water ontologies, *Water Alternatives*, vol. 14, n°1, p. 204-227.
- Flaminio S.**, 2019. Do we Really Need a Dam? Le conflit lié au barrage Gordon-below-Franklin (Tasmanie, Australie) ou la redéfinition d'un cycle hydrosocial ? *Développement durable et territoires*, 10, 3 [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/developpementdurable/15893>
- Flaminio S.**, 2018a. *(Se) représenter les barrages : (a)management, concessions et controverses*, Thèse de géographie, ENS Lyon, 486 p.
- Flaminio S.**, 2018b. Stop the Dam and Save the River. Les barrages entre discours et représentations (1945-2014), *Actes du Cresat*, 14, 153-176.
- Flaminio S.**, 2016. Ruptures spatio-temporelles dans les représentations médiatiques des barrages (1945-2014), *L'Espace Géographique*, 45, 2, 157-167.
- Flanagan R.**, 1994. *Death of a river guide*, PcPhee Gribble, 326 p.

- Fletcher R.**, 2017. Environmentality unbound : multiple governmentalities in environmental politics, *Geoforum*, vol. 85. P. 311-315.
- Fletcher R.**, 2010. Neoliberal environmentality : towards a poststructuralist political ecology of the conservation debate, *Conservation and Society*, vol. 8, n°3, p. 171-181.
- Fletcher R., Dressler W., Büscher B.**, 2012. Nature™ Inc. : nature as neoliberal capitalist imaginary, In Bryant R. L., (Eds.), *The international handbook of political ecology*, Edward Elgar Publishing, p. 359-372.
- Florent J.**, 1971. Le projet du Parc national des Ecrins, *Revue Forestière Française*, XXIII, n°spécial, p. 219-222.
- Fogarty P.**, 2017. *Whittled away : Ireland's vanishing nature*, The Collins Press, 300 p.
- Foreman D.**, 2014. The myth of the humanized pre-Columbian landscape, In Wuerthner G., Crist E., Butler T., (Eds.), *Keeping the wild*, Island Press, p. 114– 125.
- Foreman D.**, 2014b. *The great conservation divide : conservation Vs. Resourcism on America's Public Lands*, Ravens Eye Press LLC, 294 p.
- Foreman D.**, 2011. *Man swarn and the killing of wildlife*, Ravens Eye Press LLC, 300 p.
- Foreman D.**, 2004. *Rewilding North America: A Vision for Conservation in the 21st Century*, Washington, Island Press, 312 p.
- Foreman D.**, 1998. Wilderness areas for real, In Callicott J. B., Nelson M. P. (Eds), *The Great New Wilderness Debate*, University of Georgia Press, Athens, p. 395-407.
- Foreman D.**, 1992. Developing a regional wilderness recovery plan, *Wild Earth*, special issue : the Wildlands project, p. 26-29.
- Foreman D.**, 1986. Dreaming big wilderness, *The Trumpeter*, vol. 3, n°2, p. 25-26.
- Foreman D., Wolke H.**, 1989 (1992). *The big Outside : a descriptive inventory of the Big Wilderness areas of the United States*, Harmony books, 499 p.
- Forman T. T., Godron M.**, 1986. *Landscape ecology*, Wiley, 619 p.
- Forsyth T.**, 2003. *Critical Political Ecology. The Politics of Environmental Science*, Routledge, New York, 320 p.
- Fottorino E.**, 1989. *La France en friche*, Paris, Lieu Commun, 214 p.
- Fox C., Sneddon C., Magilligan F.**, 2016. "You Kill the Dam, You Are Killing a Part of Me": The Environmental Politics of Dam Removal, *Geoforum*, 70, 93-104.
- Franchomme M., Dubois J-J.**, 2010. Documenter les zones humides : vers une meilleure compréhension des paysages d'eau du XIXe au XXe, *Géocarrefour*, vol. 85, n°1, p. 7-16.
- Franklin S.**, 2002. Bialowieza Forest, Poland: Representations, Myth, and the Politics of Dispossession, *Environment and Planning A*, 34, 1459-1485.
- Fraser C.**, 2009. *Rewilding the World: Dispatches from the Conservation Revolution*, Metropolitan Books, New York, 416 p.
- Fressoz J-B.**, 2009. Circonvenir les circumfosa. La chimie, l'hygiénisme et la liberalization des "choses environnantes" : France, 1750-1850, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 56, n°4, p. 39-76.
- Friedberg C., Cohen M., Mathieu N.**, 2000. Faut-il qu'un paysage soit ouvert ou fermé ? L'exemple de la pelouse sèche du Causse Méjean, *Natures, sciences, sociétés*, vol. 8, no 4, p. 26-41.
- Fritsch P.**, 1993. Sauvage. A sauvegarder, *Etudes rurales*, vol. 129-130, p. 33-49.
- Fureix E., Jarrige F.**, 2020. *La modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIXe siècle français*, Paris, La Découverte, 420 p.
- Gammon A. R.**, 2019. The unsettled places of rewilding, In Pinto S., Hannigan S., Walker-Gibbs B., Carlton E., (Eds.), *Interdisciplinary unsettling of place and space*, Springer, p. 251-264.
- Gammon A. R.**, 2018. The Many Meanings of Rewilding: An Introduction and the Case for a Broad Conceptualization, *Environmental Values*, 27, 4, 331-350.

- Gammon A. R.**, 2017. Rewilding – A process or a paradigm ?, *ECOS*, vol. 38, n°1, [en ligne] : <https://www.ecos.org.uk/rewilding-a-process-or-a-paradigm/>
- Gamborg C., Larsen J. B.**, 2003. Back to nature – a sustainable future for forestry ?, *Forest ecology and management*, vol. 179. , p. 559-571.
- Garnett S. T., Burgress N. D., Fa J. E.**, et al., 2018. A spatial overview of the global importance of Indigenous lands for conservation, *Nature sustainability*, vo. 1, p. 369-374.
- Gautier D., Benjaminsen T.A.**, (Eds). 2012. *Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political Ecology*. Quae, Versailles, 256 p.
- Génot J.-C.**, 2017. *Nature : le réveil du sauvage*, L'Harmattan, Paris, 223 p.
- Génot J.-C.**, 2014. *Plaidoyer pour une nouvelle écologie de la nature*, L'Harmattan, Paris, 186 p.
- Génot J.-C.**, 2013. *François Terrasson, penseur radical de la nature*, Editions Hesse, 240 p.
- Génot J.-C.**, 2010. *Instinct Nature*, Paris, Sang de la Terre, 223 p.
- Génot J.-C.**, 2003. *Quelle éthique pour la nature ?* Edisud, Aix-en-Provence, 192 p.
- Génot J.-C.**, 1998. *La nature malade de la gestion - la gestion de la biodiversité ou la domination de la nature*, Sang de la Terre, Paris, 239 p.
- George P., Hugues C.**, 1933. Comment transformera-t-on la Camargue ? *Géocarrfour*, vol. 9, n°1, p. 23-68.
- Gerbaux F.**, 2004. Les groupes de pression et la défense des zones de montagne européenne, *Revue de Géographie Alpine*, vol. 92, n°2, p. 17-26.
- Germaine M-A.**, 2020. Restauration écologique, In Alexandre et al., (coord), *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 723-726.
- Germaine M.-A.**, 2009. *De la caractérisation à la gestion des paysages ordinaires des vallées du nord-ouest de la France. Représentations, enjeux d'environnement et politiques publiques en Basse-Normandie*, Thèse de Géographie, Université de Caen, 648 p.
- Germaine M-A., Lespez L.**, 2014. Le démantèlement des barrages de la Sélune (Manche). Des réseaux d'acteurs au projet de territoire ? Développement durable et Territoires, vol. 5, n°3, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/developpementdurable/10525>
- Germaine M-A., Lespez L.**, 2017. The failure of the largest project to dismantle hydroelectric dams in Europe ? (Sélune River, France, 2009-2017), *Water Alternatives*, vol. 10, n°3, p. 655-676.
- Germaine M-A., Drapier L., Lespez L., Menozzi M-J., Thomas O.**, 2019. Entre désir de nature et peur de l'abandon : quelles attentes paysagères après l'arasement des barrages hydroélectriques de la Sélune, *Projets de paysage*, vol. 20, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/paysage/569>
- Giraut F., Guyot S., Houssay-Holzschuch M.**, 2005. La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 60, 4, 695-717.
- Glon E.**, 2009. Faut-il prendre les canards sauvages pour des enfants du Bon Dieu ?, *Géographie et Cultures*, n° 69, p. 43-58.
- Glon E.**, 2008, *Forêts et société au Canada. Ressources durables ou horreur boréale ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 222 p.
- Glon E.**, 2006. Wilderness et forêts au Canada. Quelques aspects d'une relation homme/nature très ambivalente, *Annales de Géographie*, vol. 649, n°3, p. 239-257.
- Godet L.**, 2010. La "nature ordinaire" dans le monde occidental, *L'Espace géographique*, t. 39, n° 4, p. 295-308.
- Godet L., Mathevet R.**, (dir.), 2015. *Pour une géographie de la conservation. Biodiversités, natures et sociétés*, Paris, L'Harmattan, 404 p.
- Goeldner-Gianella L.**, 2007. Dépoldériser en Europe occidentale, *Annales de Géographie*, vol. 656, n°4, p. 339-360.
- Goeldner-Gianella L.**, 1999. The German Wadden Sea Coast : reclamation and environmental protection, *Journal of Coastal Conservation*, n°5, p. 23-30.

- Goliard F.**, 2010. Les cours d'eau : entre droit de propriété et droits d'usage. L'exemple français. *Les cahiers de droit*, 51, 3-4, 637-658.
- Gosnell H., Kelly E. C.**, 2010. Peace on the river? Social-ecological restoration and large dam removal in the Klamath Basin, USA, *Water Alternatives*, vol. 3, n°2, p. 361-383.
- Gosselin M., Bouget C.**, et al., 2017. Projet GNB : synthèse des relations entre naturalité anthropique, naturalité biologique et biodiversité, Rendez-vous techniques de l'ONF, p. 56-64.
- Gosselin F., Paillet Y.**, et al., 2017. Gestion, naturalité et biodiversité : présentation générale du projet de recherche et son approche, Rendez-vous techniques de l'ONF, p. 20-32.
- Gramaglia C.**, 2008. Des poissons aux masses d'eau : les usages militants du droit pour faire entendre la parole d'êtres qui ne parlent pas, *Politix*, 83, 3, 133-153.
- Granjou C., Mauz I.**, 2012. Des espaces frontières d'expérimentation entre pastoralisme et protection de la nature, *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 20, n°3, p. 310-317.
- Grant G.**, 2001. Dam Removal: Panacea or Pandora for Rivers? *Hydrological Processes*, 15, 1531-1532.
- Graloup C.**, 2005. Géographie historique et analyse spatiale : de l'ignorance à la fertilisation croisée, In : Boulanger P., Trochet J.-R. (dir.), *Où en est la géographie historique ? Entre économie et culture*, L'Harmattan, Paris, 33-42.
- Green R. E., Cornell S. J., Scharlemann J. W., Balmford A.**, 2005. Farming and the fate of wild nature, *Science*, vol. 307, n° 5709, p. 550-555.
- Grenier C.**, 2016. Antimalthusianisme ou Darwinisme ? Des limites d'une géographie anti-écologiste à une politique des limites géographiques, In Chartier D., Rodary E., (Eds.), *Manifeste pour une géographie environnementale*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 57-78.
- Grenier C.**, 2014. *Géodiversité et mondialisation*, Habilitation à Diriger des Recherches, Géographie, Université de La Rochelle, 284 p.
- Grenier C.**, 2000. *Conservation contre nature : Les îles Galapagos*, Paris, IRD Editions, 376 p.
- Gross M.**, 2016. Europe's last wilderness threatened, *Current Biology*, vol. 26, n°14, p. 641-643.
- Grésillon E., Sajaloli B.**, 2013. Sacrée nature, paysage du sacré. Géographie d'une nature réenchantée ?, *Carnets de géographes*, vol. 6, <https://journals.openedition.org/cdg/932>
- Guetté A.**, 2018. Contribution à l'analyse multiscalaire de l'anthropisation et la naturalité en géographie de la conservation, Thèse de géographie, Université de Nantes, p.
- Guetté A., Carruthers-Jones J., Godet L., Robin M.**, 2018. Naturalité : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature, *Cybergéo, revue européenne de géographie*, [en ligne] : <http://journals.openedition.org/cybergeo/29140>
- Guillibert P., Chesnais N.**, 2019. Ensauvager la métropole. Enquête sur la géologie politique de la forêt de Romainville, *Vacarme*, 87, 28-45.
- Guillo D.**, 2015. Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ? Les limites des réhabilitations récentes de l'agentivité animale, *Revue française de sociologie*, vol. 56, n° 1, p. 135-163.
- Guisepelli E.**, 2005. Les représentations sociales du paysage comme outils de connaissance préalable à l'action. L'exemple des Alpes du nord, *Cybergéo, revue européenne de géographie*, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/cybergeo/3352?lang=es&file=1>
- Guizard-Duchamp F.**, 2017. Le peuple du saltus : le travail sur les espaces incultes au haut Moyen Âge, Caen, Bibliothèque du pôle rural n°4, p. 213-218.
- Guizard-Duchamp F.**, 2009. *Les Terres du sauvage dans le monde franc (IV^e-IX^e s.)*, Rennes, PUR, 283 p.
- Gunnell Y.**, 2009. *Écologie et Société*, Armand Colin, Paris, 415 p.

- Guyon F.**, 2018. Le massif des Vosges face à un cas de « ré-ensauvagement » par le cerf : analyse de l'influence des facteurs sociaux (professionnels et culturels) sur les représentations et qualifications attribuées au cerf, à la forêt et aux activités des hommes, *VertigO*, vol. 18, n°3
- Guyot S.**, 2020. Front écologique, In Alexandre et al., (coord), *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 416-419.
- Guyot S.**, 2017. *La nature, l'autre « frontière »*. *Fronts écologiques au Sud (Afrique du Sud, Argentine, Chili)*, Peter Lang, Bruxelles, 309 p.
- Guyot S.**, 2015. *Lignes de front. L'art et la manière de protéger la nature*, HDR de Géographie, Vol. 1 – *Position et projet scientifique*, Limoges, Université de Limoges, 528 p.
- Guyot S.**, 2015b. Le front écologique, un concept pour interroger la géographie historique des politiques des protections de la nature : une comparaison Argentine, Chili et Afrique du Sud (1895-1994), *Dynamiques environnementales*, vol. 35, p. 31-57.
- Guyot S.**, 2011. The Eco-Frontier Paradigm: Rethinking the Links Between Space, Nature and Politics, *Geopolitics*, 16, 3, 675-706.
- Guyot S.**, 2011. Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des "ONG environnementales en quête de Côtes Sauvage (Afrique du Sud)", *Cybergeo*, article 471, [en ligne] : <https://doi-org.ressources.univ-poitiers.fr/10.4000/cybergeo.22651>
- Guyot S., Dellier J., Cerbelaud F.**, 2014. L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud), *VertigO*, vol. 14, n°1, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/vertigo/14660>
- Guyot S., Richard F.**, 2009. Les fronts écologiques – une clef de lecture socio-territoriale des enjeux environnementaux ? *L'espace politique*, vol. 9, n°3, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/espacepolitique/1422>
- Guyot S.**, 2006. *Rivages zoulous. L'environnement au service du politique au service du politique en Afrique du Sud*, Karthala, 250 p.
- Guyot S.**, 2003. *L'environnement contesté : la territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du Kwazulu-natal (Afrique du Sud : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone)*, Thèse de géographie, Université de Nanterre, 509 p.
- Guyot-Téphany J.**, 2020. Anthropocène, In Alexandre F. et al., (dir.), 2020. *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 57-61.
- Guyot-Téphany J.**, 2019. *Protéger la nature à l'ère de l'Anthropocène : Géographies de l'archipel des Galapagos (Equateur)*, Thèse de géographie, Université de Limoges, 569 p.
- Haapala H., Riitta H., Keinonen E., Lindholm T.** and Telkänranta H., 2003. Finnish-Russian nature conservation cooperation, Finnish Ministry of the Environment and Finnish Environment Institute.
- Hache E.**, 2011. *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, Éditions La Découverte, Paris, 247 p.
- Hache E.**, (dir.), 2012. *Écologie politique. Cosmos, communautés, milieux*, Editions Amsterdam, 408 p.
- Hadot P.**, 2004. *Le voile d'Isis. Essai sur l'histoire de l'idée de nature*, Paris, Gallimard, 400 p.
- Haghe J.-P.**, 2010. Penser l'eau : contribution à une généalogie des idées à travers l'exemple français, In : Schneier-Madanes G. (dir.), *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, La Découverte, Paris, 47-60.
- Hainard R.**, 1994 (réédition 1943). *Et la nature ? Réflexion d'un peintre*, C. Hesse, 236 p.
- Hainard R.**, 1991. *Le Monde plein*, Editions Melchior, 73 p.
- Hainard R.**, 1972. *Expansion et nature*, Le courrier du livre, 190 p.
- Hannah L., Lohse D., Hutchinson C., Carr J. L., Lankerani A.**, 1994. A Preliminary Inventory of Human Disturbance of World Ecosystems, *Ambio*, vol. 23, n°4-5, p. 246-250.

- Haraway D.**, 2020. *Vivre avec le trouble*, Éditions des Mondes à Faure, Paris, 400 p.
- Harribey J.-M.**, 2013. *Richesse, valeur et instimable. Fondement d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 544 p.
- Harrison R.**, 1992. *Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental*, Paris, Flammarion, 398 p.
- Hart D.D., Johnson T. E., Bushaw-Newton K. L., Horwitz R. J.**, Bednarek A. T. Charles D. F., Kreeger D. A., Velinsky D. J., 2002. Dam removal: challenges and opportunities for ecological research and rivers restoration, *BioScience*, Vol. 52, n°8, pp. 669-681.
- Hartel T., Plineinger T.** (Eds.), 2014. *European Wood-Pastures in Transitions. A Social-Ecological Approach*, London / New York, Earthscan / Routledge, 322 p.
- Hartog F.**, 2003. *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Le Seuil, Paris, 272 p.
- Harvey D., Wilkinson T. J.**, 2018. Landscape and heritage : emerging landscapes of heritage, In Howard P., Thompson I, Waterton E., Atha M., (Eds.), *Routledge Companion to Landscape Studies*, London, Routledge, p. 176-191.
- Hautdidier B., Morin X.**, 2011. Compte-rendu de lecture de l'ouvrage « le ciel ne va pas nous tomber sur la tête (Brunel S., Pitte J.-R., 2010, dir.), *Natures, sciences, sociétés*, n°4, p. 2p.
- Hayes G.**, 2002. *Environmental protest and the State in France*, London, Palgrave Macmillan, 246p.
- Hébert M.**, 2019. Participation autochtone à la gestion des territoires et des ressources naturelles du Québec : de l'extension des droits à la production de futurs, In Busca D., Lewis N. (dir.), 2019. *Penser le gouvernement des ressources naturelles*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 371-394.
- Hedemann O.**, 1939. L'histoire de la forêt de Bialowieza (jusqu'en 1798), Varsovie, Institut de recherche des forêts domaniales de Pologne, Série A, 41,
- Heim R.**, 1969. L'avenir de la forêt, *Revue des Deux Mondes*, n°5, p. 230-235.
- Heinz Center**, 2002. *Dam Removal: Science and Decision Making*, The Heinz Center for Science, Economics and the Environment, Washington DC, 221 p.
- Helmer W., Saavedra D., Sylvèn M., Schepers F.**, 2015. Rewilding Europe : a new strategy for an old continent, In Pereira H. M., Navarro L., (Eds.), *Rewilding European Landscapes*, Springer, New-York, p. 171-190.
- Hendlin Y. H.**, 2014. From Terra Nullius to Terra Communis: reconsidering wild land in an era of conservation and indigenous rights, *Environmental Philosophy*, vol. 11, n°2, p. 141-174.
- Hennebicque R.**, 1980. Espaces sauvages et chasses royales dans le Nord de la Francies, VIIème- IXième siècles, *Revue du Nord*, t. 62, n°244, p. 35-57.
- Héritier S.**, Dispositif, In Alexandre F. et al., (dir.), 2020. *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, Cnrs Editions, p. 261-263.
- Héritier S.**, 2013. Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps, *Annales de géographie*, 689, 1, 3-23.
- Héritier S.**, 2011. Approches et gestion participatives, affichage et réalités du Canada, d'Australie et de Nouvelle-Zélande, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 88, n°4, p. 444-458.
- Héritier S.**, 2009. Réflexions autour des « fronts écologiques » dans le nord de l'Alberta (Canada), *L'espace politique*, vol. 9, n°3, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/espacepolitique/1425>
- Héritier S.**, 2009. Arnauld de Sartre X., Laslaz L., Guyot S., 2009. Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires, *L'espace politique*, vol. 9, n°3, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/espacepolitique/1453>
- Héritier S.**, 2006. La nature et les pratiques de la nature dans les montagnes canadiennes : le cas des parcs nationaux des montagne de l'Ouest (Alberta et Colombie britannique), *Annales de Géographie*, vol. 649, n°3, p. 270-291.
- Hess G.**, 2013. *Ethiques de la nature*, Paris, PUF, 424 p.

Hettinger N., 2021. Age of Man Environmentalism & respect for and independent nature, Ethics, Policy & Environment, <https://doi.org/10.1080/21550085.2021.1904529>

Hettinger N., 2014. Valuing Naturalness in the 'Anthropocene': Now More than Ever, In Wuerthner G, Crist E., Butler T. (Eds.), *Keeping the Wild: Against the Domestication of Earth*, IslandPress, 2014, p.174-179.

Heyd T., (Eds), 2005. *Recognizing the Autonomy of Nature, Theory and Practice*, Columbia University Press, New York, 230 p.

Higgs E., 2003. *Nature by Design. People, Natural Process, and Ecological Restoration*, MIT, Cambridge/ Londres, 341 p.

Hinchliffe S., Kearnes M. B., Degen M., Whatmore S., 2005. Urban wild things: a cosmopolitical experiment, *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 23, n°5, 643-658.

Hintz J., 2007. Some political problems for rewilding nature, *Ethics, Place & environment : a journal of philosophy and geography*, vol. 10, n°2, p. 177-216.

Hintz J., 2005. Pragmatism and the politics of rewilding nature : the case of grizzly bear reintroduction in Idaho, University of Kentucky, Dissertation, Phd, 241 p.

Hirt I., Collignon B., 2017. Quand les peuples autochtones mobilisent l'espace pour réclamer justice, *Justice spatiale | Spatial Justice*, vol. 11, [en ligne] : <http://www.jssj.org/article/quand-les-peuples-autochtones-mobilisent-lespace-pour-reclamer-justice/>

Hiss T., 2014. Can the world really set aside half of the planet for wildlife ?, *Smithsonian Magazine*, septembre 2014, <https://www.smithsonianmag.com/science-nature/can-world-really-set-aside-half-planet-wildlife-180952379/>

Hobbs R. J., Higgs E. S., Hall C. M., (Eds.), 2013. *Novel ecosystems: intervening in the new ecological world order*, Wiley, 384 p.

Hobbs R. J., Higgs E., Harris J. A., 2009. Novel ecosystems: implications for conservation and restoration, *Trends in Ecology & Evolution*, vol. 24, n°11, p. 599-605.

Hobbs R. J., Arico S., Aronson J., et al., 2006. Novel ecosystems : theoretical and management aspects of the new ecological world order, *Global ecology an biogeography*, vol. 15, n°1, p. 1-7.

Höchtel F., Lehringer S., Konold W., 2005. "Wilderness" : what it means when it becomes a reality – a cas study from the southwestern Alps, *Landscape and urban planning*, vol. 70, p. 85-95.

Holmes J., 2011. Contesting the future of Cape York Peninsula, *Australian Geographer*, Vol. 42, p. 53–68.

Holmes G., Marriott K., Briggs C., Wynne-Jones S., 2020. What is rewilding, how should it be done, and why ? A Q-methode study of the views held by European rewilding advocates, *Conservation and Society*, vol. 18, n°2, p. 77-88.

Holub-Pacewicz S., 1933. La persistence et l'influence des elements valaques dans la vie pastorale dans les Carpathes, *La Terre et la Vie*, vol. 7, p. 416-430.

Hourdequin M., Havlick D. G., 2016 (Eds.), *Restoring layered landscapes. History, ecology and culture*, Oxford University Press, 272 p.

Hughey K. F. D., Rennie H. G., Williams N. J., 2014. New Zealand's wild and scenic rivers : geographical aspects of 30 years of water conservation orders, *New Zealand Geographer*, vol. 70, n°1, p. 22-32.

Humes E., 2009. *Eco Barons : The dreamers, schemers and millionaires who are saving our planet*, Ecco, 384 p.

Huygues-Despointes F., 2008. *Des barrages au patrimoine mondial : la Loire comme objet d'action publique*, thèse de doctorat d'Aménagement, Université François Rabelais de Tours, 440 p.

Ingold A., 2017. Terres et eaux entre coutume, police et droit au XIXe siècle. Solidarisme écologique ou solidarités matérielles, *Tracès*, vol. 33, p. 97-126.

Ingold A., 2011a. Gouverner les eaux courantes en France au XIXe siècle. Administration, droits et savoirs, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66, 1, 69-104.

Ingold A., 2011b, Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66, 1, 11-29.

- Ingold T.**, 1993. The temporality of the landscape, *World Archeology*, vol. 25, n°2, p. 152-174.
- Iordăchescu G-A.**, 2021. Becoming a Virgin Forest: From Remote Sensing to Erasing Environmental History, *Arcadia*, n°10, 6 p.
- Iordăchescu G-A.**, 2020. The Illegal Logging and Timber Trade Between public security threat and organised crime, BOISEC, report,
- Iordăchescu G-A.**, 2019. Wilderness production in the Southern Carpathian Mountains. Towards a political ecology of 'untouched nature', Phd Thesis, Arts, Lucca, p. 232.
- Iordăchescu G-A.**, 2018. Making the 'European Yellowstone' – Unintended consequences or unrealistic intentions?, *Arcadia*, n° 10, 5 p. <http://www.environmentandsociety.org/node/8303>
- Jacob J.**, 2012. Les natures changeantes de l'écologie politique française, uen vieille controverse philosophique. Robert Hanard, Serge Moscovici et Bernard Charbonneaux, *Écologie & Politique*, vol. 44, n°1, p. 29-42.
- Jacob J.**, 1994. Du droit de servir de fumier ou la face cachée de l'écologie, *Esprit*, vol. 199, n°2, p. 23-39.
- Jacob-Rousseau N.**, 2015. Water diversions, environmental impacts and social conflicts: the contribution of quantitative archives to the history of hydraulics. French cases (nineteenth century), *Water History*, vol. 7, p. 101-129.
- Jacob-Rousseau N.**, 2009. Géohistoire/géohistoire : quelles méthodes pour quel récit? *Géocarrefour*, 84, 4, 211-216.
- Jarrige F.**, 2014. *Technocritiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte. 2014, 419 p.
- Jepson P.**, 2019. Recoverable Earth : a twenty-first century environmental narrative, *Ambio*, vol. 48, p. 123-130.
- Jepson P.**, 2016. A Rewilding Agenda for Europe: Creating a Network of Experimental Reserves, *Ecography*, 39, 2, 117-124.
- Jepson P., Blythe C.**, 2020. *Rewilding : the radical new science of ecological recovery*, Cambridge, Icon Books Ltd., 176 p.
- Jepson P., Schepers F., Helmer W.**, 2018. Governing with Nature: a European Perspective on Putting Rewilding Principles into Practice, *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 373, 1-12.
- Jimenez F.**, 1997. Barrages contre la nature. Lecture cinématographique d'une valorisation et d'une dévalorisation de l'action de l'homme sur la nature, In: Baudot P., Bley D., Brun B., Pagezy H., Vernazza-Licht N., (Eds.), *Impact de l'homme sur les milieux naturels. Perceptions et Mesures*, Travaux de la Société d'Écologie Humaine, Edition de Bergier, Aix-en-Provence, 69-82
- Johns D. M.**, 2019. History of rewilding : ideas and practice, In Pettorelli N., Durant S., Du Toit J. T., (Eds.), 2019. *Rewilding*, Cambridge University Press, p. 12-33.
- Johns D. M.**, 2018. "Rewilding", In DellaSala D., Goldstein M. (Eds.), *Encyclopedia of the Anthropocene*, t. 2, Elsevier, Amsterdam, 247-256.
- Johns D. M.**, 2003. The wildlands project outside North America, *USDA proceedings RMRS-P-27*, p. 114-120
- Joliet F.**, 2009. Le wilderness, une manière de voir et d'être à la nature sauvage : le prisme paysager du Tremblant, Québec, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 53, n°148, p. 27-46.
- Jollivet M.**, (dir.). 1992. *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*, CNRS Éditions, Paris, 589 p.
- Jørgensen D.**, 2019. *Recovering lost species in the Modern Age. Histories of longing and belonging*, Cambridge / London, The MIT Press, 256 p.
- Jørgensen D.**, 2017. Competing Ideas of 'Natural' in a Dam Removal Controversy, *Water Alternatives*, 10, 3, 840-852.
- Jørgensen D.**, 2015. Rethinking Rewilding, *Geoforum*, 65, 482-488.

- Jørgensen D., Renöfält B.M.**, 2012. Damned I You Do, Damned if You Don't: Debates on Dam Removal in the Swedish Media, *Ecology and Society*, 18, 1:
www.ecologyandsociety.org/vol18/iss1/art18/
- Jørgensen D.**, 2010. The roots of the English royal forest, In Lewis C. (Eds.), *Proceedings of the Battle conference 2009*, Anglo-Norman studies, vol. 32, Woodbridge, Boydell Press, p. 114-128.
- Jørgensen A., Keenan R.**, 2012. *Urban wildscapes*, Routledge, 272 p.
- Josset R.**, 2015. De la domestication et de l'ensauvagement de la vie : Serge Moscovici et le « naturalisme », *Sociétés*, vol. 130, n°4, p. 73-79.
- Joubert A.**, 1935. Réserves naturelles. Leur conception – Leur conduite. Les réalisations françaises à envisager, *Revue des Eaux et Forêts*, 73, 8, 687-703.
- Kalaora B.**, A la conquête de la pleine nature, *Ethnologie française*, vol. 31, n°4, p. 591-597.
- Kareiva P.**, 2014. New Conservation : setting the record straight and finding common ground, *Conservation Biology*, vol. 28, n°3, p. 634-636.
- Kareiva P., Marvier M.**, 2012. What is conservation science ?, *BioScience*, vol. 62, n°11, p. 962-969.
- Katz E.**, 1992. The Big Lie: Human Restoration of Nature, In : Light, A., Rolston H. III (Eds.), *Environmental Ethics. An Anthology*, H., Backwell Publishing, Malden, 390-397.
- Keenleyside C., Tucker G.**, 2010. *Farmland Abandonment in EU : An Assessment of Trends and Prospect*, Londres : Institute for European Environmental Policy, rapport pour WWF, 97 p.
- Keulartz J.**, 2020. Philosophical boundary work for wildlife conservation. The case of OVP, In, Brister E., Frodeman R., (Eds.), *A guide to field philosophy : case studies and practical strategies*, 16 p.
- Keulartz J.**, 2016. The different faces of history in postindustrial landscapes, In Hourdequin M., Havlick D. G., (Eds.), *Restoring layered landscapes. History, ecology and culture*, Oxford University Press, p. 34-53.
- Keulartz J.**, 1999. Engineering the Environment: The Politics of Nature Development », In: Fisher F., Hajer, M. A. (Eds.), *Living with nature. Environmental Politics as Cultural Discourse*, Oxford University Press, 83-102.
- Keulartz J.**, 1998. *The Struggle for Nature. A Critique of Radical Ecology* (traduit par R. Kuitenbrouwer), Routledge, London/New York, 198 p.
- Kidner D. W.**, 2014. Te conceptual assassination of wilderness, In Wuerthner G., Crist E., Butler T., (Eds.), *Keeping the wild*, Island press, p. 10-15.
- Kiely R.**, 2010. Land use settlement in Ballycroy National Park, County Mayo, Master thesis, Arts, Galway Mayo Institute of Technology, 247.
- Kirby K. J.**, 2003. What Might a British Forest-Landscape Driven by Large Herbivores Look Like? Peterborough, English Nature (Natural England), Research report, 530-1, 53 p.
- Knapp H. D.**, 2016. Personal Impressions of a forest excursion to Romania. Between virgin forest wilderness, rural idyll and forest destruction, report, romaniacurata.ro, http://www.romaniacurata.ro/wp-content/uploads/2016/07/Knapp_Romania_Report_min.pdf
- Knights T.**, 2017. Rewilding the French Pyrenean Landscape: Can Cultural and Biological Diversity Successfully Coexist? In Agnoletti M., Emanuelli F. (Eds.), *Biocultural Biodiversity in Europe*, Environmental History in the Making (5), Springer International, New-York, 193-209.
- Knowlton N.**, 2017. Doom and gloom won't save the world, *Nature*, vol. 544, p. 271.
- Koop H., Boddez C. A. J. M.**, 1991. Bilan européen des réserves intégrales forestières et leurs enseignements pour la foresterie, *Revue Forestière Française*, XLIII, p. 185-189.
- Kopnina H.**, 2016. Half the Earth for people (or more)? Addressing ethical questions in conservation, *Biological Conservation*, vol. 203, p. 176-185.
- Kopnina H., Washington H.**, (Eds.), 2020. *Conservation. Integrating social and ecological justice*, Springer, 236 p.

- Kopnina H., Leadbeater S., Cryer P.**, 2019. Learning to rewild: Examining the failed case of the Dutch “New Wilderness” Oostvaardersplassen, *International Journal of Wilderness*, vol. 25, n°3, 72–89.
- Kopnina H., Washington H., Gray J., Taylor B.**, 2018. The ‘future of conservation’ debate: Defending ecocentrism and the Nature Needs Half movement, *Biological Conservation*, vol. 217, p. 140-148.
- Kosseleck R.**, 1990. *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques (1979)*, EHESS, Paris, 334 p.
- Kothari A.**, 2021. Half-Earth or Whole-Earth? Green or transformative recovery? Where are the voices from the Global South?, *Oryx*, vol. 55, n°2, p. 161-162.
- Krauß W., Olwig K. R.**, 2018. Special Issue on Pastoral Landscapes Caught Between Abandonment, Rewilding and Agro-environmental Management. Is there an Alternative Future?, Editorial, *Landscape Research*, 43, 8, 1015-1020.
- Kuiters A. T., Van Eupen M., Carver S., Fisher M., Kun Z., Vancura V.**, 2013. Wilderness register and indicator for Europe, WRI / Pan Park – Alterra, 92 p.
- Kull C. A.**, 1996. The evolution of conservation efforts in Madagascar, *International Environmental Affairs*, vol. 8, n°1, p. 50-86.
- Kull C. A., Batterbury S.**, 2017. La place de l’environnement dans les géographies Anglophone et française – emergence, transformations et circulations de la political ecology, In Blanc G., Demeulenaere E., Feuerhahn W., (Eds.), *Humanités environnementales: enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 117-138.
- Kull C., Batterbury S.**, 2016. La géographie face aux défis environnementaux dans le monde anglophone, In In Chartier D., Rodary E., (Eds.), *Manifeste pour une géographie environnementale*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 227-256.
- Kupper P.**, 2012. Translating Yellowstone. Early European national parks, Weltnaturschutz and the Swiss model ». In Gissibl B., Höhler S., Kupper P. (dir.). *Civilizing Nature. National Parks in Global Historical Perspective*, New-York, Oxford : Berghahn Books, p. 123-139.
- Kyrou A., Rumpala Y.**, 2019. De la pluralité des fins du monde : les voies de la science fiction, *Multitudes*, vol. 76, n°3, p. 104-112.
- Labrue C.**, 2009. *L’enfermement de l’habitat par la forêt*, Thèse de géographie, Université de Limoges, 490 p.
- Lafolie Y.**, 2019. L’esthétique du sauvage, *Nouvelle revue d’esthétique*, vol 23, n°1, p. 107-120.
- Lamaison P.**, 1988. De la transmission à l’abandon, *Etudes Rurales*, vol. 110-112, p. 9-27.
- Landres P.**, 2010. Let It Be: A Hands-off Approach to Preserving Wildness in Protected Areas, In Cole D. N., Yung L. (Eds), 2010. *Beyond Naturalness. Rethinking Park and Wilderness Stewardship in an Era of Rapid Change*, Island Press, Washington, 88-105.
- Landy F.**, (Eds.), 2018. *From urban national parks to natured cities in the Global South*, Springer, 329 p.
- Larrère C.**, 2018. L’Anthropocène : le nouveau grand récit ? In Beau R., Larrère C., (Eds.), *Penser l’Anthropocène*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 487-497.
- Larrère C.**, 2016. Approche philosophique de la nature, In Choné A., Hajek I., Hammam P., (dir.), *Guide des humanités environnementales*, Villeneuve d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 31-39.
- Larrère C., Larrère R.**, 2015. *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, La Découverte, 334 p.
- Larrère C.**, 2001. Du jardin de Julie au jardin de Virginie, *Dix-huitième siècle*, n°33, p. 497-506.
- Larrère C., Larrère R.**, 1997. *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l’environnement*, Flammarion, Paris, 356 p.
- Larrère R.**, 2017. Le réparateur, l’ingénieur ou le thérapeute, *Sciences, Eaux et Territoires*, 24, 3, 16-19.
- Larrère R.**, 2011. Des paysages forestiers, *Revue Forestière Française*, LXIII, 5, 601-615.

- Larrère R.**, 2008. Protection de la *wilderness* versus gestion de la biodiversité, communication écrite, Rencontres de Valdeblorre, *Pastoralismes, biodiversités, paysages dans les espaces montagnards*, 28-30 octobre 2008, 7 p. [en ligne] : http://www.mercantour.eu/valdeblorre2008/images/actes/j1/intervention_larrere.pdf
- Larrère R.**, 2005. Quelle(s) éthiques pour la nature ? : libre opinion, *Natures, Sciences, Sociétés*, 13, 194-197.
- Larrère R.**, 2004. Les champignons sauvages, *Communications*, vol. 76, p. 83-107.
- Larrère R.**, 1994. Sauvagement artificiel, *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°21, p. 35-37.
- Larrère R.**, 1993. La notion de climax : modèle d'une nature sauvage, *Études Rurales*, 129-130, 15-31.
- Larrère R.**, 1982. Des cueillettes, des conflits, des contrôles, *Études Rurales*, n°87/88n p. 191-208.
- Larrère R.**, De La Soudière M., 1985. *Cueillir la montagne : plantes, fleurs, champignons en Gévaudan, Auvergne et Limousin*, La Manufacture, 253 p.
- Lasanta T., Arnáez J., Pascual N., Ruiz-Flaño P.**, Errea M. P., Lana-Renault N., 2017. Space-time process and drivers of land abandonment in Europe, *Catena*, vol. 149, n°, p. 810-823.
- Laslaz L.**, 2017. Jalons pour une géographie politique de l'environnement, *L'espace politique*, 32, 2, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/espacepolitique/4344>
- Laslaz L.**, 2013. Renaturaliser sans patrimonialiser. Bannir les « installation obsolètes » et les points noirs paysagers dans les espaces naturels protégés alpins, *L'Espace Géographique*, 42, 4, 354-369.
- Laslaz L.**, 2009. La collaboration environnementale transfrontalière, constituante d'un front écologique ? Limites et perspectives des mises en réseaux des espaces protégés alpins, *L'espace politique*, vol. 9, n°3, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/espacepolitique/1439>
- Laslaz L., Girault C.**, 2020. Nature et environnement en Europe du nord. Introduction aux pratiques et imaginaires des naturalités nordiques, *Annales de Géographie*, 736, 6, 5-30.
- Latour B.**, 2015. *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte, 398 p.
- Latour B.**, 2002. Cosmopolitiques, quels chantiers ?, *Cosmopolitiques*, n°1, p. 1-10.
- Latour B.**, 1999. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Éditions La Découverte, Paris, 383 p.
- Laundré J. W., Hernandez L., Ripple W. J.**, 2010. The landscape of fear: ecological implications of being afraid, *The Open Ecology Journal*, vol. 3, n°1, p. 1-7.
- Laurent C.**, 1994. L'agriculture paysagiste : du discours aux réalités, *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 2, n°3, p. 231-242.
- Lave R., Biermann, C., Lane, S.N.**, (dir.), 2018. *The Palgrave Handbook of Critical Physical Geography*, Cham, Palgrave Macmillan, 594 p.
- Lave R., Wilson M.W., Barron E., Bierman C., Carey M., Duvall C., Johnson L., Lane M., McClintock N., Munroe D., Pain R., Proctor J., Rhoads B., Robertson M., Rossi J., Sayre N., Simon G., Tadaki M., Van Dyke C.**, 2013. Intervention: Critical physical geography: Critical physical geography, *The Canadian Geographer*, vol. 58, n° 1, p. 1-10.
- Lavie E.**, 2016. Revue de livres : Chartier D., Rodary E., (Eds.), 2016. Manifeste pour une géographie environnementale, Cybergeo, <https://doi-org.ressources.univ-poitiers.fr/10.4000/cybergeo.27767>
- Lavignotte S.**, 2017. Première théorisation de l'écologie politique en France, *EcoRev'*, vol. 45, n°2, p. 51-56.
- Law G.**, 2008. *The river runs free*, Camberwell, Penguin, 292 p.
- Leader-Williams N., Adams W. M., Smith R. J.**, 2010. *Deciding what to save: trade-offs in conservation*, John Wiley & sons, 432 p.

- Le Calvez, C. Hellier E.**, 2017. Expérimenter la continuité écologique sur une masse d'eau fortement modifiée ou la mise au jour des tensions entre les représentations de l'Aulne canalisée, In Barraud R., Germaine M-A., (coord.), *Démanteler les barrages pour restaurer les cours d'eau. Controverses et représentations*, Versailles, Quae, p. 115-128.
- Le Calvez C.**, 2015. Rétablir la libre circulation piscicole dans les vallées fluviales : mise en perspective des enjeux et des aménagements à partir du cas de l'Aulne (XIXe-XXe siècles), *Noroi*, vol. 237, p. 33-50.
- Lecomte J.**, 1999. Réflexions sur la naturalité, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 37, 5-10.
- Le Cœur C., Gautier E.**, 2005. Les enjeux des friches hydrauliques : entretien, ré-affectation, dés-aménagements. Présentation d'un programme de recherche, In : Serna V., Gallicé A. (coord.), *La rivière aménagée : entre héritages et modernité. Formes, techniques et mise en œuvre*, *Aestuaria*, 495-508.
- Lecomte J.**, 1995. Nature renaturée ou dénaturée ?, *Natures, Sciences, Sociétés*, Hors-série, p. 7-9.
- Leduc C.**, 2006. De la répulsion au désir de nature, métamorphose de la wilderness littorale en Nouvelle-Angleterre, *Annales de Géographie*, vol. 649, n°3, p. 292-313.
- Le Floch A.**, Devanne A.-S., Deffontaines J.-P., 2005. La « fermeture du paysage » : au-delà du phénomène, petite chronique d'une construction sociale, *L'Espace Géographique*, 1, 5, 49-64.
- Le Floch E., Aronson J.**, 1995. Ecologie de la restauration. Définition de quelques concepts de base, *Natures, Sciences, Sociétés*, HS, p. 29-35.
- Lejon A.G.C., Renöfält B.M., Nilsson C.**, 2009. Conflicts Associated with Dam Removal in Sweden, *Ecology and Society*, 14, 2, www.ecologyandsociety.org/vol14/iss2/art4
- Le Lay Y.-F.**, 2020. *Emotionscapes. S'é-mou-voir des situations géographiques*, HDR de Géographie, ENS Lyon, mémoire inédit, 338 p.
- Le Lay Y.-F.**, 2007. *Les Hommes et le bois en rivière : représentations, pratiques et stratégies de gestion dans le cadre de l'entretien des cours d'eau*, Thèse de géographie, Université de Lyon 3, 569 p.
- Le Lay Y.-F.**, 2005. Y'a-t-il une place pour le bois dans la rivière aménagée ? In : Serna V., Gallicé A. (coord.), *La rivière aménagée : entre héritages et modernité. Formes, techniques et mise en œuvre*, *Aestuaria*, 7, 473-494.
- Le Lay Y.-F., Comby E.**, 2013. Scénographie perceptive entre la vie et la mort : aller et retour autour du bois en rivière. *Revue du Nord*, Collection Archéologie (Hors série), vol. 19, p.101-110.
- Le Lay Y.-F., Germaine M-A.**, 2017. Déconstruire ? L'exemple des barrages de la Sélune (Manche), *Annales de Géographie*, vol. 715, n°3, p. 259-286.
- Le Lay Y.-F., Piégay H.**, 2007. Le bois mort dans les paysages fluviaux français : éléments pour une gestion renouvelée, *L'Espace Géographique*, vol. 36, n°1, p. 51-64.
- Lenhart C. F.**, 2003. A preliminary review of NOAA's community-base dam removal and fish passage projects, *Coastal Management*, vol. 31, n° 1, p. 79-98.
- Lennon M.**, 2019. Rewilding as rural land management : opportunities and constraints, In Scott M., Gallent N., Gkartzios M., (Eds.), *The Routledge Companion to rural planning*, London, Routledge, p. 508-516.
- Lennon M., Duvall P., O'Neill E.**, 2020. The (un)common good: diverging justifications for wilderness making in a modified landscape, *Journal of Environmental Policy & Planning*, vol. 22, n°3, p ; 301-314.
- Lenoble R.**, 1969. *Histoire de l'idée de Nature*, Paris, Albin Michel, 448 p.
- Leoplod A.**, 1949. *A Sand County Almanac*, New-York, Oxford University Press, 240 p.
- Lepart J., Marty P.**, 2006. La nature : un antimonde ? *Géographie et cultures*, 57, 87-102.
- Lepart J., Marty P., Kleszczewski M.**, 2007. Faut-il prendre au sérieux les effets des changements du paysage sur la biodiversité ? In Berlan-Darqué M., Luginbühl Y., Terrasson D., (coord.), *Paysages : de la connaissance à l'action*, Versailles, Quae, p. 29-40.

- Lepart J., Marty P., Rousset O.**, 2000. Les conceptions normatives du paysage. Le cas des Grands Causses, *Natures, Sciences, Sociétés*, 8, 4, 16-25.
- Lesslie R., Maslen M.**, 1995. *National Wilderness Inventory. Handbooks of procedures, content and usage*, Canberra, Australian Heritage Commission, 98 p.
- Lespez L.**, (Ed.), 2012. *Paysage et gestion de l'eau. Sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*, Presses universitaires de Caen, 336 p.
- Lespez L., Ballouche A.**, 2009. Paysages au fil de l'eau : l'objet, le sensible et leurs trajectoires, *Géographies, Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 86, 1, 3-11.
- Lespez L., Dufour S.**, 2021. Les hybrides, la géographie de la nature et de l'environnement, *Annales de géographie*, 737, 1, 58-85.
- Lespez G., Germaine M-A.**, 2016. La rivière désaménagée ? Les paysages fluviaux et l'effacement des seuils et des barrages de l'Europe de l'ouest et de l'Amérique du Nord-Est, *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, vol. 67, p. 223-254.
- Lévêque C.**, 2008. *La biodiversité au quotidien. Le développement durable à l'épreuve des faits*, Versailles, Quae, 286 p.
- Lévêque C., Tabacchi E., Menozzi M-J.**, 2012. Les espèces exotiques envahissantes, pour une remise en cause des paradigmes écologiques, *Sciences, Eaux & Territoires*, vol. 6, n°1, p. 2-9.
- Lévêque C., Van der Leeuw S.**, 2003. *Quelle nature voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, Elsevier, Paris, 234 p.
- Levins R.**, 1969. Some demographic and genetic consequences of environmental heterogeneity for biological control, *Bulletin of the Entomology Society of America*, 71, 237-240.
- Lévi-Strauss C.**, 1962. *La pensée sauvage*, Paris, Presse Pocket, 347 p.
- Lévy J.**, 1994. Oser le désert ? Des pays sans paysans, *Sciences Humaines*, Hors-série n°4, p. 6-9.
- Light A.**, 2009. Contrefaire l'art ou contrefaire la nature : l'analogie artistique pour la restauration écologique, *Cybergeo*, article 480, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/cybergeo/22275>
- Lindgaard J.** (dir.), 2018. *Eloges des mauvaises herbes : ce que nous devons à la ZAD*, Paris, Les Liens Qui Libèrent, 205 p.
- Linglard M., Blandin P.**, 2006. La biodiversité des petits bois « anthroposystèmes insulaires » dans les plaines de grandes cultures : l'exemple du Gâtinais occidental, *Annales de Géographie*, vol. 651, n°5, p. 569-596.
- Linton J.**, 2010. *What is water ? The history of a modern abstraction*, Vancouver, UCB Press, 334 p.
- Lizet B.**, 2010. Du terrain vague à la friche paysagée. Le square Juliette Dodu, Paris, Xe, *Ethnologie française*, vol. 40, n°4, p. 597-608.
- Lizet B.**, 1994. Les brouteurs archaïques du génie écologique, Rapport, *Crise de l'environnement, éthique, science et politique*, colloque CREA-STEPE, multigraphié, n. p.
- Lizet B.**, 1991. De la campagne à la « nature ordinaire ». Génie écologique, paysages et traditions paysannes, *Etudes Rurales*, vol. 121-124, p. 169-184.
- Lizet B., Daszkiewicz P.**, 1995. Tarpan ou konik polski ? Mythe contemporain et outil de gestion écologique, *Anthropozoologica*, n°21, p. 63-72.
- Locke H.**, 2018. The international movement to protect half the world : origins, scientific foundations, and policy implications, *Earth Systems and Environmental Sciences*, <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-409548-9.10868-1>
- Locke H.**, 2015. Nature Needs (at least) Half : a necessary new agenda for protected areas, In Wuerthner G., Crist E., Butler T., (Eds.), 2015. *Protecting the wild. Parks and wilderness, the foundation for conservation*, Island Press, Washington, p. 3-15.
- Locke H.**, 2014a. Green Postmodernism and the attempted highjacking of conservation, In Wuerthner G., Crist E., Butler T., (Eds.), *Keeping the wild*, Island press, p. 146-161.
- Locke H.**, 2014b. Nature needs half: A necessary and hopeful new agenda for protected areas, *Nature New South Wales*, vol. 58, n°3, p. 7-17.

- Locke H.**, 2005. The Need and Opportunity for Landscape-Scale. Conservation in the Yellowstone-to-Yukon Region: A Vision for the Twenty-First Century, In Wondrak Biel A., (Eds.), *Greater Yellowstone Publics Lands*, proceeding, p. 99-108.
- Locke H.**, 2019. Three global conditions for biodiversity conservation and sustainable use: an implementation framework, *Natl Sci Rev*, vol. 6, n°6, p. 1080-1082.
- Locquet A., Héritier S.**, 2020. Interrogation autour de la nature sauvage à propos de l'établissement de *wilderness areas* en Europe, *Cybergeo, revue européenne de géographie* [en ligne] : <http://journals.openedition.org/cybergeo/34986>.
- Lolive J., Soubeyran O.**, (dir.), 2007. *L'émergence des cosmopolitiques*, Éditions La Découverte, Paris, 384 p.
- Lorimer J.**, 2020. *The probiotic planet. Using life to manage life*, Minnesota University Press, 344 p.
- Lorimer J.**, 2015. *Wildlife in the Anthropocene: Conservation after Nature*, Minnesota University Press, Minneapolis, 264 p.
- Lorimer J., Driessen C.**, 2016. From "Nazi cows" to cosmopolitan "ecological engineers" : specifying rewilding through a history of Heck Cattle, *Annals of the American Association of Geographers*, vol. 106, n°3, p. 631-652.
- Lorimer J., Driessen C.**, 2014. Experiments with the wild at the Oostvaardersplassen, *ECOS*, vol. 35, n°3-4, p. 45-52.
- Lorimer J., Driessen C.**, 2013. Bovine biopolitics and the promise of monsters in the rewilding of Heck cattle, *Geoforum*, vol. 48, p. 249-259.
- Lorimer J., Sandom C., Jepson P., Doughty C. E., Barua M., Kirby K.**, 2015. Rewilding: Science, Practice, and Politics, *Annual Review of Environment and Resources*, 40, 39-62.
- Lovelock J.**, 2009. *The Vanishing Face of Gaia*, Basic Books, 255 p.
- Lovelock J.**, 1990. Hands up for the Gaia hypothesis, *Nature*, vol. 344, p. 100-102.
- Lovelock J., Margulis L.**, 1974. Atmospheric homeostasis by and for the biosphere : the Gaia hypothesis, *Tellus*, vol. 26, n°1-2, p. 2-10.
- Louwe Kooijmans L. P.**, 1995. Prehistory or Paradise? Prehistory as a Reference for Modern Nature Development. The Dutch Case, *Mededelingen Rijks Geologische Dienst*, 52, 415-424.
- Lowenthal D.**, 1964. Is Wilderness "Paradise Now" ? Image of nature in America, *Columbia University Forum*, no 7, p. 34-40.
- Loyer M. M.**, 1931. La Camargue, *La Terre et la Vie*, vol. 3, p. 174-182.
- Luginbühl Y.**, 2012. *La mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris, CNRS Éditions, 432 p.
- Luginbühl Y.**, 2007. La place de l'ordinaire dans la question du paysage, *Cosmopolitiques*, n°15 – esthétique et espace public, p. 187-191.
- Luginbühl Y.**, 2006. Modèles paysagers, In Berque A. (dir.), *Mouvance II, soixante-dix mots pour le paysage*, Paris, Editions de la Vilette, p. 64-65.
- Luginbühl Y.**, 2001. La demande sociale de paysage, communication au Conseil National du Paysage (séance inaugurale, 28 mai 2001), 17 p. [en ligne] : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/014000726.pdf>
- Luginbühl Y.**, 1999. Perception paysagère des espaces en déprise et des boisements spontanés des terres agricoles, *Ingénieries - EAT*, p. 25-29.
- Luginbühl Y.**, 1992. Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité, In : Robic M.-C. (dir.), *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Économica, Paris, 11-56.
- Luginbühl Y.**, 1989. Sauvage-Cultivé : l'ordre social de l'harmonie des paysages, In : Mathieu N., Jollivet M. (dir.), *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris, 42-50.
- Lugia R.**, 2019. D'une Nature pour l'Homme à une Nature sans hommes ? Mutations naturalistes à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, In : Lamy J., Roy R. (dir.), *Pour une*

anthropologie historique de la nature, Presses universitaires de Rennes, 165-180.

Luglia R., 2015. *Des savants pour protéger la nature. La société d'acclimatation (1854-1960)*, Presses universitaires de Rennes, 432 p.

Luke T. W., 2000. Toward a green geopolitics : politicizing ecology at the Worldwatch Institute, In Atkinson D., Dodds K., (Eds.) *Geopolitical Traditions : a century of geopolitical thought*, Routledge, p. 353-371.

Luke T. W., 1995. On environmentality : geo-power and eco-knowledge in the discourse of contemporary environmentalism, *Cultural Critique*, vol. 31, p. 57-81.

Lupp G., Höchtl F., Wende W., 2011. Wilderness. A designation for Central European landscapes ?, *Land Use Policy*, vol. 28, n° 3, p. 594-603.

Lussault M., 2018. Porter attention aux espaces de vie anthropocènes. Vers une théorie du *spatial care*, In : Beau R., Larrère C., (dir.), 2018. *Penser l'Anthropocène*, Presses de Sciences Po, Paris, 199-218.

MacArthur R. H., Wilson E. O., 1967. *The theory of island biogeography*, Princeton University press, 224 p.

Mace G. M., 2014. Whose conservation ?, *Science*, vol. 345, p. 1558-1560.

Macias-Fauria M., Jepson P., Zimov N., Malhi Y., 2020. Pleistocene arctic megafaunal ecological engineering as a natural climate solution, *Philosophical transactions of the royal society – Biological Sciences*, [en ligne] : <https://royalsocietypublishing.org/doi/full/10.1098/rstb.2019.0122>

Machado A., 2004. An Index of Naturalness, *Journal for nature Conservation*, 12, 95-110.

Madelain A., 2013. Maria Todorova, imaginaire des Balkans, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 44, n°2, p. 168-174.

Magnaghi A., 2014. *La Biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Eterotopia, 176 p.

Mahrane Y., Thomas F., Bonneuil C., 2013. Mettre en valeur, préserver ou conserver ? Genèse et déclin du préservationnisme dans l'Empire colonial français (1870-1960), In Mathis C-F. et Mouhot J-F., (dir.), *Une protection de la nature et de l'environnement à la française ? (19e-20e siècles)*, Paris, Champ Vallon, p. 62-80.

Malaval P., 1991. Une action essentielle trop souvent négligée : l'entretien des cours d'eau, *La Houille Blanche*, n°7-8, p. 555-558.

Malavoi J-R., Salgues D., 2011. Arasement et dérasement de seuils. Aide à la définition de cahiers des charges pour les études de faisabilité. Compartiments hydromorphologie et hydroécologie, rapport, Irstea, 84 p.

Malavoi J-R., Bravard J-P., 2010. *Éléments d'hydromorphologie fluviale*, Onema, 224 p.

Malavoi J-R., Adam P., 2007. La restauration hydromorphologique des cours d'eau : concepts et principes de mise en œuvre, *Ingénierie EAT*, n°50, p. 49-61.

Malavoi J-R., Souchon Y., 1996. Dynamique fluviale et dynamique écologique, *La Houille Blanche*, 6-7, 98-107.

Malm A., 2018. En défense du sauvage, *Période*, [en ligne] : <http://revueperiode.net/nature-marionne-et-nature-partisane-pour-une-liberation-du-monde/>

Malm A., Bissonnette J.-F., 2017. Nature et société : un ancien dualisme pour une situation nouvelle, *Actuel Marx*, 61, 1, 47-63.

Manceron V., 2016/ Exil ou agentivité ? Ce que l'anthropologie fabrique avec les animaux, *L'Année sociologique*, vol. 66, n°2, p. 279-298.

Manes C., 1991. *Green rage. Radical environmentalism and the unmaking of civilization*, Boston, Little, Brown and Company, 291 p.

Marage D., 2018. *La forêt dans tous ses états : de la conservation à l'évaluation territoriale*, Habilitation à Diriger des Recherches, vol. 1, mémoire inédit, Paris, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 309 p.

- Maraud S.**, 2020. *Mobilisations de la nature en territoires autochtones : comparaison entre le Sápmi (Suède) et Eeyou Istchee (Québec, Canada)*, thèse de géographie, Université de Limoges, 453 p.
- Marco A., Menozzi M.-J., Léonard S., Provendier D., Bertaudière-Montes V.**, 2014. Nature sauvage pour une nouvelle qualité de vie, *Méditerranée*, 123, 1133-143.
- Marié P.**, 1937. Les réserves naturelles des basses-alpes, In Aubréville A., Barbey et al., *Contribution à l'étude des réserves naturelles et des parcs nationaux*, Paris, Paul Lechevalier Éditeur, p. 75-83.
- Maris V.**, 2018. *La part sauvage du monde. Penser la nature dans l'Anthropocène*, Le Seuil, Paris, 272 p.
- Maris V.**, 2015. Back to the Holocene - A Conceptual, and Possibly Practical, Return to a Nature not Intended for Humans, In: Hamilton C., Gemenne F. et Bonneuil C. (Eds), *The Anthropocene and the Global Environmental Crisis: Rethinking Modernity in a New Epoch*, Routledge, Londres, p. 123-133.
- Maris V.**, 2014. *Nature à vendre : les limites des services écosystémiques*, Versailles, Quae, 96 p.
- Maris V., Neyrat F.**, 2019. Le sauvage en travers de la gorge. Ou pourquoi Bartleby préférerait rester là où il est, *Lignes*, vol. 58, n°1, p. 31-45.
- Marris E.**, 2011. *Rambunctious garden: saving nature in a post-wild world*, Bloomsbury Press, 224 p.
- Marsh G. P.**, 1867. *Man and Nature or Physical Geography as modified by Human Action*, New York, Charles Scribner, 577 p.
- Martin G. V., Kormos C. F., Zunino F., Meyer T., Doerner U., Aykroyd T.**, 2008. Wilderness Momentum in Europe, *International Journal of Wilderness*, 14, 2, 34-38.
- Martin M.**, 2012. Entre affection et aversion, le retour du loup en Cévennes comme problème public, *Terrains & travaux*, 1, 20, 15-33.
- Martin V. G., Inglis M.**, (Eds.), 1984. *Wilderness – The way ahead: Proceedings of the 3rd World Wilderness Congress*, Forres, Scotland, Findhorn Press and Middleton, 319 p.
- Martin V. G., Kormos C. F., Zunino F., Meyer T., Doerner U., Aykroyd T.**, 2008. Wilderness Momentum in Europe, *International Journal of Wilderness*, vol 14, n°2, p. 34-43.
- Marvier M., Kareiva P., Lalasz R.**, 2012. Conservation in the Anthropocene. Beyond Solitude and Fragility, *Breakthrough Institute Journal*, n°2, <https://thebreakthrough.org/journal/issue-2/conservation-in-the-anthropocene>
- Matagne P.**, 2016. Géographie-écologie. Occasions manquées et opportunités, In Chartier D., Rodary E., (Eds.), *Manifeste pour une géographie environnementale*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 125-140.
- Mathevet R.**, 2004. *Camargue incertaine. Sciences, usages et natures*, Paris, Éditions Buchet Chastel, 208 p.
- Mathevet R., Béchet A.**, *Politiques du flamant rose. Vers une écologie du sauvage*, WildProject, 140 p.
- Mathis C.-F.**, 2010. In *Nature We Trust. Les paysages anglais à l'ère industrielle*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 685 p.
- Marty P.**, 2012. Fin du paysage agraire et retour de la nature sauvage ? In Bergé A., Collot M., Mottet J. (Eds.), *Paysages européens et mondialisation*, Champ Vallon, Seyssel, 168-178.
- Marty P.**, 2000. Le côté obscur de l'espace : pour une application du concept d'antimonde à la forêt privée, *L'espace Géographique*, vol. 29, n°2, p. 137-149.
- Marty P., Lepart J., Kunstler G.**, 2007. Le paysage culturel rattrapé par sa dynamique. L'exemple des Grands Causses, In Robin P., Aeschlimann J.-P., Feller C., (coord.), *Histoire et agronomie. Entre ruptures et durée*, IRD Editions, p. 415-438.
- Marty P., Lepart J., Pélaquier E., Vernet J.-L.**, et al., 2003. Espaces boisés et espaces ouverts : les temporalités d'une fluctuation. Le cas du Causse Méjean (Massif central, France, In Muxart T., Vivien F.-D., Villalaba B., Burnouf J., (coord.), *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*, Paris, Elsevier, p. 103-114.

- Marty P., Lepart J.**, 2001. Forêts et milieux ouverts : anciennes et nouvelles légitimités, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 78, n°2, p. 177-189.
- Marty P., Vivien F.-D., Lepart J., Larrère R.**, (coord.), 2005. *Les biodiversités : objets, théories, pratiques*, CNRS Éditions, Paris, 262 p.
- Mascaro J., Harris J. A., Lach L., Thompson A., Perring M. P.**, Richardson D. M., Ellis E. C., 2013. Origins of the novel ecosystems concept, In Hobbs R. J., Higgs E. S., Hall C. M., (Eds.), 2013. *Novel ecosystems: intervening in the new ecological world order*, Wiley, p. 45-57.
- Mathieu N.**, 2016a. Cultures de la nature. Interroger les sociétés postindustrielles, In Choné A., Hajek I., Hammam P., (dir.), *Guide des humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 265-275.
- Mathieu N.**, 2016b. Modes d'habiter, In Choné A., Hajek I., Hammam P., (dir.), *Guide des humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 581.
- Mathieu N.**, 2014. Mode d'habiter : un concept pour penser les interactions hommes-milieux, In Chenorkian R., Robert S. (dir.), *Les interactions hommes-milieux. Questions et pratiques de la recherche en environnement*, Versailles, Quae, p. 97-130.
- Mathieu N.**, 2012a. Le mode d'habiter : à l'origine d'un concept, In Morel-Brochet A., Ortar N., (dir.), *La fabrique des modes d'habiter. Hommes, lieux, milieux*, Paris, L'Harmattan, 35-53.
- Mathieu N.**, 2012b. L'interdisciplinarité entre natures et sociétés, vingt ans après : le point de vue d'une géographe engagée, *Ecologie et politique*, vol. 45, n°2, p. 71-81.
- Mathis C.-F.**, 2010. *In Nature We Trust. Les paysages anglais à l'ère industrielle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 685 p.
- Maurel L.**, 2020. La propriété privée au secours des forêts ?, *Terrestres – Revue des livres, des idées et des écologies*, n°15, [en ligne] : <https://www.terrestres.org/2020/06/26/la-propriete-privee-au-secours-des-forets/>
- Mauz I.**, 2002a. *Gens, cornes et crocs. Relations hommes-animaux et conceptions du monde, en Vanoise, au moment de la l'arrivée des loups*, Thèse ENGREF, 511 p.
- Mauz I.**, 2002b. Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises, *Espaces et sociétés*, n° 110-111, p. 129-145.
- Mauz I.**, 2008. *Les collectifs et leurs natures. Un parcours sociologique, des animaux emblématiques à la biodiversité*, Habilitation à Diriger des Recherche, Sociologie – sciences juridiques, politiques et économiques de gestion, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 184 p.
- Mauz I.**, 2006. Introduction, réintroductions : des convergences, par-delà les différences, *Natures, Sciences, Sociétés*, supp. 1, p. 3-10.
- Maxwell H. W.**, 1933. *Wild sports of the West*, Dublin, Oifig Diolta Foillseacháin Rialtais and Southampton Ashford Press, 434 p.
- Mc Cabe B.**, 2011. Slieve Carr – Ireland's most remote summit ? *Irish mountain Log*, Autumn 2011, p. 36-39
- McCloskey J. M., Spalding H.**, 1989. A reconnaissance-level inventory of the amount of wilderness remaining in the world, *Ambio*, vol. 18, n°4, p. 221-227.
- McFarland S., Hediger R.**, (Eds.), 2009. *Animals and agency : an interdisciplinary exploration*, Brill, 382 p.
- Mc Morran R., Price M. F., Warren C. R.**, 2008. The call of different wilds : the importance of definition and perception in protecting and managing Scottish wild landscapes, *Journal of Environmental Planning and Management*, vol. 51, n°2, p. 177-199.
- Megdiche C.**, 2002. Claude Rivals, Le moulin et le meunier. Mille ans de meunerie en France et en Europe (préface de Jacques Le Goff), recension, *Études rurales* [En ligne] : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.103>
- Mendes R., Fidelis T., Roebeling P., Teles P.**, 2020, The institutionalization of nature-based solutions – a discourse analysis of emergent literature, *Resources*, vol. 9, n°1, 18 p. <https://doi.org/10.3390/resources9010006>
- Merchant C.**, 2016. *Autonomous nature. Problems of prediction and control from ancient times to the scientific revolution*, New York / London, Routledge, 210 p.

- Merchant C.**, 2013. *Reinventing Eden. The fate of nature in western culture* (second edition), New York, Taylor & Francis, 304 p.
- Merchant C.**, 1983. *The death of nature. Women, ecology and the scientific revolution*, San Francisco, Harper, 384 p.
- Mermet L., Salles D.**, (Eds.), 2015. *Environnement : la concertation apprivoisée, contestée, débordée ?* De Boek, 352 p.
- Metenier M.**, 2020a. « *In national parks they trust* » : la gentrification rurale de trois territoires de nature protégée en Angleterre, thèse de géographie, Université de Limoges,
- Metenier M.**, 2020b. Wilderness gentrification et projets de rewilding. Les enjeux d'un nouveau mode de gestion pour le parc national de Dartmoor (Angleterre), *Vertigo*, vol. 20, n°1, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/vertigo/27679>
- Meuret M., Osty P-L.**, 2016. Eleveurs et territoires pâturés face aux loups. Bilan à 25 ans, *Pour*, vol. 231, n°3, p. 117-126.
- Meyer T., Kiener H., Krenova Z.**, 2009. The wild Heart of Europe, *International Journal of Wilderness*, vol. 15, n°3, p. 33-40.
- Michelin Y.**, 1998. Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise, *Cybergeo, revue européenne de géographie*, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/cybergeo/5351>
- Micoud A.**, 2010. Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ?, *Sociétés*, vol. 108, n°2, p. 99-107.
- Micoud A.**, 2007. Aux origines des parcs naturels français (1930-1960) : ruralisme, naturalisme et spiritualité, *Ruralia*, vol. 20, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/ruralia/1622>
- Micoud A.**, 2005. La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie (un point de vue sociologique), In : Barrère C., Denis B., Nieddu M., Vivien F.-D. (Eds.), *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* L'Harmattan, Paris, 81-96.
- Micoud A.**, 2003. Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage « naturalisé vivant » ?, *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 1, n°3, p. 202-210.
- Micoud A.**, 1993. Comment en finir avec les animaux dits nuisibles, *Etudes rurales*, vol. 129-130, p. 83-94.
- Micoud A.**, (coord.), 1991a. *Des hauts-lieux. La construction sociale de l'exemplarité*, Paris, Cnrs Editions, 136 p.
- Micoud A.**, 1991b. Les lieux exemplaires : des lieux pour faire croire à de nouveaux espaces, In Micoud A., (coord.), *Des hauts-lieux. La construction sociale de l'exemplarité*, Paris, Cnrs Editions, p. 53-63.
- Misonne D.**, 2018. La définition juridique des communs environnementaux, *Annales des Mines – Responsabilité et Environnement*, vol. 92, n°4, p. 5-9.
- Molle F.**, 2012. La gestion de l'eau et les apports d'une approche par la *political ecology*, In : Gautier D., Benjaminsen T.A. (Eds), *Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political Ecology*, Quae, Versailles, 219-238.
- Molle F.**, 2008. Nirvana concepts, narratives and policy models : insights from the water sector, *Water Alternatives*, vol. 1, n°1, p. 131-156.
- Molet L.**, 1957. Les problèmes humains posés par les réserves naturelles intégrales à Madagascar, Orstom, rapport n°3055, 22 p.
- Monbiot G.**, 2013. *Feral: Searching for Enchantment on the Frontiers of Rewilding*, Penguin Books, London, 316 p.
- Montebault D.**, 2004. L'histoire comparée du Val d'Authion et de la Loire armoricaine en Anjou, *Norois*, vol. 192, n°3, p. 47-62.
- Montgomery D. R.**, 2008. Dreams of natural streams, *Science*, vol. 319, p. 291-292.
- Moore J.**, 2015. *Capitalism in the Web of Life*, Verso, 336 p.
- Moquay P., Piveteau V.**, (dir.) *Jardin en politique – avec Gilles Clément*, Paris, Hermann, colloque de Cerisy, 192 p.
- Morandi B., Piégay H., Johnstone K., Miralles D.**, 2016. Les Agences de l'eau et la

restauration : 50 ans de tensions entre hydraulique et écologique, *Vertigo*, vol. 16, n°1, [en ligne] : <https://doi-org.ressources.univ-poitiers.fr/10.4000/vertigo.17194>

Morandi B., Piégay H., 2011. Les restaurations de rivières sur Internet : premier bilan, *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 19, n°3, p. 224-235.

Moreau C., Barnaud C., Mathevet R., 2019. Is the Evolution of Baseline Landscapes a Blind Spot in the Landscape Governance? The Example of Mont Lozère, France, *Développement Durable et Territoires*, 10, 2, 23 p.

Moriceau J.-M., 2007. *Histoire du méchant loup : 3000 attaques sur l'homme en France (XV^e-XX^e siècles)*, Paris, Fayard, 640 p.

Moriceau J.-M., 2011. *L'homme contre le loup : une guerre de deux milles ans*, Paris, Fayard, 488 p.

Morizot J.-B., 2020a. *Raviver les braises du vivant*, Actes Sud, Arles, 208 p.

Morizot J.-B., 2020b. La cathédrale ou le feu ? Une autre métaphore de la crise du vivant, *Naturalité – La Lettre*, n°21, p. 16-18.

Morizot J.-B., 2017. Nouvelles alliances avec la terre. Une cohabitation diplomatique avec le vivant, *Tracés. Revue des Sciences humaines*, 33, 73-96.

Morizot B., 2016. *Les Diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Wildproject, Marseille, 320 p.

Morse N. B., Pellissier P. A., Cinaciola E. N et al., 2014. Novel ecosystems in the Anthropocene : a revision of the novel ecosystem concept for pragmatic applications, *Ecology and Society*, vol. 19, n°2, [en ligne] : <http://www.ecologyandsociety.org/vol19/iss2/art12/>

Moscovici S., 1974. *Hommes domestiques et hommes sauvages*, Paris, 10/18, 312 p.

Mougenot C., 2003. *Prendre soin de la nature ordinaire*, Versailles, Quae, 230 p.

Mounet C., 2007. *Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et vivre ensemble autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises*, Thèse de géographie, Université de Grenoble, 564 p.

Mullens J.B., 2003. An examination of dam removal in New England, *Proceedings of the New England St Lawrence Valley Geographical Society*, vol. 32, pp. 51-62.

Murphy B., 2016. Wilderness in a modified european landscape, *Nature – New South Wales, rewilding special edition*, vol. 60, n°1, p. 8-9.

Murray M., 2017. Wild pathways of inclusive conservation, *Biological Conservation*, vol. 214, p. 206-212.

Murray W. H., 1962. *Highland landscape. A Survey commissioned by the National Trust for Scotland*, Aberdeen University Press, 80 p.

Musset A., 2012. *Le syndrome de Babylone. Géofictions de l'apocalypse*, Paris, Armand Colin, 320

Muxart T., 2004. La programmation des recherches interdisciplinaires en environnement au CNRS. Logique scientifique ou logique de pouvoir ? *Natures, Sciences, Sociétés*, 12, 3, 310-315.

Myers N., 1988. Threatened biotas : « hot spots » in tropical forests, *Environmentalist*, vol. 8, p. 187-208.

Myers N., 2003. Conservation of biodiversity : how are we doing ? *Environmentalist*, vol. 23, p. 9-15.

Naess A., 2011. The deep ecological movement : some philosophical aspects, In Bhaskar R., Naess P., Høyer K., (Eds.), *Ecophilosophy in a world of crisis*, London Routledge, 15 p.

Naess A., 1988. Ecosophy, population, and free nature, *The Trumpeter*, vol. 5, n°3, p. 113-119.

Naess A., 1973. The shallow and the deep, long-range ecology movement. A summary, *Inquiry*, vol. 16, n°1-4, p. 95-100.

Naiman R. J., Bechtold J. S., et al., 2005. Origins, patterns, and importance of heterogeneity in riparian systems, In Lovett G. M., Turner M. G., Jones C. G., Weathers K. C. (Eds.), *Ecosystems functions in heterogeneous landscapes*, Springer, p. 279-309.

Napoletano B. M., Clark B., 2020. An ecological-marxist response to the Half-Earth project, *Conservation and Society*, vol. 18, n°1, p. 37-49.

- Nash R. N.**, 2001. (4^e édition) *Wilderness and the American Mind*, Yale University Press, New Haven/London, 413 p.
- Navarro L. M., Pereira H. M.**, (Eds.), 2015. *Rewilding European landscapes*, Springer, 227 p.
- Neale T.**, 2012. The wild rivers act controversy, The conversation
- Nelson M. P., Callicott J. B.**, (Eds.), 2008. *The Wilderness Debate Rages On. Continuing the Great New Wilderness Debate*, University of Georgia Press, Athens, 723 p.
- Netheton A., Koehler B., Foreman D.**, 1983. The Earth First! Wilderness system preserve, *Earth First!*, vol. 3, p. 9-11.
- Neyrat F.**, 2016. *La part inconstructible de la terre. Critique du géo-constructivisme*, Le Seuil, Paris, 378 p.
- Nogués-Bravo D., Simberloff D., Rahbek C., Sanders N. J.**, 2016. Rewilding is the New Pandora's Box in Conservation, *Current Biology*, 26, 88-91. <https://doi.org/10.1016/j.cub.2015.12.044>
- Nordhaus T., Shellenberger M.**, 2007., *Break Through : from the death of environmentalism to the politics of possibility*, Houghton Mifflin Harcourt, 344 p.
- Normandin S., Valles S.**, 2015. How a network of conservationists and population control activists created the contemporary US anti-immigration movement, *Endeavour*, vol. 39, n°2, p. 95-105.
- Norwegian H.**, 2005. Decho First Nations, Canada, In Cajune J., Martin V. G., Tanner T., (Eds.), *Protecting wild nature on Native Lands. Case studies by native peoples from around the world*, Wild Foundation, , p. 33-34.
- Norwegian H., Cizek P.**, 2004. Using land use occupancy mapping and GIS to establish a protected area network in the Deh Cho Territory, Deh Cho First Nation, report, 17 p.
- Noss R. F.**, 2020. The spectrum of wildness and rewilding: Justice for all, In H. Kopnina, H. Washington (Eds.), *Conservation: Integrating social and ecological justice*, Springer, p. 167– 182.
- Noss R. F.**, 1992. The wildlands project. Land conservation strategy, *Wild Earth*, special issue : the Wildlands project, p. 10-25.
- Noss R. F.**, 1985. Wilderness recovery and ecological restoration : an example for Florida, *Earth First!*, vol 5, n°8, p. 18-19.
- Noss R. F., Cooperrider A. Y.**, 1994. *Saving nature's legacy. Protecting and restoring biodiversity*, Washington DC, Island Press, 416 p.
- Noss R. F., Dobson A. P., Baldwin R.**, et al., 2012. Bolder thinking for conservation, *Conservation Biology*, vol. 26, n°1, p. 1-4.
- O'Connor J. E., Duda J. J. , Grant G. E.**, 2015. 1000 dams and counting, *Science*, vol. 348, n° 6234, p. 496-497.
- Oldham C. D. C.**, 1989. *Wild and scenic river conservation in New Zealand*, Master de géographie, Université de Canterbury, 129 p.
- Oliveira-Santos L. G. R., Fernandez F. A. S.**, 2009. Pleistocene rewilding, Frankenstein Ecosystemes and alternative conservation agendas, *Conservation Biology*, vol. 24., n°1, p. 4-6.
- Ollagnon H.**, 1989. Une approche patrimoniale de la qualité du milieu naturel, In : Mathieu N. et Jollivet M. (dir.), *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, L'harmattan, Paris, 258-268.
- Ollitrault S.**, 1999. De la caméra à la pétition-web : le répertoire médiatique des écologistes, *Réseaux*, 98, 153-185.
- Oelschlager M.**, 1992. *The Wilderness Condition*, Sierra Club Books, 345 p.
- O'rourke E.**, 1999. The cause mejan : changing relationships between agriculture, environment and society within a French national Park, *Landscape Research*, vol. 24, n°2, p. 141-165.
- Palmer T.**, 1993. *The wild and scenic rivers of America*, Washington DC / Covelo, Island Press, 388 p.
- Palmer T.**, 1986. *Endangered rivers and the conservation movement*, Berkeley, University of California Press, 388 p.

- Pech P.**, 2015. Géographie de l'environnement et territoires : chronique d'un rendez-vous manqué, In Godet L., Mathevet R., (dir.), 2015. *Pour une géographie de la conservation. Biodiversités, natures et sociétés*, Paris, L'Harmattan, p. 63-78.
- Peet R., Watts M.**, 1996. *Liberation ecologies : environment, development, social movements*, Routledge, 273 p.
- Pellegrini P.**, 2004. Le bison d'élevage ou le sauvage dans notre assiette, *Communications*, vol. 76. P. 109-126.
- Pelletier P.**, 2019. Révolution, évolution, progrès et régress chez Élisée Reclus, *Arts et Savoirs*, vol. 12, <https://doi-org.ressources.univ-poitiers.fr/10.4000/aes.2362>
- Pelletier P.**, 2016. Pourquoi Elisée Reclus a chois la géographie et non l'écologie, In Chartier D., Rodary E., (Eds.), *Manifeste pour une géographie environnementale*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 101-124.
- Pelosse V., Micoud A.**, 1993. Du domestique au sauvage : des catégories pertinentes de la biodiversité, *Études rurales*, 129-130, 9-14.
- Peltre J.**, 1992. L'aménagement des friches de l'Est : un grand dessein inachevé, *Revue de Géographie de l'Est*, vol. 32, n°1, p. 43-55.
- Pereira H. M., Navarro L.**, 2015. *Rewilding European Landscapes*, Springer, New-York, 227 p.
- Peterken G. F.**, 1981. *Woodland Conservation and Management*, London / New York, Chapman and Hall, 328 p.
- Perrin J-A.**, 2018. *Gouverner les cours d'eau par un concept : étude critique de la continuité écologique des cours d'eau et de ses traductions*, thèse de géographie, Université de Limoges, 364 p.
- Petit G.**, 1937. Protection de la nature et questions de définitions, In : Aubreville G. et al., *Contribution à l'étude des réserves naturelles et des parcs nationaux*, Paris, Paul Lechevalier Éditeur, 6-14.
- Pettorelli N., Durant S., Du Toit J. T.**, (Eds.), 2019. *Rewilding*, Cambridge University Press, 460 p.
- Pettorelli N., Durant S. M., Du Toit J. T.**, 2019. *Rewilding : a captivating, controversial, twenty-first-century concept to address ecological degradation un a changing world*, In Pettorelli N., Durant S., Du Toit J. T., (Eds.), *Rewilding*, Cambridge University Press, p. 1-11.
- Pettorelli N., Barlow J., Stephens P. A., Durant S. M.**, Connor B., Schulte To Bühne H., Sandom C. J., Wentworth J., Du Toit J. T., 2018. Making Rewilding Fit for Policy, *Journal of Applied Ecology*, 55, 3, 1114-1125.
- Petts G. E.**, 1984. *Impounded Rivers: Perspectives for Ecological Management*, Wiley, New-York, 326 p.
- Petrova S.**, 2014. Contesting forest neoliberalization: recombinant geographies of 'illegal'logging in the Balkans, *Geoforum*, vol. 55, p. 13-21.
- Pezzullo P. C., Cox, R.**, (Eds.), 2018. *Environmental Communication and the Public Sphere*, Los Angeles, SAGE Publishing, 440 p.
- Phaland B., Onial M., Balmford A., Green R.**, 2011. Reconciling Food Production and Biodiversity Conservation: Land Sharing and Land Sparing Compared, *Science*, vol. 333, n°6047, p. 1289-1291.
- Picon B.**, 1996. Du bon usage de la menace : chronique des représentations de la nature en Camargue, *Etudes rurales*, vol. 141/142, p. 143-156.
- Picon B.**, 1978. Mécanismes sociaux de transformation d'un écosystème fragile : la Camargue, *Etudes rurales*, vol. 71/72, p. 219-229.
- Pieck S. K.**, 2018. What stories should a 'National Nature Monument' tell ? Lessons from the German Green Belt, *Cultural Geographies*, vol. 26, n°2 (2019 – frist published in 2018), p. 195-210.
- Pieck S. K., Havlick D. G.**, 2019. From Iron Curtain to Green Belt : considering Central Europe as a mnemonic ecosystem, *Society and Natural Resources*, vol. 32, n°11, p. 1312-1329.
- Piégay H.**, 2000. Le bois mort en rivière, faut-il toujours l'enlever ? Compte rendu de l'Académie d'Agriculture Française, vol. 86, n°7, p. 97-107.
- Piégay H.**, 1996. *Hydrosystèmes fluviaux*, C. Amoros et G-E. Petts (coord.), 1993, Paris,

Masson, 300 p. (recension), *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 71, n°4, p. 286.

Piégay H., Pautou G., Ruffinoni C., 2003. Les forêts riveraines des cours d'eau : écologie, fonctions et gestion, CNPF-IDF, 463 p.

Pinto-Correia T., Guiomar et al. 2018. Progress in Identifying High Nature Value Montados: Impacts of Grazing on Hardwood Rangeland Biodiversity », *Rangeland Ecology and Management*, 71, 5, 612-625.

Planhol X. de, 2004. *Le Paysage animal. L'homme et la grande faune : une zoogéographie historique*, Paris, Fayard, 1127 p.

Plieninger T., Bieling C., 2012 (Eds.). *Resilience and the cultural landscape : understanding and managing change in Humann-shaped environments*, Cambridge, Cambridge University Press, 348 p.

Plumwood V., 1998. Wilderness skepticism and wilderness dualism, In Callicott J. B., Nelson M. P. (Eds), *The Great New Wilderness Debate*, University of Georgia Press, Athens, p. 652-690.

Pochet F., 2014. Discourse Analysis of Nature Conservation Policies in Africa: a Beninese Case Study, *EchoGéo*, vol. 29, <https://doi.org.ressources.univ-poitiers.fr/10.4000/echogeo.13964>

Poff N. L., Hart D.D., 2002. How dams vary and why it matters for the emerging science of dam removal, *BioScience*, vol. 52, n° 8, p. 659-668.

Poinsot Y., 2008. Les enjeux géographiques d'une gestion durable de la faune sauvage en France », *Annales de géographie*, vol. 663, p. 26-47.

Poinsot Y., Michel P., 2009. La gestion durable des espèces protégées dans leurs territoires : succès et tensions autour du mouflon dans le massif du Caroux-Espinouse, *Sud-Ouest Européen*, vol. 27, p. 1-15.

Pointereau P., Coulon F., Girard P., Lambotte M., Stucynski T., Sánchez Ortega V., Del Rio A., (Eds.), 2008. Analysis of farmland abandonment and the extent and location of agricultural areas that are actually abandoned or are in risk to be abandoned, JRC Scientific and Technical Reports, European Commission, 204.

Poplin F., 1993. Exploitation des animaux sauvages à travers le temps, *Anthropozoologica*, h.s., Actes des XIII^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes - IV^e colloque international de l'Homme et l'Animal, Société de recherche interdisciplinaire : Que l'homme cultive aussi bien le sauvage que le domestique, 1, 527-539.

Portal C., 2010. Reliefs et patrimoine géomorphologique. Applications aux parcs naturels de la façade Atlantique européenne, Thèse de géographie, Université de Nantes, 436 p.

Portal C., 2008. Patrimonialisation des reliefs dans les parcs naturels de la façade Atlantique européenne, *Géographie et Cultures*, Le patrimoine naturel entre culture et ressource, dir. S. Richard-Anguis, S. Héritier, 66, 45-60. doi.org/10.4000/gc.3675

Pottier A., 2010. Les ambiguïtés du paysage forestier des Landes de Gascogne, *Projets de paysage*, n°4, [en ligne] : https://www.projetsdepaysage.fr/les_ambiguites_du_paysage_forestier_des_landes_de_gascogne

Poux X., Narcy J-B., Romain B., 2009. Réinvestir le saltus dans la pensée agronomique moderne : vers un nouveau front éco-politique ? *L'Espace Politique*, 9, 3, DOI : 10.4000/espacepolitique.1495

Poux X., Pointereaux P., 2014. *L'agriculture à « haute valeur naturelle » en France métropolitaine. Un indicateur pour le suivi de la biodiversité et l'évaluation de la politique de développement durable*, Rapport, Centre d'études et de prospective du Ministère de l'Agriculture, Paris, 132 p.

Powell J., Sarlov-Herlin I., Slee B., 2004. 'Wild Land': a concept in search of space, Cairngorms National Park, 28 p.

Prior J., Ward K. J., 2016. Rethinking Rewilding: A Response to Jørgensen, *Geoforum*, 69, 132-135.

Promberger B., Promberger C., 2015. Rewilding the Carpathians : a present-day opportunity, In Wuerthner G., Crist E., Butler T., (Eds.), 2015. *Protecting the wild. Parks and wilderness, the foundation for conservation*, Island Press, Washington, p. 242-249.

- Puech D., Rvivière-Honegger A.**, (coord.), 2004. *L'évaluation des paysages : une utopie nécessaire ?*, Montpellier, Publications de l'Université de Montpellier III, 640 p.
- Quammen D.**, 1997. *The song of the Dodo : island biogeography in an age of extinctions*, Scribner, 704 p.
- Quenet G.**, 2014. *Qu'est-ce que l'histoire environnementale*, Champ Vallon, Seyssel, 304 p.
- Raffestin C.**, 1980. *Pour une géographie du pouvoir*, Librairies techniques, Paris, 250 p.
- Rajaonarivelo N.**, 2010. Représentation du marronnage dans deux récits fictifs d'esclaves fugitifs antillais (Cuba, Martinique) : l'homme, le chien et la nature, *Cahiers d'études romanes - revue du CAER*, vol. 22, p. 267-285.
- Rangan H., Kull C. A.**, 2009. What makes ecology «political»? : rethinking «sacle» in political ecology, *Progress in Human Geography*, vol. 33, n°1, p. 28-45.
- Reclus E.**, 1866. Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes, *La Revue des deux mondes*, n°63, p. 352-381.
- Rees Catalan A.**, 2018. Privatiser la nature : espaces protégés, partenariat public-privé et contrôle territorial au Chili. Le cas du Parc national Alerce Costero et de la Réserve Côtière Valdivienne, thèse de géographie, Université Jean Moulin, Lyon, p.
- Rémy E., Beck C.**, 2008. Allochtone, autochtone, invasif : catégorisations animales et perception d'autrui, *Politix*, vol. 82, n°2, p. 193-209.
- Rey F., Crosaz Y., Cassotti F., de Matos M.**, 2015. *Génie végétal, génie biologique et génie écologique : concepts d'hier et d'aujourd'hui*, Sciences, Eaux et Territoires, vol. 16, n°1, p. 4-9.
- Rey F., Gosselin F., Doré A.**, (coord.), 2014. *Ingénierie écologique. Action par et/ou pour le vivant ?* Quae, Versailles, 178 p.
- Ribaut J.-P.**, 1991. L'action du Conseil de l'Europe en matière de zones protégées, *Revue Forestière Française*, XLIII, num. spé « patrimoine », 213-220.
- Richard F.**, 2009. La gentrification des espaces naturels en Angleterre : après le font écologique, l'occupation ? L'espace politique, vol. 9, n°3, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/espacepolitique/1478>
- Richter R.W.**, 2005, *The battle over Hetch Hetchy – America's most controversial dam and the birth of modern environmentalism*, New-York / Oxford, Oxford University Press, 303 p.
- Rinnan D. S., Jetz W.**, 2020. Terrestrial conservation opportunities and inequities revealed by global multi-scale prioritization, *BioRxiv* – pre-print, <https://doi.org/10.1101/2020.02.05.936047>
- Rivals C.**, 2000. *Le Moulin et le meunier. Mille ans de meunerie en France et en Europe*, Empreintes Éditions, Portet-sur-Garonne, 2 tomes, 239 et 233 p.
- Robbins P.**, 2012. Qu'est-ce que la *political ecology* ? In : Gautier D., Benjaminsen T.A. (Eds), *Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political Ecology*, Quae, Versailles, 21-35.
- Robic M. C.**, (dir.), 1992. *Du milieu à l'environnement : pratiques et représentations du rapport homme/ nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, 343 p.
- Robinson W.**, 1895 (1^e éd.). *The Wild Garden*, Portland, Timber Press, 356 p. (2009, édition augmentée, chapitres et photographie supplémentaires de Rick Darke).
- Rochel X.**, 2015. La fin des vides en forêt : essais de cartographie historique », *Revue Forestière Française*, vol. LXVII, 6, 539-556.
- Rochel X.**, 2008. Vers une approche culturelle du patrimoine forestier : le modèle britannique, *Revue Géographique de l'Est*, vol. 48, n°1-2, 21 p.
- Rocheleau D.**, 2015. Roots, rhizomes, networks and territories : reimagining pattern and power in political ecologies, In Bryant R. L., (Eds.), *The international handbook of political ecology*, Edward Elgar Publishing, p. 70-88.
- Rodary E.**, 2019. *L'Apartment et l'animal. Vers une politique de la connectivité*, Wildproject, 340 p.
- Rodary E.**, 2015. Géographie de l'environnement et écologie politique, In Godet

- L., Mathevet R., (dir.), 2015. *Pour une géographie de la conservation. Biodiversités, natures et sociétés*, Paris, L'Harmattan, p. 79-88.
- Rodary E.**, 2008. Développer la conservation ou conserver le développement. Quelques considérations historiques sur les deux termes et les moyens d'en sortir, *Mondes en développement*, vol. 141, n°1, p. 81-92.
- Rodary E.**, 2007. Mobiliser pour la nature, ou la construction et la disparition du local, *L'Espace Géographique*, vol. 36, n°1, p. 65-78.
- Rodary E.**, 2003. Pour une géographie politique de l'environnement, *Ecologie et politique*, vol. 27, n°1, p. 91-111.
- Rodary E., Bonnin M., Bidaud C., Méral P.**, 2016. L'influence des services écosystémiques sur les aires protégées, In Méral P., Pesche D., (dir.), *Les services écosystémiques. Repenser les relations nature et société*, Versailles, Quae, p. 229-248.
- Rode S.**, 2010. De l'aménagement au ménagement des cours d'eau : le bassin de la Loire, miroir de l'évolution des rapports entre aménagement fluvial et environnement, *Cybergeo, revue européenne de géographie*, [en ligne] : <https://cybergeo.revues.org/23253>.
- Rodriguez L.**, 2018. *Savoir agir avec la nature : entre écologie scientifique, valeur collectives et conceptions du monde*, Thèse de doctorat, histoire des sciences, Université de Montpellier, Isem, 166 p.
- Roe E. M.**, 2011. Development Narratives, or making the best of blueprint development, *World Development*, vol. 19, n°4, p. 287-300.
- Roger A.**, 1997. *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 216 p.
- Romanens M.**, 2011. Renouer avec le sauvage, *Naturalité - La lettre*, n°9, p. 13-17.
- Root-Bernstein M., Gooden J., Boyes A.**, 2018. Rewilding in Practice: Project and Policy, *Geoforum*, 97, 292-304.
- Rossberg M. A., Carver S.**, 2014. Pan-European Green Corridor Network (PEGNet), *European Wilderness Journal*, n°2, p. 16-17.
- Rossi G.**, 2000. *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord au Sud*, Paris Cnrs Editions, 250 p.
- Rotherham I. D.**, 2015. Wild in the Eye of the Beholder, *Conservation Land Management*, 13, 1, 12-13.
- Rotherham I. D., 2014. The Call of the Wild. Perceptions, History People and Ecology in the Emerging Paradigms of Wilding, *ECOS*, 35, 1, 35-43.
- Rotherham I. D.**, 2014. *Eco-history. An introduction to biodiversity and conservation*, Cambridge, The White Horse Press, 253 p.
- Rotherham I. D.**, (Eds.), 2013. *Cultural severance and the Environment*, Dordrech, Springer, 460 p.
- Rotherham I. D.**, 2011. A landscape history approach to the assessment of ancient woodlands, In Wallace E. B. (dir.), *Woodlands : ecology, management and conservation*, New York, Nova Science Publishers, p. 161-184.
- Roué M.**, 2006. Le desert, la wilderness et la forêt : éthique protestante et naissance de l'écologisme, In : Lévêques C., Van Der Leeuw S. (éditeurs scientifiques), *Quelles natures voulons-nous ?* Elsevier, Paris, 287-299.
- Rouet Leduc J., Von Essen E.**, 2019. The compromises of rewilding in swedish Laponia : Implications ofr nature reconciliation, *The journal of Transdisciplinary Environmental studies*, vol. 17, n°1, p. 38-54.
- Rougemont G.**, 1991. Complémentarité entre les différentes parties du territoire dans les cités grecques de l'Antiquité classique, In Cauvin M-C., *Rites et rythmes agraires*, Travaux de la Maison de l'Orient, t. 20, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 127-133.
- Roupnel G.**, 1932. *Histoire de la campagne française*, Paris, Editions B. Grasset, 432 p.
- Rouveyrol P., Léonard L., Herard K.**, 2019. Note sur les concepts de « pleine naturalité » et de « protection forte » pour soutenir la définition de nouveaux objectifs dans le cadre de la Stratégie nationale aires protégées 2020-2030, UMS Patrimoine Naturel, OFB – CNRS – MNHN, 40 p.

- Royal S.**, 1993. *Pays, paysans, paysages : la réconciliation est-elle possible ?*, Paris, FeniXX, 242 p.
- Rubenstein D., Rubenstein D. I.**, 2016. From Pleistocene to Trophic Rewilding: A Wolf in Sheep's Clothing, *PNAS Letter*, 113, 1, 1 p., <https://www.pnas.org/content/113/1/E1>
- Rubenstein D. R., Rubenstein D. I., Sherman P. W., Gavin T. A.**, 2006. Pleistocene park: Does Re-wilding North America Represent Sound Conservation for the 21st Century? *Biological Conservation*, 132, 2, 232-238.
- Rudaz G.**, 2009. Recompositions territoriales et gouvernance des régions de montagne, *Revue de géographie alpine*, vol. 97, n°2, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/rga/856>
- Rumpala Y.**, 2018a. *Hors des décombres du monde : écologie, science-fiction et éthique du futur*, Paris, Champ Vallon, 263 p.
- Rumpala Y.**, 2018b. Sur les ressources de la science-fiction pour apprendre à habiter l'Anthropocène et construire une éthique du futur, In : Beau R., Larrère C., (dir.), 2018. *Penser l'Anthropocène*, Presses de Sciences Po, Paris, 157-172.
- Rutherford S.**, 2007. Green governmentality : insights and opportunities in the study of nature's rule. *Progress in Human Geography*, vol. 31, p. 291-307.
- Sabatini F. M., Burrascano S., Keeton W. S. et al.**, 2017. Where are Europe's last primary forests? *Diversity and Distributions*, 24, 10, 1-14.
- Sagoff M.**, 2015. A theology for ecomodernism, *The Breakthrough Institute Journal*, n°5, <https://thebreakthrough.org/journal/issue-5/a-theology-for-ecomodernism>
- Sajaloli B.**, 2017. Géohistoire de la fabrique de la nature : l'exemple des zones humides, In Moriniaux V., (dir.), *La nature, objet géographique*, Atlande, p. 100-122.
- Sajaloli B., Grésillon E.**, 2017. Les géographes, la nature et le sacré, In Moriniaux V., (dir.), *La nature, objet géographique*, Atlande, p. 50-51.
- Salles J-M., Teillard F., Tichit M., Zanella M.**, 2017. Land sparing versus land sharing: an economist's perspective, *Regional Environmental Change*, vol. 17, p. 1455-1465.
- Salmon J. T.**, 1960. *Heritage destroyed – the crisis in scenery preservation in New-Zealand*, Wellington, A. H. and A. W. Reed, 100 p.
- Sandbrook C.**, 2017. Weak yet strong : the uneven power relations of conservation, *Oryx*, vol. 51, n°3, p. 379-380.
- Sanderson E. W., Jaiteh M., Levy M. A., Redford K. H.**, 2002. The Human Footprint and the Last of the Wild, *BioScience*, vol. 52, n°10, 891-904.
- Sandom C., Dempsey B., Bullock D., Ely A., Jepson P., Jimenez-Wisler S., et al.**, 2019. Rewilding in the English Uplands : Policy and practice, *Journal of Applied Ecology*, vol. 56, n°2, p. 266-273.
- Sandom C. Wynne-Jones S.**, 2019. Rewilding a country : Britain as a study case, In Pettorelli N., Durant S., Du Toit J. T., (Eds.), *Rewilding*, Cambridge University Press, p. 222-247.
- Saumon G.**, 2019. *Big Sky, une géographie critique. Capital environnemental et recompositions sociales dans l'Ouest du Montana*, Thèse de géographie, Limoges, Université de Limoges, 493 p.
- Scapino J.**, 2016. *De la friche urbaine à la biodiversité. Ethnologie d'une reconquête (La petite ceinture de Paris)*, Thèse d'anthropologie de l'environnement, Paris, MNHN, 507 p.
- Scapino J.**, 2015. Jardiner les décombres. Ethnographie d'une appropriation potagère sur une friche ferroviaire (Paris), *Revue d'ethnoécologie*, vol. 8, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/ethnoecologie/2324>
- Schama S.**, 1999. *Le Paysage et la Mémoire*, Paris, Le Seuil, 720 p.
- Schnitzler-Lenoble A.**, 2002. *Écologie des forêts naturelles d'Europe. Biodiversité, sybigenèse, valeur patrimoniale des forêts primaires*, Paris, Tec et Doc, 271 p.
- Schnitzler-Lenoble A., Carbiener R.** 2007. *Forêt alluviales d'Europe, écologie, biogéographie, valeur intrinsèque*, Paris, Lavoisier, 386 p.

- Schnitzler A.**, 2014. Toward a New European Wilderness: Embracing Unmanaged Forest Growth and the Decolonisation of Nature, *Landscape and Urban Planning*, 126, 74-80.
- Schnitzler A., Genot J.-C.**, 2012. *La France des friches. De la ruralité à la féralité*, Quae, Versailles, 186 p.
- Schnitzler A., Génot J.-C., Wintz M.**, 2008. Espaces protégés : de la gestion conservatoire vers la non-intervention, *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, 56, 29-43.
- Schnitzler A., Génot J.-C., Wintz M., Hale B. W.**, 2008. Naturalness and conservation in France, *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, vol. 21, p. 423-436.
- Schonewald-Cox C. M., Chambers S. M., MacBryde B., Thomas W. I.**, (Eds.), 1983. *Genetics and conservation : a reference for managing wild animal and plant populations*, Menlo Park, Benjamin / Cummings, 722 p.
- Schroeder N.**, 2010. In locis vaste solitudinis, *Le Moyen Âge*, t. CXVI, n°1, p. 9-35.
- Schwartz D.**, 2019. European experiments in rewilding : Oostvaardersplassen, Rewilding Earth (blog), Rewilding Institute, [en ligne] : <https://rewilding.org/european-experiments-in-rewilding-oostvaardersplassen/>
- Scott Cato M.**, 2013. *The Bioregional economy : land, liberty and the pursuit of happiness*, London, Earthscan – Routledge, 247 p.
- Sébastien L.**, 2016. L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? *Norois*, 238-239, 23-41.
- Selmi A.**, 2006. Administer la nature, Paris / Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme, Quae, 490 p.
- Selmi A.**, 2009. L'émergence de l'idée de parc national en France. De la protection des paysages à l'expérimentation colonial, In Lizet B., Larrère R. (Eds.), *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature ?*, Paris, Quae, p. 43-58.
- Selmi A., Hirtzel V.**, (Eds.), 2007. *Gouverner la nature*, Cahiers d'anthropologie sociale, Paris, l'Herne, 136 p.
- Senior L.**, 2018. Becoming wild : the contradictory aesthetic of wild land and wind farms, *Environment, Space, place*, vol. 10, n°1, p. 111-133.
- Session G., Naess A.**, 1984 (1986). The basic principles of deep ecology, *The Trumpeter*, vol. 3, n°4, p. 14.
- Shepard P.**, 2013. *Retour aux sources du Pléistocène*, Éditions Dehors, Bellevaux, 255 p.
- Sherren K., Beckley T. M., Greenland-Smith S., Comeau L.**, 2017. How provincial and local discourses aligned against the prospect of dam removal in New Brunswick, Canada, *Water Alternatives*, vol. 10, n°3, p. 697-723.
- Schumacher H., Finck P., Riecken U., Klein M.**, 2018. More wilderness for Germany : implmenting an important objective of Germany's national strategy on biological diversity, *Journal for nature conservation*, vol. 42, p. 45-52.
- Sierra P., Marchand G., Benhammou F.**, 2019. Repenser la nature sauvage avec la géographie animale, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 96, n°2, p. 202-216.
- Simberloff D.**, 1986. Design of nature reserve, In Usher M., B., (Eds.), *Wildlife conservation evaluation*, Dordrecht, Springer, p. 315-337.
- Simon L.**, 2006. De la biodiversité à la diversité : les biodiversités au regard des territoires, *Annales de Géographie*, vol. 651, n°5, p. 451-467.
- Simmons I. G.**, 2005. The Moorlands of England and Wales : histories and narratives, In Humphrys G., Williams M. (Eds), *Presenting and representing environments*, Springer, p. 55-67.
- Sinaï A., Cochet Y., Thévard B.**, 2020. *Le Grand Paris après l'effondrement. Pistes pour une Île-de-France biorégionale*, WildProject, 148 p.
- Slater L.**, 2013. Wild rivers, wild ideas : emerging political ecologies of Cape York wild rivers, *Environment and Planning D*, vol. 31, n°5, p. 763-778.
- Smout C.**, 2014. The history and the myth of Scots Pine, *Scottish Forestry*, 68,7 p.

- Smout C., Mac Donald, A. R., Watson, F.**, 2007. *A history of the Native Woodlands of Scotland (1500-1920)*, Edinburgh University Press, 448 p.
- Sneddon C. S., Magilligan F. J., Fox C. A.**, 2017. Science o the dammed: expertise and knowledge claims in contested dam removals, *Water Alternatives*, vol. 10, n°3, p. 677-696.
- Sonvilla C., Graf M.**, 2019. *Unter wilden Bären : Der neue nachbar in unseren Wäldern*, Frederking u. Thaler, 164 p.
- SSNOF**, 2018. Carrière de Misery, 500 ans d'histoire nantaise, *Place Publique*, hors-série, 63 p.
- Soulé M. E., Noss R.**, 1998. Rewilding and Biodiversity: Complementary Goals for Continental Conservation, *Wild Earth*, 8, 3, 18-28.
- Soulé M. E., Terborgh J.**, 1999. Conserving nature at regional and continental scales – a scientific program for North-America, *BioScience*, vol. 49, n°10, p. 809-817.
- Soulé M. E.**, 2014. The “new conservation”, In Wuerthner G., Crist E., Butler T., (Eds.), *Keeping the wild*, Island press, p. 66-80.
- Soulé M. E.**, 1992. A vision for the meantime, *Wild Earth*, Special issue : The Wildlands Project, p. 7-8.
- Soulé M. E.**, 1991. Land use planning and wildlife maintenance : guidelines for conserving wildlife in an urban landscape, *Journal of the American planning association*, vol. 57, p. 313-323.
- Soulé M. E., Gilpin M. E.**, 1991. The theory of wildlife corridor capability, In Saunder D. A, Hobbs R. J., (Eds.), *Nature conservation 2: The role of corridors*, Surrey Beatty & Sons, p. 3-8.
- Soulé M. E., Sanajayan M. A.**, 1998. Ecology : conservation targets : do they help ?, *Science*, vol. 279, n°5359, p. 2060-2061.
- Stanciu E.**, 2008. Wilderness and Wildlands in Romanian Carpathians, *International Journal of Wilderness*, vol. 14, n°3, p. 37-42.
- Standing S.A.**, 2012. Earth First's “Crack the Dam” and the Aesthetics of Ecoactivist Performance, In Arons W., May T.J. (eds), *Readings in Performance and Ecology. What is Theatre?* Palgrave Macmillan, New York, p. 117-155.
- Stein J. L., Stein J. A., Nix H. A.**, 2001. Wild rivers in Australia, *International Journal of Wilderness*, vol. 7, n°1, p. 20-24.
- Steinberg T.**, 2002. *Down to Earth. Nature's Role in American History*, Oxford University Press, New York, 368 p.
- Steinberg T.**, 1991. *Nature Incorporated: Industrialization and the Waters of New-England*, Cambridge University Press, New York, 284 p.
- Stengers I.**, 2015. Accepting the reality of Gaïa : a fundamental shift ? In Hamilton C., Gemenne F., Bonneuil C. (dir.), 2015. *The Anthropocene and the global environmental crisis : rethinking modernity in a new epoch*, Routledge, p. 134-144.
- Stengers I.**, 2007. La proposition cosmopolitique, Lolive J., Soubeyran O. (dir.), *L'émergence des cosmopolitiques*, Éditions La Découverte, Paris, p. 45-68.
- Stengers I.**, 2002. Un engagement pour le possible, *Cosmopolitiques*, n°1, p. 27-36.
- Stoll M.**, 2001. Green versus Green : religions, ethics, and the Bookchin-Foreman dispute, *Environmental History*, vol. 6, n°3, p. 412-427.
- Suberchicot A.**, 2012. *Littérature et environnement. Pour une écocritique comparée*, Paris, Honoré Champion, 274 p.
- Sullivan S.**, 2018. Bondign nature(s) ? Funds, financeirs and values at the impact investing edge in environmental conservation, In Bracking S., Fredriksen A, Sullivan S., Woodhouse P., (Eds.), *Valuing development, environment and conservation : creating values that matter*, Abingdon, Routledge, p. 101-121.
- Surmont E.**, 2021. Le front écologique maritime en action : merritorialités et aires marines protégées en France d'outre-mer et en Afrique du Sud, thèse de géographie, Université de Bordeaux Montaigne,
- Svarstad H., Benjaminsen T. A., Overå R.**, 2018. Power theories in political ecology, *Journal of political ecology*, vol. 25, n°1, p. 50-363.

- Svenning J-C., Munk M., Schweiger A.**, 2019. Trophic rewilding : ecological restoration of top-down trophic interactions to promote self-regulating biodiverse ecosystems, *In* Pettoelli N., Durant S., Du Toit J. T., (Eds.), *Rewilding*, Cambridge University Press, p. 73-98.
- Svenning J-C., Pedersen P. B. M., Donlan J. C.**, Ejrnaes R., Faurby S., et al., 2016. Science for a wilder Anthropocene : synthesis and future directions for trophic rewilding research, *PNAS*, vol. 113, n°4, p. 898-906.
- Swaisgood R. R., Sheppard J., K.**, 2010. The culture of conservation biologists: show me the hope!, *BioScience*, vol. 60, n°8, p. 626-630.
- Swan C., Roaman C.**, 1977. *YV 88 : An Eco-fiction of tomorrow*, San Francisco, Sierra Club Books, 248 p.
- Swyngedouw E.**, 2015. *Liquid Power: Contested Hydro-Modernities in Twentieth-Century in Spain*, MIT Press, Cambridge, 320 p.
- Swyngedouw E.**, 2004. *Social Power and the Urbanization of Water. Flows of Power*, Oxford, Oxford University Press, 228 p.
- Swyngedouw E.**, 1999. Modernity and hybridity: nature, regeneracionismo, and the production of the Spanish waterscape, 1890-1930, *Annals of the association of American Geographers*, vol. 89, n°3, p. 443-465.
- Tanasescu M.**, 2019. Restorative ecological practice : The case of the European Bison in the Southern Carpathians, Romania, *Geoforum*, vol. 105, p. 99-108.
- Tanasescu M.**, 2017. Field notes on the meaning of rewilding, *Ethics, Policy & Environment*, vol. 20, n°3, p. 333-349.
- Tassin J., Kull C.**, 2012. Pour une autre représentation métaphorique des invasions biologique, *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 20, n°4, p. 404-414.
- Taylor P.**, 2015. Bridging the divide. Memory and the healing powers of landscape, communication, Central European Landscape Forum, République Tchèque, 20 p.
- Taylor P.**, (dir.), 2011. *Rewilding: A Compilation of Writing from the Journal Ecos on Wildland Issues, Projects and Species Re-Introductions*, British Association of Nature Conservationists, Ethos-UK, 494 p.
- Taylor P.**, 2004. Towards a wildland strategy, *ECOS*, vol. 25, n°3-4; p. 1-3
- Templier F.**, 2020. Les solutions fondées sur la nature en milieu urbain, Groupe transversal natures urbaines, *Futurs Urbains, L'essentiel*, n°2, 6 p.
- Terrason F.**, 2011. *Un combat pour la nature. Pour une écologie de l'homme (textes inédits)*, Paris, Sang de la Terre, 284 p.
- Terrason F.**, 2002. *En finir avec la nature*, Monaco, Editions du Rocher, 309 p.
- Terrason F.**, 1996. Jachères : laissez pousser, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, vol. 27, p. 68-69.
- Terrason F.**, 1994 (2008). *La Civilisation anti-nature*, Paris, Le Sang de la Terre, 293 p.
- Terrason F.**, 1988. *La peur de la nature*, Paris, Le Sang de la Terre, 192 p.
- Theunissen B.**, The Oostvaardersplassen Fiasco, *Isis*, vol. 10, n°2, p. 341-345.
- Terres J-M., Scacchiafichi L. N., Wania A.**, et al., 2015. Farmland abandonment in Europe : identification of drivers and indicators, and development of a composite indicator of risk, *Land use policy*, vol. 49, p. 20-34.
- Terres J-M., Nisini L., Anguiano E.**, 2013. *Assessing the risk of farmland abandonment*, JRC Scientific and policy reports, Commission européenne, 134 p.
- Terry A., Ulrich K., Riecken U.**, 2006. *The Green Belt of Europe. From Vision to Reality*, Gland, Iucn, 214 p.
- Thomas J. A.**, 2020. The Anthropocene Earth System and three human stories, *RCC perspectives*, n°3, p. 41-68.
- Thomas K.**, 1985. *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 404 p.
- Thomas O, Germaine M.-A.**, 2018. De l'enjeu de la conservation au projet de territoire : le

saumon atlantique au cœur des débats, *Vertigo*, 18, 2, 31 p. <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/vertigo/22259>

Thoreau H. D., 1922 (édition française, 1993), *Walden ou la vie dans les bois*, Paris, Gallimard, 333 p.

Todorova M. N., 1997. *Imagining the Balkans*, Oxford University Press, 257 p.

Tokarski M., Gammon A. R., 2016. Cultivating a dialogue : rewilding, heritage landscape, and belonging, *The Trumpeter*, vol. 32, n°2, p. 147-154.

Torre A., 2010. Jalons pour une analyse dynamique des proximités, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 409-437.

Touam Bona D., 2005. *Les métamorphoses du marronnage*, *Lignes*, 1, 16, p. 36-48.

Touzet G., 1996. La sylviculture proche de la nature : polémique actuelle, vieux débats, *Revue Forestière Française*, vol. XLVIII, p. 23-30.

Tree I., 2018. *Wilding – The return of nature to a British farm*, London, Picador, 362.

Tsing A. L., 2017a. *Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, La Découverte, Paris, 416 p.

Tsing A. L., 2017b. The Buck, the Bull, and the Dream of the Stag: Some Unexpected Weeds of the Anthropocene, *Suomen Antropologi, Journal of the Finnish Anthropological Society*, 42, 1, 3–21.

Tudor C., 2014. *An approach to landscape character assessment*, Natural England, 56 p.

Turckheim (de) B., 1990. L'intensité en sylviculture. Quelques réflexions sur l'orientation de la gestion dans nos forêts, *Revue Forestière Française*, XLII, n°5, p. 475-493.

Turner J., 2013. The Quality of Wildness: Preservation, Control and Freedom », In: Burks D. C., *A Wildlands Anthology. Place of the Wild*, Washington DC, Island Press, 175-189.

Turner J., 1994. The quality of wildness : preservation, control and freedom, In Burks D. C. (Eds.), *Place of the wild : a wildlands anthology*, Island Press, p. 175-189.

Turner F. J., 1893, The Significance of the Frontier in American History, In Rereading F. J Turner-The Significance of the Frontier in American History and Other essays, commentary from J. M Faragher, Yale University Press, 1998, 246 p.

Udvardy M. D. F., 1975. A classification of the biogeographical provinces of the world, IUCN, Occasional paper, n°18, 50 p.

Ustaoglu E., Collier M. J., 2018. Farmland abandonment in Europe : an overview of drivers, consequences, and assessment of sustainability implications, *Environmental reviews*, vol. 26, n°4, p. 396-416.

Vallauri D., 2007. *Biodiversité, naturalité, humanité*, MEDD/WWF, 83 p.

Valette P., 2019, *Géohistoire des paysages fluviaux. Une démarche nécessaire pour reconstituer les trajectoires temporelles des cours d'eau*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Toulouse Jean Jaurès, 378 p.

Valette P., Carozza J-M., Salles D., David M., Simonet G., 2014. Construction géohistorique du « sauvage » de la Garonne toulousaine : quelle part de naturalité dans les paysages fluviaux ? (1ère partie), *Développement Durable & Territoires*, , vol. 5, n°3, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/developpementdurable/10578>

Valette P., Carozza J-M., Salles D., David M., Simonet G., 2014. Construction géohistorique du « sauvage » de la Garonne toulousaine : quelle part de naturalité dans les paysages fluviaux ? (2nde partie), *Développement Durable & Territoires*, , vol. 5, n°3, [en ligne] : <https://journals-openedition-org.ressources.univ-poitiers.fr/developpementdurable/10628>

Valois C., 1932. Le parc national du Pelvoux et la question des réserves de montagne, *La Terre et la Vie*, n°2, p. 85-106.

Van Maanen E., Convery I., 2016. Rewilding : the realisation and reality of a new challenge for nature in the twenty-first century, In Convery I., Davis P., (Eds.), *Changing perceptions of Nature*, Boydell & Brewer, p. 299-316.

- Vanuxem S.** (entretien avec V. Sizaire), 2020. Protéger la diversité juridique pour préserver le projet politique des communs, *Délibérée*, vol. 10, n°2, p. 12-18.
- Vasile M.**, 2018. The vulnerable bison : practices and meanings of rewilding in the romanian carpathians, *Conservation and Society*, vol. 16, n°3, p. 217-231.
- Vasile M., Voicu S.**, 2019. Canine menace : feral dogs, bison, and rewilding in the carpathians mountains, *Arcadia*, n°17, 5 p. doi.org/10.5282/rcc/8702
- Veen P., Fanta J., Raev I., Biris I-A., de Smidt J., Maes B.**, 2010. Virgin forests in Romania and Bulgaria: results of two national inventory projects and their implications for protection, *Biodiversity and Conservation*, vol. 19, p. 1805-1819.
- Vejnovic I.**, 2017. *Broken rivers. The impacts of european-financed small hydropower plants on pristine Balkan landscapes*, Save the blue heart of Europe campaign, EuroNatur / Riverwatch, 49 p.
- Venturini T.**, 2010. Diving in Magma: How to Explore Controversies with Actor-Network Theory, *Public Understanding of Science*, 19, 3, 258-273.
- Vera F. W. M.**, 2009. Large-Scale Nature Development. The Oostvaardersplassen, *British Wildlife*, juin, 28-36.
- Vera F. W. M.**, 2000. *Grazing Ecology and Forest History*, Caby Publishing, Wallingford, 528 p.
- Verger F.**, 2009. *Zones humides du littoral français*, Paris, Belin, 447 p.
- Vest J. H. C.**, 1986. Will-of-the-Land : Wilderness among Primal Indo-Europeans, *The Trumpeter*, 3, 1, 4-8.
- Vezo R., Lefevre V., Giuliano S.**, 2018. Agriculture à haute valeur environnementale : Définition. Dictionnaire d'Agroécologie, <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/agriculture-a-haute-valeur-environnementale/>
- Vidalou J-B.**, 2017. *Être forêts : habiter des territoires en lutte*, Paris, La Découverte, 190 p.
- Vivien F.-D.**, 2005. Et la nature devint patrimoine, In : Barrère C., Denis B., Nieddu M., Vivien F.-D. (Eds.), *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* L'Harmattan, Paris, 45-70.
- Vivier N.**, 2006. Le conflit autour des biens communaux ou la crise de la propriété collective (1760-1870), In Beck C., Luginbühl Y., Muxart T., (Eds.), *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Versailles, Quae, p. 71-82.
- Vourc'h A.**, 1990. Représentation de l'animal et perception sociale de sa réintroduction. Le cas du lynx des Vosges, *La Terre et la Vie – revue d'écologie*, suppl. n°5, p. 175-187.
- Vourc'h A., Pelosse V.**, 1988. *Chasser en Cévennes ; un jeu avec l'animal*, Aix-en-Provence, Edisud / CNRS, 301 p.
- Vourc'h A., Pelosse V.**, 1993. Du bestiaire au paysage. (Ré)introduire des espèces oubliées, *Études Rurales*, vol. 129 –130, p. 51-58.
- Wadbled N.**, 2020. Les imaginaires écologiques des ruines romantiques et post-apocalyptiques : représenter le sauvage et la pollution contre l'artificialisation moderne, *Sociétés*, 2, 148, 103-113.
- Waggoner P. E.**, 1996. How much land cant en billion people spare for nature ?, *Daedalus*, vol. 125, n°3, p. 73-93.
- Wakild E.**, 2009. Purchasing Patagonia : the contradictions of conservation in free market chile, IN Alexander W. L., (Eds.), *Lost in the Long Transition : Struggles for Social Justice in Neoliberal Chile*, Lexington Books, p. 112-125.
- Wallis de Vries M. F.**, 1995. Large Herbivores and the Design of Large-Scale Nature Reserve in Western Europe, *Conservation Biology*, 9, 1, 25-33.
- Walter R. C., Merritts D.**, 2008. Natural streams and the legacy of water-powered mills, *Science*, vol. 319, n° 5861, p. 299-304.
- Wangchuk S., Lham D., Dudley N., Stolton S.**, 2017. Half-Bhutan The Evolution and Effectiveness of Protected Areas in a Country Recognizing Nature Needs Half, *International Journal of Wilderness*, vol. 23, n°1, p. 43-46.

- Ward K.**, 2019. For wilderness or wildness? Decolonising rewilding, In Pettorelli N., Durant S., Du Toit J. T., (Eds.), *Rewilding*, Cambridge University Press, p. 34-54.
- Ward J.V., Stanford J.A.**, (eds). *The Ecology of Regulated Streams*, Springer, Boston, 398 p.
- Wasson J-G.**, 1992. La rivière et l'homme : vers un gestion pas bassin integrant la dimension écologique, *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 67, p. 333-344.
- Wasson J-G.**, 1989. Élément pour un typologie fonctionnelle des eaux courantes : revue critique de quelques approches existantes, *Bulletin d'écologie*, vol. 20, n°2, p. 109-127.
- Wasson J-G., Malavoi J-R., Maridet L., Souchon Y., Paulin L.**, 1998. *Impacts écologiques de la chenalisation des rivières*, Cemagref Editions, 160 p.
- Wateau F.**, 2010. Contester un barrage : anthropologie d'un processus de gestion sociale à Alqueva (Portugal), In : Graciela Schneier-Madanes (Ed.), *L'eau mondialisée : la gouvernance en question*, Paris, La Découverte, 271-284.
- Whatmore S.**, 2002. *Hybrid geographies. Natures, Cultures, Spaces*, University of Oxford, 226 p.
- Watson J. E. M., Venter O., Lee J.**, et al., 2018. Protect the last of the wild, Nature, comment, *Nature*, vol. 563, 27-30.
- Watson J. E. M, Shanahan D. F., di Marco M., Sanderson E.**, Mackey B., Venter O., 2016. Catastrophic Declines in Wilderness Areas Undermine Global Environment Targets, *Current Biology*, vol. 26, p. 2929-2934.
- Watson D.**, 1984. A brief history of the origins of the Scottish Wildlands, In Martin V. G., Inglis M., (Eds.), *Wilderness – The way ahead : Proceedings of the 3rd World Wilderness Congress*, Forres, Scotland, Findhorn Press and Middleton, p. 246-256.
- Watson Featherstone A.**, 1997. The Wild Heart of the Highlands, *Ecos*, 18, 2, 48-61.
- Watson Featherstone A.**, 1992. Regenerating the Caledonian Forest. An ecological restoration project in Scotland, Wild Earth, special issue : the Wildlands project, p. 75-77.
- Weisman A.**, 2013. *Countdown : our last, best hope for a future on Earth*, Little, Brown and Company, 528 p.
- Weisman A.**, 2007. *Homo disparitus (the world without us)*, Paris, Flammarion, 352 p.
- Welchman J.**, 2015. Environmental versus Natural Heritage Stewardship: Nova Scotia's Annapolis River and the Canadian Heritage River System. In M. Hourdequin, D.G. Havlick (Eds.), *Restoring Layered Landscapes: History, Ecology, and Culture*, New York, Oxford University Press, p. 112-140.
- Wickham C.**, 1990. European forest in the early middle ages : landscape and land clearance, L'ambiente vegetale nell'alto medioevo, t. 2, Spolètes, p. 479-545.
- Widger E.**, 2017. Rugged, remote, rocky = Scotland and the romantic imagination, Scotland's Futures forum, The Scottish Parliament's think-tank, [en ligne] : <https://www.scotlandfutureforum.org/blog-scot2030-bp7/>
- Wieckowski M.**, 2013. Eco-frontier in the mountainous borderlands of Central Europe, *Revue de Géographie Alpine*, vol. 101, n°2, 14 p. <https://journals.openedition.org/rga/2107>
- Wilson E. O.**, 2016. *Half-Earth : our planet's fight for life*, W. W. Norton & Company, 256 p.
- Withe L. T. Jr.**, 1967. *Les racines historiques de notre crise écologique* (édition française, 2019), Paris, PUF, 96 p.
- Wolff E.**, 2004. Espaces du sauvage et nomades, In Charpentier M-C., (dir.), 2004. *Les espaces du sauvage dans le monde antique : approches et définitions*, Actes du colloque de Besançon – 4/5 mai 2000, Besançon, ISTA, p. 21-28.
- Wolke H.**, 2014. Wilderness : What and Why ?, In Wuerthner G., Crist E., Butler T., (Eds.), *Keeping the wild*, Island press, p. 197-204.
- Worster D.**, 2009. *Les Pionniers de l'écologie*, Paris, Le Sang de la terre, 414 p.
- Worthington E. B.**, 1961. The wild resources of East and Central Africa, London, H. M Stationery Office, 26 p.

- Wuerthner G., Crist E., Butler T.**, (Eds.), 2015. *Protecting the wild. Parks and wilderness, the foundation for conservation*, Island Press, Washington, 362 p.
- Wuerthner G., Crist E., Butler T.**, (Eds), 2014. *Keeping the Wild. Against the Domestication of Earth*, Island Press, Washington, 271 p.
- Wyatt S., Hébert M., Fortier J-F., Blanchet E-J., Lewis N.**, 2019. Strategic approaches to indigenous engagement in natural resource management : use of collaboration and conflict to expand negotiating space by three indigenous nations in Quebec, Canada, *Canadian Journal of Forest Research*, vol. 49, n°4, p. 375-386.
- Wynne-Jones S., Strouts G., O'Neil C., Sandom C.**, 2020. Rewilding–Departures in conservation policy and practice? An evaluation of developments in Britain, *Conservation and Society*, vol. 18, n°2, p. 89– 102.
- Wynne-Jones S., Clancy C., Holmes G., O'Mahony K., Ward K. J.**, 2020. Feral political ecologies ? : The biopolitics, temporalities and spatialities of rewilding, *Conservation and Society*, vol. 18, n°2, p. 71-76.
- Wynne-Jones S., Strouts G., Holmes G.**, 2018. Abandoning or Reimagining a Cultural Heartland? Understanding and Responding to Rewilding Conflicts in Wales – The Case of the Cambrian Wildwood, *Environmental Values*, 27, 4, 377-403.
- WWF – Espagne**, 2009. *Liberando Rios – Propuesta de WWF para el desmantelamiento de presas en España*, Madrid, 52 p.
- Yang R., Cao Y., Hou S., Peng Q., Wang X., Wang F.**, 2020. Cost-effective priorities for the expansion of global terrestrial protected areas : setting post-2020 global and national targets, *Science Advances*, vol. 6, n°37, 8 p. DOI: 10.1126/sciadv.abc3436
- Zimov S. A.**, 2005. Pleistocene Park : return of the Mammoth's ecosystem, *Science*, vol. 308, n°5723, p. 796-798.
- Zin J.**, Qu'est-ce que l'écologie politique, *Ecologie et politique*, vol. 40, n°2, p. 41-49.
- Zunino F.**, 2007. A perspective on wilderness in Europe, *International Journal of Wilderness*, vol. 13, n°3, p. 40-43.
- Zunino F.**, 1995. The Wilderness Movement in Italy – A Wilderness Model for Europe, *International Journal of Wilderness*, vol. 1, n°2, p. 41-42.
- Zunino F.**, 1983. A wilderness concept for Europe, In Martin V. G., Inglis M., (Eds.), *Wilderness – The way ahead: Proceedings of the 3rd World Wilderness Congress*, Forres, Scotland, Findhorn Press and Middleton, p. 61-65.

Table des figures

Figure 1 – Positionnement de recherche à l’interface des champs de l’environnement et du paysage (zone rouge). Source, B. Davasse, 2014 (intégrée à la planche 1)	8
Figure 2 – Approche de géographie sociale de l’environnement. R. Barraud, 2021 (intégrée à la planche 1)	8
Figure 3 – Caractérisation générale du positionnement scientifique, disciplinaire et interdisciplinaire. R. Barraud, 2021	9
Figure 4 – Grille de lecture des régimes d’intentionnalité appliquée aux rivières aménagées (France, XVIIIe – XXIe siècle). R. Barraud, 2021	19
Figure 5 – Plan du mémoire de HDR (volume 1 – inédit). R. Barraud, 2021	23
Figure 6 – Démantèlement des seuils de moulins à eau : structuration et dynamique de la controverse. R. Barraud, 2017	40
Figure 7 – La production du sauvage par ensauvagement et ré-ensauvagement « au fil de l’eau ». Proposition d’interprétation. R. Barraud, 2021.....	51
Figure 8 – Procédure de désignation des <i>Wild and Scenic Rivers</i> (Etats-Unis). Sources, NPS, 2021 et G. Marsh, 2014. R. Barraud, 2021.....	55
Figure 9 – Cartographie des bassins fluviaux selon l’index de <i>wildness</i> , à l’échelle mondiale. Source : Carver, 2018 – <i>International Journal of Wilderness</i>	60
Figure 10 – carte du réseau « rivières sauvages – France et Europe », Source : Rivières sauvages, 2019.....	70
Figure 11 – Cartographie interactive du développement de l’hydroélectricité dans les Balkans - © <i>Save the Blue Heart of Europe</i> , 2021.....	72
Figure 12 – La dynamique de construction sociale du sauvage (mobilisations environnementales et action publique) – R. Barraud, 2021	79
Figure 13 – Catégories descriptives du rapport à la nature et au vivant selon le sociologue André Micoud – Source : Micoud, 2010	103
Figure 14 – La dynamique des spatialités du sauvage, de ses incarnations et de ses interprétations idéelles. Source : J. Lepart et P. Marty (2006) – R. Barraud, 2021.....	106
Figure 15 – La France en friche : du drame à la belle histoire ? R. Barraud, 2021	137
Figure 16 – <i>The Earth First! Wilderness Preserve System</i> (1983), carte republiée en 1991 – © John Miles.....	141
Figure 17 – La matrice spatiale du <i>rewilding</i> « <i>Cores – Corridors – Carnivores</i> » (CCC). Source : schéma extrait de R. F. Noss, 1992	144
Figure 18 – Cartographie du projet de <i>rewilding</i> de la Floride. Schéma extrait de R. F. Noss, 1992	151
Figure 19 – Carte du <i>Western Wildway Network (Wildland Network)</i> . Cartographie K. Menke – GISP – Bird’s Eye View, 2017	152
Figure 20 – Présentation du modèle de dynamique forestière élaboré par F. Vera (2000), par K. J. Kirby (2003 et 2004). Source : Schéma extrait de Hodder <i>et al.</i> , 2005	162
Figure 21 – Reconstitution de la trajectoire de l’idée de <i>rewilding</i> : diffusion, adaptation, diversification et hybridation – R. Barraud, 2021.....	170
Figure 22 – Typologie générale des principaux modèles techniques de <i>rewilding</i> – Sources primaires pour l’intégration des références temporelles : D. Jorgensen, 2015 et R. Barraud, 2020. R. Barraud, 2021	171
Figure 23 – Conceptualisation de l’agir humain dans / avec la nature – Schéma élaboré à partir R. Larrère (2017) - R. Barraud, 2021.....	176
Figure 24 – Carte des réserves biologiques intégrales et dirigées de l’Office National des Forêts - Source : ONF, 2008.....	182

Figure 25 – Carte du Réseau pour les Alternatives Forestières. Source : RAF, 2021	199
Figure 26 – Proposition de typologie des formes de <i>laisser-faire</i> . R. Barraud, 2021.....	204
Figure 27 – Agir ou non-agir : comment positionner les différentes formes de laisser-faire écologique (ré-ensauvagements) ? R. Barraud, 2021	205
Figure 28 – Schéma conceptuel du <i>Wilderness Continuum</i> - labellisation (EWS), Source : extrait de EWS, 2014.....	229
Figure 29 – Cartographie stratégique du <i>Pan European Green corridor Network</i> (PEGNet). Source : Rossberg et Carver, 2014.....	230
Figure 30 – cartographie de l'inscription spatiale du Mouvement de promotion de la Nature Sauvage en Europe (MNSE). Source : R. Barraud et C. Portal, 2017 – modifiée d'après Barraud et Périgord, 2013.....	233
Figure 31 – Carte des espaces « où personne ne vit en Irlande ». Source : <i>Wild Nephin – Ballycroy National Park</i> , rapport <i>Mayo Dark Skies</i> , 2016	244
Figure 32 – Carte du Parc national du Wild Nephin-Ballycroy. Source : PN Wild Nephin-Ballycroy, 2018.....	248
Figure 33 – Première tentative de cartographie des espaces de <i>wilderness</i> . Source : McCloskey et Spalding (1989, p. 9).....	266
Figure 34 – Exemple de cartographie récente de la <i>wilderness</i> mondiale : « <i>Protect the Last of The Wild</i> » - Source : J. E. M. Watson <i>et al.</i> , 2018 – <i>Nature</i>	267
Figure 35 – Une traduction écorégionale de la vision consistant à protéger la moitié de la Terre. Source : Dinerstein <i>et al.</i> , 2017.....	276
Figure 36 – Le <i>Global Safety Net</i> articule les objectifs d'atténuation du changement climatique et de lutte contre l'érosion de la biodiversité pour définir les zones à protéger prioritairement. Source : Dinerstein <i>et al.</i> , 2020.	277
Figure 37 – Comment la vision Nature Needs Half « joue » avec les stratégies de <i>découplage</i> , de <i>land sharing</i> et de <i>land sparing</i> . La proposition cartographique des « trois conditions ». Sources : Locke <i>et al.</i> , 2019 et Ellis et Watson, 2019.....	278

Table des photos (planches et éléments isolés)

Photo 1 – Point de vue sur la vallée de la Drobie – sentiers des Lauzes (Ardèche). Le point de vue aménagé (Belvédère des Lichens) Source : G. Clément, 2007, copyleft.....	31
Planche 2 – L'idée radicale du démantèlement de barrages aux Etats-Unis. De la fiction aux mobilisations environnementales	34
Planche 3 – Les premières opérations de démantèlement de barrages en France.....	37
Planche 4 – Le démantèlement du Glines Canyon Dam en 2012 (Elwha, Etats-Unis)	46
Planche 5 – Communication militante et art-activisme pour promouvoir l'effacement de barrages.....	49
Planche 6 – Le combat pour la préservation de la rivière Franklin, Tasmanie, Australie – 1981 – 1983	58
Photo 2 – Le Réseau des Rivières du Patrimoine Canadien (RRPC) - Source : RRPC, 1996	64
Planche 7 – Sauver le « cœur bleu de l'Europe ». Mobilisations pour les rivières sauvages dans les Balkans	74
Planche 8 – L'ensauvagement saisi par les auteurs de bandes dessinées. Des visions du sauvage post-catastrophe	120
Planche 9 – Du site de la Vallée (Crozant, Creuse) à la production de jardins de Tiers-paysage - L'œuvre de G. Clément.....	132
Planche 10 – La carrière de Misery (Nantes) – De la friche industrielle ensauvagée au « Jardin extraordinaire » métropolitain.....	135
Planche 11 – Le parc du Pléistocène – Dé-extinction, translocation, néo-sauvage : les expérimentations controversées de S. Zimov et N. Zimov (Russie, Sibérie, Yakoutie) ..	158
Planche 12 – L'expérience de <i>rewilding</i> herbivore du polder d'Oostvaardersplassen (Pays-Bas)	164
Planche 13 – Ré-ensauvager les Highlands (Ecosse)	235
Planche 14 – Le <i>rewilding</i> des Carpates roumaines.....	239
Planche 15 – Ré-ensauvager une forêt industrielle : le cas du Wild Nephin (Irlande)	247
Planche 16 – Une moitié de la Terre pour les Humains, l'autre pour la Nature : représentations iconographiques	269

Table des matières

Avant-propos	3
Remerciements	5
Introduction générale	7
Partie I - Le sauvage au fil de l'eau	25
Chapitre 1 : « Rivières du futur, wild rivers ? »	27
Introduction	27
1.1-Ensauvagement des paysages fluviaux et Tiers-Paysages	27
1.2-Démanteler les barrages : une modalité de ré-ensauvagement des cours d'eau ?.....	32
1.2.1-La contestation de la construction des grands barrages, un facteur clé dans la structuration de l'environnementalisme.....	32
1.2.2-Le démantèlement de barrage : une origine radicale et fictionnelle	33
1.2.3-La dynamique et les caractéristiques du processus de démantèlement de barrages (Amérique du Nord / Europe).....	35
1.2.4- Ce que l'effacement de barrages fait aux sciences sociales, ce que les sciences sociales apportent au traitement de la controverse.....	41
1.2.5-Campagnes et réseaux environnementalistes de l'effacement de barrages	42
1.2.6-La mise en scène du sauvage et du ré-ensauvagement via le démantèlement de barrages ...	45
Conclusion	50
Chapitre 2 : Préserver et distinguer les rivières sauvages : mobilisations sociales, réponses institutionnelles	53
Introduction.....	53
2.1-Les États-Unis, pionniers de la préservation des rivières sauvages.....	53
2.2-Premiers temps de la diffusion et adaptations du modèle américain (Australie, Nouvelle-Zélande, Canada).....	57
2.2.1-Le cas australien : de la bataille de la Franklin river (Tasmanie) à l'affaire du Water River Act (Queensland).....	57
2.2.2-Le cas Néo-Zélandais : une adaptation « faible » du modèle étatsunien ?.....	61
2.2.3-L'approche patrimoniale canadienne : une intégration des valeurs naturelles et culturelles ?	63
2.3-Les rivières sauvages européennes : nouvelles formes de labellisation et émergence de « lignes de front ».....	65
2.3.1-La défense de la Loire sauvage, préfiguration d'un mouvement de préservation	65
2.3.2-Le Réseau Rivières Sauvages : distinguer les cours d'eau français et européens via la labellisation	66
2.4-Les campagnes de défense des rivières sauvages dans les Balkans : nouveaux renouvellements des réseaux et émergence de « lignes de front ».....	71
2.5-Interpréter l'action des réseaux de défense des rivières sauvages : entre distinction et résistance	75
2.5.1-La labellisation comme processus de distinction.....	75
2.5.2-Le recours au sauvage pour résister	77
Conclusion	78
PARTIE II - Penser et interpréter le sauvage	81
Chapitre 3 – Le sauvage	83
Introduction.....	83
3.1-Penser la nature et le sauvage en sciences sociales.....	84
3.1.1-Le dualisme moderne sous le feu de la critique : tentatives de dépassements et de réinterprétations.....	84

3.1.2-L'idée du sauvage	86
3.1.3-Wilderness et wildness : un forçage culturel et politique ?	88
3.2-Espaces sauvages et rapports au sauvage au fil du temps.....	91
3.2.1-Le sauvage des populations indo-européennes de la protohistoire	91
3.2.2-Les espaces sauvages de l'Antiquité : frontières, agencements et circulations.....	92
3.2.3-Instabilité et diversification des espaces sauvages (depuis le Moyen Âge et jusqu'à l'ère de la protection de la nature)	94
3.3-Le sauvage contemporain : entre brouillage et renouvellement des catégories	96
3.3.1-Les géographes français ont-ils déserté le terrain de la recherche sur le sauvage ?	97
3.3.2-Dépassement du dualisme et ensauvagement de la vie	100
3.3.3-Socialisation du sauvage, naturalisation du social : un réexamen approfondi de l'opposition entre le sauvage et le domestique.....	101
Conclusion.....	105
Chapitre 4 – Ensauvagement.....	107
Introduction.....	107
4.1-Craindre, subir et lutter contre l'ensauvagement.....	107
4.1.1- De la disqualification de l'inculte à la construction sociale de nouveaux déserts (France).....	108
4.1.2-Le patrimoine paysager européen sous la menace de l'ensauvagement ?	115
4.2-Le « monde d'après » sera-t-il ensauvagé ? (Terre / Monde).....	118
4.2.1-L'ensauvagement comme motif des fictions post-apocalyptiques	118
4.2.2- Les scénarios des collapsologues : ensauvagement et/ou jardinage ?	122
4.3-Revaloriser et intégrer l'ensauvagement	123
4.3.1-Le désert comme ressource ?	123
4.3.2-Tiers paysage, nature férale, nouveaux écosystèmes : de nouvelles notions pour accueillir favorablement l'ensauvagement ?	125
4.3.3-Le sauvage comme attribut de l'urbanité ?	130
Conclusion.....	136
Chapitre 5 – Rewilding / ré-ensauvagement.....	139
Introduction.....	139
5.1-A la croisée de l'écologisme radical et de la biologie de la conservation : origine et principes du rewilding en Amérique du Nord	139
5.1.1-Conditions d'émergence et composition de la vision du rewilding élaborée aux Etats-Unis	139
5.1.2-Les fondements scientifiques du rewilding américain et ses implications spatiales	144
5.1.3-Les pionniers du rewilding sont-ils révolutionnaires ou bien réactionnaires ?	148
5.2-Les premières expériences en Amérique du Nord.....	150
5.2.1- De la définition des wildways continentaux aux initiatives de restauration écorégionales	150
5.2.2- Vers une mise en récit du rewilding continental : fédérer les acteurs de la conservation et faire adhérer les gens à une « belle histoire »	153
5.3- Diffusion, réinterprétations et controverses du rewilding	155
5.3.1-Les grands herbivores, supports de nouvelles conceptions du rewilding	156
5.3.2-Le ré-ensauvagement passif (passive rewilding).....	167
Conclusion	169
PARTIE III - (Re)conquêtes sauvages.....	173
Chapitre 6 – Laisser faire la nature ? Approche généalogique et enjeux contemporains dans le contexte français.....	175
Introduction.....	175
6.1- « Laisser faire la nature » : établir les bases d'une approche généalogique	176
6.1.1- Ce qui donne prise au laisser-faire avant l'ère de la protection de la nature et des paysages	176

6.1.2- « La nature abandonnée à elle-même » caractérise une vision naturaliste de la protection de la nature au sein des réserves intégrales.....	176
6.1.3-Le laisser-faire a-t-il une place dans la pensée forestière française ?	181
6.1.4- La résurgence du laisser-faire dans les débats scientifiques et gestionnaires français à partir du début des années 1990	184
6.2- Le laisser-faire comme pivot de la critique et du renouvellement du paradigme interventionniste	188
6.2.1- Bousculer l'interventionnisme : le laisser faire comme vecteur de la préservation du sauvage.....	189
6.2.2- La percolation du laisser-faire dans les dispositifs institués de conservation de la nature	199
Conclusion.....	202

Chapitre 7 – Pour une *Political Ecology* des initiatives de ré-ensauvagement à l'échelle européenne..... 207

Introduction.....	207
7.1-Positionnement : pourquoi mobiliser – de manière souple – le cadre de <i>la Political Ecology</i> ?	208
7.1.1- Le recours à la <i>Political Ecology</i> dans le contexte de la géographie francophone.....	208
7.1.2-Quels sont les intérêts et usages possibles de la <i>Political Ecology</i> pour l'étude du <i>rewilding</i> en Europe ?	209
7.1.3-Employer et adapter la grille de lecture des fronts écologiques à l'étude des initiatives de ré-ensauvagement	211
7.2-Le mouvement de promotion de la nature sauvage en Europe (MNSE)	214
7.2.1-Les réinvestissements européens de l'idée de wilderness.....	214
7.2.2-Acteurs, réseaux et modèles du MNSE.....	219
7.2.3-Les jalons témoignant d'une intégration institutionnelle du MNSE.....	225
7.3- Les ré-ensauvagements européens : projets et récits	227
7.3.1-Ébauche d'une géographie des fronts écologiques du MNSE.....	227
7.3.2-Les <i>rewildings</i> à l'épreuve du terrain : scénarisation et frictions	234
7.3.3-Les spécificités des fronts écologiques activés et/ou recyclés par le MNSE	252
Conclusion	254

Chapitre 8 – ré-ensauvager la Terre – récits anthropocéniques..... 257

Introduction.....	257
8.1-Le sauvage planétarisé à l'âge de l'Anthropocène.....	258
8.1.1-La figure de la Terre vivante revisitée	258
8.1.2-Une Terre domestiquée et dé-sauvagée ? : le débat sur la wilderness fait de nouveau rage	259
8.1.3-Identifier, caractériser et spatialiser le sauvage planétaire.....	264
8.2-Essai d'analyse critique et comparative des scénarisations d'une Terre plus sauvage et des visions du Monde associées	268
8.2.1-Partager la Terre en deux ?	268
8.2.2-La campagne <i>Nature Needs Half</i>	271
8.2.3-En quoi la campagne et le récit <i>Half Earth</i> diffèrent-ils de celui de <i>Nature Needs Half</i> ?	280
Conclusion	284
Conclusion générale.....	287
Bibliographie.....	295
Table des figures.....	345
Tables des photos (planches et éléments isolés)	347

Titre : « (RE)CONQUÊTES SAUVAGES : TRAJECTOIRES, SPATIALITÉS ET RÉCITS »

Résumé : Ce mémoire inédit explore, pour fonder un projet de recherche, les différentes formes de (re)conquêtes sauvages. Celles-ci sont interrogées selon trois perspectives croisées : les trajectoires géohistoriques, les spatialités et les mises en récit. Le mémoire est organisé en trois parties. La première partie, composée de deux chapitres, rend compte à partir de l'objet « rivière » et selon une approche inductive, du développement de la réflexion sur les processus d'ensauvagement, de ré-ensauvagement et de préservation du sauvage. Le premier chapitre constitue une relecture et un approfondissement des recherches sur les déprises paysagères et les restaurations écologiques via le démantèlement de barrages. Le deuxième chapitre est centré sur l'analyse de l'essor du mouvement international de préservation des rivières sauvages. Ces deux chapitres permettent de travailler l'hypothèse d'une importation-adaptation des registres de prise en charge et de reconnaissance du sauvage depuis le foyer émetteur des États-Unis. La deuxième partie du mémoire propose, dans trois chapitres spécifiques, une discussion épistémologique sur les trois notions centrales dans l'élaboration du projet de recherche : le sauvage (chapitre 3), l'ensauvagement (chapitre 4) et le ré-ensauvagement / le *rewilding* (chapitre 5). La troisième partie expose les trois orientations du projet de recherche sur les reconquêtes sauvages qui se déploient selon une logique scalaire. Le chapitre 6 présente une réflexion généalogique à l'échelle française sur l'idée et les pratiques associées au *laissez-faire* (la nature), en considérant ses différentes formulations historiques (la nature « abandonnée à elle-même », la non-intervention, la libre évolution, etc.). Le chapitre suivant (7), offre un décryptage du mouvement de promotion de la nature sauvage à l'échelle européenne. Ici, les différentes formes, initiatives, réseaux et mises en récit du *rewilding* sont appréhendés selon une approche de type « *political ecology* ». Enfin, le dernier chapitre de cet essai (8) constitue une ouverture sur les dimensions planétaires qui caractérisent les discours, stratégies et initiatives concrètes de reconquêtes du sauvage qui orientent la conservation de la nature à l'échelle internationale.

Mots-clés : Sauvage, Nature, Rewilding, spatialités, temporalités, récits, Political Ecology, Europe, Amérique du Nord, Terre / Monde

Title : FOR A POLITICAL ECOLOGY OF (RE)WILDING : TIMES, SPACES AND NARRATIVES

Abstract : This unpublished thesis explores, to found a research project, the different forms of wild (re) conquests. These are questioned from three intersecting perspectives: geohistoric trajectories, spatialities and narratives. The thesis is organized in three parts. The first part, made up of two chapters, reports from the subject "river" and according to an inductive approach, the development of the reflection on the processes of wilding, rewilding and preservation of the wild. The first chapter is a rereading and deepening of research on cultural landscape abandonment and ecological restoration through the dismantling of dams. The second chapter focuses on the analysis of the rise of the international movement to preserve wild rivers. These two chapters allow us to work on the hypothesis of an import-adaptation of registers for the care and recognition of wilderness and wildness from the source of origin in the United States. The second part of the dissertation offers, in three specific chapters, an epistemological discussion of the three central notions on which the research is based: wild (chapter 3), wilding or 'auto-rewilding' (chapter 4) and rewilding (chapter 5). The third part presents the three orientations of the research project on wild reconquests, which are deployed according to a scalar logic. Chapter 6 presents a genealogical reflection on a French scale on the idea and the practices associated with *laissez-faire* (nature), considering its different historical formulations (nature "left to itself", non-intervention, free evolution, etc.). The following chapter (7) provides a deciphering of the movement to promote wilderness, wildness and rewilding on a European scale. Here, the different forms, initiatives, networks and narratives of rewilding are understood using a "political ecology" approach. Finally, the last chapter of this essay (8) constitutes an opening on the planetary dimensions, which characterize the discourse, strategies and concrete initiatives of wilderness recovery, and which guide the conservation of nature on an international scale.

Keywords : wild, wilderness, wildness, rewilding, spaces, places, times, narratives, Political Ecology, Earth / World